

REVUE
de
L'ACADÉMIE DU VAR



2015

Revue de l'académie du Var

Année 2015

Nouvelle série

Tome XVI

La Revue de l'académie du Var paraît depuis 1833
grâce à une importante participation financière
du Conseil départemental du Var

Toulon, académie du Var, 2015

ACADÉMIE DU VAR
(association loi 1901)

Passage de la Corderie
83000 Toulon - France
Téléphone 04 94 92 62 67
Site Internet : <http://www.academieduvar.fr>
Mél. : acadvar@free.fr

Directeur de la publication : Jacques KERIGUY
Rédacteur en chef : André BÉRUTTI
Secrétaire de rédaction : Ellen AYOUN

Comité de rédaction : Roland BILLAULT (commission de littérature), Bernard BRISOU, Gilbert BUTI (commission d'histoire et d'archéologie), Bernard CROS (commission des sciences), Jacques KERIGUY, Jean PERREAU (commission des beaux-arts), Anne SOHIER-MEYRUEIS

Imprimeur : Imprimerie SIRA - 960 route de Bandol - 83110 Sanary-sur-Mer

Parution : Juin 2016
Dépôt légal : 2^e trimestre 2016
ISSN : 1148-7852

Les opinions émises dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ». L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

En une de couverture : *La place Saint-Vincent à Toulon*. Pastel. Monique Malfré-Bérutti.

© Académie du Var, 2016.
ISSN : 1148-7852

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

DISCOURS DE RÉCEPTION

<i>La fabuleuse leçon d'histoire d'un insecte mexicain, Gilbert BUTI</i>	9
<i>De la revendication - Les États généraux de 1789 - Les cahiers de doléances de la sénéchaussée de Toulon, François TRUCY</i>	24

LES HEURES DE L'ACADÉMIE DU VAR

<i>La conquête du Chili, une épopée méconnue, Robert GIANNONI</i>	35
<i>L' « opération Menace » et la bataille de Dakar, 23-25 septembre 1940, Gérard GACHOT</i>	45
<i>Guillaume Apollinaire et la guerre, Yves STALLONI</i>	53
<i>Déeses ou dieux : un enjeu du pouvoir terrestre ? Geneviève NIHOUL et Claude CESARI</i>	65
<i>Philosophie du numérique, Philippe GRANAROLO</i>	77

SÉANCES MENSUELLES

COMMUNICATIONS

<i>Au lendemain de la Grande Guerre, la vénalité de la presse révélée, Gabriel JAUFFRET</i>	85
<i>Faut-il réévaluer la philosophie de Pierre Leroux ? Jean PICANO</i>	88
<i>Le marketing : une discipline de l'action, Jean DUFER</i>	93
<i>Patrick Modiano, prix Nobel de littérature, Huguette THÉLOT</i>	97
<i>Hommage à Jean Tirole, Pierre GENSSE</i>	99
<i>Latouche-Tréville et la guerre d'Indépendance américaine, Rémi MONAQUE</i>	101
<i>Le pilotage maritime, Jean-Pierre AUBRY</i>	106
<i>Un paiement fait à Puget en 1681, Carole GRAGEZ</i>	110
<i>Beffrois de Flandres et de Hainaut, Alain DUMORTIER</i>	114
<i>À propos des médias, Albert HADIDA</i>	120
<i>Edmond Charlot, éditeur algérois, Bernard SASSO</i>	124
<i>« En avant... Marche ! », Albert GIRAUD</i>	127
<i>L'ombre d'Euripide sur un campus du Vermont : Le Maître des illusions de Donna Tartt, Huguette THÉLOT</i>	130
<i>La reconstruction de la base navale de Toulon après la seconde guerre mondiale, Bernard CROS</i>	134
<i>L'art byzantin sous Justinien (527-565), Michèle-Ann PILLET</i>	140
<i>Regard sur l'histoire de l'aire toulonnaise, Tony MARMOTTANS</i>	145
<i>Les pierres à cupules dans le Var, Philippe HAMEAU</i>	149
<i>Vivre dans un milieu difficile, les plantes du bord de mer, Anne SOHIER-MEYRUEIS</i>	154
<i>La culture générale dans les concours - Une épreuve à l'épreuve, André FOURÈS</i>	160
<i>Présence de Barthes, Yves STALLONI</i>	164
<i>La presse sous les feux de l'actualité, le terrorisme et les limites du direct, Gabriel JAUFFRET</i>	169
<i>Antonius Arena, de Solliès, Dominique AMANN</i>	173
<i>Le souvenir de Jean-Baptiste Massillon dans sa ville natale, Hyères, Hubert FRANÇOIS</i>	177
<i>Le concept de risque maritime en Méditerranée, genèse et évolution, Christiane VILLAIN-GANDOSI</i>	180

ESPACE CRÉATIVITÉ

<i>Reflets improbables sur Manhattan</i> , Michel HEGER	186
<i>Uruguay</i> , Josette SANCHEZ PANSART.....	188
<i>Âne rouge cherche âme sœur</i> , Tony MARMOTTANS	189
<i>Les voleurs de zébus</i> , Yves STALLONI.....	190
<i>Projection</i> , Brigitte Sabatier.....	191
<i>Helgvor du fleuve bleu</i> , Patrick BUFFE	192
<i>Comment peut-on être persan ?</i> Patrick BUFFE.....	193

DEUXIÈME PARTIE

COMMISSION DE LITTÉRATURE

<i>Madame de Clèves ou la gloire du renoncement</i> , Yves STALLONI.....	197
<i>Madame Bovary ou les plaisirs de l'adultère</i> , Albert GIRAUD	201
<i>Mahaut d'Orgel ou l'équivoque sentimentale</i> , Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE.....	203

COMMISSION D'HISTOIRE

TOULON-TONKIN, DES DRAMES EN SÉRIE	209
<i>Henri Dutasta, maire de Toulon, face aux épreuves (1878-1888)</i> , Évelyne MAUSHART	210
<i>Le choléra à Toulon en 1884, une affaire d'État</i> , Bernard BRISOU	216
<i>La mort de l'amiral Courbet, l'apothéose d'un grand marin</i> , Rémi MONAQUE	221
REGARDS CROISÉS SUR LE MOYEN ÂGE	227
<i>Qu'est-ce que le Moyen Âge ?</i> Gilbert BUTI.....	227
<i>Le sort des enfants indésirables du XI^e au XIV^e siècle</i> , Bernard BRISOU	228
<i>Le roi Saint Louis</i> , Jocelyne Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE	233
<i>Hommage à Jacques Le Goff</i> , Nicole MAZÔ	239

COMMISSION DES SCIENCES

<i>Quel type d'avion pour l'aéronautique navale ? Un point de vue d'aérodynamicien</i> , Jean RENAUD	242
<i>Un Varois méconnu mais remarquable (résumé)</i> , Michel DÉMARES	248
UNE HISTOIRE DE LA LUMIÈRE	250
<i>Et la lumière fut</i> , Geneviève NIHOUL	254
<i>Et la radiologie vint à la lumière</i> , Jacques LE VOT	260
<i>La marche du scarabée</i> , Patrick BUFFE	263

COMMISSION DES BEAUX-ARTS

<i>Picasso à Montmartre (1900-1912), Jean PERREAU</i>	<i>266</i>
<i>Picasso à corps perdu, Henri YÉRU</i>	<i>271</i>
<i>Picasso et le portrait, Christian BAUD</i>	<i>277</i>
 <i>Actualité des expositions : « Paris 1900, la ville spectacle », Petit Palais, 2 avril-17 août 2014, Monique BOURGUET ..</i>	 <i>282</i>
<i>L'Art nouveau, Michèle-Ann PILLET</i>	<i>285</i>
<i>Entre Art nouveau et japonisme, Mathurin Méheut, Anne SOHIER-MEYRUEIS</i>	<i>290</i>

TROISIÈME PARTIE

ANNUAIRE 2015-2016

<i>Membres d'honneur</i>	<i>300</i>
<i>Membres émérites</i>	<i>300</i>
<i>Membres titulaires</i>	<i>301</i>
<i>Membres associés</i>	<i>303</i>
<i>Membres correspondants</i>	<i>308</i>
<i>Membres correspondants étrangers</i>	<i>310</i>

PREMIÈRE PARTIE

Heures de l'académie du Var

Séances mensuelles

- Communications
- Espace créativité

LA FABULEUSE LEÇON D'HISTOIRE D'UN INSECTE MEXICAIN

Gilbert BUTI

Le 25 novembre 2015

Au cours de l'été 1597, le comte d'Essex, corsaire au service de la reine d'Angleterre, projette de s'emparer de la flotte espagnole qui revient du Mexique chargée des « trésors et fruits des Indes », entendez Indes occidentales, c'est-à-dire Amérique. Une tempête ne lui permet pas de mettre la main sur la totalité du convoi. Il s'empare, au large des Açores, de trois navires seulement qui étaient isolés du reste de la flotte. L'abordage lui fait découvrir une importante cargaison de cochenille mexicaine. Débarquée en Angleterre il y aurait là, aux dires de la reine Élisabeth, de quoi « satisfaire aux besoins du royaume sur plusieurs années ! » D'autres corsaires ou « chiens de mer » au service de la couronne anglaise agissent dans la mer des Caraïbes, comme Francis Drake, John Chilton ou John Hawkins et rapportent également à Londres, parmi le butin, des caisses et sacs de ce produit hautement recherché.

Deux siècles plus tard, en 1777, un botaniste français, Thiéry de Ménonville, se rend à Saint-Domingue. Son objectif est d'aller en Nouvelle-Espagne, c'est-à-dire au Mexique, pour dérober de la cochenille. Il a reçu l'appui de Versailles, en la personne du ministre Sartine, et obtient à Saint-Domingue le soutien du gouverneur pour aller à Veracruz. Toutefois, une fois à Veracruz, le gouvernement espagnol refuse de lui donner un laissez-passer pour se rendre sur les lieux « où se fait la plus grande culture de cochenille ». Les Espagnols gardent jalousement cette culture. Néanmoins, « seul, sans guide, sans passeport, sans connaître le pays, à pied et au risque d'être arrêté à chaque pas... », Thiéry de Ménonville parvient sur les hauts plateaux au cœur de la Nouvelle-Espagne. Là, dans la région d'Oaxaca, il réussit, moyennant des espèces sonnantes et trébuchantes, à dérober de la cochenille, de la *grana* ou *cochinilla* comme disent les Espagnols, et diverses plantes. Une fois en possession de ces précieuses « graines », il se hâte, sous divers déguisements, de passer à Saint-Domingue. Aussitôt arrivé, il adresse à Versailles un rapport de son expédition secrète accompagné d'un échantillon de *grana*. En retour, le botaniste reçoit du gouvernement une aide financière pour louer un terrain et des « Nègres » afin d'élever de la cochenille à Saint-Domingue.

Ces deux épisodes soulignent l'importance de cet étonnant produit qui a étrangement été négligé par les historiens. Pour nous la cochenille, ou plutôt les cochenilles devrions-nous dire, sont des parasites pour nos jardins et il suffirait de parcourir les rayonnages de diverses jardinerie pour relever les nombreux produits proposés pour s'en débarrasser. Quelle est donc cette *cochinilla*, cette *grana* si recherchée du XVI^e au XVIII^e siècle ?

La *grana* ou *cochinilla*

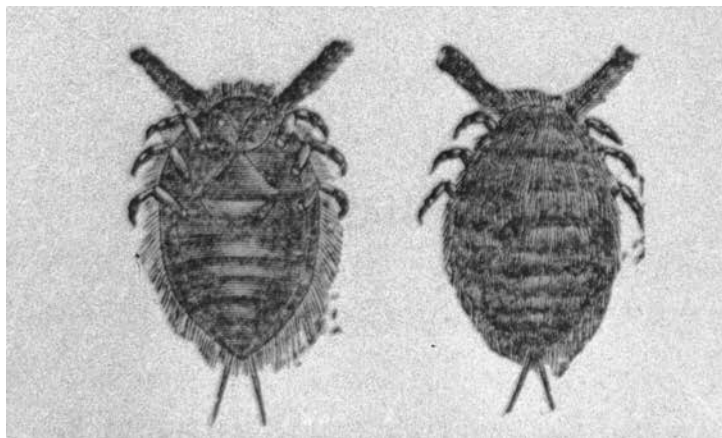


Grana et fil de laine (© cliché Gilbert Buti)

On a souvent assimilé la cochenille à une graine dans la mesure où elle se présente sous la forme de grains noirs ou rougeâtres, desséchés et presque sphériques. L'appellation espagnole de *grana* traduit peut-être la confusion.

En 1525, le voyageur Lopez de Gomara, la présente comme une graine, mais cinq ans plus tard, l'explorateur Acosta la décrit comme un insecte. Plusieurs controverses relatives à ce sujet scandent les XVI^e et XVII^e siècles. Au début du XVIII^e siècle encore, Jacques Savary des Bruslons affirme, dans son monumental *Dictionnaire universel du commerce*, « qu'il y a une cochenille qui est un ver et une cochenille

qui est une graine ». Finalement, à la suite des travaux de plusieurs naturalistes, l'ambiguïté est levée en 1729 et Réaumur enregistre solennellement les résultats : la cochenille est un insecte. Le naturaliste suédois Linné le classera dans la famille des coccidés, parmi les coléoptères diptères.



Au vrai, les cochenilles ne sont pas inconnues en Europe. Plus de 300 espèces ont été répertoriées par les entomologistes. Les plus nombreuses ne présentent aucun intérêt économique et sont détruites par les cultivateurs. D'autres, plus rares, sont recherchées et utilisées car elles fournissent un colorant rouge.

La grana (coccus cacti femelle) mexicaine.
(Émile Blanchard, *Mœurs et métamorphoses des insectes*, Paris, Baillière, 1877)

Nous connaissons la symbolique attachée à cette couleur qui, dans le système chromatique de l'Antiquité, était la couleur par excellence, la seule digne de ce nom. C'est le sang, la vie, le luxe, la révolte. Avant d'utiliser le fameux pavillon noir, les pirates ont utilisé le pavillon rouge, le *jolly roger*, pour signifier qu'ils ne feraient pas de quartier après l'abordage... C'est le signe du pouvoir. Dans la Rome impériale le rouge que l'on fabriquait avec le murex, coquillage rare prélevé en Méditerranée et dont la mythologie attribue la découverte à Hercule, était réservé à l'empereur, aux sénateurs et aux chefs de guerre. Au Moyen Âge la recette de la pourpre romaine, connue des ateliers de Toulon dès l'Antiquité, s'est perdue en même temps que disparaissaient les « gisements » de murex. Certaines racines et des cochenilles prirent alors le relais chez les teinturiers de Venise, d'Anvers ou de Nuremberg. Ainsi en est-il de la cochenille de Pologne et de la cochenille d'Arménie (qui se trouve dans le collet de la tige) et, plus près de nous, de la « cochenille sauvage » ou « sylvestre », que l'on trouve sur les chêne-kermès des collines méditerranéennes. Cette « graine de vermeil », que l'on trouvait par exemple au XV^e siècle dans les *vermelheras* sises sur les pentes du mont Faron, fournissait le vermillon recherché par les artisans des ateliers de Provence, d'Italie, d'Espagne et de Flandre. Les teinturiers de Marseille l'ont utilisée jusqu'au début du XIX^e siècle pour teindre les bonnets « façon Tunis », les fameuses chéchias portées dans les régence du Maghreb.



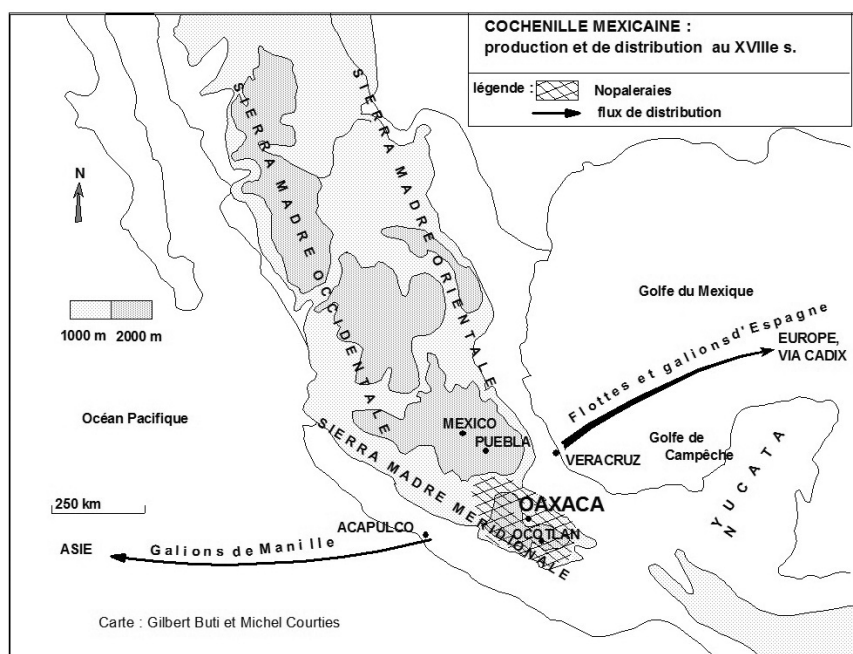
Une large gamme de coloris obtenus avec la grana
(© cliché Gilbert Buti)

Toutefois, peu après la découverte de l'Amérique, ces cochenilles européennes ont été reléguées au second rang par la cochenille mexicaine, la *grana*. Celle-ci, dite aussi *misteca*, se différencie des insectes européens par son très haut pouvoir tinctorial (50 % de la masse de l'insecte), par la pérennité et la solidité de la couleur obtenue, ou plus exactement des couleurs obtenues, car la gamme des coloris que l'on peut obtenir avec la *grana* est très large. En fonction du dosage et de la qualité du produit de base, l'éventail des couleurs va du jaune d'or au violet le plus sombre en passant par l'écarlate, le carmin et le cramoisi.

Ce sont ces qualités exceptionnelles qui rendent compte du prix extrêmement élevé de ce produit, peu volumineux, peu encombrant, et qui passe parfois pour cela inaperçu aux yeux de l'observateur pressé. Il s'agit pourtant d'un produit rare, cher et précieux. Dans l'échelle des valeurs des marchandises qui sont acheminées par les flottes et galions espagnols, la cochenille se situe immédiatement après les métaux précieux (or et argent). Deux ou trois sacs de cochenille peuvent représenter la valeur de la totalité d'une cargaison de blé ! Au XVII^e siècle, des armateurs de Saint-Malo accordaient autant d'intérêt à quelques sacs de *grana* qu'à une cargaison entière de morue.

Ce colorant devient très vite celui des étoffes précieuses, des vêtements des puissants : souverains, cardinaux, princes... Ce n'est pas par hasard si le comte d'Essex s'est fait représenter, par le peintre Marcus Gheeraert, vêtu d'un grand manteau rouge, découvrant le pourpoint de l'Ordre de la Jarretière, prestigieuse récompense octroyée pour les services rendus à la reine Élisabeth !

L'élevage de l'insecte se faisait essentiellement en Amérique centrale, dans la péninsule du Yucatan, au Honduras mais surtout au sud de Mexico, sur les hautes terres de la région d'Oaxaca, entre 1500 et 2000 mètres d'altitude.

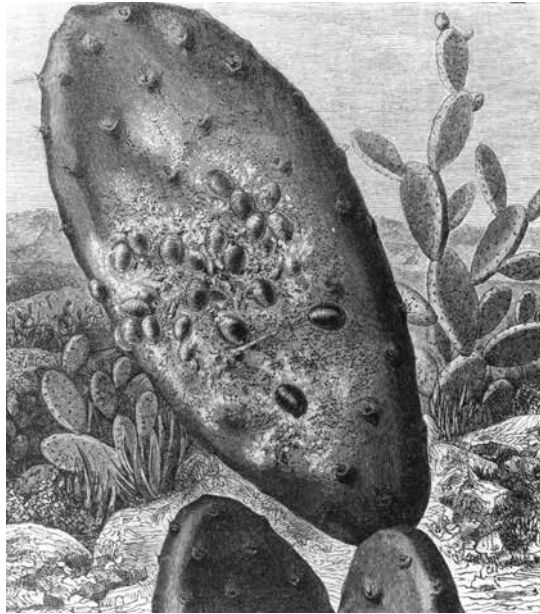


Carte de la localisation de la production de la cochenille mexicaine

Les premières descriptions de son élevage datent de la conquête espagnole. Aux dires des *conquistadores*, les Aztèques utilisaient cet insecte pour peindre en rouge les armes, pour teindre des étoffes et pour la décoration murale. Ils considéraient également cet insecte comme un article de rançon : ainsi l'empereur aztèque Moctezuma exigeait des peuples vaincus le versement de dizaines de sacs de cochenille. Sur certaines représentations de la légendaire fondation de Tenochtitlan/Mexico on peut repérer de la cochenille sur le cactus sur lequel se trouve juché l'aigle qui tient un serpent dans sa gueule. Car la cochenille mexicaine ou *coccus cacti* parasite un cactus ou *opuntia* appelé nopal : « C'est un arbrisseau d'environ cinq pieds de haut, nous dit l'abbé Raynal. Sa tige est charnue, large, aplatie, veloutée, un peu âpre, couverte de houppes d'épines répandues symétriquement sur sa surface. Elle se ramifie beaucoup et se rétrécit dans chacun de ses points de division : ce qui donne aux diverses portions de la plante la forme d'une feuille ovale, ou raquette, épaisse et épineuse ».



*Nopal et cochenilles sur « raquette »
de nopal (Cochenille Oponium
1707-1712 BNF Estampes JA-23-FOL
planche 65)*



*Nopal et cochenilles sur « raquette » de nopal
(Émile Blanchard, *Mœurs et métamorphoses des
insectes*, Paris, Baillière, 1877)*

Contrairement aux affirmations qui accompagnent ses premières descriptions, la cochenille ne puise pas directement le « tanin » ou colorant dans le nopal mais élabore, avec la nourriture fournie par le cactus, le principe colorant ou carmine. Les études de plusieurs entomologistes et chimistes, comme Réaumur au XVIII^e siècle, Caventou et Pelletier au siècle suivant, ont montré que c'est la femelle seule qui fournit la teinture recherchée.



Bien que ne relevant pas d'une haute technologie, toutes les étapes de l'éducation de la cochenille ont été minutieusement observées et adoptées par les Espagnols dès les lendemains de la conquête par Cortès. Les travaux, à commencer par la préparation des nopлераies, sont conjointement exécutés par les Espagnols et les Indiens dans les plantations de nopals, composées de 50 à 60 000 plans. Le ramassage, travail relativement long, demande beaucoup de soin. On fait délicatement tomber les insectes dans un plat de bois ou un panier d'osier à l'aide d'une « queue d'écureuil ou de cerf ». Selon d'autres observateurs : « On étend un linge sous l'arbuste qu'on secoue pour en séparer les petites coques ».

*Ramassage de la cochenille au Mexique au XVIII^e siècle
(d'après *Memoria sobre la Naturaleza, cultivo y beneficio de la grana*,
vers 1777)*

Une fois la récolte effectuée, les insectes doivent être tués, séchés et triés. Ils peuvent être plongés dans de l'eau bouillante puis mis au soleil ou placés dans un four, au risque d'être grillés. Cependant, la meilleure méthode consistait à les mettre sur des nattes puis dans des sortes d'étuves, ce qui permettait de leur conserver la poudre blanche protectrice. Les Espagnols ne bouleversent pas ces techniques mais en contrôlent la production concentrée dans la région d'Oaxaca – destruction de nopals ailleurs – et surveillée par une administration spéciale placée sous l'autorité d'un juge de la *grana* menaçant « de la vie » – entendez de la peine de mort – quiconque ferait sortir l'insecte vivant de Nouvelle-Espagne pour tenter de l'acclimater ailleurs en brisant ainsi le monopole espagnol. Ce contrôle va de pair avec celui de la diffusion.

Distribution et consommation : du XVI^e siècle au début du XIX^e siècle

Une partie de la production mexicaine est dirigée vers Acapulco pour être expédiée en Extrême-Orient par le galion de Manille ou *nao de China*. Le reste, la plus grande part, est embarqué à Veracruz sur les flottes et les galions espagnols en direction de l'Europe. La cochenille a été auparavant acheminée par voie terrestre à Acapulco et Veracruz, où elle est conditionnée tantôt en sacs, tantôt en caisses, mais le plus souvent en « surons », c'est-à-dire en ballots faits de peaux cousues dont le contenu est évalué à une cinquantaine de kilos (ou huit arobes). Placée ensuite à bord des navires la cochenille prend la route de Séville où une Chambre de commerce (*Casa de la Contratación de las Indias*), mise en place dès 1503, contrôle les arrivages. À compter de la fin du XVII^e siècle, officiellement 1717, c'est Cadix qui reçoit les « fruits et trésors des Indes ».

Les quantités exportées sont difficiles à évaluer. Nous ne disposons pas de statistiques globales et sûres. Pour la seconde moitié du XVIII^e siècle, les sources fournissent des quantités très diverses : entre 3000 et 8 000 quintaux. Par ailleurs, la part de la contrebande demeure, par définition, impossible à chiffrer tout comme les arrivées hors de Séville ou Cadix à la suite de prises faites par des flibustiers ou des corsaires.

Arrivé en Espagne, ce produit précieux anime un marché international. La diffusion s'effectue selon six directions à savoir Londres, Amsterdam, Marseille et, à un niveau inférieur, Rouen, Livourne et Gênes. Les prix dépendent de la conjoncture internationale et de la qualité des produits. Au vrai, plusieurs qualités de cochenilles sont mises sur le marché. La qualité supérieure, dite *grana fina* ou *misteca*, est reconnaissable à ses gros grains noirs tandis que la *granilla* est de plus petite taille. Des débris de cochenille, ou grabeaux, précieusement récupérés sont également vendus tout comme sa poussière. La cochenille « avariée », qui est également proposée par les vendeurs, est de la cochenille fine qui a perdu une partie de son pouvoir tinctorial à la suite de la présence accidentelle d'eau : eau de pluie lors d'un transport terrestre (d'Oaxaca à Veracruz) ou eau de mer introduite, lors d'un naufrage, dans les caisses ou surons, mais précieusement repêchés.

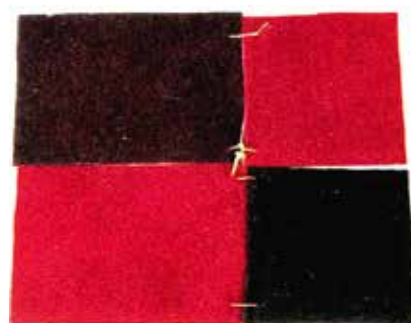
La voie maritime est privilégiée pour assurer cette diffusion. Aux côtés des navires de commerce, qui sont naturellement les plus nombreux à effectuer ce transport, quelques bâtiments de guerre ne refusent pas, en période de conflit, d'en embarquer. Ainsi, en mars 1780, pendant la guerre d'Indépendance américaine, un vaisseau du roi, le *Sagittaire*, débarque à Toulon 34 barils de cochenille fine et 7 barils de grabeau pris à Cadix destinés à Laurent Caire, négociant toulonnais pour le compte de négociants marseillais.

La présence de cochenille mexicaine figure très tôt, dès le début du XVI^e siècle, dans la fabrication d'étoffes précieuses y compris dans celle des vêtements sacerdotaux de la garde-robe vaticane. Elle entre également dans la préparation de couleurs d'artistes peintres. Des analyses, effectuées par divers laboratoires européens, en signalent la présence dans les œuvres du Greco, du Tintoret, de Velázquez, de van Dyck, Rembrandt et Vermeer, ce qui, dans une certaine mesure, montre également la géographie de la diffusion du produit.

Mais, que ce soit en France, en Flandre, en Angleterre ou en Italie du nord, la cochenille est essentiellement destinée aux manufactures pour la laine et la soie. Colbert a imposé son usage aux manufacturiers du royaume, du Languedoc et des Gobelins, pour l'obtention des couleurs fortes. L'art de la teinture en écarlate et en cramoisi, ou « cochenillage », s'appuie sur des « recettes » jalousement gardées mais dévoilées par le développement de la chimie. Ainsi, Berthollet, dans son ouvrage *Élément de l'art de la teinture*, publié à Paris au XVIII^e siècle, rassemble les principales techniques mises en œuvre par les maîtres-teinturiers. Il mentionne l'utilisation de l'alun comme mordant pour le cramoisi, l'emploi de l'étain pour l'écarlate (procédé utilisé par les Gobelins) et rappelle les quantités requises, à savoir six kilogrammes de cochenille fine pour teindre en écarlate cent kilogrammes de laine. Des échantillons ou « montres » sont diffusés auprès des négociants afin de présenter la qualité et la solidité de la production de draps dits « londrins », en référence aux draps anglais qui dominent les marchés méditerranéens aux XVII^e et XVIII^e siècles. Des liasses d'archives de correspondances entre négociants et manufacturiers conservent encore la trace de ces fragments d'étoffe tandis que des livres de compte rappellent la manière de constituer un « bon assortiment » de draps teints en y plaçant des pièces de cramoisi et d'écarlate.



Draps « londres larges » ou « londrins »
de la Manufacture royale de La Trivale
(Archives de la Chambre de commerce et d'industrie
de Marseille-Provence, L. IX, 1216)



Échantillons de draps
(Archives départementales de l'Aude,
9C 11 030)

La valeur du produit rend compte de tentatives de fraude en suivant pour cela diverses méthodes. L'emploi de quantités insuffisantes de cochenille fine et l'usage de qualités (grabeau, *granilla*, poussière) ne correspondant pas à celles imposées par les règlements sont les plus courantes. Toutefois, pour contourner les normes, d'aucuns utilisent divers succédanés comme lichens (orseille), kermès, bois de Brésil, pastel, noix de galle, ou cochenille-laque utilisée en Perse, en Inde et au Japon, mais qui donne des rouges moins éclatants et moins solides. Ces fraudes demeurent néanmoins limitées car, en portant atteinte à la réputation du fabricant, elles risquent d'en détourner la clientèle. En France, les manufactures sont souvent inspectées par des intendants qui recueillent des échantillons pour en contrôler la qualité.

Au niveau supérieur des échanges, Marseille est une des grandes places pour ce produit qui est acheminé depuis Séville puis Cadix, avec du vermillon, pour la confection des bonnets « façon Tunis ». Très peu consommée sur place, la cochenille est largement redistribuée par les négociants marseillais. Épisodiquement ils répondent à des demandes de négociants de Londres, d'Amsterdam et de Rouen qui en sont démunis, tandis qu'une partie de *grana* quitte plus régulièrement Marseille pour l'Italie et la Barbarie (Afrique du Nord), vers laquelle est essentiellement exporté du vermillon. Toutefois, les deux postes majeurs dans cette distribution sont les manufactures du Languedoc et les échelles du Levant (Méditerranée orientale) sous forme de tissus teints ou de produit brut. La cochenille expédiée vers Smyrne, Constantinople, Alexandrie, Salonique et Alep répond en partie aux besoins de l'artisanat local. Tout n'étant pas consommé au Proche-Orient, une part de cochenille est expédiée par caravanes terrestres vers Damas, Mossoul, Bagdad, puis Bassorah, le golfe arabo-persique et l'océan Indien. Les négociants marseillais et leurs correspondants européens établis au Proche-Orient sont attentifs aux événements qui peuvent troubler cette circulation, notamment aux événements militaires. Ainsi se montrent-ils très soucieux, en 1776, du siège de Bassorah qui gêne les relations avec les marchés indiens.

Ce produit tinctorial se glisse dans les circuits commerciaux internationaux tenus par l'aristocratie du commerce. Ce ne sont pas les boutiquiers et simples marchands que l'on rencontre dans ces échanges : cherchez la cochenille et vous trouverez les grands négociants, ceux qui tiennent la vie économique des

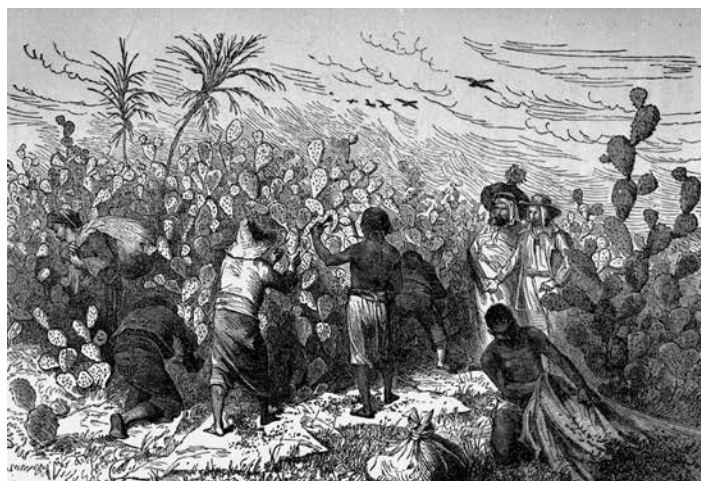
grandes places européennes. Et réciproquement. L'irrégularité des récoltes, les guerres, les naufrages, les « vexations politiques » de la couronne d'Espagne, ainsi que l'état de la demande européenne agissent sur leurs opérations commerciales. Pour préparer au mieux les affaires, les négociants mentionnent, au bas de leurs fréquentes lettres, les cotations de la cochenille à côté de celles des métaux précieux et rappellent immédiatement à l'ordre les correspondants qui négligent cette pratique. Le croisement de ces informations permet de saisir le moment pour déclencher une opération. En 1787, les Hope d'Amsterdam, gros manieurs d'argent, envisagent, avec les Baring, banquiers de Londres, de constituer un monopole sur la cochenille alors que les stocks sont supposés faibles. Pour ce faire, Henri Hope essaie d'acheter, en même temps, la cochenille disponible sur toutes les grandes places européennes ainsi que les futurs arrivages mexicains. Le résultat a été un fiasco retentissant car des ordres ont été transmis avec retard, les stocks européens mal évalués sur fond de guerre russo-turque gênant les ventes au Levant.

La cochenille se prête également à d'étonnantes opérations d'arbitrages bancaires. On effectue des paiements en cochenille en tenant compte des cours de celle-ci sur les différentes places européennes. Des négociants disposent de documents d'une grande finesse qui leur permettent de lire en un coup d'œil les cours en fonction des divers taux de change, à Marseille, Amsterdam, Londres et Rouen et, par-là, d'entrevoir les perspectives de profit, en faisant des paiements ou des retours en cochenille plutôt qu'en argent.

La Méditerranée constitue assurément pour le produit mexicain un pont entre l'Amérique et l'Asie, une voie de passage vers l'Orient, vers l'Inde et la Chine. Toutefois, que l'on soit à Londres, Amsterdam, Livourne ou Marseille, ces hommes d'affaires dépendent des arrivages américains et se posent une semblable question : « comment s'affranchir du monopole que l'Espagne détient sur la source d'approvisionnement ? » Les négociants ne sont pas les seuls à poser cette question. En 1738, le physicien Réaumur s'interroge : « Pourquoi les cochenilles ne pourraient-elles pas être transportées de leur pays natal dans tous ceux où les nopals qui leurs conviennent peuvent croître ? » Ces questions invitent à court-circuiter l'approvisionnement traditionnel.

Le destin : du XIX^e siècle à nos jours

Des opérations ont été conduites, discrètement et de façon empirique, par des naturalistes et des entrepreneurs, soutenus ou non par des États, pour contourner le monopole espagnol. C'est dans ce contexte que se situent l'espionnage et le larcin de Thiéry de Ménonville. Une tentative semblable a été renouvelée sans succès, en 1784, à Saint-Domingue, par le botaniste Joubert de la Motte avec l'aide d'artistes des Gobelins. Un avocat marseillais, un certain Fauchier, a proposé alors, mais en vain, d'introduire la cochenille à la Martinique. Quelques années auparavant, en 1779, un entrepreneur marseillais, Pierre Conte, s'était rendu en Espagne pour recueillir auprès de Mexicains présents à Cadix des informations afin d'« éduquer la cochenille en Provence ». Les Italiens ont tenté une acclimatation de l'insecte en Sardaigne et en Italie du sud, les Hollandais ont fait de même dans les îles de la Sonde et les Anglais ont envisagé, en 1795, de le faire dans les Indes orientales (Madras, Calcutta). Partout les résultats furent inégaux et décevants. À l'exception des Canaries.



Ramassage de cochenille en Algérie vers 1850
(Louis Figuier, *Les insectes*, Paris, Hachette, 1867)

En effet, après la perte du Mexique (1821), les Espagnols qui ont fait à leur tour des essais d'implantation en Espagne aux environs de Cadix, Malaga et Valence (1834), enregistrent des résultats prometteurs aux Canaries (à Lanzarote, 1827). C'est à la même époque que des Français l'implantent en Algérie. Les premiers résultats furent encourageants pour les planteurs. En 1850, on ne comptait pas moins de 26 nopaleraies dans la province d'Alger et, selon un *Dictionnaire commercial* édité par Guillemin au milieu du XIX^e siècle : « (...) la cochenille sera, dans quelques années, pour l'Algérie et pour la France, une conquête définitive et une richesse de plus ».

Or, au milieu du XIX^e siècle, brillent les derniers feux pour la cochenille. Les progrès de la chimie organique portent un coup décisif à ces tentatives d'acclimatation. Le coup d'arrêt est donné par la découverte de l'aniline et autres substances dérivées des goudrons de houille qui favorisent la création de colorants chimiques donnant des nuances plus vives, aussi brillantes et solides mais nettement moins chères que celles obtenues avec la *grana*. Si le savoir-faire de l'Europe a su tirer profit des qualités naturelles de cet étonnant insecte, il a également contribué à son brutal abandon par la mise au point de produits de synthèse. De bonnes connaissances scientifiques et un approvisionnement assuré en charbon ou pétrole permettent désormais de fabriquer les couleurs les plus vives. Dès la fin du XIX^e siècle, les colorants de synthèse, dont l'Allemagne est la grande pourvoyeuse, inondent l'Europe et l'Amérique du Nord. Après la première guerre mondiale, ils envahissent l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine avec des prix de vente très attractifs. On les trouve également dans la région d'Oaxaca où les plantations de nopal ont presque entièrement été abandonnées.

Certes, la production ne disparaît pas totalement et le Pérou comme les Canaries maintiennent un élevage de cochenilles. Il s'agit de répondre à des demandes spécifiques, notamment à celles de fabricants de couleurs comme Sennelier en France, qui fournissaient et fournissent encore de nombreux artistes peintres. Les récentes demandes de couturiers nord-américains et de costumiers de théâtres sont limitées et demeurent à un stade parfois expérimental. Ainsi en est-il à Paris, où l'Opéra-Comique, rare théâtre lyrique français à disposer d'un atelier de création de costumes, a ajouté en 2007 aux activités de cet atelier le processus de la teinture afin de permettre une plus grande originalité aux créateurs de costumes. En 2012 un atelier de teinture naturelle y a été créé pour abandonner les colorants chimiques au profit de pigments végétaux (garance) ou d'origine animale (cochenille). Il s'agit également de transmettre un savoir-faire artisanal. Néanmoins, bien que ceci soit marginal, « l'élevage » ou « éducation » de la cochenille, pour reprendre les termes du XVIII^e siècle, s'est maintenu et même développé aux Canaries ces dernières années où l'on peut voir des nopaleraies bien entretenues. Cependant, c'est le Pérou qui assure actuellement près de 80% de la production mondiale, le ramassage des cochenilles y faisant vivre près de 50 000 familles. La Bolivie et le Chili en produisent également tandis que le Mexique renoue, depuis peu, avec la culture ancestrale afin de promouvoir l'art traditionnel.

La cochenille a connu un intérêt nouveau dans la seconde moitié du XX^e siècle quand des scientifiques ont montré la nocivité de colorants de synthèse, en particulier l'amarante (codé E123 et E124 ou « rouge cochenille A » dans la nomenclature européenne). La cochenille est alors apparue comme un produit alternatif quittant les luxueuses réalisations et les prestigieux domaines qui furent les siens jusqu'au milieu du XIX^e siècle pour prendre place parmi les colorants des industries alimentaires. La mode croissante de nourritures biologiques dans les années 1980-2000 et la demande de produits naturels en Europe et en Amérique du Nord lui ont donné un élan inattendu. Sous forme liquide ou en poudre, la cochenille figure sur les étiquettes européennes sous la norme E120, dite aussi « extrait de cochenille, carmin, acide carminique » ou simplement « colorant ajouté ». On la trouve dans des produits de charcuterie, des sirops, fromages, friandises, boissons, produits pharmaceutiques et cosmétiques... L'embellie n'est pas totale, car depuis quelques années on observe un mouvement de résistance, en particulier aux États-Unis où des médecins ont dénoncé des allergies provoquées par ce produit naturel (associé à des aliments ou dans des tissus teints). Réalité ou action de lobbies ? Par ailleurs, des sociétés de défense des animaux, des végétariens et végétaliens, s'opposent à l'utilisation de cet insecte, et suggèrent de le remplacer par de la betterave ou du chou rouge, suivis dans cette opposition, mais pour des motifs religieux, par les fabricants d'aliments cacher et halal.

Aujourd'hui c'est une puissante société danoise *Christian Hansen* qui assure, avec des établissements en France (Montpellier, Arpajon), la transformation et la commercialisation du produit. Néanmoins, on note au Pérou, la volonté de transformer sur place la cochenille pour la proposer en poudre ou sous forme liquide aux acheteurs américains et européens. Même s'ils sont sans commune mesure avec ceux des XVI^e -XVIII^e siècles les prix restent toujours élevés, environ 40 fois plus chers que son équivalent de synthèse selon les cours du marché.

Telle est « la fabuleuse histoire de cet insecte mexicain ». Fabuleuse, dans le sens d'extraordinaire, d'étonnante... Cette aventure, qui s'inscrit dans la première mondialisation des échanges à la suite des « Grands Voyages » de découvertes de la fin du XV^e siècle, a été celle d'un produit oublié de l'histoire... et des historiens émerveillés, sinon aveuglés, par les métaux précieux, les soieries, la porcelaine ou les épices. En la suivant de la sorte ne nous a-t-elle pas donné une certaine leçon d'histoire ?

Conclusion réflexive...

La leçon d'histoire renvoie d'abord à celle que nous avons reçue de Charles Carrière à l'université de Provence. Cet enseignant-chercheur, titulaire de la chaire d'histoire économique de la Méditerranée à l'époque moderne, qui a été et reste notre maître, nous a fait effectuer nos premiers pas en histoire. Car on ne naît pas historien, on le devient. C'est lui qui nous a lancé sur la piste de la cochenille à l'occasion d'un cours de licence, un cours qui nous a conduit à fréquenter nos premiers dépôts d'archives, ceux de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Pour réveiller le souvenir d'un insecte oublié et retrouver ce « monde que nous avons perdu » (Peter Laslett) nous avons dû suivre quelques règles élémentaires, règles énoncées d'Hérodote à Fernand Braudel, de Thucydide à Patrick Boucheron en passant par Marc Bloch.

Sans tomber dans une approche épistémologique qui n'a pas totalement sa place ici et maintenant, il convient de rappeler que l'avancée de la science historique est faite d'une succession d'approches, d'étapes, de sensibilités. Les historiens romantiques et positivistes du XIX^e siècle ont privilégié les grands personnages, les puissants, les textes officiels qu'ils ont édités accompagnés de commentaires d'une extrême rigueur qui restent des modèles. L'École dite des *Annales*, non pas une école au sens d'établissement scolaire mais de courant, « créée » en 1929 à Strasbourg, autour de Marc Bloch et Lucien Febvre, et développée au cours des années 1930-1950, a proposé d'autres méthodes, d'autres terrains de recherche en rupture avec l'école positiviste. Elle a été prolongée par Fernand Braudel et Robert Mandrou, relayée ensuite par la « Nouvelle Histoire » de Jacques Le Goff, Georges Duby, Emmanuel Le Roy Ladurie, et d'autres, et enrichies récemment par la microhistoire (*microstoria*) initiée par les chercheurs italiens Carlo Poni, Carlo Ginzburg, Giovanni Levi et Eduardo Grendi.

Ces approches ne sont pas incompatibles mais complémentaires, ainsi que le montre la saga de la cochenille mexicaine. Suivre le destin de cet insecte a pu sembler dérisoire à d'aucuns. Traquer ses traces, souvent discrètes dans les sources, invite d'abord à rappeler qu'on ne s'improvise pas historien : historien est un « métier ». Le texte de Marc Bloch, écrit dans les années noires de la seconde guerre mondiale, publié en 1949, soit cinq ans après que son auteur eut été fusillé par les nazis pour fait de résistance, reste une base de réflexion sur ce métier qui « mérite d'être exercé ».

« Comment on écrit l'histoire ? » (Paul Veyne). L'aventure de la cochenille mexicaine, que l'on jugera cocasse ou anecdotique, a pourtant fourni quelques clés. En suivant les propositions de l'École des *Annales*, nous avons été amené à travailler sur le temps long – de l'époque précolombienne à nos jours – sans négliger la courte durée, le temps bref qui est celui des spéculations négociantes. Nous avons dû circuler dans l'espace, faire le tour de la planète en effectuant de nombreuses escales : Veracruz, Séville, Cadix, Amsterdam, Londres, Marseille, Toulon, Alexandrie, Smyrne, Bassorah, Canton, Manille,... en procédant à des changements d'échelle, combiner le mondial et le local. Car l'histoire locale, qui a fourni quelques pistes, n'est en rien marginale quand elle est reliée aux grandes respirations de l'histoire. Ceux qui ont lu ou écouté attentivement Fernand Braudel savent que le siège de Toulon de 1707 ne peut se comprendre, dans toute son épaisseur et dans toutes ses composantes, qu'en portant les regards vers les frontières septentrionales du royaume et en suivant les marins de Saint-Malo dans la lointaine mer du Sud à la recherche de l'argent du Potosi. C'est aussi l'occasion de rappeler que l'histoire, par définition, est « chronologie », une construction événementielle.

Pour traquer la cochenille, nous avons dû croiser de multiples sources en sachant, avec Lucien Febvre, que « tout est source » : règlements officiels, mémoires, recettes clandestines, images de natures diverses, correspondances marchandes, registres de comptabilité, récits de voyages, connaissances de navires... Ce croisement de sources primaires et l'usage de travaux de seconde main ne visent pas une impossible ou inaccessible objectivité, mais simplement l'honnêteté. La démarche est assurément chronophage, mais là est le prix de la recherche. En appliquant les recommandations des *Annales* et des partisans de l'histoire globale nous avons été amenés à élargir les questionnements, à décloisonner notre discipline. Nous avons accordé une place aux autres sciences humaines et aux sciences dites « exactes ». Cette pluridisciplinarité nous a conduit sur les chemins de l'économie, du droit, de la chimie, de la botanique, de la sociologie, de l'ethnologie, de

l'art, de l'industrie et des mentalités. Il est indispensable d'être à l'écoute des autres domaines de la recherche qui, loin de s'exclure, s'enrichissent. C'est grâce au dialogue que l'historien entretient avec les disciplines qui étudient les sociétés d'aujourd'hui qu'il peut élaborer de véritables problématiques de recherche, fournir des réponses à « l'histoire-problème » dont parlaient Bloch et Febvre. « Il faut qu'une discipline soit à la fois ouverte et fermée » (Edgar Morin). Au reste, nous n'avons pas refusé les anecdotes, bien au contraire, à l'instar de celle de ce corsaire ou de ce voleur de cochenille, mais à condition qu'elles soient porteuses de sens car bien choisies, elles peuvent être « un clou auquel on accroche une idée » (Lucien Febvre). Il en est de même des dates. Souvenons-nous du fameux *Dimanche de Bouvines* raconté par Georges Duby. Raconté car, en nous éloignant d'un certain débat actuel au sujet des programmes scolaires, nous considérons, à des degrés divers, avec Gérard Noiriel, Roger Chartier ou Paul Ricœur, que « l'histoire est récit ». Enfin, même s'il s'intéresse à des périodes anciennes et considérées comme révolues, l'historien reste de son temps et ses questionnements ne sont pas éloignés du temps présent. En relation avec la globalisation ou mondialisation des échanges, l'histoire dite « mondiale » (*global history*) ou « connectée » (*connected history*) appelle à effectuer des changements d'échelles pour analyser les phénomènes économiques, sociaux, politiques et culturels. En combinant ces démarches, l'écriture de l'histoire à laquelle nous a invité la cochenille mexicaine tend à approcher, sinon à atteindre, le fameux projet, sinon le rêve, « d'histoire totale ou intégrale » (Carlo Shaw).

L'Histoire est-elle alors à la portée de tous ? « C'est facile l'histoire »... « Tous (spontanément) historiens » : l'histoire serait-elle un « aimable passe-temps » (Bloch) ? Alignons quelques dates, sélectionnons des événements (non contextualisés), projetons quelques images, saupoudrons de personnages et pimentons le tout de croustillantes anecdotes : la recette est connue qui reste encore souvent de mise sous couvert d'histoire. « Les gens aiment ça ! » diront ces bateleurs d'estrade pour valoriser leur démarche et discréditer, sinon mépriser le travail de l'historien. Nous n'ignorons pas les débats sur la « déprofessionnalisation » de l'histoire, mais nous savons également que seuls peuvent parvenir à ce métier ceux qui ont acquis une formation spécialisée. Il ne s'agit pas ici de défendre une « corporation » ou un « pré carré ». Le métier d'historien n'est pas réservé à des universitaires. Il reste ouvert à ceux qui font l'effort d'acquiescer, à tout âge, les compétences qu'il exige pour un métier exigeant. L'effort, car la bonne volonté ne suffit pas. Les exemples sont légions de travaux pionniers qui n'ont pas été le fait d'universitaires. Retenons le cas de Philippe Ariès, recalé à l'agrégation d'histoire, reconverti dans des activités de commerce international et qui, sans abandonner sa passion pour l'histoire et en croisant de multiples sources, a livré des travaux de première importance sur l'enfant, la vie familiale, l'éducation et la mort. Les travaux de cet « historien du dimanche », ainsi qu'il se qualifiait, ont été tardivement mais heureusement reconnus par l'université.

Plus près de nous, avec moins d'audience, mais avec autant de passion et d'honnêteté dans le travail accompli, nous en avons, en nous limitant ici au domaine maritime, quelques démonstrations au sein de notre compagnie : les travaux du regretté Paul Bois sur les compagnies de navigation restent une référence, comme l'est ce *Dictionnaire des médecins de la Marine* (Bernard Brisou), cette biographie de *Latouche-Tréville* (Rémi Monaque) ou ces publications sur *L'arsenal de Toulon* (Bernard Cros). Ces auteurs, qui ne sont pas des historiens universitaires, savent ce que sont les archives, ce que signifie croiser les sources et mobiliser une bibliographie sans faire « œuvre » de compilation.

Si, dans cette conclusion réflexive, nous nous sommes un peu éloigné de la cochenille, nous ne nous sommes peut-être pas totalement égaré car ce petit insecte a permis de poser quelques jalons qui ne prétendent pas être un « discours de la méthode ». Reste pourtant une question centrale, sinon la question majeure, celle qui est posée par le fils de Marc Bloch à son père, en 1942, et qui ouvre la réflexion de celui-ci sur le métier d'historien : « Papa, explique-moi donc à quoi ça sert l'histoire. » Nous savons que la barbarie nazie n'a pas permis à Marc Bloch d'aller au terme de son ouvrage pour lui répondre pleinement, sinon pour dire que l'histoire est « la science des hommes dans le temps ». En 2015, dans un tout autre contexte et alors que « l'Histoire continue » (Georges Duby), force est de reconnaître que la question reste sur le « métier ». Si d'aucuns considèrent la tâche de l'historien comme inutile, l'histoire ne sert-elle pas au moins à « empêcher au regard sur le présent d'être trop pauvre » (Adriano Prosperi), à faire comprendre l'utilité d'une connaissance fondée sur le primat de l'esprit critique (Daniel Roche) ?

Sources manuscrites et imprimées

Archives départementales du Rhône, B 64-72, Papiers de commerçants, fonds Granjean.
Archives départementales des Bouches-du-Rhône, C 3352. Lettre de Pierre Conte à l'Intendant de Provence.
Service historique de la Défense, département Marine, Toulon, 1A1. Correspondance avec la Cour.
Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence, L. IX. Fonds Roux.

BERTHELOT, Marcelin, *De l'industrie de la cochenille aux îles Canaries*. Alger, 1851.
CAVENTOU, Joseph, et PELLETIER, Pierre-Joseph, « Examen chimique de la cochenille et de sa matière colorante ». In : *Annales de chimie et de physique*, tome 8, Paris, 1818, p. 250-286.
GUILLAUMIN, Gilbert-Urbain, *Dictionnaire universel, théorique et pratique du commerce et de la navigation*, 2 volumes. Paris, Librairie de Guillaumin et C^{ie}, 1859-1873.
Mémoires du Mexique. Le manuscrit de Jean de Monségur (1709). Présenté par Jean-Paul DUVIOLS. Paris, Chandeigne, 2002.
RAYNAL, Guillaume-Thomas, abbé, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Deux-Indes*. Genève, 2^e édition, 1780.
SAVARY DES BRUSLONS, Jacques, *Dictionnaire universel du commerce*, 3 volumes. Paris, 1^{ère} édition, 1723-1730.

Orientation bibliographique

AGULHON, Maurice (dir.), *Histoire de Toulon*. Toulouse : Privat : 1980.
ARIÈS, Philippe, *Un Historien du dimanche*. Paris : Seuil, 1980.
BERTRAND, Romain, *L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI^e-XVII^e s.)*. Paris : Seuil, 2011.
BLOCH, Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*. Paris : A. Colin, 1974 (4^e édition)
BOTTIN, Jacques, « La redistribution des produits américains par les réseaux rouennais (1550-1620) ». In : SANCHEZ Jean-Pierre (dir.), *Dans le sillage de Colomb*. Rennes : PUR, 1992.
BOUCHERON, Patrick, *Faire profession d'historien*. Paris : Presses de la Sorbonne, 2010.
BRAUDEL, Fernand, *Civilisation matérielle et capitalisme*, 3 vol. Paris : A. Colin, 1979.
BUTI, Gilbert, « Cochenille mexicaine, négoce marseillais et manufactures languedociennes au XVIII^e siècle ». In : Llinares, Sylviane et Hrodej, Philippe (dir.), *Techniques et colonies (XVI^e-XX^e siècle)*. Paris : Société française d'histoire d'outre-mer, 2005, p.13-31.
BUTI, Gilbert, « Perception, construction et utilisation de l'espace. D'Oaxaca à Bassorah : les négociants marseillais et la cochenille mexicaine au XVIII^e siècle ». In : Aubert, Paul, Chastagnaret, Gérard et Raveux, Olivier (dir.), *Construire des mondes. Élités et espaces en Méditerranée, XVI^e-XX^e siècle*. Aix-en-Provence : PUP, 2005, p. 251-268.
BUTLER GREENFIELD, Amy, *A perfect Red : Empire, Espionage, and the Quest for the Color of Desire*. New York : Harper Perennial, 2005.
CARDON, Dominique, *Le monde des teintures naturelles*. Paris, Berlin : 2014 (nouvelle édition).
CARDON, Dominique, *Mémoires de teinture. Voyage dans le temps chez un maître des couleurs*. Paris : CNRS-éditions, 2013.
CHARTIER, Roger, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*. Paris : A. Michel, 1998.
DELAMARE, François, GUINEAU, Bernard, *Les matériaux de la couleur*. Paris : Gallimard, 1999. (Découvertes)
DOMINGUEZ MUJICA, Josefina, MORENO MEDINA, Claudio, GINES DE LA NUEZ, Carmen, *Agricultura y paisaje en Canarias. La perspectiva de Francisco Maria de León y Falcón*. Las Palmas de Gran Canaria : Anroart Ediciones, 2005.
FEBVRE, Lucien, *Combats pour l'Histoire*. Paris, A. Colin, 1992.
GRUZINSKI, Serge, *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*. Paris : La Martinière, 2004.
LAURENTIN Emmanuel (dir.), *À quoi sert l'histoire aujourd'hui*. Paris : Bayard, 2010.
LEE, R., « Cochineal production and trade in New Spain to 1600 », *The Americas*, avril 1948, p. 449-473.
LESPAGNOL, André, *Messieurs de Saint-Malo. Une élite négociante au temps de Louis XIV*. Rennes, PUR : 1997.
MACIAS HERNANDEZ, A. M., « Canarias, 1830-1890 : el papel de la grana en la economía isleña ». In : *El papel de la agricultura en el desarrollo regional en la Europa mediterranea, 1750-1980*, Murcia, 1989.
MINARD, Philippe, DOUKI, Caroline (dir.), « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? ». In : *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n°54-4bis, 2007, p. 7-103.
NOIRIEL, Gérard, *Penser avec, penser contre*. Paris : Belin, 2003.
PADILLA, Carmella, ANDERSON, Barbara (dir.), *A Red like no other how cochineal colored the world*. New York : Skira Rizzoli, 2015.
PASTOUREAU, Michel, SIMONNET, Dominique, *Le Petit livre des couleurs*. Paris : éditions du Panama, 2005.
PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*. Paris : Seuil, 1996 (coll. Points, Histoire).
REVEL, Jacques, « L'histoire au ras du sol ». Préface à LEVI, Giovanni, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle* : Paris, Gallimard, 1989 (pour la traduction française).
RICHARD, Pascale, *Sennelier. L'artisan des couleurs, A history in color*. Paris : Chêne, 2012.
RICÉUR, Paul, *Temps et récit*. Paris : Seuil, 1991 (coll. Points, Essais).
RICÉUR, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil, 2003.
VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire*. Paris : Seuil, 1971 (coll. Point, Histoire).

Réponse de Bernard BRISOU au discours de réception de Gilbert BUTI

« J'avais peut-être dix-sept ans... et un matin, là, devant le bar, un grand voilier s'est amarré... C'était un trois-mâts franc qui apportait du bois des Antilles, du bois noir dehors et doré dedans, qui sentait le camphre et le poivre. Il arrivait d'un archipel qui s'appelait les îles Sous-le-Vent... ».

Marseillais comme Marius, à quarante ans d'intervalle, vous avez dû rêver, vous aussi Monsieur, de lointains voyages en admirant, de la colline du Pharo, l'intense trafic du Vieux-Port. À ceci près, cependant, que votre *Malaisie* n'était pas un fringant voilier mais l'ancre de Clio où les initiés entrent à pas feutrés pour des voyages immobiles parmi les vieux grimoires. Vous venez, Monsieur le professeur, de nous en donner la preuve en évoquant pour nous cette fabuleuse et si peu connue saga de la cochenille mexicaine.

Vous êtes, en effet, né à Marseille, ville vouée au commerce depuis la colonisation de ses rivages par d'entrepreneurs navigateurs venus de Grèce. Hérodote n'a-t-il pas vanté l'esprit d'aventure de ces Phocéens ? Dès le berceau vous avez donc respiré cet air du large qui vous conduira à consacrer vos jours et parfois vos nuits à l'histoire du commerce maritime, à ses artisans et à ses pirates.

Vous voici bientôt sur les bancs de l'école, confiant en votre avenir que vous pensez serein, jusqu'au jour fatal où, en fin de classe de cinquième, au lycée Nord-Saint-Exupéry, un arrêt péremptoire et sans appel du conseil d'orientation vous déclare « inapte aux études longues ». Quel choc pour l'enfant que vous êtes, choc d'autant plus douloureux que vous êtes trop jeune pour prétendre entrer en apprentissage.

Soutenu par vos seuls parents, vous reprenez courageusement le chemin de l'école élémentaire pour entamer un nouveau parcours. Votre persévérance en est récompensée puisque, bénéficiant de la vigilance de votre instituteur, vous êtes reçu au concours d'entrée en classe de 4^e d'accueil. Vous réintégrez ainsi le cycle normal des études, par le biais du lycée technique d'état Ferdinand-de-Lesseps. Le baccalauréat de mathématiques et techniques en poche, vous voici à la croisée des chemins.

Malgré la petite musique du vent dans les haubans, vous réussissez les concours vous ouvrant les portes des Mines à Saint-Etienne et des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence. Vous avez enfin la preuve tangible que bien des portes peuvent s'ouvrir. Mais... « Lorsque je vais sur la jetée, et que je vois un bateau sur la mer, je le sens qui me tire comme avec une corde », avoue Marius : votre *Malaisie* à vous sera la faculté des lettres et Sciences humaines d'Aix-en-Provence, où vous êtes inscrit en histoire-géographie : autre moyen, passionnant lui aussi, de partir à la conquête du temps et de l'espace.

Suivent une licence puis la maîtrise d'histoire avec *Le marché marseillais de la cochenille au XVIII^e siècle*. Ainsi, à un moment particulièrement émouvant, celui de votre réception à l'académie, vous êtes retourné, d'instinct, à vos premiers travaux que vous avez, pour notre plus grand plaisir, développés jusqu'à nos jours, la cochenille passant de la teinture textile au colorant alimentaire.

Le Capes et l'agrégation d'histoire-géographie acquis, vous voici enseignant, nous sommes en 1975. Mais, comme le faisait remarquer si justement notre regretté collègue Yves Saint-Martin, votre parrain, vous êtes frappé « d'ostracisme administratif » pendant dix ans. Vous espériez la Provence, ce sera le Nord-Pas-de-Calais : Cambrai puis Grande-Synthe près de Dunkerque. Mais tout purgatoire a une fin et, en 1984, vous voici à nouveau dans le Midi, affecté au collège Alphonse-Daudet à La Valette puis au lycée régional du Coudon à La Garde. Vingt ans dans le secondaire qui vous permettent de préparer l'entrée en université au prix d'un travail soutenu.

Vous hantez alors la salle de lecture du Service historique de la Marine, passage de la Corderie. Nous y voici ! En effet, à quelques mètres de là, sous les voûtes ancestrales, se tient le siège de l'académie du Var et nombre d'académiciens sont des fidèles des archives de la Marine. Ainsi se font les rencontres entre initiés, ainsi se nouent les amitiés, ainsi êtes-vous invité à présenter votre candidature pour faire partie de notre noble assemblée. Nous sommes en 1996 et vous voici membre associé de notre Compagnie. Vous étiez déjà un fidèle de la bibliothèque de la Société des amis du Vieux Toulon, autre source précieuse de documents sur la région et nous connaissons tous les liens qui unissent les amis du Vieux Toulon et l'académie.

En 1997, vous êtes nommé chargé de recherche au CNRS, rattaché à la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme à Aix-en-Provence. Vous voici à pied d'œuvre puisque, sous la direction du professeur André Zysberg, vous travaillez à votre thèse de doctorat que vous soutenez en janvier 2000, en présentant les *Activités maritimes et gens de mer à Saint-Tropez (milieu du XVII^e – début du XIX^e siècle)*. Mention très honorable et félicitations du jury.

Depuis, vous n'avez cessé de multiplier vos activités, vous tournant résolument vers la mer, vers les échanges qu'elle permet : échanges de marchandises, mais aussi échanges de recettes et échanges d'idées, mais encore échanges migratoires. Membre du laboratoire de recherche TELEMME que nous traduisons par Temps, Espaces, Langues, Europe méridionale et Méditerranée. En 2003, vous assumez la présidence de la Délégation méditerranéenne de la Société française d'histoire de la Marine dont plusieurs académiciens s'honorent d'être des membres actifs. Depuis 2007, vous assurez aussi la présidence de la Fédération historique de Provence en prenant le relais du regretté Paul Bois qui fut votre autre parrain à l'académie, et vous participez aux travaux des conseils scientifiques de plusieurs musées portuaires, dont celui de Saint-Tropez où vous êtes chez vous.

Maître de conférences en histoire moderne à l'université d'Aix, vous devenez, en 2007, professeur d'histoire moderne. Outre vos cours et conférences, vous dirigez de nombreuses thèses et masters, dont celui que vous avez créé en 2005 avec le conservateur-général François Gasnault, le master-professionnel des *Métiers d'archives, des bibliothèques et de la documentation*. J'ai compté plus de cent publications à votre actif parmi lesquelles je me plais à relever quelques titres. Par exemple, un téléfilm de 1985, coproduit avec le grand Fernand Braudel, qui présente le siège de Toulon en 1707 comme une leçon d'histoire. Vous écrivez aussi une bande dessinée, bien dans la ligne pédagogique moderne, intitulée *Cette histoire qui a fait Saint-Tropez*. Enfin, celle qui, avec Philippe Hrodej, vous a valu de monter sur le podium de l'académie de Marine pour en recevoir le grand prix 2014 : le *Dictionnaire des corsaires et des pirates*. Depuis le premier septembre de cette année, vous êtes devenu professeur émérite des universités.

Je ne voudrais pas terminer ma « réponse », Monsieur le professeur, sans rendre hommage à celle que vous avez côtoyée depuis la maternelle, depuis l'école de la Belle-de-Mai, jusqu'au jour de votre mutuelle découverte lors du grand chambardement du mois de mai 1968. Vous ne deviez plus vous quitter, pour le meilleur et pour le pire, partageant la même passion de l'histoire avec un grand H. Madame, alors que nous recevons votre mari au sein de notre Compagnie, soyez assurée que nous nous faisons une joie de vous y accueillir.

Ainsi s'écoule le temps et glissent les chébecs et autres tartanes sur cette mer chère à nos cœurs, cette *Mare Nostrum* que les Égyptiens du XVIII^e siècle avant notre ère appelaient « la Grande Verte ». L'académie du Var, à grand regret, n'a plus la possibilité de tenir ses grandes réunions au siège de la Corderie. Pour nos commissions et séances mensuelles, nous avons perdu cette intimité qui nous était chère. Mais le « principe de précaution » n'est-il pas inscrit dans la Constitution ? Heureusement que le musée de la Marine à Toulon, grâce à l'obligeance de sa conservatrice, madame Cristina Baron, permet à la commission d'histoire d'y tenir ses séances. Vous êtes, Monsieur, le responsable de cette commission et l'académie se félicite d'être à nouveau dirigée par un professionnel comme elle le fut, en son temps, par le professeur Yves Saint-Martin.

Monsieur le professeur Buti, bienvenue parmi nous.

**DE LA REVENDICATION
LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1789
LES CAHIERS DE DOLÉANCES
DE LA SÉNÉCHAUSSEE DE TOULON**

François TRUCY

Le 12 décembre 2015

Je suis fort contrarié car certains d'entre vous attendent de moi un discours académique pour lequel je ne me sens nullement compétent. Pardonnez-moi, j'ai choisi de vous conter l'histoire dans le Var des États généraux de 1789 et des Cahiers de doléances parce qu'il s'agit là, selon moi, d'un événement de communication exceptionnel, une sorte de référendum à l'envers dont le retentissement politique a été considérable. Demain... si vous êtes soumis à un référendum, vous aurez à répondre à une seule question, soigneusement concoctée par le pouvoir qui vous interroge. Vous pouvez également être « sondé » au sein d'un échantillon de la population française au mieux de 1 500 personnes. En 1789, c'est une masse énorme de gens, de toutes les conditions (et surtout des classes sociales qui n'étaient jamais consultées) qui est amenée à exprimer au pouvoir toutes les pensées, toutes les doléances et toutes les revendications qu'elle a en tête. À cette époque – c'est stupéfiant – cette consultation se déroula dans le cadre d'une complexe mais remarquable organisation.

Il est évidemment aisé de critiquer une action politique, de gloser sur son intelligence et son opportunité. Ces jugements interprètent l'histoire à la lumière du dénouement, ce qui est assez facile, et les historiens de préau ou de comptoir sont souvent à côté de la plaque. Ainsi, vous êtes peut-être fondés, pour ce qui est des États généraux de 1789, à penser, suivant en cela bien des chroniqueurs, que leur convocation fut une erreur magistrale et catastrophique... un acte qu'il ne fallait surtout pas commettre !

La France en 1788

Alors, posons-nous des questions : Louis XVI pouvait-il faire autrement ? Quelle était la situation de la France en 1788 ? Convoquer des États était-il sans précédent ? Que s'est-il passé en Provence dans ce qui n'était pas encore le département du Var ? Que s'est-il passé à Toulon ? Essayons de répondre. J'ai de grands remerciements à adresser aux divers services d'archives qui m'ont grandement aidé, en particulier aux Archives municipales de la ville de Toulon.

L'extrême violence de la Révolution française de 1789 peut nous faire penser à une éruption volcanique car, comme elle, une révolution est une explosion résultant d'une longue période d'attente silencieuse et du développement incoercible d'une énorme pression interne longtemps réprimée. Deuxième notion : les êtres humains vivent dans un état quasi perpétuel d'insatisfaction, entrecoupé, pour la plupart des gens, de brèves périodes de quiétude liées plus souvent à des plaisirs sensuels et gastronomiques qu'à des satisfactions intellectuelles. Cet état de frustration n'est nullement lié à l'importance des êtres et l'insatisfaction d'un imbécile, véritable parasite de la société, est aussi dangereuse que celle d'un énarque ou d'un ministre. Or tout être frustré revendique tôt ou tard une amélioration de sa condition. D'où mon choix du mot « revendication » dans le titre.

Dans le royaume français des Capétiens avec sa population essentiellement rurale et un habitat dispersé, l'expression des revendications était limitée, et à côté de beaux exemples de féodaux éclairés et attentifs au sort de leurs gens, il y avait en général bien trop de distance entre les pots de terre et les pots de fer. C'est pour cette raison que par la suite les revendications ont regroupé des masses croissantes d'intéressés rassemblés par le corporatisme, le syndicalisme, les problèmes de société, la politique et unissant d'une manière générale tous ceux qui estiment que leur façon de penser vaut mieux que celle des autres.

Cela étant, ce mode de revendication-contestation peut présenter des aspects assez festifs et, pour sa part, la corporation des FEMEN parvient actuellement à manifester avec des moyens simples mais avec un langage politique très élaboré qui ne peut que vous émouvoir ! Notez aussi que la couleur rouge est privilégiée par les manifestations sérieuses mais qu'il n'est pas mauvais que s'y mêlent quelques écharpes tricolores qui signifient le grand intérêt que portent les grands élus aux petites manifestations. Ces cortèges, dans la mesure où ils ne mettent pas le feu aux véhicules et ne fracassent pas trop de vitrines, bénéficient de l'indulgence de la part de la population qui, par une solidarité béate n'hésite pas à signer toutes les pétitions qu'on lui présente... quel qu'en soit l'objet.

La revendication sur la voie publique fait donc partie du dialogue social préconisé par ceux qui n'ont rien à donner d'autres que la parole. Dans l'histoire de la France, ce ne fut pas toujours le cas, et l'Ancien Régime était vraiment absolu et ignorait la concertation durant des siècles... à faire pâlir de jalousie des gouvernants d'aujourd'hui qui se battent au couteau pour des mandats de cinq ans. Ces mots pour parler du peuple lui-même. Parce que, s'agissant des rapports entre le monarque et la noblesse et même le clergé, il en était tout autrement. Pour eux d'une manière ou d'une autre, les bras de fer s'achevaient... avec de la concertation. Cela étant, quand le peuple ne parvenait pas à se faire entendre des seigneurs locaux, quand le blé manquait et que la famine régnait, alors il y avait le feu au royaume et le dialogue social se résumait à des jacqueries et à l'incendie de quelques châteaux. L'assassinat d'Henri IV par François Ravaillac et l'attentat de François Damiens contre Louis XV sont là pour rappeler que, faute de concertation, la parole revient aux armes et que les services de sécurité des monarques n'étaient pas toujours à la hauteur de leur mission.

Chacun sait que la convocation des États généraux par le roi Louis XVI a produit des effets historiques totalement imprévus par le décideur, mais est-il correct de dire que cette décision du monarque était une légèreté, un caprice, une inconséquence de sa politique ? Si la situation financière du royaume de France sous Louis XVI et le contexte économique étaient effectivement préoccupants, cet état de choses était-il dû à la seule impéritie de l'administration de Louis XVI ? La réponse est non ! La gestion des finances publiques par la plupart des prédécesseurs était tout à fait critiquable car ceux-ci avaient dépensé sans compter et accumulé sans vergogne les déficits et les dettes sans le moindre souci du lendemain ... de leurs successeurs. Et puis il y avait la guerre, les guerres, multiples, coûteuses et interminables, entre Français et contre les puissances voisines.

Il est patent que l'État sous l'Ancien Régime a toujours vécu au-dessus de ses moyens. De plus, parce que la Noblesse et le Clergé étaient exonérés de nombreux impôts, la charge des dépenses était très injustement répartie et cette inégalité devant l'impôt sera au centre des doléances des Cahiers. Dieu merci, notre bonne République libre, égale et fraternelle ne vit pas au-dessus de ses moyens, elle ! Le principe ordinaire (et toujours d'actualité) qui fait que l'on ne parvient à conquérir le pouvoir et à le conserver qu'avec des libéralités et de généreuses distributions d'argent, de titres, de biens et de décorations, conditionnait sous l'Ancien Régime la dépense de la Maison du roi, de sa famille, de ses proches et de la Cour, car les rois avaient depuis longtemps compris qu'il valait bien mieux couvrir les féodaux de bienfaits à la Cour plutôt que les combattre dans leurs provinces.

À telle enseigne qu'en 1560, à la mort d'Henri II au cours d'un tournoi, les revenus ordinaires du royaume ne dépassaient qu'à peine douze millions de livres en provenance des tailles, du domaine, des aides et des gabelles. S'y ajoutaient les revenus extraordinaires, composés des décimes, des créations d'offices et des emprunts forcés, pour un montant de trois millions, ce qui portait le budget total des recettes à quinze millions. Mais en regard de ces recettes les dettes étaient énormes et un arriéré de plus de quarante-deux millions pesait sur le trésor. Dans le domaine privé, vous le savez, quelqu'un peut toujours refuser un héritage s'il l'estime mauvais. Dans le domaine public il en est tout autrement et, de nos jours, un chef d'État qui n'est pas satisfait des finances laissées par son prédécesseur (qu'il a le plus souvent contribué de son mieux à chasser) n'a comme seul recours que de publier un livre blanc tout aussi vindicatif... que dépourvu d'effets. Pendant un ou deux ans. Ensuite cet artifice ne fonctionne plus : il lui faut changer de discours et défendre sa propre politique.

Toutes proportions gardées la situation dont avait hérité François II, à la mort d'Henri II, se retrouvait en 1789 et c'était l'infortuné Louis XVI qui gérait l'affaire. Les mêmes causes s'obstinant à produire les mêmes effets, la dette était démentielle et Louis XVI le reconnaîtra d'ailleurs dans son discours d'ouverture des États. Les caisses étaient vides, expression dramatisante à laquelle les Français blasés sont accoutumés depuis longtemps.

Or si le roi disposait d'un pouvoir absolu dans des domaines immenses, il n'avait pas la possibilité de créer d'impôts nouveaux ou de modifier à son gré les anciens. Le propriétaire du château de Versailles n'était pas, et de loin, le plus fortuné des Français et il ne pouvait comme en 1914 demander à ses sujets de donner leur or ou, comme ce fut le cas à de nombreuses occasions sous la Quatrième République procéder à une dévaluation qui restait, jusqu'à la naissance de l'euro, la manière la plus efficace de soutirer leur argent aux Français. Pour accroître ses ressources, Louis XVI n'avait qu'un recours : faire appel à des décisions des États généraux qu'il lui fallait en conséquence rassembler, séduire, et convaincre de donner leur accord.

Des précédents

Les États de 1789 ne sont pas les premiers, et de loin. Au cours des siècles il y a eu de nombreux précédents. Si la controverse existe toujours pour situer l'origine exacte des États (sous les Mérovingiens peut-être), la date officielle retenue est celle du 10 avril 1302, sous le règne de Philippe IV dit le Bel. Mais auparavant, sans même parler des assemblées des Gaules, avant Philippe le Bel il y eut Charlemagne, Louis IX, Charles V (le Sage), Charles VI (le Bien aimé), Charles VII (le Victorieux), Charles VIII (l'Affable) et Louis XII (le Père du peuple) en 1506. À lui seul Charles VII a convoqué sept fois les États.

Or, quand Philippe le Bel réunit ses États généraux, il ne cherchait pas d'argent, mais il avait besoin d'une aide purement politique, car le pape Boniface VIII dans sa bulle *Unam sanctam* voulait mettre les souverains d'Europe à genoux, sous sa dépendance, en établissant la prééminence du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel. Philippe le Bel réunit les États dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, leur tint un discours adéquat contre le « césarisme papal » et obtint leur soutien unanime. De 1302 à 1614, les États généraux ne seront réunis que 34 fois mais pendant ces trois siècles, les États ne cessèrent de réclamer au premier chef le droit de faire voter l'impôt par les gouvernés, multiplièrent avec constance leurs sollicitations concernant les charges seigneuriales, l'exercice de la justice et protestèrent tout aussi régulièrement contre les abus de la noblesse et du clergé. À ces doléances, pourtant exprimées avec les marques d'un immense respect et d'une parfaite humilité, les rois et les princes, s'appuyant sur les ordres de la Noblesse et du Clergé, opposèrent d'une manière constante des fins de non-recevoir sur les sujets essentiels, agrémentées tout au plus de quelques réformes de façade ou de détail ou des déclarations apaisantes.

Tours, 1484 : après la mort de Louis XI, Charles VIII lui succède ; il a 13 ans et a besoin de soutien. Les États sont convoqués. Imperturbables, le Clergé réclame le rétablissement de la Pragmatique sanction et la Noblesse celui de certains de ses privilèges. Seul le tiers état, insistant sur la misère extrême du royaume, demande des économies et le rétablissement de la justice mise à mal par Louis XI.

Les États de 1614 sous Louis XIII seront les derniers jusqu'en 1789 et le dernier Cahier général de doléances qui fut produit demandait la réunion des États tous les deux ans, de nombreuses et indispensables réformes... sans succès. Robert Miron, prévôt des marchands de Paris et orateur du Tiers, exprima ces doléances à genoux selon la coutume dont s'étaient affranchis les deux autres ordres !

Les assemblées de 1787 et 1788

En 1786, de l'aveu des ministres « la mesure des impôts est comble ». Le roi convoqua alors deux assemblées de notables successives. Seule la première, en février 1787, est importante. Elle comptait 147 personnes, nobles de haut rang, membres du haut clergé, maréchaux, députés des pays d'État. Tous ces notables, propriétaires, feignirent de découvrir le gouffre du déficit, s'en offusquèrent et se révélèrent majoritairement hostiles aux réformes proposées. Le roi est contraint de solliciter le Parlement. Il le fait le 6 août 1787 au cours d'un premier lit de justice, formule qui déplait profondément à ces parlementaires qui, du fait de la présence du souverain, perdent *ipso facto* la qualité de juges et deviennent simples conseillers. Selon le principe « Quand le prince arrive, les magistrats se taisent », le Parlement, conformément à son attitude quasi constante d'hostilité à la Cour, rejeta le plan du ministre Calonne et le premier président supplia le roi de convoquer les États. La fuite en avant se précisait, mais une demande d'approbation d'un emprunt se heurta à nouveau au Parlement. Celui-ci s'étant déclaré incompétent le 4 mai, le roi se résolut à convoquer un nouveau lit de justice le 8, mais certains ministres ayant tenté sans succès d'enlever deux conseillers par trop opposants, le Parlement se crispa dans une résistance farouche. La polémique entre le roi et les magistrats atteignit alors un niveau rarement connu. Que croyez-vous qu'il advint ? Louis XVI lâcha son ministre et renvoya l'assemblée.

La deuxième assemblée des notables, en novembre 1788, ne traitera que des formalités des États généraux et de la place du tiers état. *Alea jacta est*, « Le sort en est jeté » ! Le roi n'a plus qu'une seule solution : convoquer les États, comme l'ont fait ses prédécesseurs mais dans un contexte très différent et très défavorable. Louis XVI le sait et le dit : « Une inquiétude générale, un désir immodéré d'innovations se sont emparés des esprits et finiraient par égarer totalement les opinions, si on ne se hâtait de les fixer par une réunion d'avis sages et modérés ».



C'est une énorme machine qui se met en route et qui mettra en jeu un nombre considérable de responsables de l'administration royale dont on peut penser que la plupart (les nobles en particulier) ne pouvaient qu'être réticents sinon hostiles à cette consultation populaire qui s'engageait. La principale difficulté vint de l'extrême parcellisation du territoire qui réclama du roi une multitude de décisions intéressant des baillages, des sénéchaussées, des États, les Marches Franches et des duchés qui témoignent de la complexité des opérations sur ce territoire émietté. Entre le 5 juillet 1788 et le 4 août 1789, intervinrent 195 actes d'autorité dont des décisions majeures : l'adresse du roi aux États provinciaux pour leur retirer le pouvoir de désigner les députés aux États généraux et la fixation des États au 1^{er} mai 1789.

Le 27 décembre 1788 Louis XVI décida que les députés du tiers état seraient aussi nombreux que ceux de la noblesse et du clergé réunis alors que jusqu'ici les trois ordres étaient également représentés. C'était une mesure de justice très importante sur le plan politique, mais qui ne corrige pas l'énorme différence dans les représentations des trois ordres car pour une population totale de 29 millions d'habitants, le clergé avec 130 000 personnes représente 0,8 %, la noblesse 350 000 soit 1,2 % et le tiers état qui représente plus de 28 millions d'habitants soit 98 %. Ce déséquilibre de représentativité (absolument inconcevable aujourd'hui) joint aux multiples sujets de mécontentement dans le royaume créait une situation explosive.



Sont concernés par les opérations de la convocation les ministres, quatre nobles commissaires dits « de la convocation » et dans les provinces les gouverneurs généraux militaires, les prévôts généraux de la maréchaussée, les commandants en chef et en second, les intendants, les commissaires généraux et le Haut clergé. Pour la Cour et les privilégiés, il allait de soi que le scénario se devait de rester plutôt symbolique et de ne pas déboucher sur des réformes trop audacieuses, par trop conséquentes. Pour le tiers état, au contraire, les doléances qui apparaissaient, représentaient un projet politique et ses futurs députés seront les acteurs en charge de le réaliser.

Qui allait exprimer les doléances ? Mais, les trois ordres, fondements depuis des siècles de la société de l'Ancien Régime, et nous verrons plus loin en quoi leurs comportements furent bien différents face aux événements. Le fait majeur sera l'émergence d'un tiers état jusqu'ici exclu de la politique nationale. Or, des janvier 1789, la parution du célèbre libelle de l'abbé Emmanuel Joseph Sieyès donna le ton. Son « Qu'est-ce que le tiers état » plaça cet ordre en formation combative et revendicative : il pèsera très lourd.



Le réveil du tiers état était bien réel et ne faisait nullement l'affaire des deux autres ordres qui devraient s'employer pour préserver leurs positions, et le peuple croyait pouvoir d'ores et déjà se réjouir. Nous l'avons dit, l'organisation territoriale de la France se prêtait très mal à une consultation d'une telle ampleur. Fragmenté en une multitude de circonscriptions telles que baillages (au nord) sénéchaussées (au sud), vigueries et autres pays d'état, le royaume était un véritable puzzle. On comptait quelques 550 baillages et sénéchaussées. Baillis et sénéchaux étaient des officiers locaux de l'administration pour le roi, ou le prince qui les nommait. Le bailli Pierre-André de Suffren échappa à la Révolution car il mourut en 1788, six mois avant les États ! Depuis plusieurs siècles, les sénéchaux étaient des serviteurs essentiels pour le

pouvoir des souverains. En 1789, même s'ils sont brocardés au théâtre, ces hommes restent précieux pour l'administration du royaume et seront grandement mis à contribution durant la consultation car ils connaissent admirablement tous les dédales des territoires placés sous leur juridiction.

Au moment de la Révolution, le territoire de l'actuel département du Var comptait 144 communautés contre 153 communes en 2015. La sénéchaussée de Toulon est divisée en trois sénéchaussées : Toulon, Brignolles et Hyères, celle de Draguignan : Draguignan, Grasse et Castellane, puisque ce qui deviendra le Var allait jusqu'à la frontière avec le duché de Savoie.

La convocation des États généraux dans le Var

Le règlement de la convocation des États généraux du 24 janvier 1789 donna le vrai départ des opérations en deux temps, la rédaction des cahiers de doléances et l'élection par les trois ordres de leurs députés aux États. Le règlement laissait les « deux premiers ordres » libres de leurs réunions et de leurs travaux. Ils n'étaient censés les produire qu'au cours de l'assemblée de sénéchaussées qui clôturerait la consultation. Il en était tout autrement du tiers état, parce qu'il concernait la quasi-totalité de la population, un très grand nombre de professions et de groupes sociaux, qui constitueraient de nos jours l'essentiel des classes dites moyennes. Il était tenu à une procédure beaucoup plus contraignante pour laquelle il parvint, malgré l'extrême difficulté de l'exercice, à assurer partout, dans les assemblées, une représentation pointilleuse à ses mandants. Pour collecter et assembler les doléances de ceux qu'on appellera bientôt « citoyens », le tiers état animera des assemblées primaires différentes suivant qu'elles intéresseront les villages ou une ville, comme Toulon, qui, par dérogation, avait le droit d'établir son propre cahier des doléances.

Partout, à Toulon comme à Fayence ou à La Môle, le 14 mars, le sénéchal d'épée a sommé les maires consuls et les curés de faire annoncer ces réunions à la messe au cours des prônes, par des annonces de trompe ou les « cris publics » des valets de ville, par voie d'affiches à la porte des églises. Huit jours plus tard, le jour des réunions, les cloches des églises sonneront les rassemblements. Le 16 mars, le tiers état de Toulon réunit, par le truchement de leurs syndics, les soixante-seize corporations de la ville réparties en trois sections : les métiers, les arts libéraux et les bourgeois et négociants qualifiés de la « classe utile ». Chaque corporation tiendra son assemblée primaire dans une salle capable de réunir ses mandants et ces lieux seront les plus divers : les patrons de pêche à la prud'homie, les chapeliers, les savetiers et les maçons dans la vénérable

salle du chapitre de la cathédrale, les chirurgiens à l'hôpital de la Marine, les avocats au palais du roi, les charbons dans la salle des pères dominicains. Cent cordiers élisent leurs représentants, comme les marins qui seront 1 200 à élire trois maîtres d'équipage. On ne sait pas où se réunirent les portefaix de blé et d'huile, les maréchaux ferrants, les tanneurs, les apothicaires ou les regrattiers. Mais ce sont bien 2925 électeurs qui enverront 53 délégués à l'assemblée communale qui suivra.

Le 16 mars, le maire de Toulon, Eynaud, convoque à la mairie pour le jour même les ménagers, paysans, propriétaires et fermiers qui habitent la ville sans faire partie d'une corporation pour désigner deux délégués pour cent personnes. Les habitants n'appartenant à aucune corporation ou communauté sont convoqués le 17 mars dans l'église des Minimes. Bien d'autres feront connaître leur volonté de participer à la consultation : tous n'y seront pas admis comme les canonniers et une mystérieuse confrérie de Saint-Elme !

Le nombre des comptes rendus de ces réunions des corporations est impressionnant mais leur contenu déçoit quelque peu ; le plus souvent il ne s'agit que de jargonades filandreuses dans lesquelles s'entremêlent l'approbation des décisions royales, les commentaires sur les détails de l'organisation, mais aussi le désir affiché de participer et des louanges à l'intention du monarque. Dans ce domaine, certains excellent : les maîtres-tourneurs et charbons se réjouissent de voir « la régénération de la bienfaisance française » ; les notaires sont intarissables : « Nous n'avons qu'un pas à faire pour arriver au moment où le soleil de la félicité doit luire sur nos têtes » mais ils se taisent sur les réformes à faire. Une prudence mal récompensée : la loi Macron de 2015 les reformera sans leur avis.

Rien d'étonnant à la relative platitude de certains comptes rendus quand on sait que chaque corporation avait reçu, à Toulon, un « modèle » de délibération qui laissait peu de place à l'imagination. Pendant ce temps les ecclésiastiques bénéficiaires, les nobles possédant fiefs et ceux à la noblesse acquise et transmissible seront convoqués par le sénéchal à une assemblée générale.

Il va falloir un travail considérable pour examiner ces cahiers, trier les griefs et les demandes, classer les revendications, ordonnancer tout ceci afin de constituer *in fine* un Cahier général du tiers état qui soit exploitable par les députés. Ce sera l'affaire d'une assemblée communale qui peut maintenant se tenir avec les délégués désignés. La première assemblée communale de Toulon se tint à l'hôtel de ville le 18 mars sous la présidence du maire Eynaud. Cette séance consista essentiellement à établir les contacts entre les « députés » et à désigner parmi eux huit commissaires chargés de « fondre et réduire » la masse des cahiers. Pour cela ils disposent de quatre jours.

Le 23 mars, l'assemblée fut à nouveau convoquée mais elle connut bien des déboires. En arrivant les 67 députés ont la mauvaise surprise de trouver la salle occupée par deux consuls et 12 officiers municipaux de la ville qui, sans en avoir le droit, entendaient bien participer aux débats. De protestations véhémentes en contestations la matinée entière passera à régler ce problème jusqu'à l'expulsion des importuns.

L'heure n'était plus au débat mais au dîner (repas de midi), et la séance sera « formée à nouveau à trois heures de relevée », mais, au moment de délibérer, « une émeute populaire » déclenchée sous les fenêtres de l'hôtel de ville, rue Bourbon et place du Port, força la porte de la salle et interrompit la séance. La foule déchaînée ne se contenta pas de hurler, elle prit à partie deux notables, l'avocat Baudin et M. de Villeblanche, qui ne durent leur salut qu'à une fuite éperdue. Suivirent deux journées d'émeutes au cours desquelles Toulon, entre autres choses, vécut le pillage et l'incendie des maisons des deux hommes. L'étrange inertie des forces de l'ordre s'explique sans doute par une lettre de Necker du 6 février qui, craignant que trop d'incidents ne compromettent le succès de la concertation, réclamait « qu'il n'y ait aucune effusion de sang ».

Le 28 mars, à une heure de l'après-midi, l'assemblée reprit ses travaux dans le réfectoire des Augustins réformés du couvent Saint-Pierre, en présence de nombreuses personnalités officielles. « Les députés à la rédaction reprirent leur lecture à haute et intelligible voix et à la satisfaction de tous les membres ». Le mémoire fut immédiatement coté et signé, puis remis dans la foulée aux quarante délégués élus pour porter ce cahier du tiers état à l'assemblée de sénéchaussée prévue le 31 mars. Les commissaires rencontrèrent une difficulté avec les réclamations pressantes que formulaient les Toulonnais contre le règlement municipal qui leur avait été imposé en 1776. Ne se sentant pas le droit de rejeter une telle supplique au roi, le tiers état de la ville la fera figurer en annexe du cahier. Le 31 mars l'assemblée générale de la sénéchaussée de Toulon rassembla pour la première fois les représentants de trois ordres sous la présidence du sénéchal d'épée, Claude Laurent de Burguer de Missiessy. Le tiers état comptait 108 députés.

L'évêque de Toulon (en tant que président du clergé) et le sénéchal d'épée (en tant que président de la noblesse) déclarèrent à l'assemblée du tiers que leurs ordres acceptaient que le premier objet qu'ils soumettraient à la délibération des deux premiers ordres soit une contribution commune aux charges de l'État et de la ville. Le tiers apprécia hautement.

Vérifications des mandats, serment de procéder fidèlement : le cahier général du tiers fut adopté solennellement et ses quatre députés élus. Trois furent élus... normalement, mais le quatrième sera nommé sous la pression du peuple assemblé à l'extérieur et qui réclamait cette désignation. Il est probable que les graves incidents précédents et l'imposition d'un député par la rue, étaient le fait des officiers municipaux de Toulon qui avaient été refoulés. À l'issue, le sénéchal d'épée emmènera les représentants des deux premiers ordres élire leur propres députés dans une assemblée distincte.

Dans le même temps que s'est-il passé dans la sénéchaussée de Draguignan où le tiers se trouve devant une situation tout à fait différente ? Il ne s'agit plus d'une grande ville mais de nombreux villages dispersés dans le terroir où il faut organiser des assemblées primaires qui prendront une toute autre allure. Les formalités d'information publiques et de rassemblement sont les mêmes qu'à Toulon, mais les invités ne sont que des hommes de plus de 25 ans et inscrits sur les rôles d'imposition. Ces « chefs de famille », ces « chefs de maison » se rassemblent le plus souvent dans des chapelles de pénitents blancs ou gris, dans l'église paroissiale, les salles des mairies étant trop petites, et les assemblées sont en général présidées par le maire consul. Les cahiers de quelques cinquante assemblées primaires des communautés de campagne de cette sénéchaussée de Draguignan sont disponibles en ligne aux archives départementales du Var.

Nous verrons plus tard que les doléances exposées diffèrent quelque peu de celles des citadins. Sachez que ces cinquante communes ont secrété 413 pages de doléances (soit une moyenne de 8,3 pages). Flayosc tient le ruban bleu avec 21 pages tandis que Vérignon n'en a réalisé que 2. Partout l'affluence, des foules compactes, des centaines de signatures sur les cahiers (sauf « ceux qui n'ont su... ») 174 à Salernes, 74 au Revest, 109 à Fayence contre une seule à Grimaud.

Cela étant, une fois ses assemblées primaires tenues, le tiers ira directement rejoindre les deux premiers ordres à Draguignan le 31 mars pour l'assemblée de sénéchaussée. Faute de temps je ne pourrai pas détailler les résultats de Draguignan comme je le fais pour ceux de Toulon. Sachez qu'à côté des grands pourvoyeurs de cahiers que furent les villes et les villages, il y eut de multiples autres apports car les doléances pouvaient venir de n'importe où et de n'importe qui : des communes autorisées à tenir des assemblées particulières, du Clergé de Paris, de communautés religieuses, de congrégations, de professions et même des habitants des colonies telle cette plainte des Sénégalais. Multiples éclairages que les rédacteurs des cahiers généraux reprenaient en montrant beaucoup de scrupules dans leur mission.



Les cahiers de doléances



Dans tout mémoire, dans tout rapport, il y a à considérer la forme et le fond. Pour ce qui est de la forme, ces adresses étant par définition destinées au roi lui-même, initiateur de la consultation, les premières phrases des « cayers » devraient lui être destinées. Mais là, on observe bien des différences assez révélatrices entre les communautés. Certes Tourettes, comme Le Cannet « déposent respectueusement leurs doléances aux pieds de Sa Majesté », mais en Provence « varoise » la plupart des communautés montrent moins de prévenances et abordent d'entrée de jeu l'énumération de leurs griefs sans se perdre dans d'autres considérations. C'est le cas à Mons, aux Arcs, à Trigance et dans la plupart des cas. À la Roque Desclapon (sic) la doléance est directe sans une ligne de politesse. Mais il n'est pas interdit de faire appel aux sentiments du souverain et au Revest l'assemblée « de tous les chefs de famille » s'apitoie sur le sort du village : « Placés sur un sol aride, comprimés par les liens de la féodalité, égarés dans le dédale des lois, épuisés par la multiplicité des tribunaux d'appel... », tandis que les Saint-Maximois font montre d'un bel optimisme : « Nous sortons du fond de la mer comme Jonas du sein de la baleine, sauvés du naufrage par la bienfaisance du meilleur des Roys, nous accourons à la voix qui nous appelle... » Les mots de critiques et de revendications n'existant pas dans l'Ancien Régime, le mot de « doléance » proposé fut rapidement dépassé par les demandes, plaintes, remontrances, qui connotaient fortement la plupart des cahiers.

Pour ce qui est du contenu des cahiers nous ferons appel au remarquable ouvrage que Frédéric Mireur, l'inoubliable conservateur des archives du Var, a consacré en 1889 aux cahiers de Draguignan. Frédéric Mireur porte un jugement très positif sur les débats et leurs résultats, l'expression originale d'une pensée populaire directe (je le cite) et décrit la vive animation que connaissent les assemblées, l'exaltation communicative des orateurs, et même des « transports d'allégresse ».

Dans leurs critiques, les communes traitèrent 77 fois de la noblesse, 47 de la vénalité des charges, 44 des droits féodaux, des abus des seigneurs, demandant l'abolition des taxes, des droits et des lettres de cachet. Louis XVI a été évoqué 43 fois, mais surtout les cahiers parlent 116 fois du clergé tant pour en critiquer le Haut que pour soutenir le Bas et en particulier l'insuffisance de la « portion congrue ». Si les États généraux sont évoqués à 100 reprises, les électeurs soutiendront 91 fois le tiers état, 45 fois les communes, et parleront justice à 108 reprises ce qui témoigne de l'importance des récriminations adressées à cette institution. Et le sel? Quarante-trois communes réclamèrent l'abolition de la gabelle et toutes se plaignirent du prix du sel

et de la baisse de sa qualité. Dans des études nationales, on relèvera que la popularité du roi est conjuguée à tous les temps, y compris le passé et que, dans six provinces, seuls 42 % des 661 cahiers étudiés rendent hommage au souverain.

Mais qui tenait les plumes de ces fougueuses assemblées ? Il est évident que la basoche a littéralement monopolisé le débat, au détriment des autres notables. Enfin, si l'on s'étonne du bon niveau des doléances, il ne faut pas oublier que dès l'annonce de la convocation des États, une multitude de publications, de journaux sur le sujet s'efforça de « guider les esprits » au point que le Parlement fut contraint d'en condamner certains et de les retirer de la circulation.

Pour Toulon nous possédons deux documents exceptionnels : d'une part le cahier du tiers état de la ville, fruit de travail de toutes les corporations (Archives municipales de Toulon) et celui de la sénéchaussée de Toulon (bibliothèque du Sénat). Dans la confrontation entre les deux manuscrits, on constate que le cahier de la sénéchaussée est un véritable « copier-coller » de celui de la ville de Toulon. J'ai même l'impression que l'on a affaire au même rédacteur tant la présentation des articles et l'écriture sont semblables. Nous savons donc que le cahier général a traité quinze fois de la constitution pour en réclamer une, vingt-trois fois de la législation pour la modifier et vingt-deux fois de l'administration pour la réformer. Sur les 107 articles du cahier, quarante-huit autres concernaient le clergé, le commerce et, parce que nous sommes à Toulon, la Marine et la Guerre.

Des contributions de toutes les autres communautés nous ne savons que ce que nous disent les brèves observations particulières que les rédacteurs ont placées en annexe à la fin du cahier général et qui ne concernent que dix communes : Toulon, La Seyne, La Valette, Bandol, Le Beausset... À l'évidence les Toulonnais ont non seulement inspiré l'essentiel du mémoire de la sénéchaussée mais ils n'ont laissé, avec condescendance, aux communes limitrophes que la portion congrue.

Les élections des députés

La grande affaire des cahiers de doléances étant réglée, les délégations furent à même d'élire leurs députés aux États généraux. Ce fut fait sans autres tergiversations : huit par sénéchaussée dont quatre pour le tiers état, deux pour la noblesse et deux pour le clergé. Des seize « Varois », reprenez Jean Joseph Mougins de Roquefort élu au titre du Tiers à Grasse et qui sera plus tard député constituant – vous le connaissez bien : je vous ai conté les aventures dramatiques qu'il partagera en 1793 avec Victor et François Trucy de Barjols. Retenez aussi l'élection, au titre du clergé de Toulon, de Rigouard, curé de Solliès-Farlède, que les archives du Var nomment « le curé franc-maçon ». Rigouard sera effectivement élu le 21 avril 1790 à la loge La Réunion (GO) et évêque en 1791 dans la cathédrale de La Seds quand il quitta la Constituante au moment où celle-ci laissait la place à la Législative.

Cela nous rappelle le rôle éminent tenu par les obédiences maçonniques dans la Révolution française. Les titres même de ces loges traduisent bien le climat révolutionnaire et idéaliste de l'époque : « Triomphe de la Concorde » et « Nouvelle Harmonie à Toulon », « Les Amis devenus » à Fréjus, « Les Amis de la vertu à Saint-Tropez », « L'Union des cœurs vertueux » à Barjols. Le Var connaissait en ce temps un engouement remarquable pour les Lumières de la Maçonnerie, engouement qui persiste de nos jours.

Suivons encore quelques instants nos élus au moment où ils se rendent à Versailles où les attendent le roi de France et de grandes aventures. La lettre de convocation du roi du 24 janvier 1789 était fort encourageante : « Il a besoin du concours de ses fidèles sujets – Il convoque l'assemblée des états pour le conseiller mais aussi pour faire connaître les souhaits et doléances de manière qu'il soit apporté un remède efficace aux maux de l'État, réformer les abus, pour assurer la félicité publique et sa propre tranquillité dont « nous sommes privés depuis si longtemps (dit-il) ». Mais avant l'ouverture des États s'écoula encore une semaine lourde de conflits et de vexations pour certains, à commencer par ce fait : le 27 avril, les huit-cent députés déjà rassemblés apprirent au dernier moment que l'ouverture était différée et que le roi était parti à la chasse !

Première vexation, le costume imposé au tiers : les députés du clergé, suivant leur rang, devaient revêtir les vêtements les plus solennels, ceux de la noblesse tous les attributs de leur position dominante, drapeau d'or et chapeau à plumes et ceux du tiers état un costume le plus strict possible, noir et sans aucun ornement. Autre vexation, le 2 mai, le roi reçoit les députés et subit, « assis et muet », le défilé de 1200 personnes. J'ai vu, un jour, à Ryad, Jacques Chirac, en visite d'État, recevoir et serrer la main de deux bonnes centaines de

Saoudiens de haut rang. Il y mettait davantage de cordialité. Mais ici, quelle discrimination ! Les députés des deux premiers ordres avaient droit à la chambre de parade, ouverte à deux battants, tandis que les députés du Tiers n'eurent droit qu'au cabinet, avec un seul battant ouvert où ils ne purent qu'entrevoir le souverain et ne furent jamais vraiment présentés.

Le sabre et le goupillon étant indissociablement liés, le roi avait fait connaître, en avril, à l'archevêque de Paris qu'il désirait pour le jour de l'ouverture des États une messe précédée d'une procession solennelle. Le 4 mai à 7 heures, la procession du Saint-Sacrement partit de l'église Notre-Dame de Versailles où s'étaient rassemblés les trois ordres. Dans l'ordre, les récollets, les gardes du roi, le Tiers, la Noblesse, le Clergé, le dais du Saint-Sacrement puis le roi, la reine et les princes : quelques deux mille personnes. L'imposant cortège emprunta la rue Dauphine qui était largement pavoisée à l'aide de tapisseries du garde-meubles et gagna l'église Saint-Louis où se déroula la messe au cours de laquelle, en dépit de la présence du roi, l'évêque de Nancy dénonça les abus de la cour.

L'ouverture des États généraux

La séance d'ouverture des États a été largement illustrée. Elle se déroula dans la salle de l'Hôtel des Menus Plaisirs du roi qui abritait les magasins d'accessoires des jeux et spectacles de la Cour. C'est dans la cour haute de l'hôtel que fut montée une architecture éphémère pour accueillir l'assemblée des notables, puis celle des États généraux. Après la révolution, l'hôtel devient un magasin de vivres pour l'armée et l'on démolit la salle. Le roi, entouré de tous les princes prononça un discours d'une remarquable brièveté dont je ne vous livre qu'un extrait: « La dette de l'État, déjà immense à mon avènement au trône, s'est encore accrue sous mon règne : une guerre dispendieuse, mais honorable, en a été la cause ; l'augmentation des impôts en a été la suite nécessaire, et a rendu sensibles leur inégale répartition ».

Sur le plan pratique, la salle ne devait recevoir que la séance d'ouverture et les séances plénières, les réunions des ordres se tenant dans des salles annexes selon la coutume des États. On sait que très rapidement le Tiers l'investit et que progressivement les deux autres ordres finirent par le rejoindre. L'Assemblée nationale pouvait naître.

Bien sûr à tout événement il faut une médaille... mais celle-ci affiche de bien beaux sentiments. Sur une face on nous parle de la régénération de la France et sur l'envers on nous assure que Louis XVI ne cherche que le « bonheur de son peuple ». Tout va à l'évidence pour le mieux et, pleins d'optimisme, le 7 avril, on en avait déjà gravé une autre, en or s'il vous plaît, qui unit Louis XVI et l'ouverture des États généraux. Les députés du Tiers rencontrèrent beaucoup de difficultés pour vivre à Versailles. Pour les plus modestes d'entre eux, le petit pécule que leur avaient remis leurs mandants fut vite épuisé et le 1^{er} septembre l'assemblée votera discrètement une indemnité législative de 18 livres par jour. La première du genre. Mais ces difficultés d'intendance furent rapidement dominées par l'importance et la vivacité des débats.

Ces députés de la France entière sont réunis pour la première fois de leur vie autour d'un sujet d'envergure nationale qui les change de leurs minuscules États provinciaux et de leurs discussions de champs de foire. Le tiers état, compact et résolu, arrivait avec un programme d'action discuté d'avance et homogène. Au contraire, la majeure partie des deux autres ordres, faute d'une préparation comparable se divisera vite. Dans l'instant le climat est à la satisfaction, parfois à l'enthousiasme. Louis XVI et sa coterie accumulant les maladresses, les rapports se tendent avec les députés. Le 20 juin 1789 dans la salle du Jeu de paume dans laquelle ils ont été refoulés, ceux-ci prêtent le serment de ne pas se séparer sans avoir obtenu une constitution. Le 23 juin, Mirabeau aura l'occasion de prononcer cette phrase héroïque pleine de panache: « Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortiront que par la force des baïonnettes ».

Et dans la nuit du 4 août dans une ambiance indescriptible, les représentants des trois ordres décidèrent l'abolition des privilèges, de tous les privilèges. Le décret du 4 août précise bien que : « L'Assemblée nationale décrète qu'en mémoire des grandes et importantes délibérations qui viennent d'être prises pour le bonheur de la France, une médaille sera frappée, et qu'il sera chanté en actions de grâces un *Te deum* dans toutes les paroisses et églises du royaume ». Tous les députés reçurent cette médaille de la nuit du 4 août mais ni Maximilien de Robespierre ni Talleyrand, député du clergé d'Autun, ne sont venus chercher la leur...

Ainsi se termine l'évocation que je désirais vous faire de cette époque courte mais passionnante de notre histoire qui porta en elle cette Révolution française. Le tiers état, le lendemain même de sa réunion à

Versailles, se décréta « Communes » pour affirmer qu'il estimait représenter la Nation. Le 17 juin 1789 les Communes se déclarèrent « Assemblée Nationale » et le 9 juillet « Assemblée Nationale Constituante ». Le tiers état sort grand vainqueur ; il est couvert d'éloges. Chacune de ces étapes extrêmement rapprochées, marquait une affirmation croissante du processus révolutionnaire et celui-ci, en dépit d'énormes obstacles intérieurs et extérieurs ira à son terme. L'Ancien Régime laissait la place à notre Première République une et indivisible. Le peuple allait rapidement occuper la rue et exprimer sa volonté de revanche.

Réponse de Tony MARMOTTANS au discours de François TRUCY

Lorsque le 23 juin 1789 le marquis de Dreux-Brezé, grand maître des cérémonies, vint informer le roi que l'assemblée des États se disant nationaux refusait de se séparer pour délibérer comme il l'avait ordonné, Louis XVI eut cette parole désabusée : « S'ils veulent rester, ma foi qu'ils restent ! » Alors ils sont restés... Et leurs successeurs sont toujours là, représentants élus de la nation, députés ou sénateurs. Depuis ils débattent, ils délibèrent, ils légifèrent pour le bien public, l'ordre et le droit. Et parmi ces lointains héritiers, nous sommes honorés d'accueillir ce soir et de recevoir comme membre titulaire de notre académie le docteur François Trucy, sénateur du Var pendant près de trente ans.

Sénateur ! Un titre à la fois rassurant, impérial (même si nous sommes en république), intimidant pour le simple citoyen. On parle familièrement depuis monsieur de La Fontaine d'un « train de sénateur », bien que de nos jours ils empruntent volontiers le T.G.V. On les imagine travaillant lentement mais sûrement, avec sagesse et pondération. Ce qui n'exclut pas, vous l'avez constaté, une certaine alacrité qui prouve à l'évidence qu'on peut rester jeune en devenant sénateur... ou académicien, cela va sans dire !

Vous avez choisi pour thème de votre discours de réception les débuts de la Révolution française, ce drame national où, comme dans une tragédie antique, le destin s'acharne impitoyablement sur les acteurs. Et pourtant, la pièce commençait plutôt bien, même si vous nous avez laissé entrevoir l'ambiguïté de moments souvent qualifiés d'idylliques : la convocation des États généraux, étreintes du premier ministre d'alors, l'élection de nos premiers députés et la rédaction de cahiers où tous les groupes sociaux ou corporatifs étaient invités à exprimer leurs doléances. Quelle aubaine pour le tiers état !

Le doublement de leurs représentants consenti par le roi et la perspective d'un vote par tête et non par ordre dans les assemblées, cette pierre d'achoppement qui fera échouer tout compromis, rassuraient pour le moment les esprits éclairés. Pour eux, de justes réformes pouvaient encore résoudre la crise financière et doter le royaume d'une constitution. Cette espérance fut-elle gâchée par l'aveuglement du roi et de son entourage, le diadème sur les yeux disait Rivarol, ou bien le mal était si profond qu'une révolution était inévitable ?

Le peuple laborieux des villes et des campagnes, non imposable et de ce fait exclu de la consultation, manifestait à grands cris pour exiger l'abolition de la gabelle et la baisse immédiate du prix du pain majoré par le piquet. De graves émeutes accompagnées de pillages agitèrent le royaume, notamment à Toulon comme vous l'avez rappelé. Signalons aux amateurs de souvenirs historiques qu'il est encore possible, grâce aux écrits du temps, de prendre connaissance des lieux où s'exerça la vindicte populaire à l'encontre des biens de magistrats municipaux qui payèrent les pots cassés de cette première émeute toulonnaise. D'autres à venir seront sanglantes.

Ces violences populaires étaient unanimement condamnées par ceux qui se rendaient à Versailles pour revendiquer pacifiquement l'abrogation des droits féodaux et l'égalité devant l'impôt. Contestation, revendication – le titre de votre discours – changements, mesures, réformes, tous ces mots se sont bousculés dans mon esprit dès que je pris connaissance de votre texte, comme ils s'étaient emparés du vôtre en le rédigeant. Peut-être parce qu'ils n'ont jamais quitté le devant de la scène politique et sont toujours d'actualité. La revendication est largement répandue dans notre société. Dénier de justice, atteinte au bon droit ou à la liberté, frustration, mécontentement, en sont les principales causes. Chacun la pratique selon son tempérament : obstination, violence, résignation, vengeance, dérision. J'ai relevé cette pensée de Louis Madelin à propos des

cahiers de doléances dans son *Histoire de la Révolution* publiée en 1911. « Tout homme est mécontent sous quelque régime qu'il vive. Si à un moment donné, un gouvernement, si excellent soit-il, appelle des millions d'hommes à se plaindre, ils se plaindront, et très fort. Si nous provoquons pareilles doléances, il n'est pas sûr que le régime moderne apparaisse très rose. » C'était en 1911, il ignorait que la vie en rose n'est qu'une belle chanson... Depuis la revendication continue son petit bonhomme de chemin, en sourdine ou à grand fracas !

Mais revenons plutôt à l'objet de votre étude, les Cahiers de doléances des communautés de notre futur département du Var. Ils représentent une base importante de données. Vous avez eu le mérite, la patience et la chance de pouvoir consulter celui de la ville de Toulon, celui méconnu de la Sénéchaussée de Toulon et celui de la Sénéchaussée de Draguignan. L'intérêt que vous leur avez porté s'explique à l'évidence par le plaisir de la recherche historique, mais aussi, je suppose, par votre attachement à la terre varoise de vos ancêtres. Deux mots obligatoires de ma part sur votre parcours jusqu'à nous vont le confirmer.

Vous êtes issu d'une très ancienne famille barjolaise ayant compté des notaires royaux, des procureurs du roi, des magistrats consulaires. Certains d'entre eux ont connu durant la période la plus sombre de notre révolution, la Terreur de 1793, des heures dramatiques incroyables auxquelles vous avez consacré récemment deux ouvrages permettant d'apprécier vos talents de narrateur et d'historien. À partir du milieu du dix-neuvième siècle, vos ascendants directs sont venus se fixer dans notre ville et y exercer la profession d'avoués.

Vous êtes né à Toulon au début des années trente, un bon crû semble-t-il, et après les maristes et le lycée, vous entreprenez des études médicales à Lyon, puis à Marseille où vous vous spécialisez en biologie. C'est là que vous faites connaissance de votre future épouse, biologiste elle aussi, appartenant à une éminente famille médicale marseillaise. Vos deux prénoms identiques seront un heureux présage. Venu le temps d'exercer, vous ouvrez à Toulon un laboratoire d'analyse vite apprécié des malades et des médecins toulonnais. Toujours enclin à aider activement vos confrères, vous œuvrez pour la défense de leurs droits professionnels. Aimant le contact humain et le dialogue, vous participez à la vie associative de notre ville, toujours prêt à rendre service à vos concitoyens. Votre engagement dans la vie de la cité vous amène en 1971 à briguer une carrière politique, les gènes transmissibles de vos ancêtres consuls ou magistrats n'y étant peut-être pas étrangers.... Cette carrière sera brillante : conseiller municipal, délégué aux espaces verts, conseiller général, premier adjoint, vous succédez à Maurice Arreckx comme maire de Toulon de 1985 à 1995. Dans l'intervalle, vous êtes élu sénateur du Var en 1988. Vous y accomplirez trois mandats successifs, un des plus assidus de l'hémicycle, et participerez à plusieurs importantes commissions, en particulier celle de la Défense.

Médecin, maire, sénateur, il manquait une distinction à votre palmarès, nous rejoindre à l'académie du Var. Élu membre associé en 2008, vous êtes devenu membre titulaire en 2014. Vous avez toujours manifesté le plus grand attachement à notre compagnie par votre présence régulière, vos interventions, votre aide et vos conseils. Pussions-nous continuer longtemps encore ces échanges fructueux. Cher collègue, cher ami de longue date, cher François, passé le ton protocolaire de mes propos, j'aimerais t'exprimer non seulement mes sentiments personnels de fidèle et sincère amitié, mais aussi, par ma voix, celle de tous les membres de l'académie du Var. Je t'assure de plus de l'intérêt qu'a pris l'auditoire à t'écouter nous entretenir d'un des grands moments de notre histoire et des résonances qui l'accompagnent encore. Merci de l'avoir fait revivre pour nous.

LA CONQUÊTE DU CHILI, UNE ÉPOPÉE MÉCONNUE

Robert GIANNONI

Le 14 janvier 2015

Moins célèbre que la dramatique aventure de Cortés au Mexique et que l'audacieuse expédition de Pizarro au Pérou, la conquête du Chili fut pourtant l'une des grandes épopées de l'Histoire.

Pour comprendre ce qu'elle représenta pour les conquistadors et pourquoi elle atteignit par moments une dimension épique, il faut rappeler la singularité du territoire qui en fut le théâtre. Longue bande de terre enserrée entre la cordillère des Andes et l'océan Pacifique, le Chili s'étire sur 4300 kilomètres, soit du 17° au 56° degré de latitude sud. Projeté sur une carte de notre hémisphère, il s'étendrait du Sénégal à l'Écosse. Aussi offre-t-il une variété de relief, de climat et de végétation qu'on ne saurait trouver ailleurs. Au pied de la chaîne andine aux cimes enneigées et qui se dresse à l'est comme une féerique toile de fond, le Chili déroule une étonnante succession de paysages : d'abord un désert minéral suivi de steppes subarides, puis une région fertile au climat tempéré, enfin une zone plus fraîche où l'abondance des pluies a donné naissance à d'immenses forêts. Autant d'émerveillements et à la fois d'obstacles pour ces pionniers du Nouveau Monde qui eurent à parcourir des distances inouïes.

Isolé par des barrières naturelles, ce pays resta ignoré des Européens jusqu'au début du XVI^e siècle. Seuls les Incas s'y étaient aventurés et l'avaient annexé à leur empire. Ils l'avaient appelé *chile*, ce qui dans la langue aymara signifiait « le bout du monde ».

La découverte de l'autre mer

Le 29 septembre 1513, au terme d'une marche éprouvante à travers des marais insalubres et des forêts hostiles, Vasco Núñez de Balboa, gouverneur du territoire des Comagres, le Panama d'aujourd'hui, aperçoit du haut d'une montagne une vaste étendue marine. La voici enfin cette « autre mer » que les successeurs de Colomb recherchaient en vain depuis quinze ans ! Les indigènes n'en faisaient pas secret dans leurs échanges avec les conquérants, pas plus qu'ils ne leur cachaient l'existence, au-delà des montagnes blanches, d'un pays fabuleux. Un officier cupide, nommé Francisco Pizarro, qui servait alors sous les ordres de Balboa, songeait déjà à découvrir ces terres qui étaient peut-être le « pays d'Ophir » mentionné dans le *Livre des Rois*. Ému par cette apparition tant espérée, Balboa se met à genoux pour rendre grâce à Dieu et descend jusqu'à la baie qu'il baptise du nom de San-Miguel, le saint du jour. Entrant dans l'eau, brandissant d'une main son épée, tenant dans l'autre l'effigie de la Vierge, il prend possession du nouvel océan au nom du roi d'Espagne. Ce lieu deviendra une base d'où partiront les navires espagnols, construits sur place, pour explorer ces terres inconnues situées au-delà du Pérou. C'est donc depuis le nord que les Européens découvriront le Chili et non depuis le sud comme on serait tenté de le croire en se référant au voyage de Magellan qui, en 1520, pendant qu'il cherchait à atteindre par l'ouest l'archipel des Moluques, avait aperçu à bâbord des rivages désolés sans savoir qu'il s'agissait des côtes australes du Chili.

Les précurseurs de la conquête

Avant l'entrée de l'Amérique dans l'Histoire, les Incas avaient déjà foulé le sol de ce pays. Vers l'an 1470, l'Inca Pachacuti, « le constructeur de l'empire », avait remis le pouvoir à son plus jeune fils, Topa Yupanki, qui poursuivit sa politique d'expansion en se lançant, entre autres, dans une campagne hasardeuse à travers ces terres lointaines. L'expédition parcourut les hauts plateaux boliviens au sol glacé et aborda le versant est des Andes qui furent franchies au col de Tipiza situé à 4700 mètres d'altitude. Puis ces hommes particulièrement endurants descendirent l'autre versant sans rencontrer de résistance de la part des tribus

locales qui n'auraient jamais pu s'opposer à une armée si bien organisée. Dans le val de Copiapo, où finit le désert d'Atacama, les autochtones se rendirent eux aussi sans coup férir, cédant à la diplomatie persuasive des émissaires de l'Inca. Il en alla de même avec les tribus installées dans la vallée du fleuve Aconcagua. Mais, une fois parvenus sur la rive du rio Maule, les Incas se heurtèrent à de plus rudes combattants décidés à en découdre. Selon le chroniqueur Garcilaso de la Vega, la bataille dura quatre jours. Gênés par de fortes pluies et redoutant les pièges de la forêt chilienne, ils se retirèrent prudemment sur la rive gauche du fleuve où ils dressèrent des fortifications sommaires qui marqueraient pendant un demi-siècle la limite de leur empire.

Ces guerriers, qui leur avaient opposé une résistance inoubliable, appartenaient à l'ethnie des Mapuches, originaires de la pampa argentine et dont le nom signifiait « les gens de la terre ». Vers la fin du XIV^e siècle de notre ère, ils avaient traversé les Andes et, après avoir repoussé vers le nord les tribus Picunches et vers le sud les tribus Huiliches, ils avaient occupé l'espace situé entre la haute cordillère et la cordillère de la côte beaucoup moins élevée.

Le rêve brisé d'Almagro

Après avoir exploré les côtes péruviennes entre 1524 et 1528, Francisco Pizarro était retourné en Espagne pour obtenir de Charles-Quint l'autorisation d'occuper le Pérou qu'il avait eu l'habileté de présenter comme « le pays de l'or ». Le porteur de cette alléchante nouvelle fut nommé gouverneur de la Nouvelle-Castille avec le titre de marquis, tandis que son bras droit, Diego de Almagro, ne reçut en récompense de ses mérites que la modeste charge de la forteresse de Tumbez. Pour apaiser son amertume et, plus encore, le tenir à l'écart, Pizarro lui fit miroiter ces terres du « bout du monde » que les administrateurs de l'Empire inca avaient quittées pour regagner leur pays déchiré par une guerre fratricide entre Atahualpa et Huascar qui se disputaient le trône de leur père. Almagro avait donc le champ libre.

Il partit au début de l'hiver 1535, à la tête de quatre cents soldats espagnols et de dix mille Yanaconas, indigènes ralliés, utilisés comme domestiques ou comme auxiliaires. Il était accompagné de Paullu, le fils cadet de l'ancien Inca Huayna Capac. Mais il eut le tort de ne pas écouter les anciens qui lui avaient conseillé de prendre en cette saison la voie basse proche du littoral. Il choisit au contraire celle qui passe par les sommets andins où moururent quelques-uns de ses meilleurs guerriers, victimes des écarts thermiques entre le jour et la nuit et de ce mal des montagnes, le *soroche*, que les indigènes habitués à l'altitude supportaient mieux que les Européens. Il n'écoula pas davantage le jeune Paullu qui lui avait suggéré d'attendre le dégel pour reprendre la marche. Parvenu de l'autre côté des Andes il s'engagea imprudemment dans les vallées ravagées par des inondations où il perdit de nombreux chevaux, une partie de ses équipements et de ses serviteurs emportés par des coulées de boue.

Après quatre mois de souffrances sans nom, l'arrivée de la troupe épuisée fut signalée aux habitants de Copiapo par trois éclaireurs qui, bien accueillis dans un premier temps, finirent massacrés. Dans les hameaux miséreux que les hommes d'Almagro traversaient, des caciques obséquieux voulurent leur offrir quelques menus objets en or. Pour Almagro leur embarras ne laissa aucun doute : ses éclaireurs avaient été tués. Il fit aussitôt arrêter et brûler vifs ces chefs perfides. Puis, en avançant en direction du sud, les nouveaux conquérants durent se rendre à l'évidence : ce pays était loin de posséder les trésors du Pérou, mais, à défaut de métaux précieux, il leur offrait de bonnes terres, notamment dans la vallée de l'Aconcagua où ils dressèrent leur camp. Ils y furent rejoints par des renforts provenant de la mer et qui avaient été débarqués dans la baie de Coquimbo. Depuis le départ des anciens administrateurs incas, il ne restait que des colons originaires d'Arequipa et qui, ayant tout intérêt à collaborer avec les nouveaux venus aux armures impressionnantes, leur firent savoir qu'ils n'avaient rien à craindre des tribus autochtones, plus pacifiques que celles de la zone d'Atacama. Almagro put ainsi, sans courir de grands risques, dépêcher vers l'ouest son lieutenant Juan de Saavedra qui découvrit un port naturel qu'il appela « Valparaiso », en souvenir d'un site espagnol portant ce nom. Un autre de ses fidèles, Gomez de Alvarado, eut pour mission d'aller reconnaître le sud. Mais, au confluent du rio Nuble et du rio Itata, non loin du lieu où les Incas avaient été jadis contraints à la retraite, les Espagnols se heurtèrent à leur tour à un barrage de guerriers. Les pertes qu'ils subirent au cours d'un combat inégal furent très lourdes. Presque tous leurs chevaux furent atteints par les javelines et les flèches de ces hommes bien décidés une fois encore à défendre leurs terres. Les Incas qui en avaient gardé un souvenir cuisant n'avaient donc pas surestimé leur valeur. Aussi les soldats espagnols durent-ils rebrousser chemin.

Almagro et les siens marqués par cette défaite et déçus de n'avoir pas trouvé au cours de leur expédition le butin qu'ils avaient espéré s'interrogèrent sur l'intérêt de leur entreprise. Malgré l'arrivée par courrier

d'un décret royal lui accordant les terres situées à « cent lieues au-delà du territoire de Pizarro », Diego de Almagro décida de repartir pour le Pérou, car il avait appris également l'insurrection de Manco Inca contre les Espagnols. Ce changement de situation risquait d'entraîner la trahison de ses Yanaconas capables de se retourner contre lui. Pour l'aider dans ce moment critique, Paullu lui promit d'intercéder en sa faveur auprès de l'Inca, son demi-frère. Ce geste bienveillant lui laissa espérer de prendre sa revanche sur Pizarro qu'il tenait pour un usurpateur, voire d'obtenir le gouvernement de Cuzco qu'il convoitait de longue date.

Pour parcourir les 2300 kilomètres qui séparent Santiago de Cuzco, il prit cette fois le chemin de la côte beaucoup moins éprouvant. Arrivé sous les murs de la capitale où les soldats de Francisco Pizarro se trouvaient assiégés, Almagro essaya de s'entendre avec l'Inca qui, après l'avoir écouté, fit lever le siège. Il put ainsi déloger Hernando et Gonzalo Pizarro à qui il laissa malgré tout la vie sauve. Aveuglé par son succès, il n'avait pas compris qu'en contestant l'autorité de son compagnon d'armes il avait désobéi aux ordres de son roi, ce qui le priva des loyalistes qui, jusqu'ici, avaient été à ses côtés. Pour la première fois depuis leur arrivée au Pérou, les Espagnols divisés allaient s'affronter dans une guerre civile. C'est un homme affaibli par la maladie et lâché par une partie des siens qui se présenta le 6 avril 1538 sur le plateau de Salinas, proche de Cuzco, pour affronter l'armée des frères Pizarro. Un accès de goutte l'empêcha de se battre. Ainsi dut-il assister, impuissant, à la défaite de ses hommes. Il fut aussitôt arrêté et incarcéré par ceux qui lui devaient la vie et, quatre mois plus tard, il fut décapité dans cette ville de Cuzco dont il avait longtemps rêvé d'être le prince.

Pedro de Valdivia, fondateur du Chili

Débarrassé enfin de son rival, Francisco Pizarro, devenu maître absolu de la Nouvelle-Castille, n'avait pas renoncé à prendre possession de ce territoire lointain qui, depuis le retrait forcé des Incas et surtout après l'échec d'Almagro, passait pour un pays maudit. Les rescapés de cette campagne malheureuse, qu'on appelait avec dédain « la bande du Chili », perdirent le peu qu'ils possédaient et finirent presque tous dans la misère.

Pour accomplir cette mission périlleuse, il fallait un officier loyal et aguerri. L'homme de la situation fut un vétéran des Guerres d'Italie, le capitaine Pedro de Valdivia, issu d'une lignée d'authentiques hidalgos. Il partit de Cuzco au début du mois de janvier 1540, « démuné du nécessaire, mais plein d'un courage débordant », entouré de sa vaillante compagne, Ines de Suarez, de onze officiers qui ne s'étaient pas remis de l'échec précédent, ainsi que d'une centaine d'aventuriers. À cause de la mauvaise image du Chili dans l'opinion, il ne pouvait guère se montrer exigeant sur ceux qu'il recrutait. Comme l'écrivait Cervantès, « Les conquistadors viennent le plus souvent de la plèbe, rudimentaire, parfois illettrés, cadets sans fortune, moines défroqués, soldats de hasard, repris de justice... » Les Yanaconas qui accompagnaient cette petite troupe étaient à peine un millier. Avec des moyens aussi limités, comment ce nouveau chef aurait-il pu imaginer qu'il deviendrait le héros d'une aventure militaire plus longue et plus meurtrière que celle de Cortés et, surtout, comment aurait-il pu se douter que de cette guerre à l'issue incertaine naîtrait un jour une nation ?

Averti des difficultés qu'avait affrontées son prédécesseur sur la voie haute de la chaîne andine, il emprunta le chemin descendant de Cuzco vers Arequipa et la côte du Pacifique. Après quoi, il dut traverser l'immense désert d'Atacama où les maigres cours d'eau n'atteignent pas la mer et se perdent sous le sol à cause d'une très forte évaporation. Durant une halte dans une oasis qui porte aujourd'hui son nom, San Pedro de Atacama, il fut rejoint par une centaine d'Espagnols commandés par deux ambitieux aventuriers, Francisco de Villagra et Francisco de Aguirre. Après avoir parcouru une vaste zone recouverte de salines aveuglantes, la troupe arriva au village de Copiapo qui semblait abandonné, car ses habitants, encore marqués par les actes de cruauté commis par Almagro, s'étaient réunis en un lieu secret pour décider de leur comportement face à ces étrangers. Le lendemain trois émissaires vinrent leur apporter, en signe de paix, des flèches ornées d'une ceinture bleue et quelques pépites d'or.

De là les Espagnols se remirent en marche jusqu'au rivage océanique. Épuisés, mais encore confiants, ils parvinrent ensuite dans une région plus riante où ils purent enfin se reposer. Valdivia en prit possession pour le compte de la Couronne, le 24 octobre 1540. Pour effacer dans les esprits le nom malheureux de Chili, il l'appela la « Nouvelle-Estrémadure ». Surpris par l'attitude hostile des autochtones qui vivaient sur les rives du rio Choapa, le capitaine espagnol invita leur cacique à se soumettre. En guise de réponse, il vit se lever devant lui une formation de Picunches armés d'arcs, de frondes et de massues et prêts à livrer bataille. Ce premier affrontement tourna à l'avantage des étrangers qui firent parler la poudre face à des adversaires qui se battaient le torse nu.

Une fois l'ordre rétabli, Valdivia dressa son camp au pied d'une colline dominant un fleuve. Le site qu'il avait choisi appartenait au cacique Huelén qui le lui céda en échange de terres occupées par des Mitimaes, colons originaires du Pérou, qui ne purent que se résigner. Le 12 février 1541, un an après son départ de Cuzco, le capitaine espagnol fonda en ce lieu même une ville qu'il nomma *Santiago de la Nueva Extremadura*, en hommage à l'apôtre Jacques ainsi qu'à sa région natale. Devant ses hommes rassemblés pour la cérémonie, il lut le rituel *Riquerimento*, une sorte de traité destiné à justifier d'avance toute entreprise de conquête et les violences qu'elle peut entraîner, puis il planta une croix au sommet de cette colline. Les constructions étaient bien avancées, selon un plan urbain que l'on retrouve dans toutes les colonies de l'Empire, quand arriva un courrier annonçant la mort de Francisco Pizarro, poignardé par le fils d'Almagro dans une rue de Lima. La nouvelle se répandit à travers le Chili où les autochtones, pensant que les occupants seraient affaiblis par cette disparition, furent incités par le cacique d'Atacama à se soulever contre les Espagnols. Ces tentatives de révolte furent réprimées brutalement. Mais comprenant que son « courage débordant » ne suffirait plus pour conquérir ces terres hostiles et que le succès de sa mission dépendrait essentiellement de l'aide de l'Espagne, Valdivia dépêcha une délégation à Lima pour assurer le représentant de l'empire espagnol de sa parfaite loyauté envers la Couronne et le convaincre de lui envoyer des renforts réguliers. Son appel de détresse fut entendu et, six mois plus tard, les secours espérés arrivèrent par mer.

À la différence d'Almagro, Valdivia s'attache à ce pays qui n'a pas d'or à offrir, mais dont il apprécie les vraies richesses. Voici ce qu'il écrit à Charles-Quint en 1545 : « Faites savoir à vos marchands et à tous ceux qui voudraient s'y installer qu'il n'y a pas meilleure terre pour vivre et se perpétuer... Elle ne peut avoir d'égale : il n'y a que quatre mois d'hiver, l'été est tempéré, l'herbe abondante, des plantes variées et nombreuses et l'on trouve de magnifiques pièces de bois pour construire des habitations... C'est exactement comme si Dieu avait voulu pourvoir là à tous les besoins de l'homme ». Cette nouvelle vision de la conquête fait de cette missive l'acte fondateur de la future colonie de peuplement. En effet, Valdivia ne se contente pas d'implorer de l'aide et de croiser le fer, il agit en administrateur clairvoyant et exploite les ressources locales. Après avoir rallié les dernières tribus Picunches, il met en place le système de l'*encomienda* qui contribuera à l'essor d'une région à peu près pacifiée. Cette organisation consistait à attribuer à chaque vétéran une parcelle de terre cultivable et une main d'œuvre indienne à qui il devait assurer le vivre, le couvert et le salut des âmes. C'était en fait une autre forme d'esclavage.

La marche vers le sud

En 1546, au cours d'une exploration pour fonder une seconde ville donnant sur la mer, les Espagnols subissent une violente attaque à Quilicura, non loin de Santiago. C'est leur premier contact avec ces Mapuches qui avaient autrefois repoussé les Incas puis dissuadé Almagro. Surpris par leur grand nombre, les hommes de Valdivia se replient eux aussi prudemment sur la capitale. Leur chef, sachant qu'il n'a pas assez de moyens pour battre ces guerriers plus dangereux que les Picunches, décide de se rendre personnellement à Lima pour exposer au vice-roi son projet d'extension. Mais il arrive dans la capitale de la Nouvelle-Castille au moment où le cadet des Pizarro vient de s'insurger. C'est pour le héros des guerres d'Italie l'occasion de prouver sa fidélité à la Couronne et sa valeur de combattant. Le 9 avril 1548, il écrase l'insurrection et renforce son image d'invincibilité. Il reçoit en récompense les pleins pouvoirs sur les terres déjà conquises et sur celles qui restent à découvrir. Retournant vers son fief par la mer, il débarque à Valparaíso avec un nouveau contingent de trois cents soldats équipés de pied en cap et cinq cents Yanaconas. Il peut maintenant poursuivre son œuvre de conquête.

Au début du mois de février 1550, Valdivia reprend la direction du sud. Après douze jours de marche, il découvre sur la côte, face à une baie abritée, le site de Penco qui réunit les conditions pour accueillir une deuxième ville. Le 22 février sa troupe est attaquée, près du rio Andalén, par plus d'un millier de Mapuches. Cette fois, le condottiere espagnol est en mesure de riposter. La première décharge de mousquets tue l'un des chefs ennemis et provoque une débâcle parmi les assaillants comme si la foudre était tombée sur eux. Mais très vite, ces guerriers se ressaisissent. Après chaque assaut, ils disparaissent dans la forêt où ils peuvent préparer une nouvelle attaque. Valdivia vient de découvrir des adversaires qui, outre l'avantage du nombre, ont aussi de grandes qualités de combattants : ils sont vigoureux, courageux et pugnaces et ne semblent craindre ni le danger ni la mort.

Après ces premiers chocs sans vainqueurs ni vaincus, les Mapuches maintiennent la pression par une série d'escarmouches qui créent dans les rangs espagnols un climat d'insécurité. Valdivia, expert en la matière, constate à chaque rencontre leur réelle intelligence militaire. Ces « sauvages » qui ignorent tout de l'armement

moderne ont vite compris que les coups meurtriers qui leur sont portés restent espacés et, qu'entre deux décharges, ils ont le temps de fondre sur leurs ennemis avec la violence d'un torrent puis de se replier. Ils vont jusqu'à adapter leur tactique à la façon dont l'adversaire se déploie, passant du raid de commando à l'attaque massive par vagues de cinq cents. Ils savent aussi utiliser leur connaissance du terrain pour tendre des embuscades. Quant à ces hommes barbus semblant ne faire qu'un avec leurs chevaux, ces animaux superbes qu'ils n'avaient plus revus depuis la venue d'Almagro, les Mapuches ne tarderont pas à trouver la solution pour les désarçonner en lançant sur les jambes de leurs montures des boules enroulées dans des lanières de cuir.

Le 3 mars 1550, Valdivia retourne sur le site de Penco, proche de l'embouchure d'un grand fleuve qui descend de la Cordillère et sépare les terres déjà conquises du territoire ennemi. Les Indiens l'appellent *Biobio* et ce nom lui restera. Le capitaine espagnol fait construire face à l'océan quelques cabanes pour abriter ses hommes des fortes pluies qui vont tomber au cours de l'hiver austral. Le 5 octobre, au retour du printemps, il entoure ces premières masures de fortifications en bois, car il veut faire de cette future ville un relais d'où il pourra mieux diriger les opérations militaires dans une zone difficile à contrôler et qui s'étend sur une centaine de lieues. Tout en redoublant de prudence, il va quand même s'avancer dans un milieu naturel semé d'embûches et peuplé de tribus irrémédiablement hostiles. Il entend jalonner ce vaste espace à conquérir par une série de fortins dont chacun sera défendu par une soixantaine d'hommes et qui prendra le nom du lieu d'implantation : Arauco, Confines, Puren, Tucapel... En 1551 il fonde Imperial, l'année suivante Villarrica puis la ville la plus au sud qui portera son propre nom, Valdivia. Mais en agissant ainsi, il disperse ses forces et ses adversaires en ont bien conscience. Qui plus est, il commet une grave erreur en faisant couper le nez et les oreilles de ses prisonniers et en les renvoyant chez eux pour l'exemple. Or ces actes de cruauté restent sans effet sur le moral des Mapuches qui, au contraire, sont incités à lutter de plus belle et à recourir à des supplices encore plus horribles. Après trois années de guerre, si les Espagnols sont arrivés à pénétrer dans le domaine de ces farouches résistants, ils sont encore loin d'en avoir la maîtrise.

Le massacre de Tucapel

Un Mapuche de haute lignée, nommé Lautaro, prisonnier des Espagnols à l'âge de douze ans, s'était mis au service d'un officier qui avait fait de ce garçon doué son palefrenier. Après avoir appris à connaître et dompter les chevaux, il était bien placé pour observer les mœurs de ces étrangers dont il sut déceler les points faibles. À dix-huit ans, il déserta l'armée royale pour rejoindre les siens. Il leur ouvrit les yeux sur ces inconnus qui n'étaient pas des dieux, mais des êtres vulnérables : « Je les connais, ils sont comme nous autres, ils mangent, dorment et tombent malades... et surtout ils sont moins nombreux ». Le chef de guerre Caupolican apprécie l'audace et la lucidité de ce jeune guerrier. La veille de la Noël 1553, sûr que les Espagnols n'auraient pas guerroyé ce jour-là, Lautaro à la tête de six cents hommes, profite de l'effet de surprise pour entrer dans le fortin de Tucapel. Averti de cette attaque par un Indien rallié, Valdivia quitte Penco avec une soixantaine de soldats et vole au secours de la petite garnison. Par précaution il envoie trois hommes en reconnaissance. Comme ceux-ci tardent à revenir, le capitaine espagnol craint le pire. En effet, deux lieues plus loin, un affreux spectacle l'attend : les têtes de ses éclaireurs, séparées de leurs troncs sanglants, ont été fixées sur des palissades. Mais il ne rebrousse pas chemin. Dans les ruines du fortin où il ne reste aucun défenseur survivant, il se bat avec toute son énergie contre une masse d'Indiens. Presque tous les soldats qui l'accompagnent tombent à ses côtés, les armes à la main, les autres sont capturés avec lui. Le valeureux conquistador a droit au traitement le plus horrible : il est dépecé vif sous les yeux de ses hommes. Deux d'entre eux, profitant de l'ivresse qui s'empare des vainqueurs après la victoire, arrivent à échapper à leur vigilance. Ces témoins pourront relater cette affreuse nuit de Noël qui fera date dans l'histoire de la colonisation espagnole et marquera un coup d'arrêt dans la conquête. Privés de leur charismatique gouverneur qui, le premier, avait réussi en treize années à pacifier plus de la moitié de ce pays immense, les Espagnols se retranchent sur leurs anciennes positions en deçà du fleuve Biobio qui marquera pendant deux siècles la frontière entre le Chili espagnol et le Chili indien.

La trêve dure peu. Le 23 février 1554, une armée de six mille hommes conduite par ce même Lautaro, qui vient de prouver ses qualités de chef de guerre, bouscule à Mariqueña le successeur de Valdivia, Francisco de Villagran. Sur leur lancée, ils incendient les maisons de Penco et plus rien ne les arrête. Ils ne sont plus qu'à cinq journées de marche de Santiago. Leur avancée fulgurante prend de court les forces espagnoles qui se désorganisent. Mais sur la rive du rio Maule, près de Teno, où il a dressé son camp, le vainqueur de Tucapel, au sommet de sa gloire, tombe sous les coups de poignard d'un Indien « rallié » qui avait réussi à s'infiltrer dans les rangs des Mapuches. La disparition brutale de leur jeune chef et, de surcroît, l'épidémie de variole qui sévit depuis quelques jours et décime leurs troupes conduisent les caciques à renoncer à l'attaque de la capitale.

Des succès illusoires

Cette période troublée au sein de la colonie espagnole aiguise l'appétit de quelques capitaines prêts à se disputer le pouvoir. Aussi Philippe II, qui vient de succéder à son père Charles-Quint, redoute-t-il une guerre civile dans ce pays où la forte opposition des Indiens entrave la conquête. Une délégation de colons va se rendre à Lima pour implorer l'aide du vice-roi, Andrés Hurtado de Mendoza. Afin de montrer aux délégués l'intérêt qu'il porte à leur requête, celui-ci désigne comme gouverneur du Chili son propre fils Garcia, âgé de vingt et un ans, mais déjà réputé pour son courage et son orgueil. Au mois de juin 1557, cinq galions déposent sur l'île de la Quiriquina, face à la garnison de Penco, une armée de quatre-cent-cinquante hommes, plusieurs centaines de chevaux, des armes et des équipements. Le nouveau gouverneur commence par se débarrasser de ses deux rivaux, Francisco de Villagran et Francisco de Aguirre qui sont renvoyés en Espagne. Il est accompagné d'un ancien page du fils de Charles-Quint, nommé Alonso de Ercilla, qui rêvait de découvrir ces confins de l'Empire pour s'y illustrer. Comme il était aussi poète, Ercilla se fera le chantre des luttes homériques entre les Indiens et les conquistadors dans une grande fresque épique intitulée *L'Araucana*. L'auteur avait forgé ce terme à partir du mot *arauco* qui signifie en aymara « ennemi » et qui est aussi le nom d'une place forte indienne autour de laquelle se dérouleront de nombreux combats. Aussi les habitants de cette zone seront-ils appelés « Araucans » plutôt que « Mapuches ». Mais cette appellation continuera de désigner l'ensemble des tribus insoumises, de Temuco à l'île de Chiloé.

Garcia de Mendoza a un nom prestigieux et beaucoup d'ambition, mais il lui manque l'expérience de la guerre. Déterminé à achever l'œuvre de Valdivia, il déploie aussitôt une grande activité. Sur le rivage de Penco il bâtit une forteresse, car cette ville devra rester le rempart de l'Empire. De là il fera des incursions dans le territoire de ces Indiens irréductibles pour les prendre à revers. Il renforce d'abord la position avancée de Canete puis, plus au sud, il fonde la ville d'Osorno. Dans un premier temps tout lui réussit, car les Mapuches, encore sous le choc de la mort de Lautaro, n'arrivent pas à empêcher les Espagnols de pénétrer chez eux. En outre, la dévastation de leurs récoltes par les envahisseurs qui leur fait redouter la famine les rend plus prudents. Enfin, au mois de novembre 1557, impressionnés par la puissance des canons dont dispose à présent Mendoza, ils devront par deux fois battre en retraite. Très sûr de lui, Mendoza donnera l'ordre de progresser vers le sud. Entre-temps, le cacique Caupolican, promu par ses pairs chef de la résistance, est parvenu à rassembler les nombreuses tribus et à leur faire comprendre qu'un peuple solidaire est capable de venir à bout d'une armée, si puissante soit-elle. Il regagne brillamment une partie du terrain perdu puis il tente d'assiéger le fort de Cañete. Mais, suite à une trahison, il tombe aux mains des Espagnols qui, pour venger Valdivia, lui réservent une fin atroce, la mort par empalement. Son commandement fut aussi éphémère que celui de Lautaro.

Tant de cruauté renforce la colère des Indiens qui, au lieu de déclencher des attaques massives comme ils l'avaient fait jusqu'ici, vont désormais recourir à des actions de harcèlement. Le gouverneur Mendoza veut voir dans ce changement de tactique un signe de découragement et pense que les Mapuches sont prêts d'abandonner la lutte. Cet homme, à qui la fortune avait d'abord souri, a mal évalué la fierté de ce peuple qui va pendant longtemps tenir la dragée haute à l'armée espagnole. Quand il rentrera en Espagne, en 1561, il aura le sentiment d'avoir accompli sa mission mieux que son prédécesseur. Or le Chili n'est pas encore pacifié, tant s'en faut, car la guérilla ne fait que commencer.

Contrairement à ce qui s'était passé au Pérou où cent cinquante soldats espagnols avaient eu raison, en quelques heures, de toute une armée paralysée par la capture de l'Inca, la guerre va durer à cause d'une double illusion qui donne aux belligérants une fausse vision de la réalité. D'une part, sûrs de leur supériorité technologique et sous-estimant l'esprit de résistance de l'adversaire, les Espagnols ne doutent pas de leur victoire. D'autre part, les Mapuches, privés de contacts avec le monde extérieur, ne savent pas d'où viennent ces ennemis, combien sont-ils et ce qu'ils veulent. En fait, aucun des deux camps n'est capable de se représenter l'univers de l'autre. Par ailleurs, le système tribal des Mapuches, prompts à s'unir face aux envahisseurs, est moins vulnérable que le régime théocratique prévalant chez les Incas dont le chef unique était aussi leur dieu. Donc sa mort n'avait pu qu'entraîner le démantèlement de l'empire.

Un événement providentiel

1563. Vingt-deux ans après la fondation de Santiago, la colonie espagnole ne compte que quatre mille âmes dispersées sur un territoire qui s'étire sur près de neuf cents kilomètres, de Coquimbo à Penco. La faible densité de la population ne permet pas d'exploiter comme il faut ces terres fertiles qui auraient dû assurer à tous la nourriture quotidienne. Or, elles ne produisent que du maïs, des haricots et du piment rouge. Cette Nouvelle-Estrémadure dont l'avenir avait semblé très prometteur est à présent la plus pauvre des colonies impériales. Il est vrai que les 2870 kilomètres qui séparent Santiago de Lima, la capitale du vice-royaume, reste un grave handicap. Après des années de combats incertains, les descendants des premiers conquérants ne ressemblent plus à ces fiers hidalgos « ivres d'un rêve héroïque et brutal ». Mal nourris, mal vêtus, vivant sous la menace constante des Indiens, ils sont en proie au doute voire au découragement. Pour eux le salut ne peut venir que de la mer. Or, sur le trajet qui va de Callao, le port de Lima, à Valparaíso, un régime de vents violents venant du sud oblige les pilotes à rester en vue la côte, par crainte de se laisser entraîner dans des eaux inconnues. Ils doivent ainsi louvoyer sur une distance de quatre cents lieues marines et trouver chaque nuit des abris naturels, ce qui retarde fort la navigation. En effet, dans les conditions atmosphériques les moins défavorables, les navires ne parcourent que quatre lieues par jour. L'aller dure entre quatre et cinq mois, alors que le retour par vent arrière s'effectue en cinq ou six semaines. C'est dire que les liaisons restent très espacées et ne suffisent plus à soutenir l'effort de guerre. Si le Chili doit continuer à « user l'élite de ses capitaines », comme le remarquait Philippe II, pourquoi ne pas l'abandonner à son destin ? C'est ce qui se murmure à Lima et ce que les colons commencent à redouter.

Dans ce climat d'inquiétude où le pays s'enfonçait, éclate une stupéfiante nouvelle qui se répand comme une traînée de poudre : le galion de Callao, qu'on n'attendait pas avant le mois de mars 1564, vient de toucher Valparaíso après seulement trente jours de voyage. Oui, le navire est bien là avec sa cargaison de céréales, de vêtements, d'arquebuses, de lames de Tolède et, bien entendu, de nouvelles recrues. La liesse qui succède à la surprise fait renaître l'espoir chez les colons, car le pilote, un certain Juan Fernandez, se dit sûr de pouvoir renouveler son exploit. S'il a parcouru la distance en un mois, ce n'est pas par hasard, mais grâce à son intuition de marin. Connaissant la violence des vents et des courants le long des côtes américaines dans le sens sud-nord, il va imaginer une manœuvre hardie qui consistera à s'éloigner du continent, par vent travers, en direction de l'ouest, dans une mer où personne après Magellan n'avait osé s'aventurer. Il pressent qu'il trouvera plus loin des brises favorables qui le ramèneront jusqu'à la latitude de Valparaíso où, mettant le cap à l'est, il devrait atteindre son lieu de destination. Les faits confirment par bonheur sa géniale hypothèse. Cette nouvelle route maritime, plus longue, mais plus rapide, permettra d'effectuer plusieurs rotations annuelles entre le vice-royaume du Pérou et la lointaine colonie.

Cette découverte, oubliée aujourd'hui, eut alors un grand retentissement et des conséquences économiques qui n'ont jamais été évaluées. Dorénavant tous les navigateurs emprunteront la nouvelle voie. La colonie chilienne, approvisionnée plus fréquemment, pourra renforcer ses positions et résister aux attaques mapuches. Or, dans l'immédiat, les effets attendus ne sont guère visibles. L'armée espagnole subira encore quelques revers et la place forte de Penco sera assiégée de nouveau en janvier 1564. Mais le 6 avril une flottille amènera des renforts qui permettront de repousser définitivement les Araucans au-delà du grand fleuve. En dépit de la guérilla qui ne cessera pas, en dépit de la lourde défaite de l'armée impériale à Mareguano en 1569 et malgré le séisme qui détruira Penco l'année suivante, les Espagnols ne baisseront pas les bras. Conscients de son importance stratégique, ils reconstruiront cette ville, mais plus près de la frontière naturelle du Biobío. Ils ne la reperdront plus et lui donneront le nom définitif de Concepción.

Un texte identitaire

La vaillance des Mapuches avait marqué l'esprit des Conquistadors qui avaient attribué les premiers succès de ces guerriers à leur supériorité numérique. Mais, très vite, ils reconnurent l'intelligence de ces hommes incultes qui avaient su déjouer la tactique espagnole. Le poème épique d'Alonso de Ercilla, édité entre 1569 et 1589, traitant les hommes des deux camps d'égal à égal, vint confirmer les qualités de ce peuple. Outre l'intérêt de *L'Araucana*, riche de réminiscences littéraires et qu'avaient reconnu Cervantès, Lope de Vega et Voltaire, ce qui fait son originalité c'est la découverte des grands espaces d'un pays dont la nature vierge donnait à l'écrivain l'impression de revivre, chaque jour, le premier matin du monde. La splendeur du paysage l'avait aussitôt fasciné. Dans ce décor fastueux où tout se prêtait à l'hyperbole, ses montagnes majestueuses, ses torrents impétueux et ses forêts luxuriantes, la guerre qui s'y déroulait devait être elle aussi grandiose, tout comme ces valeureux Indiens dont il souligne la beauté : « Leurs corps sont grands et bien formés. Ils ont

larges épaules et poitrine saillante, des membres vigoureux, des muscles puissants. Agiles, dégagés, robustes, pleins de courage, durs aux travaux... ». Mais, plus important encore, c'est le regard neuf qu'il porte sur ces hommes que les Européens d'alors auraient qualifiés de barbares. Or, pour Ercilla, le guerrier araucan n'est pas un monstre à abattre ni un impie à convertir, mais un être aussi respectable que l'homme espagnol.

Si ses descriptions enflammées des combats rappellent souvent *L'Iliade*, sa démesure n'a rien à envier au *Roland furieux* de l'Arioste. Mais le poète-soldat qui, faute de papier, écrivait appuyé contre un arbre sur des peaux de bêtes ou des lambeaux d'écorce, sait être également un chroniqueur impartial qui accorde à chacun des adversaires le mérite qui lui revient. Il tient pour légitime la résistance des Mapuches au nom de leur droit à la liberté et fait dire à Lautaro : « Compagnons fidèles, il est temps que vos mains intrépides justifient nos droits et notre cause. Courage ! Présentez avec fierté la pointe de vos lances et faites jaillir de cette source des flots de sang ». Il ose dénoncer la cupidité de ses compagnons d'armes qui est pour lui le pire des péchés : « Ô incurable mal !... Monstre toujours altéré, que rien n'assouvit et n'apaise ! Commencement et fin de toutes nos misères ! Ô insatiable avidité des mortels ». Il va jusqu'à accuser d'hypocrisie ceux qui justifient la conquête par la christianisation, ce que Balboa avait résumé en quelques mots : « richesses à prendre, religion à répandre ». Conscient des risques qu'il court par ses prises de position audacieuses, il sait aussi qu'en vantant la valeur de ces Indiens il rehausse du même coup la prouesse des conquistadors.

Cette épopée de trente-sept chants écrite à la gloire des Araucans produisit sur les générations d'Espagnols nés au Chili un effet inattendu. Les qualités du peuple mapuche qu'Alonso de Ercilla avait tenu à mettre en évidence, à savoir l'énergie, la bravoure et l'amour de la liberté, furent récupérées par les Créoles qui se sentaient différents des Espagnols fraîchement débarqués. Et, tout comme les métisses, ils avaient le sentiment d'appartenir à un peuple nouveau dont le caractère s'était forgé dans un environnement hostile et dans une lutte quotidienne pour survivre. Ainsi, en détournant l'intention de l'auteur, les descendants des Conquistadors, en quête de leur identité, crurent l'avoir trouvée dans cette chanson de geste qui devint, à leurs yeux, le premier texte de leur littérature. En le lisant, ils ne pouvaient que s'enorgueillir des actes de courage et d'honneur chevaleresque accomplis par leurs ancêtres, qu'ils fussent espagnols ou indiens. Ils sentaient couler en eux les sangs mêlés de Valdivia et de Lautaro. Leur vraie patrie n'était pas cette Espagne lointaine et arrogante qu'ils n'avaient jamais vue, mais ce superbe théâtre d'opérations, enserré entre la blanche cordillère et le rivage de l'océan et où s'étaient affrontés des êtres qui, selon eux, n'étaient plus tout à fait des hommes, mais une sorte de demi-dieux. Cette interprétation du texte qui répondait à leurs aspirations n'avait rien d'abusif, car l'ouvrage d'Ercilla avait semé dans les esprits des idées subversives qui, après avoir germé, mineraient le régime colonial et inciteraient le pays à s'affranchir de la tutelle espagnole pour devenir au début du XIX^e siècle une nation à part entière.

Une guerre larvée

En 1570, trente ans après l'arrivée de Valdivia, l'époque héroïque de la conquête est terminée, non seulement parce qu'Alonso de Ercilla n'est plus là pour la raconter, mais parce que les belligérants ont besoin de répit. D'une part les Mapuches, qui ont pu arrêter la marche des envahisseurs, se croient victorieux. Mais ils n'ont remporté qu'une victoire à la Pyrrhus qui leur a coûté jusqu'ici près de cinquante mille hommes. D'autre part, les Espagnols protégés par leurs cuirasses et dotés d'armes à feu ont limité le nombre de leurs pertes et se contentent pour le moment des zones conquises depuis Copiapo et de quelques enclaves en terre ennemie qu'ils devront consolider. Cette trêve que chaque camp s'est octroyée sans qu'il y ait eu d'accord, écornée çà et là par quelques escarmouches, durera vingt-huit ans. Mais le feu qui couve sous la cendre se rallumera le 23 décembre 1598 à Curalaba où les Espagnols connaîtront un échec mémorable et perdront leur gouverneur García Oñez de Loyola. À la suite de quoi, de nombreuses tribus se soulèveront et incendieront les sept villes espagnoles du sud.

Conscient que personne ne pourra venir à bout de ces fiers Araucans, le nouveau gouverneur du Chili, Alonso de Ribera, va imaginer une stratégie plus réaliste : au lieu de diviser ses forces qui comptent alors 1200 soldats et autant d'auxiliaires répartis sur la rive du Biobio et sur celle du rio Bueno, près d'Osorno, il décide de les concentrer sur la ligne fortifiée du grand fleuve qui restera la seule frontière à défendre entre les deux Chili. En 1607 il rassurera son roi, Philippe III, en lui écrivant « qu'on peut se déplacer d'une ville à l'autre en toute sécurité, comme on va de Madrid à Tolède ». C'est du moins ce qu'il veut faire croire.

À partir de 1609, la Couronne décide de remplacer les gouverneurs militaires par des civils qui, relayés sur le terrain par des ecclésiastiques, défenseurs de la cause indienne dans le sillage de Las Casas, vont engager des discussions avec les chefs mapuches pour aboutir à des traités qui seront souvent violés de part et d'autre. Mais par le traité historique de Quillin, signé en 1641, l'existence de deux territoires sera enfin reconnue, des prisonniers seront échangés, des « parlements » de concertation réuniront les chefs civils et militaires espagnols et les caciques indiens. C'est la première fois dans son histoire que l'Espagne conquérante accepte de composer avec un adversaire qu'elle n'a pas réussi à soumettre par les armes. La période de paix relative qui suivra favorisera le développement de l'agriculture et du commerce avec les colonies voisines du Pérou, de Panama et du Mexique.

Au XVIII^e siècle le pays prendra un nouvel essor grâce à des gouverneurs choisis par Philippe III et dont le plus remarquable sera Ambroise O' Higgins, ingénieur d'origine irlandaise, qui deviendra vice-roi du Pérou. Ces bons administrateurs profiteront de la période d'apaisement pour entreprendre de grands travaux d'intérêt général et les réformes nécessaires. Mais si, à l'abri de son dispositif militaire, le Chili espagnol progresse dans tous les secteurs et pouvait déjà se passer de l'aide de sa tutelle, l'autre Chili refuse toute évolution et se replie sur lui-même. Malheureusement pour ces courageux défenseurs de leurs terres, la frontière entre les deux pays ne restera pas longtemps étanche. Inévitablement des contacts s'établiront dans les zones frontalières pour le meilleur et pour le pire. Des religieux, porteurs d'un message de paix, seront les seuls étrangers qu'accepteront les caciques. *A contrario*, des hommes sans scrupules, pourvoyeurs d'alcool, arriveront à s'infiltrer dans les tribus. Une acculturation est en train de s'opérer dans cette société fragilisée par des années de guerre : des caciques se mettent à parler l'espagnol, s'habillent à la chilienne, perdant ainsi beaucoup de leur prestige. Des colons ambitieux et des hommes d'affaires empiètent impunément sur le domaine des Mapuches dont l'esprit de résistance s'est émoussé au fil des ans.

Le soulèvement des colonies anglaises puis la Révolution française dont les idées s'étaient répandues sur tout le continent sud-américain encouragèrent les revendications de tous ceux qui, au Chili, aspiraient à s'émanciper de la Couronne. Et lorsque l'armée napoléonienne envahit l'Espagne en 1809 et fit vaciller le trône de Ferdinand VII, le Chili espagnol se divisa en deux camps, les loyalistes et les séparatistes. De la guerre civile qui suivra et qui sera gagnée par ces derniers naîtra en 1818 la République du Chili. De sérieuses difficultés attendent le nouveau gouvernement, notamment la question de l'unité territoriale d'un pays dont le sud est encore habité par trois cent mille Indiens insoumis. Les patriotes chiliens qui avaient lutté pendant huit ans pour leur liberté auraient dû admettre que les Mapuches puissent, eux aussi, avoir le droit de vivre sur leurs terres en hommes libres. Ayant alors d'autres urgences, ils laissèrent les choses en l'état. Le naturaliste varois, Claude Gay, qui séjourna au Chili pendant douze ans fut l'une des rares personnalités, après le jésuite Juan Molina, auteur d'une *Histoire du Chili* publiée en 1782, à s'intéresser au sort de ces indigènes qui l'avaient accueilli en ami.

En 1850, une aventure singulière vient tout à coup inquiéter les autorités chiliennes. Un tabellion périgourdin, Antoine de Tounens, ému par le déclin du peuple araucan, décide de vendre sa charge et de s'embarquer pour le Chili où il entend créer un État réunissant la Patagonie et l'Araucanie. Les caciques accueillent d'un bon œil cet étranger si différent de ceux qui, jusqu'ici, n'avaient cherché qu'à les tromper. Ce dernier, au contraire, est plein de bonnes intentions. Devant eux il s'autoproclame roi des Araucans sous le nom d'Orélie-Antoine 1^{er}. Cela aurait pu les choquer, mais, ne sachant pas ce qu'est un roi, ils ne lui contestent pas ce titre, car l'essentiel pour eux est de sauvegarder leur système tribal. Le reste de son programme, qui prévoit le rattachement de la Patagonie à leur pays et la victoire finale sur le Chili républicain, ranime leur patriotisme. Bien entendu, aucune nation ne reconnaît ce nouveau royaume. Ruiné par l'achat d'armes nécessaires à une armée moderne, Tounens retourne en France où il compte trouver de l'argent et repart pour l'Amérique où il réussit à rassembler trente mille guerriers. Cette fois le gouvernement chilien prend l'affaire au sérieux. L'illuminé finit par être capturé. Déclaré fou, il sera rapatrié d'office par le consul de France. Qu'à cela ne tienne, il trouvera encore le moyen de repartir pour redonner espoir à ces hommes qui l'avaient accepté comme roi. Repris par la justice, il sera cette fois brutalement expulsé du Chili. Il mourra huit ans plus tard, pauvre et incompris.

Échaudés par cette affaire et poussés par le besoin d'espace pour accroître leur production agricole concurrencée par celle de la Californie, les responsables chiliens n'ont plus à hésiter : comme l'espace cultivable abonde en territoire indien, ils doivent s'en emparer coûte que coûte. Mais voilà qu'éclate « la Guerre des nitrates » qui va opposer pendant trois ans le Chili au Pérou et à la Bolivie. L'armée chilienne devra donc concentrer toutes ses forces sur la frontière du nord. Cette contrainte retardera l'estocade

qui avait été prévue sur le front du sud. Ce répit est pour les Araucans l'ultime occasion de défendre leur intégrité territoriale. Ils se soulèvent en 1881 près de Traiguén. Leur révolte d'une violence inouïe, mais mal coordonnée, est jugulée par les militaires chiliens qu'on venait de dégager du front après la prise de Lima et qui se montrent tout aussi violents que les Indiens. Ceux-ci sont repoussés au-delà de Temuco jusqu'aux pentes de la Cordillère. Le courage hérité de leurs ancêtres, qui avaient fait reculer les meilleurs soldats de l'Empire espagnol, s'avère désormais impuissant face à l'artillerie moderne. Ce n'est pas à la supériorité de leurs adversaires que les Mapuches finirent par céder, mais à l'efficacité redoutable de leurs armes. À la fin de l'année 1882, l'Araucanie libre n'existait plus.

Une histoire entachée d'injustice

Une fois vaincus, que deviendront ces indigènes ? Les *Indios bravos* ayant été exterminés au cours des ultimes combats, il ne restera que les *Indios buenos*, qui se résigneront à rejoindre les réserves qu'on leur avait assignées et où ils vivront comme des sous-prolétaires. Malgré les bonnes intentions de quelques hommes politiques, leur sort ne s'améliorera guère. Comment s'expliquer que la nouvelle République du Chili, si attachée à l'idée de liberté, n'ait pas accordé après 1818 ce droit fondamental à la population mapuche ? Comment s'expliquer par ailleurs que dans toutes les villes du pays des monuments ont été érigés à la gloire des héros araucans et que des rues et des places portent toujours leurs noms, alors que les descendants de ces vaillants guerriers sont encore considérés comme des citoyens de seconde zone ? Que de contradictions ! Si au moins les gouvernements successifs s'étaient intéressés à eux et les avaient préparés à se faire une place dans ce pays qui pourtant était aussi le leur. Il eût fallu pour cela une volonté politique qui a manqué à ceux qui détenirent le pouvoir pendant plus d'un siècle, de quelque bord qu'ils fussent. Si bien que le retard pris par la société mapuche, rétive à tout changement, ne fera que s'aggraver au fil des ans et ternira l'image du Chili. Selon un historien ce décalage social « restera la mauvaise conscience des Chiliens ». Certes, mais reconnaissons que ces injustices qui, hélas, ont entaché l'histoire du Chili n'atteignirent jamais l'horreur des génocides que se permirent de plus grandes nations dans d'autres contrées du monde ?

En conclusion

Aucun peuple « barbare » n'a su montrer face à une puissance européenne autant de courage et de pugnacité que celui des Mapuches qui résista pendant 354 ans aux forces de l'Empire espagnol. Cette longue conquête coûta beaucoup plus cher que les campagnes contre les Aztèques au Mexique puis contre les Incas au Pérou où les troupes de Cortés et de Pizarro extorquèrent, au prix de quelques vies, des trésors fabuleux. Au Chili en revanche, pour l'ensemble de la période coloniale, soit de 1540 à 1818, l'Espagne dépensa plus de cinquante millions de *douros* et perdit quarante-deux mille hommes, sans parler des Indiens ralliés qui périrent lors des combats et qui ne furent pas recensés. Quant aux pertes de l'adversaire difficiles à compter, elles auraient été trois fois supérieures à celles de l'Espagne.

Que de souffrances et que de sang versé pour que naisse la nation chilienne ! « Le Chili est une volonté d'être et de vaincre l'adversité ». C'est ainsi que Gabriela Mistral, prix Nobel de littérature, avait défini sa patrie. Femme aux racines mêlées, la poétesse chilienne pensait que ce volontarisme sur lequel s'était construit le pays n'était pas l'apanage des Conquistadors et de leurs successeurs, mais qu'il avait fait aussi la force des Mapuches. Dans la ville de Temuco, un monument illustre bien cette pensée : si l'on y voit réunis autour d'une femme représentant l'Araucanie, un guerrier indien et un soldat espagnol, c'est pour rappeler aux Chiliens d'aujourd'hui que l'un et l'autre avaient été, à parts égales, les glorieux acteurs d'une longue et cruelle épopée..

L' « OPÉRATION MENACE » ET LA BATAILLE DE DAKAR 23-25 SEPTEMBRE 1940

Gérard GACHOT

Le 18 février 2015

Si j'ai choisi aujourd'hui de vous entretenir d'une page bien souvent méconnue de notre histoire maritime et coloniale au cours de la seconde guerre mondiale ce n'est pas pour faire œuvre d'historien, je n'en ai ni la formation, ni les compétences. C'est plutôt par mémoire filiale et curiosité d'approfondir les détails d'une affaire dont le récit, par mon père, a marqué ma petite enfance.

À l'été 1940 j'avais fêté mon quatrième anniversaire et mon père, démobilisé en juillet, avait comme tous les fonctionnaires coloniaux été réaffecté, en tant qu'ingénieur des Eaux et Forêts, comme chef du service des Eaux et Forêts du Soudan français, à Bamako où ma mère et moi l'avions rejoint. Et il était précisément fin septembre à Dakar dans le cadre de sa relation de travail avec le gouverneur général de l'Afrique occidentale française (A. O. F.). Un peu plus tard, toujours jeune enfant, mon père ayant pris les responsabilités de chef du service des Eaux et Forêts du Sénégal et de la Mauritanie, nous avons séjourné à Saint-Louis, et ce pratiquement jusqu'à quelques semaines avant la fin de la guerre. Plus tard encore, j'ai retrouvé le Sénégal comme jeune enseigne de vaisseau en sortant de la *Jeanne d'Arc*, puis une fois encore, deux années plus tard, après mon école de spécialité. J'ai donc tissé très tôt, et entretenu, des liens très spéciaux avec l'Afrique noire occidentale et Dakar en particulier. Cette présentation, je la dédie si vous le permettez à la mémoire du conservateur des Eaux-et-Forêts et haut-fonctionnaire de l'Organisation des Nations unies René Gachot, mon père, qui nous a quittés en 1999. Il avait 92 ans.

Mais il est temps d'entrer dans le vif de mon sujet, et je vais commencer par faire appel à vos souvenirs pour replacer l'événement dans la période difficile que vivait notre pays en cet été 1940 et retrouver ainsi quelques points de repère.

Le général Maxime Weygand (1867-1965), éphémère commandant suprême des forces françaises (du 17 mai au 17 juin 1940) puis brièvement ministre de la Défense nationale jusqu'au 5 septembre, en remplacement du général Gamelin, a été nommé délégué général de l'Afrique française ce même 17 juin. Le 18 juin, encore abasourdis par les nouvelles de la débâcle de nos forces armées face à la furia germanique, nous découvrons sur les ondes radiophoniques britanniques un certain Charles de Gaulle qui prononce un appel désormais célèbre et célébré. Trois jours plus tard, notre pays signe un armistice avec l'Allemagne à Rethondes, à l'endroit même et dans le même wagon, comme l'a exigé Adolf Hitler, où avait été signé le 11 novembre 1918 l'armistice qui consacrait la victoire de la France sur ces mêmes Allemands.

Le 3 juillet, sur ordre de Winston Churchill qui a lancé l'opération « Catapult » en dépit des assurances données par le gouvernement de Vichy, la force H britannique placée sous les ordres d'un amiral Sommerville plus que réticent et qui n'a pas réussi à faire céder l'amiral français Gensoul, les navires britanniques pilonnent Mers el-Kébir. La flotte française, en cours de démilitarisation, culasses de pièces d'artillerie démontées et munitions en dépôt à terre conformément aux conventions d'armistice, est prise au piège à quai, machines à l'arrêt. La force navale britannique, rassemblée autour des cuirassés *Hood* et *Resolution* et du porte-avions *Ark Royal*, commence le feu à 17 heures après qu'un dernier ultimatum eut été rejeté. L'attaque fera 1300 morts parmi les marins français, dont près d'un millier sur le seul cuirassé *Bretagne*. Quelques unités réussissent cependant à s'échapper du port, dont le cuirassé *Strasbourg* (CV Collinet) et quatre contre-torpilleurs. Ce drame fera en quelques minutes plus de morts parmi nos marins qu'il n'y en aura du fait des Allemands pendant toute la guerre. Mers el-Kébir explique en grande partie l'attitude des autorités civiles et militaires d'Afrique du Nord, qui, bien que vichystes dans leur ensemble, seront favorables à la poursuite de la lutte contre les puissances de l'Axe. L'Armée d'Afrique sera d'ailleurs dès 1942 l'une de composantes majeures dans la participation de la France à la victoire finale.

Dès la fin du mois d'août 1940 une majeure partie de l'Afrique-équatoriale française (AEF) est passée sous contrôle de la France libre : le Tchad le 26 août sous l'impulsion du Gouverneur Félix Eboué, en même temps que l'Oubangui Chari (aujourd'hui République centrafricaine), le Cameroun le 27 après une action d'éclat d'un certain lieutenant-colonel Leclerc et le Congo-Brazzaville le 28 grâce au colonel de Larminat. L'Afrique-occidentale française (AOF), dont la capitale est Dakar, est restée quant à elle fidèle au gouvernement de Vichy, sous les ordres du gouverneur général Léon Cayla qui est remplacé par Pierre Boisson le 25 juin 1940.

Pierre-François Boisson (1894-1948), acteur majeur de l'affaire de Dakar, est fils d'instituteurs, ancien combattant et mutilé de la première guerre mondiale, il intègre en février 1917 l'École coloniale d'où il sort major de sa promotion. Il est gouverneur général de l'AOF une première fois du 29 octobre 1938 au 10 août 1939, puis il occupe la même fonction en AEF de septembre 1939 à juin 1940, puis revient à la tête de l'AOF le 25 juin 1940 et le restera jusqu'au 13 juillet 1943. Après avoir loyalement servi le régime de Vichy, il fera se rallier l'AOF aux alliés le 7 décembre 1942 et mènera une politique d'intensification de la production agricole, destinée à ravitailler les troupes alliées. En novembre 1943 il est convoqué devant la commission d'épuration, puis, un peu plus tard il est inculpé par le tribunal militaire d'Alger, révoqué sans pension et renvoyé chez lui. Mais dans l'immédiat après-guerre il se voit à nouveau notifier le chef d'inculpation d'indignité nationale. Il est condamné par la Haute Cour de justice en juillet 1948 et décédera peu après.

Arrêtons-nous maintenant un bref instant sur le port de Dakar, qui doit sa naissance en 1857 au capitaine de vaisseau Auguste-Léopold Protet et au lieutenant-colonel Émile Pinet-Laprade, adjoint du général Faidherbe. Dakar a été choisi en 1902 comme siège du Gouvernement général de l'AOF, point d'appui de la Flotte et classé comme port de guerre. Dès 1910 de gros travaux d'aménagement du port ont été entrepris : approfondissement à 9 mètres, construction d'une grande jetée de 2 km, d'une forme de radoub longue de 200 mètres, de môles, de quais et de terre-pleins... Dakar est également relié par câbles sous-marins à Brest et Conakry. C'est, avant la première guerre mondiale, un port qui supporte la comparaison avec Capetown et Durban. Et c'est toujours en 1940 le seul port d'importance sur la côte africaine française. Il y existe notamment des dépôts de combustibles et le seul bassin de radoub entre Casablanca et Le Cap. Les autres ports, Conakry, Abidjan, Lomé, Cotonou, Douala, Libreville et Pointe-Noire, ne disposent à l'époque que de quais rudimentaires. Dakar est en 1940 le 3^e port français.

De Gaulle a parfaitement compris que les pays d'Afrique du Nord ne lui seraient d'aucun secours et que le succès de son entreprise repose désormais et avant tout sur la disponibilité de la force que constitue notre empire colonial en AOF et AEF. En accord avec les Britanniques et avec la bénédiction des États-Unis, il va tenter de prendre le contrôle de Dakar pour assurer ainsi le ralliement de l'AOF à la France libre.

Côté britannique, si l'on soutient le projet du Général, l'analyse n'est pas la même. Churchill sait toute l'importance en temps de conflit armé de la suprématie sur mer, contrôle d'autant plus vital à ses yeux qu'il a parfaitement conscience que le soutien des États-Unis au travers de l'Atlantique nord lui est et lui sera indispensable. C'est dans cet esprit qu'il a lancé l'opération « Catapult » qui avait pour but d'éviter que ne tombe entre les mains de l'Axe le magnifique outil militaire que constituait alors la seconde marine militaire au monde (nous avons notamment la plus forte flotte sous-marine avec 77 unités en ligne de bataille...). Et, après Mers el-Kébir, il voulait à tout prix éviter que les deux plus belles unités de notre marine, les cuirassés *Richelieu* et *Jean Bart*, formidables machines de guerre sans équivalent en 1940, ne tombent aux mains de l'ennemi. Or, depuis le 23 juin 1940, le *Richelieu* est à Dakar...

Il faut prendre quelques instants pour mieux faire connaissance avec l'un des principaux protagonistes de notre affaire. Le cuirassé *Richelieu*, bâtiment de 40 000 tonnes à pleine charge constitue avec son jumeau le *Jean-Bart* ce que la flotte française a de plus puissant en 1940. Formidablement armé de deux tourelles quadruples de 380 mm à l'avant et de 3 tourelles triples de 152 à l'arrière, disposant d'une artillerie de défense contre les avions (DCA) très performante (100 mm et 37 mm), c'est un adversaire redoutable. Les Britanniques n'ont pas l'équivalent. En fin de construction à Brest – tandis que le *Jean-Bart* est en achèvement à Saint-Nazaire – les travaux sont accélérés sur l'ordre du président Daladier dès le début de 1940 et la construction d'un troisième bateau du même type, le *Clemenceau*, est abandonnée. Pour fuir l'avance des Allemands et éviter de tomber entre leurs mains, le bâtiment appareille vers Dakar le 18 juin. Ses essais ont été conduits au plus vite et il n'a pas encore été admis au service actif, ingénieurs du génie maritime et ouvriers de l'arsenal restent donc à bord pour terminer l'armement. Si la DCA est opérationnelle, la mise au point de l'artillerie de 380 et de 152, notamment l'indispensable conduite de

tir, n'est pas terminée et une seule tourelle de 152 est disponible. Il appareille avec seulement 49 coups disponibles de 380 en raison du manque de gargousses¹, bien que disposant de 300 obus de ce calibre. Il n'y a aucun obus de 152 à bord..., il faudra attendre Dakar pour disposer de 600 coups. Évacués de Brest, les élèves de la promotion 1939 de l'École navale sont embarqués à bord. Le cuirassé arrive à Dakar le 23 juin. Les élèves sont débarqués ; l'École est dissoute et les élèves, promus enseignes de vaisseau le 15 juillet 1940, sont répartis dans les unités présentes. Les Britanniques vont tenter et réussir à immobiliser le cuirassé dans ce port après une attaque dès le 8 juillet par avion torpilleur Swordfish embarqué sur le porte-avions *Hermès*. L'explosion d'une torpille crée une importante voie d'eau et endommage gravement la ligne d'arbre extérieure bâbord. À la suite de cet incident le cuirassé est amarré à l'intérieur du port au quai des combustibles sous protection de filets anti-torpilles et son intégrité recouvrée grâce à la mise en place d'un batardeau.

L'opération « Menace », ainsi que les Britanniques l'ont baptisée, a donc pour but, entre autres, d'éviter le retour du *Richelieu* en France métropolitaine ou de mettre la main sur cette formidable machine de guerre. Et Churchill, pour convaincre Roosevelt, qu'il pousse à entrer dans le conflit, va grossir en conséquence la menace allemande sur l'AOF et Dakar dont il dit craindre qu'elle ne devienne une base de sous-marins de l'Axe. Mais il a une autre motivation : récupérer les 950 tonnes d'or de la Banque de France transférées au Soudan via Dakar quelques mois plus tôt. Quant à de Gaulle, il compte sur l'effet domino qu'aurait la conquête de Dakar et de l'AOF sur le ralliement à la France libre de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

Les préparatifs de l'expédition

À l'été 1940, de Gaulle ignore tout ou presque de l'Afrique, des conditions climatiques – dont on verra combien elles ont pesé sur l'issue de la bataille –, du relief, pas plus qu'il ne connaît l'état exact des forces militaires stationnées en Afrique et notamment en AOF. Il ira même jusqu'à envisager un débarquement à Saint-Louis, alors que la ville, située sur les rives du Sénégal, est difficilement accessible par voie de mer en raison de la forte barre qui marque l'embouchure du fleuve. Il manque aussi à ses côtés de véritables connaisseurs de l'Afrique noire, même s'il compte parmi ses proches conseillers le capitaine de réserve Hettier de Boislambert, grand amateur de safaris, qui a voyagé aux quatre coins de l'Afrique et y a noué de nombreux et utiles contacts. Enfin, les forces dont il dispose, les moyens navals particulièrement, sont squelettiques.

Chez les Britanniques, le commandement des forces navales, qui constitueront la Force M, est confié le 12 août au vice-amiral John Cunningham tandis que les forces terrestres embarquées (Force A) sont placées sous le commandement du major-général Irwin. Le plan de l'opération envisage trois hypothèses : *Happy* (heureuse = ralliement pacifique), *Sticky* (épineuse = incertaine avec résistance symbolique) et *Nasty* (mauvaise = résistance organisée). Le débarquement, pour neutraliser la résistance à terre et occuper Dakar, est organisé selon trois plans possibles : *William* (tête de pont à Rufisque), *Rufus* (tête de pont à Hann puis Ouakam) et *Conqueror* (combinaison des 2 précédents). Un quatrième, *Charles*, proposé par Hettier de Boislambert, prévoit le débarquement des FFL à Rufisque dans le cadre du plan *Nasty*.

Le convoi lent des cargos français appareille de Liverpool le 26 août suivi le 31 du convoi rapide des cargos transportant les forces britanniques. Les forces navales quittent Scapa Flow le 30 août. L'ensemble sera rejoint en mer par la Force H (*Ark Royal*, *Barham*, *Resolution*) appareillée de Gibraltar le 6 septembre. La Force M (comme Menace...) ne sera effectivement constituée qu'à Freetown le 15 septembre.

Notons à ce stade de notre histoire que le passage en Atlantique de la Force Y vichyste appareillée de Toulon le 9 septembre, qui réunit les trois croiseurs légers de la 4^e division de croiseurs la *Gloire*, le *Montcalm* et le *Georges-Leygues* et les trois contre-torpilleurs de la 10^e division de contre-torpilleurs *Fantasque*, *Audacieux* et *Malin* est connu le vendredi 13 septembre... La force Y franchit Gibraltar ce 13 septembre, sous les yeux des Britanniques qui, suite à une cascade de méprises et de mauvaises transmissions des informations, réagiront trop tard. Mais contrairement à ce que croira de Gaulle, Vichy n'a pas, à ce moment du moins, l'intention de renforcer les défenses de Dakar mais réagit, dans le cadre des conventions d'armistice, au ralliement à la France libre de l'AEF à partir du 26 août.

1 Gargousse : charge d'une bouche à feu contenue dans une enveloppe cylindrique en papier ou en toile au diamètre de la chambre du canon.

Les forces en présence

Les forces vichystes

Elles sont placées sous les ordres des généraux Barrau (Terre) et Gama (Air), et de l'amiral Landriau et sont composées de la manière suivante :

Les forces arrivées de métropole constituent un renfort d'une importance capitale :

- Le cuirassé *Richelieu* (CV Marzin), parti de Brest le 18 juin et arrivé le 23 à Dakar, immobilisé à quai à l'entrée du port.
- Les croiseurs *Georges-Leygues* (CV Lemonnier) et *Montcalm* (CF puis CV Ferrières) et leurs hydravions de reconnaissance Loire 130 embarqués qui constituent la 4^e Division de croiseurs (CA Bourragué puis VA Lacroix à partir du 21 septembre). *La Gloire* confrontée à des ennuis de machines avant d'atteindre Dakar est retournée à Casablanca.
- La 10^e division de contre-torpilleurs qui comprend *Le Fantasque* (CV Still, chef de division), *Le Malin* (CF Deprez) et *L'Audacieux* (CF Derrien).

Les forces navales stationnées à Dakar ou ayant récemment rallié depuis l'AEF ne sont pas négligeables pour autant :

- Le torpilleur *Le Hardi* (CC de Tannenberg).
- Les avisos : *La Surprise* (CC Nanguès), *Commandant Rivière* (CC de Gantes), *La Gazelle* (CC Lachèse), *D'Entrecasteaux* (CF Lacroix), *d'Iberville* (CF Arden), *Air France I* (EV1R Bonarme), *Air France III* (EV1R Juventin), *Air France IV* (EV1R Lugan) et *Calais* (CC Lucas).
- Les sous-marins de la série des 1500 tonnes : *Ajax* (CC Guimont), *Persée* (CC Lapierre) et *Béveziers* (CC Lancelot).

L'aéronavale est aussi présente :

- Trois hydravions Latécoère 302 de l'escadrille E4 (CC Durand de Coupelle de Saint Front) de la base aéronavale de Bel-Air.
- Trois hydravions Loire 130 de l'escadrille 8S3 (LV de Boislille) de la base aéronavale de Bel-Air.

L'armée de l'air basée à Oukam et à Thiès dispose de :

- Douze chasseurs Curtiss H75 et cinq chasseurs Dewoitine du groupe de chasse 1/5 (2 escadrilles) de l'Armée de l'Air basés à Ouakam (commandant Fanneau de la Horie).
- Trois bombardiers Glenn Martin 167F basés à Thiès.

Enfin la protection rapprochée du port et de la ville de Dakar est assurée par les batteries doubles de 240 mm installées au Cap Manuel, sur la pointe de Bel-Air et sur l'île de Gorée. Cette artillerie, à l'origine destinée aux colonies du Sénégal et de Cochinchine, avait été installée peu de temps avant la première guerre mondiale avant que les tubes ne soient récupérés et rapatriés en métropole où, réinstallés sur affûts, ils rendront de grands services pendant les hostilités. Les tourelles de Dakar sont réarmées avant 1939 avec des canons de 240 provenant du désarmement des cuirassés de la classe Danton. Cette artillerie « bricolée » permet d'expédier un obus de 220 kg à 19 000 mètres, mais la cadence tir n'est que d'un coup par minute. Les tourelles sénégalaises seront ferraillées au moment de l'indépendance de la Fédération du Mali en 1960, seule celle de Gorée, sauvée par son caractère insulaire, est encore en place de nos jours.

Avant de poursuivre arrêtons-nous un instant sur le sous-marin *Béveziers* et sur son commandant Pierre Lancelot. À l'issue des combats de Dakar où il va s'illustrer, le sous-marin de la série des 1500 tonnes, lancé en 1935 à Lorient, regagnera Toulon en 1941 avant de repartir pour Madagascar où il parvient à Diego Suarez en février 1942 pour participer aux opérations de ravitaillement du Territoire des Afars et des Issas et de Djibouti. Le 5 mai 1942 il tente d'appareiller lors d'une attaque de la base par les Britanniques, mais attaqué à la grenade par des Swordfish de l'*Illustrious* (Force 121 de l'opération Ironclad), il commence à couler et son commandant (LV B. Richard) est contraint à faire surface pour sauver son équipage. Le commandant Pierre Lancelot poursuivra une brillante carrière. Promu capitaine de frégate il prend le commandement du contre-torpilleur *Le Terrible*, qui opère en Méditerranée, en mars 1943. Il est promu vice-amiral au début de l'année 1957 et prend les fonctions de directeur du personnel militaire de la Marine, mais disparaîtra tragiquement quelques mois plus tard, le 10 octobre, dans un accident d'avion. Pour la petite histoire, Lancelot, qui a rallié la France libre, aura l'occasion en novembre 1943 à Malte de croiser l'amiral Cunningham qui l'accueillera par un mémorable « *Good shot !* ».

Les forces britanniques

Elles sont placées sous les ordres du vice-amiral Cunningham pour les forces navales et aéronavales embarquées et du major-général Irvin pour les troupes terrestres.

Les forces navales (Force M)

- Le porte-avions *Ark Royal* et ses 32 avions (16 torpilleurs Fairey Swordfish et 16 chasseurs bombardiers Blackburn Skua). Le PA est commandé par le CV Cedric Holland, ancien attaché naval à Paris. C'est lui qui a tenté sans succès de négocier une reddition des forces navales françaises à Mers-el-Kébir.
- Les 2 cuirassés *Barham* et *Resolution*.
- Les 3 croiseurs lourds *Cumberland*, *Devonshire* et *Australia* (HMAS).
- Les 2 croiseurs légers *Delhi* et *Dragon*.
- Les 5 destroyers *Inglefield*, *Fury*, *Greyhound*, *Foresight* et *Fortune* (ces deux derniers de la 8^{ème} flottille de destroyers).
- Le pétrolier ravitailleur *Ocean Coast*.

Les forces terrestres (Force A)

- Deux brigades de Royal Marines (brigadier-général Saint-Clare Morford) et deux compagnies (génie, artillerie). Au total 4.270 hommes. Les cargos *Ettrick*, *Karranja*, *Kenya* et *Sobieski* transportent les troupes et les chaloupes de débarquement, le cargo *Belgravian* est chargé de vivres pour Dakar.

Les forces françaises libres

- Les FNFL, placées sous le commandement du capitaine de frégate Thierry d'Argenlieu comprennent quatre unités moyennes ou légères, les avisos *Savorgnan de Brazza* (CC Roux), *Commandant Dominé* (LV de la Porte des Vaux) et *Commandant Duboc* (LV Bourguine) et le patrouilleur (ex-chalutier) *Président Houduce* (LV Favreau).
- Un corps expéditionnaire de 2.400 hommes a embarqué à Liverpool le 31 août à bord des paquebots hollandais *Westernland* et *Pennland*. Cette troupe constituera ultérieurement la 1^{re} Division Française Libre, dont notamment la 13^e Demi-Brigade de Légion Étrangère (Lt-Colonel Magrin-Vernerey, dit Monclar) et le Bataillon de Fusiliers Marins (LV puis CC Détroyat).
- Le groupe de combat n° 1 FAFL (Cdt Lionel de Marnier), dont la force est limitée à deux avions légers de reconnaissance Caudron Luciole embarqués à bord du porte-avions.
- Quatre cargos transportant le matériel et les approvisionnements : *Anadyr*, *Casamance*, *Fort-Lamy* et *Nevada*.

Le Général de Gaulle, qui a refusé d'être embarqué à bord du navire amiral britannique, est à bord du paquebot hollandais *Westernland*, il y est accompagné du représentant de Churchill, le major-général Edward Spears.

Georges Thierry d'Argenlieu

Avant d'examiner ensemble les prémices et le déroulement de la bataille de Dakar, il est intéressant de s'arrêter un instant sur la personnalité du commandant Georges Thierry d'Argenlieu. Né en 1899, il entre à l'École Navale en 1906, participe en Méditerranée à la première guerre mondiale, est promu au grade de lieutenant de vaisseau en 1917. Il démissionne en 1920 pour devenir religieux chez les Carmes déchaux où il est le père Louis de la Trinité. Il prononce ses vœux en 1921 puis est ordonné prêtre en 1925. Il est nommé supérieur provincial de Paris en 1935.

Mobilisé en 1939, le capitaine de corvette d'Argenlieu rejoint dès le 30 juin 1940 le général de Gaulle qui le nomme chef d'état-major des FNFL avec le grade de capitaine de frégate. Après quelques péripéties africaines et dans le Pacifique, il prend le commandement des FNFL en juillet 1943 et est nommé vice-amiral en décembre 1944 à 45 ans. Nommé par de Gaulle haut-commissaire et commandant en chef pour l'Indochine en août 1945, il s'oppose vivement au général Leclerc. Il est promu vice-amiral d'escadre en mars 1946 puis amiral trois mois plus tard. Il est toujours en poste lorsque le 19 décembre 1946 le Viet-Minh attaque Hanoï et que l'Indochine bascule dans une guerre qui va durer huit ans. Il est remplacé en mars 1947 par Émile Bollaert. Premier chancelier de l'ordre de la Libération à partir de 1941, il le restera jusqu'en 1958 pour se retirer définitivement au Carmel où il décède au Relecq-Kerhuon près de Brest en septembre 1964. Il est resté célèbre dans le petit recueil des surnoms des marins où il est désigné par la contrepèterie « Tient lieu d'argenterie », mais était aussi connu comme le « carme naval ».

Les prémices de l'opération

De Gaulle, qui comptait sur la présence visible au large des côtes d'une forte armada britannique pour impressionner les Dakarais et emporter leur adhésion, constate que son projet est rendu caduc par la présence d'une brume épaisse qui réduit la visibilité à moins de 3000 mètres. Il va tenter une première manœuvre de persuasion. Au lever du jour le 23, il dépêche vers Ouakam les deux avions *Luciole* des FAFL, embarqués à bord du porte-avions *Ark Royal*, qui atterrissent peu après 6 h sur la base aérienne après avoir largué des tracts au-dessus de la ville. Les pilotes, le capitaine Jacques Soufflet – sénateur à partir de 1959 et ministre de la Défense de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 – et le capitaine Gaillet et leurs équipiers sont « accueillis » par le commandant Fanneau de La Horie, commandant le groupe de chasse 1/5, et son second le capitaine O' Byrne, puis déferés devant le commandant de la base, le colonel Georges Pelletier Doisy, et le général Gama qui les font emprisonner.

Par ailleurs, comme il en avait le plan et toujours à l'aube du 23, de Gaulle envoie deux embarcations, mises à l'eau devant Gorée par le *Savorgan de Brazza*, sous le commandement du capitaine de frégate Thierry d'Argenlieu, qui pénètrent dans le port de Dakar en arborant le pavillon français à la poupe et un drapeau blanc à l'avant et accostent le môle 2 vers 6 h 30. L'idée de manœuvre est simple : provoquer et obtenir sans heurt le ralliement de Dakar à la cause des Français libres. Mais, conformément aux ordres de l'amiral Landriau, les émissaires sont repoussés sans violence par le chef de la police portuaire (CF Lorfèvre) et priés de repartir. Les deux embarcations essuieront cependant en quittant le port un tir de mitrailleuse et le commandant d'Argenlieu est sérieusement blessé à la jambe.

De Gaulle a également, dès le 18 septembre, envoyé « par les coulisses » (selon ses propres termes) depuis Freetown son représentant en AEF, le commandant Claude Hettier de Boislambert, rencontrer l'administrateur des colonies Marcel Campistron (commandant de cercle de la région du Siné-Saloum à Foundiougne au sud de Dakar, qui a secrètement rallié la France libre) pour préparer le ralliement de Dakar. Boislambert est sur place dès le 22 septembre mais ne trouve pas le soutien escompté. L'échec de l'opération se traduit par l'arrestation de l'envoyé du général de Gaulle à Tambacounda, alors que, voyant que sa mission est un échec, il cherche à gagner la Gambie. Campistron gagnera la Gambie de son côté. Pour l'histoire, Hettier de Boislambert sera député puis premier haut représentant de la France au Mali et au Sénégal en 1960. Il sera également le premier civil grand Chancelier de l'Ordre de la Libération de 1962 à 1978.

Le déroulement des événements

La Force M et les FNFL, qui ont appareillé de Freetown le 21 septembre, se présentent au large de Dakar aux petites heures du 23 dans une brume épaisse. À 5 h les bâtiments sont repérés à une vingtaine de milles au sud de Dakar par l'avis *Calais*, bâtiment de grand-garde qui s'était porté au-devant du paquebot *Banfora*, puis par un hydravion de surveillance Loire 130. À 5 h 30 les *Luciole* décollent de l'*Ark Royal* et sont guidées par un Swordfish vers Ouakam où elles se posent à 6 h, tandis que l'avis *Savorgan de Brazza* est détaché vers Dakar pour déposer le commandant Thierry d'Argenlieu dont la mission est un échec. L'avis a entre-temps dû se replier au large pour obtempérer aux coups de semonce de 100 mm du *Richelieu*, qui réitérera cette semonce un peu après 8 h pour dissuader les avisos FNFL *Commandant Duboc* et *Commandant Dominé* de pénétrer dans le port.

Vers 9 h les sous-marins *Ajax* et *Persée* appareillent vers leurs zones de patrouille. Vers 10 h 40 les batteries côtières du Cap Manuel et de Gorée prennent sous leur feu les croiseurs *Cumberland* et *Dragon* et le destroyer *Foresight* et au même moment la *Persée* lance ses torpilles sur les destroyers *Foresight* et *Inglefield* qui les évitent. Mais le sous-marin qui opère par petits fonds est repéré et attaqué au canon. À 11 h 4, atteint par un obus de 152 du *Dragon* puis par l'artillerie des destroyers, il est contraint de faire surface et doit évacuer son équipage qui sera récupéré par les avisos *Surprise* et *Calais* grâce à la protection assurée par la batterie du Cap Manuel qui touche le *Dragon* à deux reprises ainsi que l'*Inglefield*.

À 11 h 9 le *Cumberland* est sérieusement touché par un coup de 240 mm du Cap Manuel qui explose dans sa machine, ce qui force le croiseur à rompre le combat et à gagner Bathurst pour plusieurs mois de réparations. À 11 h 37 la *Persée* coule par 22 mètres de fond à moins de 2 milles du Cap Manuel, tandis que les forces britanniques cherchant à atteindre le *Richelieu* vont toucher le paquebot *Porthos* accosté au môle 2 faisant seize morts.

Vers midi, le commandant du *Richelieu* décide d'utiliser le remorqueur *Buffle* pour écarter son arrière du quai (d'environ 30°) et rendre sa tourelle de 380 mm battante vers le sud. Vers 14 h 30 les FNFL, qui ont reçu l'ordre de tenter un débarquement à Rufisque (le BFM commandé par le LV Détroyat doit établir la tête de pont), sont repérées dans le sud-ouest par un avion d'observation. Le contre-torpilleur *l'Audacieux* reçoit

l'ordre de rallier la baie de Rufisque pour s'opposer au débarquement.

Vers 16 h 30, l'*Audacieux* est attaqué à sa sortie du port par le croiseur lourd *Australia* et les destroyers *Fury* et *Greyhound*. Le contre-torpilleur est touché à plusieurs reprises par des obus de 203 mm et devient la proie des flammes. Le bâtiment australien qui s'est approché jusqu'à 3000 m a tiré huit salves de 203 mm de trois coups chacune qui ont fait 81 morts à bord de l'*Audacieux*. Les tirs au 138 mm des deux destroyers britanniques qui sont trop longs et tombent sur la ville font sept morts. Vers 17 h la *Surprise* récupère les premiers rescapés et avec l'aide du *Calais* ils embarquent 188 hommes dont 71 blessés et trois morts. Le contre-torpilleur continue de brûler toute la nuit et s'échoue au petit matin au sud de Rufisque. L'*Audacieux* aura la vie dure. Déséchoué en mars 1943, il sera sommairement réparé à Dakar et pourra gagner Bizerte via Casablanca par ses propres moyens pour y être placé en gardiennage. Il y sera de nouveau coulé au cours d'un bombardement allié en mai et renfloué en décembre de la même année. Le bâtiment sera définitivement condamné en 1947.

Au même moment, les FNFL, rencontrent une forte résistance de la part des troupes à terre à Rufisque. Les FNFL comptent trois morts (à bord du *Commandant Duboc*) et deux blessés. Un peu avant 18 h le général de Gaulle, qui apprécie mal la situation et redoute une action de la force Y – les croiseurs ont effectivement appareillé mais en raison du brouillard persistant ils passeront à moins de 2 milles des forces du Général sans les voir –, ordonne le repli aux forces de débarquement qui commençaient à mettre les chaloupes à l'eau. Les légionnaires de la 13^e DBLE n'apprécient pas (témoignage du lieutenant Boris Kovaloff).

Dans la nuit de Gaulle décide de retirer ses forces pour éviter un affrontement direct entre Français. Mais l'amiral Cunningham, commandant en chef britannique, reçoit l'ordre de Churchill de poursuivre le combat : « Puisque nous avons commencé, il faut aller jusqu'au bout, ne reculer devant rien ». Il intime alors par radio au gouverneur général Boisson de rallier le général de Gaulle avant 06.00 le 24.

Le 24 septembre, dès 3 h 40, le gouverneur général répond par message radio depuis le *Richelieu* : « La France m'a confié Dakar. Je défendrai Dakar jusqu'au bout. » À l'aube, la situation météorologique s'améliore, la brume devient moins dense et la visibilité s'améliore. Elle atteindra presque 20 km en fin de journée. À 5 h le sous-marin *Béveziers*, dont l'équipage a travaillé sans relâche pour lui permettre de sortir du bassin de radoub, appareille peint au minium et sur un seul moteur pour rallier une position d'attente à 10 milles au sud de Gorée Peu après le sous-marin *Ajax*, en patrouille depuis la veille, plonge. À 7 h 15 un groupe de trois bombardiers Skua attaque le *Richelieu*. Il est repoussé par la DCA des navires.

À 8 h l'*Ajax* en plongée périscopique aperçoit les 2 cuirassés et 3 croiseurs, mais il est repéré et attaqué à la grenade par le destroyer *Fortune*. Au même moment le *Béveziers* aperçoit la flotte britannique. À 8 h 15 un groupe de six Swordfish attaque la batterie du Cap-Manuel, un Swordfish est abattu. À 9 h l'*Ajax*, gravement avarié, est contraint de faire surface et son équipage doit évacuer le navire ; il est fait prisonnier, il n'y a eu aucune victime. À 9 h 10 un groupe de cinq Swordfish attaque le *Richelieu* sans succès et trois d'entre eux sont abattus par l'artillerie anti-aérienne du cuirassé et la chasse vichyste.

Les cuirassés et les croiseurs lourds britanniques ouvrent le feu au 380 et au 203 à partir de 9 h 36 sur le *Richelieu* (150 coups seront tirés !) et les batteries côtières de Gorée et du Cap-Manuel, sans aucun effet, les bâtiments étant maintenus à distance par les 240. En même temps le *Richelieu* commence à tirer avec sa seule tourelle disponible (la II) qui tombe immédiatement en avarie après éclatement du tube n° 7 qui touche également les deux tubes voisins. Le *Richelieu*, qui continue de tirer au 152, atteint le *Barham* à deux reprises peu avant 10 h Il le touchera de nouveau un peu plus tard, sans causer de dégâts importants.

À 10 h 15 l'*Ajax* coule à 12 milles au sud du Cap-Manuel. À 13 h l'amiral Landriau ordonne de tendre des écrans de fumée pour masquer le port et les navires qui s'y trouvent. Les Britanniques poursuivent leurs tirs en aveugle, n'atteignent aucun objectif militaire mais touchent deux cargos, le français *Porthos* et le suédois *Tacoma*. Ce dernier, chargé de fûts d'huile d'arachide s'embrase instantanément.

Vers 13 h 30 la Force M se replie au nord. À 15 h 30 un groupe de huit appareils, Swordfish et Skuas, attaque de nouveau le *Richelieu* et les croiseurs, mais la DCA des bâtiments fait bonne garde et deux Skuas sont abattus. Les deux croiseurs en grand rade parviennent à éviter les torpilles.

Entre-temps, le remorqueur *Buffle* a reçu l'ordre de remorquer le *Tacoma* hors du port en raison des risques d'explosion. Mais après avoir franchi les passes la remorque casse et les fûts surchauffés au soleil explosent, rendant toute approche impossible. Le cargo part à la dérive et le *Hardi* reçoit l'ordre de le couler au canon,

sans y parvenir. Finalement, le cargo s'enfonce et, poussé par le courant, s'échoue à la pointe nord de l'île de Gorée. Il finira par y couler et deviendra le paradis des chasseurs sous-marins qu'il est encore aujourd'hui. À 20 h le *Béveziers* rentre à quai.

Avant de conclure il paraît intéressant de rappeler la position des Américains qui, outre le fait que l'antipathie considérable que le Président Roosevelt et le Général avaient l'un pour l'autre fut très exacerbée par l'affaire de Dakar, ont reproché longtemps aux Britanniques leur insuccès. Ils considéraient en effet que Dakar aux mains des forces de l'Axe pouvait constituer une base de départ pour une attaque sur les États-Unis, les Caraïbes et l'Amérique du Sud. Alors que tenu par les forces alliées, le port, solidement fortifié et protégé par une flotte conséquente, constituait un point d'appui formidable.

Opération ou agression ?

Remarquons avant toute chose, de la part du Général et de ses alliés anglais, une surprenante accumulation d'erreurs ou à tout le moins d'approximations : préparation insuffisante, hésitations, erreurs tant stratégiques que tactiques... À quoi on peut ajouter l'échec des parlementaires, le nombre de civils tués pour rien ou encore les tensions internes du côté des assaillants, le tout sur un fond d'ambivalence française qui n'en était hélas qu'à ses débuts. Parmi les nombreux échanges télégraphiques entre Churchill et l'amiral Cunningham, celui du 25 septembre donne la mesure de la confusion dans laquelle les opérations semblent s'être déroulées : « Nous ne comprenons pas comment un bombardement a pu être conduit pendant plusieurs heures à 10 000 yards sans causer de graves dommages aux navires et aux forts, à moins que la visibilité ne fût si mauvaise qu'elle rendît les objectifs invisibles. Et si la visibilité était si mauvaise pourquoi n'a-t-il pas été possible de débarquer sur les plages proches de Rufisque ? »

Un des mystères de cette affaire réside également dans la surévaluation faite par de Gaulle, comme par Churchill, du potentiel de dissidence de l'Afrique Noire Française où en fait à l'époque, après l'armistice de juin 1940, la situation était loin de correspondre à leur analyse et en tout cas à leurs souhaits.

Ce premier combat fratricide entre Français aura un impact considérable en métropole. Mais si on peut hésiter à parler de victoire dans ce cas, d'autant que la Marine vichyste a perdu trois bâtiments tandis que les Britanniques n'ont perdu que quelques avions, le succès des forces vichystes est incontestable.

Les Allemands ont reconnu plus tard que si les Anglo-gaullistes avaient pris Dakar et le contrôle de l'AOF en septembre 1940 ils auraient très probablement rompu l'armistice et envahi la zone sud pour attaquer l'AFN, avec des conséquences difficiles à évaluer mais très certainement néfastes pour les forces alliées et la suite de la guerre. On peut sans doute dire, en définitive, que ce succès de Vichy aura été aussi bénéfique à la France qu'à la cause des Alliés. Et lorsqu'en décembre 1942 l'AOF ralliera la France Libre, les Allemands, qui ont alors d'autres soucis sur d'autres fronts, ne feront rien pour s'y opposer formellement...

Quant au général de Gaulle, il constate : « à Londres, une tempête de colères, à Washington, un ouragan de sarcasmes, se déchaînèrent contre moi. Pour la presse américaine et beaucoup de journaux anglais, il fut aussitôt entendu que l'échec de la tentative était imputable à de Gaulle ». Il ne dira pas grand-chose d'autre du fiasco de Dakar, tout au plus y fera-t-il brièvement allusion dans le premier tome de ses *Mémoires de guerre* en évoquant son état d'esprit après : « Les jours qui suivirent me furent cruels. »

Nous laisserons la conclusion à Sir Winston Churchill dans ses *Mémoires sur la seconde guerre mondiale — L'heure tragique — mai - décembre 1940* : « L'épisode de Dakar mérite d'être étudié de près parce qu'il constitue un exemple parfait non seulement de l'impossibilité de prévoir tous les incidents de la guerre mais encore de l'interdépendance des forces militaires et politiques et de la difficulté que présentent les opérations combinées, spécialement quand plusieurs alliés y participent ».

Oserai-je dire, avec un rien de méchanceté je le confesse, et pour ne pas laisser finalement le mot de la fin à un Britannique, que celui qui avait exigé et programmé l'opération sur le détroit des Dardanelles en 1915, avec le succès que l'on sait, savait de quoi il parlait.

GUILLAUME APOLLINAIRE ET LA GUERRE

Yves STALLONI

Le 25 mars 2015

Reportons-nous un siècle en arrière, au 17 mars 1916. Le chef de section Guillaume de Kostrowitzky, dit Apollinaire, est en faction au Bois-des-Buttes, près de La Ville-aux-Bois, en contrebas du Chemin-des-Dames. Il est 16 heures, le secteur est calme et le fantassin est plongé dans la lecture du dernier numéro du *Mercure de France* auquel il collabore. Soudain, un bombardement retentit ; des éclats d'obus fusent. L'un d'entre eux traverse l'espace et perfore le casque du soldat l'atteignant au niveau de la tempe droite. Il perd connaissance, est emporté jusqu'à un poste de secours proche, puis à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry, avant d'être évacué au Val-de-Grâce où il est hospitalisé le 29.

Quelques jours plus tard, le 9 avril 1916, le blessé est transféré à l'Hôpital italien du quai d'Orsay et, comme son état ne s'améliore pas, il est trépané le 9 mai à la villa Molière, annexe du Val-de-Grâce. Apollinaire est sauvé, mais la guérison est longue à venir. Déclaré inapte mais non démobilisé, sa santé reste chancelante. Un peu plus de deux ans après cette blessure, à l'automne 1918, l'ancien fantassin est atteint par l'épidémie de fièvre infectieuse que les Parisiens ont appelée « grippe espagnole ». Affaibli par une congestion pulmonaire et les suites de sa trépanation, le poète, pourtant doté d'une constitution robuste, est devenu très vulnérable. Le 9 novembre à 17 heures, deux jours avant l'armistice qui mettait fin à la plus épouvantable boucherie qu'eût connue l'Europe, il expire. Il est âgé de 38 ans. Au mois de mai précédent, le 2, il avait épousé, dans le VII^e arrondissement, Jacqueline Kolb, dite Ruby, encore appelée « la jolie rousse ». Picasso était un des témoins du poète.

Pardon d'ouvrir mon propos par la fin, mais c'était une manière de réchauffer nos ardeurs commémoratives, qui ont commencé l'année dernière avec la célébration du centenaire du début du conflit, et une façon aussi de dissiper un malentendu créé par le poète lui-même. Apollinaire, en effet, est l'auteur de quelques vers qui ont pu surprendre, voire choquer, comme celui-ci tiré de *Merveille de la guerre* :

Que c'est beau ces fusées qui illuminent la nuit

ou ce distique, extrait de *Calligrammes*, « L'adieu du cavalier » :

Ah Dieu ! Que la guerre est jolie
Avec ses chants ses longs loisirs

S'autorisant de ces références et de quelques autres, on a prêté à Apollinaire une inconscience d'esthète et on l'a soupçonné de ne pas avoir mesuré le caractère atroce du conflit. Au point que, vingt ans plus tard, Aragon lui reprochera « cette mythification de la guerre qui reste la honte et l'éclat de ce grand poète¹ ». « Honte » et « éclat », deux termes oxymoriques illustrant l'ambiguïté supposée de la position d'Apollinaire qui, alors même qu'il est au cœur des combats, transformé en troglodyte et en victime potentielle, est capable de se montrer sensible à l'esthétique de la guerre et d'en tirer des poèmes. Ce qui ne l'empêche pas d'éprouver l'épuisement de la vie au front, comme il peut le faire dans des lettres, telle celle-ci adressée à Madeleine le 12 décembre 1915 : « Mes hommes sont épuisés par 11 jours de tranchée. Tout le monde fatigué [...] pas pu t'écrire hier soir. Dormi par terre ou plutôt pas dormi par terre². » Et, le lendemain : « Je sens maintenant toute l'horreur de cette guerre secrète sans stratégie mais dont les stratagèmes sont épouvantables et atroces. [...] Les souffrances de l'infanterie sont au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer, surtout en cette saison et dans cette sale région³. »

1 Revue *Europe*, décembre 1935.

2 *Tendre comme le souvenir (Lettres à Madeleine)*, Gallimard, « L'Imaginaire », 1997, p. 309.

3 *Ibid.*, p. 309-310.

Pour tenter d'expliquer, voire de résoudre, cette apparente contradiction et clarifier la délicate relation d'Apollinaire à la guerre, nous suggérons, pour simplifier, une triple approche qui s'attachera d'abord à l'homme, ses origines et sa personnalité ; puis au poète et à ses motivations esthétiques ; enfin à l'amoureux, sa vie sentimentale et son rapport aux femmes étant indissociables de la guerre.

Guillaume soldat

Par ses origines et sa naissance, Guillaume Apollinaire est placé sous le signe de la guerre. Son père putatif, Francesco Flugi d'Aspermont, fut capitaine d'état-major de Ferdinand II de Bourbon, roi des Deux-Siciles. Sa mère, Angelica Kostrowicka, de petite noblesse lituanienne, était la fille d'un général polonais qui devint, au moment de sa retraite, officier de la garde pontificale à Rome. Cette double ascendance militaire peut expliquer le goût du poète pour les hommes d'armes qu'il fait apparaître dans son œuvre, les chefs en uniforme, cosaques zaporogues, chevaliers, sultans, conquérants, pharaons.

L'arrivée de la guerre fut l'occasion de renouer avec les temps vaillants de ses lointains ancêtres. Comme la plupart de ses contemporains, le jeune poète est convaincu que la guerre sera brève et lui permettra de se couvrir de gloire. Avec plus de malice que de vanité, il présente son engagement à son ami André Rouveyre en ces termes :

J'en ai pris mon parti Rouveyre
Et monté sur mon grand cheval
Je vais bientôt partir en guerre⁴

Et, un peu plus gravement, il écrit à Lou, personnage dont nous reparlerons, au moment où il va quitter la caserne pour le front, en mars 1915 : « Je suis transporté d'enthousiasme de partir. Maintenant une nouvelle vie commence, celle où le caractère peut montrer ce qu'il est⁵. »

Illégitime et apatride

À cet enthousiasme un peu naïf, partagé par beaucoup de jeunes gens au moment de la mobilisation, s'ajoute une autre explication plus adaptée au personnage. Guillaume Apollinaire est à la fois un enfant illégitime et un apatride. Né à Rome le 25 août 1880, déclaré d'abord de parents inconnus sous le nom de Guglielmo Alberto Dulcigni, puis reconnu devant notaire par sa mère trois mois plus tard, Wilhelm Apollinaire de Kostrowitzky pourrait être un peu Polonais, un peu Russe, un peu Italien, mais sûrement pas Français. « Ton père fut un sphinx et ta mère une nuit » dira le poème « Le Larron »⁶.

La guerre est l'occasion de trouver une patrie et d'officialiser le choix d'un pays que les hasards de l'existence et la préférence pour une langue lui ont désigné comme le sien. Un de ses premiers personnages est Merlin l'enchanteur, enfant sans père ; puis apparaît Croniamental, autre orphelin élevé par sa mère dans la nouvelle « Le Poète Assassiné ».

Les traces de l'apatride sont encore plus nettes dans l'œuvre et expliquent son attirance pour les déracinés, les tsiganes, les bohémiens, les errants, les étrangers, les émigrants surtout : « Tu regardes les yeux pleins de larmes les pauvres émigrants », dit « Zone », le poème liminaire d'*Alcools*, à forte coloration autobiographique. Un autre poème du recueil s'intitule « L'Émigrant de Landor Road », personnage auquel l'auteur s'assimile.

Dans la France de l'affaire Dreyfus, qui voit la montée du nationalisme et de la xénophobie, Kostrowitzky eut à souffrir de sa situation de métèque. Comme, par exemple, à l'occasion du vol des statuettes ibériques du Louvre, faisant suite à celui de *La Joconde*, accompli par un aventurier belge de sa connaissance, Gély Pieret. Celui-ci a déposé une statuette chez Apollinaire qui est arrêté, inculpé de complicité de vol et incarcéré à la Santé. L'affaire est élucidée, mais il a fait sept jours de prison et s'est rendu suspect en tant qu'étranger. Son expulsion de France fut un moment envisagée.

4 « C'est Lou qu'on la nommait », *Calligrammes*, Œuvres poétiques complètes, Gallimard, Pléiade.

5 *Lettres à Lou*, Gallimard, « Tel » 1990, p. 198.

6 *Alcools*, 1913.

Pourtant, à ses yeux, les immigrés fécondent la terre qui les accueille comme le dit une nouvelle, « Giovanni Moroni » dans *le Poète assassiné* : « Ils introduisent dans leur pays d'adoption les impressions de leur enfance, les plus vives de toutes, et enrichissent le patrimoine spirituel de leur nouvelle nation⁷. » La volonté de l'écrivain a toujours été de gommer son étrangeté, ce qu'illustrent son pseudonyme et l'affichage ostentatoire de sentiments patriotiques, comme dans ces vers tirés d'un drame en trois actes et en vers joué après sa mort en 1918, *Couleur du temps* :

Vous ne songez qu'à mon existence
Merci mais moi j'aime le danger
Je suis poète et les poètes
Sont l'âme de la patrie.

Cet esprit cocardier dont les traces sont fréquentes dans l'œuvre (songeons à l'appel – burlesque il est vrai – à repeupler la France dans *Les Mamelles de Tirésias* en 1917), va trouver à s'exprimer au moment de la déclaration de guerre. En tant qu'étranger (Polonais, donc de nationalité russe), il n'est pas mobilisable, même s'il a accompli de nombreuses demandes en naturalisation. Il est pourtant bien décidé à s'engager, comme il l'écrit dans une carte postale envoyée à son ami italien Ardengo Soffici et datée du 10 août où l'on peut lire : « J'ai signé ma demande d'engagement et j'espère qu'on m'enrôlera avant la fin du mois d'août. » Pour appuyer sa requête, il déclare qu'il parle allemand, qu'il connaît bien la région de Cologne, qu'il est bon marcheur – ce qui n'empêche pas le gouvernement français d'ajourner sa demande.

Soldat français

Il reçoit toutefois, comme il revient à tout étranger désirant rester en France, un permis de séjour délivré par le commissariat du 5^e arrondissement, et même, le 4 septembre, une autorisation à se rendre à Nice. Entretemps, sa demande d'incorporer la Légion étrangère a été également refusée. Enfin, après plusieurs semaines, il signe à la mairie de Nice un engagement et une demande de naturalisation transmise au ministère de la Justice quatre jours plus tard. Nous possédons le livret militaire ouvert à l'occasion de cet engagement qui devient effectif le 6 décembre, date où il devient canonnier-conducteur au 38^e Régiment d'artillerie de campagne de Nîmes⁸.

« J'ai été au comble du bonheur quand le conseil de révision de Nice m'a déclaré apte » écrit-il à Francis Picabia⁹. L'entrée en guerre doit correspondre pour lui à une officialisation de sa nouvelle nationalité. Le décret de naturalisation ne paraîtra pourtant au *Journal officiel* que le 9 mars 1916, soit exactement huit jours avant qu'il reçoive sa blessure à la tempe, un peu comme si, une fois conquis ses caractères de francité, il pouvait se laisser toucher par l'obus qui allait l'éloigner du front et précipiter sa mort.

Ainsi que l'écrit Colette Becker : « L'homme sans père et sans nationalité, Apollinaire, ne quittera plus jamais la guerre et l'uniforme français¹⁰. » La question de l'uniforme n'est pas anodine. Après sa convalescence, le poète n'est pas démobilisé et conserve son habit militaire, orné des galons de sous-lieutenant et de la Croix de guerre. Lui, de forte corpulence et au physique sans grâce, se sent avantagé par l'uniforme, même si celui-ci le boudine un peu. Déjà, en janvier 1915, alors qu'il est en garnison à Nîmes, il avait envoyé un portrait à son ami André Rouveyre sur lequel il apparaît rayonnant, bien campé sur ses jambes, moulé dans sa vareuse. Le commentaire de sa main souligne malicieusement cet air martial : « Mon cher André, je t'enverrai cette photographie (Bien fol est qui s'y fie) Où j'ai pris l'air de Mars quand il attend Vénus. »

Dans une nouvelle peu connue publiée après sa mort, *La Femme blanche de Hohenzollern*, apparaît une furtive évocation de l'uniforme : « Le costume du soldat français et surtout celui de fantassin est devenu très beau pendant la guerre. Une beauté mâle qui n'emprunte rien à cette splendeur d'apparat que l'on a longtemps cherché à donner aux soldats. Les officiers presque vêtus comme leurs hommes participent de cette beauté. La capote avec les galons très courts, le casque, l'équipement canadien qui fait « mât de

7 « Giovanni Moroni », in *Le Poète assassiné*, Œuvres en prose, T. I., Gallimard, Pléiade, p. 320.

8 NDLR. Le 38^e RAC appartient à la 30^e DI, du XV^e Corps.

9 Lettre du 20 décembre 1914, Œuvres en prose, T II., p. 848.

10 Colette Becker, *La Grande Guerre d'Apollinaire*, Texto, 2014, p. 32.

cocagne » ou « arbre de Noël » selon les expressions qui courent dans les régiments, tout cela constitue un ensemble éminemment guerrier¹¹. »

Jusqu'à sa blessure à la tête qui, lui imposant de porter un casque de cuir, ou un bandeau, couronnera son visage, jadis ingrat, et désormais transformé en « tête étoilée », pour reprendre le titre d'une nouvelle et d'une section de *Calligrammes* d'où sont tirés les deux vers liminaires du poème intitulé « Tristesse d'une étoile » :

Une belle Minerve est l'enfant de ma tête
Une étoile de sang me couronne à jamais.

Au passage, c'est le lieu de mentionner le *Portrait prémonitoire de Guillaume Apollinaire* réalisé par Giorgio de Chirico au printemps 1914 où le profil du poète est marqué d'un cercle à la tempe gauche. La blessure, on le sait, est survenue à la tempe droite.

Nous n'avons pas l'intention de dérouler ici le détail de ses onze mois passés au front. Qu'il nous suffise de dire qu'Apollinaire a accompli une belle guerre en tant qu'artilleur, dans les fonctions d'abord d'agent de liaison, chargé de porter les messages à pied ou à cheval, puis de chef de secteur, les armes à la main. À la mi-novembre 1915, il demande à être versé dans l'infanterie, ce qui lui permettra de devenir sous-officier mais entraîne de gros risques, un peu comme s'il se sentait le devoir d'accomplir le sacrifice du sang. Ce qui aura bien lieu. Ajoutons qu'il en voudra toujours aux embusqués, nombreux parmi les artistes, se fâchant avec les Delaunay qu'il avait chaleureusement soutenus et qui passèrent le temps de la guerre en Espagne et au Portugal, Robert Delaunay étant même traité de « triste personnage » et de « simultanéiste déserteur ». Avec Cendrars le Suisse et Canido l'Italien, Kostro a lancé, le 2 août 1914, un « appel aux étrangers vivant en France » commençant par ces mots : « L'heure est grave. Tout homme digne de ce nom doit aujourd'hui agir [...]. Toute hésitation serait un crime. » La guerre, décidément, est un devoir, un baptême et un adoubement.

Le propos qui précède a permis de nous familiariser avec la personnalité d'Apollinaire et de rappeler les conditions de son entrée en guerre. Il pourrait toutefois nous faire oublier que ce poilu qui passa près d'un an en première ligne, était un écrivain et surtout un poète. C'est à rectifier cette impression et à creuser le rapport entre la poésie et la guerre que voudrait s'attacher cette deuxième partie.

Le poète combattant

Ouvrons ce développement par une citation empruntée à un récit en prose paru posthumément en 1920, *La Femme assise* : « La guerre même a augmenté le pouvoir que la poésie exerce sur moi et c'est grâce à l'une et à l'autre que le ciel désormais se confond avec ma tête étoilée¹². » Nous devons nous appliquer à vérifier l'interpénétration des deux univers, essentiels à sa vie, la poésie et la guerre.

La première rencontre entre les deux se fait du côté de la modernité. Apollinaire occupe, dans l'histoire de la littérature française, une place de novateur, d'artiste ouvert sur le siècle nouveau dans lequel il entre à vingt ans :

« À la fin tu es las de ce monde ancien », déclare superbement l'incipit de « Zone », premier poème du recueil *Alcools* paru en 1913. Bien qu'attaché à la tradition et à la culture du passé, il n'hésitera pas à célébrer les productions de la vie moderne : le tramway, les usines, les manufactures, les automobiles, rejoignant les préoccupations des futuristes italiens, dont le plus célèbre fut Filippo Tommaso Marinetti.

Homme de toutes les avant-gardes, notre poète accepte de publier *L'Antitradition futuriste*, manifeste teinté d'ironie, qui veut faire « flamber l'avenir », s'attache aux « grandes explosions imminentes » dont les traces se retrouvent dans les nouvelles écoles esthétiques, le cubisme, l'orphisme, le simultanéisme. Il n'est guère possible de développer cette question qui nous éloignerait de notre sujet, mais il faut retenir le thème de la modernité en nous arrêtant, à titre d'exemple, à une des découvertes qui enthousiasme le poète et nous ramènera indirectement à la guerre, l'*avion*. Un poème non publié intitulé « L'Avion » exprime cette admiration :

11 Œuvres en prose, Gallimard, Pléiade, T. I, p. 923.

12 Œuvres en prose, Pléiade, T.I, p. 417.

L'avion ! L'avion ! Qu'il monte dans les airs,
Qu'il plane sur les monts, qu'il traverse les mers,
Qu'il aille regarder le soleil comme Icare¹³

Pendant le conflit, Guillaume a eu l'occasion de contempler le ballet des airs, ce qu'il exprime dans une lettre à Madeleine en date du 11 octobre 1915 : « Aujourd'hui, spectacle admirable du retour d'une escadrille de 28 avions de bombardement que croisaient nos avions de chasse. [...] Spectacle angoissant et charmant. D'une délicatesse si neuve¹⁴. » La guerre, perçue souvent comme le catalyseur d'une mutation sociologique, a marqué pour lui une progression dans le sens de la nouveauté. Les découvertes technologiques peuvent dans certains cas donner naissance à un véritable renouveau esthétique.

Rupture

Nous pourrions dire que, pour Apollinaire, le poète comme l'homme, la guerre marque une rupture, presque une renaissance. Nous souhaitons renvoyer ici à un poème bien connu, recueilli dans *Calligrammes* et qu'il faudrait citer en entier, « La Petite auto ». À la fin du mois de juillet 1914, Guillaume se trouve à Deauville avec son ami André Rouveyre. L'annonce de la mobilisation générale les décide à rentrer précipitamment à Paris, ce qu'ils font dans l'automobile de Rouveyre ; passons sur le début et relevons quelques vers :

Nous dîmes adieu à toute une époque
Des géants furieux se dressaient sur l'Europe
Les aigles quittaient leur aire attendant le soleil [...]
Les morts tremblaient de peur dans leurs sombres demeures [...]

Et voici la fin du poème :

Et quand après avoir passé l'après-midi
Par Fontainebleau
Nous arrivâmes à Paris
Au moment où l'on affichait la mobilisation
Nous comprîmes mon camarade et moi
Que la petite auto nous avait conduits dans une époque
Nouvelle
Et bien qu'étant déjà tous deux des hommes mûrs
Nous venions cependant de naître¹⁵

Dans cette ère nouvelle, symbolisée par la « petite auto », métaphore de la modernité, puis inaugurée par de sanglants combats, Apollinaire ne renoncera jamais à sa vocation de poète. L'illustre, en premier lieu, la composition d'un petit recueil photocopié de 21 poèmes « écrits devant l'ennemi » et sorti au front le 17 juin 1915 à 25 exemplaires, numérotés à la main et à l'encre rouge. L'ouvrage, nommé *Case d'armes* (du nom de la voiture caisson qui transporte les effets des artilleurs), est imprimé à l'encre violette sur papier quadrillé. Deux camarades ont rédigé des éléments calligraphiques qui décorent le poème dont le produit de la vente ira au bénéfice des soldats.

Chaque exemplaire est unique et on lit par exemple dans « Fête » :

Un poète dans la forêt
Regarde avec indifférence
Son revolver au cran d'arrêt
Des roses mourir d'espérance

Les 21 poèmes sont intégrés à *Calligrammes*, recueil sous-titré « Poèmes de la paix et de la guerre » (1913-1916).

¹³ Œuvres poétiques, Pléiade, p. 728.

¹⁴ *Tendre comme le souvenir*, op. cit. p. 213.

¹⁵ *Calligrammes*, Œuvres poétiques, p. 207-208.

Précisément, l'utilisation du calligramme, qui se systématise pendant cette période, montre en quoi la guerre est devenue matière de poésie.

On peut discuter de l'intérêt de ces poèmes imagés et l'on peut s'interroger pour savoir si Apollinaire aurait persévéré dans cette voie. En revanche, il faut convenir que le « poème explosé », comme peut être nommé le calligramme, est essentiellement un poème de temps de guerre, présent dans les *Lettres à Lou* ou dans celles à Madeleine.

Les images représentées par les mots agencés en dessins, sont prioritairement des objets liés à la modernité (montre, cravate, pipe, botte, tour Eiffel), et elles aiment encore plus à reproduire les accessoires de la guerre : canon, obus, cheval, guérite, etc. Le poète s'amuse même à tenter de rendre les bruits ambiants, des phrases relevées ici et là, imagine encore des poèmes simultanés dans la veine des Delaunay ou des cubistes. Il n'est pas interdit de penser qu'il ne s'agit là que d'acrobaties vaines qui nous éloignent de la vraie composition poétique.

Revenons-y alors au vrai travail poétique. Quantitativement, la production du poète au temps de la guerre est abondante, environ deux fois plus de poèmes rédigés entre 1914 et 1918 que ceux écrits en temps de paix. Mais, à part la plaquette intitulée *Case d'Armons*, cette production n'est pas publiée, elle est le plus souvent, insérée dans des lettres.

Les correspondants sont nombreux, comme c'est le cas de la plupart des soldats, les amis André Rouveyre, André Billy, Louis de Gonzague Frick, André Salmon, Émile Léonard et surtout les femmes sur lesquelles nous reviendrons : Marie Laurencin, qui fut sa compagne pendant cinq ans, Louise de Coligny-Chatillon (Lou), Madeleine Pagès, l'éphémère fiancée, Mireille Havet, la jeune poétesse, Jeanne Burgues, dite Yves Blanc, sa marraine de guerre, Louise Faure-Favier et sa fille, Chérie. Presque aucune de ces lettres qui ne contienne un poème, parfois le même, recopié à divers correspondants.

Ces textes sont fascinants car, le plus souvent griffonnés à la cantine de la caserne ou dans la tranchée, ils ont un caractère spontané, ce qui les rend parfois un peu gauches mais, bien que de premier jet, le plus souvent dignes de publication. Apollinaire a conscience de cette œuvre en train de se faire. Il écrit à Lou par exemple le 14 janvier 1915, alors qu'il est encore en garnison à Nîmes, à propos des poèmes qui complètent les lettres : « Ne les perds pas car je les réunirai (les meilleurs) en volume et je n'en ai pas le double car j'écris directement¹⁶. »

La nature de ces poèmes est variée et mériterait une étude détaillée. Ils se répartissent en gros en trois familles : en premier lieu ceux qu'on pourrait appeler les « poèmes-récits », dans lesquels le soldat raconte sa vie quotidienne, comme celui intitulé « À Nîmes » envoyé à Émile Léonard :

[...]
Perdu parmi 900 conducteurs anonymes
Je suis un charretier du neuf charroi de Nîmes
[...]
J'attends que le printemps commande que s'en aille
Vers le nord glorieux l'intrépide bleusaille
[...]

La charge poétique de ce type de poème est assez mince, comme on l'aura senti dans cet exemple.

Une autre catégorie serait composée de « poèmes-témoignages » qui révèlent le climat de la guerre, qui en isolent certains éléments, comme dans plusieurs poèmes déclinés anaphoriquement à partir de « Il y a » :

Il y a mille petits sapins brisés par les éclats d'obus autour de moi
Il y a un fantassin qui passe aveuglé par les gaz asphyxiants [...]
Il y a les prisonniers qui passent la mine inquiète
Il y a une batterie dont les servants s'agitent autour des pièces...

16 *Lettres à Lou*, op. cit. p. 106.

Troisième sorte de poèmes, les « poèmes-confidences », dans lesquels le soldat révèle ses sentiments, retrouve une certaine tonalité lyrique pour évoquer l'attente des lettres, la chasteté forcée, la fatigue physique. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, dans ce poème intitulé « Chevaux de frise » envoyé à Madeleine le 18 novembre 1915 :

Pendant le blanc et nocturne novembre
Tandis que chantaient épouvantablement les obus
Et que les fleurs mortes de la terre exhalaient
Leurs mortelles odeurs
Moi je décrivais tous les jours mon amour à Madeleine
La neige met de pâles fleurs sur les arbres
Et toisonne d'hermine les chevaux de frise
Que l'on voit partout
Abandonnés et sinistres...

Les exigences formelles de la poésie sont ici le plus souvent préservées : jeu des images, assonances, effets de rythme, mélange des tons, rapprochements inattendus. Les circonstances, le climat de guerre investissent l'écriture et la fécondent. Elles apportent au poète une nourriture nouvelle qui régénère son inspiration et son expression.

La forme la plus sensible de cette transformation se trouve dans le jeu métaphorique, c'est-à-dire la rencontre de deux signifiés qui se vident de leur sens premier au moment d'en engendrer un troisième. Ainsi dans cet exemple :

Le ciel est étoilé par les obus des Boches
La forêt merveilleuse où je vis donne un bal
La mitrailleuse joue un air à triple croches...¹⁷

On voit qu'il ne s'agit pas d'enjoliver la guerre, mais de traduire la double vision, à la fois guerrière et poétique, dans une unique formulation. C'est en ce sens que la guerre possède des « merveilles » (un poème porte ce titre), non qu'elle soit merveilleuse, mais parce qu'elle offre un champ poétique inexploré.

Ainsi une réalité triviale et meurtrière, l'obus, devient le lieu des plus inédits télescopes : lettre, train, mimosas, seins, lune... : Un bel obus semblable au mimosa en fleur... ; ou, à propos de sa déflagration au-dessus des têtes : Le ciel faisait la roue comme un phénix qui flambe... « La sacralisation des choses de la guerre, écrit Raymond Jean, correspond chez lui à une ivresse lyrique où le délire de la parole se combine à un sens aigu de l'imagerie des batailles et du merveilleux qu'elle suscite¹⁸. »

La guerre est un désastre pour les corps et les âmes ; mais une fête pour les yeux et l'imagination. La guerre donne un souffle particulier au poème, lui dicte un mode de fonctionnement, impose une incandescence qu'interdit la lente maturation du travail de bureau. Cette poésie du front n'a pas l'apaisement des élégies de jadis : les ruptures, les syncopes, les acrostiches, les calembours, les trivialités lui confèrent comme une violence interne, un éclat, à tous les sens du mot. Nous serions en quelque sorte en présence d'un équivalent poétique du cri représenté par le *Guernica* de Picasso peint en 1937 :

Balance des batteries lourdes cymbales
Qu'agitent les chérubins fous d'amour
En l'honneur du Dieu des Armées
Un arbre dépouillé sur une butte [...]
Virilités du siècle où nous sommes
Ô canons
Douilles éclatantes des obus de 75
Carillonnez pieusement ¹⁹

17 La nuit du 4 avril », *Calligrammes, Œuvres poétiques*, p. 243.

18 Raymond Jean, *op. cit.* p. 350.

19 « Fusées », *Calligrammes, op. cit.* p. 262.

Apollinaire, comme tous les combattants, a bien perçu les sombres réalités de la guerre. Dans ses lettres percent souvent l'hésitation, la lassitude, le désespoir : « Je commence à désirer la fin de la guerre » écrit-il à Madeleine le 18 janvier 1916. Et le 14 mars de la même année, trois jours avant sa blessure, conscient du danger, il lui confie dans une lettre : « Que ceci soit considéré comme mon testament... » Mais si le soldat est las, si l'homme est ému, le poète est charmé. Son patriotisme de néo-français se combine avec sa sensibilité d'artiste pour transformer l'horreur en beauté, le désespoir en honneur. Pourtant la mort est là, qui rôde :

Les yeux des fantassins ont des lueurs navrantes
Nous n'irons plus au bois les lauriers sont coupés
Les amants vont mourir et pleurent les amantes²⁰

Lui-même s'interroge, mi-blagueur mi-inquiet : « Vient-il l'obus dont je mourrai ». Mais il se reconnaît investi d'une mission, celle de transfigurer la tuerie, de sublimer l'horreur par le miracle de l'art : « J'ai tant aimé les arts que je suis artilleur » écrit-il quelque part. Ce qui n'est pas un simple bon mot. Plus sérieux est le don qui nous est offert à la fin du poème au titre qu'on peut juger choquant « Merveilles de la guerre » :

Je lègue à l'avenir l'histoire de Guillaume Apollinaire
Qui fut à la guerre et sut être partout
Dans les villes heureuses de l'arrière
Dans ceux qui meurent en piétinant dans le barbelé
Dans les femmes dans les canons dans les chevaux
Au zénith au nadir aux 4 points cardinaux
Et dans l'unique ardeur de cette veillée d'armes²¹

La poésie est présente partout et le poète, phénix toujours renaissant, survivra aux malheurs et aux disparitions.

L'amoureux en uniforme

Ici et là, dans les analyses ou les poèmes qui précèdent, nous avons vu apparaître la présence de la femme. Guillaume, le prétendu « mal-aimé » (il ne le fut pas réellement) est fait pour l'amour, celui que doivent lui apporter les femmes, celles qu'il désire et séduit ou celles qui le délaissent. On devait se douter qu'en enfilant son uniforme de soldat, Kostro n'abandonnerait pas son tempérament d'amoureux. Ce qui nous conduit à examiner, dans un troisième temps, en quoi la perception de la guerre est nourrie par la médiation féminine.

Commençons par le plus anecdotique : dans sa correspondance, le poète laisse transparaître une franche germanophobie. En ces temps de conflit, la « haine du boche » n'a rien d'original ; mais dans le cas d'Apollinaire on pourrait avancer que ce sentiment prend sa source dans une lointaine et peut-être inconsciente rancune à l'égard du pays de sa première déconvenue amoureuse. Âgé de 21 ans, engagé comme précepteur de sa fille par une riche veuve allemande, la vicomtesse de Milhau, il a passé une année en Rhénanie. La gouvernante de la famille est une jeune anglaise de 20 ans, Annie Playden, que le jeune poète poursuit de ses assiduités ; la jeune fille le rejette poliment, provoquant une blessure profonde dont nous trouvons trace dans le poème « La chanson du mal-aimé » :

Adieu amour confondu
Avec la femme qui s'éloigne
Avec celle que j'ai perdue
L'année dernière en Allemagne
Et que je ne reverrai plus

²⁰ *Poèmes à Lou, Œuvres poétiques*, p. 415.

²¹ *Calligrammes, Œuvres poétiques*, p. 272.

Malgré une sincère admiration pour la culture germanique, il pourra plus tard envoyer à sa marraine de guerre ces quelques vers revanchards où apparaît son ressentiment :

Je vous remercierai s'il se peut je l'assure
Quand nous aurons vaincu le boche lâche et vil
Dont la vertu française a ressenti l'injure²²

De même, son impatience à quitter sa garnison de Nîmes pour se rendre sur la ligne de front, en Champagne où est fixée la 45^e batterie de son régiment, peut être liée, en partie au moins, au désir de revoir les Ardennes, où se trouve Stavelot, qui fut le lieu, en 1899, de son premier émoi amoureux pour une jeune Wallonne, Marie Dubois, « Mareye », dont il écrit :

Mon amante d'antan dans quel bras t'endors-tu
Pendant l'hiver saison d'amour où les vents pleurent
Où les amants ont froid où des passants se meurent²³

Mais pour creuser plus sérieusement le thème de la présence féminine dans la guerre, il nous faut revenir aux circonstances de son enrôlement militaire. En août 1914, le poète traverse une période difficile. Sa demande d'engagement déposée à Paris le 10 de ce mois a été refusée. Il vient de revoir son ancienne compagne, Marie Laurencin, dont il est séparé depuis deux ans, qui s'est mariée à un jeune peintre allemand – un comble ! – et s'apprête à partir pour l'Espagne. Ses revenus sont maigres et son cœur est vide. Il se résout à accompagner son ami l'avocat et homme de plume Henry Sieger-Pascal à Nice où il arrive le 6 septembre. Se trouvent là des Parisiens soucieux d'échapper au bruit du canon, des artistes venus de tous les pays, des rentiers et des esthètes.

Un dimanche de la fin du mois de septembre, au cours d'un déjeuner il rencontre une élégante parisienne décrite ainsi par Laurence Campa dans sa biographie : « Une petite personne piquante, volubile et rieuse, à la chevelure acajou, passée au henné, coupée court, aux yeux effrontés et battus²⁴ ». Elle se nomme Louise de Coligny-Châtillon, jeune divorcée de 33 ans, elle vit chez sa cousine à la villa Baratier à Saint-Jean Cap-Ferrat. Elle est comtesse, descendante de l'amiral de Coligny, se prétend aviatrice, mène une vie de femme libérée et entretenue ; elle joue les infirmières à l'hôtel Ruhl, transformé en hôpital ; on la surnomme Lou.

Guillaume est immédiatement fasciné par cette aristocrate au corps souple et au sourire enjôleur en qui coule « le sang de Saint-Louis ». Dès le lendemain, il lui adresse une lettre brûlante dans laquelle il se déclare éperdument amoureux et dont voici quelques mots : « Vingt-quatre heures se sont à peine écoulées depuis cet événement que déjà l'amour m'abaisse et m'exalte tour à tour si bas et si haut que je me demande si j'ai vraiment aimé jusqu'ici²⁵. » Une cour assidue va suivre qui durera deux mois sans que la jeune comtesse se laisse fléchir. Survient alors, suite à une nouvelle demande, l'engagement militaire et l'affectation d'Apollinaire au 38^e Régiment d'artillerie à Nîmes qu'il rejoint le 5 décembre 1914. Le lendemain, l'imprévisible Lou débarque à Nîmes, va saluer le nouvel artilleur à la caserne, puis s'installe au Grand Hôtel du Midi, place de la Couronne. Pendant une semaine, durée du séjour de Lou à Nîmes, le couple va vivre une liaison intense dont les traces se retrouvent dans la correspondance, les fameuses *Lettres à Lou*, et dans les 76 poèmes qui accompagnent les lettres, publiés à part sous le titre *Poèmes à Lou*.

Les amants se reverront trois fois, à Nice pour le Jour de l'an, puis en février au même endroit, enfin à Marseille en mars 1915 à l'hôtel Terminus, le bien nommé, puisque la liaison s'achève et que le poète se porte volontaire pour le front. Peut-être par gloriole, il attribuera son initiative au désespoir sentimental auquel l'a réduit la volage Lou. Il continuera à lui envoyer des lettres enflammées jusqu'en février 1916.

Retenons pour l'instant la coïncidence entre l'accès à la condition de soldat et l'aventure sentimentale. Coïncidence que nous retrouvons dans l'autre histoire d'amour du temps de la guerre, celle avec Madeleine

22 « Pour Y.B. », *Poèmes à la marraine*, *Œuvres poétiques*, op. cit., p. 641.

23 « Mareye », *Œuvres poétiques*, op. cit. p. 846.

24 Laurence Campa, *Apollinaire*, Gallimard, 2013, p. 512.

25 *Lettres à Lou*, 28 septembre 1914, p. 11-12.

Pagès. Pour les fêtes de fin d'année Apollinaire obtient une permission qu'il passe à Nice où il retrouve Lou. Dans le train qui le ramène à Nîmes le 1^{er} janvier 1915, il rencontre une jeune fille avec laquelle il lie conversation : elle est âgée de 22 ans, est professeur de lettres, est venue rendre visite à son frère qui vit à Nice et se dispose à s'embarquer pour Oran où elle habite. À Marseille, avant de quitter le train, à la demande du militaire qui a décliné sa qualité de poète, elle griffonne son adresse.

Trois mois plus tard, la jeune fille reçoit une carte rédigée de la main d'Apollinaire où celui-ci s'excuse de n'avoir pu lui envoyer son livre de poèmes (*Alcools*). Il conclut par des formules convenues : « Mes hommages respectueux. Je vous baise la main ». Ce sera là le début d'une correspondance fournie et passionnée qui aboutira, le 10 août 1915 (c'est-à-dire huit mois plus tard), à une demande en mariage dans les règles. Tout le comportement du poète-soldat devient dès lors indissociable de l'image de Madeleine. Ainsi, alors que la Champagne est pilonnée par les obus, il voit sa fiancée à qui il écrit :

Ô phare-fleur mes souvenirs
Aux cheveux noirs de Madeleine
Les atroces lueurs des tirs
Ajoutent une clarté soudaine
À tes beaux yeux ô Madeleine²⁶

Les lettres et les poèmes envoyés par Apollinaire, parfois nommés « secrets », seront souvent, investis d'une forte charge sexuelle, « purs actes d'amour en paroles » écrit Laurence Campa²⁷. Nous connaissons la suite : le 22 novembre 1915 Guillaume part pour Oran où il doit retrouver Madeleine. Nous savons peu de choses sur ce séjour, mais, au retour, les lettres du poète sont plus tièdes, plus espacées. Madeleine est en train de sortir de sa vie, même si les échanges continuent pendant l'hospitalisation et la convalescence, jusqu'en septembre 1916, avec une lettre assez froide où Guillaume réclame de son ex-fiancée divers souvenirs lui appartenant.

Ce détour biographique n'était destiné qu'à rappeler la relation étroite entre le poète-soldat et la femme. Il n'est pas abusif d'affirmer que les poèmes du temps de la guerre sont quasi tous des poèmes d'amour. Le registre sentimental se mêle au registre guerrier pour fonder une poésie d'amalgame absolument inédite, comme dans le premier des *Poèmes à Lou* :

Je pense à toi mon Lou ton cœur est ma caserne
Mes sens sont tes chevaux ton souvenir est ma luzerne²⁸

La situation de soldat – douloureuse, inconfortable, risquée – loin de la stériliser, féconde l'expression poétique dans la mesure où elle se mêle au désir :

Le galop bleu des souvenirs
Traverse les lilas des yeux
Et les canons des indolences
Tuent mes songes vers mes cieux²⁹

L'image cesse d'être une garniture superflue pour assurer la texture interne du poème qui se déploie en une allégorie guerrière teintée d'érotisme :

Les branches remuées ce sont tes yeux qui tremblent
Et je te vois partout toi si belle et si tendre
Les clous de mes souliers brillent comme tes yeux
La vulve des juments est rose comme la tienne
Et nos armes graissées c'est comme quand tu me veux
Ô douceur de ma vie c'est comme quand tu m'aimes³⁰

26 « Simultanités », *Calligrammes, Œuvres poétiques*, op. cit. p. 286.

27 Laurence Campa, *Apollinaire, la poésie perpétuelle*, Gallimard, Découvertes, 2009, p. 78.

28 *Œuvres poétiques*, p. 380.

29 « Reconnaissance », *Calligrammes, Œuvres poétiques*, p. 222.

30 *Poèmes à Lou, Œuvres poétiques*, p. 385.

L'abstinence du combattant, la frustration sexuelle autorisent les dérapages audacieux :

Là-bas tu vois les projecteurs
Jouer l'aurore boréale
C'est une bataille de fleurs
Où l'obus est une fleur mâle³¹

La métaphore de l'obus comme celle du zeppelin ou de divers accessoires de la guerre reçoit toujours une coloration sexuelle. Les canons ont « une forme obscène », les pièces de batterie sont comparées à « des virilités de héros fabuleux », la tranchée, semblable « au corps creux et blanc », est une invitation à l'amour. En raison des circonstances et du caractère privé de ces poèmes-lettres, le poète-combattant se croit autorisé à s'affranchir de toute pudeur. Les menaces pesant sur la vie abolissent le surmoi et permettent une poésie conquérante, sexuellement directe, comme ce poème, adressé à Madeleine, qui a pour titre « Les neuf portes de ton corps », ou encore, adressés à la même, les poèmes secrets, dont le troisième :

Toi dont je répandrai le sang grâce à l'amour ô ma vierge qui allumes la lampe
Oùs le son profond des canons qui t'accueillent et qui t'acclament ma reine
Oùs le cliquetis des épées qui t'appellent ô très belle victime [...]
Entends monter le cri d'amour d'une armée qui soupire vers l'amour...³²

La prise d'un corps – ne fût-ce qu'épistolièrement – ressemble à la prise d'une redoute : on l'encerclé, on l'assiège, on l'assaille par surprise, on l'étreint furieusement avant de s'installer en maître. La guerre virilise l'homme, lui donne une vigueur nouvelle, exacerbée par les privations et les souffrances qu'elle impose.

Pour le poète, au plus fort des combats, la pensée de la femme entretient son moral et sa forme physique, autant qu'elle stimule son inspiration poétique. La présence du danger fouette ses ardeurs, l'épreuve du feu sacralise l'appétit de conquête, dynamise le désir et le rend plus fort puisque, comme il est dit dans *Calligrammes*, « la grande force est le désir ³³ ». La guerre précisément entretient le désir et le sublime :

Mon désir est la région qui est devant moi
Derrière les lignes boches
Mon désir est aussi derrière moi
Après la zone des armées³⁴

Nous sommes tenus, lisant ces poèmes qu'on pourrait nommer « de guerre », de ne jamais oublier que la plupart d'entre eux sont envoyés à une femme, ce qui en modifie singulièrement la perspective. Ainsi de « l'Adieu du cavalier » évoqué en commençant, expédié à Louis Laure-Favier le 20 août 1915, à Madeleine le 3 septembre, à Lou le 20 septembre, et que l'on a intérêt à citer en entier et à replacer dans son contexte pour ne pas en négliger la dimension allégorique :

Ah Dieu ! Que la guerre est jolie
Avec ses chants ses longs loisirs
Cette bague je l'ai polie
Le vent se mêle à vos soupirs

Adieu ! Voici le bout-selle
Il disparut dans un tournant
Et mourut là-bas tandis qu'elle
Riait du destin surprenant³⁵

31 *Ibid.* p. 407.

32 *Poèmes à Madeleine, Œuvres poétiques*, p. 624.

33 « Les collines », *Calligrammes, Ibid.*, p. 173.

34 « Désir » *Ibid.*, p. 263.

35 *Ibid.*, p. 253.

La poésie d'Apollinaire est un peu comme la bague confectionnée par le cavalier, elle se polit du souvenir de la femme et des menaces de la guerre.

Conclusion

Au terme de ce parcours, nous devons bien convenir que les rapports entre Apollinaire et la guerre sont aussi complexes qu'intimes. La guerre constitue en quelque sorte le *point focal* de la vie et de l'œuvre du poète à partir de 1914 et elle était, avant même le début du conflit, une forme de mirage fascinant pour lui. Comme s'il était tendu, préparé à cette épreuve dans laquelle il devait puiser une assise sociale autant qu'un renouvellement d'inspiration et un accomplissement sentimental.

La question de savoir s'il était « belliciste », s'il fut victime de « l'aliénation d'une époque », comme l'écrit Raymond Jean³⁶ ne paraît pas vraiment pertinente dans son cas. D'autres que lui, même ceux qui l'ont faite, ont retenu le caractère esthétique de la guerre. Mais Apollinaire est poète, il revendique avec insistance cette qualité dans sa correspondance. En devenant soldat il n'abandonne pas la vocation d'artiste que révèle l'ensemble de son œuvre. Comme tous les poilus il a expérimenté la vie obscure enterré dans les boyaux boueux, le froid, la vermine, le spectre de la mort, le sifflement des obus, le bruit de la mitraille.

Le miracle tient à cette capacité à transformer cette épreuve terrible en poésie, à transfigurer l'horreur pour en faire de l'art, comme dans ces vers par lesquels nous souhaitons terminer :

Et leurs visages étaient pâles
Et leurs sanglots s'étaient brisés

Comme la neige aux purs pétales
Ou bien les mains sur mes baisers
Tombaient les feuilles automnales³⁷



Apollinaire blessé en 1918. DR

³⁶ Raymond Jean, *La Poétique du désir*, Le Seuil, 1974, p. 349.

³⁷ « Le départ », *Calligrammes*, op. cit. p. 296. Envoyé à Madeleine le 19 novembre.

DÉESSES OU DIEUX : UN ENJEU DU POUVOIR TERRESTRE ?

Geneviève NIHOUL et Claude CESARI

Le 22 avril 2015

Introduction

Il y a plusieurs centaines de millions d'années, l'évolution inventa la reproduction sexuée, qui attribua aux femmes un pouvoir presque surnaturel, celui de la survie de l'espèce, donc de la reproduction des hommes. Ce monopole leur conféra, dans les premiers panthéons archaïques, un statut privilégié : de nombreuses preuves archéologiques conduisent à l'existence de déesses maîtrisant la fertilité de la terre et la fécondité des femmes dont l'action est alors véritablement magique. Plus tardivement les humains construisent des panthéons plus élaborés peuplés de déesses, dieux, et couples divins qui sont créés à l'image de la société dont ils reflètent les évolutions profondes. Une telle évolution est probablement apparue à la fin du néolithique et au début de l'âge de bronze, période durant laquelle on peut penser que l'influence des femmes fit de l'ombre aux visées politiques des premiers potentats mâles. Il semble alors que ces femmes, celles ayant du pouvoir dans la cité, aient perdu leur statut privilégié au profit des hommes, en même temps que les déesses du panthéon primitif étaient supplantées par des dieux mâles... C'est ce lent basculement chez les humains et leurs dieux que nous allons tenter de mettre en évidence car, à nos yeux, il représente un événement historique majeur dont les conséquences sont encore perceptibles dans les sociétés dites modernes. Le sujet est vaste et doit impérativement être cerné dans l'espace et dans le temps : nous avons choisi d'étudier la Mésopotamie et la Grèce, durant les troisième et deuxième millénaires avant notre ère. Ce choix est dicté par l'influence qu'ont eue ces deux civilisations sur la construction du monde occidental.

Je traiterai le cas de la Mésopotamie et Geneviève Nihoul développera ensuite celui de la Grèce à l'âge du bronze, dont l'évolution fut influencée par l'histoire des pays de Sumer, Akkad et Babylone.

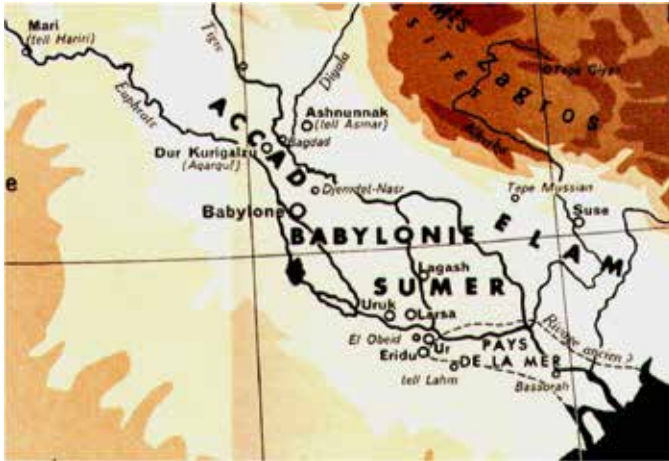
Déesses et dieux en Mésopotamie (Claude Cesari)

Le contexte historique

C'est donc en Mésopotamie qu'est née l'une des plus anciennes et des plus brillantes civilisations, celle des Sumériens aux origines mal connues, dans ce qui est approximativement le sud-est de l'Irak aujourd'hui. Mésopotamie, l'« entre deux fleuves », c'est ainsi que les Anciens appelèrent cette plaine alluviale formée par les dépôts du Tigre et de l'Euphrate. Et au-delà, le désert. Les deux fleuves furent ces voies qui, comme le Nil, donnèrent naissance très localement à ces longs cordons verdoyants de palmeraies et de cultures maraîchères, et permirent les échanges culturels et commerciaux. Cette terre connut deux bouleversements majeurs.

Le premier fut celui du réchauffement néolithique qui conduisit à une évolution sociale et culturelle remarquable : le climat se radoucit, les humains abandonnent progressivement leur état semi-sauvage pour une existence plus « domestique ». Ils se tournent vers une vie sédentaire, puis à un enfermement dans ce qui est d'abord un enclos, puis deviendra un village et bientôt une ville. Enfin, pour reprendre la formule du préhistorien Jacques Cauvin, progressivement les hommes et les femmes donnent naissance à l'agriculture puis aux divinités. Uruk, près de l'Euphrate, fut l'un de ces premiers enclos où l'on gardait le bétail et les biens sous la protection de solides fortifications.

Le deuxième bouleversement fut celui de l'écriture qui, comme nous le verrons sous peu, fait entrer la Mésopotamie dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'Histoire ». Nous allons tenter de résumer brièvement cette histoire en nous limitant aux faits essentiels, aux personnalités les plus saillantes, et aux villes les plus prestigieuses. Sa chronologie démarre à peu près en même temps que celle des premières dynasties égyptiennes et un peu avant l'apparition des premiers villages de la vallée de l'Indus.



Au début du troisième millénaire, le pays de Sumer est composé d'une dizaine d'États urbains, centrés chacun sur une ville importante fortifiée. Rapidement le pouvoir politique fut confié à un roi, primitivement chef militaire. Ainsi, Gilgamesh fut-il roi d'Uruk, l'une des principales cités du pays de Sumer, Inanna en étant la puissante déesse tutélaire. D'autres cités-États prirent ensuite le relais en terme d'hégémonie économique et politique comme Ur et Lagash.

Dans la seconde moitié du III^e millénaire, des Sémites venus de la péninsule arabique, envahissent le pays de Sumer, conduits par le

valeureux Sargon. Le centre de gravité du pouvoir se déplace vers Akkadé dont il fait la métropole la plus riche et la plus puissante du monde d'alors. L'empire akkadien est né.

Dans le dernier quart du III^e millénaire, un séisme politique emporte l'empire de Sargon et de ses descendants. Les Sumériens reprennent le pouvoir et la ville de Lagash réoccupe le devant de la scène sous l'impulsion d'un prince éminent, Gudea, qui crée l'empire néo-Sumérien. Shulgi, fin diplomate lui succéda plus tard assurant au pays de Sumer prospérité et prédominance politique.

Au début du II^e millénaire après une nouvelle invasion sémite, Hammurabi devient le souverain unique de l'ensemble de la Mésopotamie, marquant la fin de l'antique Sumer et le début de l'hégémonie babylonienne. Seul, plus au Nord le roi Zimri-Lin règne encore sur Mari aux bords de l'Euphrate.

Le décor est maintenant planté dans l'espace et dans le temps. Et ce sont les sources de notre connaissance de l'histoire mésopotamienne que nous allons présenter brièvement dans ce qui suit : l'archéologie et les mythes véhiculés par l'écriture.

Les sources de notre connaissance de l'histoire

Les sources archéologiques sont innombrables, comme ces édifices découverts en pays de Sumer et, en particulier, ces *ziggurat*, dont le sommet était occupé par le temple dédié à la divinité locale. Ces édifices sont consacrés au spirituel, les palais royaux étant dédiés au temporel, à l'administration du pays et au prestige du souverain. Les fouilles des différentes tombes royales fournirent d'autre part quantité de statuettes votives, bijoux, céramiques, sceaux cylindriques.

Cependant, le véritable miracle du point de vue de notre connaissance est celui de l'écriture cunéiforme : les premières tablettes d'argiles gravées avec des stylets biseautés de ce que l'on peut appeler une véritable écriture furent découvertes près d'Uruk et datent d'environ 5000 ans. Cette invention révolutionnaire est maintenant capable de traduire non seulement une réalité matérielle, mais aussi une abstraction ou la représentation phonétique d'une langue donnée. Plusieurs centaines de milliers de ces tablettes, décryptées par des générations de philologues, ont été découvertes. Certaines, dans un bon état de conservation, datent du début du 3^e millénaire, donc du début de l'histoire de Sumer, ce qui est aussi miraculeux. Elles constituent un véritable trésor d'informations sur la mythologie, le système religieux, et l'organisation du pouvoir chez les Sumériens, Akkadiens et Babyloniens, que nous allons maintenant décrire brièvement.

Comme le souligne Jean Bottéro, le spectacle du monde émerveille les anciens Mésopotamiens et les plus savants d'entre eux concrétisent leurs réflexions avec les seuls moyens dont ils disposent : la construction d'images et d'événements plus ou moins incontrôlables mais capables de leur fournir une explication des mystères qui les entourent : ce sont ces fameux mythes qui traduisent la raison d'être du monde et des humains eux-mêmes. Dans cette construction, les panthéons divins tiennent évidemment une place essentielle. Les anciens Mésopotamiens sont polythéistes mais aussi profondément anthropomorphistes : pour se figurer les dieux qui représentent le sacré ils transposent l'image de ce qu'ils connaissent ici-bas, de plus remarquable : leur classe dirigeante. Il est essentiel de comprendre que cette image du pouvoir royal transposée sur le monde surnaturel, n'est pas une simple vision abstraite, mais une réelle construction à la fois spirituelle et politique. Le monde surnaturel est complètement intégré au système culturel dont il est le

reflet direct. C'est en cela que le contenu historique de ces mythes, véhiculé par les tablettes, est très riche, bien qu'à utiliser avec prudence, car probablement largement remanié au cours du temps.

Nos sources ont été présentées et notre récit, celui du lent basculement du pouvoir, peut maintenant commencer ; il ne respectera ni l'unité de lieu ni l'unité de temps, puisqu'il s'étirera sur plus d'un millénaire et nous mènera successivement d'Uruk à Mari puis à Babylone. Des hommes, des rois semblent comme nous l'avons vu, les maîtres du jeu : Gilgamesh, Sargon, Gudea, Shulgi, Hammurabi, Zimri-Lin ; la réalité est beaucoup plus complexe et c'est l'influence des femmes, au centre de notre interrogation, qui va maintenant être analysée. Dans une première partie nous rappellerons le rôle essentiel joué par les premières déesses archaïques. Puis la déesse, tout en gardant le pouvoir, sera associée à un roi mortel : dans une deuxième partie nous ferons donc connaissance avec cet étrange couple et enfin, dans une troisième partie, nous montrerons la lente ascension qui, au cours de l'histoire mésopotamienne, conduira le roi à prendre le pouvoir.

Rayonnement des premières déesses archaïques

Nous sommes à la fin du néolithique, avant le III^e millénaire. Dans un climat très chaud et sec, sur une terre aride, la disparition de la végétation à la fin du printemps est vécue comme une catastrophe profonde qui a généré toute une mythologie du renouveau annuel : cette nécessité d'un éternel recommencement implique l'intervention d'une entité présente pour l'éternité, donc d'une divinité. Et ainsi cette hantise quasi obsessionnelle de la prospérité et de l'abondance associées, comme pour le Nil, aux crues des deux fleuves, conduisit-elle à un culte attesté par de nombreuses découvertes archéologiques : sculptures dont le caractère féminin et divin est de plus en plus évident, céramiques rituelles, figurines ornées, qui toutes renvoient à un même concept : celui d'une déesse maîtrisant la fécondité des femmes et la fertilité de la Terre. Son action est magique, et elle est probablement la première à peupler les panthéons archaïques. L'une d'elles découverte à Catal Huyuk, en Anatolie, apparaît assise en majesté entre ses deux fauves. Elle est aussi représentée de manière stylisée, donnant probablement naissance à des taureaux, qui symbolisent le principe masculin. Une autre de ses figurations existe sous la forme d'une statuette découverte à Tell Halaf, au nord de la Mésopotamie. Le corps y est façonné en lourdes masses, cuisses robustes et seins volumineux symbolisant la fécondité.

Le « couple » divin

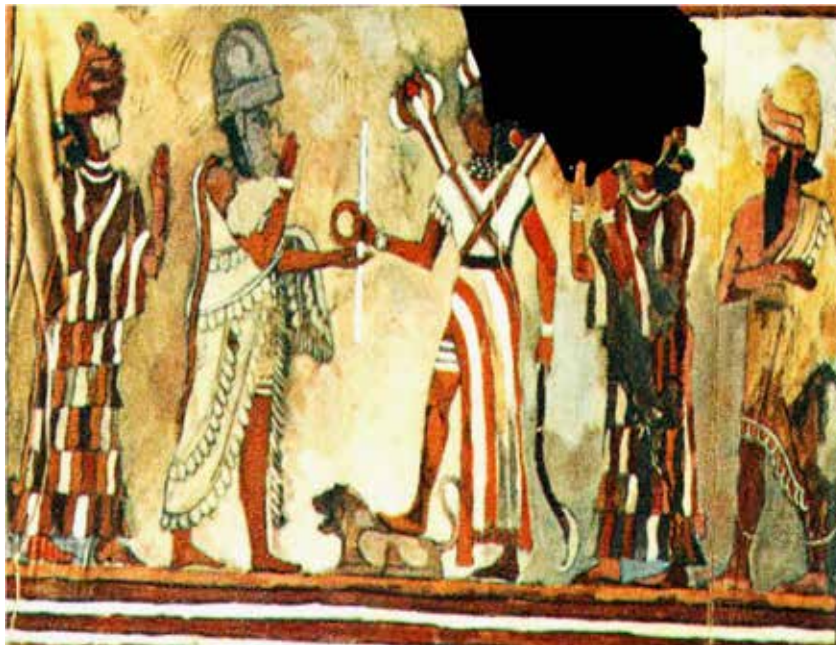
Au début du III^e millénaire et à partir de la création des cités-États que nous avons déjà évoquée, s'amorce en Mésopotamie une transformation profonde des mentalités, de l'organisation sociale, de la vie culturelle et spirituelle, attestée par l'ensemble de nos sources écrites. L'un des éléments essentiels pour la suite est celui des mœurs. Il faut insister sur le fait que rien alors ne s'opposait à l'amour libre, aucun impératif d'ordre moral ou même religieux : aucun concept ressemblant à l'idée du péché, n'existait. Les divinités elles-mêmes calquées sur l'image des hommes et des femmes, exerçaient les mêmes prouesses amoureuses. L'une d'elles, descendante des premières déesses archaïques de la fécondité dont nous venons de parler, occupa le devant de la scène. Il s'agit de la charmante, et sensuelle Inanna que les Sémites nommeront Ishtar, dont le culte était pratiqué dans la ville d'Uruk. Ce dont les mortels avaient le plus besoin pour assurer leur lignée était l'amour. Celle qui fut donc la déesse de l'amour apparaît dans toute sa majesté. Elle est juchée sur ses deux lions et porte dans ses mains les attributs de sa divinité et de son pouvoir : les anneaux et le sceptre. Son aura perdura tout au long de l'histoire mésopotamienne, sur plus de deux millénaires. Il existe une reconstitution de la porte qui lui fut dédiée plus tard à Babylone, au cours du premier millénaire, et qui donnait accès à la grande voie processionnelle menant à son temple. Mais à ce stade il faut bien constater que cette déesse est terriblement seule...

Aussi les subtils théologiens de Sumer eurent-ils l'idée, pour assurer fécondité et prospérité à leurs cités, de donner leur roi pour amant à leur déesse de l'amour. Cet amant auquel elle s'unissait tous les ans au cours d'un mariage sacré, par l'intermédiaire de son incarnation terrestre, la grande prêtresse, était donc un mortel et il n'occupait par rapport à elle qu'une position subordonnée. C'était la déesse qui était la force dominante, en tant que source de la vie et de la fécondité des sols. Et c'est le roi qui était assujéti aux vicissitudes du rythme saisonnier : il était sacrifié, puis remplacé chaque année au moment de l'été, perpétuant ainsi symboliquement la disparition puis la survie de la nature, et il n'accédait au statut divin qu'après cette mort sacrificielle. On notera au passage que cette disparition prématurée évitait aussi toute concurrence à la déesse ou plutôt à sa grande prêtresse dans ses prérogatives sur la cité.

Et ainsi à Sumer le premier à accomplir ce rite fut-il Dumuzi, autre roi d'Uruk dont les ébats avec Inanna sont largement développés dans les mythes de l'époque, et même représentés sur des plaques d'argile. La présence du roi à ses côtés déchaîne la passion de la déesse traduite dans le dialogue qui suit : « Quant à moi,

mon tertre rebondi, qui le labourera pour moi, moi la reine, qui mettra là son bœuf ? » — « Oh Inanna, c'est le roi qui te labourera » répond celui-ci sans équivoque. La suite n'en contient pas non plus : « Sitôt que du giron du roi l'eau du cœur eut jailli, à ses côtés sortirent les plantes, à ses côtés poussa le grain. Steppes et vergers, près de lui se chargèrent de luxuriance ». Le rituel est accompli, le roi par l'action de sa semence a assuré le renouveau de la végétation.

Une deuxième scène mettant en jeu le couple divin apparaît sur un magnifique vase d'albâtre exhumé à Uruk et daté du début du III^e millénaire. On y trouve, en reliefs ornementaux, une sorte de frise figurant le culte offert à la déesse Inanna par la ville. L'entrée de son sanctuaire est figurée par deux bottes de roseaux noués. Une multitude de porteurs d'offrandes se déplace lentement, l'un d'eux ouvrant la marche avec son panier de fruits. Derrière lui, un haut dignitaire, dont on ne voit que le manteau d'apparat et la longue traîne retenue par un esclave, rend hommage à une femme qui se tient devant le temple. De nombreux sumerologues pensent que cette scène évoque de manière précise le rituel hiérogamique dont nous venons de parler ou du moins ses prémisses. En ce cas les deux personnages principaux seraient le roi et la grande prêtresse. La frise du bas représente le troupeau nourri du produit des champs et voué à un prochain sacrifice ou à un banquet rituel. On notera bien la situation d'allégeance du roi par rapport à la prêtresse à laquelle il dédie l'ensemble des offrandes.



Le lent basculement du pouvoir

Mais le rituel précédent est bien funèbre puisque le roi est sacrifié à la fin de l'année. Cette liaison poussée avec une déesse, bien que gage d'une immortalité « posthume », est vraiment très cher payé. On peut imaginer que cette immortalité, support puissant du pouvoir, puisse s'acquérir de manière plus « douce ». Au fil du temps, le roi temporaire va prendre de l'importance et chercher à contrecarrer la prêtresse qui depuis le temple est au centre de l'organisation sociale et exerce une influence importante : on devrait d'ailleurs plutôt parler d'une véritable prêtresse-reine. Une lutte politico-économique et religieuse va se dessiner, celle du temple aux mains des femmes contre le palais à dominante masculine.

Pour cerner ce lent basculement du pouvoir, une fois de plus nous allons faire parler les tablettes d'argile qui nous ont livré la longue et magnifique épopée de Gilgamesh. Il fut probablement l'un des premiers à s'opposer à la prêtresse et plus symboliquement à la déesse Inanna qui incarnait cette ville ; il fut le premier à refuser ce rituel du consort sacrifié comme le feront ensuite en Grèce d'autres héros patriarcaux. Le mythe sumérien se déroule en trois étapes : il commence par le combat de Gilgamesh contre le dragon de la montagne sacrée qui personnifie la prêtresse de la déesse démonisée pour la première fois par l'idéologie patriarcale naissante. Se déroule alors un combat titanesque : « Contre le dragon se dressèrent la tornade, la tourmente, huit ouragans l'affrontèrent et l'attaquèrent aux yeux, alors le dragon capitula, et il le livra à Enlil, dieu du ciel. »

Après cette expédition victorieuse contre le monstre, le roi revêt ses habits neufs et prend définitivement possession de la ville et du pouvoir. Mais la déesse vaincue puisque sa représentante terrestre a été neutralisée par le héros, tente une dernière manœuvre de séduction. « Gilgamesh, se couvrit d'une tunique, noua son écharpe, et enfin se coiffa de sa tiare. Alors l'auguste Inanna porta les yeux sur la beauté du roi ; viens, dit-elle, sois mon époux ! Fais-moi don de ton corps désirable ».

Et là, fuse la réponse violente si différente de celle de Dumuzi précédemment : « Non je ne te prendrai pas pour épouse, tu n'es qu'un brasier porteur de glace ; quel époux as-tu aimé pour toujours ? Tu as aimé l'oiseau multicolore, et pourtant tu l'as frappé et tu lui as brisé les ailes (il s'agit ici d'un roi temporaire). Dumuzi l'amant de ta jeunesse, tu l'as voué à des pleurs éternels... Et moi, si tu m'aimes, j'aurai un destin comme le leur ». L'allusion au sacrifice du roi est claire.

Inanna furieuse fait alors lâcher dans Uruk un autre monstre céleste qui est évidemment terrassé par Gilgamesh ce qui lui permet de consolider définitivement son pouvoir non sans avoir auparavant pillé le temple de la déesse d'où il aurait extrait un magnifique taureau sacré recouvert d'or et de lapis lazuli. Enfin Gilgamesh en majesté est souvent représenté en vainqueur, maîtrisant dans ses bras le lion symbole de la déesse.

Un dernier signe du basculement du pouvoir et de l'allégeance de la déesse Inanna-Ishtar apparaît sur une magnifique fresque murale découverte dans la cour d'honneur du palais royal de Zimri-lin à Mari au nord de l'Euphrate et datée de l'année 1800. Le prince coiffé d'un calot bombé a le bras droit tendu et s'apprête à être intronisé. La déesse, identifiable à son lion, lui remet le sceptre et l'anneau lui abandonnant donc deux symboles majeurs de son pouvoir. Son attitude frôle la soumission, alors que sur le vase d'albâtre figurant le rituel hiérogamique, c'était le roi qui lui rendait hommage. Un dernier mythe, tiré de l'épopée de la création connue sous le nom d'Enuma Elis, décrit enfin le combat de Marduk, dieu de Babylone, contre Tiamat la déesse primordiale, illustrant une fois de plus l'affrontement entre le bien, principe masculin contre le mal, principe féminin.



Mais l'analyse que nous venons de faire sur les sociétés mésopotamiennes ne concerne que les élites du temple et du palais ainsi que les riches et influents propriétaires terriens. Il est impératif d'en analyser la portée au niveau du reste de la population et plus particulièrement de la classe moyenne. La perte d'influence de la déesse a certainement coïncidé avec un changement progressif du statut des femmes plus ordinaires. Il semble qu'au départ celles-ci aient eu des droits non négligeables, ce qui est attesté par des textes sur des transactions immobilières. Puis, au cours du temps et peut-être sous l'influence de nouveaux apports sémitiques, les choses ont évolué dans le sens d'un patriarcat plus rigide. Et c'est là que le thème de l'enclos ou de l'enfermement, évoqué au début, prend tout son sens. Quand les villages se développent, on commence par enfermer les biens, récoltes et bétail. Mais ces biens, sous la protection spirituelle des divinités, doivent aussi être protégés physiquement des convoitises internes et externes. Et évidemment le rôle des hommes et de leur force physique devient prépondérant. Mais les guerres incessantes autant que la mortalité infantile épuisent très vite les ressources humaines. Il faut les renouveler aussi vite, c'est une question de survie. D'où cette quête frénétique de la fécondité des femmes, d'où aussi cette hantise de la transmission d'un patrimoine, d'une lignée de son propre sang. La solution est celle du mariage et de l'enfermement de l'épouse qui devient un autre bien meuble, quelquefois une valeur d'échange. Il est évident que l'amour libre prôné dans l'ancienne religion de la déesse devient incompatible avec ce nouveau schéma d'organisation sociale.

D'où le même basculement, la même marginalisation des femmes dans la société civile.

Il serait faux cependant de croire à une évolution irréversible au cours des temps pour ces sociétés : le sort et le statut des femmes connurent de nombreux soubresauts au cours de l'histoire. Et le culte des déesses perdura lui aussi, bien que plus discrètement, jusqu'à l'apparition des monothéismes.

Ainsi se termine ce premier récit sur le thème du pouvoir terrestre ainsi que cette brève évocation de la belle Inanna qui traversa 2000 ans d'une histoire turbulente : celle de la Mésopotamie. Avec elle, Anat en Canaan, Isis en Égypte, Déméter en Grèce perpétueront un mythe intemporel, celui de la déesse source de la vie. Les hommes, les mortels, pour asseoir leur pouvoir temporel, ont besoin d'une relation avec le monde surnaturel, et, primitivement, cette relation était confiée à des divinités féminines dont les représentantes terrestres finirent par faire de l'ombre aux rois. Ainsi la construction des sociétés, la conquête du pouvoir, avant d'être une affaire de classe, fut donc, il y a fort longtemps, un problème de rivalité entre hommes et femmes. C'est du moins ce que nous pensons... avec prudence. Le processus de marginalisation de la déesse et plus largement des femmes, commença au début du III^e millénaire, en Mésopotamie et fut parachevé par les docteurs de la foi qui répandirent ensuite les trois monothéismes. Mais ce processus ne se limita pas au pays situé entre les fleuves. Il nous faut maintenant porter notre regard vers le nord de la Méditerranée orientale en direction des Cyclades, du monde égéen et crétois vers lesquels de nombreuses voies terrestres comme celles de l'Asie mineure, ou maritimes, ont permis des échanges avec l'ancien pays de Sumer. L'influence de l'épopée de Gilgamesh sur la mythologie grecque est importante. Des bouleversements analogues à ceux que nous venons de décrire, bien que plus tardifs, y sont apparus, qui vont maintenant être présentés par Geneviève Nihoul.



Nous venons d'évoquer un processus de marginalisation des femmes, très ancien mais terriblement moderne aussi : voyez cette Mésopotamienne si rayonnante, croisée au détour du musée de Bagdad... Elle-même ou son délicieux fantôme auraient pu séduire le grand poète que vous reconnaîtrez peut être dans ce dialogue intemporel : « Mon cher, dit-elle, vous êtes fou, j'ai cinq mille ans de plus que vous... ». « Le temps, madame, que nous importe... »

Son joli décolleté dissymétrique très « mode » nous fait un peu rêver, comme ce sourire. Une dernière interrogation cependant : quelle malédiction a pu, cinq mille ans plus tard, dans le même pays, jeter sur ses épaules une sombre burqa ? Quelles strates conscientes ou inconscientes du psychisme masculin ont-elles pu contribuer à emprisonner ces grands yeux derrière un sordide grillage ?

Déesses et dieux en Grèce (Geneviève Nihoul)



Déplaçons-nous maintenant vers l'ouest pour arriver en mer Égée : même si la navigation peut y être rude, la mer Égée est un lieu d'échanges entre l'Asie et l'Europe. Citons comme preuve l'obsidienne, exploitée sur l'île de Mélos, qu'on retrouve dès le VI^e millénaire dans toute la mer Égée, y compris sur la côte anatolienne. Des populations ont franchi cette mer Égée pour arriver en Crète, dans les Cyclades puis en Grèce continentale, pays ô combien différent de la Mésopotamie : dès le VI^e millénaire, elles y ont apporté la révolution néolithique et on a retrouvé de nombreuses statues de déesses de la fertilité tout à fait semblables à celles exhumées en Anatolie et en Mésopotamie. Il existait donc une religion archaïque basée sur des déesses chtoniennes associées à la nature et dont les cultes pouvaient être différents suivant les régions.

On a longtemps cru que la civilisation en Grèce ne commençait que vers le VII^e siècle et qu'Homère était un poète génial doué d'une grande imagination. Avec les découvertes de Schliemann et d'Evans et toutes celles qui les ont suivies, l'histoire en Grèce gagne plus d'un millénaire et Homère devient l'héritier d'une lignée d'aèdes qui ont chanté les exploits

des héros d'autrefois pendant des siècles. Contrairement aux Sumériens qui nous ont laissé des textes écrits dès le troisième millénaire, les Grecs de l'âge du bronze n'ont pas jugé bon de noter par écrit leurs croyances, leurs épopées ou les fondements de leur société !

Ils ne se mirent à écrire que vers le VIII^e siècle et les premiers grands textes écrits sont ceux attribués à Homère et à Hésiode : on sait maintenant que la plupart des citadelles mentionnées au chant II de *L'Iliade* ont existé et ont été aussi riches que les décrit Homère. Sans rentrer dans les détails, disons qu'il est maintenant admis que les textes couchés par écrit au VIII^e siècle sont en fait des poèmes qui s'étaient transmis de génération en génération de façon orale grâce à ces rhapsodes, si bien évoqués dans *L'Odyssée*, qui allaient de palais en palais chantant la gloire de leur hôte et de ses ancêtres et rappelant les grandeurs passées des héros. Ils adaptaient leurs chants au goût du jour mais le fond demeurait. Les textes fixés par écrit au VIII^e siècle sont des témoins précieux d'un passé lointain même s'ils sont truffés d'anachronismes et doivent être interprétés avec prudence ! Nous ne pouvons donc espérer trouver des preuves irréfutables sur le passé mais tout au plus un faisceau convergeant d'indices qui permettent de suggérer une reconstruction du II^e millénaire. Ceci est aussi valable pour la religion : Homère, Hésiode et de nombreux auteurs après eux ne feront que fixer des croyances remontant à des siècles lointains et plus toujours bien comprises : d'où une mythologie grecque dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est souvent compliquée, contradictoire voire scandaleuse ! C'est en général une version expurgée de cette mythologie qui a bercé notre enfance.

Rappelons brièvement les événements survenus en Grèce pendant l'âge du bronze : suite à une nouvelle émigration en provenance d'Asie Mineure celui-ci commence vers l'an 3000 mais ne prend vraiment son essor qu'à partir de 2500 : c'est surtout dans les Cyclades que se développe une culture riche, caractérisée par des figurines de déesses stylisées bien différentes des déesses stéatopyges des millénaires précédents. L'archéologie apporte la preuve d'un bouleversement brutal survenu vers 2200, à la suite de nombreuses destructions en Grèce continentale et dans quelques Cyclades : de nouveaux envahisseurs, probablement venus du nord, apportent une nouvelle civilisation. Des tablettes exhumées, postérieures à ces invasions, portent une écriture appelée linéaire B qui a été déchiffrée il y a soixante ans. Le contenu de ces tablettes est décevant (des comptes de bétail, de céréales ou de matériels) mais fait apparaître que les envahisseurs parlaient une langue indoeuropéenne qui est l'ancêtre du grec classique. Pour simplifier, nous appellerons désormais Grecs les envahisseurs et Pélasges les habitants antérieurs à leur arrivée qui parlaient des idiomes d'origine anatolienne. Vers 1900 la situation se stabilise et évolue lentement jusqu'à 1650, date à laquelle on constate une explosion de la richesse en Grèce continentale : c'est le début de l'époque des grands palais dits mycéniens, du nom du plus connu. On trouve de nombreux centres guerriers, riches et puissants et une activité commerciale importante. Il n'y a aucune preuve qu'il y ait eu un empire sous autorité unique même si les Grecs savaient s'unir pour des expéditions importantes : pensons à la difficulté qu'Agamemnon pour imposer son autorité pendant la guerre de Troie. Nestor, pourtant le plus modéré des rois, dans *L'Iliade*, le qualifie ainsi : « celui qui se flatte d'être le tout premier parmi les Achéens ». Le morcellement politique de la Grèce ne date pas des cités de l'époque classique !

Ce qui est important c'est que les Grecs apportent une organisation sociale et une religion totalement différentes de celles des peuples qu'ils conquièrent : leur société est patriarcale et leur panthéon est majoritairement masculin. Rappelons que la religion des Pélasges est basée principalement sur des déesses et que leurs prêtresses ont un grand pouvoir : nous pouvons avoir quelques idées sur ces cultes car la plupart des Cyclades et la Crète n'ont pas été envahies à cette époque et les religions chtoniennes resteront célébrées en Crète plus longtemps qu'en Grèce continentale. La confrontation de deux cultures aussi différentes sera violente et des compromis seront nécessaires, compromis que reflète la complexité de la mythologie grecque telle que nous la connaissons. L'assimilation entre les deux civilisations sera très longue.

Terminons l'histoire des Grecs au II^e millénaire : vers 1200, de nouvelles invasions se produisent qui détruisent toute la civilisation mycénienne. Les citadelles tombent entre 1200 et 1100, l'écriture appelée linéaire B disparaît définitivement. Commence une période dite sombre où les communautés survivantes vivent comme elles peuvent. C'est l'époque où beaucoup de Grecs émigrent vers la côte d'Asie Mineure où ils vont fonder les villes ioniennes. Sur le continent, peu à peu vont émerger des villes dont la civilisation est résolument patriarcale : elles retrouveront une écriture en adoptant l'alphabet phénicien. C'est dans cette nouvelle civilisation que les poèmes anciens dont j'ai parlé au début vont être fixés par écrit, au VIII^e siècle probablement.

En s'appuyant sur les poèmes homériques et sur la mythologie, de nombreux historiens ont suggéré qu'il a existé autrefois une organisation sociale où les femmes participaient activement à la vie publique. C'est cette proposition, qui me paraît assez convaincante, que je voudrais vous exposer. Je commencerai par trois exemples qui datent de la période de la guerre de Troie, juste avant la fin des royaumes mycéniens : le premier est celui de Pénélope, cette femme vertueuse qui attend le retour de son mari Ulysse parti à la guerre, tout en faisant et défaisant sa tapisserie. Voilà une femme qui a un grand fils, né de son mari – personne ne remet jamais en cause la paternité d'Ulysse – et qui est assaillie par des prétendants qui visent bien évidemment le royaume d'Ithaque plutôt que la personne de Pénélope. C'est donc elle qui transmet le trône d'Ithaque qui ne semble pas revenir à Télémaque, situation peu vraisemblable dans un régime patriarcal ! Un autre exemple est celui d'Hélène, cause de tous les maux des Grecs : on peut admettre que la guerre de Troie a été déclarée pour des raisons d'intérêts commerciaux. Mais comment doit-on interpréter la conduite de Ménélas après la guerre ? Nous retrouvons dans *L'Odyssée* Hélène, femme ô combien adultère, installée à Sparte avec tous les honneurs dus à une reine et entourée du respect voire de l'affection de tous : il semble probable que, bien avant Offenbach, les aèdes ne considéraient Ménélas que comme « l'époux de la reine » et que c'était Hélène qui avait le pouvoir. Pensons enfin à ce malheureux Oreste poursuivi par les divinités vengeresses pour avoir tué sa mère, qui, rappelons-le, avait assassiné son père : dans toute civilisation patriarcale il aurait été félicité pour avoir fait justice. Depuis quand le meurtre d'une mère est-il plus condamnable que l'assassinat d'un époux ? Il semble bien que toute la longue quête d'Oreste pour être purifié reflète le passage d'un régime où la mère était prépondérante à une situation où c'est le père qui domine.

On pourrait multiplier les exemples mais élevons le débat et montons sur l'Olympe visiter les dieux tout puissants. D'après Homère et Hésiode les dieux principaux forment une sorte de conseil de famille composé de douze divinités : la parité est représentée d'une façon exemplaire, et elle résulte certainement de savants compromis. Les tablettes trouvées à Pylos, dans le palais de Nestor, font apparaître déjà au XIV^e siècle dix noms de ces dieux : seuls Apollon et Aphrodite ne sont pas répertoriés et sont donc des additions datant de plus tard. Leurs noms d'ailleurs ne sont pas grecs : Apollon vient de Lycie et Aphrodite est la déesse Astarté du Proche-Orient. Leur arrivée montre, une fois de plus, les échanges nombreux entre Grèce et Asie.



Ce panthéon résulte, comme nous l'avons déjà dit, du choc entre deux cultures religieuses très différentes. Les Pélasges sont des agriculteurs et des pasteurs et vénèrent un panthéon principalement féminin tourné vers la nature : les déesses sont « maîtresses des animaux » et des végétaux. Les dieux sont les parèdres des déesses, mais il existe encore une dissymétrie entre la déesse anthropomorphe et son partenaire souvent symbolisé par un animal : un des plus présents est le taureau. Il apparaît d'ailleurs souvent dans les mythes : souvenons-nous de Zeus enlevant Europe après s'être changé en taureau ou encore de Pasiphaé, la grande prêtresse de Crète, pourtant épouse de Minos dans la période classique, se faisant féconder par un taureau et donnant naissance au célèbre Minotaure. La capture de ce taureau, symbole des anciennes religions, sera d'ailleurs un des travaux d'Héraclès, ce héros dont beaucoup d'historiens pensent qu'il est inspiré par le personnage de Gilgamesh.

Il semble très probable que le parèdre de la déesse était sacrifié chaque année pour mimer en quelque sorte le cycle de la végétation. On voit sur ce sceau crétois la déesse, assimilée à un palmier qui regarde l'élimination de son vieux parèdre et la naissance du jeune taureau qui va le remplacer. Enfin, dans cette civilisation la succession est uniquement matrilineaire et le mariage ne semble pas avoir existé. Dans la mythologie grecque écrite au VIII^e siècle, il reste de nombreux mythes qui font tous allusion au souvenir des sacrifices des amants de la déesse. Citons ainsi tous les malheureux imprudents, qui ayant vu la déesse nue, vont mourir souvent



tragiquement : par exemple, Actéon qui, ayant vu Artémis se baigner, et ne s'étant pas éloigné, va mourir changé en cerf par la déesse et tué par sa propre meute. Ou encore le bel Anchise qui, ayant passé la nuit avec Aphrodite et découvrant au matin qui elle est, s'écrie dans l'hymne homérique à Aphrodite « aie pitié de moi, car il ne voit point fleurir sa vie, l'homme qui dort auprès de déesses immortelles ».

Les Grecs qui arrivent vers 2000 dans cette civilisation sont un peuple guerrier résolument patriarcal, sur terre comme dans l'Olympe. Ils n'auront de cesse de prendre le pouvoir mais devront s'accommoder de l'existant : ils vont peu à peu supplanter les déesses mais en craignant toujours leur vengeance. Il existe de nombreuses instances où Zeus, pourtant supposé tout puissant, prudemment, ne prend parti dans des conflits entre dieux et déesses. Tout au début, les dieux grecs seront assimilés aux parèdres des déesses, mais le cycle d'un an deviendra sept ans puis finira par durer jusqu'à la mort du roi. Pensons à Zeus - le nom est incontestablement grec - qui a un tombeau en Crète, ce qui est étrange pour un dieu immortel ! Puis, au cours des siècles, les Grecs plus puissants s'emparent des sanctuaires des populations autochtones : cette lente récupération est illustrée par les innombrables aventures des différents dieux qui violent les nymphes ou prêtresses des déesses d'une façon plus que scandaleuse. Rappelons qu'ils prennent souvent une forme animale pour arriver à leurs fins. Citons Zeus : sous la forme d'un cygne il viole Léda, sous la forme d'une caille Léo, sans oublier le taureau qui emporte Europe. Il viole aussi Maia, mère d'Hermès, Danaé, mère de Persée, Sémélé, mère de Dionysos, Alcène mère d'Hercule, et je ne cite que les principales. N'oublions pas que, pour obliger Héra à l'épouser, il la viole également sous la forme d'un coucou. Les frères de Zeus ne sont pas en reste : Poséidon viole Déméter, entre autres, en se changeant en étalon, et Hadès est célèbre pour l'enlèvement brutal de Coré. Apollon, quant à lui refuse, de se marier mais séduit un grand nombre de nymphes. Par exemple, il poursuit de ses assiduités importunes Daphné, prêtresse de la déesse, et pour sauver cette dernière, la déesse la changea en laurier. Le choix du laurier n'est pas anodin : ces feuilles étaient mâchées par les prêtresses des déesses pour induire un délire mystique.

Toutes ces histoires assez scandaleuses se rapportent en fait à la prise violente, durant tout le second millénaire, des sanctuaires où la déesse était associée à ces différents animaux. Au final, une sorte de compromis va exister durant la grande période de gloire des Mycéniens où fleurissent ces forteresses peuplées de guerriers. Le panthéon respectant la parité dont nous avons parlé en est le résultat : le moins qu'on puisse dire est que la concorde n'y règne pas, si l'on en croit Hésiode et Homère. Les déesses du panthéon comprennent trois vierges, Artémis, Athéna et Hestia, deux épouses, Héra et Aphrodite, et enfin Déméter qui forme en quelque sorte un couple avec sa fille Koré ou Perséphone. Ce couple rappelle un certain nombre de représentations très anciennes où l'on voit deux déesses et un enfant et se rapporte directement au culte de la fertilité.

Nous ne pouvons ici détailler toutes ces déesses : nous avons choisi Héra et Athéna qui illustrent deux méthodes différentes utilisées par les Grecs pour s'approprier les anciennes divinités.

Héra occupe une position centrale dans l'Olympe, ce qui laisse à penser qu'elle était, avant l'arrivée des Grecs, une déesse puissante. Zeus décida de l'épouser, le mariage étant pour les Grecs une manière de réduire son pouvoir. Il la courtisa donc, bien qu'elle fût sa sœur, mais, sans surprise, elle refusa ses avances. Il se changea alors en coucou mouillé et, prise de pitié, elle le réchauffa dans son sein. Il reprit alors son apparence divine et la viola. La mythologie dit qu'elle eut tellement honte qu'elle accepta de l'épouser. Ce mariage qu'on peut rattacher aux hiérogamies antiques était encore célébré à Athènes au cours de fêtes appelées Théogamies : il est à noter que, même à l'époque classique, Zeus y était encore qualifié de Heraïos qu'on peut traduire par rattaché à Héra. En fait, la situation resta longtemps ambiguë jusqu'à la fin de l'époque mycénienne : dans *L'Iliade* on parle d'Héra comme « celle qui dort dans les bras du grand Zeus », mais dans la *Théogonie*, Zeus est qualifié de « compagnon de lit d'Héra ». À la suite de ces noces, Héra sera considérée comme protectrice des mariages, alors que ceux-ci ne semblent pas avoir existé chez les Pélasges.

Le mariage d'Héra et de Zeus, avec de pareilles prémisses, ne pouvait qu'être difficile. Passons sur les nombreuses infidélités de Zeus dont nous avons parlé : officiellement le couple eut trois enfants Arès, Héphestos et Hébé. Mais de nombreuses versions divergent et prétendent qu'Héra eut, seule, ces trois enfants. On trouve dans la *Théogonie* : « Héra, elle, enfantait seule l'illustre Héphestos, sans union d'amour, par colère et défi lancé à son époux ». Arès est souvent nommé, même dans *L'Iliade*, fils d'Héra, et non de Zeus. Souvenir bien évidemment des temps où il n'y avait pas de mariage et où seule la matrilinearité était acceptée. Mauvaise épouse, d'après Zeus, c'est néanmoins une déesse respectée et crainte dans l'Olympe. Zeus lui-même essaye d'éviter les conflits avec elle. Ainsi, dans *L'Iliade*, lorsque Thétis vient lui demander son appui en faveur d'Achille, ce dieu supposé tout-puissant lui répond : « Ah ! La fâcheuse affaire si tu me dois

induire à un conflit avec Héra ; elle me viendra provoquer avec des mots injurieux.». Et il ajoute « Maintenant retire toi, qu'Héra ne te voie pas ». Mais une de leurs querelles les plus mémorables date de l'époque où Zeus donna naissance à Athéna. Nous en reparlerons plus loin.

Héra, issue des anciennes divinités chtoniennes, resta très respectée quasiment jusqu'à la victoire du christianisme à la fin du IV^e siècle. Ses principaux sanctuaires, Argos et Samos, sont parmi les plus anciens temples élevés en Grèce. Il existe aussi une tradition, rapportée par Pausanias, disant qu'à Stymphale le fils de Pélagos, l'ancêtre mythique des Pélasges, « construisit trois sanctuaires pour la déesse en lui donnant trois épiclèses Jeune fille, alors qu'elle était encore vierge, Épouse, quand elle fut mariée à Zeus, et, quand elle se fut, pour une raison ou pour une autre, brouillée avec Zeus et qu'elle fut revenue à Stymphale, il l'appela Veuve. Cette ville est plus connue par le sixième des travaux d'Héraclès, qui consistait à chasser les oiseaux du lac de Stymphale. Au II^e siècle l'historien grec Mnaséas a donné une explication plausible de ce mythe : il suggère qu'un collège de prêtresses qui adoraient la déesse triple, vierge, épouse et vieille femme s'était installé au deuxième millénaire près de Stymphale et qu'Héra était considérée comme cette triple déesse. Le mythe d'Héraclès, une fois de plus, reflèterait la disparition de cet ancien culte.

Parlons maintenant de la chaste Athéna. Platon identifiait la déesse Athéna, patronne d'Athènes, à une ancienne déesse libyenne, Neith qui était vénérée à Saïs en Égypte à une époque où la descendance patriarcale n'était pas reconnue. Hérodote confirme « le vêtement et l'égide d'Athéna furent empruntés par les Grecs aux femmes libyennes qui sont habillées exactement comme cela. » Son autre nom, Pallas, n'est d'ailleurs pas un nom grec. C'est donc incontestablement une déesse très ancienne.



Dès leur arrivée, les Grecs modifièrent considérablement l'histoire d'Athéna. Un mythe raconte que Zeus viola Métis, la déesse représentant la sagesse qu'Hésiode décrit comme celle « qui sait plus de choses que tout dieu ou homme mortel ». Métis se retrouva enceinte mais Zeus, « la craignant beaucoup » nous dit Hésiode, l'avalala. Cette action lui permit ensuite de revendiquer la vertu de sagesse qui était jusque-là l'apanage de la déesse. Au bout d'un certain temps, il eut des douleurs épouvantables dans la tête : Héphaïstos lui fit alors une brèche dans le crâne d'où sortit Athéna tout armée. La théogonie d'Hésiode nous dit : « Et, tout seul, de son front, il donna le jour à Athéna aux yeux pers, éveilleuse terrible de tumulte, infatigable conductrice d'armées » Par cette action, Zeus non seulement s'approprie Athéna qui, désormais, sera la fille du Père mais, de plus, il donne naissance à la vie, s'arrogeant le seul pouvoir des femmes qui semblait ne pas pouvoir leur être retiré. Dans l'hymne homérique à Apollon, Héra « se met en fureur, et dit au milieu des Immortels assemblés : écoutez-moi, vous toutes, déesses ! Apprenez comment Zeus qui assemble les nuées m'outrage le premier, après avoir trouvé en moi une épouse accomplie ! Voilà maintenant qu'il a mis au monde,

sans moi, Athéna aux yeux pers, qui brille parmi tous les bienheureux Immortels » Plus loin elle dit à Zeus : « Misérable cervelle retorse, que vas-tu encore machiner ? Comment avoir osé mettre au monde à toi seul Athéna aux yeux pers ? ». Et enfin, elle menace « Prends garde dès maintenant que je ne médite pour l'avenir des projets qui te nuisent ».

Athéna est donc une déesse puissante et guerrière, mais une déesse qui serait passée du côté des envahisseurs : le culte de cette fille de Zeus sera très tôt assuré par des prêtres et non plus des prêtresses. Néanmoins son pouvoir est inférieur à celui des dieux. Prenons l'exemple du conflit qui l'oppose à Poséidon pour devenir la divinité tutélaire d'Athènes : Zeus, voulant empêcher les deux divinités d'en venir aux mains, imposa un arbitrage des dieux de l'Olympe. Les dieux votèrent pour Poséidon, sauf Zeus qui refusa, à son habitude, de prendre position, et les déesses votèrent, toutes, pour Athéna qui l'emporta donc. Poséidon fut évidemment furieux et Athéna fut obligée de tempérer sa victoire par des concessions. D'après Augustin d'Hippone, citant Varron « Pour apaiser la colère de ce dieu, les Athéniens ... frappèrent les femmes d'une triple déchéance : elles ne durent plus à l'avenir être admises aux suffrages ; nul enfant en naissant ne dut recevoir désormais le

nom de sa mère ; enfin il ne fut plus permis de les appeler Athéniennes ». C'est ainsi que le régime patriarcal s'installa durablement à Athènes. Mais remarquons que cette citation de Varron qui, lui-même, avait compilé des mythes beaucoup plus anciens, semble impliquer qu'avant la colère de Poséidon les femmes avaient le droit de vote, entendons partageaient le pouvoir.

Il apparaît donc en Grèce que si le patriarcat s'installa durablement les déesses continuèrent à avoir une grande importance jusqu'aux premiers siècles de notre ère. Nous n'avons parlé que d'Héra et d'Athéna mais les mystères d'Éleusis, dédiés à Déméter, étaient encore célébrés au III^e siècle de notre ère et le grand temple d'Éphèse devait être toujours actif quand les pères de l'Église combattaient la déesse Artémis. Quant à Aphrodite, ses temples avaient encore beaucoup d'adorateurs durant l'empire romain. Rappelons que, même à Rome, le culte de Cybèle, la grande déesse anatolienne, fut introduit lors de l'invasion d'Hannibal (vers 200 donc) et prospéra durant l'empire ; de même la déesse égyptienne Isis fut adorée durablement sous l'empire. Enfin Hestia, romanisée comme Vesta, garda un collège de prêtresses respectées jusqu'à la fin du IV^e siècle de notre ère.

Conclusion

Nous venons de parcourir ensemble, un peu rapidement, un long chemin à travers la Méditerranée orientale, étalé sur plus de deux millénaires. Entreprise audacieuse qui mérite peut-être un élément de conclusion.

Nous avons tenté de montrer qu'au III^e millénaire la société dont nous sommes les héritiers n'était pas patriarcale et ne se réduisait pas à l'apologie de héros masculins à la force indomptable. Il est probable qu'une certaine culture, un certain mode de société, où les femmes avaient de l'importance, appartienne complètement à l'histoire, du moins celle de la Mésopotamie et celle de la Grèce. Ce pouvoir a ensuite basculé et c'est l'image de cette évolution, inscrite dans la description des panthéons divins, que nous avons tentée de cerner, ainsi que le processus de marginalisation des femmes dans la société aboutissant à ces cités grecques classiques où Thucydide pouvait déclarer : « la meilleure des femmes est celle dont on parle le moins, soit en mal soit en bien, entre gens du dehors. »

Néanmoins les déesses ont largement survécu à cette mainmise des hommes sur la société terrestre. Elles restèrent profondément respectées et invoquées dans de grands sanctuaires dotés, il est vrai, d'un clergé essentiellement masculin. Il semble bien que les sociétés patriarcales aient dans leur inconscient collectif, un besoin puissant d'un élément féminin au sein du monde divin.

Bibliographie

- BOTTERO, Jean. *Mésopotamie, l'écriture, la raison et les Dieux*. Paris : Gallimard, 1987.
CAUVIN, Jacques. *Naissance des divinités, Naissance de l'agriculture*. Paris : Flammarion, 1997. (Champs histoire)
FINLEY, Moses I. *Les Premiers temps de la Grèce*. Paris : Flammarion, 2011. (Champs histoire)
FRAZER, James G. *The Golden Bough, a Study in Magic and Religion*. Édition abrégée, Dover.
GANGE, Françoise. *Avant les dieux, la Mère universelle*. Monaco : Alphée, 2008.
GIMBUTAS, M. *Le Langage de la déesse*. Paris : Des femmes, 2005.
GRAVES, Robert. *Les Mythes grecs* ; Paris : Fayard, 2013. (La Pochothèque)
GRAVES, Robert. *The White Goddess*. Londres : Faber, 1960.
JAMES, E.O. *Le Culte de la déesse mère*. Paris : Payot, 1960.
KRAMER, S.N. *L'Histoire commence à Sumer*. Paris : Flammarion, 1994.
LÉVÊQUE, Pierre. « La protohistoire religieuse » in *La Grèce ancienne*, collection La grande histoire des civilisations, Encyclopedia Universalis, 1999.
LÉVÊQUE, Pierre. *L'Aventure grecque*. Paris : Armand Colin, 1964. (Destins du monde)
LORAUX Nicole. « Qu'est-ce qu'une déesse ? », in *Histoire des femmes en Occident*, sous la direction de Georges Duby et Michelle Perrot. Paris : Perrin, 2002.
MARINATOS, Nanno, *Art and Religion in Thera*. Mathioulakis, 1984.
MOSSÉ, Claude. « Des origines à l'époque hellénistique », in *La Grèce ancienne*, collection La grande histoire des civilisations, Encyclopedia Universalis, 1999.
PARROT, A. *Sumer. L'Univers des formes*. Paris : Gallimard, 2006.
PELON, Olivier. « Le monde égéen », in *La Grèce ancienne*, collection La grande histoire des civilisations, Encyclopedia Universalis, 1999.
RUETHER, Rosemary R. *Goddesses and the Divine Feminine*. University of California Press, 2005.

PHILOSOPHIE DU NUMÉRIQUE

Philippe GRANAROLO

Le 14 octobre 2015

Faut-il parler de « révolution numérique » ?

« Sur Internet on trouve tout, sauf la théorie qui explique sa pratique » (Fogel et Patino, *La Condition numérique*, p. 113). On peut élargir ce constat : dans l'univers numérique, on peut tout trouver, sauf la théorie qui éclaire la « révolution numérique ».

Mais a-t-on raison de parler d'une « révolution numérique » ?

En un sens oui : nous vivons un bouleversement sans précédent de nos rapports avec l'écrit, avec le son, avec l'image, nous vivons les prémisses d'une révolution éducative, nous sommes entrés dans l'ère de la « connexion permanente ». Milad Doueihi, auteur de *La Grande conversion numérique*, un des ouvrages les plus pointus sur le numérique, décrit les multiples dimensions de cette « grande conversion ». Historien des religions, Milad Doueihi voit dans la culture numérique « la seule rivale de la religion en tant que présence universelle » (p. 23).

En un autre sens non : l'écriture fut déjà, il y a plusieurs milliers d'années, une numérisation de la réalité. L'imprimerie bouleversa les techniques pédagogiques, l'appareil photo et la caméra transformèrent nos rapports à l'image, le microsillon rendit éternelles les voix éphémères, etc. Il n'est donc pas absurde de considérer que la numérisation universelle n'est rien d'autre qu'une nouvelle étape de cet immense processus.

Belle lucidité de Michel Serres à ce sujet. Sa conférence du 26 mars 2015 au palais Neptune m'a contraint à modifier de nombreux aspects d'un exposé dont j'avais déjà tracé les grandes lignes. Aussi bien dans *Petite Poucette* que dans *Le Gaucher boiteux*, le philosophe multiplie les remarques insérant le numérique dans la continuité du développement culturel de l'humanité.

Généalogie du numérique

Pythagore (580-495 av. J-C)

« Depuis que les informaticiens parlent bits, pixels et numération binaire, nous redevînmes peu à peu pythagoriciens : pour eux tout était nombre ; pour nous, tout est code. » (*Le Gaucher boiteux*, p. 200.)

Galilée (1564-1642)

« La filosofia è scritta in questo grandissimo libro che continuamente ci sta aperto innanzi a gli occhi (io dico l'universo), ma non si può intendere se prima non s'impara a intendere la lingua, e conoscer i caratteri, ne' quali è scritto. Egli è scritto in lingua matematica, e i caratteri son triangoli, cerchi, ed altre figure geometriche, senza i quali mezzi è impossibile a intenderne umanamente parola ; senza questi è un aggirarsi vanamente per un oscuro laberinto. » (Galileo Galilei, *Il Saggiatore*, Cap. VI)

« La philosophie est écrite dans ce vaste livre qui constamment se tient ouvert devant nos yeux (je veux dire l'Univers), et on ne peut le comprendre si d'abord on n'apprend pas à connaître la langue et les caractères dans lesquels il est écrit. Or il est écrit en langue mathématique, et ses caractères sont les triangles, les cercles et autres figures géométriques, sans lesquelles il est humainement impossible d'en comprendre un seul mot, sans lesquelles on erre vraiment dans un labyrinthe obscur. »

Trop peu de commentateurs ont remarqué que Galilée n'a pas dit « peut être écrite » ou « peut être traduite », mais bien « est écrite », ce qui démontre la dimension pythagoricienne de la révolution galiléenne.

Leibniz (1646-1716) rêve de la « caractéristique universelle »

Michel Serres a consacré sa thèse à Leibniz, philosophe qui a joué un rôle décisif dans la construction de sa philosophie : cf. *Le Système de Leibniz et ses modèles mathématiques* (P.U.F., 1968).

Charles Babbage (1791-1871)

Mathématicien britannique visionnaire considéré comme l'un des principaux précurseurs de l'informatique. En 1834, il eut l'idée d'incorporer à une machine à calculer des cartes du métier Jacquard, dont la lecture séquentielle donnerait des instructions et des données à la machine. Il n'acheva jamais sa machine analytique. Un de ses fils en construisit l'unité centrale (le moulin) et l'imprimante en 1888 et fit une démonstration réussie de calcul de table à l'Académie royale d'astronomie en 1908.

Georges Boole (1815-1864)

George Boole (1815-1864) : logicien, mathématicien et philosophe britannique. Il est le créateur de la logique moderne, fondée sur une structure algébrique et sémantique, que l'on appelle algèbre de Boole en son honneur.

Samuel Morse (1791-1872)

Il est à noter que Samuel Morse n'est jamais cité par les théoriciens du numérique. Or s'il est un langage incontestablement binaire, avec ses traits et ses points permettant de coder toutes les lettres de l'alphabet, c'est bien le langage morse. Morse a donc toute sa place dans cette généalogie.

Alan Turing (1912-1954)

Alan Turing (1912-1954), mathématicien britannique, qui publie en 1936 un article à Cambridge dans lequel il jette les bases de ce que seront les programmes informatiques. Ce qu'on appellera plus tard la « machine de Turing » inaugure les concepts modernes de programmation informatique. Turing mit au point la machine Enigma (machine de cryptage) qui joua un rôle essentiel dans le succès du débarquement de 1944 et de la victoire des alliés en 1945.

Shannon et Weaver (1939)

Ingénieurs sollicités par la compagnie américaine des téléphones pour améliorer les communications. On manquait cruellement d'un outil permettant de mesurer mathématiquement le message émis, et donc la perte d'une partie de ce message. Shannon et Weaver mirent au point cet outil en créant une théorie dont les conséquences allaient être gigantesques : la théorie de l'information. Le système binaire fut rendu populaire grâce à cette théorie de l'information de Shannon et Weaver, en 1939.

John Tukey (1915-2000)

Il est exact que le terme *bit* (*binary digit*, ou « chiffre binaire », avec un jeu de mot utilisant le mot *bit* signifiant « paquet »), fut cité pour la première fois par Shannon dans un article publié en 1948. Mais le terme *bit* doit être restitué à son créateur, le mathématicien John Tukey, qui le créa alors qu'il travaillait avec John Von Neumann sur les modèles des premiers ordinateurs.

Premier bilan

Le numérique est issu d'une longue histoire. Il est en particulier le fruit d'une intuition grecque retrouvée à la Renaissance.

- Au XX^e siècle les techniciens ont pris le relais des mathématiciens. L'accélération de la numérisation est due aux inventions technologiques dont le rythme s'est accéléré de façon exponentielle à partir des années 1960.
- Les langages évolués ne doivent pas faire perdre de vue qu'ils sont tous dérivés sans exception du seul langage que comprennent les machines : le langage binaire. C'est le système binaire, et lui seul, qui a permis la rencontre des systèmes mathématiques et des cerveaux électroniques.
- Numériser, c'est traduire la réalité en langage binaire, ou si l'on préfère lire le réel comme un immense système binaire (impossible de préférer l'une des deux formulations).

« Deux positions, ouvert et fermé, permettent de traduire n'importe quelle information. » (Valérie Charolles, *Philosophie de l'écran*, p. 46).

La numérisation du réel (ou numérisation des signifiés)

Les conditions de la numérisation

Selon la loi de Moore, énoncée en 1975 par Gordon Moore, l'un des fondateurs d'Intel, la puissance des circuits électroniques double à coût constant tous les dix-huit mois.

La progression exponentielle de nos capacités de calcul :

KiloFlops	Mille opérations par seconde	1950
MegaFlops	Un million	1964
GigaFlops	Un milliard	1986
TeraFlops	Mille milliards	1998
PetaFlops	Un million de milliards	2007
ExaFlops	Un milliard de milliards	2018
ZettaFlops	Mille milliards de milliards	2029
YottaFlops	Un million de milliards de milliards	2037 ?

Sans cette croissance exponentielle de la puissance de calcul de nos ordinateurs, aucune des numérisations que nous allons évoquer ne serait possible. C'est la poursuite de cet accroissement de puissance qui permettra des évolutions qui rapprocheront toujours davantage la réalité des descriptions les plus extravagantes de la science-fiction.

L'exemple privilégié de la numérisation du corps

Exemple privilégié parce qu'en un sens c'était la numérisation la moins prévisible, celle qui a été la plus rapide, et celle qui laisse entrevoir les transformations les plus radicales de notre condition. Ce sont les raisons pour lesquelles je n'ai retenu que cet unique exemple de numérisation des signifiés.

La numérisation du cerveau

En établissant des analogies de plus en plus poussées entre le cerveau biologique et le cerveau électronique, les sciences cognitives permettent des progrès spectaculaires. Certains « cognitivistes » vont beaucoup plus loin en affirmant la quasi identité du cerveau biologique et du cerveau électronique, les deux cerveaux étant des machines binaires fonctionnant suivant des codes très proches. Ray Kurzweil est le plus audacieux d'entre eux. Il prend date : en 2030, selon lui, l'intelligence artificielle sera en effet réalisée, c'est-à-dire que le biologique aura perdu la partie (nous y reviendrons quand nous évoquerons dans notre quatrième partie les inquiétudes liées à la numérisation).

La numérisation du génome

- La connaissance du génome croît de façon exponentielle.
- La version définitive du génome humain (d'abord annoncée pour le milieu du XXI^e siècle) fut publiée en 2003.
- Depuis 2015, la génétique progresse davantage en une seule année que depuis 1850.
- Trente mille marqueurs nouveaux sont découverts chaque jour
- En dix ans, le coût du séquençage de l'ADN a été divisé par un million. Jamais aucune activité humaine, pas même l'industrie des circuits intégrés, n'a connu une évolution aussi foudroyante.
- Vers 2022, ce sera un milliard d'hommes et de femmes dont l'ADN aura été intégralement analysé.
- Les puces à ADN permettent d'analyser un million d'endroits dans l'ADN pour traquer ces fameuses variations, qui signent une prédisposition à des maladies ou une altération de leur réaction à un médicament.
- En modifiant certains gènes, les biologistes sont déjà parvenus à augmenter considérablement la vie de certains vers de terre, d'une durée équivalente à une vie de plusieurs siècles pour les humains.
- La technomédecine prendra véritablement son essor à l'horizon 2020, avec la conjonction de la démocratisation du séquençage de l'ADN, c'est-à-dire sa lecture et son analyse - qui est un préalable à la réécriture de notre génome - et l'arrivée de la « chirurgie des gènes ».
- Les NBIC, autrement dit la synergie entre les nanotechnologies, la biologie, l'informatique, et les sciences cognitives, vont rendre possibles une réparation des corps et un prolongement de la vie dont les conséquences sont à ce jour largement imprévisibles.

Deuxième bilan

Parmi tous les objets soumis au processus de numérisation, les réalités biologiques ont fait l'objet d'une numérisation étonnamment rapide et très performante. Les résultats concrets de cette numérisation sont déjà perceptibles, mais on peut prévoir sans grand risque de se tromper que des effets majeurs se produiront à court terme. Dans les trente ans qui viennent, nous devrions vivre une révolution médicale sans précédent, ce qui amène certains chercheurs à affirmer que nous serions à la veille de l'immortalité.

La numérisation des langages (ou numérisation des signifiants)

Nous sommes face à une alternative.

Soit la numérisation n'est rien d'autre qu'un code commode permettant de faciliter la signification de la réalité. Ce code présente l'intérêt considérable d'être le premier code universel dont nous disposons, puisque aucun langage n'échappe à sa traduction en mode binaire.

Soit c'est le réel lui-même qui est numérique, et en disant numériquement la réalité, nous ne faisons rien d'autre que porter à sa perfection le rêve pythagoricien. Pythagore prend sa revanche sur Galilée, l'idée d'une réalité composée de 0 et de 1 l'emportant sur l'hypothèse d'une réalité composée de droites et de triangles.

La numérisation des textes

On peut la considérer comme une simple amélioration d'un processus qui aurait commencé avec l'écriture, qui a constitué aux yeux de Michel Serres la révolution la plus importante de notre histoire jusqu'à notre époque : « Avant même cet appareillage [nos ordinateurs], l'invention de l'écriture avait déjà objectivé au moins la mémoire. » (*Le Gaucher boiteux*, p. 41)

Plus que les premiers outils, c'est avec l'écriture qu'a véritablement débuté le long processus d'« externalisation » en laquelle de nombreux chercheurs voient la spécificité de l'espèce humaine. Mais d'autres considèrent que la numérisation marque une rupture avec tous les systèmes d'écriture ayant existé. Nous serions trompés par un vocabulaire déficient qui continue à parler de « pages » (pages Facebook, pages de logiciels, pages de site Internet, etc.). En fait, il ne s'agirait nullement de pages.

Cf. Milad Doueïhi, *La Grande conversion numérique* : « La page numérique paraît être une page mais n'en est pas une, elle a une autre réalité, et cette réalité permet- en fait impose - des formes de lecture non linéaires [...] La page numérique est un objet numérique caractérisé par sa position au sein de l'environnement numérique, et elle ne ressemble pas à une page manuscrite ou imprimée. » (p. 42)

La numérisation de la musique et des enregistrements audio

Le 17 août 1982, les deux géants du disque Sony et Philips faisaient graver les premiers compacts discs dans une usine du Hanovre. La numérisation du son a transformé de fond en comble notre rapport avec la musique. CD et DVD semblent n'avoir été qu'une brève étape dans l'histoire de la numérisation. Le temps est proche où nous n'aurons plus besoin de ces supports matériels dans nos habitats. Tout sera accessible en streaming : des banques géantes mettront à notre disposition toute la musique de la planète. Ainsi la musique, le seul de nos arts qui n'est pas spatial, comme l'a démontré superbement Schopenhauer, rompra les derniers liens qui la liaient encore indirectement à l'espace.

La numérisation des images

Le premier véritable appareil photo numérique compact destiné au grand public est le Casio QV10 sorti en 1995. L'explosion du marché se produit vers 1997-1998 avec une rapide multiplication des modèles. Là encore une croissance exponentielle des capacités de nos appareils de prises de vue peut être remarquée, qui se mesure en millions de pixels. Aujourd'hui ce sont les smartphones qui sont les objets les plus utilisés pour photographier dans le monde. N'oublions pas que la numérisation des images est aussi ce qui a permis l'essor de la télévision (en particulier avec nos écrans plats) et de tous nos appareils nomades (tablettes, ordinateurs portables, systèmes GPS, etc.) sur les écrans desquels nous sommes constamment branchés.

La numérisation des échanges et de la transmission du savoir

Textes, sons et images ne cessent d'être échangés en temps réel : en moins de 25 ans un système mondial de communication s'est imposé, le « www », en lequel très peu d'humains avaient foi à l'origine. Ce système a transformé le monde plus que ne l'ont fait avant lui l'écriture, créatrice de la « galaxie Gutenberg », et la radio, créatrice de la « galaxie Marconi » (J'ai ici recours aux expressions de Marshall Mac Luhan qui sont entrées dans le langage commun. Mac Luhan fut le premier théoricien des médias dans les années 1960).

La numérisation des échanges

Tim Berners-Lee invente le World Wide Web en 1991.

En 1998 naissance de Google. Dix-sept ans plus tard, Google administre quotidiennement 24 peta-octets de données, soit un volume équivalent à 1000 fois la quantité de documents imprimés conservés à la Bibliothèque du Congrès de Washington.

L'extraordinaire accélération des années 2004-2007.

Pas moins de trois services fondamentaux sont apparus en moins de 3 ans, entre avril 2004 et janvier 2007, et ont bouleversé notre quotidien :

- FACEBOOK, créé par Mark Zuckerberg en avril 2004 (Cf. le film *The Social Network*).

En 2013 on compte plus d'un milliard d'utilisateurs sur la planète, 1,26 milliards de statuts ajoutés chaque jour, et 208.300 photos mises en ligne chaque minute dans le monde. 25,4 millions d'utilisateurs en France (un Français sur deux !).

- YOU TUBE, créé en février 2005. Un milliard d'utilisateurs, 100 heures de vidéos ajoutées chaque minute en 2013.

- TWITTER, créé en mars 2006 : 700 millions d'utilisateurs, et 700 millions de Tweets (brefs messages de 140 caractères au maximum) émis chaque jour sur la planète en 2013.

Un appareil a joué un rôle considérable dans la diffusion et l'utilisation planétaire de tous ces services : L'iPhone, créé par Apple en juin 2007. Il est devenu en moins de dix ans l'outil universel présent sur tous les continents. Une anecdote révélatrice : en 2001, invité par l'École de commerce de Nantes, j'ai écouté le discours du parrain de la promotion, Didier Pineau Valencienne. Il sortit un petit appareil de sa poche, nous le présentant comme le téléphone du futur, et en nous disant : dans un avenir proche, vous posséderez tous des téléphones de ce type qui vous serviront à photographier, à visionner des films, à naviguer sur Internet, et peut-être... à téléphoner. La majorité de l'assistance pensa que ce grand patron avait dû quelque peu abuser des vins de Loire lors du déjeuner qui avait précédé cette cérémonie de parrainage.

La numérisation de la transmission des connaissances

Nous sommes à la veille d'une révolution totale de l'enseignement. Cf. Michel Serres : « Les cours en ligne rendent-ils encore nécessaire la concentration des étudiants, professeurs, labos, amphis, bibliothèques en un même lieu, nommé Université ? » (*Le Gaucher boiteux*, p. 230)

Triomphe prévisible des MOOC (Massive open online course) qui ont déjà commencé à remplacer les cours magistraux dans certaines grandes écoles (par exemple à l'École centrale de Nantes ou à Polytechnique).

L'omniprésence des écrans

Les écrans accompagnent tous les moments de notre vie, et Valérie Charolles est l'une des rares philosophes à avoir tenté de penser ce changement majeur dans nos existences. Pour la première fois dans notre histoire, un temps extrêmement bref a suffi à un objet technique pour envahir la totalité de notre quotidien et régir l'ensemble de nos activités. Le plus étonnant est que les grandes inventions technologiques qui ont précédé affectaient soit le monde du travail, soit le monde des loisirs. Avec l'écran, notre réalité tout entière est modifiée : monde industriel, monde économique, vie de notre corps (échographies, scanners, IRM, etc.), et la quasi-totalité de nos loisirs (jeux vidéo, connexions Internet, réseaux sociaux). Les écrans transforment peu à peu les frontières qui organisaient nos sociétés : celles qui séparaient le marchand du non-marchand, celles qui dissociaient le public du privé, celles qui séparaient le champ du savoir de celui de la décision.

Troisième bilan

Le langage binaire, code unique et universel permettant le dialogue homme / machine, remplace peu à peu tous les anciens codes. Il permet de stocker de façon extraordinairement performante des quantités presque infinies de textes, de sons et d'images. Un tel stockage met dorénavant l'information à la portée de tous, ce qui va bouleverser nos techniques pédagogiques et nos structures politiques.

Une bibliothèque mondiale de tous les contenus culturels jamais produits par l'homme est en voie de constitution, dans laquelle nous n'aurons plus qu'à piocher en les faisant apparaître sur nos écrans. Cette bibliothèque rendra inévitablement désuètes les anciennes formes de transmission des connaissances et les structures séculaires de l'Université.

Nous deviendrons tous, pour paraphraser Michel Serres, des « Petites Poucettes », « Portable en main, maintenant, tenant en main le monde » (*Le gaucher boiteux*, p. 50).

Réponse aux critiques (réponses aux « grands-papas ronchons », dicit Michel Serres)

Les fausses oppositions

Égocentrisme/tribalisme, activité/passivité, réel/virtuel : les discours plats et redondants que l'on peut lire sur le thème du numérique abondent en oppositions manichéennes et caricaturales qui offrent un cadre confortable déguisant une absence de pensée en réflexion approfondie.

Égocentrisme / tribalisme

Nous serions devenus des individus autistes, ayant perdu le contact avec nos semblables et avec le monde réel, le regard fixé sur l'écran de nos smartphones. Quelques exemples ironiques du comportement de nos adolescents : prendre un café avec les amis / lors d'un rendez-vous amoureux / en visite au musée. Beaucoup voient en Facebook le comble de cet égocentrisme : « Des millions de petites publicités pour soi-même » (David Shields). Mais nous sommes aussi les individus les plus connectés de l'histoire, échangeant chaque jour dans les réseaux sociaux avec des centaines de nos semblables.

Activité / passivité

Nous serions devenus des individus hypnotisés par les images qui ne cessent de défiler devant nos yeux, semblables aux prisonniers de la célèbre caverne de Platon (début du livre VII de la *République*).

Mais c'est oublier que c'est nous, les utilisateurs, qui faisons en définitive la pluie et le beau temps, et décidons seuls de l'avenir des contenus qui circulent sur la Toile. « Sur Internet, tout récepteur est un diffuseur potentiel » (Fogel et Patino, *La Condition numérique*, p. 16) Cf. Michel Serres : « Anciens médias : peu d'émetteurs, beaucoup de récepteurs. Toile : autant d'émetteurs que de récepteurs » (*Le Gaucher boiteux*, p. 228).

Réel / virtuel

Il peut bien sûr exister des êtres semblables aux *Hikikomoris*, ces Japonais qui ne quittent plus leur appartement, qui sont rivés du matin au soir sur leurs écrans, y recherchant des compagnes virtuelles, des amis virtuels, des activités virtuelles (on évaluait leur nombre à 230.000 en 2010, soit 0.2 % de la population japonaise). Mais l'opposition réel/virtuel est certainement la moins opératoire pour décrire l'univers numérique. Elle ne fonctionne pas sur le plan collectif, si l'on mesure à quel point réseaux et connexions ont bouleversé l'économie. Elle fonctionne encore moins sur le plan individuel : nos vies sont transformées par nos activités numériques, et plus particulièrement par les quatre géants de l'Internet (les GAFA, autrement dit Google, Apple, Facebook, et Amazon). Le caractère décisif de l'activité des internautes interdit d'opposer le virtuel dans lequel ils vivraient à la réalité qu'ils fuiraient. Tout tend à prouver que le monde numérique est aussi concret que le monde réel. « Le réel, c'est le monde plus la connexion », écrivent Fogel et Patino, plagiant une célèbre formule de Joseph Staline.

Les inquiétudes économico-politiques

Ce monde de liberté infinie est aussi un univers monopolistique, dans lequel un très petit nombre de géants, qui se sont construits en un temps record inouï dans l'histoire du capitalisme, ont acquis une infinie puissance. Étant à la fois les plus riches et les plus ingénieux, ils bâtissent d'immenses lieux de stockage, ils maîtrisent

un très petit nombre de « méga-nuages » contenant toutes les données que nous mettons en ligne, ils nous mettent en fiches, empereurs du *Big Data*.

Avec le *Big Data*, qui permet à des entreprises géantes d'« utiliser nos requêtes de recherche pour trouver des choses sur nous », est-ce *Big Brother* qui prend le pouvoir, 66 ans après les descriptions inquiétantes de George Orwell ?

Jamais dans l'histoire du capitalisme aussi peu d'acteurs n'ont grandi aussi vite pour dominer un secteur au niveau mondial en si peu de temps.

Mais ce serait oublier qu'avec les réseaux, il n'y a plus un centre dont tout part, et il n'est plus possible d'orienter le tout.

Valérie Charolles, analyste lucide qu'on ne saurait soupçonner de complaisance naïve à l'égard d'Internet, écrit : « L'écran mis en réseau est également ce qui permet d'envisager concrètement la démocratisation de la société » (*Philosophie de l'écran*, p. 243)

L'honnêteté intellectuelle nous oblige à admettre que l'avenir est totalement indécis sur ce plan : Cf. Fogel et Patino : « Selon que les données resteront un *bien privé* ou deviendront *bien commun* ou *bien public*, la nature du capitalisme numérique sera changée : il sera hypercapitalisme, capitalisme régulé ou économie de partage. » (*La condition numérique*, p. 157)

Les inquiétudes métaphysiques

La conjonction des sciences cognitives et de l'informatique laisse penser à certains chercheurs que nous prenons la direction du « post-humanisme » ou du « transhumanisme ». Le plus radical des transhumanistes est l'américain Ray Kurzweil (déjà cité), qui s'exprimait en ces termes dans la revue *The Futurist* en 2006 : « Cette fusion de l'homme et de la machine, associée à l'explosion soudaine de l'intelligence artificielle et aux progrès rapides de la recherche génétique et des nanotechnologies, va aboutir à un monde où la distinction entre biologique et mécanique ou entre réalités physique et virtuelle n'aura plus cours. »

De telles perspectives déclenchent l'hilarité de Michel Serres, qui écrit dans *Le Figaro* du 20 mai 2015 : « Pour moi les transhumanistes sont une variété de Tarzan ! C'est de l'Amérique à l'état pur. Je les connais : j'ai vécu et enseigné là-bas pendant quarante ans. Il n'y a pas plus inculte que le transhumaniste. Il est dans l'idéologie du toujours plus, du *more and more*. Il croit que *more*, c'est mieux. Tout cela me fait rire. »

Je vous laisse faire votre choix entre les prophéties de Kurzweil et le rire de Michel Serres.

Quatrième bilan

Se garder à la fois des caricatures des grands-papas ronchons et de l'euphorie des néophytes est une entreprise délicate, mais indispensable. Trop d'inconnues font apparaître comme imprudentes les opinions excessivement tranchées. Mais l'histoire de l'humanité plaide en faveur d'une confiance accordée dans nos capacités à intégrer dans un paysage humain les innovations technologiques les plus inouïes.

Conclusion : oui, il s'agit bien d'une révolution

Une révolution quantitative

1 000 ordinateurs connectés en 1984, 100 000 en 1989, 10 millions en 1996, 250 millions en 2000. Dix ans plus tard Internet compte 2 milliards d'utilisateurs.

90 % des données existant aujourd'hui sur la toile ont été produites au cours des deux dernières années.

Voici ce qu'en disent Fogel et Patino : « Il s'agit d'un mouvement d'une ampleur historique, semblable à la migration de masse d'une population vers un nouveau continent, en l'occurrence le numérique. » (*La condition numérique*, p. 15). Nous sommes tous des « migrants » !

En fait un changement de paradigme

Nous sommes en train de passer d'une logique centrée sur le durable, le nécessaire et le réversible, à une nouvelle logique construite autour du non-durable, du contingent et de l'irréversible. Nouvelle logique qui fait tomber dans les oubliettes la dualité réalité / simulacre, et qui introduit de la souplesse dans nos raisonnements. Valérie Charolles est l'une des seules philosophes à affirmer la nécessité de cette nouvelle logique.

« Nous sommes entrés, de plein gré, dans une époque neuve, et qui ne nous laisse aucun répit : le temps de la connexion permanente » (Fogel et Patino).

En chemin vers l'inculture ou vers une révolution culturelle ?

« Je crains le jour où la technologie prendra le pas sur les échanges humains. Le monde aura une génération d'idiots » (Einstein)

Page « Débats » du *Figaro* (20/05/2015). Le journaliste interroge en ces termes Michel Serres : notre époque est-elle inculte ? Réponse de Michel Serres : « Inculture, c'est un peu rapide. Nous vivons une période de très forte transition. La Renaissance, c'est une période où l'on oublie un peu vite le Moyen Âge. Mais qui oublie le Moyen Âge ? Ce sont des gens comme Érasme et Rabelais. Imaginez la tête des docteurs de Sorbonne lorsqu'ils ont lu *Pantagruel*, où l'on donne les mille manières de se torcher le cul... Rabelais est alors qualifié d'inculte. C'est ce qui nous arrive aujourd'hui. On juge comme inculte quelque chose qui est en train de se construire comme une nouvelle culture, qui a très peu de rapport avec la culture précédente, mais qui a autant de rapport que la Renaissance en avait avec le Moyen Âge. »

Un monde en gestation

Il est sans doute trop tôt pour dessiner avec précision le monde qui vient. Certains essayistes s'y emploient, mais on ne peut que regretter la timidité des philosophes en ce domaine. L'unique certitude est que nous sommes en train de vivre un bouleversement sans précédent de l'espace et du temps. Cf. Milad Doueïhi : « L'environnement numérique est une nouvelle forme de cité, qui n'a pas encore fixé sa forme définitive ni délimité ses frontières » (*La Grande conversion numérique*, p. 148)

Nous habitons dès à présent dans un monde dont nous ignorons la configuration. Mais n'en a-t-il pas été de même pour les hommes de la Renaissance qui sont passés, suivant la célèbre formule d'Alexandre Koyré, « du monde clos à l'univers infini » ?

Une nécessaire « critique de la raison numérique »

Je n'aborde ce dernier point que de façon tout à fait allusive, car il me conduirait vers un autre exposé (que je vous proposerai peut-être dans quelques années). Il m'aurait fallu commencer par rappeler cet adage sensé du philosophe allemand Karl Löwith (1897-1973) : « Ce qui est irrationnel, c'est le fait de la rationalisation universelle » (*Max Weber et Karl Marx*, p. 51). Et il m'aurait fallu ensuite vous présenter les pistes de réflexion que propose Éric Sadin, sans doute l'un des meilleurs spécialistes de ces questions, dans son excellent ouvrage *La Vie algorithmique / Critique de la raison numérique* (Le Seuil, 2015). Je me contenterai de citer la conclusion de son livre : « Soumettre la vie algorithmique contemporaine à une critique en acte de la raison numérique qui l'ordonne relève d'un combat politique, éthique et civilisationnel majeur de notre temps » (p. 261).

Mais une fois encore, une telle critique exigerait une autre conférence. Vous l'avez compris, mon propos s'est voulu positif. Mon intention a été de me concentrer sur les possibilités séduisantes que nous offre la révolution numérique, trop récente pour être sérieusement évaluée. Je rejoindrai donc pour terminer mon propos Michel Serres, qui m'a accompagné dans ce parcours : « Ce qui m'intéresse, c'est l'accouchement du monde qui vient ». Selon Michel Serres, nous avons entamé « une marche pas à pas vers une authentique utopie politique, vers un droit nouveau, issue de cette forêt aujourd'hui de non-droit, d'une démocratie renouvelée. » (*Le Gaucher boiteux*, p. 234).

SÉANCES MENSUELLES COMMUNICATIONS

SÉANCE MENSUELLE DU 22 JANVIER 2015

AU LENDEMAIN DE LA GRANDE GUERRE LA VÉNALITÉ DE LA PRESSE RÉVÉLÉE

Gabriel JAUFFRET

Strangulée par la censure, accusée de bourrage de crâne, la presse doit répondre de sa vénalité au lendemain de la Grande Guerre. Sa diffusion stagne, certains de ses titres disparaissent. Une situation nouvelle pour la presse française qui depuis des années s'affirmait comme la première d'Europe par l'importance de ses tirages et sa créativité. Crise du lectorat, hausse du prix des journaux, stagnation de sa diffusion conduisent la presse française à être définitivement distancée par la presse anglo-saxonne. Il faudra attendre la loi de 1935 qui définit la profession du métier de journaliste et par la même entraîne sa moralisation, Albert Londres qui dénonce parti-pris, censure et mensonges institutionnels et surtout les ordonnances et les lois qui suivront la Libération pour que la presse française devienne véritablement un contre-pouvoir. L'information devenant un véritable lien social et les journalistes les sentinelles de la démocratie selon l'heureuse formule de l'Unesco.

Quand la Grande Guerre éclate, la presse affiche une superbe qu'elle ne retrouvera jamais plus. *Le Petit Parisien*, *Le Petit Journal*, *Le Matin* connaissent des tirages supérieurs au million d'exemplaires. *Le Matin* s'affirme comme le premier quotidien de la planète, avec une diffusion quotidienne de 1 300 000 exemplaires. En 1914, on dénombrait 80 titres nationaux et 240 journaux provinciaux. Chaque jour, dix millions de journaux étaient vendus. Dès l'entrée en guerre la censure fut instituée et la France fut le seul pays à ne pas révéler ses pertes : 600 000 morts, blessés ou disparus dans les quarante-cinq premiers jours du conflit. La presse n'en souffla mot. Jamais la France n'avait connu un appareil de censure aussi important. Quatre cents censeurs opéraient au bureau de presse de Paris. Deux mille étaient affectés à la surveillance des journaux de province. Organisée par la loi du 30 juillet 1914, la censure portait sur les nécessités de faire barrage aux fausses nouvelles mais aussi sur l'interdiction de traiter de centaines de sujets réputés sensibles. Leur nombre était tel que les censeurs furent dotés d'une liste véritable fourre-tout où étaient répertoriées les interdictions à faire respecter. La censure ira jusqu'à régenter la mise en page des journaux et leur mode de diffusion. Un contrôle postal fut institué. Neuf commissions ouvraient et contrôlaient près de 200 000 lettres chaque semaine. Privés de renseignement les journalistes qui ignorent le quotidien des poilus en sont réduits aux mensonges patriotiques voire aux faux reportages. Les soldats affamés du Kaiser se rendent pour une tartine de pain beurrée, les obus allemands n'explosent pas. Et puis il y a ces facéties bien gauloises portées au crédit des poilus. Ce sont des fantassins qui hissent sur un pieu au-dessus de leur tranchée un haut de forme en criant « Vive Poincaré ». Croyant à une visite du chef de l'État français, les Allemands ouvrent un feu nourri. Autant de balles gaspillées pour l'ennemi. C'est encore ce ventriloque qui, usant de son talent, fait croire aux Allemands la présence de nombreux fantassins français ce qui les pousse à se rendre. Il y a plus grave, comme ce faux reportage d'un journaliste du *Temps* qui prétend revenir du front où il n'a pas mis un pied et qui écrit froidement qu'il n'y a de gaieté qu'au front et que nul n'y pense à la vie humaine en jeu. Très vite des journalistes se dresseront contre la censure et la propagation de ces stupides calembredaines. Parmi eux, Louis Henseling, journaliste courageux du *Petit Var*. Les directeurs de journaux seront plus en retrait car censure et bourrage de crâne ne pèsent pas sur la diffusion de leurs titres qui depuis le début de la guerre connaissent des tirages records.

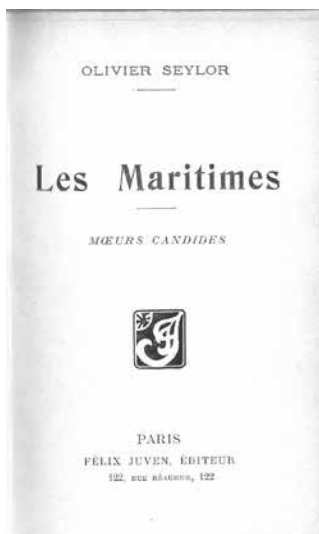
La révélation

Au lendemain de l'armistice de 1918, les journaux, qui ont perdu une bonne part de leur crédibilité, connaissent une baisse sensible de leur tirage qui affecte surtout les quotidiens nationaux, la presse régionale ayant été plus mesurée. C'est un nouveau coup dur pour la presse quand éclate au grand jour sa vénalité, après la publication de documents provenant des archives tsaristes. Ces documents sont pour l'essentiel des lettres confidentielles échangées entre le président du conseil des ministres russe, le ministre des Affaires étrangères russe, l'ambassadeur de Russie à Paris, le directeur de la Chancellerie des opérations de crédits et Arthur Raffalovich, conseiller secret au ministère des Finances russes à Paris. Ces documents, dont l'authenticité ne fut jamais mise en doute, furent remis à *L'Humanité* qui en publia certains entre 1923 et 1924 sous le titre de « L'abominable vénalité de presse », qui furent l'objet de deux publications intégrales dont la dernière en mai 1931. On se doute bien que ce n'est pas par hasard que ces documents tombèrent entre les mains de *L'Humanité* qui, le 17 décembre 1923, tira à plus de 200 000 exemplaires. Un excellent moyen pour ce titre de croiser le fer avec les grands quotidiens qui lui sont en général hostiles et de faire oublier ses liens privilégiés avec une puissance étrangère.

Mais quelle est l'origine de cette vénalité partagée par la quasi-totalité des quotidiens nationaux et dans une moindre mesure par la presse de province qui éclate au grand jour ? Ce sont les trop fameux bons russes. Depuis 1880 la dette de la Russie atteint neuf milliards de roubles. Il lui faut donc avoir recours à l'emprunt et c'est tout naturellement qu'elle va se retourner vers la France avec qui elle est liée par une alliance affirmée, le 13 octobre 1883, par l'escale à Toulon d'une escadre russe. Une escale marquée par des cérémonies grandioses. Un événement mémorable toujours présent dans la mémoire collective des Toulonnais. L'emprunt qui sera levé en France devait permettre à la Russie de couvrir ses dépenses militaires et mener à bien d'importants travaux stratégiques, chemins de fer de Biélorussie et de Pologne notamment. Plus de 1 500 000 français souscrivent à cet emprunt pour plus de douze milliards de francs-or (chiffre de 1917) sous forme d'obligations industrielles, d'emprunts d'État ou garantis par l'État, d'emprunts pour les chemins de fer. Pour assurer le succès de cet emprunt, le gouvernement fit appel au civisme des Français. La Russie aura recours à une large publicité dans les journaux français. Une manne providentielle, qu'ils se disputeront âprement, surveillée avec bienveillance par le gouvernement français qui ira jusqu'à mobiliser la Banque de France et mettre sur pied un organisme répartiteur. La Russie distribuera cette manne publicitaire au mieux de ses intérêts et, pour acquérir la docilité de la presse, lui attribuera généreux subsides, abonnements en nombre, voyages, décorations. Au bord de la faillite, la Russie vit quasiment de l'emprunt français qui lui permet de rétablir provisoirement ses finances. Par exemple, parmi tous les frais engagés par la désastreuse guerre russo-japonaise, plus de trois milliards de francs ont été couverts par l'emprunt franco-russe.

Une officine de corruption

Son succès pour la Russie est d'une importance vitale. Pour arriver à ses fins, elle va mettre en place une véritable officine de corruption de la presse française afin de contrecarrer les adversaires du crédit russe. Pour ce faire il convient de donner une image pacifiée de la Russie, de reconnaître en elle une grande nation, d'occulter les turpitudes que traverse le pays, révolte de 1905, assassinats, jacqueries, émergence du bolchevisme, pour ne pas effrayer les souscripteurs français potentiels. À la tête de cette officine, Arthur Raffalovich, conseiller secret du ministre des Finances russes à Paris. Arthur Raffalovich financier et économiste avisé entretient des relations privilégiées avec le monde politique et financier des principaux pays d'Europe. Grand officier de la Légion d'honneur, membre correspondant de l'Institut, collaborateur de journaux connus (*Les Débats*, *le Journal des économistes*) il ne parviendra pas toujours à dissimuler l'aversion qu'il porte aux hommes politiques français, aux banquiers, aux directeurs de journaux, aux journalistes qui, moyennant finances, voyages, décorations se mettront à ses ordres sans aucune pudeur. Une situation qui lui fera écrire : « Quant aux relations avec les journalistes quémandeurs et affamés, j'en suis profondément dégoûté et écœuré ». Le 26 février 1902, dans un de ses courriers, Raffalovitch constate qu'au *Matin* prédomine une influence antirusse et philo-anglaise du fait de son rédacteur en chef, neveu et fils adoptif du correspondant du *Times*. Ce journal a en effet entrepris la publication de reportages contre les marins russes dont l'auteur n'est autre qu'un officier de Marine chassé du service après la publication d'un pamphlet présenté sous forme de roman, *Les Maritimes*. Il s'agit d'Eugène Diraison qui a pour nom d'auteur Ollivier Saylor et fut à l'origine d'un énorme scandale qui secoua la Marine et Toulon. Raffalovich se fait fort de ramener *Le Matin* à la raison, de lui demander des explications et de lui rappeler ses engagements. Deux jours plus tard il annonce qu'il a initié une même démarche auprès de *L'Écho de Paris*. Mais il y a aussi les bons sujets qui méritent des



égards pour leur complaisance, et pour qui intervient Raffalovitch : c'est ainsi qu'il insiste auprès de la chancellerie du crédit pour que *Le Petit Parisien* reçoive au plus tôt les annonces promises par une lettre de la chancellerie. Durant des années ce singulier manège va se poursuivre entre une presse toujours plus avide et l'officine de Raffalovich qui le 11 janvier 1907 écrit au président du conseil des ministres russe pour s'interroger sur la récente visite du directeur du *Matin* à Saint-Pétersbourg dont il suppose qu'il a été reçu avec tous les honneurs dus à ce puissant seigneur. Quelques mois plus tard le conseiller secret du ministre des Finances suggère d'accorder quelques décorations aux journalistes et aux directeurs de journaux qui ont été les plus favorables à la Russie, et qui le désirent ardemment. Le 2 juillet 1910 Raffalovich écrit au ministre des Finances qu'il a reçu un émissaire d'un grand quotidien du sud-ouest qui lui a rappelé l'importance de son tirage et ses relations avec des hommes politiques influents. Dans son courrier, il dit son souci des finances de son pays, déplore une fois de plus l'avidité des gens de plume et soupire : « si moyennant quelque 1000 francs on peut s'attacher ce titre il faudra le faire ». Cet étrange manège perdurera jusqu'en 1917.. —

Gaston Leroux sauve l'honneur

Le cas le plus symptomatique de journaliste corrompu est celui de Ratmir. Sous ce nom de code qui lui a été attribué par la police russe se cache un journaliste parisien bien connu. Il acceptera que soient publiés sous son nom des articles de propagande rédigés par les autorités russes. Pour le prix de ses services, 500 francs-or mensuels, il publiera notamment un reportage favorable à l'armée russe qu'il présente comme une armée moderne prête au combat alors qu'elle souffre de faiblesses structurelles : artillerie médiocre, approvisionnements en vivres et en munitions insuffisants, transmissions peu fiables, encadrement incertain. Mieux encore, Ratmir renseignera la police russe sur les liens entretenus par les milieux intellectuels français et russes de gauche. Après la révolution russe cela ne l'empêchera pas de poursuivre une belle carrière en devant directeur de la *Revue de France* et mémorialiste du maréchal Foch.

Bien entendu, bon nombre de journalistes se tiendront à l'écart de ces sordides marchandages, se refuseront à trahir leur indépendance, leur plume. Le plus éminent d'entre eux est Gaston Leroux. Ancien avocat, Gaston Leroux auteur de romans populaires à succès, révolutionne la chronique judiciaire. Engagé par *Le Matin* qui lui verse des appointements considérables, (1500 francs-or par mois) il sera envoyé spécial permanent de 1904 à 1906 en Russie. Il constate la fragilité du régime tsariste et les menaces qui pèsent sur lui et le laisse entendre dans ses papiers. Dès 1905 le président du conseil des ministres russe pense le faire expulser ou tout au moins le corrompre avec de l'argent. Une expulsion, qui même si elle pouvait donner satisfaction à certains milieux politiques et financiers russes et français, donnerait trop d'éclat à l'affaire. Quant à une tentative de corruption elle serait vouée à l'échec, estime Raffalovich qui a été consulté. Gaston Leroux impavide assiste aux prémices de l'effondrement du régime tsariste dont il rend compte. *Le Matin*, bien entendu au courant de cette situation, joue selon son habitude un double jeu. Pas question de se priver des subsides russes, pas question de se séparer d'un collaborateur qui contribue à son succès. Quant à la Russie, elle sait combien *Le Matin* est influent aussi bien dans l'opinion publique que dans les sphères politique et financière françaises. Les reportages de Gaston Leroux seront regroupés et publiés dans deux ouvrages dont le dernier paraîtra un an après sa mort en 1928. L'auteur du *Mystère de la chambre jaune*, le père de *Chéri Bibi* et de *Rouletabille*, témoin de l'agonie de la Russie Blanche, sauvera l'honneur de la presse. Il sera aussi un des rares journalistes à pressentir les turpitudes qui vont affecter la Russie et les criminelles dérives qui vont l'accompagner.

FAUT-IL RÉÉVALUER LA PHILOSOPHIE DE PIERRE LEROUX ?

Jean PICANO

Je suis venu vous présenter « le génial Leroux ». L'expression est du jeune Karl Marx. Son ami, Friedrich Engels, au contraire, comparera le Français à « un chien ». Pour deux raisons Leroux devrait, je l'espère, vous intéresser. La première c'est qu'il fut controversé et même éliminé par la philosophie allemande, celle de Karl Marx le créateur du socialisme scientifique qui longtemps fut pour les intellectuels français un écrivain idolâtré. À l'opposé, le philosophe Pierre Leroux et sa philosophie ne sont pas vraiment appréciés par la librairie. Les littératures du XIX^e siècle accordent à Lamennais et à Pierre Leroux une ou deux lignes. Les manuels de philosophie sous-étudient la philosophie française, s'ils l'étudient. Et dans tous les cas, il n'est pas question de Leroux dans les anthologies. Pourtant, il fut l'un des pionniers parmi les philosophes sociaux en 1840 et lorsque les éditions Fayard eurent l'heureuse idée, au cours des années 1980, d'éditer un « corpus des œuvres de philosophie en langue française », on vit chez les libraires *De l'Humanité* de Pierre Leroux, ouvrage publié pour la première fois en 1840 chez Perrotin, à Paris.

La seconde raison pour laquelle vous avez bien voulu accepter le sujet, c'est qu'il existe un lien avec le Var. Leroux fut l'ami de Démosthène Ollivier, le père d'Émile Ollivier. La famille Ollivier, Jean-Claude Léonide nous l'a appris, a son origine provençale au Beausset où les parents de Démosthène furent instituteurs. Est-ce pour cette raison que le futur ministre de Napoléon III choisit d'acheter la propriété de La Moutte à Saint-Tropez dans laquelle son père et lui passèrent de nombreuses années en toute quiétude ? Il est vrai qu'ils refusèrent de recevoir Pierre Leroux, rentré d'exil en 1860⁴, et misérablement installé avec sa famille à Saint-Raphaël. Leroux, qui était resté républicain, ne fut jamais invité à La Moutte.

Qui donc était Pierre Leroux ?

Dans les années 1820, Leroux rencontra plusieurs personnalités importantes qui ont influencé sa vie. Bien entendu, il vit le jeune Victor Hugo qui faisait imprimer ses poèmes mais qui déjà s'intéressait à tout. En outre, il entendit et écouta le comte de Saint-Simon. Au cours d'un déjeuner où il avait été convié avec Paul-François Dubois chez le philosophe, Saint-Simon présenta des idées précises sur la philosophie sociale. Il exposa sa pensée dans un discours fragmenté selon son habitude. Le vieil homme eut l'impression que Dubois ne l'écoutait pas d'une oreille attentive. À la fin du repas, il se leva et dit tout haut en désignant Leroux « L'autre m'a compris ». Leroux avait, en effet, compris cette philosophie de l'avenir. Dubois et Leroux fondèrent le journal *Le Globe* dans lequel Jean-Jacques Goblot a recensé les articles écrits par Leroux. Ils pourraient, assemblés, avoir la taille d'un livre.

Les événements se précipitèrent et en trois jours, en 1830, le peuple de Paris renversa Charles X. *Le Globe*, racheté, devint la propriété des saint-simoniens dont le chef, nommé Enfantin, était un personnage curieux que Leroux n'aimait pas. Dans ses combats, Leroux comprit qu'il était nécessaire de s'opposer sans faillir. Il vit avec Philippe d'Orléans s'installer « les nouveaux ventrus », naguère dans l'opposition. Il aurait été mieux, selon lui, de se mettre au travail.

Le refus de l'éclectisme

Puisque Victor Cousin s'emparait de l'Université, il fallait décrire ce qu'il faisait et quelles en seraient bientôt les conséquences. Car enfin c'est de l'éducation donnée à la jeunesse que dépend l'avenir immédiat... La philosophie éclectique qui lui était inoculée n'allait pas dans le sens qui convenait au pays. L'éclectisme de Cousin était une nouvelle forme de sophisme. Il fallait donc le réfuter point par point...

Pierre Leroux prit à partie Victor Cousin et Théodore Jouffroy car leur autorité sur la jeunesse étudiante, et au-delà sur la corporation pensante, était une autorité usurpée. Leur philosophie éclectique était une machine vide. « On appelle éclectique, dit le *Dictionnaire* de l'Académie, les philosophes qui, sans adopter

de système, choisissent les opinions les plus vraisemblables ». Or, à partir de 1830, une philosophie sans boussole est devenue la pensée générale de l'Université française. « Cette philosophie nouvelle qu'il s'agissait d'élever sur les racines et avec la substance des religions et des philosophies (d'autrefois) vint aboutir à un syncrétisme politique et se réduire à cette formule : prenez une dose de monarchie, une dose d'aristocratie et une dose de démocratie, vous aurez la restauration ou le juste-milieu, et ce sera l'éclectisme. »

L'interruption d'un véritable enseignement philosophique a des conséquences lourdes car « si la pensée décrète l'immobilité, comment voulez-vous que l'humanité fasse des progrès ? » demande Leroux. Il faut réfuter l'éclectisme car il se présente comme une philosophie officielle. Loin de s'approcher de la vérité, il entrave la recherche. C'est pourquoi Pierre Leroux interpelle directement Victor Cousin : « Quoi vous n'avez pas d'autre idéal que le fait présent, pas d'autre principe, pas d'autre foi, pas d'autre religion : et vous êtes le pouvoir éducateur de la France ! Au moins ne nous refusez-vous pas le droit constitutionnel de réclamer contre votre magistrature... ».

Dans le temps même où Leroux polémique contre l'inanité de la pensée de Cousin, une partie de la jeunesse suit Bazard et Enfantin dans un saint-simonisme qui voulait fonder une nouvelle Église dont Enfantin serait le chef. Est-ce cette situation chaotique qui décida Leroux à refuser catégoriquement deux voies sans issue : l'éclectisme et la prétendue Église saint-simonienne.

L'Encyclopédie nouvelle

Dans tous les cas, il prit la direction de la *Revue encyclopédique* avec son ami Jean Reynaud. Elle précéda *L'Encyclopédie nouvelle : Dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel*, offrant « le tableau des connaissances humaines au XIX^e siècle ». Huit volumes ont été écrits et publiés par Pierre Leroux et Jean Reynaud. Charles Furne, l'éditeur de Balzac, mit en vente de 1834 à 1841 cette proposition d'un savoir total mais non totalisant ni fermé sur lui-même. L'idée même d'encyclopédie s'approche de ce qui est devenu notre propre devise : *sparsa colligo* car il s'agit dans ces nombreux volumes d'étudier ce qui est éparé et de rassembler ceux qui méditent, pensent et écrivent sur les sujets qui sont liés à « l'élan vital » et dont les conclusions pourraient servir à construire la cité future. Il faut donc publier une *Revue encyclopédique* et publier une *Nouvelle encyclopédie*. Au siècle suivant, elle sera réécrite par d'autres travailleurs intellectuels car ce qu'une génération a engrangé est vite frappé d'obsolescence. Cette lutte contre l'ignorance ne peut se faire autrement que par une veille des penseurs, des savants, de tous ceux qui écrivent avec bonne volonté. De plus, cette idée encyclopédique rejoint « la science générale » que Saint-Simon avait souhaité fonder. C'est « le seul ouvrage dont les auteurs ont fait concourir toutes les parties à un but de science générale ».

L'idée encyclopédique a aussi une ambition sociale et européenne. Jacques Viard, dans son livre intitulé *Pierre Leroux et les socialistes européens*, rappelle que Saint-Simon voulait faire une nouvelle Encyclopédie « pour préparer la réorganisation sociale ».

Pour Leroux, « les livres sont des morts qui parlent ». Pendant son exil après le coup d'État il a écrit une « somme », *La Grève de Samarez*, et il a essayé de retrouver dans sa mémoire l'ensemble des citations dont il avait besoin pour son argumentation. Il ne s'est trompé que rarement mais il aurait sans doute préféré consulter les livres des bibliothèques qu'il avait fréquentées, lorsque la France était libre, pour tous.

Contre le malthusianisme

Pour comprendre les idées, il faut inscrire l'histoire dans la philosophie sociale de l'époque dont nous parlons. Dans les années 1840, la misère partout répandue était intolérable. La science politique et l'économie n'étaient nullement développées ni vraiment enseignées. Leroux dans une étude sérieuse sur la démographie de la France révèle que le pays compte « quatre millions de mendiants ». Ce chiffre est confirmé « par les journaux ministériels » (p. 42 *De la ploutocratie* de Pierre Leroux) : « Quatre millions de mendiants sur trente-quatre millions et demi d'hommes [...] Le neuvième de la France tombé dans un état plus abject à bien des égards que celui des esclaves de l'antiquité » (p. 43 *ibidem*). Or, la réponse de l'État est de préconiser le malthusianisme. Que propose donc Malthus, le bon pasteur anglais, dans son célèbre livre paru en 1798 ? Il écrit : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille n'a pas les moyens de le nourrir, ou si les riches n'ont pas besoin de son travail, cet homme, dis-je, n'a pas le moindre droit à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la Terre. Au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tardera pas à mettre elle-même cet ordre à exécution ».

Leroux était persuadé que l'intérêt de la société n'était pas dans l'indifférence à la misère et que le développement d'une guerre sociale affaiblirait la patrie. Marx et Engels, à la même époque, préconisaient « l'affrontement des deux classes diamétralement opposées : la bourgeoisie et le prolétariat ». Pierre Leroux, depuis 1830 essayait de construire un autre projet. La paix, selon lui, devait être accompagnée par un effort éducatif d'où personne ne serait exclu. L'association pour vivre et travailler ensemble n'était pas une forme déguisée de l'agression babouviste... Au fond, nous pourrions résumer la philosophie de Pierre Leroux au moyen de trois actions qu'il a menées tout au long de sa vie : sa réfutation de l'éclectisme, sa lutte contre l'ignorance et sa révolte contre la ploutocratie. Ces exemples, ne signifient pas que nous voudrions oublier ses travaux théoriques mais une philosophie sociale ne se réfugie pas dans les abstractions. Elle recherche le contact avec la réalité vécue.

« Philosophie de l'art littéraire »

L'activité de Pierre Leroux ne s'est pas arrêtée à la publication d'une œuvre personnelle qui n'est ici qu'esquissée. Nous présenterons seulement deux écrivains considérables du XIX^e siècle dont la célébrité est encore présente dans les cœurs de ceux qui lisent. Les traces de l'influence du philosophe ont été étudiées de façon si claire que nous n'avons aucune crainte en vous en rendant compte. Il s'agit de Victor Hugo et de George Sand.

Leroux fréquenta Hugo lorsqu'il s'occupait et dirigeait le journal *Le Globe* : « Dans une lettre inédite du 20 avril 1831 à Victor Hugo, Pierre Leroux, avant de partir en mission saint-simonienne à Lyon, déplore de devoir rester « longtemps sans voir Totor, Charlot, Didine et la petite Adèle ». La carrière littéraire de Victor Hugo et sa vie politique auraient pu séparer à jamais les deux hommes mais le coup d'État du futur Napoléon III leur a fait connaître le chemin de l'exil. Ils se sont retrouvés à Jersey. Hugo était devenu un auteur célèbre et riche. Leroux et sa tribu restaient dans une immuable pauvreté. Néanmoins Hugo, en 1853, appelait Leroux « Mon éloquent ami ». Ils avaient chacun une famille à charge sur une terre étrangère. Mais la tribu de Leroux était pléthorique et le philosophe devait tendre la main pour tenter de survivre. Des propos malheureux ont-ils heurté Hugo ou bien les allusions à la pauvreté ont-elles fatigué les fils du grand homme ? Dans tous les cas, les deux auteurs se sont éloignés l'un de l'autre. Au point que lorsque Leroux est mort le 14 avril 1871, Hugo a noté dans ses *Carnets* : « Pierre Leroux est mort. C'est ce qu'il avait de mieux à faire ». Pourtant, les premiers écrivains qui avaient plaidé en faveur des misérables, bien avant l'immense écrivain, ce furent Lamennais et Pierre Leroux. Et il les avait fréquentés, lus et appréciés.

L'amitié de George Sand et de Pierre Leroux a été étudiée par Jean-Pierre Lacassagne dans une publication de leur correspondance. Leroux était occupé par *l'Encyclopédie nouvelle* en 1836 lorsque George Sand le découvrit. Aussitôt s'engagea entre eux un débat dans lequel la romancière trouva un riche enseignement. Sand avait quelques soucis pour éduquer ses enfants tout en menant sa vie de femme et sa vie d'écrivain. Leroux se préoccupait de métaphysique : elle puisa dans son œuvre pour nourrir sa pensée et en lui offrant *Spiridion* elle écrivit : « À M. Pierre Leroux, Ami et frère par les années, Père et Maître par la vertu et la science, agréer l'envoi de mes contes [...] comme un témoignage d'amitié et de vénération ». Lacassagne note dans son étude que le contenu doctrinal sur le credo sandien en matière d'immortalité et de résurrection est le même que celui de Leroux. Et il met en parallèle *Spiridion*, *Consuelo* et *la Comtesse de Rudolstadt*. L'influence orale de Pierre Leroux est manifeste, c'est pourquoi Sand affirme qu'elle est son « vulgarisateur à la plume diligente ». Il y a bien entre les deux auteurs « une communion intellectuelle ». Outre ces échanges entre les deux écrivains, George Sand trouva commode de confier à Leroux le soin de négocier certains de ses contrats avec les éditeurs. Leroux fonda la *Revue indépendante* et réussit à s'opposer à la *Revue des Deux Mondes* qui sous-estimait George Sand. Sand eut des facilités pour écrire et publier ses romans sociaux.

Leroux influença d'autres écrivains. Même si aucun d'eux ne cite ses sources, il est facile de repérer dans les œuvres, tel ou tel passage, qui porte la trace d'une pensée lerouxienne.

Les « valeurs » de Pierre Leroux

Les textes de Pierre Leroux les plus émouvants sont ses « appels ». Le premier d'entre eux est l'appel aux philosophes. Il faudrait pouvoir le citer entièrement pour mesurer sa modernité. Leroux ose écrire : « La société est en poussière. Et il en sera ainsi tant qu'une foi commune n'éclairera pas les intelligences et ne remplira pas les cœurs. Voyez ! Un seul soleil éclaire tous les hommes, et, leur donnant une même

lumière, harmonise leurs mouvements ; mais où est aujourd'hui [...] le soleil moral qui luit pour toutes nos consciences ? »

Le XIX^e siècle tout entier est déchiré par une querelle dynastique entre les Bourbons, la famille d'Orléans et les bonapartistes. Ces familles et leurs alliés se disputent le pouvoir en France alors que la Révolution a permis aux Républicains de fonder la I^{ère} République. Ils veulent aussi à leur tour gouverner le pays. Outre le malaise politique, les religions catholiques et protestantes sont traversées par des crises internes alors que des athées refusent la présence des prêtres aux enterrements. La crise morale est universelle et le néant règne en maître.

Notre propos est un essai pour réévaluer l'œuvre de Pierre Leroux. La valeur d'une œuvre est plus facile à apprécier lorsqu'elle est replacée dans son contexte historique. Il s'agit dans les textes de reconstruire, de « re-dignifier » l'être humain. L'œuvre philosophique de Pierre Leroux a été affaiblie et combattue au moment même où elle était publiée. La « conspiration du silence » qui l'a frappée a été d'une efficacité formidable. Ses idées ont été mises aux oubliettes en France. Par la suite, ces mêmes idées ont été ridiculisées par la philosophie allemande qui prit le pouvoir sur l'esprit de nombreuses générations d'intellectuels. Marx a été un maître à penser pour tous. Il fut « l'opium des intellectuels », mais le peuple n'était pas moins attiré par les lendemains qui chantent. Ce que Leroux nommait la « philosophie de la France » ne pourrait-elle pas être réévaluée ? Tout entière contenue dans la Triade, autrement dit la devise républicaine, elle préconise l'humanité, la perfectibilité et l'association.

« Tout le livre *De L'Humanité* a pour objet d'exalter "la communion du genre humain, ou en d'autres termes la solidarité mutuelle des hommes." L'humanitarisme est une doctrine de conciliation... » Il s'agit de proposer une alternative à « l'hyper-individualisme » que Lamennais appelait « l'indifférentisme ». Leroux juge indispensable de réfléchir sur le progrès humain. Il rappelle que « le sentiment du progrès et de l'enchaînement de toute chose était si bien senti que ce fut Leibnitz qui émit cet admirable axiome où se retrouve encore en germe toute la *Doctrine de la Perfectibilité* : le présent, engendré du passé, est gros de l'avenir ». *Œuvres* p. 40 « Le type humain ne dégénère pas, les dons naturels restent les mêmes, mais les biens acquis croissent toujours ». C'est affirmer que rien ni personne n'est irrécupérable et dans un *Deuxième Mémoire* il développera ce qu'est le progrès continu (août 1834, *Revue encyclopédique*). « Il n'existe, en effet, en politique que deux systèmes, l'association et l'individualisme. L'individualisme politique conduirait inévitablement à la violence et à la guerre civile », explique Leroux dans son *Appel aux politiques* (cf. *Œuvres* de Pierre Leroux p. 194).

Sa philosophie éloigne les menaces de la théocratie autant que les régimes athées. Elle vit dans la tourmente : Pierre Leroux pense, à tort ou à raison, que foi et sagesse pourraient se retrouver dans une société apaisée où « luirait le soleil moral ». Il refuse que la pensée française soit inféodée à la pensée allemande : « En 1842, lorsque les disciples de Schelling, par la voix de Börne, et ceux de Hegel, par la voix de Feuerbach, revendiquent pour l'Allemagne, comme un dû, la présidence philosophique de l'Europe, Leroux combat cette prétention. »

Jacques Viard fait la démonstration que Charles Péguy et Boris Souvarine ont été influencés par Pierre Leroux. Il engage à une étude reprise avec sérieux et honnêteté qui donnerait sa vraie dimension à « la philosophie de la France ». L'œuvre de Leroux se lit aujourd'hui dans toute l'Europe et particulièrement en Italie où l'université de Lecce a fait un travail conséquent de publications.

La construction d'une Cité démocratique fut l'idéal de la Deuxième République. Elle a laissé des traces dans les esprits y compris dans notre littérature régionale. Pourtant, à sa place sont nés des régimes autoritaires et, tout au long du XX^e siècle, des guerres, compliquées de religions séculières, de transportations et de camps génocidaires ont ensanglanté l'Europe et le monde. Une philosophie démocratique devrait éloigner « l'individualisme libéral et le communisme niveleur », selon Armelle Le Bras-Chopard. Les valeurs qu'étudiait Pierre Leroux, pourraient faire l'objet d'une étude ou d'une lecture pour tous ceux qui ont le souci du bonheur commun. La lecture faite par le cardinal de Lubac mériterait une longue analyse. Il voit dans Leroux un partisan de Joachim de Flore qui croit à l'évangile éternel, celui qui s'installera sur la Terre quand viendra le temps de l'espérance et de l'amour.

Conclusion

Le professeur Jacques Viard, spécialiste de Leroux, a enseigné à des générations le goût de l'étude et d'abord de l'analyse de ses livres, à l'époque, introuvables. Il fut l'un de mes maîtres. Il étudiait les textes que Pierre Leroux nommait « la philosophie de la France ». Il rappelait que la postérité conservait le souvenir d'une pensée hardie, émancipatrice alors que la soumission n'avait pour projet que la haine.

« L'étrange défaite » n'est-elle pas, au moins en partie, explicable par la conspiration du silence, c'est-à-dire l'oubli d'une philosophie qui refusait la foire éclectique, l'ignorance orgueilleuse et triomphaliste, la misère ? Dans ces conditions, les peuples, trahis, ont cru trouver refuge dans des totalitarismes violents. La fascination de la barbarie, a aujourd'hui ses livres. En revanche, lorsqu'il s'agit de se procurer ceux qui étudient la manière d'organiser le corps social sans détruire l'humain dans l'humanité, il faut chercher longtemps et parfois se heurter à l'impossibilité de lire des textes où le cœur se mêle aux ouvrages de l'esprit.



Pierre Leroux. DR

LE MARKETING : UNE DISCIPLINE DE L'ACTION

Jean DUFER

Quand on nous annonce que « Le beaujolais nouveau est arrivé » – slogan qui remonte à un passé indéterminé – c'est du marketing. Quand on propose en pharmacie la Jouvence de l'abbé Soury, plus ancien produit de marque français, lancé sous la Révolution, c'est du marketing. Quand le sel de Camargue, vendu comme « fleur de sel » dans un conditionnement adapté, voit sa valeur décuplée, c'est du marketing.

Lorsque Handicap International lance une campagne de collecte de fonds par voie postale (un « mailing », dans le jargon professionnel) qui lui rapporte plus de 40 millions d'euros, c'est du marketing. Ou quand l'Évêché relance par téléphone (ce qui constitue du « phoning ») les contributeurs au denier de l'Église, c'est encore du marketing.

Ces quelques exemples que chacun peut reconnaître, montrent que le marketing trouve des racines lointaines, et témoignent de sa vitalité : s'étant affirmé dans les entreprises, il a progressivement étendu son domaine aux organisations non lucratives, aux causes sociales (telles que la lutte contre le Sida), voire aux partis politiques et à leurs leaders.

L'objectif de cette publication est de situer la vraie nature du marketing et d'en préciser les caractéristiques les plus typiques. Accessoirement, elle cherche aussi à dissiper deux idées fausses le concernant :

- le marketing serait inconsistant (« du vent », en le caricaturant), alors que ses méthodes sont rigoureuses et ses techniques très élaborées ;
- le marketing serait manipulateur, alors qu'il est loin d'être surpuissant ou de se limiter à une mise en avant des offres (pourtant nécessaire, souvent spectaculaire et, disons-le, parfois mensongère).

La dénomination de marketing peut poser une question. Elle nous vient des États-Unis, où cette approche a pris naissance sous des contraintes de saturation des débouchés. Comme dans *marketing* il y a *market*, on conçoit aisément qu'elle concerne le marché et donc la commercialisation. Cependant, l'emploi de cette nouvelle appellation ne se justifie que si elle vient désigner de nouvelles pratiques, qui vont au-delà des activités traditionnelles de vente ou de distribution. On en a proposé plusieurs traductions, telles que « mercatique » ou « marchéage ». Néanmoins, ces termes ne correspondant que partiellement à la signification profonde de celui de marketing, ce dernier s'est imposé.

Qu'est-ce donc que le marketing ?

- C'est d'abord un état d'esprit, que l'on résumera par la formule d'une orientation de clientèle.
- C'est ensuite une démarche, associée à un ensemble de techniques.
- C'est enfin un processus entrepreneurial, qui intéresse la globalité de l'établissement.

L'orientation de clientèle

Pour un marketing responsable, le client est roi... La souveraineté du client procède du rôle majeur qu'il tient, puisqu'en contrepartie de ses achats il est fournisseur de ressources, essentielles pour l'entreprise. Celle-ci est riche de ses clients, donc aussi de son image et de ses marques, autant qu'elle l'est de ses usines ou de ses avoirs financiers. On peut en juger à partir de quelques chiffres révélateurs.

- Les trois premières marques mondiales soit, dans l'ordre APPLE, GOOGLE et COCA COLA, sont valorisées chacune aux alentours de 100 milliards de dollars.
- De leur côté, les trois premières françaises : BNP Paribas, ORANGE et AXA sont évaluées individuellement à près de 15 milliards d'euros.

Le client est roi, a-t-on dit, mais c'est un roi constitutionnel : en effet, sa royauté s'exerce dans un cadre contractuel, ne serait-ce que celui d'un rapport qualité / prix. Certaines prestations peuvent être fournies à volonté : l'accueil sans faille d'un hôtel, par exemple, alors que d'autres seront précisément délimitées : la superficie ou le confort de la chambre, dans ce même cas.

Par ailleurs, l'orientation de clientèle se révèle à géométrie variable selon le contexte. On peut valablement considérer que sa plus ou moins grande accentuation résulte d'un rapport de forces. De quel côté penche la balance, entre le pouvoir du consommateur et celui du producteur ? Ou encore, quelles alternatives s'offrent au client, justifiant ses exigences ?

Bien entendu, l'environnement économique tient un rôle important dans cette analyse. Y a-t-il pénurie de biens par rapport à la demande ? La clientèle est alors soumise au bon vouloir de son fournisseur. Certains se souviendront, à ce titre, des conditions exorbitantes imposées par les PTT lors de la demande d'une installation téléphonique : délai interminable, avance sur consommation, etc. Y a-t-il abondance des offres ? Le pouvoir va se partager, tandis que le cadre concurrentiel permet de distinguer trois stades dans l'évolution d'un marketing bien tempéré, qui s'accompagnent d'une intensité croissante dans l'orientation de clientèle.

Le marketing de conquête

Un nouveau marché s'ouvre, à la suite d'une rupture technologique ou réglementaire (telle que l'abolition du monopole de France Télécom), ou encore de l'évolution des attentes des utilisateurs. De ce fait, des positions sont à prendre, sans trop de précautions : il s'agit d'abord de vendre et la venue de nouveaux clients compense largement le départ de ceux auxquels l'offre ne convient finalement pas. Le comportement des opérateurs de téléphonie mobile, il y a seulement quelques années de cela, illustre bien cette phase. À ce stade, l'orientation de clientèle reste peu sophistiquée, puisqu'elle ne constitue pas une priorité.

Le marketing de consolidation

Les positions des intervenants en présence se stabilisent. Si l'on cherche toujours à attirer de nouveaux clients, il s'agit davantage de fidéliser la clientèle acquise : il faut donc faire bien, ou même faire mieux que la concurrence. La satisfaction des consommateurs ou utilisateurs devient le maître-mot des pratiques professionnelles. Tel est mon propre ressenti à l'égard de BOUYGUES Télécom, auquel je suis abonné. L'orientation de clientèle trouve ici tout son sens.

Le marketing de combat

À ce dernier stade, il devient difficile de se développer face à une concurrence exacerbée. Du coup, des opérations se déclenchent contre les autres acteurs, prenant souvent la forme d'une guerre des prix. On relèvera à cet égard l'offensive très déstabilisante lancée par FREE. L'orientation de clientèle devient impérative.

Comment traduire cette orientation de clientèle à un niveau opérationnel ? Loin d'en rester à l'état de vœu pieux, elle va inspirer des actes concrets, dans un enchaînement qui fait apparaître une démarche, examinée maintenant.

La démarche marketing

Elle se décline en quatre étapes : s'informer, décider, mettre en œuvre, contrôler. L'évidence d'une telle démarche est indéniable : monsieur Jourdain aurait pu faire du marketing sans le savoir ! Pourtant, son appropriation est loin d'être assurée, ainsi que le montrent d'innombrables échecs commerciaux. Les étapes retenues vont être brièvement élucidées.

S'informer

S'informer vise à identifier et prendre en compte les éléments significatifs de l'environnement commercial soit, essentiellement, le marché et la concurrence. Les études de marché constituent la partie scientifique du marketing. Elles empruntent à la psychologie, à la sociologie et à la théorie statistique. Sans apporter de certitudes, elles viennent éclairer les décisions commerciales, à l'intérieur de limites évidentes – telles que le délai ou les moyens qui leur sont impartis : on pourra en juger dans ce cas extrême : caractériser le marché

des sous-marins de tourisme ou de loisir... en quelques mois, avec une équipe d'étudiants et une dotation budgétaire insignifiante !

On doit souligner que le cœur de la démarche marketing se révèle ici : en exploitant les études accessibles, il s'agit d'évoluer d'une logique du producteur vers une logique du consommateur. Autrement dit, même si cela reste malaisé, de bannir tout préjugé pour accepter le point de vue de l'autre et se soumettre à ses injonctions soit, en l'occurrence, ses besoins et ses mécanismes d'information et de décision. Énoncé en termes techniques, ceci revient à entériner la primauté de la demande.

Décider

Décider consiste ensuite à définir et sélectionner des options fondamentales en termes de marchés (on parlera de « ciblage ») et d'offres commerciales. La combinaison des éléments retenus fait l'objet d'un subtil dosage, qualifié de « marketing mix », pour accorder les caractéristiques du produit avec son prix de vente, sa communication et sa distribution. Des choix de nature organisationnelle viendront compléter cette phase, pour aboutir à un plan d'action.

Mettre en œuvre

Mettre en œuvre correspond au déploiement de ces actions sur le terrain. C'est l'étape décisive de la commercialisation, où se concrétisent les deux premières phases, avec un succès encore hypothétique. En effet, même si le produit ou service constitue la meilleure alternative pour le marché visé, ses ventes ne sont pas assurées : il faut encore le rendre disponible dans les surfaces commerciales ou au travers des sites Internet, le faire connaître de ses clients potentiels et promouvoir ses avantages. Ce sont donc autant de réponses apportées à des questions très pratiques, telles que : qui fait quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Elles se traduisent par des missions multiples, concernant parfois de très nombreux exécutants. On évoquera, à titre d'exemple, les centaines de commerciaux d'un réseau bancaire de moyenne importance.

Contrôler

Contrôler, enfin, s'applique aux résultats commerciaux, qu'il convient d'apprécier à l'aide, notamment, d'un tableau de bord. Des actions correctives pourront alors être engagées, face aux défaillances éventuelles.

Dans les entreprises, la fonction marketing se structure sur la démarche que l'on vient de présenter. Elle s'articule en un organigramme, autour de pôles de responsabilités et d'expertises. Schématiquement, on va distinguer entre des services de conception et des services d'action. Les premiers assurent les charges d'étude, de planification et de contrôle ; tandis que les seconds rassemblent les activités commerciales – au sens habituel du mot : la communication, la distribution, la vente, l'administration des ventes et l'après-vente. Éventuellement, une structure de maillage viendra renforcer le dispositif, pour focaliser les opérations sur tel ou tel domaine critique, confié à des chefs de produit ou de marché.

Pour les organisations les plus avancées en matière de marketing, celui-ci va dépasser la position fonctionnelle que l'on vient de présenter et accéder à un rôle majeur dans l'orchestration de l'ensemble du fonctionnement de l'entité. C'est ce que nous examinons maintenant.

Le marketing en tant que processus entrepreneurial

Imaginez une entreprise tout entière tournée vers ses clientèles... Une entreprise qui développe une culture du client parmi l'ensemble de son personnel, en estimant que chacun des rôles exercés doit s'en inspirer, jusqu'en des attributions qui semblent étrangères au domaine commercial, telles que la comptabilité ou l'informatique. Une entreprise qui affirme une position de partenaire avec son marché, afin de coopérer avec lui sur des bases loyales. Une entreprise, enfin, qui donne la priorité au long terme sur le court terme et qui va même accepter de réduire ses résultats au bénéfice de ses clients, afin d'affirmer la relation qu'elle compte entretenir avec eux.

Dans cette acception, le marketing... c'est beaucoup plus que le marketing, pour l'exprimer de manière lapidaire : au-delà d'une fonction, liée à des techniques, il se manifeste ici à l'interface des échanges entre l'établissement et son (ou ses) marché(s), afin d'y rechercher une forme de symbiose, bénéfique pour chacun

des partis en présence. Le client, objet de tous les soins de l'entreprise, en occupe le centre. Du coup, celle-ci va être en phase avec la demande qui la concerne (elle peut ainsi « coller » au marché, comme on le dit communément) ; d'autre part, elle rassemblera au service de sa clientèle l'ensemble de ses ressources, tant commerciales que de natures diverses –humaines, productives, financières ou autres (dans le but de « travailler » le marché et de travailler pour le marché).

Que l'on ne voie pas là un simple jeu intellectuel, proposé comme *gadget* à des responsables excentriques. Bien au contraire, il s'agit d'un processus vital, visant à corriger l'évolution naturelle de toute organisation, qui la conduit à perdre de vue sa finalité (ici : servir son marché), pour s'accrocher à des opérations progressivement périmées.

VIRGIN MEGASTORE est morte pour ne pas avoir intégré le phénomène de dématérialisation des supports numériques ; ce fut aussi le destin de KODAK, trop longtemps liée à la photographie argentique ; AIR France a pris beaucoup de retard devant le développement du transport aérien *low cost* ; la SNCF ne semble pas bien préparée à l'ouverture du réseau ferré à la concurrence... Autant d'exemples qui démontrent la nécessité de ce processus évolutif, mais aussi la difficulté de son pilotage. Ce ne peut émaner que d'une direction générale, tout à la fois visionnaire et pleinement déterminée. C'est Steve Jobs réanimant *APPLE* et l'amenant à son sommet !

Pour réussir cette mutation, des défis majeurs doivent être relevés. Il faut, sans relâche, sensibiliser et informer ; il faut encore former et mobiliser ; il faut même, le cas échéant, bouleverser l'organisation, ses structures et ses politiques, afin de les accorder aux métamorphoses de l'environnement.

En conclusion, sans vouloir me faire le chantre de cette discipline, je voudrais souligner l'importance du marketing dans notre économie. Nous lui devons largement l'abondance des choix qui s'offrent à nous, tels qu'on les relève dans la richesse des propositions d'un catalogue de voyages, ou dans la profusion de l'assortiment d'un hypermarché. Au travers des dispositifs présentés, c'est notre satisfaction qui est recherchée, dans le contexte ouvert d'une libre concurrence. On peut donc s'en féliciter, sous réserve que des règles viennent encadrer le fonctionnement de systèmes efficaces mais, bien évidemment, dénués de sens moral. *A contrario*, d'autres régimes ont pu préférer un modèle de planification centralisé, s'appuyant sur des monopoles de production et distribution. Le temps a montré leur insuccès.

PATRICK MODIANO PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

Huguette THÉLOT

Alfred Nobel, qui se jugeait coupable d'avoir inventé la dynamite destructrice, a créé par testament un prix pour contribuer à l'édifice du savoir. C'est la France qui compte le plus grand nombre de prix Nobel de littérature : Mistral, A. France, Bergson, Gide, Mauriac, C. Simon, Le Clézio. En 1954, Sartre a jugé bon de le refuser, en 1957 Camus prononce à cette occasion son fameux *Discours de Suède*. Le 9 octobre 2014, ce prix a été décerné à Patrick Modiano.

Il existe une logique officielle dans l'attribution d'un tel prix, couronnement d'une longue et illustre carrière. C'est effectivement le cas de Modiano, célèbre depuis 1967, avec *La Place de l'Étoile* (prix Roger Nimier), puis Goncourt de 1978 pour *La Rue des boutiques obscures*. De ce romancier incontournable dans notre paysage littéraire, même l'électron libre Houellebecq a dit récemment : « Sans lui, il nous manquerait quelque chose ».

Pourtant, nous sommes fort loin de cette logique. Sa destinée pouvait-elle le conduire à un tel aboutissement ? Le flamand, comme langue maternelle, des études chaotiques, une enfance sans repères, traumatisée par la mort d'un jeune frère, une adolescence abandonnée, livrée au vagabondage, aux expédients de la petite délinquance. Une lumière, la lecture : il vole des livres, et les revend pour subsister, mais non sans les avoir lus. Un instinct d'auto-défense qui le sauve de la criminalité, une sympathie timide pour les autres et pour le monde, qui le sauve de la solitude, une chance dès l'adolescence : l'amitié et le soutien de Raymond Queneau, la décision, à vingt-deux ans, d'écrire, la joie d'être édité, un mariage heureux en 1970, la conscience, enfin, d'être « sauvé ».

Autre illogisme, sa personnalité. Timide et lunaire, il bredouille pendant ses interviews. À *Apostrophes*, Pivot met plusieurs minutes à obtenir de lui une phrase cohérente Il a, paraît-il, refusé de poser sa candidature à l'Académie française. Loin des mondanités, il préfère parcourir, à la recherche de secrets qu'il est seul à percevoir, les rues de Paris, où sa haute taille, son expression affable et lointaine le font comparer, selon le mot d'un journaliste, à une « girafe hallucinée ». À moins qu'il ne fasse sonner, dans une quatrième dimension, des numéros de téléphone depuis longtemps périmés.

Son œuvre est très éclectique : une trentaine de romans, mais aussi neuf scénarios (dont *Lacombe Lucien* pour Louis Malle), plusieurs textes de chansons : pour Régine, *L'Aspire à cœur*, pour Françoise Hardy, *Étonnez-moi, Benoît*. On lui a parfois reproché d'écrire toujours le même livre. De fait, dans une récente édition, il déclare : « Ces romans (dix titres) réunis pour la première fois en un seul ouvrage, sont l'épine dorsale des autres. Je croyais les avoir écrits de manière discontinue, mais souvent les mêmes visages, les mêmes noms, les mêmes lieux, les même phrases reviennent de l'un à l'autre, comme les motifs d'une tapisserie que l'on aurait tissée dans un demi-sommeil ».

Il reconnaît volontiers son étrange rapport à la création, qu'il appelle « l'ennuyeuse cuisine de l'écrivain » : « Ce que j'aime dans l'écriture, c'est plutôt la rêverie qui la précède. L'écriture, en soi, non, ce n'est pas très agréable. Il faut matérialiser la rêverie sur la page, donc sortir de la rêverie. Parfois, je me demande comment font les autres ». Il donne de ses œuvres une curieuse définition : « Je n'écris pas vraiment de romans au sens classique du terme, plutôt des choses un peu bancales, des sortes de rêveries qui relèvent de l'imaginaire ».

Consacrée à « lutter contre l'amnésie et l'oubli » la carrière de Modiano a pourtant débuté par un mensonge sur son année de naissance : 1947, au lieu de 1945. Mais, selon le mot de Cocteau, ce mensonge « disait la vérité » : « Je suis un enfant qui a dû sa naissance au Paris de l'Occupation », « Paris de mauvais rêves »... de « rencontres hasardeuses », « C'est à la suite de ces rencontres, souvent sans lendemain, et parfois de ces

mauvaises rencontres que des enfants sont nés plus tard. Voilà pourquoi ce Paris de l'Occupation a toujours été pour moi comme une nuit originelle. Sans lui, je ne serais jamais né. Ce Paris-là n'a cessé de me hanter et sa lumière voilée baigne parfois mes livres. » Né du mariage hasardeux d'une actrice flamande et d'un aventurier juif italien, tous deux collaborateurs, Modiano, produit hybride de parents coupables, a voulu exorciser cette malédiction après avoir cherché à la dissimuler.

Son œuvre est le reflet de cette quête : voyages dans le temps nimbés d'un fantastique proprement « modianesque », rencontre de célébrités disparues, enquêtes obstinées, vouées à l'échec, dialogues de sourds avec son futur père, tandis que la ville, obscure ou illuminée, est toujours présente. Au passage, une mission miraculeuse : retisser, comme un medium, à partir d'une ligne dans un ancien journal, la destinée d'une jeune déportée, Dora Bruder, dont une rue va bientôt porter le nom. Mais bientôt se dessine un chemin vers la lumière et la vérité : d'autres récits évoquent l'adolescence et ses joies fugitives. À la naissance de sa première fille, en 1981, *Livret de famille*, puis, en 2006, *Un Pedigree*, retracent, sans fard, son parcours, la sérénité enfin obtenue. Et son dernier ouvrage, *Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier* paraît guérir, en les explicitant, les ultimes séquelles du passé.

Mieux que tout commentaire, une approche directe fait apprécier le talent, ou le génie. Je vous invite à lire Modiano, si ce n'est déjà fait. Son discours, prononcé à Stockholm le 10 décembre 2014, est riche de belles formules : « Le romancier est un sismographe, prêt à enregistrer les mouvements les plus imperceptibles », mais il « doit lutter sans cesse contre une masse d'oubli qui recouvre tout ». Il reconnaît que, dans sa recherche du temps perdu, il ne dispose plus, comme Proust, d'un passé stable et que ses mobiles sont fort différents. Sa conclusion terminera mon exposé : « Mais c'est sans doute la vocation du romancier devant cette grande page blanche de l'oubli, de faire resurgir quelques mots à moitié effacés, comme ces icebergs perdus qui dérivent à la surface de l'océan. »



Patrick Modiano à Stockholm. DR

HOMMAGE À JEAN TIROLE

Pierre GENSSE

Pour qui connaît le parcours de Jean Tirole, le troisième Français à recevoir le prix Nobel d'économie¹ après Gérard Debreu en 1983 et Maurice Allais en 1988, vient immédiatement à l'esprit l'analogie avec la bonne graine plantée dans une terre fertile. Pour qu'un arbre soit grand et fort, une bonne graine s'avère nécessaire ; encore faut-il aussi, que le contexte lui soit propice. La métaphore peut prêter à sourire. Elle s'applique cependant parfaitement à lui. Né d'un père médecin et d'une mère professeur de lettres, le jeune Jean, sort diplômé de Polytechnique à 23 ans.

Il se trouve alors confronté à un dilemme : passionné de mathématiques il se sent également attiré par les sciences humaines et sociales ! Pour faire concorder ses deux attracteurs, il s'oriente vers l'économie et entre, aux Ponts et Chaussées, là où de bons économistes ont tracé le chemin. Élève brillant, il est retenu en 1978 pour effectuer son doctorat d'économie dans l'antre des prix Nobel : le MIT à Boston. Il y côtoie le grand Samuelson et soutient sa thèse en 1981. Son directeur de recherche, Éric Maskin, obtiendra, en 2007, le prix Nobel d'économie. Oui, l'environnement est favorable ! L'arbre peut devenir très grand !

L'analogie s'arrêtera là, car, des économistes de talent, il y en a d'autres ; ils n'en sont pas devenus prix Nobel pour autant. Peut-être faut-il, pour comprendre cette différence de progression, mobiliser Aristote et son entéléchie, Spinoza et son conatus ou Nietzsche et son « deviens qui tu es » en puissance ? Peut-être Jean Tirole sait-t-il, mieux que quiconque, utiliser complètement son potentiel, le développer pleinement afin de s'accomplir, de s'épanouir ? L'homme est un travailleur acharné, intellectuellement bouillonnant, doté d'une curiosité qu'il s'efforce de canaliser car elle le conduirait à l'éparpillement.

Il mène ses travaux dans un champ qu'il sait porteur, l'économie mathématique, et se spécialise dans des domaines particulièrement ardu : la théorie des jeux, qui aborde l'étude mathématique des conflits et de la coopération, et la théorie des contrats, idéale pour analyser comment des accords peuvent être conclus en dépit des asymétries d'information. Il a l'habileté d'inscrire ses travaux théoriques dans des problématiques concrètes, de coller aux besoins de connaissance exprimés par les entreprises. Ses recherches en économie industrielle portent sur la régulation des marchés oligopolistiques, ceux où la concurrence se limite à quelques acteurs, comme le secteur des télécommunications, celui de l'électricité, du gaz, de la banque, de la presse, etc. Toute son œuvre est orientée autour d'un questionnement : dans la phase de libéralisation que nous connaissons, comment empêcher les grandes entreprises de se comporter en prédateurs ?

Son apport est utile dans l'économie contemporaine des réseaux et permet d'expliquer, par exemple, l'économie d'Internet dominée par des groupes comme Google ou Amazon. Jean Tirole préconise d'utiliser les contrats incitatifs complexes, spécifiques au secteur, pour réguler les oligopoles. Les grandes firmes apprécient ses travaux et financent donc les équipes de recherche qui l'entourent. Cette proximité avec les groupes industriels ne lui pose pas de problèmes éthiques car Jean Tirole se situe dans une mouvance néo-libérale et se dit « favorable à une économie de marché bien régulée ».

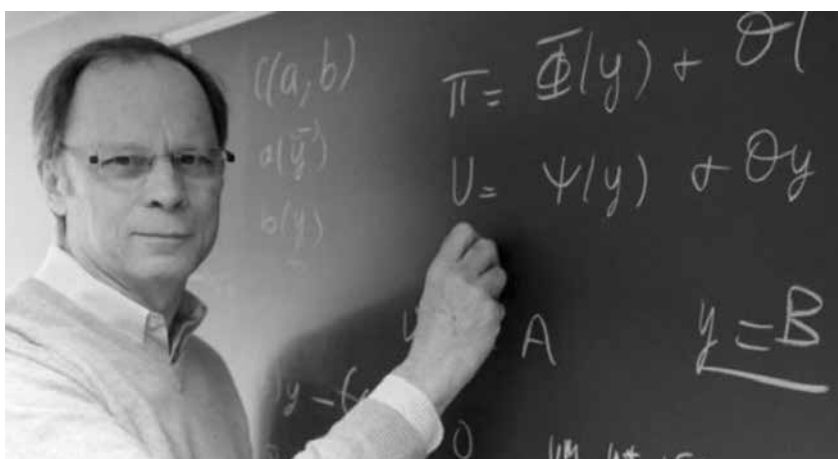
Lorsqu'il accepte, en 1991, à l'invitation d'un grand économiste français, Jean-Jacques Laffont, de quitter les États-Unis où il enseigne à Harvard, Princeton, Stanford, au milieu des plus grands, pour venir à Toulouse, il lui faut du courage. L'ambition des deux hommes est de créer, sur les bords de la Garonne, une école d'économie de notoriété internationale, en particulier, disaient-ils, « pour garder les élites en France ». En quelques années, leur succès est éclatant : la Toulouse School of Economics obtient un statut dérogatoire et devient un haut lieu de la recherche mondiale ; elle intéresse les entreprises qui, par l'intermédiaire d'une fondation, dotent l'institution d'un budget conséquent, sans commune mesure avec ceux des autres universités françaises. L'aisance financière favorise la venue des meilleurs enseignants-chercheurs de la planète et donc de la fine fleur des étudiants français et étrangers de toutes nationalités, environ 2000.

1 Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel.

Aujourd'hui, après le décès prématuré de Jean-Jacques Laffont, Jean Tirole dirige seul l'École d'économie de Toulouse. Le nombre et la qualité de ses publications sont remarquables (200 articles, 11 ouvrages). Cela lui a valu, en 2002, de recevoir la médaille d'argent du CNRS, puis, en 2007, la médaille d'or, la plus haute distinction scientifique française. Depuis, son nom circulait toujours au moment de l'attribution du prix Nobel. Il a été promu au rang d'officier de la Légion d'honneur le 1^{er} janvier dernier.

Le talent indiscutable de Jean Tirole est admis par tous, même par ceux qui ne partagent pas son goût pour l'économie mathématique et lui préfèrent une économie politique pluraliste proche de l'histoire, de la sociologie, etc. Autour de lui, on dit qu'il est capable, par ses intuitions, d'illuminer les faits par une sorte de vision pénétrante. Chacun s'accorde à lui reconnaître une autre qualité, celle dont seuls font preuve les grands chercheurs : une extraordinaire humilité, une extrême discrétion.

Une anecdote, conclusive, illustre cette belle modestie qu'il partage avec Patrick Modiano : le 13 octobre dernier, à peine informé de la distinction que venait de lui décerner le Comité Nobel, Jean Tirole appela son épouse Nathalie au téléphone et lui annonça la nouvelle en ces termes : « qu'est-ce que tu dirais d'un petit voyage, tous les deux, à Stockholm, en décembre prochain ? »



Jean Tirole. DR

LATOUCHE-TRÉVILLE ET LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

Rémi MONAQUE



Buste en terre cuite par J-M Renaud (1803)
(seul portrait authentique de l'amiral)

Depuis quelques mois, les médias parlent beaucoup de *L'Hermione*, la fameuse frégate dite « de Lafayette », qui reconstruite à l'identique à Rochefort navigue sur les côtes française avant de se rendre aux États-Unis. Il m'est très agréable de pouvoir aujourd'hui vous aider à faire connaissance du premier commandant de ce navire, Louis-René de Latouche-Tréville, personnage avec qui j'ai vécu de façon très intime au cours des sept années de recherches et de rédaction que j'ai consacrées à sa biographie¹. Les vingt minutes accordées aux orateurs de nos séances mensuelles m'engagent à centrer mon intervention sur la participation de ce grand marin à la guerre d'Indépendance américaine. J'aurai d'ailleurs l'occasion au mois de mai de compléter mon propos lors du colloque consacré à *Toulon, port de Méditerranée*.

Latouche-Tréville naît à Rochefort le 3 juin 1745. Son père, officier de la Marine du roi, se trouve aux Antilles où il fait la guerre de course. Sa mère meurt six jours plus tard, emportée sans doute par une de ces fièvres puerpérales si fréquentes à l'époque. On ne sait en quelles mains féminines fut confié l'enfant. Ce qui est certain c'est que Louis-René, qui allait tant aimer les femmes, bénéficia dans son enfance et son adolescence de la tendresse et de la sollicitude de deux hommes : son père et Augustin le frère cadet de celui-ci, marin du roi lui aussi. La famille Levassor de Latouche, dont la noblesse remontait seulement au début du siècle, était l'une des premières à s'être implantée à la Martinique. Le vent de l'aventure et du non-conformisme soufflait encore sur ses membres dont beaucoup avaient été flibustiers.

Louis-René n'a pas encore treize ans quand son père le fait entrer dans la compagnie des gardes de la Marine de Rochefort. La guerre de Sept Ans dure déjà depuis trois ans, la Marine a un grand besoin d'officiers et le jeune garçon n'a pas le temps de s'éterniser dans les salles de classe du port de Rochefort. Il va bénéficier d'une formation à l'anglaise, essentiellement pratique, d'abord à bord du *Dragon*, vaisseau commandé par son père où il assiste en 1759 à la désastreuse bataille des Cardinaux, puis sous les ordres de son oncle Augustin qui l'initie à la petite guerre locale que mène la Marine de Rochefort contre les forces de blocus anglaises.

Trop jeune pour être promu enseigne de vaisseau avant la fin de la guerre, le jeune Latouche végète une dizaine d'années dans son état de simple garde alternant des embarquements heureusement très nombreux avec quelques mois d'instruction dans les salles de classe. Son père s'impatiente. Lui-même subit une semi-disgrâce car il a eu le malheur, ayant été nommé gouverneur de la Martinique, d'avoir été contraint de capituler devant l'attaque britannique. Il décide alors, profitant des relations de sa seconde épouse, de faire entrer Louis-René dans la compagnie des mousquetaires noirs. Les changements d'armée étaient à l'époque beaucoup plus fréquents et beaucoup plus aisés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Pendant un an, le jeune officier connaît à Paris et à Versailles la vie de cette troupe d'apparat et l'antichambre royale avant de faire campagne à la Martinique comme aide de camp du général gouverneur des îles du Vent.

¹ Cette biographie publiée en 2000 aux éditions SPM a été rééditée en 2014. Elle est diffusée par L'Harmattan.

La chute des Choiseul survenue à la fin de l'année 1770 fait sortir la famille Latouche de la disgrâce. Latouche père est enfin nommé officier général et Latouche fils abandonne son uniforme de capitaine de dragons pour réintégrer la Marine avec le grade intermédiaire de capitaine de brûlot. Les bureaux de la Marine avaient adopté cette solution un peu bizarre car le grand corps aurait sans doute mal accepté de voir revenir le fugitif avec le grade de lieutenant de vaisseau. Après un poste à terre à Rochefort, Louis-René reçoit le commandement du *Courtier*, une flûte du roi avec laquelle il remplit avec succès une mission aux Antilles.

La guerre d'Indépendance le trouve au commandement du *Rossignol*, corvette armée à Rochefort, situation idéale pour s'illustrer sous les ordres de son père qui commande la Marine locale. Avec ce petit navire, Latouche sillonne le golfe de Gascogne dans tous les sens, pour des missions d'escorte du trafic commercial ou d'attaque des navires marchands isolés et des corsaires ennemis. Cette expérience, si elle n'a pas conduit à de hauts faits d'armes, a été un excellent galop d'entraînement pour des exploits futurs. Louis-René, sous l'œil attendri de son père, s'est révélé bon professionnel et meneur d'hommes hors de pair. N'a-t-il pas donné envie de servir sous ses ordres jusqu'aux matelots anglais retenus prisonniers à son bord ?

Le commandement de *L'Hermione*

Au mois de mai 1779, Latouche est récompensé de son heureux parcours à bord du *Rossignol* par l'attribution d'un commandement prestigieux. *L'Hermione* est une frégate toute neuve qui vient de sortir des chantiers de Rochefort. Elle est armée de 26 canons de 12 à sa batterie et de 8 pièces de 6 sur les gaillards. Elle possède un équipage de quelque 300 hommes. C'est un fin voilier. Son premier capitaine se vantera d'avoir fait 15 nœuds vent arrière.

Une première mission de patrouille dans le golfe de Gascogne lui permet de faire six prises : trois navires de commerce et trois grands corsaires. Mais c'est la longue campagne sur les côtes américaines qui va asseoir la réputation de Latouche. Au mois de décembre 1779, *L'Hermione* fait escale à Rochefort pour y être doublée en cuivre, opération qui va encore accroître sa vitesse et surtout en garantir la pérennité.

Puis c'est le départ pour Boston avec Lafayette à bord. Le tout jeune général, devenu héros national après sa première campagne, retourne aux États-Unis pour annoncer à Washington l'arrivée de renforts. Il va vivre 38 jours à bord de la frégate et devenir l'ami de Louis-René au point d'être un jour témoin à son mariage. Le 27 avril 1780, *L'Hermione* et son illustre passager sont accueillis avec enthousiasme par les habitants de Boston. Latouche, en cette occasion, se comporte en grand seigneur. Il donne à déjeuner aux principaux représentants de l'État du Massachusetts où de nombreuses « santés » ponctuées de coups de canons sont portées. En galant homme, il offre le lendemain un bal aux dames de la ville. L'histoire ne dit pas comment cet officier, fort impécunieux, put financer ces réceptions coûteuses. Latouche n'ajoutait jamais à l'ennui de ne pas avoir d'argent celui de n'en pas dépenser !

Après cette brillante mission de représentation, *L'Hermione* va accomplir toutes les tâches qui peuvent échoir à une frégate : protection du trafic ami et attaque de celui de l'ennemi, éclairage d'une force navale et participation à un combat d'escadre, missions de liaison et de ravitaillement de toute nature. Nous n'aurons pas le temps d'entrer dans le détail de toutes ces actions. Voici un petit aperçu sur les plus connues.

Le 7 juin 1780, *L'Hermione*, en patrouille au large de New York, livre un combat singulier à la frégate *L'Iris* de même force qu'elle. La rencontre très violente se solde par un de ces matchs nuls où chacun des adversaires se proclame vainqueur. La presse s'empare de l'événement et Nelson s'en souviendra encore lors de sa troisième et dernière rencontre avec Latouche-Tréville en 1804.

Le 16 mars 1781, Latouche est aux premières loges pour assister au premier combat de la Chesapeake. Le capitaine de vaisseau Destouches qui commande une escadre de huit vaisseaux a choisi *L'Hermione* comme frégate amirale dans la bataille qui l'oppose aux huit vaisseaux de l'amiral Arbuthnot. La frégate amirale se tient par le travers du vaisseau amiral, prête à répéter les signaux ou à remorquer un vaisseau en difficulté. L'affaire, qui se traduit à nouveau par un match nul, fait grand bruit car si les deux forces sont numériquement égales, l'avantage du nombre et du calibre des canons est très nettement en faveur des Britanniques. Destouches, qui remplace l'amiral de Ternay mort d'épuisement, manœuvre avec beaucoup d'habileté et sans doute un peu trop de prudence.

Au mois de juillet de la même année, *L'Hermione* participe sous les ordres de Lapérouse qui commande *L'Astrée* et la division des deux frégates à un raid dans le golfe du Saint-Laurent. Les deux capitaines s'entendent à merveille et sont tous deux d'excellents manœuvriers. Ils font de nombreuses prises de navires de commerce et échouent de peu dans le combat de l'île Royale à s'emparer d'un important convoi. Dans cette affaire, engagée le 21 juillet, hélas à la tombée de la nuit, *L'Astrée* et *L'Hermione*, couvertes de toile et soudées comme par un lien immatériel, volent à la rencontre des six petites frégates anglaises qui assurent la protection du convoi. Après une vive canonnade, deux des navires attaqués amènent leur pavillon mais un seul peut être amariné : la frégate amirale anglaise, contre le droit des gens, dira Lapérouse, parvient à s'échapper à la faveur de l'obscurité.

Deux illustrations de qualité nous permettent de visualiser cet événement. La première est une sorte de bande dessinée faite par le lieutenant de frégate Mullon, doué d'un joli coup de crayon et qui jouait un peu à bord de *L'Hermione* le rôle d'un reporter photographe. La seconde est un tableau, commandé par Louis XVI au capitaine de vaisseau et peintre Rossel dans une série destinée à célébrer les hauts-faits de la Marine française pendant la guerre d'Indépendance.

Après un passage en Virginie où *L'Hermione* sert d'estafette à l'amiral de Grasse, encore tout auréolé de la seconde et décisive bataille de la Chesapeake, Latouche regagne Rochefort le 25 février 1782 dans le temps record de 23 jours. Sa longue campagne, qui lui vaut une brillante promotion au grade de capitaine de vaisseau, a été fructueuse puisqu'il a fait une dizaine de prises, seul ou en collaboration avec Lapérouse. Elle ne s'est pas faite sans des pertes sensibles : 44 hommes ont été tués, dont 12 matelots noyés après le chavirement de la chaloupe, et 53 blessés, dont Louis-René, lui-même blessé au bras gauche lors du combat contre *L'iris*.

Le commandement de *L'Aigle* et de *La Gloire*

Dès son retour en France, Latouche se rend à Versailles pour y remettre les dépêches dont il est porteur et rendre compte au ministre de sa campagne. Il est reçu avec faveur et bientôt pourvu d'un nouveau et prestigieux commandement. Nommé au commandement de *L'Aigle*, une très grande frégate que le roi vient d'acheter à un armateur de Saint-Malo, il reçoit pour mission de transporter aux États-Unis des subsides en or et en argent ainsi que de nombreux officiers destinés à l'armée de Rochambeau. La frégate *La Gloire* sera placée sous ses ordres pendant la traversée et il prendra sur les côtes américaines le commandement d'une division de bâtiments légers. Magnifique programme qui va être mis en péril par une coupable interférence entre la carrière et la vie amoureuse de Louis-René. Ce dernier, lors de son passage à Paris, est tombé follement amoureux d'une jeune personne dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous et que nous appellerons la « créature ». C'est sous ce sobriquet, en effet, qu'elle est évoquée par le marquis de Vaudreuil lorsqu'il rend compte à la cour de la conduite de l'amant de la demoiselle aux États-Unis. Latouche ne peut se résoudre à quitter sa nouvelle amie. Il l'entraîne d'abord jusqu'à Rochefort puis l'embarque sur *La Sophie*, un navire marchand en partance pour Philadelphie. Lorsque *L'Aigle* et *La Gloire* appareillent du mouillage de l'île d'Aix le 15 juillet 1782, on peut voir dans leur sillage une troisième silhouette plus discrète... Tous les grands noms de la noblesse française semblent s'être donné rendez-vous sur les deux frégates : le duc de Lauzun, le prince de Broglie, le comte de Ségur, MM. de Laval-Montmorency, de Chabannes, de Talleyrand, de Fleury, de Viomenil, de Vauban sont du voyage. Lafayette lui-même, qui a failli en être, a eu la délicate attention de faire parvenir à son ami un atlas des cartes de l'Amérique du Nord.

Plusieurs passagers racontent dans leurs mémoires que, soucieux de ne pas trop ralentir sa division par la marche très inférieure du navire marchand, Latouche prend vite le parti de le prendre en remorque et fait mettre en panne tous les soirs pour aller passer la nuit avec sa belle. Le 3 août, les trois navires se présentent au mouillage de Terceira aux Açores pour y faire de l'eau et rafraîchir les équipages. L'escale donne lieu à des scènes pour le moins étranges. Les jeunes officiers nobles sont reçus dans un couvent. Introduits dans un parloir à grilles ils ne tardent pas à voir arriver l'abbesse armée de sa crosse, d'indulgences nonnes et de jolies pensionnaires dont le « teint un peu basané n'affaiblissait point le charme de leurs beaux yeux noirs, de leurs blanches dents et de l'élégance de leurs tournures ». Encouragées par madame l'abbesse qui fixe les règles du jeu, les deux parties s'engagent dans de galants assauts. Mouchoirs et fleurs voltigent à travers les grilles. Des billets sont échangés, on s'envoie des baisers, on se fait de tendres agaceries.

Mais le mouillage de Terceira est peu sûr. Latouche, soudain dégrisé, donne le signal du départ. Il veut rattraper le temps perdu et abandonne *La Sophie* qui descend vers le sud sur la route des alizés. Avec les deux frégates il choisit une route plus directe et qu'il espère plus rapide. Dans la nuit du 4 au 5 septembre, la division rencontre un navire ennemi qui se révélera plus tard être *L'Hector*, un vaisseau de 74 canons, capturé au mois d'avril précédent à la bataille des Saintes et que les Britanniques ont mis en route vers l'Angleterre. Un violent combat s'engage où les Français ont le dessus. Au matin, Latouche qui aperçoit plusieurs voiles à proximité estime plus sage de reprendre sa route et abandonne un adversaire en très piteux état. Le navire coulera d'ailleurs quelques jours plus tard dans un coup de vent.

Le 12 septembre au matin, *L'Aigle* à connaissance des deux caps qui encadrent l'entrée de la Delaware, fleuve qui conduit à Philadelphie où la division des deux frégates est attendue. L'estuaire est encombré de bancs de sable fluctuants qui délimitent des chenaux où il est impossible de s'aventurer sans pilote. La journée est occupée par la capture d'une corvette britannique et par la vaine recherche de pilotes. Une embarcation de *L'Aigle*, partie les chercher n'est jamais revenue. Le 13 au matin une forte division anglaise se présente. Latouche s'engage alors avec ses trois navires dans l'un des chenaux de la Delaware qui permet le passage des deux plus petites unités mais se révèle trop peu profond pour *L'Aigle*. Les passagers et les tonnelets d'or et d'argent sont débarqués à la hâte et Louis-René est contraint, après un bref combat, de saborder son navire qui, échoué avec une forte gîte se trouve dans une position indéfendable. Parmi les assaillants, il a l'amère surprise de reconnaître *La Sophie*. Son capitaine, après une traversée des plus rapides est arrivé sur la cote américaine avant les deux frégates pour tomber au milieu de la division du commodore Keith Elphington.

La « créature » s'est présentée comme madame de Latouche et le commodore, en galant homme, s'est empressé de réunir les deux « époux ». C'est donc une captivité très douce que connaissent Louis-René et sa compagne, à Long Island d'abord puis en Angleterre où le prisonnier sur parole bénéficie de toutes les attentions du commodore, devenu entre temps son ami. Dès le mois de janvier 1783, Latouche est de retour en France. À Versailles, il rend compte de sa dernière campagne et semble avoir trouvé chez le ministre beaucoup d'indulgence pour ses écarts de conduite. Quant à la belle inconnue, lassée peut-être de tant d'aventures, elle disparaît de l'histoire aussi anonymement qu'elle y était entrée un an plus tôt.

Épilogue

Après la guerre, Latouche se retrouve directeur du port de Rochefort sous les ordres de son oncle Augustin. Cette sinécure ne lui convient guère. Il rêve du grand large, de terres plus vastes et entreprend avec l'appui de son ami Lafayette de se faire naturaliser américain. La réponse chaleureuse de Washington est parvenue jusqu'à nous mais Latouche renonce à son projet car un nouveau destin s'ouvre à lui.

Appelé à Versailles par le maréchal de Castries, il va exercer pendant deux ans au ministère de la Marine les très hautes fonctions de directeur adjoint des ports et arsenaux qui vont l'impliquer très fortement dans l'élaboration des réformes voulues par le ministre et faire de lui, simple capitaine de vaisseau, une sorte de directeur du personnel de la Marine. Peu avant le début de la Révolution, il accepte la proposition du duc d'Orléans, le futur Philippe Égalité, qui veut faire de lui son chancelier. Il n'a pu résister aux énormes appointements de 100 000 livres par an que lui offre le prince. Cette décision l'entraîne dans de nouvelles et dangereuses aventures.

Il va devoir gérer une énorme fortune — l'apanage du duc d'Orléans couvre 20 % du territoire français — créer de nouvelles industries à Montargis et s'engager dans la politique dans le sillage de son maître qui figure à la tête d'une noblesse libérale favorable au changement. Lorsque commencent les guerres révolutionnaires, Latouche demande immédiatement à reprendre du service. Opportuniste sur le plan politique et prêt à servir tous les régimes, il est mû, en revanche, par un amour sincère de sa patrie et de son métier de marin. Il va servir avec succès dans la première escadre de la République avant d'être entraîné dans la disgrâce par la chute de Philippe Égalité.

Il connaît la prison pendant la Terreur, puis six ans de galère avant d'être rappelé au service par Bonaparte. Animateur de la défense de Brest, en 1800, il est placé l'année suivante à la tête de la flottille de Boulogne et repousse à deux reprises, au mois d'août, les assauts de Nelson. Il participe à la terrible campagne de Saint-Domingue où il échappe à la mort de justesse et rentre en France pour être nommé au commandement de l'escadre de Toulon, celle qui, dans les plans de l'Empereur, doit jouer le rôle majeur dans son grand dessein

d'invasion de l'Angleterre. Latouche jette ses dernières forces dans la préparation et l'entraînement de cette force et meurt d'épuisement à bord de son vaisseau amiral, *Le Bucentaure*, le 19 août 1804.

Quelques mois plus tard, c'est sous les ordres de Villeneuve qu'appareillera l'escadre toulonnaise pour une longue campagne qui allait trouver son terme à Trafalgar. Ce tragique destin lui aurait sûrement été épargné si elle était restée entre les mains de celui qui rêvait de se mesurer une nouvelle fois avec celui qu'il appelait plaisamment son « collègue » Nelson.



Le Bucentaure. DR

LE PILOTAGE MARITIME

Jean-Pierre AUBRY

Le pilotage consiste dans l'assistance donnée au capitaine par un personnel commissionné par l'État pour la conduite des navires d'une certaine longueur à l'entrée et à la sortie des ports, dans les ports, les rades et eaux maritimes des fleuves et canaux. L'opération de pilotage commence à partir du moment où le pilote monte à bord d'un navire dans la limite de la station et se termine lorsque le navire est à quai.

Historique

De l'Antiquité au XII^e siècle, il n'y a pas de pilote indépendant du navire : un marin s'occupe de la navigation tout au long du voyage, tandis que le capitaine, pas nécessairement marin, s'occupe de la partie commerciale et de la cargaison. L'institution du pilotage s'est imposée avec le développement des échanges maritimes. Pour des raisons de sécurité, le capitaine qui aborde dans des lieux inconnus va faire appel à un homme du lieu qui connaît les dangers et, peu à peu, la fonction de pilote va être définie dans des textes.

En 1152, au château d'Oléron, sont mis au point sous l'impulsion d'Aliénor d'Aquitaine, alors vassale du roi de France, « les rôles ou jugements d'Oléron » ; ces textes concernent la navigation dans son ensemble et sont appliqués de la Méditerranée à la Baltique. Pour la première fois, le rôle du pilote maritime est défini. Chaque pilote est spécialisé dans une certaine zone : il aide dans les endroits délicats, il est indépendant, est choisi par le capitaine de navire et reçoit un paiement à l'acte.

En 1551, par un édit publié sous le règne d'Henri II, est instituée l'obligation de pilotage. Ce texte prévoit que « le patron du navire pour écarter tout danger menaçant la vie des hommes ou la cargaison, sera tenu en tous lieux où la nécessité et l'usage le commandent de prendre un pilote ; s'il ne l'a pas fait, il sera puni pour chaque fois d'une amende de 50 réaux d'or [...] Le pilote sera payé sur les marchandises et il sera nourri par le patron ».

L'édit, de Colbert, en 1681, énonce les grands principes du pilotage encore d'actualité : obligation de pilotage confirmée, ainsi que le monopole, le contrôle de l'Amirauté, les connaissances du pilote et les sanctions en cas de faute établie : « si le pilote échoue volontairement le navire, il sera puni du dernier supplice et son corps sera attaché à un mât planté près du lieu du naufrage ».

Le 12 décembre 1806, sous Napoléon 1^{er}, est publié un décret-loi, consacré au commerce maritime. Il reprend les principes des Rôles d'Oléron et des textes suivants : à cette époque, vont apparaître les premières stations de pilotage, les pilotes étant jusque-là complètement indépendants ou regroupés en confréries. Pour se faire reconnaître, le pilote porte sur son veston une ancre de marine en argent. La formation est assez inégale, certains sont formés sur le tas, les pilotes pratiques, d'autres ont une formation officielle dans des écoles d'hydrographie (Saint-Tropez avait la sienne jusqu'en 1914), devenues ensuite écoles de marine marchande.

Le décret-loi de 1806 a été remplacé par un texte toujours en vigueur de nos jours, la loi du 28 mars 1928, sous l'impulsion du commandant Mas, premier président de la Fédération française des pilotes, chargé de réfléchir à la réorganisation du pilotage dans les ports français. Cette loi a été plusieurs fois modifiée en fonction des évolutions, mais maintenue dans son principe. Ainsi, le pilotage est organisé autour de trois entités distinctes : la station de pilotage, la collectivité des pilotes, le syndicat des pilotes.

La station de pilotage

Les premières stations de pilotage datent donc de Napoléon 1^{er}. La station résulte d'un arrêté de création du ministère de la Mer, et de l'établissement d'un arrêté local qui est le cahier des charges de la station. L'établissement du règlement local nécessite la consultation d'une assemblée commerciale qui fixe la limite de la station de pilotage, l'effectif des pilotes, la composition des biens à l'exécution du service et les tarifs de pilotage. Elle nécessite aussi la consultation d'une commission technique locale d'experts sur le seuil de

l'obligation de pilotage (dimensions des navires), les conditions de délivrance des licences de capitaine-pilote. Ce règlement fixe aussi les règles de l'organisation financière de la station, le régime de la propriété du matériel et le rôle du syndicat des pilotes.

Le préfet de région fixe les différents règlements de service et de finances, conformément au règlement local. C'est lui aussi qui exerce son pouvoir de tutelle sur la vie de la station. Il a regard sur le recrutement des pilotes, le concours, les nominations et mises à la retraite. Il a un pouvoir disciplinaire, s'occupe des autorisations d'investissement, des réunions des assemblées commerciales, et des tarifs. Le fonctionnement général du pilotage est exercé sous la tutelle du ministère de la Mer suivant les dispositions de la loi du 28 mars 1928 et du décret du 19 mai 1969 sur le régime de pilotage dans les eaux maritimes.

Si le pilotage est un service public très étroitement surveillé à tous les niveaux par l'administration, sa structure et sa gestion sont de droit privé. Le pilotage est obligatoire mais le contrat est de droit privé ; ce contrat donne lieu au paiement de frais de pilotage, fixés par les services publics, qui constituent les seuls revenus de la station et contribuent à l'équilibre du budget. Ce n'est pas un contrat de salaire mais un contrat de services qui a pour effet de mettre le pilote en état de subordination par rapport à l'armateur.

Les pilotes sont recrutés parmi les officiers de marine marchande ayant un diplôme de capitaine de 1^{ère} classe, sur concours organisé et autorisé par l'État pour une station spécifique. Les conditions sont strictes ; il faut avoir moins de 35 ans, avoir accompli 72 mois de navigation dont 48 au pont et remplir des conditions physiques spécifiques au concours. Les reçus sont stagiaires et ont peu à peu des responsabilités ; l'apprentissage peut durer jusqu'à cinq ans.

Du point de vue juridique, le pilote est le conseiller du capitaine qui reste maître du navire. Le contrat de pilotage passé entre le pilote et l'armateur par l'intermédiaire de son mandataire est un contrat tacite de services de droit privé. Les pilotes ont des obligations de service strictes ; ils peuvent être réquisitionnés et doivent avoir une autorisation pour absence hors de la station. L'organisation de leur service varie en fonction des stations qui sont autonomes dans ce domaine ; les pilotes, pendant leur période de service, travaillent en fonction des arrivées et départ des bateaux et n'ont aucune limite horaire.

En service à bord, le pilote est soumis au code disciplinaire et pénal. Il peut être traduit devant le tribunal maritime et commercial sans que le capitaine ne soit inquiété. Il est justiciable du tribunal de commerce pour manquement à l'obligation d'assistance à un bâtiment en danger, manquement pour l'assistance à la conduite du navire, assistance à la navigation ou à navires en danger. Il peut être soumis au pouvoir disciplinaire des préfets de région et du ministre de la Mer.

Le pilote engage sa responsabilité civile au cours des opérations de pilotage (art. 1383 du code civil) mais l'armateur reste civilement responsable envers les tiers des dommages causés par le navire dont il a la garde et des fautes du capitaine (art. 1384 du code civil). Dans ces conditions, la victime, armateur ou tiers, peut assigner le pilote devant une juridiction civile en réparation du dommage subi. Devant ce risque exorbitant, les pilotes auraient été contraints de souscrire une assurance coûteuse, ce qui aurait augmenté exagérément les tarifs du pilotage. Cette situation a conduit à écarter la responsabilité du pilote envers les tiers pour les dommages causés au cours des opérations de pilotage. La responsabilité civile ne se trouve engagée qu'à l'égard de l'armateur. Compte tenu des dangers de navigation, des risques courus en cours de pilotage, le droit maritime a limité la responsabilité du pilote à un montant de cautionnement que le pilote doit constituer dès sa nomination.

Les fonctions de pilote s'exercent dans le cadre de la station de pilotage pour laquelle il a été recruté, dans une zone où le pilotage est obligatoire. Les pilotes, au sein de cette zone, se sont regroupés et ils ont le monopole du pilotage. Une station emploie du personnel qui est chargé de conduire les bateaux pilotes ou « pilotines », et de faire l'entretien courant ; il dépose les pilotes et les reprend à bord des bateaux une fois la manœuvre terminée. En fonction de la taille de la station, il y a aussi du personnel sédentaire. Chaque station possède des bateaux-pilotes, et parfois des hélicoptères pilotés par des anciens militaires.

Collectivité et syndicat des pilotes

L'originalité du pilotage français est que l'État fixe les obligations et règles de fonctionnement de service public et fait obligation aux pilotes de détenir à titre collectif la propriété du matériel nécessaire à l'exécution du service et d'en assurer l'exploitation et la gestion, sous le régime de syndicat professionnel. Ceci entraîne les pilotes à une autonomie financière et c'est la collectivité des pilotes qui est propriétaire du matériel de la station et procède au financement des investissements. Doté d'un régime la plaçant en dehors du droit des sociétés civiles et commerciales et du droit commun de l'indivision, la loi leur interdit l'exercice du droit de propriété. Si les pilotes sont propriétaires à titre collectif du matériel de la station, ils ne jouissent, individuellement et collectivement, d'aucun des droits communs attachés à cette propriété. Ce régime garantit l'affectation du matériel au service public.

Ainsi tout nouveau pilote est redevable de sa part de matériel, égale au quotient de la valeur du matériel de la station par le nombre de pilotes en activité. À son départ à la retraite, la collectivité lui rachète sa part dont le montant est évalué de la même façon.

Le syndicat des pilotes est le gérant légal de la station de pilotage ; il en assure l'exploitation et la gestion conformément aux règles de tutelle. Il intervient pour le compte de la collectivité des pilotes dans la gestion du matériel et tous les actes d'achat et de vente. Il gère le personnel et s'occupe de toutes les charges. La souplesse de la structure syndicale de gestion et l'intérêt des pilotes à une bonne gestion du service public contribuent à sa compétitivité dans son coût et sa qualité. Cette organisation permet de pallier l'absence de concurrence.

Représentation des pilotes

Au niveau national, les pilotes, au nombre de 336, sont représentés par la Fédération française des pilotes maritimes. Au niveau européen, c'est l'EMPA (European Maritime Pilots' Association) qui représente 4688 pilotes. Au niveau international, c'est l'IMPA (International Maritime Pilots' Association) qui représente 7600 pilotes et dispose d'un siège ONG (organisation non gouvernementale) auprès de l'OMI (Organisation maritime internationale). La fédération défend les intérêts des pilotes auprès du gouvernement français et de Bruxelles.

Dans les années 2000, la Commission européenne a élaboré un projet de libéralisation de tous les services portuaires qui incluait la manutention, le remorquage, le lamanage, et les services de pilotage. Ce texte reconnaissait la spécificité du pilotage au titre de la sécurité maritime. Ce projet a été rejeté par le parlement européen en 2004. Un texte de 2011 prévoit la libéralisation des services portuaires, à l'exclusion de la manutention et la transparence financière des activités. La commission Transport a modifié ce texte : le pilotage modification ? Des expériences ont montré que la libéralisation de ce service entraînait plus d'accidents et une augmentation de coût car il demandait davantage d'effectifs.

Pour résumer l'importance du pilotage en France, il y a eu en 2013, 99733 opérations de pilotage, c'est-à-dire entrées + sorties + mouvements, marquant une légère baisse par rapport à 2012. Le volume moyen piloté est de 46 627 m³ dans les grands ports et de 37 128 m³ dans les autres ports. Aux 336 pilotes en activité, il faut ajouter 260 marins, 12 personnels aériens et 106 personnels sédentaires.

La station de Toulon

Toulon obéit aux mêmes règles que tous les ports français. Jusqu'en 1974, il y avait des pilotes pratiques nommés par le préfet maritime. Avec le développement du port grâce à l'arrivée des ferries, des paquebots qui se sont ajoutés au trafic du bois et de la bauxite, avec le début de la construction du port de Brégaillon, la restructuration des darses de La Seyne ainsi que la création du môle d'armement des chantiers, les pilotes devaient avoir les qualifications des autres grands ports de la Méditerranée comme Marseille et Sète. En 1974, la station fut donc créée, les trois pilotes en poste furent confirmés et ils sont cinq actuellement.

La zone de compétence des pilotes s'étend sur la côte varoise de la baie des Lecques jusqu'à la baie d'Agay. La zone de pilotage obligatoire se trouve entre la pointe de Carqueiranne et le cap Cépet. Le pilotage est obligatoire pour tous les bateaux de 45 mètres et plus. La station possède trois pilotines dont une de haute mer, et emploie trois marins pour conduire et faire l'entretien courant des pilotines. Tout le volet administratif est pris en charge par les pilotes, les comptes étant vérifiés par un expert-comptable.

Jusqu'en 2000, le trafic était inégal et saisonnier. Depuis 2001, le trafic s'est étalé sur toute l'année avec l'arrivée de la *Corsica*. Il y a une centaine d'escales de paquebots dont certaines régulières, une liaison régulière avec la Turquie et des cargos variés : pour cette raison, la chambre de commerce a acheté une grue de 60 tonnes. Comme Brest, Toulon est le port base des navires-cabliers d'*Orange Marine* et des navires de recherche *Génavir*.

La progression du port est très régulière. La proximité de Marseille qui connaît souvent des mouvements sociaux est une opportunité pour Toulon qui peut facilement accueillir des ferries ou des paquebots supplémentaires ; c'est aussi le cas lorsqu'il y a trop de vent à Marseille. Le port de Toulon étant situé dans des eaux militaires actives, l'entrée et la sortie des navires civils ne peut se faire sans l'aval de la direction militaire. Les pilotes, comme ceux de Brest, ont pour chef de pilotage le directeur du port militaire. Ils travaillent parfois avec les pilotes de la D. P. lorsque des bateaux civils vont au port militaire ou des bateaux militaires au port civil ; il y a dans ce cas double pilotage.

Toulon a des perspectives et des ambitions, comme maintenir sa liaison avec la Corse et rester le premier port pour la Corse avec 1,2 millions de voyageurs ; elle veut aussi développer l'autoroute de la mer vers la Turquie et la Tunisie. Elle mise beaucoup sur la croisière et il y a des projets de nouveaux quais pour accueillir des paquebots de 330 mètres dans de bonnes conditions ; la ville de Toulon est très appréciée des passagers à cause de la proximité du centre et le trafic portuaire a des répercussions importantes sur l'économie locale avec la fréquentation des commerces, des hôtels, des taxis, du petit train même ! À La Seyne-Brégaillon en revanche, rien n'est actuellement prévu.



Une des trois pilotines de la station de Toulon

UN PAIEMENT FAIT À PUGET EN 1681

Carole GRAGEZ

De Puget, les Toulonnais connaissent en général le portail de l'hôtel de ville dont le balcon est soutenu par deux atlantes¹. En 1655, quand la ville de Toulon en décide la construction, les consuls en confient dans un premier temps la maîtrise d'œuvre à Nicolas Levray. Pierre Puget propose de son côté deux atlantes, dont l'esthétique est influencée par le style de Michel-Ange. Les consuls, enthousiasmés, résilient le marché passé avec Nicolas Levray et passent un nouvel acte avec Pierre Puget.

Ce dernier est un sculpteur renommé, dont l'œuvre a d'ailleurs déjà fait l'objet de nombreux travaux à l'académie du Var. Cette présentation porte sur la mention d'un paiement fait pour d'autres œuvres, conservée aux archives du service historique de la Défense à Toulon.

L'arsenal de Toulon fut en effet, dès 1640, le lieu d'éclosion d'un véritable atelier de sculpture dirigé dès l'origine par de grands sculpteurs royaux. Ainsi, Girardon (1628-1715) qui décore les vaisseaux *Royal Louis* et *Dauphin Royal* en 1667 puis, de retour de Gênes à partir de 1668, l'artiste marseillais Pierre Puget (Marseille 1620-1694) dont le frère aîné Jean travaillait déjà à Toulon. Ces artistes participaient à la création des formes et décors des vaisseaux², ce qui explique leur place dans un arsenal militaire. Puget, qui avait déjà travaillé dans l'atelier de sculpture, en devint le directeur à son retour de Gênes. Dans les marchés passés de 1670 à 1672 (minutes notariées étudiées par Charles Ginoux à la fin du XIX^e siècle), il est qualifié de « maître-architecte³ et sculpteur entretenu » et d'auteur de « dessins modèles ».

Les chercheurs universitaires du XX^e siècle⁴ ont redonné à l'atelier de l'arsenal de Toulon sa vraie place dans le développement d'un baroque provençal influencé par l'art italien et dont les effets ont pu se faire sentir jusqu'à Paris et Versailles. Les architectures et décors sculptés des hôtels et demeures aixois du XVII^e et XVIII^e siècles témoignent de cette influence et Puget est souvent cité comme le sculpteur baroque français par excellence.

Les archives du service historique de la Défense de Toulon, qui abritent le fonds ancien de la Marine royale à Toulon, depuis sa création au XVII^e siècle, conservent peu de traces écrites de l'atelier de sculpture de l'arsenal. Il convient de se référer aux registres de comptes des paiements faits aux divers fournisseurs de la Marine royale⁵, dont les artistes, pour retrouver quelques témoignages de ses activités. Ces archives, infiniment moins éblouissantes que les œuvres et d'un abord pour le moins rébarbatif, sont néanmoins une source intéressante pour l'historien d'art.

1 Ou plutôt caryatides, nom générique alors donné à ce type de support sculpté de forme humaine. La distinction entre atlantes et caryatides semble s'établir plus tardivement.

2 La lourdeur de ces sculptures, peu compatible avec des vaisseaux militaires de haut bord, entraîné par la suite la disparition de ce décor sculpté.

3 L'appellation « architecte » est longtemps restée générique jusqu'au XIX^e siècle, définissant à la fois l'architecte, dans le sens actuel du terme, l'ingénieur, voire parfois le simple constructeur-maçon. Dans la Marine dès la fin du XVII^e siècle on va donc parfois parler de « maîtres-constructeurs des vaisseaux de l'État » puis, afin de les différencier, d'« ingénieurs constructeurs ».

4 Noter par exemple la réédition par Marie-Christine Gloton de l'ouvrage de Léon Lagrange *Pierre Puget*, paru pour la première fois en 1868.

5 Registres de la série L, contrôle résident.

Ainsi, un compte toulonnais daté de mai 1681⁶ précise qu'il a été payé « (...) Au S(ieur) Puget la somme de cent quatre-vingts livres pour être venu de Marseille à Toulon pour faire faire les caisses de bois ferrées pour la conservation de la statue de Million et deux bas-reliefs pour servir aux maisons royales, où il a demeuré XXX jours, à raison de VI livres par jour. ». Il s'agit ici du fameux *Milon de Crotone*, autrefois à Versailles et aujourd'hui exposé au musée du Louvre à Paris. En revanche, nous ne savons pas de manière certaine quels sont les deux bas-reliefs dont il est fait mention.

Avant de nous livrer à une brève explication de ce compte, il est utile de rappeler brièvement quelques dates de la carrière de Puget. Ce dernier naît le 16 octobre 1620 à Marseille⁷. À quatorze ans (en 1634), il est apprenti sculpteur sur bois. À l'époque, les galères du roi sont à Marseille⁸ et Puget aura pu profiter de l'expérience des sculpteurs de ces bateaux. Entre diverses activités, entre 1638 et 1644, il travaille comme décorateur et peintre, pour l'atelier de Pierre de Cortone (décors de palais et églises baroques) à Florence et Rome. Il y découvre très certainement l'œuvre sculptée du Bernin qui y est alors actif.

De retour en France, il travaille, entre autres, comme sculpteur pour l'arsenal de Toulon entre 1644 et 1659. À cette époque, il crée le portail des *Atlantes* (1655) et commence à sculpter des œuvres d'inspiration mythologique. En 1659, alors qu'il est signalé comme sculpteur sur des chantiers parisiens, il produit l'*Hercule gaulois* pour la propriété de Fouquet à Vaux-le-Vicomte. C'est certainement à cette époque qu'il est « repéré » par Le Brun, futur intendant des bâtiments du roi et qui travaille alors également pour Fouquet. Lors de la disgrâce de ce dernier, Puget est à Gênes (1663-1668)⁹, où il produit, entre autres, deux monumentales statues en marbre, d'inspiration clairement baroque, pour l'église de Santa Maria de Corignano.

De nouveau en France, il dirige l'atelier de sculpture des vaisseaux du roi en tant qu'architecte de l'arsenal de Toulon (1668-1679). Dans la tradition des artistes universels italiens, il dessine alors des plans d'urbanisme pour Toulon et Marseille, toutes deux villes accueillant la marine royale. Il débute la construction de la chapelle de l'hospice de la Charité à Marseille, qui sera terminée par son fils François, architecture baroque célèbre pour son exceptionnelle coupole ovale. Entre la fin des années 1670 et la fin des années 1680, il sculpte certaines de ses œuvres les plus célèbres : le *Milon de Crotone* (circa 1679-1683, musée du Louvre), gigantesque (2,70m de hauteur) sculpture en marbre de Carrare, *Persée délivrant Andromède* (circa 1678-1684, musée du Louvre) marbre mesurant plus de trois mètres de haut, le bas-relief également en marbre de carrare *Alexandre et Diogène* (H. 2,32x2,96m, circa 1671-1689, musée du Louvre). Enfin, il obtient la commande de la statue équestre du roi (terminée en 1686) pour la place royale de Marseille. Le sculpteur poursuit une carrière bien remplie et produit encore en 1692, entre autres œuvres, un bas-relief aujourd'hui au musée des Beaux-Arts de Marseille : *Saint Charles Borromée priant pour les pestiférés à Milan*. Le 2 décembre 1694, il meurt à Marseille.

La statue de « Million » dont il est fait référence dans ce compte est donc le célèbre *Milon de Crotone* aujourd'hui exposé au musée du Louvre. Il est stipulé que Puget est payé « (...) pour faire faire les caisses de bois ferrées pour la conservation (...) ». Ceci entraîne deux hypothèses : premièrement celle d'une protection d'œuvres non encore terminées et restant alors dans l'atelier de sculpture de l'arsenal de Toulon. Cependant, on peut s'interroger sur l'intérêt de cette protection dans une région ne connaissant pas d'hivers rigoureux et, qui plus est, pour des œuvres destinées à orner des jardins dans le nord de la France. Ceci appelle donc la deuxième hypothèse d'un emballage protégeant les sculptures pendant un trajet, exactement comme le font de nos jours les transporteurs spécialisés pour les expositions des musées. On sait par exemple que la statue de *Persée délivrant Andromède*, du même Puget, a été livrée par bateau au Havre en 1683 pour être transportée ensuite à Versailles. Il est en effet nécessaire de protéger soigneusement ces œuvres qui représentent une grande valeur à la fois par leur matériau, le marbre de Carrare, et bien évidemment par la qualité de leur exécution. Destinées à un programme royal elles ne peuvent risquer d'être endommagées

6 SHD Toulon registre 1L 255 folio 109. Ce compte provient d'un des registres des « dépenses de Marine faites au port de Toulon, suivant les ordonnances de l'Intendant de la Marine », à partir du 1^{er} janvier 1678. Ces documents constituent une source précieuse pour un chercheur car ils contiennent de multiples informations sur la construction des vaisseaux royaux et les interventions de divers fournisseurs et artisans, à l'époque de la véritable création du grand port militaire méditerranéen.

7 Rue du Petit puits, à l'angle du denier (quartier du Panier).

8 La réforme de l'institution des galères en barge à terre intervient au siècle suivant, en 1748, et entraîne le départ de la chiourme vers Toulon.

9 Il est intéressant de noter que Gênes est, comme Toulon, un arsenal de galères. La marine gènoise ayant longtemps été liée à la marine française et les deux sites étant relativement proches, on peut imaginer des échanges d'artistes et constructeurs entre les deux villes.

pendant le trajet, ce qui explique la fabrication de caisses en bois renforcées de métal (« caisses de bois ferrées »).

Il faut noter que le *Milon* est parfois daté de 1682 voire 1683, alors que le document du Service historique de la Défense prouve que l'œuvre est déjà bien avancée voire terminée en 1681, date à laquelle Puget vient exprès de Marseille, où il est reparti vivre depuis quelques temps, pour l'emballer. Lorsque le *Persée délivrant Andromède* arrive à son tour à Versailles en 1683, le *Milon* est déjà installé sur les parterres, ce qui corrobore cette datation. Cette sculpture fait partie des diverses commandes de sculptures pour aménager les jardins du château. On rapporte que, lors de l'arrivée de la statue du *Milon de Crotone* à Versailles, Louis XIV et son épouse Marie-Thérèse auraient été frappés d'admiration et que la reine se serait écriée : « Ah ! Le pauvre homme, comme il souffre... ». Il faut noter que le roi, tout particulièrement soucieux de ses jardins, crée un véritable guide de visite, expliquant aux visiteurs les significations mythologiques des œuvres. Cette œuvre n'est donc pas installée par hasard à l'entrée de l'allée royale, ce qui signale la qualité de la sculpture et de son thème et procède d'une mise en scène comme les affectionne le souverain français. Le Brun écrit d'ailleurs à Puget pour le féliciter et lui demande son amitié « faisant plus de cas de l'affection d'une personne de vertu¹⁰ comme vous que de celle des plus qualifiés de notre cour ».¹¹

Puget livrera ensuite pour Versailles *Persée délivrant Andromède* (actuellement cour Puget au Louvre), sculptée vers 1678-1682 ou 1683 et qui, après être arrivée par bateau au Havre (en provenance de Marseille ou, plus vraisemblablement, de Toulon) en 1683 est transportée à Versailles pour y être installée sur le tapis vert auprès d'autres statues, dont le fameux *Milon*. L'intendance écrit à Puget « Sa Majesté a été très satisfaite ».

Le compte de 1681 indique que le sculpteur emballe également deux bas-reliefs. Or, à la même période que le *Milon*, Puget est en train de réaliser le bas-relief *Alexandre et Diogène* (circa 1671-1689. 2,32 x 2,96 m), également en marbre de Carrare et actuellement au musée du Louvre, ce qui prouve que cette œuvre a été livrée à la maison du Roi.

L'autre bas-relief reste inconnu. Il ne peut s'agir du bas-relief daté vers 1692 de *Saint Charles Borromée priant pour les pestiférés à Milan*, qui est plus tardif et est resté en Provence (actuellement au musée des Beaux-Arts de Marseille). Cependant, la position du bras du Diogène nous semble indiquer un pendant qui correspondrait au deuxième bas-relief signalé par ce compte de 1681. Si on interprète littéralement ce que nous dit ce bas-relief d'Alexandre et Diogène, il s'agit de la rencontre d'Alexandre vainqueur de la Grèce, entouré de ses officiers et de Diogène, philosophe cynique qui a renoncé au monde. Ce dernier, contre toute attente et au lieu d'admirer et de courtiser le Grand Alexandre lui demande : « Ôte-toi de mon soleil ! ». Or, il est bien connu que le roi Louis XIV était justement le Roi-Soleil. On peut alors se demander si Diogène ne montre pas de la main une représentation du roi.

Nous savons que Puget termine en 1686 la commande de la statue équestre de la place royale de Marseille soit, dans la tradition italienne, une représentation du roi à cheval. On peut donc s'interroger sur la possibilité d'une proposition de Puget pour obtenir la commande prestigieuse de la statue royale. Le bas-relief inconnu pourrait alors avoir représenté non seulement le Roi-Soleil, mais justement un roi à cheval faisant pendant à Alexandre, également en cavalier. Or, il existe un petit bas-relief de Puget représentant Louis XIV à cheval (H. 96 ; L. 88,9). Cette sculpture a été datée antérieurement à 1685, en raison de la fine moustache de jeunesse du roi. À partir du compte de 1681, pourrait-on alors imaginer que Puget prépare en 1681 à la fois l'envoi du *Milon* et sa statue équestre au Roi ?

Le contexte de ces œuvres n'est pas anodin. Dans les années 1660, les projets baroques de Pierre de Cortone (1596-1669) pour le Louvre n'ont pas plu et ce sont les projets de Perrault et de François d'Orbay qui ont été retenus (grande colonnade en 1667). Par la suite, la statue équestre du roi par le Bernin (1598-1680), jugée trop baroque, n'est pas retenue. Les sculpteurs courtisans Coysevox (1640-1720) portraitiste du roi et Girardon (1628-1715), plus « classiques », élaborent le programme de la statuaire du château du Roi-Soleil.

¹⁰ Il faut ici comprendre le mot « vertu » dans le sens antique donné par Vasari à la vertu de Michel-Ange, génie qui « attaque » vigoureusement (et quasiment courageusement) le marbre. Le Brun, qui a très certainement lu « Les vies » de Vasari, compare donc Puget à Michel-Ange quand il lui attribue cette caractéristique.

¹¹ Le Brun critique peut-être des sculpteurs plus classiques comme Coysevox, véritable courtisan qui remporte les commandes royales.



Alors que cette sculpture classique et d'influence grecque (comme Alexandre) est favorisée à Versailles, nous pouvons nous demander si le bas-relief d'inspiration baroque et tourmenté de Puget, dans une mise en scène théâtrale, ne renverrait pas vers un autre bas-relief du Roi-Soleil plus petit et classique d'inspiration. Dans ce cas, le bas-relief *Alexandre et Diogène*, parfois décrit comme une œuvre protestataire, ce qui paraîtrait étonnant de la part d'un sculpteur cultivé et dépendant de la commande, pourrait au contraire être considéré comme l'œuvre d'un courtisan.

de naissance et par sa formation, Puget signe le groupe *Persée et Andromède* : « P. Puget Massil(iensis) sculp(tor) Arch(itectus) et Pic(tor) ». Mais il n'est pas un « pur produit » de la Provence comme on l'a souvent considéré par le passé et comme Cézanne¹² semblait le penser. De formation italienne, il a travaillé en Italie avec le grand artiste italien Pierre de Cortone (1596-1669) avant de recevoir des commandes de Fouquet pour Vaux-le-Vicomte, puis de Le Brun pour Versailles. Artiste intellectuel et très

fin connaisseur de l'art italien, il revendique d'être « passeur » et traducteur de cet art en France et fut surnommé par la suite le « Bernin français ».

S'il s'écarte de la cour, Puget est donc considéré comme un grand artiste, un génie¹³, universel comme Michel-Ange, Bernin, Cortone et Le Brun. Le roi, dont les connaissances artistiques étaient réelles, accepta le caractère provençal de l'artiste peu enclin à se soumettre aux subtilités de l'étiquette, en raison de ses capacités. Puget revint donc travailler en Provence tout en continuant de fournir des œuvres pour la cour. Le compte de 1681 indique effectivement qu'il est payé « (...) pour servir aux maisons royales (...) » et « (...) pour être venu de Marseille à Toulon (...) » ce qui indique qu'il effectue des allers et retours entre les deux ports¹⁴. Il crée alors des projets d'urbanisme pour ces deux villes.

À partir du compte du registre 1L255 (1681) conservé au service historique de la Défense de Toulon, on peut donc proposer de dater les œuvres : *Milon* et *Alexandre et Diogène* avant 1681, et émettre une hypothèse sur un pendant du bas-relief *Alexandre et Diogène*. D'autres sculptures de l'atelier de l'arsenal, provenant de divers vaisseaux désarmés, ont longtemps été entassées dans les combles de la corderie royale de Toulon avant de former les premières collections du musée de la Marine de Toulon¹⁵. L'atelier ayant pour objectif la création de dessins, formes et sculptures pour les vaisseaux, on peut estimer que sa production documentaire administrative fut faible. Sa pratique n'est donc plus reflétée que par des comptes tels que celui-ci¹⁶.

12 Cézanne, célèbre peintre aixois du XIX^e siècle, a pu dire : « Si tu veux me parler d'un Provençal, parle-moi de Puget. En voilà un qui sent l'ail, et Marseille, et Toulon, même à Versailles, sous le soleil de cuivre de Louis XIV. Il y a du mistral dans Puget, c'est lui qui agite le marbre ».

13 Selon la notion développée au XVI^e siècle par Vasari dans son ouvrage sur les vies des artistes célèbres.

14 Marseille est à l'époque le port des galères royales et Toulon principalement le port des vaisseaux de haut bord et lieu de l'atelier de sculpture.

15 Ces œuvres sont, de nos jours, pour la plupart au Musée de la Marine de Paris.

16 Ces comptes sont parfois accompagnés de rares plans et dessins.

BEFFROIS DE FLANDRES ET DE HAINAUT

Alain DUMORTIER

Il y a un an, je vous ai conté les légendes des géants qui apportèrent à la Flandre beaucoup de bienfaits. Ils ont disparu, ne subsistant que par des colosses d'osier perpétuant les traditions de la contrée. Mais peut-être que certains sont demeurés sur place sous une autre forme bien plus gigantesque, les beffrois. Lorsque j'étais lycéen à Lille, je passais quotidiennement près de trois de ces géants :



Le beffroi de la chambre de commerce de Lille

- Le beffroi de Loos, une construction relativement récente de 1883 dans un style qualifié de néo-gothique, de 38 mètres de hauteur, le premier beffroi d'un architecte du nom de Louis-Marie Cordonnier.
- Le beffroi de la chambre de commerce de Lille, édifié à partir de 1910 par le même architecte, qui offre une architecture plus riche et digne d'une cité florissante. Il culmine à 76 mètres.
- Le beffroi de l'hôtel de ville de Lille, édifié entre 1929 et 1932, œuvre de Paul Dubuisson. Ses 104 mètres de hauteur en font la plus haute tour de France réalisée en béton armé. Son architecture unique allie les formes traditionnelles de la Renaissance flamande aux styles et matériaux du XX^e siècle. À son pied, les géants de pierre, Phinaert et Lydéric, fondateurs de la ville, semblent donner corps à la supposition précédemment énoncée. Se sont-ils métamorphosés en une tour de pierre ?

Cinquante-six beffrois de Belgique et de France sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ils sont implantés dans une région dénommée au Moyen Âge le « Pays-Bas », située entre la Somme, la Meuse et les bouches du Rhin.

Les trois types de beffrois

Le mot beffroi est d'origine germanique. Il serait à rapprocher de *Bergfrid*, signifiant « qui garde la paix ». Le terme « baffrais » désigne un ouvrage de charpente destiné à contenir et à permettre de faire mouvoir des cloches. Prenant le contenant pour le contenu, on a donné le nom de beffroi aux tours renfermant les cloches. On distingue ainsi :

- Les beffrois, machines de guerre que je ne développerai pas.
 - Les beffrois de charpente, toujours présents dans les clochers et les beffrois de maçonnerie pour la manœuvre des cloches. Indépendants de la maçonnerie, ils permettent de ne pas répercuter sur celle-ci les vibrations créées par les cloches. Leur construction débuta au X^e siècle et leur architecture se perfectionna pour leur conférer, d'une part, plus de rigidité par des pans de bois verticaux en croix de Saint-André puis en losange et, pour subir moins de sollicitations à la rotation par des enrayures horizontales renforcées dans leurs coins par des goussets.
 - Les beffrois de commune.
- Au XI^e siècle s'établirent les premières communes qui s'assemblaient au son des cloches, et presque toujours

au son des tours des églises. Le clergé interdisait d'ailleurs l'entrée des clochers des églises aux nouveaux citoyens, et de sonner les cloches pour un autre motif que celui des offices. Les bourgeois installèrent des cloches pour leurs besoins civils, d'abord au-dessus des portes des villes, puis en fin du XII^e, élevèrent des tours uniquement réservées aux cloches de la ville. Ces tours prirent le nom de beffrois. Elles furent d'abord isolées sous forme de tours carrées, comme signe visible de la franchise de la commune. Plus tard, elles furent réunies à la « maison de ville » ; c'était le donjon municipal.

Données historiques

Mon propos ne concernera désormais que les beffrois de commune. Au XI^e siècle, à la fin des raids normands, on assiste à un essor économique d'origine marchande marqué par l'établissement d'entrepôts, appelés *portus*, à proximité des châteaux des seigneurs féodaux. Ils deviennent le lieu de foires permanentes avec notamment la résurgence du commerce de la laine et du lin. Bruges, Ypres, Gand, Lille, Arras sont de petits centres d'industrie drapière exportant en Angleterre, au sud de la France, en Allemagne et en Italie. La préoccupation majeure des marchands est de pouvoir organiser et administrer eux-mêmes leur cité. Ils se constituent en associations (*ghilde*, *carité*, *frairie* ou *hanse*) et sollicitent des droits et privilèges auprès de leur suzerain. Souvent chèrement payés, ces privilèges sont détaillés dans une charte de franchise communale. La première charte communale fut accordée à la ville de Saint-Omer en 1127 par le comte de Flandre. Celle d'Arras, datant de 1194, devint la base du droit des villes flamandes. La commune est formée par l'ensemble des bourgeois qui vivent dans la même ville et qui ont prêté serment de fidélité. À sa tête siègent des magistrats élus par les bourgeois, ce sont les échevins, et le maire (ou mayer) est le premier des échevins. Il préside le tribunal communal et les réunions administratives, il a la garde des sceaux de la ville, des clés de portes, le commandement de la milice communale.

De leur côté, les seigneurs ont tout intérêt à voir le commerce prospérer, touchant eux-mêmes un impôt prélevé pour l'étalage des marchandises sur le marché, le *tonlieu*. Les communes prospères s'apparentent à des seigneuries populaires et cherchent à posséder les apparences matérielles de leur nouveau statut. Le droit de beffroi, soit l'autorisation de le construire, permet de marquer architecturalement le paysage et les échevins vont se lancer dans la construction de tours sans cesse plus hautes pour rivaliser le plus dignement possible avec le donjon du seigneur local ou le clocher de l'église. Par ailleurs, le droit de cloche, privilège onéreux, permet de s'affranchir de l'autorité féodale ou religieuse pour l'organisation de la journée.

L'usage des beffrois dans le passé



Le beffroi d'Abbeville

Nous découvrons ainsi trois configurations de beffroi, le beffroi isolé, le beffroi accolé à la halle, le beffroi d'hôtel de ville, correspondant à trois usages successifs.

Premier rôle. D'abord tour isolée, de forme carrée, il était le gardien de la ville. Sur le plan fonctionnel, les quatre faces sont percées de fenêtres et une galerie est aménagée pour les guetteurs qui, de jour et de nuit, avertissent les citadins de toute menace. Le guetteur donne l'alarme à l'aide d'une trompe et indique la direction du danger avec un drapeau. À chaque heure, il sonne et s'adresse aux habitants. À Bergues, le message est le suivant : « il est telle heure, priez pour les trépassés ». Le dernier guetteur connu, à Tirlemont en Flandre belge, disparaît en février 1940.

Deuxième rôle. Le beffroi est le métronome de la ville. Erigé contre la halle, il sonnait, au Moyen Âge, les heures du travail ou du repos pour les ouvriers, le lever du soleil, le couvre-feu. La cloche était le vecteur de ces alertes.

Troisième rôle. Le beffroi avait une fonction administrative. Il fut utilisé comme corps de garde pour les soldats et, par extension, comme arsenal et comme prison. Il était le siège des échevins qui ont droit de justice, et se réunissent pour l'administration de la ville. À partir du XIV^e siècle, l'hôtel de ville ou *stadhuis* est élevé lorsque les salles du beffroi ou des halles se révèlent insuffisantes, laissant au beffroi son seul rôle de donjon et aux halles leur destination d'entrepôt et de marché. Comme le beffroi, l'hôtel de ville est une maison noble qui peut avoir des créneaux, des écussons, des girouettes, des bannières, des tours et des échauguettes.

Le désastre des guerres



Le beffroi d'Arras en 1914

Les guerres vont provoquer un véritable traumatisme. Deux exemples, Arras et Béthune en octobre 1914. Le beffroi, à la fois symbole et point de repère, fut une cible privilégiée durant les guerres. Ainsi en France, pendant la Grande Guerre, on note la destruction des beffrois d'Arras, d'Armentières, de Bailleul, de Lille ; en Belgique, celle des beffrois d'Ypres et de Dixmude.

Par la suite, chaque commune est marquée par la volonté de restaurer ou de réédifier sa tour communale, même si plusieurs décennies sont parfois indispensables. En effet, à ce moment de l'histoire des villes, la mort du beffroi signifie la mort de la cité. Lorsque le beffroi renaît de ses cendres, c'est toute la ville qui se redresse.

Les diverses constructions et reconstructions ont été effectuées selon plusieurs modalités :

Reconstruction à l'identique ; c'est le cas d'Arras et d'Ypres.

Reconstruction partiellement à l'identique, par exemple, celui de Bergues, détruit en 1944, qui vit la simplification de détails architecturaux,

Reconstruction sur un autre emplacement et dans un style différent. C'est le cas du beffroi de Lille édifié en béton armé et briques, dans un style et des dimensions signifiant la puissance et la permanence du symbole communal.

Les beffrois principaux, leur architecture et leurs caractéristiques

La période de construction des beffrois s'étend principalement du XI^e au XVII^e siècle. Les édifices ont connu plusieurs courants architecturaux :

Le style roman

Il s'est appliqué dès le début du XI^e siècle et jusqu'au milieu du XII^e avec des techniques de construction héritées de l'époque gallo-romaine. L'innovation principale est le remplacement de la charpente en bois par la voûte de maçonnerie. Les caractéristiques essentielles des beffrois de type roman sont un aspect de « forteresse » très marqué. Ainsi, le beffroi d'Abbeville, le plus ancien du pays bas français, construit à partir de 1209 en grès.

Le style gothique

L'architecture gothique se développe dès le début du XII^e siècle, d'abord sur les édifices religieux. La technique de construction évolue et permet un développement en hauteur plus important grâce à la résolution du problème des poussées et des portées, par l'utilisation de voûtes à croisées d'ogives et d'arcs-boutants. Globalement, les beffrois gothiques ont des murs moins épais, des tours de section octogonale, moins massives et plus élancées, des ouvertures et une ornementation plus importante et un développement du volume en hauteur. Ce style comporte plusieurs variantes :

Le gothique pur

Citons le beffroi de Tournai, le plus ancien beffroi de Belgique, construit à partir de 1188, d'une hauteur de 70 mètres. C'est un beffroi isolé.

Le gothique flamboyant (XV^e et XVI^e siècles)

Il se différencie par une ornementation plus poussée le plus souvent assurée par une floraison d'éléments décoratifs.



Le beffroi de Bruges



Le beffroi d'Anvers

Le beffroi d'Anvers construit à partir de 1419 en est un exemple avec une architecture très travaillée, élancée et décorée avec l'introduction de style renaissant. C'est le plus haut beffroi d'Europe à 123 mètres avec la particularité d'être un beffroi d'église.

Le beffroi d'Arras, d'une hauteur de 75 mètres, beffroi d'hôtel de ville, construit de 1463 à 1554 est caractérisé par l'exubérance du décor sculpté. Le beffroi d'origine a été mis à bas le 21 octobre 1914 par 69 tirs d'obus. Il a été reconstruit à l'identique et inauguré en 1922. Dans la même catégorie, qui a subi un sort aussi funeste, se trouve le beffroi d'Ypres. L'original datait de 1260 ; c'était le beffroi d'une halle drapière longue de 120 mètres. L'ensemble a été reconstruit à l'identique en deux étapes, le beffroi en 1934, les halles achevées en 1967.

Le gothique brabançon

Comme celui du beffroi de Bruges, c'est un beffroi de halle de 83 mètres, construit sur une base de 56 mètres surmontée d'un couronnement octogonal de 27 mètres. Il borde la grand' place de la ville.

Le gothique scaldien

Il est illustré par le beffroi de Gand. C'est aussi un beffroi de halle de 91 mètres de haut. Il est coiffé d'une girouette légendaire, le Draa.

Le style Renaissance

Ce style se développe à partir du XV^e siècle en Italie et se répand en Europe. Il se libère des techniques de construction gothique. Il est fondé sur des principes esthétiques tels que la symétrie, les proportions, la régularité, l'harmonie et la clarté. Il se caractérise par la présence de coupes, de colonnes, de dômes, et d'ornements. Il veut affirmer le pouvoir et le prestige. Les beffrois de style renaissance sont moins nombreux car les villes assez riches avaient déjà construit leur tour durant la période gothique. Pour exemple, le beffroi d'hôtel de ville de Furnes datant de 1629, de hauteur de 50 mètres. À noter son couronnement d'un bulbe orné d'un lion de cuivre.

Le style baroque

Il se développe en Italie dès la fin du XVI^e siècle, principalement dans l'architecture religieuse. Il sera repris en Flandre dans l'architecture civile. Il met l'accent sur les volumes complexes, afin d'atténuer l'impression de verticalité. Les beffrois sont couronnés de constructions aux formes courbées diverses. Un seul beffroi illustre entièrement ce style, le beffroi de Mons. C'est une tour isolée de 87 mètres construite en remplacement d'une tour d'horloge effondrée. Elle servit de tour de guet lors du siège de la ville par les troupes de Louis XIV en 1631.

Le style néo-Renaissance flamande

Ce style, apparu au milieu du XIX^e siècle, vise à ressusciter l'architecture Renaissance flamande. Il a particulièrement été utilisé dans les reconstructions de beffrois et d'hôtels de ville après la première guerre mondiale. Ce style fait la part belle au vocabulaire architectural médiéval revisité et met l'accent sur les matériaux de construction locaux sans pour autant oublier les principales innovations de cette époque que sont le béton et le béton armé. Le beffroi de l'hôtel de ville d'Armentières est un exemple récent, reconstruit entre 1925 et 1934 en remplacement de celui détruit en octobre 1918. Sa hauteur est de 67 mètres.

D'autres beffrois particuliers

Le beffroi de Bergues, beffroi de halle de 47 mètres, surmonté d'un bulbe où tourne une girouette, le lion de Nicolas. Ce beffroi reproduit partiellement le précédent du XIV^e siècle, dynamité par les Allemands en septembre 1944.

Enfin, Le beffroi de Douai, ce dernier exemple de 57 mètres et de style gothique est un beffroi d'Hôtel de ville, qui réalise avec ce dernier un ensemble de façade très homogène. Sa flèche est remarquable, ornée de 54 soleils et d'un grand lion de Flandre. C'est le cœur du carnaval d'été qui se déroule en juillet et un lieu de rendez-vous avec les géants de la ville, Gayant, Marie Ganelon et leurs trois enfants.



Le beffroi d'Armentières

Cloches et carillons

La présentation du beffroi de Douai permet d'enchaîner sur le sujet des cloches et des carillons. Ce beffroi abrite le plus important carillon de France (62 cloches). Il eut la vedette musicale dans le film *Bienvenue chez les Ch'tis*. Il n'y a pas de beffroi sans cloche et sans carillon. La cloche était, avant l'apparition de l'horloge, un point de repère, jouant le rôle primordial de rythmer le temps civil.

Le carillon apparut à Douai en 1391. Un Douaisien imagina de « batteler » les cloches du beffroi à l'aide de petits maillets en bois, les « clipotiaux ». Ce système simple de battre la musique s'est perfectionné au XIV^e siècle par un ensemble de tringles reliant les maillets à un clavier. Sur ces claviers à coup de poing, le carillonneur frappe les touches de bois. Plus tard, les cloches lourdes vont nécessiter la mise en place de

pédaliers. Les perfectionnements ultérieurs conduisirent aux carillons mécaniques reliés à l'horloge, jouant des ritournelles aux heures et aux quarts. Chaque cité a ainsi plusieurs airs locaux. Plus récemment, les communes ont donné une vie plus riche aux carillons en produisant des concerts.

« Figure-toi une tour gothique, coiffée d'un toit d'ardoises, qui se compose d'une multitude de petites fenêtres coniques superposées ; [...] et de tout cet ensemble si amusant, si fou, si vivant, il sort un carillon ». (Victor Hugo, en 1837, évoquant le beffroi de Douai)



Douai. Le beffroi de l'hôtel de ville. DR

À PROPOS DES MÉDIAS

Albert HADIDA

Le terme « média » désigne tout moyen de diffusion naturel comme le langage ou l'écriture, ou technique comme la radio, la télévision ou Internet, ou encore les réseaux sociaux, ces derniers étant une forme un peu particulière de média. Les médias sont au cœur même de la vie sociale, si l'on veut bien les définir comme tout mode de communication permettant à une société d'exercer ses trois fonctions essentielles, la conservation des savoirs, la communication de ces mêmes savoirs, la tenue à jour de la politique et de la culture.

Historique

Les origines

Tout commence avec Gutenberg qui invente l'imprimerie à Strasbourg en 1438, ce qui fut un fait unique dans l'histoire de l'humanité. À ce titre, le livre doit être considéré comme le premier média en date. En réalité, la véritable naissance de la presse périodique ne remonte qu'au début du XVII^e siècle. Dans ce domaine, jusqu'à la Révolution française, l'Angleterre mène le jeu ou plutôt la danse, ne manquant pas d'être jalousée, copiée, imitée. Rappelons qu'en 1776, treize ans avant la Révolution française, la Constitution américaine a fait de la liberté de la presse le principe essentiel de l'État moderne. Cette précession historique étant formulée, soulignons que l'histoire de la liberté de la presse se résume en la distinction entre les secrets d'État et les nouvelles publiées. La Révolution fut le véritable acte de naissance de la dite liberté et fit de la liberté d'expression le bien le plus précieux, car elle protégea à elle seule les autres libertés.

La Révolution française et la presse

La Révolution française est incompréhensible si l'on ignore le rôle qu'y ont joué les journaux. Pour la première fois dans l'histoire de France, la plupart des acteurs politiques changent de métier et se font journalistes. Citons-en quelques-uns : Camille Desmoulins écrit à vingt-neuf ans à peine : « Les journalistes exercent aujourd'hui une fonction publique ; ils dénoncent, ils jugent, ils absolvent et ils condamnent ». Que dire de Marat ? Mona Ozouf le dépeint comme un bourreau martyr. On sait le contraste romanesque opposant l'homme célèbre, violent, laid, malade, à la justicière, l'inconnue au couteau, noble, pieuse, belle, pure, vierge, Charlotte Corday immortalisée par la légende.

La presse révolutionnaire véhicule deux thèmes fondateurs :

- La notion de secret qui est à bannir, ce dernier protégeant les privilèges tout en favorisant le favoritisme.
- La presse n'est pas seulement un miroir du jeu politique, mais elle en est l'acteur central. Mieux que cela, elle donne vie aux événements.

La prise de la Bastille en est la preuve, la presse parisienne l'ayant aussitôt érigée en symbole. Par ailleurs, ceux qui n'ont point accès aux journaux sont hors du jeu. Ainsi les paysans dont l'existence ne pèse réellement qu'au moment de la Grande Peur dont l'épilogue est connu : c'est la Nuit du 4 août avec l'abolition des privilèges. Retenons surtout que la Grande Peur incarne la réaction des paysans échappant au monde des journaux, soit par leur éloignement dans les campagnes, soit tout simplement parce qu'ils sont illettrés.

Parallèlement apparaît la distinction entre la notion d'esprit public d'ordre collectif et celle d'opinion publique d'ordre individuel. À l'occasion du Bicentenaire de la Révolution, Mona Ozouf montrera que l'on peut dater l'apparition de cette notion d'opinion publique du milieu du XVIII^e siècle et qu'elle est devenue le moteur de l'histoire. Cette même Mona Ozouf, spécialiste passionnée de la Révolution, a démontré que si l'on voulait résumer la dite Révolution à une seule journée, il faudrait retenir le 21 juin 1791, jour de la fuite à Varennes, événement qui signa la mort de la royauté, bien plus profondément que la prise de la Bastille.

Alors, c'est quoi au juste la Révolution ? Ce n'est rien d'autre qu'une explosion. Effectivement, en 1789, l'opinion publique est sur le point d'exploser. La preuve en est dans la multiplication des pamphlets dont voici un exemple publié en janvier 1789 signé de l'abbé Sieyès : « Qu'est-ce que le tiers-état ? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. Que demande-t-il ? À y devenir quelque chose ». Ce texte d'une brièveté rare fut tiré à 100 000 exemplaires. De fait, cette période glorieuse connut des orateurs et tribuns de talent. Mirabeau fut l'un d'eux, qui disait « Que la première de vos lois consacre à jamais la liberté de la presse, la liberté la plus inviolable, la plus illimitée ».

Mais avec le temps, les choses évoluent. En France, dès le 18 brumaire, le premier consul décide que la presse dépendra de lui et de lui seul. En Autriche, Metternich pense que mépriser l'opinion publique est aussi dangereux que mépriser les principes moraux. « Le journal doit être la bouche du peuple et l'oreille du Prince » disait-il.

Le XIX^e siècle, âge d'or de la presse écrite

Citons d'abord l'exemple d'Émile de Girardin, journaliste français peu commun car émancipateur de la presse durant de longues années. Véritable chef d'entreprise avant l'heure, il devine le profit que peut engendrer la vente de journaux à moitié prix. Fait nouveau, l'information est une denrée périssable. Mais c'est un produit qui se vend. Ce qui se passe aux États-Unis en est un exemple. Outre-Atlantique, la guerre de Sécession crée un élan formidable dont la presse tire profit avec 24 millions d'exemplaires vendus par jour. En France, la loi du 29 juillet 1881 expose les conditions de la liberté de la presse, droit sacré depuis 1789. Mais l'abus de son usage peut être source de corruption ou de diffamation. Dans cette loi, toujours en vigueur, la liberté de publication et la liberté de diffusion y sont absolues. Mais les délits de presse y sont dénoncés.

Le XX^e siècle

La seconde guerre mondiale fut le règne de la censure, ce qui se nomme de nos jours le « secret-défense ». Il était indispensable en effet d'occulter ce qui concernait les mouvements de troupes, les tactiques de terrain ainsi que le dispositif des armées. Quelques dates et quelques noms illustrent la guerre des radios. La guerre commence en 1934 avec l'Anschluss. C'est à cette occasion que le chancelier autrichien Dollfuss, hostile au nazisme, invente le premier brouillage de l'histoire de la radio. Cette bataille des ondes explique pourquoi lorsque les nazis assassineront Dollfuss, ils s'empresseront de s'emparer de la radio. Cette guerre des ondes se poursuivra lors du mois d'août 1939 en Haute-Silésie allemande. Une station de radiodiffusion est attaquée par des individus en uniforme polonais. Ces prétendus Polonais sont des Allemands. Ceux-ci vont diffuser des propos anti nazis retransmis par Berlin qui fera diffuser cet événement comme un coup de force polonais. Ce fut là un faux prétexte inventé par Hitler pour envahir la Pologne dès le lendemain

Le XXI^e siècle

Le monde d'aujourd'hui connaît des guerres un peu partout. La presse entend y jouer son rôle. Certes, la censure militaire existe, mais elle est largement impuissante, nous dit Elie Barnavi dans son tout dernier ouvrage¹. Selon l'auteur, la presse est tantôt le suppôt des guerres, tantôt leur pire adversaire. En fait, l'armée possède son propre réseau médiatique et en maîtrise parfaitement l'usage. Récemment, les choses ont changé parce que, à l'époque du Smartphone, tout badaud peut être un photographe de presse.

Mythes et réalités de la liberté de la presse

De la conquête d'une liberté aux réalités nouvelles

En 1835, Alexis de Tocqueville voyait dans la multiplication des journaux l'avènement d'une société nouvelle plus attachée à l'égalité qu'à la liberté. En 1894, Émile Zola instruisait le procès du journalisme naissant. Entre ces deux dates, le journalisme moderne est né. Tandis que les journaux gagnent des lecteurs par centaines de milliers en France, mais aussi ailleurs, les journalistes s'établissent dans un rôle social inédit, cumulant le savoir et la communication.

1 Elie Barnavi, *Dix thèses sur la guerre*, Paris : Flammarion, 2014.

Cela dit, les démocraties occidentales ont dû lire Tocqueville, car elles savent qu'en matière d'information, il faut choisir entre une conception aristocratique ou prétendue telle et une conception démocratique. La première de ces deux conceptions prétend invoquer, bien entendu, l'idéal démocratique, l'intérêt du peuple, et la sauvegarde de son identité culturelle. Ce n'est là que trompeuse façade. La seconde conception réellement démocratique garantit les libertés individuelles et politiques de façon effective.

L'opinion publique

Rappel historique

De ce point de vue, Alexis de Tocqueville fait figure de marginal doublé d'un visionnaire. Selon lui, l'opinion publique est, *de facto*, en démocratie, le premier pouvoir. Elle est la résultante instantanée de ce que ressentent les citoyens. Cela peut engendrer des explosions dont la date est connue : 1789, c'est la révolution ; 1830, c'est encore la révolution ; 1848, c'est toujours la révolution ; et plus tard, 18 mars 1871, c'est la Commune ; 1^{er} août 1914, c'est la guerre ; 6 février 1934, c'est l'émeute à la Concorde ; 18 juin 1940, c'est l'appel du général de Gaulle à Londres ; 13 mai 1958 ou plutôt 4 juin 58 : c'est l'histoire : « Je vous ai compris » à Alger du même de Gaulle ; mai 1968, c'est une révolution socioculturelle où s'enchevêtrent étudiants et ouvriers.

Mais laissons tout cela et revenons à Tocqueville pour qui il existe à côté des trois pouvoirs institutionnels (exécutif, législatif et judiciaire) trois pouvoirs non institutionnels (l'opinion publique, la presse et les associations). Voyons à présent ce qu'il en est aujourd'hui.

Définition de l'opinion publique

L'opinion publique est bien difficile à définir. Elle est en effet tour à tour : insaisissable, inconstante, fragile, versatile, ambiguë, inconséquente, incohérente, amnésique, invisible. Or, dès le début des années 70, dans un article célèbre au titre volontairement provocateur, le sociologue Pierre Bourdieu déclare que l'opinion publique n'existe pas. Alors, qu'en est-il au juste ?

Le gouvernement des individus ne passe pas seulement par l'usage de la force ou le respect des lois ; il repose sur l'acceptation des dirigeants par les gouvernés. Ce qui n'est pas contradictoire avec la théorie de Machiavel selon laquelle le prince doit s'efforcer d'afficher les vertus que la majorité s'attend à lui voir posséder. Cette notion se confirme en temps de guerre. Il est évident qu'en démocratie libérale, on ne fait pas impunément la guerre contre l'opinion publique. En son temps, un certain Roosevelt en sut quelque chose en se résignant à l'attaque de Pearl Harbour pour faire entrer son pays dans la guerre. Aujourd'hui, se sont multipliés des spécialistes qui commandent en permanence des sondages pour suivre les évolutions de l'opinion publique, nous allons y revenir. Mais pour comprendre le statut très particulier de cette notion politique, sans doute faut-il en retracer la genèse.

Genèse de l'opinion publique

Oublions le suffrage censitaire qui est un souvenir de l'époque féodale et retenons l'adoption en 1848 du suffrage universel qui fait entrer l'ensemble de la population masculine dans le jeu politique actif, ce qui va changer le cours des choses. Il en résultera une lutte entre le public et la presse dont seules les femmes seront exclues jusqu'en 1944. Durant tout ce temps, les journalistes pensent exprimer l'opinion de lecteurs qui se comptent désormais par millions et se mobilisent derrière leurs quotidiens, comme par exemple lors de l'affaire Dreyfus. Les journalistes, ces vendeurs d'idées, peuvent avoir le sentiment qu'ils ne font qu'exprimer l'opinion de leur public, l'achat d'un journal ayant valeur d'approbation.

Les usages contemporains de l'opinion publique

L'opinion publique préfabriquée par les sondeurs

En France, la pratique des sondages d'opinion va se généraliser en 1962, date de l'élection du président de la République au suffrage universel. Dès lors, chacun croira savoir ce que veut l'opinion publique, compte tenu de l'idée qu'il s'en fait. Les sondeurs affirment de façon très pragmatique que l'opinion publique est ce que mesurent leurs enquêtes d'opinion. De fait, les instituts de sondage sont parvenus à imposer leur définition de l'opinion publique qui se présente à la fois comme plus démocratique, puisque chacun est censé pouvoir être interrogé, et plus scientifique puisque arithmétique. Cette dernière notion est discutable. Il existe deux types de sondages : le sondage d'opinion et le sondage électoral. Le sondage d'opinion est utilisé par les pouvoirs publics pour estimer l'accueil qu'une mesure pourra recevoir. Le sondage électoral concerne les intentions de vote, mais il est souvent compris comme un système prédictif. Les données fournies par ces enquêtes sont à

la fois spectaculaires dans leur pouvoir divinatoire et scientifiquement peu discutables, l'élection elle-même en étant la preuve. C'est même la seule occasion où l'on peut tester la validité d'un sondage.

Le sondage : artifice ou indicateur

Aujourd'hui, l'opinion publique des sondeurs mobilise une armée d'enquêteurs recueillant des réponses baptisées opinions. Ils les additionnent et nomment opinion publique la distribution majoritaire des réponses. Les sondages permettent ainsi de bâtir un tableau de bord de l'opinion publique elle-même. Mais il y a plus : il est quelque peu pittoresque de constater que, les instituts de sondages ne reculant devant rien, n'hésitent pas à établir un sondage destiné à mesurer la validité d'un autre sondage. Cette fâcheuse coutume ressemble étrangement à ces débats télévisés où des journalistes débattent sur un autre débat, voire sur leur propre débat, en y ajoutant au besoin une petite dose de sondage !

L'opinion publique comme nouvel enjeu politique

On voit ainsi qu'en définitive, ce qui existe, c'est moins une opinion publique en soi que la croyance en l'existence de l'opinion publique. Néanmoins, la pratique des sondages d'opinion a profondément modifié le jeu politique : les hommes politiques doivent maintenant compter avec cette nouvelle notion qui est censée dire ce que veut et pense le peuple. La presse nationale commande en permanence des sondages sur les questions politiques à l'ordre du jour pour en publier les résultats et les invoquer à l'appui de tel ou tel éditorial. On ne prête qu'aux riches serions-nous tenté de dire.

Le quatrième pouvoir

L'expression quatrième pouvoir désigne la presse et les nouveaux médias. C'est d'ailleurs très tôt que la presse s'est imposée comme un nouveau pouvoir remettant en cause le modèle arrêté par Montesquieu. Contrairement aux trois autres pouvoirs, la presse n'est pas une institution. Pourtant, elle figure dans la Constitution française elle aussi. Elle apparaît notamment dans l'article 11 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 qui dit : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »

Toutes ces informations incitent à poser la question : les journalistes sont-ils tout-puissants ? La réponse est oui, comme le prouve le scandale du Watergate où les journalistes du *Washington Post* ont provoqué la démission du président Nixon. On peut citer aussi Beate Klarsfeld qui s'est offert le luxe de souffler en plein Congrès le chancelier Kiesinger en le traitant de nazi, ruinant ainsi sa carrière en le contraignant à la démission. La presse est un contre-pouvoir indispensable. Contre les abus de pouvoir, les médias ont été fort longtemps un recours des citoyens. Dans ce contexte démocratique la presse a souvent dénoncé les violations de droits comme lors de l'affaire Dreyfus.

Le danger des médias

Les médias peuvent-ils représenter un danger pour la démocratie ? La réponse est oui comme le prouvent les exemples suivants. Il existe un risque de manipulation soit par des capitaux privés capables de modifier l'information, soit par la valeur inégale des médias capables de fabriquer l'opinion en triant l'information. Mais il y a plus. La télévision et Internet sont autant d'armes de propagande destinées à convertir les foules. Par ailleurs, on assiste à de curieuses compétitions : c'est la course au vedettariat lors d'émissions télévisées où chacun se dispute le micro. C'est aussi la course à la « nouvelle » fleurant le scandale de la part de journalistes médisants. En leur temps, Marie Curie, Simone Veil eurent à en souffrir. Évidemment, la course à la « nouvelle à sensation » risque d'aboutir à une fausse nouvelle. Aujourd'hui, le risque de procès à la suite d'une information erronée a rendu quotidien l'usage du conditionnel, même en cas de véracité absolue, ce qui entoure les nouvelles d'un halo d'incertitude pour le moins désagréable. De plus, si la télévision et aujourd'hui Internet sont autant d'armes de propagande destinées à convertir les foules, les réseaux sociaux ne sont pas innocents dans la propagation du terrorisme. Cet aspect des choses ne laisse pas d'inquiéter.

EDMOND CHARLOT, ÉDITEUR ALGÉROIS

Bernard SASSO

Voilà cent ans, le 15 février 1915 naissait Edmond Charlot dont la vie est associée à une grande aventure éditoriale qui lui vaut, cent ans après sa naissance, d'être inscrit aux Commémorations nationales du ministère de la Culture, mais aussi d'être au centre de manifestations, colloques, conférences, expositions à Pézenas, Montpellier, Vézelay, Lourmarin, Paris et aussi Constantine et Alger. Bel hommage à celui qui dans ses *Souvenirs* disait : « Je dois avoir une vocation, je crois que j'attire les livres ; il y a des gens qui attirent des choses, moi j'attire les livres et ils viennent à moi sans que je les cherche beaucoup ».

Mon propos se concentrera sur une période capitale de sa vie qui le rendit célèbre, celle des années 30 et surtout le début des années 40 où ses activités lui valurent l'hommage d'être appelé « l'éditeur de la France Libre ». Élève au début des années 30 au Grand lycée d'Alger (Lycée Bugeaud) dont Jules Roy dans ses *Mémoires barbares* dira qu'il aura vu passer « toute l'élite d'Alger », il a comme professeur de philosophie, Jean Grenier. Ce Parisien est agrégé de philosophie et a été nommé en 1930 à Alger où il restera huit ans. C'est lui qui orientera Edmond Charlot vers l'édition et la librairie. Lors d'une discussion en classe, comme le racontera bien plus tard, Edmond Charlot, Jean Grenier lui dira : « Créez une librairie, mais orientez-vous vers l'édition. Je crois qu'il n'y a guère d'édition en Algérie, vous avez une place à prendre ».

Conseil qu'Edmond Charlot suivra bientôt puisqu'en novembre 1936 il ouvrait sa librairie « Les vraies richesses » qui faisait aussi office de cabinet de prêt et de lieu d'exposition, la première étant celle de dessins de Pierre Bonnard. Le nom de la librairie provenait d'un texte de Jean Giono *Rondeurs des jours* que Charlot édita à 350 exemplaires et qui sera repris dans le livre *Les Vraies richesses*. Quelques années plus tard, Edmond Charlot publiera aussi de Giono *Manosque des Plateaux*. Parmi les autres élèves de Grenier, un autre atteindra une gloire désormais universelle : Albert Camus.

Jean Grenier n'est pas seulement un professeur, il oriente aussi le choix de lectures de ses élèves. C'est ainsi qu'il fait lire à Edmond Charlot *Le Sang noir* de Louis Guilloux, les œuvres de Malraux ou celles de Joseph Delteil, mais aussi le livre d'André de Richaud *La Douleur*, qui aura une influence décisive sur Camus, car ce livre lui parlait comme il l'écrira dans son texte en hommage à André Gide (1951) : « de ce que je connaissais : une mère, la pauvreté, des beaux soirs dans le ciel ».

Dans le petit monde culturel de l'Alger de la période, Edmond Charlot et Albert Camus ne pouvaient manquer de se rencontrer. Avant même d'installer sa librairie, Edmond Charlot avait publié *Révolte dans les Asturies*, le texte collectif du Théâtre du Travail fondé par Camus avec des amis et dont la municipalité algéroise avait interdit la représentation. Parmi les premiers livres que publiera Edmond Charlot, celui de son professeur Jean Grenier *Santa Cruz et autres paysages africains*. Mais sa réputation naissante est due surtout à la publication de deux livres du jeune Albert Camus : en mai 1937, deuxième ouvrage après le *Santa Cruz* de Grenier *L'Envers et l'Endroit*. Deux ans plus tard (mai 1939), ce sera *Noces* qui célèbre en particulier les ruines antiques de Tipasa, dont Camus écrit qu'au printemps « Tipasa est habitée par les dieux et les dieux parlent dans le soleil et l'odeur des absinthes ».

Camus ne se contente pas de faire éditer ses livres par Edmond Charlot. Il est aussi très présent à la librairie en particulier sur les marches de l'escalier intérieur de la librairie, lisant des manuscrits ou rédigeant des fiches de lectures. Il y dirige une collection « Poésie et théâtre » et fonde (1939) la revue *Rivages* dont le comité de rédaction, outre Camus et Edmond Charlot, comprend Gabriel Audisio, René-Jean Clot, Claude de Fréminville et Jacques Heurgon. Quand en 1939, Edmond Charlot mobilisé doit cesser ses activités de libraire-éditeur, Camus avec Claude de Fréminville prirent le relais pour fonder les éditions Cafre (Camus-Fréminville) publiant quelques titres du programme préparé par Charlot. Quand ce dernier put reprendre ses activités, il reprit l'exploitation des titres publiés par les éditions Cafre.

De son ami, Edmond Charlot se souvient : « Très souvent, Camus venait, voyait qu'on était débordés, mettait la main à la pâte, remplissait les fiches d'abonnement. Dès le début il nous a aidés, et en achetant quand il avait quatre sous, et en louant des livres. Il a été un abonné fidèle dès le début, conseillant l'abonnement à

la lecture ». Il note encore concernant la personnalité de Camus : « On n'a jamais fonctionné complètement séparément, mais il gardait ses distances. Nous nous sommes toujours vouvoyés. Il avait une vie personnelle très intense et, dans son travail, plaçait des séparations, des compartiments ».

La guerre n'épargne pas l'Afrique du Nord. L'armistice de juin 1940 n'a pas entraîné de modification immédiate du statut des colonies et des départements français d'Algérie. En octobre 1940, Alger est devenu le siège de la Délégation générale du gouvernement en Afrique française, délégation qui est confiée au général Weygand qui quelques mois plus tard (juillet 1941) sera nommé gouverneur général de l'Algérie avant d'être remplacé par l'amiral Darlan. Les lois de Vichy s'abattent sur les dissidents ou ceux soupçonnés de les aider. Ainsi Edmond Charlot est emprisonné pendant quelques semaines, en février 1942. Son tort ? L'écrivaine Gertrude Stein (dont Charlot a publié l'un des ouvrages) a déclaré à la radio de Londres : « Moi, j'ai un éditeur à Alger qui est très dynamique et résistant ». Cette déclaration vaut à l'éditeur son emprisonnement sous l'inculpation de « présumé gaulliste sympathisant communiste ».

Le débarquement des troupes anglo-américaines en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942 (Opération Torch), change la situation. Alger devient l'autre capitale de la France libre. S'y trouvent des réfugiés politiques comme Vincent Auriol, Pierre Mendès-France, Edgar Faure, René Pleven, mais aussi des députés communistes. Il y a aussi de nombreux écrivains : André Gide arrivé de Tunisie où il a pris refuge, Antoine de Saint-Exupéry, Philippe Soupault, André Maurois. La librairie d'Edmond Charlot les voit tous passer dans ses murs ainsi que bien d'autres. Sauf Albert Camus qui pour des raisons de santé est parti en France et a été forcé d'y rester par le débarquement anglo-américain. Il n'en reste pas moins qu'Edmond Charlot reste en contact avec Camus réfugié au Chambon-sur-Lignon en Haute-Loire : « Pendant une bonne partie de l'année 42, j'ai été en correspondance avec Camus (...) Je lui envoyais des piles de manuscrits qu'il me retournait avec des notes de lecture et il y a fait pour moi un très gros travail de défrichage » se souviendra-t-il.

Ce travail est d'autant plus important qu'à partir du débarquement anglo-américain, Edmond Charlot passe une grande partie de son temps au ministère de l'Information du Comité de la Libération nationale. Il y est d'abord sous les ordres du capitaine de vaisseau Pierre Barjot (plus tard amiral) puis sous ceux d'Albert de Bailliencourt et enfin de Louis Joxe qui en est le secrétaire général. Une maison d'édition est fondée qui distribue ses ouvrages non seulement en Algérie, mais aussi au Moyen-Orient et en Afrique noire française. Pendant cette période Edmond Charlot publie des livres de Charles Péguy, Jacques Rivière, mais aussi ceux d'auteurs étrangers comme DH Lawrence, Henry James, Arthur Koestler, Alberto Moravia ou encore le grand poète britannique William Blake dont Gide traduira *Le Mariage du ciel et de l'enfer* et *Chants d'innocence et d'expérience* qui sera, lui, traduit par Philippe Soupault. De ces deux auteurs, Edmond Charlot publiera à cette même époque les *Interviews imaginaires* de Gide et la fameuse *Ode à Londres* de Philippe Soupault ; Edmond Charlot publie aussi *Le Silence de la mer* de Vercors dont le manuscrit est arrivé de Londres dans une valise. L'ouvrage est tiré à 25 000 exemplaires qui s'écoulent vite. À la Libération, Edmond Charlot rendra aux Éditions de Minuit qui devaient être l'éditeur original du livre les droits d'exploitation. Cette publication lui vaudra quelques ennuis avec les députés communistes réfugiés à Alger qui voient dans le livre un ouvrage pro-allemand.

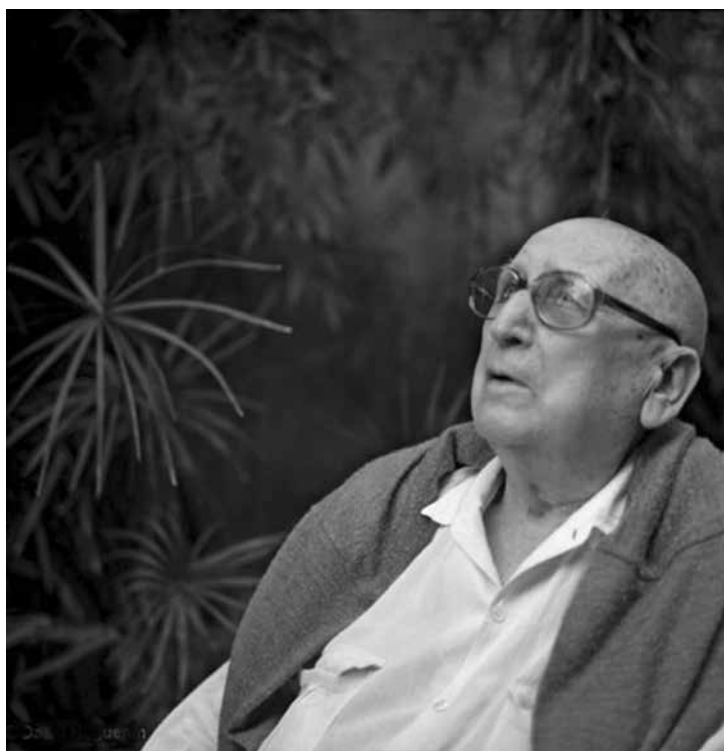
L'impression, en cette période de guerre, n'est pas facile, car le papier manque et il faut y pallier par des artifices comme l'expliquera Edmond Charlot : « Certains de mes livres ont été brochés avec du fil métallique parce qu'on n'avait plus de fil pour les coudre. On n'avait pas de papier, on faisait fabriquer avec les résidus qu'on trouvait, du papier qui ressemblait au papier d'emballage des bouchers de l'époque ».

L'éditeur n'est pas seulement impliqué dans l'édition de livres, il prend une part active dans la fondation de revues comme dans la période d'avant-guerre. Avec Max-Pol Fouchet il a été, en 1939, l'un des fondateurs de la revue *Fontaine* qui tire son titre d'un livre du romancier francophile Charles Morgan dont « l'Ode à la France » était devenue un symbole de l'amitié franco-britannique. Sous l'occupation, la revue devient la voix de la résistance intellectuelle française. Elle publie Georges Bernanos, Louis Aragon, Pierre-Jean-Jouve, René Char et beaucoup d'autres. En 1942, elle publie *Liberté* de Paul Eluard.

Edmond Charlot participe aussi à l'aventure de *L'Arche*, une autre revue qui marquera la période. L'initiative en revient pour une large part à André Gide, réfugié en Algérie. Edmond Charlot en était le gérant et Jean Amrouche le directeur puis le rédacteur en chef. Elle compte parmi les membres du comité de rédaction Gide, mais aussi Albert Camus et Maurice Blanchot. C'est une revue littéraire de haute tenue où l'on trouve à ses sommaires, outre Gide, Paul Valéry, Jean Paulhan, André Breton, Roger Caillois. Dans le premier numéro

est publiée *Lettre à un otage* de Saint-Exupéry. La revue a immédiatement un gros succès et son tirage va culminer jusqu'à 30000 exemplaires, mais comme l'explique Edmond Charlot : « Nous n'avions toujours pas de papier d'impression et nous avons eu beaucoup de peine à assurer l'existence des six ou sept premiers numéros qui ont été imprimés à Alger ».

En décembre 1944 Edmond Charlot quitte Alger pour travailler à Paris au Service technique de l'information. Il ouvre aussi une maison d'édition, mais qui durera peu. Il retourne à Alger où de nouveau il ouvre une librairie qui en 1961 sera plastiquée par l'OAS [Organisation de l'Armée secrète]. Dans l'attentat, les fiches de lectures rédigées par Albert Camus seront détruites, sans compter les livres et de nombreux manuscrits. Après un passage de quelques mois à *France Cinq* à Alger, Edmond Charlot sera nommé, quelques années après l'indépendance de l'Algérie, chargé de mission en Algérie où il s'occupera des centres culturels français. Attaché culturel à Izmir en Turquie puis directeur du centre culturel de Tanger, il s'installe en 1980 à Pézenas, ville de l'Hérault entre Montpellier et Béziers où il mourra en 2004, non loin de cette mer Méditerranée qu'il n'avait cessé en tant qu'éditeur de célébrer.



Edmond Charlot. DR

« EN AVANT... MARCHÉ ! »

Albert GIRAUD

« En avant... Marche ! »

Sambre et Meuse !... Qui de nous n'a pas écouté cette marche, voire défilé au son de cette musique éclatante ? N'est-elle pas magnifique ? Voilà une marche bien française, vibrante, équilibrée, bien éloignée des lourdes marches allemandes et des trop dansantes marches autrichiennes...

Mais après l'air, examinons les paroles.

*Tous ces fiers enfants de la Gaule
Allaient sans trêve et sans repos
Avec leur fusil sur l'épaule
Courage au cœur et sac au dos,
La gloire était leur nourriture.
Ils étaient sans pain, sans souliers,
Le soir ils couchaient sur la dure
Avec leur sac pour oreiller.*

Refrain :
*Le régiment de Sambre-et-Meuse
Marchait toujours au cri de liberté
Cherchant la route glorieuse
Qui l'a conduit à l'immortalité.*

*Pour nous battre ils étaient cent mille.
À leur tête, ils avaient des rois !
Le général, vieillard débile,
Faiblit pour la première fois.
Voyant certaine la défaite,
Il réunit tous ses soldats
Puis il fit battre la retraite,
Mais eux ne l'écoutèrent pas !*

*Le choc fut semblable à la foudre.
Ce fut un combat de géants.
Ivres de gloire, ivres de poudre,
Pour mourir ils serraient les rangs.
Le régiment par la mitraille
Était assailli de partout.
Pourtant la vivante muraille
Impassible restait debout.*

*Le nombre eut raison du courage,
Un soldat restait : le dernier !
Il se défendit avec rage
Mais bientôt fut fait prisonnier.
En voyant ce héros farouche
L'ennemi pleura sur son sort !
Le héros prit une cartouche
Jura, puis se donna la mort !*

Dernier refrain :
*Le régiment de Sambre et Meuse,
Reçut la mort au cri de « Liberté »,
Mais son histoire glorieuse
Lui donne droit à l'immortalité.*

Paroles de Paul Cézano, musique de Robert Planquette, harmonisation de Jean-François Rauski.
Date de diffusion : 1879 – soulignons l'importance de cette date.

Je suis un professeur de lettres. Je vais donc vous proposer une explication de texte de ces lignes qui, une fois l'émotion passée, peuvent intriguer. Car derrière ces vers, dont la valeur est de fait discutable, on entend en sourdine certains échos...

D'abord qu'est-ce que le *Régiment de Sambre et Meuse* ? C'est tout simplement le régiment départemental du département de Sambre et Meuse, dont la préfecture est... Namur ! Pourquoi avoir choisi comme image emblématique du soldat français... un Belge ? La réponse est simple : en 1879 il vaut mieux, malgré *La Fille du Régiment* et *La Fille du Tambour major*, oublier l'Armée d'Italie commandée par un général nommé Bonaparte... certes républicain à ce moment, mais oncle de Napoléon III... Après la chute de l'Empire, et nous sommes en 1879, parlons plutôt des armées du Rhin victorieuses des coalitions germaniques !



Ce régiment est composé de « fiers enfants de la Gaule ». Jules César l'a dit (*Guerre des Gaules*, chap.1) « La Gaule est divisée en trois parties : l'Aquitaine, la Belgique et la Celtique. *Omnium fortissimi sunt Belgae* ... De tous ce sont les Belges qui sont les plus courageux ! » Rien à ajouter, il s'y connaissait ! disent nos voisins... Car les Gaulois sont nos ancêtres (même à Toulon...). Les manuels d'histoire d'Ernest Lavisse diffusés dans les écoles primaires l'affirment dès la première page : « Autrefois notre pays s'appelait la Gaule et les habitants s'appelaient les Gaulois... Ils étaient courageux mais indisciplinés... etc. ». Telles sont les pierres qui vont édifier l'histoire officielle voulue par la République naissante.

« Ils étaient sans pain, sans souliers ». Comment ne pas penser à la proclamation du général Bonaparte : « Soldats ! Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. Vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans pont, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la Liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert. »

Comment aussi de ne pas y voir un décalque des *Soldats de l'An II* de Victor Hugo :

*Ils chantaient, ils allaient l'âme sans épouvante
Et les pieds sans souliers (...)
Avec de vieux fusils sonnant sur leur épaule,
Passant torrents et monts
Sans repos, sans sommeil, coudes percés, sans vivres
Ils allaient, fiers, joyeux (...)
La Liberté sublime emplissait leurs pensées...*

Ce soldat est donc un soldat de conscription, soldat citoyen, qui se bat par conviction, pour un idéal : la Liberté. Aussi les conditions matérielles doivent lui être indifférentes (et je rappelle que le soldat français a toujours eu une solde dérisoire pour ce motif explicite de désintéressement). Face à eux, pour les battre « il y avait des rois »... Vrai en 1796, mais vrai aussi en 1879 ! La France est alors le seul pays en Europe (Suisse exceptée) à connaître un régime républicain.

« Avec leur sac pour oreiller ». J'en demande pardon aux marins, mais dans cette vision, le vrai, le seul soldat français, c'est le fantassin, issu du peuple. Solide dans la défense, intrépide dans l'attaque, car il est en contact avec la terre de France qu'il a pour mission de défendre. Le symbole du fantassin et de son endurance, c'est le sac. Un sac, c'est trente kilos à porter parfois pendant des étapes de trente kilomètres. À leur dos voûté, on reconnaît tous ceux qui « ont porté le sac ». S'en servir comme oreiller, c'est pour le confort, mais c'est aussi pour ne pas le voir piller au bivouac... C'est arrivé à Chateaubriand !

Vigny : « Dans les régiments où j'ai servi, j'aimais à écouter ces vieux officiers dont le dos voûté avait encore l'attitude d'un dos de soldat, chargé d'un sac plein d'habits et d'une giberne pleine de cartouches ».

Et cette image rituelle du soldat français sera encore reprise dans *L'Aiglon* par le caporal Flambeau lui aussi face à un « général débile », Marmont.

*Nous...
Qui marchant et nous battant à jeun,
Ne cessions de marcher...
Que pour nous battre – et de nous battre un contre quatre,
Marchant et nous battant, maigres, nus, noirs et gais !
Nous, nous ne l'étions pas peut-être, fatigués ?*

Qui est ce vieillard débile qui « voyant certaine la défaite » décide de « sonner la retraite » ? Non, non... Nous ne sommes pas en 1940, mais en 1879... Alors deux au moins semblent visés. Le premier, et non des moindres, c'est le maréchal de Mac Mahon, chef de l'État, qui vient juste d'être renversé, et qui en 70 avait hésité à engager la bataille contre l'armée prussienne. Le second encore plus évident, c'est le maréchal

Bazaine, capitulant dans Metz sans combattre et livrant ses hommes et ses drapeaux. On devine en filigrane l'opposition entre les vieux généraux conservateurs, et les jeunes généraux républicains sortis du rang. Car l'histoire le confirme. Le régiment puis l'armée de Sambre et Meuse furent commandés par les plus jeunes des généraux républicains : Jourdan, Moreau, Hoche. Lazare Hoche, général d'armée à 29 ans...

« Mais eux ne l'écouterent pas ». On en vient au plus extraordinaire de cette marche : l'éloge de la désobéissance. Je rappelle que la désobéissance aux ordres en temps de guerre et face à l'ennemi, c'est automatiquement la peine de mort, immédiatement exécutée... Mais c'est le cas extrême, une sorte d'objection de conscience patriotique. Si la patrie est en danger, le peuple détient une légitimité supérieure à la légalité officielle. Désobéir à ses chefs, c'est obéir à un impératif beaucoup plus haut. Le courage du dernier survivant est salué par l'ennemi, le récit pourrait s'arrêter là. Pourtant le soldat se donne la mort. Pourquoi ? Il se suicide pour respecter son serment : la liberté ou la mort. C'est écrit sur son drapeau, et peut-être a-t-il juré avant la bataille de combattre jusqu'au bout. Il est impossible de se rendre, donc de s'avouer vaincu. Tandis que mourir, c'est devenir un martyr de sa cause.

Enfin, il faut dire un mot sur cette immortalité qui n'est pas seulement là pour rimer avec le mot « Liberté ». Pourquoi cette obsession de « la route glorieuse qui conduit à l'immortalité » et qui est l'aboutissement de tout ce qui précède ? L'explication, on la trouve exprimée à plusieurs reprises chez Ernest Renan, un des analystes les plus perspicaces des transformations du XIX^e siècle. « L'homme, dit Renan, a toujours besoin de croire en quelque chose qui le dépasse. Si la société nouvelle élimine Dieu et la promesse de l'au-delà, il faut trouver autre chose qui le remplace. La gloire, l'immortalité, c'est donc une transcendance au rabais, mais nécessaire au régime républicain qui est en train de s'installer et qui construit ses propres justifications. C'est la leçon que veut illustrer le Panthéon, qui je le rappelle, a remplacé une église... »

LE RÉGIMENT DE SAMBRE ET MEUSE
PAROLES DE PAUL CÉZANNE. MUSIQUE DE ROBERT PLANQUETTE.

1. CHOEUR
Tous ces fiers enfants de la Garde, le Allemands
trouvent en eux-mêmes, A leur tour, le vainqueur l'é-
-prouvé. Le, Cou- rage au cœur et sur au des! Le
gloire à leur mort, le, re, Ils s'aiment sans pain sans son-
-ner. Le suit- ils courraient sur la di- re A, cou leurs
-les. Les émeutes.
sans pour o. rail. les. Le ré- giment de Sambre et
Meu- re. Mar, chant son, plus au rei de li- ber-
-té. Chou, chant la cou- te glo- ri- en-
-re. Qui l'a- re, et à l'ou, mer- re. li- té!

2
Pour nous battre ils étaient cent mille,
A leur tête, ils avaient des can-
Le général, vaillant d'élite
Fut-il pour la première fois.
Voyait certain, la défaite.
Il regardait sous ses soldats,
Puis il fit battre la retraite.
Mais eux, ne l'écouterent pas!
Le régiment de Sambre et Meuse est...

3
Le choc fut semblable à la foudre.
Ce fut un combat de géants,
Ivres de gloire, ivres de poudre,
Pour mourir ils avaient les yeux!
Le régiment par la mitraille
Fut assailli de partout.
Pourtant le vaincu mourait
Impossible, restait debout.
Le régiment de Sambre et Meuse est...

4
Le nombre est vainqueur du courage,
Un soldat tombé, le ferait
Il se défendit avec rage,
Mais bientôt fut fait prisonnier.
En voyant ce héros farouche
L'ennemi pleura sur son sort;
Le héros prit une carabine,
Puis... plus se donna la mort!
Le régiment de Sambre et Meuse
Reçoit la mort au cri de liberté!
Mais son héroïque glorieuse
Lui donne droit à l'immortalité!

L'OMBRE D'EURIPIDE SUR UN CAMPUS DU VERMONT *LE MAÎTRE DES ILLUSIONS* DE DONNA TARTT

Huguette THÉLOT

Si vous avez un faible pour ce que Baudelaire appelait « l'Ange du Bizarre », vous aimerez ce premier livre, salué comme un chef d'œuvre « mythique » « d'une effarante perversité ». 630 pages, à la première personne, une chronologie déstructurée, mais parfaitement maîtrisée, une facture ostensiblement proustienne et une remarquable richesse thématique. J'évoquerai seulement trois de ces thèmes : un *thriller*, relevant du fantastique, une manière de tragédie grecque, une mise en question intellectuelle, voire spirituelle.

Le thriller

Dans l'université fictive de Hampden, quatre des cinq élèves du professeur de grec Julian Morrow, Henry, Francis, les jumeaux Charles et Camilla, responsables d'un meurtre, involontaire mais inavouable, en commettent un second, prémédité mais échappent aux soupçons du FBI. Le premier meurtre reste une énigme. La seconde enquête s'égare sur une disparition : faux témoignages, fausses pistes, faux suspects. La victime une fois retrouvée, l'affaire est étouffée. Mais les coupables sont livrés à leurs démons personnels, jusqu'au dénouement, qui rend une justice équivoque. L'enquête classique, parvenant de l'extérieur à la vérité, fait place à des explosions de celle-ci mises en abyme par divers éclairages du récit.

Fondateur de l'aventure, le surnaturel n'est pas l'irruption inattendue des contes gothiques, mais un rendez-vous désiré. Mais, par une nuit d'automne, un fermier est atrocement massacré, tandis que des témoins croient apercevoir un gigantesque animal. Le narrateur en conclut que : « la fêlure fatale, [...] faille sombre et révélatrice qui traverse le milieu d'une vie existe en dehors de la littérature ? » Mais que fait Euripide dans cette aventure ?

Une tragédie antique ?

Au deuxième, s'écrit une tragédie à la mode antique, qui illustre comme il se doit la toute-puissance de la fatalité sur des héros élus, et dont le développement dans l'Amérique contemporaine implique force dissonances. Dès le prologue (discours liminaire du théâtre antique et son locuteur), est révélée la culpabilité irrévocable du second meurtre. Le récit, dans sa double focalisation, externe par les jugements, interne par les sentiments, détaille la construction du mécanisme tragique. Un concours de circonstances a réuni les personnages. Une vieille brochure engage le narrateur Richard Papen à quitter sa Californie pour le Vermont. Il obtient une bourse « grâce à toutes sortes d'exceptions ». Refusé par Julian, il résout, par hasard, un thème difficile. Cet exploit en fait le sixième disciple d'une *paideia* très sélective, et le confident des héros, car Henry lui révèle les étranges circonstances du premier meurtre : « Une sorte de providence bienveillante et rusée se dévoilait par degrés », avant de s'inverser.

Car, première d' « une affreuse série de coïncidences », une scène horrible et burlesque éveille les soupçons du cinquième condisciple, Edmund, dit Bunny. Pour éliminer ce « témoin dangereux » tous les plans échouent mais il se jette dans un piège qui ne lui était plus destiné. Second meurtre, de la main d'Henry, aussi improvisé que prémédité, dont Richard est le complice réticent mais passif. Cruelle et joueuse, la fatalité a prodigué des augures auxquels les héros n'ont su obéir car, dit Julian, « la psychologie n'est qu'un autre mot pour ce que les anciens appelaient destin ».

D'abord la neige des photographies du Vermont, admirée par le Californien, puis la neige réelle du « mois de janvier le plus froid depuis 25 ans », « ange maléfique » qui s'insinue dans le taudis où Richard manque mourir

de pneumonie, et qui, au lendemain du second meurtre, défie l'ordre naturel : « Un silence de novembre se posait comme un oxymoron fatal sur le paysage d'avril ». Prémisses de cette blancheur funèbre, la chambre peinte à la chaux, d'où Richard, à son arrivée, entend une invisible soprano « vocaliser comme un ange de la mort », le patronyme d'Henry Winter, les « pâles » vêtements des jumeaux, « personnages d'une allégorie ou invités morts depuis longtemps d'une *garden-party* oubliée ». Coup d'envoi du jeu fatal, Camilla, qui a joué Clytemnestre, récite, au début d'un cours le meurtre d'Agamemnon dans *L'Orestie* : « En mourant, il m'éclaboussa d'une pluie de sang au goût amer pour me réjouir, de même que les jardins se tiennent glorieusement sous les averses divines, à la naissance des bourgeons ». Dans un rêve de Richard, Agamemnon assassiné prend le visage de Bunny. Trois oiseaux noirs, en formation triangulaire, survolent trois des héros. Devant Henry, rencontre funeste et dérisoire, « une chienne enceinte a traversé la route ». Dans sa poche, « petite cible rouge, juste à la place du cœur » un paquet de *Lucky Strike* symbolise l'antique *fatum*.

Comme sur le plateau d'un théâtre, ils évoluent dans un circuit fermé de décors successifs ; chambres, appartements, bureau de Julian, demeure pseudo « gothique » d'une tante de Francis : un projet de fuite en Argentine a tourné court. Une escapade romaine d'Henry et Bunny, dégénère en huis-clos où se prépare la catastrophe finale. Chaque lieu est un piège et, dans le Connecticut, la parentèle de Bunny forme un cercle de sosies du défunt, chaleureux et sinistre

Une amitié exclusive comble l'orgueilleux isolement des héros. Seuls, Richard fréquente quelques camarades, et Bunny, une petite amie L'homosexualité de Francis, l'instabilité de Charles, ses liens équivoques avec sa sœur aggravent cette solitude. Le plus atypique, Henry, génial et riche, catholique, avec, d'après Bunny, quelques gouttes de sang juif, sait lire les hiéroglyphes, mais ignore que l'homme a marché sur la lune. Sujet à d'atroces migraines récurrentes, il cultive un jardinet, protège et défraie ses amis, sauve miraculeusement Richard, aime en secret Camilla. Méprisant *oi polloi barbaroi*, aimable avec les petites gens, pâle, élégant, il forme avec Bunny un jeu de reflets inversés. Il sait se rendre invisible jusqu'à ce que « La concentration subite de ses molécules errantes vienne concrétiser d'un coup sa forme indistincte ». Tandis que son inséparable « suivant vu de loin, projetait une impression de solidité et d'intégrité, en fait aussi insubstantielle qu'un hologramme ».

Victimes, autant que coupables, Charles, brutalise en secret Camilla que Richard aime sans espoir. Francis affecte un cynisme amer. Henry sera trahi par Julian et son idylle avec Camilla sera brisée. Soignant leurs remords par l'alcool et les drogues ils sont dans un perpétuel état second et Charles doit être hospitalisé. Mais les quatre premiers rôles affichent aux yeux de tous, leur éléction, évoluant « comme une phalange grecque, côte à côte, sur le même rang ». Henry, le protagoniste, soutenu par Camilla, se mesure à deux antagonistes, Francis et Charles. Richard joue le chœur. Lapin de *cartoon* ou grossier Caliban, Bunny soigne sa dyslexie par le Grec. Mais Julian l'appelle, avec égards, Edmund, et il occupe, mieux que le fermier anonyme, l'emploi de la victime rituelle. Car ses funérailles où s'entrelacent à des séquences dignes des Marx-Brothers les remords silencieux des coupables et les louanges bavardes de la foule, sont pour lui une imprévisible et unanime héroïsation.

Le suicide imprévu d'Henry les disperse sans les libérer. Richard mesure sa désillusion : « Traverser tout cela était une chose ; en sortir, malheureusement, s'est avéré très différent ». « Nous étions... des amis jusqu'à ce que la mort nous sépare. Cette idée... ma seule consolation dans les remous de la mort de Bunny, maintenant, sachant qu'il n'y avait pas d'issue, me donnait la nausée ». Une fatalité polymorphe a conduit l'action. Fatalité psychologique, qui s'empare d'Henry, et pourvoit Bunny d'« un flacon métaphorique de nitroglycérine... qu'il nous laissait entrevoir de temps en temps pour que nul n'oublie qu'il l'avait en sa possession et qu'il était capable de l'écraser sur le sol à tout moment », tandis que l'ivresse menace de « transformer Charles en Lady Macbeth ». Fatalité physique de la neige qui, malgré des rituels pseudo-païens, prive la victime de sépulture. Fatalité métaphysique enfin, qui punit une transgression.

La leçon morale

Car, au troisième niveau, ce récit, solennellement intitulé « *history* » propose une leçon morale qu'il faut décrypter. Indice récurrent d'un péché intellectuel, la prolifération des références. La pensée des héros s'aimante à des œuvres, des auteurs, des personnages, si nombreux qu'ils frôlent la saturation. La chevelure de Rimbaud, la silhouette d'Emma Bovary côtoient les chauves-souris du film *Lost week end*. Et Gatsby peut entendre l'assassin de « la vieille prêteuse sur gages » avouer son crime. L'incongruité désinvolte de ces rappels fait dérision. Craignant une perquisition, les étudiants se débarrassent de leur herbe : « Théophile Gautier, traitant des effets du *Chatterton* de Vigny sur les jeunes Parisiens dit qu'au cours des nuits du XIX^e siècle, on pouvait presque entendre les détonations des pistolets solitaires, mais, à Hampden, les nuit

bruissaient du fracas des chasses d'eau ». Des cerises à l'eau de vie sur la neige, apportent, dit Francis « un genre de touche à la Cocteau ». Ces réflexions ne visent pas à étaler un savoir, mais à satisfaire « une avidité du pittoresque à tout prix ». Ils ne sauraient se passer de la petite voiture blanche d'Henry, mais s'entourent d'emblèmes rétrogrades, conversent en grec, en latin, en français, en anglais oxonien. Henry répond par un joyeux *Kaire* aux appels téléphoniques de Julian. Sous l'effet d'anciennes mélodies, pianotées par Charles, le salon de Francis devient un *Titanic* en perdition. « Ils avaient en commun..., un sang-froid, un charme maniéré et cruel, qui... présentait l'étrange parfum glacé de l'Ancien Monde ».

Fondée en 1895, Hampden se flatte d'être « spécialisée dans les Arts et Lettres », « matériau de la sagesse ». Mais, retiré au fond d'un long couloir désert, le cours de grec est un microcosme hermétique. Refusant tout salaire, Julian exige que ses élèves renoncent aux autres disciplines, sauf le français, et se déclare seul juge de l'examen final. Sans âge, malgré « des cheveux blancs comme neige », « petit visage sagace, alerte et dressé comme un point d'interrogation » cet étrange Socrate, ami d'actrices célèbres et du poète Thomas Elliott, traite les romantiques de « classiques ratés » et vénère l'ancien paganisme. Ses élèves pratiquent latin et grec, comme des langues vivantes, soumis par ce « causeur merveilleux, magique », à une maïeutique affectueuse, autour d'un thé ou d'un repas raffiné. Pour Henry, et Richard, il est « la seule image de bienveillance paternelle ». « J'espère dit-il en les accueillant, que nous sommes prêts à quitter le monde phénoménal et à entrer dans le sublime ».

Après un magistral parallèle entre l'attitude respective des Grecs et des Romains face à l'irrationnel et les évocations sanglantes de *L'Orestie*, il enchaîne sur les *Bacchantes* (où une mère en transes massacre son fils), tandis que Richard s'étonne *in petto* de ce choix, car Euripide, négligeant la nécessaire « justice » de la tragédie, n'en a conservé que la cruauté. La terreur et le sang, conclut Julian, engendrent la beauté, et la folie dionysiaque assouvit notre désir d'immortalité : « Si nos âmes sont assez fortes, nous pouvons déchirer le voile et regarder en face cette beauté nue et terrible ; que le dieu nous consume, nous dévore, détache nos os de notre corps ; et nous recrache, nés à nouveau. »

Invités à contempler la terrible séduction du dieu hybride, né de Zeus et de l'humaine Sémélé, devenu olympien par un passe-droit, les disciples, enthousiastes, portent des toasts « à la vie éternelle ». Mais Henry veut « déchirer le voile » et, après deux mille ans, réveiller la *baccheia* sacrée. Grâce à un jeûne (Bunny incapable de l'observer, a été exclu de l'aventure), à des tuniques blanches, à leur « foi », « ça a marché ! ». D'après le récit d'Henry, et, beaucoup plus tard, celui de Camilla, guidés par une créature innommable, les quatre héros couvrent, à pied, une énorme distance. Du fermier, aucun souvenir. Mais une morsure monstrueuse sur le bras de Francis, des flots de sang sur Henry et Camilla, qui a pris, un temps, la forme d'une biche. Et Henry, dont les compagnons, horrifiés, souffrent, un temps, de séquelles nerveuses, confie à Richard qu'il a obtenu la « résurrection » promise. Dandys baudelairiens ou nouveaux des Esseintes, sont-ils des êtres d'élite « exilés sur le sol » ?

Une épigraphe de R. Doods, auteur de *Les Grecs et l'irrationnel* a inspiré le titre français : « Dionysos est le maître des Illusions, capable de faire pousser une vigne sur la planche d'un navire et en général de faire voir à ses fidèles le monde tel qu'il n'est pas ». De fait, par le pouvoir du dieu – matérialisé dans l'alcool et les pilules – ainsi que par la technique proustienne du récit, événements et personnages se métamorphosent, avant de se dérober. La réalité peut perdre toute consistance. Le cadavre du fermier devient « un accessoire, un objet sorti dans le noir par les machinistes ... afin qu'on le découvre en rallumant les projecteurs ». La gigantesque battue pour retrouver Bunny est un film à grand spectacle, son assassinat un « petit documentaire désagréable » fardé de technicolor et ses obsèques un « grand guignol funèbre » où le masque tragi-comique de son père s'entoure « de longues voitures noires lavées par la pluie » fantômes échappés du cortège de Kennedy grâce à une ressemblance avec Jackie, cultivée avec snobisme par sa mère.

La superposition d'apparences n'est pas l'exclusivité d'Henry et de Bunny. L'alcool éveille en Charles de multiples personnalités. Les allures perverses de Camilla masquent une amoureuse fidèle au-delà de la mort. L'inquiétant Francis se révèle, à la fin, un commentateur avisé. À cette incertitude essentielle, s'ajoute, chez le narrateur, une imposture volontaire : « S'il y a une chose que je sais faire, c'est mentir. C'est une sorte de don ». Il s'invente une enfance flatteuse et « orphelin plus vrai que nature », selon le mot de Julian, se découvre aussi énigmatique pour ses amis que ceux-ci le sont pour lui. Le dénouement l'affuble d'une dignité inauthentique : « L'histoire se racontait d'elle-même : un Henry suicidaire, une lutte pour le revolver où je suis blessé et où il meurt... et, obscurément, je me sentais mieux de pouvoir m'imaginer en héros, me précipitant courageusement sur le revolver, au lieu d'avoir simplement traîné sur le trajet de la balle, en spectateur, ce qui est visiblement ma nature profonde ».

Sur Henry et Julian se dissipe encore l'illusion. Malgré son autorité, sa prétendue « résurrection », Henry paraît inconstant : « Difficile de l'imaginer venant de quelque part ». « Il n'est pas ce que tu crois, ni ce que croit Julian, ni personne » a dit méchamment Bunny, génie stérile, Mycroft Holmes ou « jardinier fou », dit Richard ses réactions perceptibles sont une pâleur de craie, un reflet sur ses lunettes. Éclairé tardivement par une lettre posthume de Bunny (et encore une suite d'improbables coïncidences), Julian, loin de « mourir de chagrin », s'enfuit, après une cruelle explication avec Henry et refusera même d'assister à son enterrement. Son disciple le traite de « lâche et d'hypocrite », tandis qu'une implacable relecture du personnage, évoque « son indifférence socratique » confirmée par George Orwell : « On a l'impression que c'est un homme extrêmement sympathique et chaleureux. Mais ce qu'on appelle sa sérénité asiatique n'est à mon avis que le masque d'une grande froideur. Il vous renvoie invariablement le visage qu'on lui présente, créant ainsi une illusion de chaleur et de profondeur, alors qu'en fait, il est creux et cassant comme un miroir ». Mais tous l'ont falsifié, par besoin de vénération ? « Il pouvait se montrer bête, vaniteux, lointain et souvent cruel, et pourtant, nous l'aimions, malgré et à cause de ça ». Médiateur de la tragédie, a-t-il éprouvé l'horreur excusable d'un apprenti sorcier involontaire ? Menacé par Charles, Henry tourne donc l'arme contre lui-même, après une dernière parole de tendresse à Camilla. Pour se libérer, ou pour accomplir sa propre immolation, après son double dont il a porté le cercueil avant de marquer son front et sa poitrine avec la terre du tombeau ?

Tous ces personnages, auxquels des portraits pittoresques et minutieux donnaient une forte présence, se dissolvent peu à peu dans les doutes du narrateur « Qui étaient ces gens ? À quel point les connaissais-je ? », dit Richard... « Des créatures magnifiques, avec ces yeux, ces mains, cette allure – *sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat* ». Mais ce vers de l'*Énéide* est cité à contre-sens, tandis que la traduction du thème était un emploi discutable du locatif grec. Erreurs imputables à l'auteur ou à son personnage ? On ne sait. En fait, parés d'une étrangeté « cultivée avec acharnement » faussaires du savoir, et de l'amitié, ils copiaient thèmes et dissertations sur Henry, se jaloussaient et se méfiaient les uns des autres. Le décor s'effrite. Hampden, nid d'étudiants ratés, de professeurs ignorants ou séniles, abandonne les lettres classiques. Richard et Francis, témoins solitaires, voient défiler les personnages, dont les destinées, banales ou désolées, se referment sur le récit comme les ondes d'un lac. Ultime retour d'un fantastique différent, le fantôme d'Henry leur rend plusieurs visites, avant de réserver à Richard son dernier mot dans un décor digne de *Metropolis* : « Je ne suis pas mort, j'ai seulement quelques ennuis avec mon passeport ». Un mystérieux rendez-vous l'appelle : « Il m'a tourné le dos et s'est éloigné. J'ai regardé son dos diminuer au fond du long couloir étincelant ».

Cette aventure transpose l'expérience de l'auteur ; « star intellectuelle », d'après un condisciple, d'un groupe de *very private people* élèves à Bemington de Claude Fredericks, semblable, même d'allure, à Henry, probablement dédoublée en Richard, elle a pu penser comme ce dernier : « Est-ce que, je voulais vraiment passer ma carrière universitaire, et ma vie entière à regarder des images de *kouroi* brisés ou à m'absorber dans les particules grecques ? ». Et de dénoncer « la terrible et vive clarté du grec ancien, cette lumière étrange et crue qui règne sur les paysages d'Homère et illumine les *Dialogues* de Platon, lumière autre, informulable en notre langage ordinaire ». Fredericks fut, pour elle, Svengali, l'hypnotiseur maléfique de Trilby et elle avoue : « J'ai gâché ma vie ». Alors que, dans tous les campus, des lettres grecques désignent, auprès d'édifices néo-classiques les pavillons dont les employés portent le nom latin de *janitors*, une Américaine, qui se déclare passionnée de culture et pénétrée de la substance des livres, dénonce celle-ci, comme une nourriture mal assimilée, ou un poison. Aurait-elle, comme Henry, rêvé d'une « résurrection » qui permettrait de « vivre sans penser » ?

Dans une première épigraphe, Nietzsche décrète : « Un jeune homme ne peut pas savoir ce que sont les Grecs et les Romains. Il ignore s'il est apte à les connaître ». Déclaration rebutante, qui paraît interdire aux Modernes d'explorer l'Antiquité. Mais la faute des jeunes héros n'est-elle pas d'avoir, avec le matérialisme prêté, à tort ou à raison, au Nouveau Monde, et l'*hubris* ou démesure, antique péché capital, réveillé, dans le Vermont actuel, le culte, endormi dans la Grèce archaïque, au dieu du délire et du désordre, ennemi de la raison et de la civilité apolliniennes ? Pour avoir, confondant symboles et réalité, dénaturé la culture en esclave magique, les héros, moins intelligents qu'ils ne le croient, sont sévèrement punis. Mais demeure la nécessité du sacrifice tragique qui immole deux victimes, dont chacune est le double inversé de l'autre.

Mais cette « histoire » ouvre à la relecture de multiples chemins. La deuxième épigraphe, empruntée à Platon, fait entendre une musique apaisée qui nous servira de conclusion : « Viens donc, passons une heure à nous dire des contes, et notre récit sera l'éducation de nos héros ». Et c'est à son Svengali que Donna Tartt a dédié *Le Chardonneret*.

LA RECONSTRUCTION DE LA BASE NAVALE DE TOULON APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Bernard CROS

Sortir des ruines

Au début de la seconde guerre mondiale, les installations de la base navale de Toulon se répartissent tout autour de la rade et comprennent :

- Arsenal principal pour le stationnement de la flotte, le commandement, le soutien logistique et le soutien industriel (entretien et réparations).
- Pyrotechnie de Lagoubran pour le stockage et l'entretien des munitions.
- Arsenal du Mourillon : base des sous-marins, écoles, entretien des hydravions, fabrication des torpilles.
- Base d'aéronautique navale de Saint-Mandrier : hydravions.
- Parc à combustibles du Lazaret.

À partir du 24 novembre 1943, l'agglomération subira douze raids aériens alliés, qui visent essentiellement les installations militaires mais qui touchent durement la ville. Du 24 novembre 1943 au 18 août 1944, plus de 3700 bombes touchent le sol toulonnais. Pour la seule période allant du 24 novembre 43 au 11 juillet 44, les services de la majorité générale ont relevé 2712 impacts, dont 1477 pour l'arsenal. Le tableau qui suit montre la grande quantité d'impacts observés sur les immeubles, les routes, et les quais et terre-pleins de l'arsenal :

	Bâti	Routes	Quais & TP	Ratés	Total
Arsenal	431	111	864	71	1477
Ville	309	759		167	1235

Les dégâts dans l'arsenal sont considérables, même s'ils paraissent moins spectaculaires qu'à Brest et à Lorient. Aux destructions alliées s'ajoutent les sabotages effectués par les Allemands avant leur reddition. Les treize bassins de radoub sont tous inutilisables et endommagés d'épaves. Les quais sont dévastés ; 85% de leur longueur (13 kilomètres) est à reconstruire ou à remettre en état. Sur 440 000 m² de surfaces couvertes disponibles avant-guerre, la moitié est détruite.

Dès le 5 septembre 1944 l'amiral Lambert, nouveau préfet maritime est désigné par le gouvernement provisoire. La tâche qui l'attend est lourde et il s'y attellera avec un zèle inébranlable. Né en 1897, c'est un officier canonier dont la carrière est jalonnée de récompenses et d'éloges. Il arrive à Toulon après avoir commandé la Marine à Oran. Il a auparavant commandé le cuirassé *Richelieu*. Son action à Toulon s'inscrira dans la durée, puisqu'il y sera préfet maritime de 1944 à avril 1949, puis de décembre 51 à octobre 56. Dans l'intervalle, il commandera l'escadre (49-50) et sera chef d'état-major général de la Marine (8-50 à 10-51).

Un deuxième homme sur lequel il convient de s'arrêter est le directeur des travaux maritimes, l'ingénieur en chef, puis ingénieur général, Henri Bernard Monsenergue. Polytechnicien et ingénieur des Ponts et chaussées, il est directeur des Travaux maritimes à Toulon depuis 1943 et le restera jusqu'à sa disparition prématurée en octobre 1956. Il est également en charge des infrastructures du service des essences des armées dans le Sud-est.

Dès le 13 septembre 1944 le ministre de la Marine donne pour instruction au préfet maritime d'engager les réflexions en vue de la reconstruction des installations de la Marine¹ : « vous constituerez, sous votre autorité, un Comité de reconstruction comprenant les chefs de services militaires et techniques responsables et dont le secrétariat permanent sera assuré par les Travaux maritimes ».

Du plan de masse idéal au plan de masse réduit

Les études pour la reconstruction de la base navale seront conduites selon un processus progressif, marqué par les incertitudes sur la place de la Marine française dans l'après-guerre et contraint par l'affaiblissement économique du pays. Elles devront tenir compte du rôle assigné à Toulon par rapport aux autres bases françaises de Méditerranée, et s'accommoder des exigences liées à la reconstruction et à l'urbanisation de l'agglomération toulonnaise.

La mise au point du projet d'étalera de 1944 à 1954 ; il passera par trois étapes successives qui verront un « Plan de masse idéal » suivi par un « Plan de masse réduit », finalement transformé en « Plan de masse réaliste ». Pendant toute cette durée, de nombreux travaux de réparations et de recasement sont naturellement réalisés. Nous ne nous y attarderons pas dans le cadre de cette courte communication.

Le maître-mot du plan de masse idéal est « protection ». L'effet des raids aériens massifs est le principal enseignement de la guerre. À cette date les Français n'ont pas encore idée des effets de l'arme atomique. Il s'agit donc de disperser les installations névralgiques et de protéger en souterrain les activités essentielles.

Le préfet maritime approuve le premier projet le 3 janvier 1945, quatre mois avant la fin de la guerre en Europe. Les grandes lignes du projet visent à :

- Créer un port des flottilles à l'ouest de la rade.
- Reconstruire les appontements pour les grands bâtiments (Milhaud) dans le lit du vent.
- Créer à Castigneau une darse pour la direction du port et installer ses services à terre à l'emplacement de l'ancien parc aux charbons.
- Urbaniser l'arsenal en grandes zones fonctionnelles (logistique, activités industrielles, activités tertiaires).
- Placer en souterrains autour de Toulon les activités essentielles pour le temps de guerre.

Ces réflexions sont cependant en avance sur la définition par le ministère de la Marine de sa politique immobilière d'après-guerre. L'amiral Lemonnier, chef d'état-major général de la Marine adresse le 19 mars 1945 un premier rapport sur le sujet au ministre Jacquinet. Le dimensionnement des bases de la marine dépendra ainsi du statut naval dont jouira la France après le rétablissement de la paix dans le monde. Pour ce qui regarde la Méditerranée, le rôle de Toulon est à discuter car, en dépit de ses atouts nautiques et industriels, et de sa situation vis-à-vis de l'Italie, son rôle en tant que grande base opérationnelle n'est plus assuré. Ce rôle doit revenir à Mers el-Kébir qui disposera d'ouvrages protégés sous roc. Le chef d'état-major général considère que Toulon devrait se voir affecter un rôle de base principale, apte à assurer l'entretien des forces d'intervention et locales, les refontes et grands carénages de la flotte, sans toutefois effectuer de constructions neuves pour la flotte.

Le 28 mars 1945, le ministère valide les choix déjà proposés :

- Base de stationnement à Milhaud et autour de la darse à créer à l'ouest.
- Base de réparations autour des bassins Missiessy/Castigneau/Vauban.
- Direction du port à Castigneau avec sa darse à créer.
- Base industrielle en souterrain, sous le Faron, et sous les collines environnantes.

La presqu'île de Saint-Mandrier retient l'attention pour ses capacités en installations protégées sous les massifs de la Croix des signaux et du Lazaret².

Pour apprécier la possibilité de créer de considérables installations souterraines sous le Faron et les massifs avoisinant, la DTM fait appel à un géologue réputé, le professeur Georges Denizot de l'université de

1 Note n° 142 CAB/SE du 13 septembre 1944, SHDT 7R447

2 L'acquisition de la presqu'île en totalité est alors envisagée très sérieusement.

Montpellier. Les rapports qu'il remet en février et juin 1945 permettent de nuancer l'aptitude des différents massifs étudiés, dont les qualités reflètent l'hétérogénéité du substratum toulonnais.

Les directives de l'état-major général de la Marine sont fixées en mai 1946. La base doit pouvoir soutenir une force de deux cuirassés, quatre porte-avions, douze croiseurs et trente torpilleurs, ainsi qu'une flottille d'une vingtaine de bâtiments. Elle comprendra également une base de sous-marins et une base d'hydravions.

En option, le département a demandé l'étude d'un projet « arsenal convexe ». Émanation de la DCCAN, ce projet définit l'arsenal autour de sa base industrielle. Il est fermement repoussé par la Marine, car l'optimisation des activités industrielles se ferait au détriment de l'opérationnel.

S'appuyant sur les grandes lignes déjà définies, la base étudiée par l'amiral Lambert et les TM comportera comme installations protégées en souterrains :

- 660 000 m² de locaux sous le Faron (ateliers DCAN, locaux Intendance et Santé, locaux commandement) ;
- un atelier de torpilles sous la colline de Piedardan ;
- 27 000 m² de locaux sous la colline de Malbousquet ;
- parc à combustibles (40 000 t) sous Malbousquet ;
- base protégée pour les sous-marins et vedettes sous la colline de Saint-Mandrier.

La base du Faron serait desservie par un ensemble d'accès routiers et ferroviaires périphériques, et centrée sur une galerie de plus de 4 kilomètres. Les études de ce projet de plan de masse « idéal » aboutissent en 1948 à un coût prévisionnel de 150 milliards de francs. Monsenergue conclut : « L'exécution de ce plan idéal en vingt ans, ... paraît dans les circonstances actuelles hors de proportion avec les possibilités financières du pays. C'est pourquoi, ... j'ai fait étudier un plan de masse réduit qui porte essentiellement sur les besoins les plus immédiats du port ».

Le plan de masse réduit est étudié en abandonnant la plupart des installations protégées. Seuls sont conservés en souterrains : les ateliers et magasins de Malbousquet, la base de réparation de sous-marins de Saint-Mandrier et un parc à essence sous le fort Napoléon. La base des flottilles à l'ouest de Milhaud est abandonnée et les appointements de Milhaud seront remis en état sans être reconstruits. La direction du port conserve néanmoins sa nouvelle darse.

Ainsi remanié, le projet voit son coût ramené à 22 milliards. Mais Monsenergue le transmet en concluant : « la variante décrite peut être considérée comme une première étape satisfaisante du « PLAN IDÉAL » de reconstruction de la Base de Toulon³ ».

La décision parisienne intervient deux ans plus tard, en février 1950. Le plan de masse réduit et le zonage de l'arsenal sont approuvés dans leur principe, mais les amendements au projet sont si nombreux que l'on peut considérer qu'une troisième voie est désormais engagée.

Les études poursuivies par la Marine se sont engagées dans le contexte de reconstruction et de développement de l'agglomération toulonnaise. Dès juillet 1945 des pourparlers ont été engagés avec les villes adjacentes afin d'examiner les conséquences foncières des besoins de reconfiguration de l'arsenal. Sans oublier les besoins induits par les nécessités de l'urbanisation.

Les grandes orientations qui se dégagent alors portent sur :

- L'acquisition par la Marine de l'hippodrome de La Seyne et de terrains voisins pour la création de la base des flottilles. Cet élément sera abandonné.
- L'abandon par les Armées d'une bande de terrain située au nord de l'arsenal pour créer la future autoroute venant de Marseille (autoroute « Madeline », du nom de l'architecte de la reconstruction de Toulon).

3 L'amiral Lambert ne peut retenir une certaine amertume en transmettant en juin 1948 le projet à Paris : « Le premier avant projet a été adressé à Paris au début de 1945 et les premières directives du Département datent du milieu de l'année suivante. ... Un nouveau projet a été établi en conséquence et j'ai demandé à plusieurs reprises qu'une décision d'ensemble intervienne sans tarder. En fait, à l'heure actuelle, le plan de masse n'a reçu qu'une approbation partielle et plusieurs décisions particulières en ont infirmé les principes. En d'autres termes, on peut dire qu'au bout de trois ans et demi aucune décision n'a été prise permettant de mettre en route une reconstruction de l'arsenal ».

- Le recul de la limite nord de l'arsenal entre la porte Castignieu et la place d'Armes, pour le prolongement urbain de l'autoroute. Madeline, qui voit grand, a prévu une chaussée large de 35 mètres. Dans ces conditions, la corderie et les bâtiments adjacents sont purement et simplement rasés ! Ce nouveau boulevard (« voie Madeline ») sera bordé de part et d'autre par les immeubles des directions de la Marine et par les établissements socio-récréatifs de l'arsenal.
- Le recul de la limite Est de l'arsenal, à hauteur de la porte principale, pour fluidifier l'écoulement du trafic automobile.
- La cession de l'arsenal du Mourillon à la ville, désireuse de transférer son port de commerce à l'ouest de la rade, d'urbaniser le nord du quartier et de créer une « croisette » en bord de rade.

Il en résulte le principe d'échanges réciproques de terrains, au terme desquels la Marine céderait 39 ha à la ville et en récupérerait 20 ha⁴.

L'abandon du plan de masse idéal et remplacement en mars 1950 par Demailly de Madeline, qui voulait transformer la ville au moyen de percées « haussmanniennes », auront pour effet bénéfique des préserver la corderie du massacre. Le nouveau projet autoroutier est en effet réduit en largeur et permet de conserver la limite nord de l'arsenal dans la ville.

Pour le Mourillon, les choses ne seront pas aussi simples ; nous l'avons vu lors du colloque consacré à ce secteur.

Le plan de masse réaliste

Après le plan de masse idéal et le plan de masse réduit vient le temps du plan de masse « réaliste ». Les études conduites entre 1950 et 1954 visent simplement à maintenir les capacités de stationnement et de soutien du port militaire. L'arsenal reste dans ses limites d'avant-guerre, le front d'accostage est maintenu en l'état sans nouveaux équipements portuaires. Le zonage fonctionnel est maintenu dans son principe, mais les éventuels « effets de bord » entre services distincts sont gommés s'il en résulte des économies. Par exemple, la base des sous-marins conservera un temps une imbrication avec certaines installations du service des vivres voisin. Les remises en état des ouvrages maritimes, qui constituent un poste de dépenses conséquent, viseront le maintien de l'existant, sans amélioration notable de capacité. La politique de constructions devra bannir le provisoire, quitte à organiser des « jeu de taquin » pour privilégier des investissements durables.

Les directives données fin 1953 par l'état-major général amendent le projet achevé en 1952 en demandant la création d'un centre de sous-marins « modeste » implanté à l'emplacement de l'ancienne station des sous-marins et l'édification d'un centre d'entraînement « réduit »... Le projet de 1952 est estimé à 12,5 milliards. C'est le 30 décembre 1954 que le plan de masse réaliste est validé par le cabinet du secrétaire d'État à la Marine.

La mise en œuvre de la reconstruction

Les travaux à caractère durable se sont échelonnés selon deux grands types : les remises en état et reconstructions, d'une part et les constructions de grands ensembles neufs.

Les remises en état se sont faites selon des priorités opérationnelles. Les ouvrages maritimes et le parc à combustibles du Lazaret ont ainsi bénéficié de la plus grande priorité à partir de 1945, suivis par les voiries et réseaux de l'arsenal, puis la pyrotechnie, heureusement moins sévèrement touchée. Le relèvement de la capacité industrielle a bénéficié de constructions neuves à partir de 1948 (ateliers machines et électricité, Direction DCAN). Vient ensuite le soutien logistique à partir de 1949 (Habillage, Couchage, Casernement, Subsistances, Solde).

L'urbanisation par zones est marquée par la construction de grands ensembles fonctionnels. La base de sous-marins est aménagée de 1960 à 1965, selon le projet élaboré en 1958 par Pierre Jean Guth, grand prix de Rome. Parmi quelques vestiges de l'ancienne station des sous-marins se dresse notamment le monumental ensemble bureaux/casernement/restauration. Au nord de la BSM, l'espace est dévolu au service

4 Ajoutons, pour l'anecdote (en est-ce véritablement une ?) que lors de sa visite à Toulon en janvier 1946 le ministre de la Reconstruction Raoul Dautry déclare publiquement que la clôture de l'arsenal devrait être transparente afin que le public puisse jouir de la vue sur la mer...

des subsistances, reconfiguré à partir de 1954 avec la construction d'une boulangerie, d'un chai, de magasins frigorifiques et de bureaux.

L'îlot Castigneau, qui recevait le parc au charbon jusqu'à la guerre, connaît une profonde mutation, avec la construction des immeubles de la direction du port. Au pied de la vigie d'avant-guerre⁵ prennent place ateliers, magasins, casernements, infirmerie, foyer et ensembles de restauration alimentaire. Commencé en 1952, l'ensemble est achevé au début des années 1960. La portion ouest de l'îlot est aménagée au profit du centre de dragage.

À l'extrémité occidentale de l'arsenal le secteur de Milhaud est pratiquement vierge à la Libération, hormis quelques hangars ou baraques. Naturellement peu construit en raison de sa proximité avec les parcs à combustibles et les appointements de ravitaillement, il forme une réserve foncière urbanisable comparable à l'îlot Castigneau. Dès 1946 un hangar est réaménagé en vue d'abriter un *Dome teacher*, moyen d'entraînement à la lutte anti-aérienne fourni par les États-Unis. À la fin des années 1950 la Marine envisage de créer dans la zone de Milhaud un ensemble immobilier destiné aussi bien à l'hébergement qu'à l'instruction du personnel dans les domaines militaires. La conception en est confiée à l'architecte Noël Lemaresquier, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux. Le projet se limite en fin de compte aux locaux d'instruction et d'entraînement. Ultérieurement baptisé CEF (Centre d'entraînement de la flotte), l'ensemble est mis en travaux au début de 1963. La mise en service intervient vers 1966.

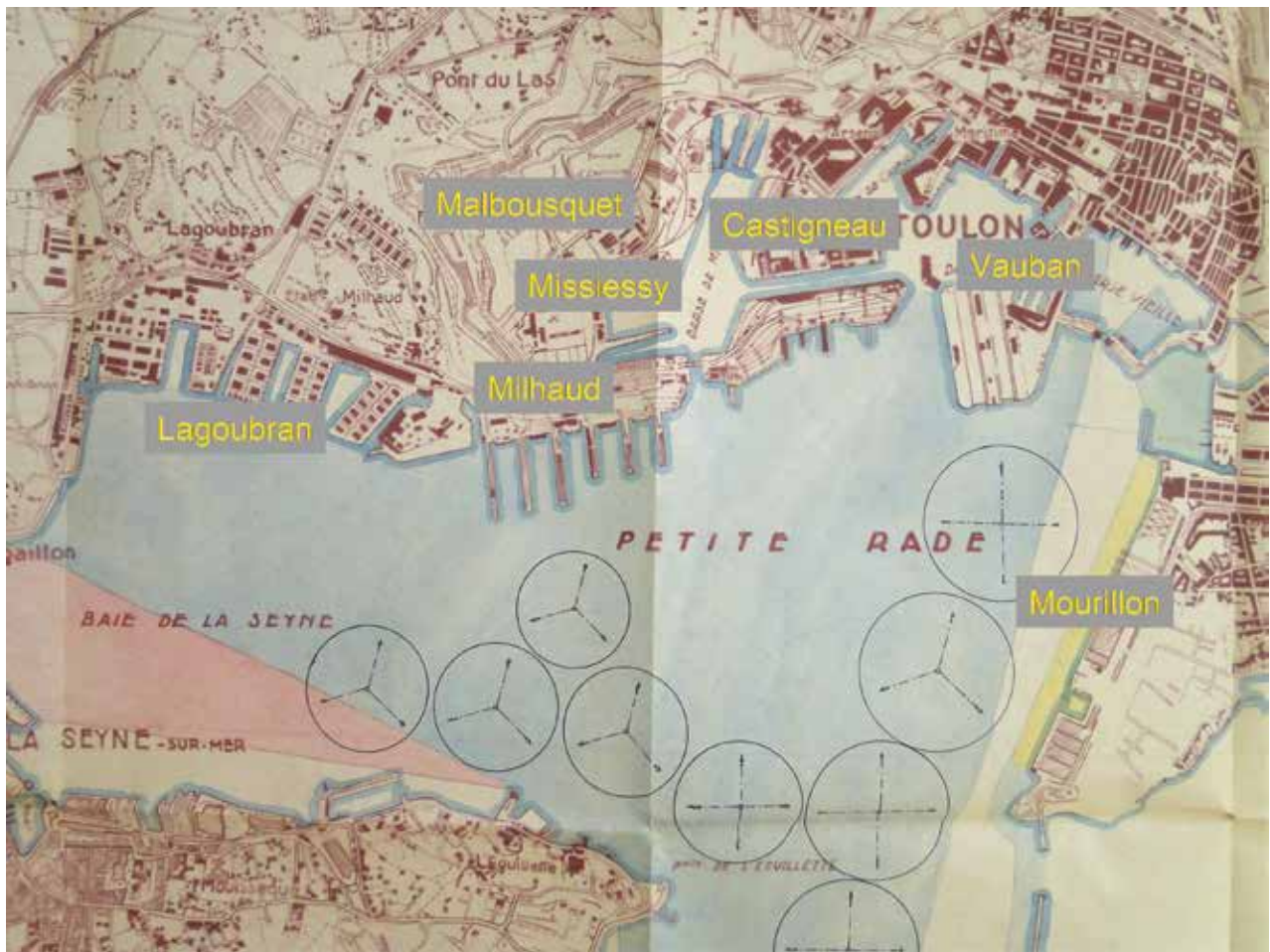
À la Libération, la préfecture maritime s'est installée dans le Grand Hôtel de la place de la Liberté, réquisitionné par la Marine. Maintes fois envisagée, l'acquisition de l'hôtel est finalement repoussée, au profit d'une construction neuve. Le terre-plein maritime conservé en bordure de la darse vieille est retenu à cet effet, affirmant symboliquement la présence de la Marine en cet emplacement depuis la création d'un premier arsenal par Richelieu. Le projet en est confié à Noël Lemaresquier ; les travaux débutent à la fin de 1956. La mise en service intervient au début de 1960.

À la Libération, il avait été prévu de favoriser le tracé de l'immense voie Madeline (large de 35 m) en démolissant la corderie et tous les ensembles implantés entre Castigneau et la place d'Armes. La réduction de largeur du tracé a ensuite permis de conserver la corderie. Mais à partir de 1951 la démolition de l'ancienne Majorité/Tribunal maritime s'affirme inéluctable pour insérer harmonieusement la voie nouvelle dans la trame urbaine. L'aménagement de l'actuelle place Monsenergue est ébauché sur plan en 1956, impliquant la modification de la porte principale de l'arsenal. Ces vues ne prendront consistance qu'en 1976 ... Le mur nord de l'arsenal est abattu le long de la corderie, l'ancienne Majorité/Tribunal est abattue et la porte principale subit une translation et une rotation de 90° vers son emplacement actuel.

Quand se termine la reconstruction de l'arsenal après la guerre ? Le projet n'ayant pas été réalisé d'un seul jet en un tout cohérent, il n'est pas possible de fixer un terme net. On peut considérer que le milieu des années soixante marque la fin de ce qui fut une période transitoire entre les conséquences de la guerre et l'entrée dans une autre guerre, dite « froide ».

Pour conclure symboliquement cet exposé, bien imparfait, nous évoquerons la transformation du grand bassin Vauban sud-ouest. Son élargissement est réalisé de 1962 à 1965 pour permettre l'accueil des porte-avions américains du type *Forrestal*. Le financement de ces travaux colossaux est assuré à 40% par l'OTAN. Dans le même temps est enfin reconstruit le quai ouest des grands bassins, resté dans le même état de délabrement depuis la fin de la guerre.

5 1935-1937



L'ART BYZANTIN SOUS JUSTINIEN (527-565)

Michèle-Ann PILLET

Afin de mieux contrôler le vaste Empire romain, Constantin fait agrandir Byzance, une ancienne cité grecque au bord du Bosphore. Déclarée capitale en 330, elle est juridiquement l'égale de Rome, et se nomme désormais Constantinople. En 395, l'empire romain se scinde en deux à la mort de Théodose. Ses fils, Honorius et Arcadius reçoivent respectivement la partie occidentale et la partie orientale.

Au VI^e siècle, l'Empire romain d'Orient connaît son premier âge d'or sous Justinien considéré comme le fondateur du monde byzantin. En effet, durant son règne, une synthèse harmonieuse s'accomplit entre le riche patrimoine gréco-romain et les Saintes Écritures. Ce double enracinement allié à une prise de conscience d'une identité orientale donne naissance à une nouvelle culture originale et raffinée. Fortement attaché au christianisme, Justinien centralise les pouvoirs religieux, politique, administratif et militaire. Lieutenant du Christ sur terre, l'empereur a un caractère sacré.

Sur la mosaïque située dans l'abside de Saint-Vital à Ravenne, Justinien est vêtu d'une tunique à manches longues, d'un chlamyde, manteau d'une seule pièce, sans couture, fixée sur l'épaule par une fibule, joyau serti dans une monture décorée de perles et trois pendentifs de perles. Sa tête est ceinte d'un diadème, attribut de l'empereur depuis Constantin. Ce diadème est constitué de larges bandeaux de perles qui rejoignent au-dessus du front une pierre précieuse. Un nimbe précise la sacralité de la fonction impériale. Déjà présent dans le Haut-Empire, le nimbe est dans la mouvance du dieu égyptien Ré et son disque solaire, du dieu grec Hélios sur son char de feu et de Sol Invictus, divinité synchrétique apparue au III^e siècle à Rome par le biais des légionnaires postés dans les provinces orientales de l'empire. Aurélien officialise le culte de Sol Invictus en 274 et en son honneur, le 25 décembre, solstice d'hiver, est déclaré férié.



L'Empereur Justinien et sa Cour
(mosaïque de Saint-Vital à Ravenne)



Missorium de Théodose I^{er} (copie du musée national d'art romain de Mérida)

Une pièce de monnaie à l'effigie de Constantin et de Sol Invictus indique que l'empereur est affilié à cette divinité. En 321, il dédie au repos hebdomadaire le jour de ce dieu solaire. Ce culte rassembleur a persisté après la légalisation du christianisme en 313 dans l'édit de Milan.

Sur le *missorium*, grand plat d'argent de 74 cm de diamètre, Théodose porte le même diadème. Le *missorium* est une largesse impériale offerte à un dignitaire méritant. C'est un chef-d'œuvre de l'art romain classicisant. Le rendu des drapés et la simplicité des lignes lui confèrent une grande élégance. La scène supérieure représente Théodose remettant un codicille. Il est entouré de ses deux coempereurs qui tiennent les attributs de l'autorité, le globe et le sceptre, souvent utilisés pour la représentation du Christ en majesté. Le siège impérial, sans dossier ni accoudoirs, est recouvert d'un coussin brodé. Les pieds sont moulurés et ornés. Ce siège dérive de la chaise curule.

Le décor architectural sans volume n'est qu'une simple façade épurée. La scène inférieure représente Gaia, la terre, contemplant trois putti offrant à l'empereur des fruits et des fleurs. Gaia porte une grande corne d'abondance, symbole de la prospérité de l'empire.

On retrouve Gaia sur l'ivoire Barberini de l'époque de Justinien car les diptyques consulaires étaient également des présents. Cet ivoire représente probablement Justinien et il évoque une autre œuvre célèbre, la chaire de Maximien, évêque de Ravenne (545-556). Cette œuvre complexe est composée de 26 feuillets d'ivoire où les cycles narratifs de l'Ancien et du Nouveau Testament se font écho. Le style et la technique plaident pour une origine orientale. Sur le *missorium*, Théodose, empereur chrétien opposé aux cultes païens, cohabite avec une figure mythologique.



Baptême du Christ
(coupole du baptistère des Ariens à Ravenne)

Cette cohabitation se retrouve dans le baptême du Christ du baptistère des Ariens à Ravenne datant du règne du roi ostrogoth Théodoric. Jésus est représenté entre Jean-Baptiste et le génie du Jourdain couronné de pinces de crabes. La différence de traitement plastique entre le génie et Jésus est étonnante. Le génie répond aux canons grecs classiques, il est bien proportionné et musclé. Le Christ offre un contraste affligeant. Son visage est douceâtre, sa chair est rose et molle, ses épaules sont étroites et son bassin trop large pour un homme. Le culte chrétien aryen minimise la divinité de Jésus ce qui peut expliquer cette représentation un peu faible. Mais le choix de cette image est de montrer l'introduction d'une charmante histoire dans la représentation d'une scène de l'évangile. Une légende syrienne raconte que lors du baptême du Christ, le génie du Jourdain sortit du fleuve en criant avec joie : « c'est le messie, c'est le messie ! » Dans la fresque de Kurbinovo datée du XII^e siècle, le génie a certes diminué de taille, mais il est toujours présent.

C'est à la cour que l'art byzantin doit son élégance et son subtil renouvellement. La transfiguration, du VI^e siècle, située dans le monastère Sainte-Catherine du Sinaï, élevé sous Justinien, et celle du XV^e siècle de Théophane le Grec, maître d'Andrei Roublev, dans l'église de Novgorod, reflètent la fidélité iconographique mise en place durant le premier âge d'or, puis codifiée au IX^e siècle après la querelle des images. Au cours du temps, les innovations inévitables dues aux sensibilités diverses des artistes n'ont jamais provoqué de changement radical du langage artistique. Cette constance dans le respect de la tradition est un facteur décisif de la longévité de l'art byzantin et de son rayonnement au-delà de la chute de l'empire en 1453.

La grande ambition de Justinien de rétablir la puissance de l'Empire romain, se concrétise par son œuvre gigantesque de législateur et ses reconquêtes des territoires perdus, sauf la Gaule. Avec énergie, il combat les barbares en Italie, en Espagne et en Afrique, ce qui explique la présence dans ces régions de nombreux édifices byzantins. Cependant, c'est en Italie que l'occupation est la plus durable. Même à l'époque de la dynastie normande au XII^e siècle, un royaume semi-byzantin subsiste dans le Sud. Il faut préciser que la « querelle des images » qui s'étend du VIII^e siècle au IX^e siècle a pour conséquence un regain d'expansion de l'art byzantin en Europe de l'Ouest. En effet, la brutale intolérance des empereurs iconoclastes contraint les artistes à émigrer. La présence d'influences



Christ Pantocrator (demi-coupole de l'abside de la cathédrale de Cefalù en Sicile)

byzantines dans l'art roman dès ses débuts, soit directes soit diffuses par le biais des marchands vénitiens n'est pas étonnante.

L'art byzantin est un art aulique. Cependant, la magnificence des ors, la richesse des nuances, soulignant l'importance de l'empereur, intermédiaire entre le ciel et la terre ne font pas oublier le rôle spirituel de cet art fondé sur les Saintes Écritures. En effet, l'art byzantin a pour vocation d'être une voie vers la transcendance. La lumière intemporelle de Sainte-Sophie, joyau architectural élevé sous Justinien, éclaire ce dessein : dessiller les yeux du spectateur et orienter son regard au-delà du sensible. La pensée rationnelle permet d'avoir une certaine prise sur le monde visible mais se révèle démunie pour en traduire l'au-delà. Le langage artistique prend alors le relais et l'œuvre d'art devient le point de départ d'un cheminement métaphysique qui peut aboutir à une expérience existentielle relevant du mysticisme, c'est-à-dire une communion avec Dieu. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, pour accomplir cet idéal vers la transcendance, l'art de prédilection est l'art pictural créateur d'images, icônes en grec. Il se réalise sur des surfaces planes, s'exprime dans les mosaïques, les fresques, et sur des supports de bois, d'ivoire ou de métal. Cependant, avec le temps, le mot icône désigne les peintures sur bois destinées à la dévotion personnelle ou aux iconostases dans les églises orthodoxes. L'icône est au cœur de la liturgie.

Tout en demeurant figuratif, l'art pictural byzantin, pour toucher l'âme du spectateur, prend ses distances avec la tradition d'imitation fidèle du réel, relevant des apparences perçues par l'œil. Ainsi, des procédés esthétiques permettant de délester les images de la pesanteur d'un visuel trop réaliste, favorisent le passage de la vision des « yeux du corps » vers une vision intérieure que Plotin nomme avec délicatesse « vision transparente ». Cette vision transparente élève l'esprit vers la contemplation qui n'est pas un spectacle mais plutôt un temps de silence de la pensée, un temps d'inconnaissance où la foi même se dissout. En réalité une vision intérieure ne relève pas de la vue mais de la perception d'une présence mystérieuse. Une réflexion se profile. Si la vocation de l'art byzantin est de favoriser la vision intérieure, la réalité matérielle ne risque-t-elle pas d'être discréditée ? Le sens de l'observation et de l'artiste et du spectateur ne risque-t-il pas de s'émousser ? L'utilisation d'un langage symbolique où une réalité possédant déjà sa propre signification dirige l'esprit vers une autre réalité correspondante mais cachée, ne peut-elle entraîner la soumission de la vision directe à une interprétation ?

Le langage artistique pour rester intelligible doit alors se plier à des conventions définies sans entraver la sensibilité créatrice. La crise iconoclaste ayant détruit les mosaïques et les icônes anciennes, c'est à Ravenne que « l'âge d'or » est le mieux représenté. Saint-Apollinaire le Neuf, Saint-Vital et Saint-Apollinaire in Classe permettent de cerner les caractéristiques devenues intemporelles de l'art byzantin.



Les Rois mages (Saint-Apollinaire le Neuf à Ravenne)

Pénétrer dans Apollinaire le Neuf procure une expérience inoubliable. La clarté du lieu, les rangées de colonnes aux chapiteaux ornés d'acanthes épineuses, fort éloignées de la décoration romaine classique, soulignent le très latin plan basilical. Mais surtout, au-dessus des colonnes sur les murs latéraux, deux processions parallèles semblent accompagner le visiteur vers l'autel. L'une est composée de jolies saintes précédées des trois rois mages se dirigeant vers Marie et son enfant, gardés par deux anges de chaque côté. Sur le mur opposé, conduits par saint Martin, patron de cette église à l'origine, des saints et des martyrs marchent vers le Christ adulte entouré d'anges. Le rythme est lent, solennel, certains gestes ont une grâce discrète. Tous sont vêtus à la mode byzantine. Leurs yeux sont grands ouverts, les Rois mages apportent leurs offrandes avec un sage empressement. Le mouvement de leur cape en témoigne. Pour marquer leur identité orientale, ils sont coiffés du bonnet phrygien. Cependant, c'est aussi la

coiffe de Mithra, divinité solaire iranienne très ancienne dont le culte, déjà présent à Rome au premier siècle av. J.-C, selon Plutarque dans *La Vie de Pompée*, connaît une apogée au II^e et III^e siècle dans le monde gréco-romain, époque de grande tension spirituelle. Le bonnet phrygien, par sa ressemblance au *pileus* porté par les esclaves affranchis, est devenu symbole de liberté. Ces processions offrent une réminiscence des panathénées mais aussi des gardes des palais assyriens et achéménides. À l'avènement de Justinien, elles ont remplacé les deux processions du roi Théodoric et de son épouse. Seuls subsistent le port et le palais.

Le registre médian est rythmé par des fenêtres et des figures de saints et de prophètes qui semblent flotter sur les coussins où reposent leurs pieds. Au registre supérieur, vingt-quatre scènes de la vie du Christ alternent avec des niches où des oiseaux se désaltèrent. Ces représentations datent également du règne de Théodoric au début du VI^e siècle. Si le plan basilical de Saint-Apollinaire affirme clairement une volonté de guider le visiteur dans sa progression vers Dieu, à Saint-Vital, le plan centré offre une instantanéité. Sous une grande coupole soutenue par des piliers et des colonnes, le visiteur voit se dévoiler dans le sanctuaire la rédemption de l'homme..



Le Christ en majesté (abside de Saint-Vital à Ravenne)

L'Agnus Dei soutenu par des anges situé au centre de la voûte, directement au-dessus de l'autel est le point culminant de la composition divisée en quatre parties où un monde d'oiseaux et d'animaux divers enchante le regard. Sur les deux murs latéraux se déploient les modèles bibliques d'offrande, signes prémonitoires du sacrifice.

Dans l'abside, Justinien et Théodora offrent chacun avec leur suite la patène et le ciboire pour l'eucharistie. Les principaux acteurs de cette belle histoire sont présentés dans un ordre chronologique : les prophètes, les apôtres, les saints évangélistes. Dans les parties supérieures, les évangélistes et les apôtres ainsi que le Christ barbu figurent en buste dans des médaillons sur l'arc triomphal

séparant le sanctuaire de la partie centrale. Dans l'abside, Justinien et Théodora offrent chacun avec leur suite la patène et le ciboire pour l'eucharistie. Les principaux acteurs de cette belle histoire sont présentés dans un ordre chronologique : les prophètes, les apôtres, les saints évangélistes. Dans les parties supérieures, les évangélistes et les apôtres ainsi que le Christ barbu figurent en buste dans des médaillons sur l'arc triomphal séparant le sanctuaire de la partie centrale. Dans la conque de l'abside, le Christ en majesté est imberbe. Des anges sont à ses côtés. Il reçoit la maquette de la basilique des mains de son fondateur, l'évêque Ecclesius, et offre la couronne de martyr à Saint-Vital, le saint tutélaire. L'effet visuel est bien différent de celui de Saint-Apollinaire car à sa géométrie ascétique s'oppose une vie foisonnante. Les figures isolées se différencient par des positions ou des gestes. Dans le moindre recoin, se développe un monde végétal.



Abel et Melchisedech (mosaïque de Saint-Vital à Ravenne)

La décoration de Saint-Vital renvoie à une époque bien antérieure par son utilisation d'emblemata, c'est-à-dire des tableaux réalisés séparément pour faire partie d'un ensemble. Les figures et les groupes évoluent dans un espace clairement défini. L'articulation complexe entre les parties encadrées faisant fonction de tableau et les parties entre les tableaux révèle une entente préalable entre l'architecte et l'artiste. L'ensemble est homogène.

Un siècle auparavant, la décoration du mausolée de Gallia Placida présente des tableaux également mais le rythme des surfaces alterne le bi- et le tri- dimensionnel.

Le traitement de l'espace dans le tableau du Bon Pasteur est classique alors que celui des représentations dans Saint-Vital ne l'est pas et relève de la pure fantaisie : par exemple, les scènes d'offrande des lunettes au-dessus des arcades, Abel et Melchisédech, Abraham recevant les trois anges et s'apprêtant à sacrifier Isaac et les trois scènes où figurent Moïse pasteur du troupeau de Jethro, puis ôtant ses sandales face au buisson ardent, et enfin recevant les tables de la Loi au Sinaï.

Dans les zones plus élevées, les évangélistes et leurs symboles sont représentés. Par exemple, saint Luc est assis dans un environnement rocheux et contrairement au paysage classique du Bon Pasteur où les rochers permettent de marquer la distance vers le lointain, les rochers forment ici un rideau et ferment l'espace derrière les personnages. Dans le ciel, très haut, des nuages aux allures de pierres contribuent à rendre l'atmosphère mystérieuse. L'évangéliste semble suspendu à ce mur rocheux qui disparaît dans le vide. L'animal symbole est en équilibre instable. Tout est présenté sur un même plan. L'ensemble fait douter du réalisme de l'image qui cependant s'impose au spectateur. Le propre des représentations byzantines est de résister à l'analyse rationnelle. Ce qui indique clairement que les procédés esthétiques atteignent leur but, c'est-à-dire toucher la part de mystère que chaque humain porte en lui.



Anastasis (descente du Christ aux limbes ; fresque de l'église Saint-Sauveur XIV^e siècle à Istanbul)

des rochers, des arbres. Douze agneaux sont en avant de la scène alors que trois autres font le lien avec la partie supérieure en regardant au ciel la croix située au centre d'une sphère bleue, ornée de pierreries où apparaît le visage du Christ. De chaque côté Elie et Moïse donnent le sens à la scène. C'est une transfiguration symbolique, la main de Dieu traverse les nuages.

Dans la mouvance de son premier âge d'or, l'art byzantin diffusa dans l'espace et le temps des architectures d'une audace raffinée et des icônes dont la douce vigueur s'empare de la mémoire.

Saint-Apollinaire in Classe est composé de trois nef séparées par des colonnes de marbre semblables à celles de Saint-Apollinaire le Neuf. Elles sont surmontées de chapiteaux aux acanthes épineuses et aux tailloirs trapézoïdaux. Seules les mosaïques de l'abside ont résisté au temps. Au-dessus de l'entrée de l'abside, le Christ est représenté les yeux grands ouverts dans des nuages multicolores. Les symboles des évangélistes sont à ses côtés. Se dirigeant vers le Christ, douze agneaux sortent de deux villes incrustées de pierreries, Bethléem et Nazareth. De chaque côté de l'arc, des palmiers sur fond bleu sombre surmontent les représentations des archanges saint Michel et saint Gabriel. Au-dessous, saint Luc et saint Mathieu. Sous la coupole, les fenêtres et des figures d'ecclésiastiques scandent l'espace.

Au-dessus, saint Apollinaire est en prière au milieu d'une prairie verdoyante où se détachent d'une façon bien distincte, comme dans une tapisserie, des fleurs, des plantes,

REGARD SUR L'HISTOIRE DE L'AIRE TOULONNAISE

Tony MARMOTTANS

On entend souvent parler d'aire toulonnaise, de région toulonnaise, de grand Toulon, d'agglomération toulonnaise, d'une communauté d'agglomération baptisée TPM, sans bien en saisir les différences. Notre éminent collègue le professeur Gaignebet a publié en 1935 une subtile étude de cette région toulonnaise sans véritable fondement géographique, à la fois indéfinissable et indubitable.

Du point de vue historique, la région toulonnaise semble exister depuis les temps les plus anciens, calquée *grosso modo* sur un diocèse qui prend date au début du V^e siècle. Elle existait probablement déjà comme division administrative romaine et, plus avant encore, correspondrait à l'aire de peuplement des Camatuliciens ayant pour « capitale » l'oppidum de la Courtine d'Ollioules. On lui donna différents noms avec des limites très variables tant à l'est qu'à l'ouest, Theunois mérovingien, pagus carolingien, comté, bailliage, viguerie, sénéchaussée, district, arrondissement constituant une entité démographique, administrative et stratégique, centrée sur le port de Toulon devenu place forte.

Ce territoire vivace réunit une dizaine de communes ayant chacune son identité, sa propre histoire, mais aussi une part notable dans celle de Toulon au cours des guerres, invasions, sièges et campagnes ayant eu notre ville pour objectif. Toulon compte aujourd'hui cinq communes limitrophes, La Garde, La Valette, Le Revest, Évenos et Ollioules, auxquelles il convient d'ajouter les deux communes maritimes de la Seyne et de Saint-Mandrier. Nous avons connu le même destin, les mêmes convulsions partisans et politiques, les mêmes victoires, les mêmes défaites.

Il existe dans les bibliothèques plusieurs ouvrages de référence concernant l'histoire de chacune d'elles, livres irremplaçables écrits par des érudits ayant eu la chance – et le courage – d'étudier à fond les archives de leurs communes. Citons ainsi l'histoire de La Valette par Laurent Germain en 1891, celle particulièrement dense d'Ollioules par Eugène Castellan en 1937, celle monumentale de La Seyne par Louis Baudoin en 1965, de Saint-Mandrier par Bérenger-Féraud en 1881 et par Geneviève Argensse en 1989. Les municipalités de La Garde ont édité deux histoires de leur ville, l'une en 1986, l'autre toute récente en 2012. De précieuses publications concernent aussi Le Revest, Évenos, Le Pradet ou Sainte-Marguerite, le tout complété par de nombreuses recherches publiées dans nos revues d'histoire locale.

Les études d'ensemble de la région toulonnaise sont plus rares. On aimerait pourtant consulter des mémoires sur l'histoire du bailliage (1258) et de la viguerie de Toulon (1524-1750), leur organisation, leurs compétences. On aimerait comparer l'évolution des institutions municipales de nos communes satellites, mieux connaître leurs relations commerciales avec notre ville, le réseau routier et son entretien, les mesures collectives prises en temps de guerre ou d'épidémie, leurs choix politiques, leurs apports de voisinage, amicaux ou conflictuels. Dans cet esprit, mais sans aucune prétention d'historien, je vous propose quelques anecdotes significatives, glanées dans les ouvrages cités précédemment.

Les limites intercommunales ont peu changé au cours des siècles, hormis quelques modifications mineures consenties de part et d'autre. Elles correspondent aux tracés des seigneuries mises en place après l'an mil. La frontière entre Ollioules et Toulon nécessita l'arbitrage en 1235 de l'évêque Rostaing, à la demande des seigneurs des deux communautés qui la contestaient. Cette limite officielle tirant droit du Croupatier à Lagoubbran est restée la même jusqu'à nos jours, excepté les 25 hectares de la Beaucaire acquis par Toulon en 1960. Elle a été jalonnée par un certain nombre de bornes armoriées, encore appelées termes, longtemps préservées. La marque gravée au Bau Rouge du Croupatier est encore visible avec, côte à côte, un ancien blason seigneurial d'Ollioules et la croix de Toulon, coiffée après 1261 d'une énorme fleur de lys quand Toulon devint ville comtale.

Notons que Toulon et la Seyne ne sont pas en principe contiguës, séparées par une étroite bande de territoire ollioulais (un jet d'arbalète disait-on autrefois) aboutissant à Lagoubran dans l'arsenal. Elle rappelle les temps héroïques où les Ollioulais tentèrent au début du XV^e siècle de créer un port à eux, vite neutralisé par les Toulonnais.

Une autre affaire peu connue et que l'on préfère oublier concerne les limites entre La Valette et La Garde. En 1632, la communauté de La Garde se trouvait fortement endettée. La Valette lui proposa d'acheter une frange de son territoire cadastral à la limite des deux communes. L'affaire fut conclue devant notaire après un rapport d'expertise et d'estimation, pour la somme assez conséquente de 24 000 livres. Les terres concédées concernaient des lieux toujours actuels comme Sainte-Musse, le Thouar ou Pierrascas. On pourrait aussi rappeler que La Garde et Toulon restèrent longtemps séparées par la communauté indépendante de Sainte-Marguerite rattachée à Toulon en 1790 puis à La Garde en 1795 et qui nous empêche ainsi d'être mitoyens avec Le Pradet.

Certaines de nos proches communes ont subi le déchirement provoqué par le divorce d'une partie de leur population souhaitant fonder une nouvelle commune et voler de leurs propres ailes. Cette rupture, vous le devinez, s'est le plus souvent déroulée dans un climat d'hostilité réciproque. Si, dans des temps très anciens, Ollioules accepta la scission d'Évenos et, dans des temps très récents, La Seyne consentit à la séparation de Saint-Mandrier en 1950, la naissance de La Seyne, de Sanary et du Pradet ne se fit pas sans mal.

Suivant un processus bien établi, ce désir d'émancipation mettait d'abord en cause l'éloignement imposé pour se rendre aux cérémonies religieuses familiales. On commençait par édifier une chapelle, puis une église appelée à devenir succursale paroissiale. Cette liberté religieuse acquise facilitait la rupture administrative, objet de nombreuses pétitions, qui le plus souvent tardait à se réaliser.

La Seyne, hameau de pêcheurs en plein essor, obtint en 1658 de se détacher sans trop de difficultés de Six-Fours qui, pourtant, perdait du même coup sa façade maritime sur la rade de Toulon. L'appropriation du sanctuaire de Notre-Dame du Mai, objet d'un pèlerinage très suivi, posa quelque problème, chacune des communes voulant le garder chez elle. Finalement la chapelle resta propriété de Six-Fours, avec une utilisation conjointe par les Seynois et les Six-Fournais. La frontière idéale entre les deux communes passe par les ruines de l'ancienne tour de guet.

Autre bourg de pêcheurs devenu prospère et peuplé, Saint-Nazaire, futur Sanary, demandait son détachement d'Ollioules dès 1643. Mais les Sanaryens se heurtaient au refus catégorique des consuls d'Ollioules, soutenus en haut lieu par Colbert qui n'en voulait à aucun prix pour des raisons d'ordre administratif, financier et militaire. Il leur fallut attendre 1688, après la mort du ministre récalcitrant et plus de quarante ans d'effort pour obtenir gain de cause.

C'est à peu près le même temps que dut batailler Le Pradet pour se libérer de La Garde en 1894. Cette lutte farouche entre Gardéens et Pradétans se doublait de rivalités politiques entre les élus des deux communautés. Jean Aicard, dont la demeure des Lauriers roses se trouvait aux confins des deux communes, était un fervent défenseur de l'intégrité de La Garde (R. Jardin). Il eut la chance de rester Gardéen à quelques encablures près !

Toulon et ses voisins n'ont pas toujours fait bon ménage. Dès le Moyen Âge, notre ville affirma des prétentions hégémoniques sur la rade qu'elle considérait comme sa propriété exclusive. Elle obtint de la comtesse Sibille en 1252 ce privilège exorbitant qui défiera les siècles d'interdire sur son territoire toute consommation ou transaction de vin ne provenant pas de vignes toulonnaises. Cette interdiction nuisait considérablement au commerce viticole des autres communes qui se vengeaient en refusant de vendre du blé aux Toulonnais ou bien en les privant, contrairement à un usage ancestral, du bois de leurs forêts nécessaire au chauffage et, surtout, à la construction navale. Des procès retentissants opposèrent Toulon au Revest et à Six-Fours qui menaçaient d'emprisonner les bûcherons toulonnais et confisquaient leurs cognées sans ménagement.

Les crises politiques apportèrent assez souvent des dissensions entre les communes de notre région. Ainsi, lors des guerres de succession de la reine Jeanne, Ollioules et Six-Fours tenaient pour son héritier adoptif, Louis d'Anjou qui gagna la partie, Toulon, La Garde et La Valette soutenaient son héritier naturel Charles de Duras. À titre de représailles, la veuve de Louis d'Anjou, Marie de Blois, priva les Toulonnais de leur bailliage au profit de Marseille en 1385 et récompensa les Ollioulais en les allégeant de charges. De plus, elle détacha

Ollioules et Évenos du bailliage de Toulon pour les rattacher à la viguerie d'Aix-en-Provence. Cette situation dura, d'après Eugène Castellan jusqu'en 1776 quand les Ollioulais, lassés d'aller chaque trimestre à Aix y porter les deniers des impositions par des routes peu sûres, demandèrent à réintégrer la viguerie de Toulon distant de seulement deux lieues.

Pendant les guerres de religion, le plus grand nombre des communes de la région toulonnaise prit le parti des modérés. Cependant Évenos aux mains des ligueurs subit un siège mémorable en 1592. En revanche les troubles de la Fronde divisèrent Toulon et ses satellites, La Valette en particulier. Les épreuves du début du XVIII^e siècle, l'invasion des troupes du duc de Savoie, les grands froids catastrophiques en 1709, la peste de 1721 qui décima la région, la crainte du retour offensif des Austro-Sardes en 1746, toutes ces épreuves vécues en commun contribuèrent à tisser des liens de solidarité entre voisins et à privilégier le rassemblement à la division.

L'attitude politique des communes se calque alors sur celle du grand port de guerre qu'elles ravitaillent et où viennent travailler nombre de leurs habitants. J'en citerai deux exemples pendant la période révolutionnaire. Au mois de mars 1789, les émeutes de Toulon font rapidement tache d'huile. Toutes les communes voisines s'agitent dans le même esprit contestataire. Des foules en colère dévastent les bâtiments du Piquet, symbole de la cherté du pain et de la misère. À La Valette, une assemblée de citoyens réclame la démission de la municipalité jugée incapable et le départ du curé qui ne se montre pas assez charitable. Au Revest, des émeutiers pillent le château seigneurial, à la Seyne, la foule s'en prend à un magistrat impopulaire et saccage sa demeure. Le trouble est si grand que la troupe doit intervenir depuis Toulon pour rétablir l'ordre.

Autre unité d'action des communes, plus surprenante, lors de l'insurrection toulonnaise contre la Convention au mois de juillet 1793. Toutes les communes environnantes emboîtent le pas et se dotent de municipalités fédéralistes. Elles déchanteront vite à l'arrivée des troupes de Carteaux venues reprendre et châtier la ville rebelle qui s'est livrée aux anglais. Les personnes les plus compromises se réfugient dans la ville assiégée, beaucoup seront fusillées après la reprise de Toulon sur le Champ-de-Mars, d'autres en nombre émigreront, en particulier des Seynois.

Qu'en était-il des grandes routes de la région toulonnaise ? Elles vont s'améliorer seulement à partir du milieu du XVII^e siècle, quand s'accrût le trafic commercial. Les chemins médiévaux empruntés auparavant nous étonnent par leurs tracés déconcertants et leurs pentes invraisemblables ! En fait, ils préféraient prendre de la hauteur pour éviter les fondrières des zones marécageuses ou inondables et le bord de mer réputé dangereux. Citons le vieux chemin d'Ollioules qui passait par Les Routes et Faveyrolles, ou bien la route de Toulon à Marseille par les Pomets, le col de Garde, Le Broussan, Évenos, pour redescendre à Sainte-Anne en ayant contourné les infranchissables vaux d'Ollioules.

La route des gorges fut ouverte en 1524 par les Impériaux du connétable de Bourbon pour transporter devant Marseille les canons de la Grosse Tour tombés entre leurs mains. Ils réquisitionnèrent, dit-on, mille paysans des environs pour aménager le lit de la Reppe. Mais cette route ne devint véritablement carrossable qu'en 1647 après d'importants travaux (G. Delattre). Cette nouvelle voie condamnait irrémédiablement Évenos au déclin, mis à l'écart du grand trafic commercial. Les Nébréens rancuniers refusaient encore en 1719 d'entretenir la portion de route des gorges passant par leur territoire, déplorant « ce chemin artificiel et non naturel que le Sire de Bourbon fit faire artistement pour y passer son artillerie ».

Autre exemple de problème routier, cette fois à l'est de Toulon. La grande route de Solliès traversait le territoire de La Valette, mais en évitait le bourg au niveau du Tombadou. Cependant une bretelle passait par le village, entretenue par la communauté alors que la route royale dépendait de la viguerie. Cette route secondaire étant devenue plus fréquentée que l'autre, en particulier par les troupeaux, les consuls valettois obtinrent en 1739 un transfert de compétence. La viguerie prendrait en charge la route traversière, l'ancienne route royale devenue vicinale serait entretenue à perpétuité par les Valettois.

J'aimerais avant de conclure cet aperçu de quelques problèmes posés jadis à nos communes voisines, revenir un instant sur la situation périlleuse de nos marches de l'est, La Garde et La Valette, ou du Revest au nord, exposées en première ligne aux armées étrangères venues depuis la frontière du Var menacer Toulon. Le bilan du siège de 1707 est terrible et ne doit pas être oublié, fermes, bastides et maisons incendiées, pillage en règle, récoltes perdues, oliviers abattus, vignes arrachées, sévices de la soldatesque et des uhlands. N'oublions pas non plus l'action des milices rurales, souvent décriées à tort, et des compagnies de garde-côtes ayant

LES PIERRES À CUPULES DANS LE VAR

Philippe HAMEAU

Les découvertes anciennes

On appelle pierres à cupules des blocs rocheux à la surface desquels ont été gravées par percussion, pendant la Préhistoire, de petites dépressions grossièrement hémisphériques. Ces pierres à cupules sont rares en Provence car très dépendantes des substrats gréseux et schisteux. Cet argument géologique explique qu'on en trouve dans les massifs cristallins du Var, plus précisément dans la zone occidentale du massif des Maures. Un grand nombre de pierres à cupules existe aussi en Savoie et en Languedoc au niveau des grès ardéchois et des schistes cévenols. C'est même à l'ouest du Rhône que l'on trouve les plus importantes concentrations de pierres à cupules : groupe de Creysseilles en Ardèche, pente du Signal de la Lichère dans le Gard, massif du Caroux dans l'Hérault. Le phénomène « cupule » n'est pas exclusivement méridional et on le retrouve en tous points du globe, ce qui ne signifie pas qu'il soit partout préhistorique et qu'il réponde systématiquement aux mêmes préoccupations symboliques.

En fait, il est possible que ce type de gravures ait affecté des supports calcaires, mais ceux-ci sont plus sensibles à l'érosion et ne conservent pas de telles figures sauf si elles sont réalisées sur des supports abrités. En effet, on a retrouvé des cupules dans un hypogée de la Montagne de Cordes à Fontvieille (Bouches-du-Rhône), une gravure pédiforme à l'abri n°4 du Grand Vallon à Roquevaire (Bouches-du-Rhône), une série de cupules sur la paroi de l'abri n°23 de Baume Brune à Jocas (Vaucluse) et sur celle de l'abri Otello à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), une grosse cupule au pied de l'abri Q du vallon de Combrès à Oppède (Vaucluse) et une autre nantie d'un drain sur le sol de l'abri de la Sénancole à Gordes (Vaucluse). À l'exception de la Montagne de Cordes, ces sites sont tous des abris avec peintures schématiques. Dans le Var calcaire, la pierre dite de Marie-Magdeleine à Nans-les-Pins est à exclure (en fait, des traces de découpe sur un bloc oblong) et la pierre de Fontaine-l'Évêque à Baudinard reste douteuse (plusieurs cupules sont trop profondes pour avoir été réalisées au Néolithique). La pierre de Notre-Dame-du-Plan au Castellet, quartier Fontanieu, n'est plus visible, et les croix gravées de la fameuse pierre christianisée du Destel à Evenos ne sont peut-être pas préhistoriques.

Les premiers signalements de pierres à cupules dans le Var, au début du XX^e siècle, concernent la zone d'Hyères à Collobrières. Rares sont celles que l'on a pu retrouver, du fait d'une localisation trop imprécise mais aussi d'une forte urbanisation des lieux. Seule est connue la pierre à cupules du Château d'Hyères, relevée en 1989 par Jean Joubert et son équipe (Joubert et *al* 1990). Il s'agit de la partie orientale d'un grand rocher portant des cupules de divers modules dont certaines sont reliées par des drains. Des fissures naturelles semblent participer à l'ensemble de cette accumulation de cupules. Au nord et à l'est de ce rocher, au niveau de la rue et sous certaines propriétés limitrophes, d'autres cupules sont visibles, faisant de ce site un jalon important de l'expression gravée.

Les autres rochers cupulés signalés par Pranishnikoff (1909) auraient présenté la gravure d'un arc pour l'un et celle de cupules placées selon un agencement losangique et reliées par des drains pour l'autre. Ils ont donc disparu. Un peu plus récemment ont été signalées des cupules et des croix gravées sur des menhirs comme celui d'Ayre-Péronne (Saint-Raphaël) et sur les orthostates de quelques dolmens, notamment celui de Gaoutabry à La Londe-les-Maures et de Pramousquier à Bormes-les-Mimosas. À l'exception de quelques cupules disséminées çà et là dans le Var mais dont la « préhistoricité » n'est pas vérifiable, la recherche concernant cette thématique est donc réduite à ce petit inventaire de sites. La découverte en 1996, par Marc Borréani, d'une pierre à cupules au sud de Collobrières, au-dessus du col de Babaou (Berruti et *al* 2012), et celle, en 2011, par Georges Berruti, de plusieurs pierres à cupules au lieu-dit Maraval, au nord de la même commune (Berruti et Hameau 2013), ont été au départ de prospections et de nouvelles découvertes concernant de type de vestige.

Les prétextes à de nouvelles recherches

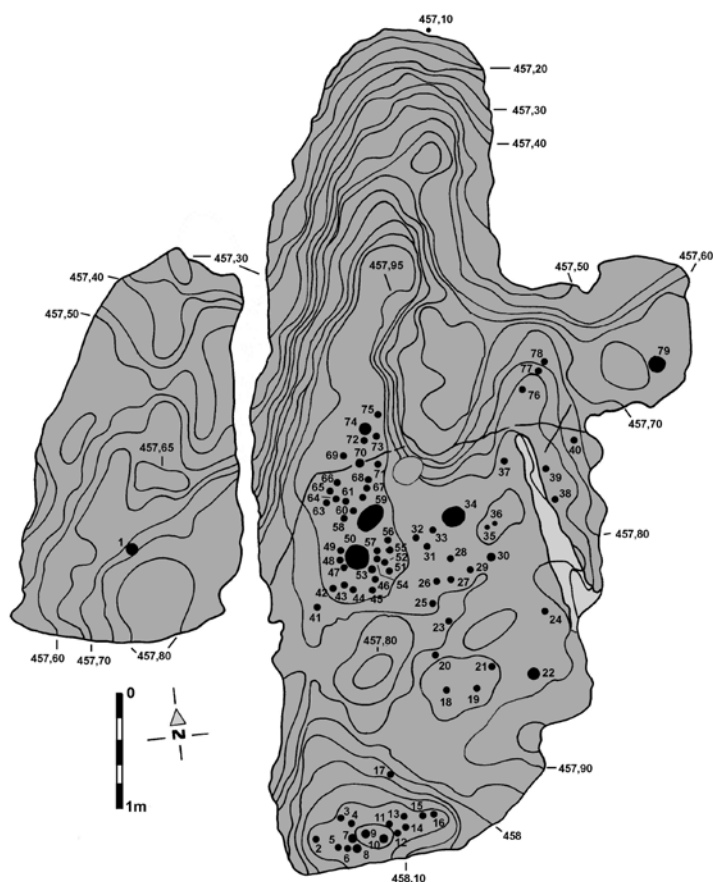


Fig. 1

En fait, la pierre à cupules découverte en 1996 est localisée au lieu-dit col des Vaneaux, sur le chemin qui relie le col de Babaou au plateau de Lambert via la Quina et le Desteou. Elle se trouve dans la zone des gneiss et micaschistes du massif des Maures. Quelques inclusions de quartz sont visibles sur cette roche. La surface visible et étudiée mesure 8,20 m de long et 6 m de large. Elle est constituée de deux roches émergentes séparées par une zone déprimée (fig.1). La partie occidentale porte une unique cupule. La partie orientale présente une surface accidentée. On y note quatre zones principales qui semblent aussi correspondre à quatre regroupements de cupules. Bien entendu, ce découpage ne signifie pas que nous soyons en présence de quatre phases graphiques indépendantes. Ce rocher présente quelques aménagements de main d'homme. En trois endroits, à la périphérie de la pierre, des traces semblent avoir été faites avec un burin qui a laissé des sillons profonds. Ces traces de mise en forme sont systématiquement perpendiculaires au sens des stries naturelles de la pierre et ne peuvent être confondues avec celles-ci. De même, un sillon de la roche était occupé par un filon de quartz assez épais. Ce quartz a été extrait anciennement.

On comptabilise 79 cupules de différentes

tailles. Les trois-quarts d'entre elles ont un diamètre compris entre 3 cm et 7 cm mais il en est quelques-unes d'un diamètre supérieur à 11 cm. Les profondeurs varient entre 0,5 cm et 2,5 cm pour les plus petites et jusqu'à 8 cm pour les plus grandes. Des drains au sens de rigoles faiblement marquées relient certaines cupules du centre de la pierre. L'expérimentation a montré qu'un écoulement de l'eau avait été imaginé depuis la plus haute cupule passant par quatre autres cupules pour se déverser ensuite vers la dépression centrale de la pierre : 2,5 litres de liquide sont nécessaires pour faire fonctionner l'ensemble du réseau de ces cinq cupules. La présence de ces drains suggère des jeux volontaires avec un élément qui peut être la pluie mais aussi d'autres liquides apportés.

La pierre du col des Vaneaux n'est pas tout à fait isolée puisque nous avons retrouvé, à 300 m de là, le long du sentier qui monte vers le sommet de Peigros (514 m alt.), au pied d'un amoncellement de blocs, une autre dalle gravée de 2,25 m de long sur 1,08 m de large. Cette fois, le bloc n'est pas solidaire du substrat. Deux cupules y sont visibles gravées en lien avec un sillon transversal naturel qui traverse la surface de la pierre.

Au nord de Collobrières, le site de Maraval occupe le tiers supérieur d'un adret. Le substrat est constitué par des phyllades qui émergent en strates redressées et orientées NE-SO. La déclivité du terrain est forte, la végétation est dense, et les vestiges ont été mis au jour à la faveur d'un débroussaillage réalisé par la société de chasse locale. La zone ainsi éclaircie forme un couloir de 10 m de large et les vestiges s'étalent sur une cinquantaine de mètres environ. La première pierre à cupules et aussi la plus ostensible occupe le centre d'un léger replat de la pente. Il s'agit d'un bloc épais, de 1,67 m de haut pour une largeur maximale de 1,42 m, dont la face supérieure est inclinée de 35° par rapport à l'horizontale. Elle est incomplète (des blocs tombés à terre en font manifestement partie), sa surface est fissurée en plusieurs endroits, et des plaques peu épaisses, portant parfois des cupules, s'en détachent. À l'origine, la surface de cette pierre était peut-

être horizontale. La surface de cette pierre s'exfolie. En conséquence, le nombre initial des cupules était sans doute plus important. Aujourd'hui, on en dénombre 35. Leur taille est variable, de 10 cm de diamètre pour les plus larges à 3 cm pour les plus petites pour une profondeur moyenne de 3 cm. Les formes des unes et des autres sont très proches, non parfaitement hémisphériques mais en tronc de cône dont la petite base serait infléchie avec une légère asymétrie du profil et une ovalisation de leur ouverture.

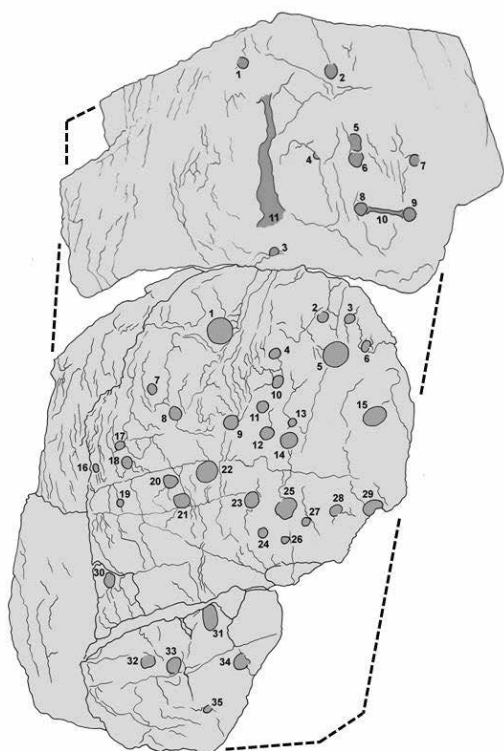


Fig. 2

En arrière de cette pierre, un second bloc plus large mais d'une épaisseur sensiblement égale à celle-ci porte neuf cupules, une dépression de tracé linéaire assimilable à un drain et une rigole fine et peu profonde qui relie deux cupules entre elles. L'emplacement, certaines dimensions, la morphologie et les reliefs de la tranche de ce bloc rocheux nous font penser qu'il représente sans doute la partie nord de la première pierre (fig.2). Initialement plus longue, la pierre se serait cassée. L'élaboration des cupules de ce bloc paraît analogue à ce que nous observons pour la pierre n°1.

Plus au sud, une émergence rocheuse haute de 1 m à 1,50 m, porte sur sa surface ce qui semble être les restes de trois cupules alignées selon un axe N-S. Il n'en subsiste que le rebord ouest si bien qu'on observe simplement une triple échancrure. L'ensemble s'étire sur 24 cm. À l'ouest de cet ensemble, une autre cupule a été gravée.

Enfin, à l'extrémité méridionale de cette émergence, une quatrième pierre posée sur le sol, de 1,46 m de long, porte une unique cupule en son centre. Celle-ci présente un profil asymétrique car son rebord sud est absent et mesure 13 cm de diamètre pour une profondeur estimée à 6 cm.

Les nouvelles découvertes

À la faveur d'un important débroussaillage de plusieurs secteurs de la ligne de crête qui constitue la limite des communes de Pignans et de Collobrières, des prospections systématiques ont permis de découvrir d'autres pierres à cupules. Quelques rochers plus ostensibles que les autres et portant des cupules ont d'ailleurs été pris en compte dans le bornage ancien des deux communes. Les pierres à cupules recensées sont épaisses ou ont été rehaussées, posées sur d'autres blocs solidaires ou non du substrat. Il semble que certaines d'entre elles aient été déplacées même si ce déplacement n'a été que de quelques mètres. Les cupules occupent systématiquement la face supérieure des blocs, horizontale ou légèrement inclinée, et leur nombre est variable, d'une unique cupule à plus d'une dizaine. Les diamètres et les profondeurs de ces cupules sont variables. Elles peuvent être faiblement marquées (moins de 1,5 cm de profondeur) ou être plus nettes (3 à 4 cm de profondeur). Sur le site n°11 une pierre porte même trois cupules de 8 cm, 9 cm et 22 cm de diamètre, respectivement, et un bassin de 72 cm L x 38 cm l x 15 cm de profondeur. Des drains sont observés à la surface de certaines pierres à cupules mais ils sont généralement peu marqués et ne relient pas toujours des cupules entre elles. Ils reprennent souvent une légère dépression allongée et naturelle de la surface de la roche. Plusieurs de ces pierres occupent une position réellement éminente. Elles sont en haut ou en rupture de pente, si bien qu'elles pouvaient, à l'origine, être des éléments ostensibles et repérables. Toutefois, le caractère apparent du support ne va pas nécessairement de pair avec le nombre des cupules.

La position dominante des pierres à cupules est un fait avéré, signalé de longue date. Toutefois, une pierre à cupule a été retrouvée dans un vallon, en contrebas de la Crête des Martels, au niveau du ruisseau qui y coule. Cette autre configuration est plus rare, encore que le lien entre les supports à cupules et les cours d'eau, grands ou petits, est connu ailleurs. Souvent aussi, de gros blocs de quartz avoisinent les rochers gravés de

cupules. Ils ont peut-être représenté des éléments naturels attractifs indiquant de façon implicite l'endroit où placer les supports gravés.

Quelques autres motifs gravés existent : un cercle presque parfait de 8,5 cm de diamètre sur une dalle dressée utilisée comme terme communal, un motif arqué sur un très petit bloc, un motif pédiforme sur une pierre posée à terre. Ces différentes formes sont usuelles dans le corpus graphique schématique de la fin du Néolithique et sont connues sur de nombreux autres sites gravés ou peints. Toutefois, même s'ils sont classiques d'une forme d'expression, ces motifs n'en restent pas moins abscons. On a beaucoup écrit sur les cupules, le plus souvent en les interprétant à l'aune de ce que l'on pensait être la Préhistoire. Il est donc question de pierres à sacrifice, d'autels à notation cosmologique, de réceptacles de l'œuf originel, de roches aux écuellles, etc. Beaucoup de ces supports gravés ont été christianisés non sans omettre la présence d'êtres surnaturels tels que fées ou géants. À Collobrières, ce phénomène d'exégèse est absent puisque les pierres à cupules n'étaient pas connues. Leur contexte permet simplement d'imaginer un lien entre ce type de gravure et des pratiques où la circulation volontaire d'un liquide est envisageable et où les éléments du paysage (crête et sommet, col, cours d'eau, émergence de quartz) interviennent certainement dans la recherche du bon emplacement.

En revanche, sur d'autres sites, ces pierres à cupules sont souvent complémentaires d'autres structures telles que dolmen, hypogée ou coffre sépulcral, menhir ou autre stèle, et petits objets mobiliers façonnés comme des disques en schiste. La prospection de la Crête des Martels a également permis de mettre au jour d'autres éléments lithiques de petite ou de grande dimension permettant d'imaginer ici aussi une ambiance mégalithique au sens d'une variabilité de vestiges attestant un important travail de la pierre.

La diversité des témoins lithiques



Fig. 3

L'observation des strates solidaires du substrat et naturellement redressées a permis de signaler quelques formes si parfaitement arrondies qu'on se demande si elles ont ou non fait l'objet d'une mise en forme. Parfois aussi, ces strates portent des échancrures plus ou moins larges et prononcées, faites par l'homme (fig.3). Dans beaucoup de cas, les échancrures sont alignées sur une même arête droite, elles sont souvent de même diamètre sur un même support, elles sont réalisées à des intervalles réduits et le support est d'épaisseur modeste. Il pourrait s'agir de stigmates de perforations destinées au débitage de ces strates d'autant que des dalles trouvées sur le sol portent parfois les mêmes échancrures disposées selon les mêmes caractéristiques. Toutefois, nous n'avons pas encore trouvé de dalle portant

des échancrures que l'on pourrait raccorder à celles observées sur les strates rocheuses redressées. Enfin, dans un cas, la strate rocheuse est percée un peu en arrière du bord.

L'ensemble de la zone prospectée a surtout restitué des dalles d'un développement inférieur à 0,50 m. Elles ont été retrouvées éparées sur la pente sur laquelle elles ont pu glisser. Elles ne sont sans doute pas en place à l'exception de quelques concentrations importantes, souvent près des pierres à cupules. On ne les retrouve pas dans des lieux exempts d'autres vestiges lithiques.



Fig. 4

Sur la base de leur forme, quatre catégories principales sont observables. Le groupe le plus important est constitué de fragments sans forme précise, plus ou moins grands, portant une ou plusieurs échancrures profondes ou non sur leurs arêtes (fig.4). Ces échancrures sont presque systématiquement placées sur le même bord du fragment. Comme pour les dalles de plus grande dimension, ces échancrures correspondent sans doute à des perforations pour débiter ces petites dalles à partir de pierres ou de strates naturelles. La présence d'échancrures plus ou moins prononcées sur ces éléments sans forme particulière fait penser qu'il s'agit de déchets de taille ou d'éléments en cours d'ébauche.

Des fragments sans forme précise portent une perforation complète, centrée ou non. Il est impossible de savoir s'il s'agit d'une perforation en vue d'une cassure de la dalle ou dans un autre but. Ces perforations sont rarement circulaires et ne sont pratiquées que sur un seul côté de la pièce.

Nous avons retrouvé quelques disques, d'un diamètre variable et d'un arrondi plus ou moins parfait. Certains semblent à l'état d'ébauche, d'autres sont parfaitement circulaires et quelques-uns sont ovales. Les diamètres varient de 5 cm à 15 cm. Ce type de pièce lithique est connu sur d'autres sites avec pierres à cupules mais aussi en lien avec des structures funéraires.

Enfin, quelques petites dalles présentent une forme lancéolée, losangique, fusiforme ou « en goutte » qui suggèrent un travail d'aménagement et de symétrie qui en fait des éléments particuliers.

En définitive, aucune structure à usage funéraire n'a encore été repérée, aucun menhir ni aucune pierre qui pourrait lui être assimilée n'a été mise au jour. Leur absence distingue ce site nord de Collobrières des autres contextes mégalithiques du massif des Maures tels les dolmens à longue chambre comme celui de Gaoutabry (La Londe-les-Maures) (Sauzade 1989) ou bien les menhirs comme ceux des Lambert (Collobrières) (Guebard 1908) ou des Terriers (Les Arcs-sur-Argens) (Hameau 2006) : la liste n'est pas exhaustive bien sûr. Les prospections se poursuivent au moment où paraît ce texte. Néanmoins, le phénomène mégalithique avec cupules s'est déjà enrichi d'un nouveau et complexe site varois¹.

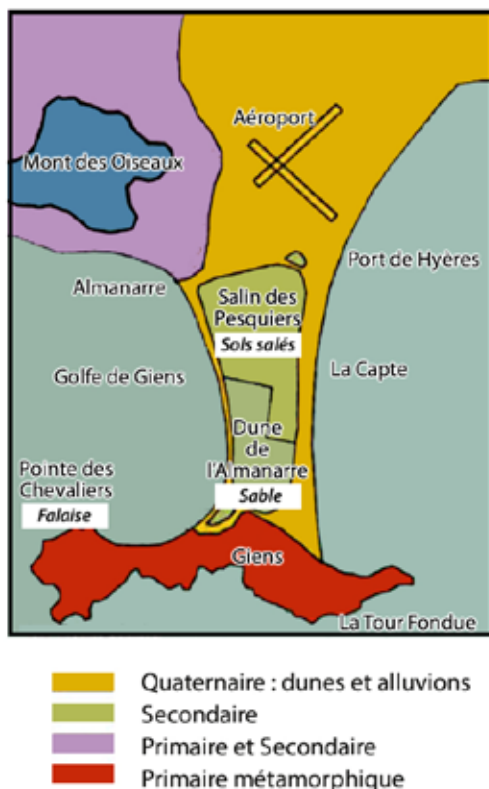
Bibliographie

- BERRUTI G. et HAMEAU Ph. 2013, « Les pierres à cupules de Maraval (Collobrières) », *Cahier de l'ASER*, n°18, pp.1-15
 BERRUTI G., BORRÉANI M., HAMEAU Ph. et WAGNER G., 2012, « La pierre à cupules du col des Vaneaux », *Revue du Centre Archéologique du Var*, pp.57-64
 GUEBHARD A. 1908, Commission d'Etudes des enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, vol.3, pp.115-116
 HAMEAU Ph. 2006, « Les « menhirs » des Terriers (Les Arcs-sur-Argens, Var) », *Origine et développement du mégalithisme de l'ouest de l'Europe*, Actes du Colloque international du Musée de Bougon 26/30 octobre 2002, pp.585-589
 JOUBERT J., DUMARTHERAY M. et BALENCIE P. 1990, « La pierre à cupules de la colline du Château à Hyères (Var) », *Annales de la SSNATV*, t.42, n°2, pp.95-106
 PRANISHNIKOFF I. 1909 « Contribution à l'étude des pétroglyphes en France », *La Revue Historique*, t.IV,10, pp.116-121
 SAUZADE G. 1989 Le dolmen de Gaoutabry : commune de la Londe-les-Maures (Var), *Bulletin Archéologique de Provence*, n°18, pp.17-27

¹ Les découvertes et l'enregistrement des données de terrain ont été assurés par G.Berruti, G.Wagner (ASER du Centre-Var) et nous-même. Les premières observations d'ordre géologique et géomorphologique ont été réalisées par Cl.Martin (Université de Nice) et les premiers relevés topographiques de la zone ont été effectués par F. Laurier et M. Borréani (Conseil Départemental du Var). Cet article est donc rédigé avec leur collaboration.

VIVRE DANS UN MILIEU DIFFICILE LES PLANTES DU BORD DE MER

Anne SOHIER-MEYRUEIS



On attribue la paternité du terme halophyte (halos : sel et phyton : plante) à Peter Simon Pallas, un botaniste allemand du XVIII^e siècle. Le terme désigne toutes les plantes qui vivent en contact avec des concentrations anormalement élevées en divers sels (sulfates, chlorures ou carbonates) que ce soit la végétation littorale ou celles des sols salés continentaux.

Nous avons centré notre étude de la presqu'île de Giens dont nous avons suivi la végétation aux diverses saisons depuis une dizaine d'années. Certaines photos ont été prises sur la côte sud du Finistère sachant que, contrairement aux autres associations végétales, la flore des bords de mer est pratiquement la même sur tout le littoral français.

Le sel est un facteur limitant qui l'emporte sur les facteurs climatiques : température, pluviosité ou luminosité. La presqu'île de Giens réunit sur une surface réduite presque tous les faciès abritant des halophytes : falaises rocheuses, dunes sableuses ainsi que les sols salés d'un milieu artificiel : les salins.

La falaise

C'est par une falaise abrupte que les quartzo-phyllades de Giens tombent dans la mer. Nous avons étudié un site appartenant au Conservatoire du Littoral, la pointe des Chevaliers à l'ouest de la presqu'île. En face de l'îlot des Fourmigues, un petit vallon orienté E-W est largement exposé au mistral porteur d'embruns. Le versant nord où la roche à nu est exposée au soleil et au vent semble désertique. En fait il abrite quelques espèces très particulières. Au printemps le versant sud, mieux protégé, est verdoyant. La végétation est disposée en bandes parallèles en fonction de l'altitude et de leur plus ou moins grande tolérance au sel. En dessous de 10 mètres, dans la frange qui reçoit de plein fouet et en permanence les embruns, les végétaux sont totalement absents : c'est le désert littoral. Puis vient une zone dont la couverture végétale incomplète ne comporte que des halophiles stricts. Au-dessus des buissons nains résistant bien au sel couvrent la totalité du sol. Au sommet de la falaise, sur un sol acide, un classique maquis reprend ses droits. La zonation verticale décrite par les auteurs est particulièrement nette dans le vallon de la pointe des Chevaliers.

La dune

L'ancienne île de Giens est reliée au continent par un tombolo, formation sableuse née de la rencontre de deux courants contraires qui s'annulent. Le tombolo de Giens a la particularité d'être double ; deux cordons littoraux emprisonnent l'étang des Pesquiers qui communique avec la mer par un « gros ». Le cordon oriental large de 400 m et boisé est dégradé par une forte urbanisation (village de la Capte). Le cordon occidental plus étroit (25 à 50 m) a été endommagé en 1969 par l'ouverture de la route du sel qui a favorisé la surfréquentation estivale. Attaqué par la mer dans sa partie nord, il y est protégé par des enrochements qui n'ont pas encore démontré leur efficacité.

La dune ouest est équipée de ganivelles, un système de pieux de châtaigner qui interdisent le piétinement. Leur action est positive puisqu'à l'intérieur des enclos, une belle végétation est réapparue. La dune est une formation d'origine éolienne alimentée par le sable de plage repris par le vent. Très perméable, le sable constitue pour les plantes un substrat sec mais l'eau de pluie qui le traverse s'accumule en profondeur ; il y a de l'eau douce sous les dunes. C'est aussi un substrat mobile où les plantes sont en permanence soumises au mitraillage des grains de quartz qui tendent à les enfouir.

La dune de l'Almanarre est modeste par rapport à ses homologues de l'Atlantique ou de la Manche, mers ouvertes qui lors des fortes marées découvrent de vastes étendues sableuses. En Méditerranée la plage est réduite ; le marnage ou amplitude de la marée est de 40 cm. Il est de 14,50 m dans la baie du Mont-Saint-Michel. Sur les grandes dunes les plantes sont réparties en associations parallèles au rivage en fonction de la proximité de la mer. À l'Almanarre, dans un faible espace, nous avons trouvé dans le désordre la plupart des plantes des grandes dunes atlantiques.

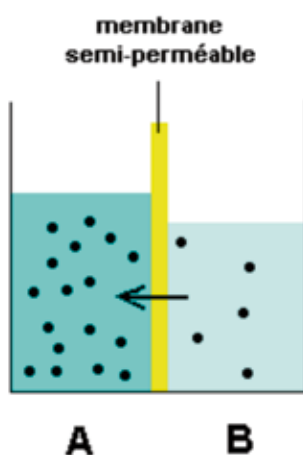
Les sols salés : sansouire et jonçaie

Les premiers documents qui font allusion à l'exploitation de sel à Giens datent du X^e siècle et concernent les Vieux Salins. Les salins des Pesquiers furent aménagés sur 550 hectares dans la partie nord de l'étang en 1848. Lorsque les salines étaient actives, l'eau de mer entraînait par l'étier et, des premiers bassins ou partènements jusqu'aux tables salantes, la concentration en sel augmentait par évaporation jusqu'à atteindre la saturation à 350 g/l. Le grand lac qui occupe actuellement le sud de Giens contient de l'eau de mer. Les salins ont cessé leur activité en 1995. Achetés par le Conservatoire du littoral, ils sont devenus une réserve ornithologique. Les sols argilo-sableux des anciennes salines sont imprégnés de sel et correspondent à des milieux particuliers appelés sansouire ou jonçaie en fonction de leur teneur en sel.

Les plantes ont besoin d'eau

Les plantes contiennent de 80 à 95% d'eau. Un courant ascendant les parcourt en permanence. Entrant par les racines, l'eau monte dans la tige et sort par les feuilles. (En été, un chêne moyen hisse par jour environ 200 litres d'eau à 30 mètres de haut.) Par les poils absorbants de ses racines, une plante puise dans le sol l'eau et les ions qui constituent la sève brute qui monte par capillarité dans la tige en empruntant les vaisseaux du bois puis passe dans les feuilles par les nervures. La plante conserve les sels minéraux et l'eau dont elle a besoin. Elle élimine l'excès d'eau de façon passive par évapotranspiration qui produit la rosée du matin. La transpiration peut se faire directement par tout l'épiderme mais le plus souvent celui-ci est revêtu d'une cuticule cireuse imperméable. Dans l'épiderme des pores à ouverture variable, les stomates, assurent les échanges gazeux avec l'air et l'évapotranspiration ; 90 % de l'eau que perd une plante sort par les stomates.

Les plantes « n'aiment pas » le sel



Osmose. Mouvement de l'eau de A (milieu le moins concentré) vers B (milieu le plus concentré)

Au bout de quatre jours une fleur placée dans l'eau douce conserve toute sa beauté tandis que celle qui a été placée dans l'eau salée perd toute consistance et se fane : la présence de sel empêche l'entrée de l'eau. L'explication se trouve au niveau cellulaire. Une cellule végétale enfermée dans une membrane cellulosique inerte, possède une membrane plasmique, un noyau et un cytoplasme. Mais celui-ci est réduit. Le centre de la cellule est occupé par une vaste cavité, la vacuole, elle-même remplie d'une solution aqueuse dont le soluté (substance dissoute) varie en nature et en concentration avec les espèces.

Au XVIII^e siècle, Dutrochet, un savant français, découvrit l'osmose, un phénomène physique qui a en biologie une importance considérable. Lorsque deux solutions de concentration différentes sont séparées par une membrane semi-perméable, le solvant (l'eau) va du milieu le moins concentré vers le milieu de plus concentré équilibrant ainsi les deux milieux ; le milieu le plus concentré a en quelque sorte le pouvoir d'aspirer l'eau à travers la membrane. La membrane plasmique et le cytoplasme d'une cellule se comportent comme une membrane semi-perméable.

Quand une cellule végétale est placée dans un milieu moins concentré qu'elle, elle absorbe de l'eau ; les cellules gonflées sont turgescentes ce qui assure la rigidité de la plante. C'est par osmose que l'eau pénètre dans les racines. Inversement, si la cellule est placée dans un milieu plus concentré qu'elle, elle perd de l'eau. C'est la plasmolyse ; la plante se fane.

Une solution aqueuse est caractérisée par son potentiel osmotique (ou pression osmotique) qui proportionnel à c la concentration du soluté et inversement proportionnel à sa masse molaire M . Le chlorure de sodium qui a une faible masse molaire ($M = 58,5 \text{ g}$) est fortement concentré dans l'eau de mer ($c = 38 \text{ g/litre}$ pour la Méditerranée) qui possède donc un fort potentiel osmotique. L'eau de mer provoque donc pour les plantes une sécheresse physiologique et on observe beaucoup de convergences morphologiques entre les plantes des bords de mer et celles des déserts qui elles, souffrent d'une sécheresse météorologique.

Or, en mai le lotier faux cytise étale sur la falaise de la pointe Chevalier une belle floraison jaune tandis que la dune de l'Almanarre se couvre du somptueux tapis des capitules de camomilles de mer. Une végétation particulière, l'engane, rase et glauque, recouvre en permanence la sansouire où seul l'or des inules met une note de couleur à la fin de l'été.



Saladelle nain. *Limonium pseudiminutum*.

Il existe donc des plantes qui vivent en présence de sel. Encore convient-il de distinguer les espèces strictement halophiles qui ne peuvent vivre en son absence et les halophytes occasionnelles qui s'accommodent de sa présence. Les petites saladelles ou lavandes de mer sont des halophiles vraies. Emblématiques de la Camargue où leur cueillette donnait lieu à des fêtes, elles sont assez rares à Giens, sauf en coussinets sur les falaises. En Bretagne, associées aux obiones et aux salicornes, elles recouvrent de leurs touffes légères et gracieuses de couleur lilas les schorres ou vasières salées des estuaires. La cinéraire largement représentée dans la zone des embruns des falaises est, elle une halophyte « occasionnelle » qui prospère dans les jardins.

Adaptations

Le monde végétal n'est pas un monde de douceur ; sur tous les terrains, sous tous les climats, les plantes se livrent une bataille acharnée pour occuper l'espace. C'est la fameuse « lutte pour la vie de Darwin » qui voit le triomphe des espèces les plus aptes. Les bords de mer sont des milieux difficiles où la concurrence est faible. Les halophytes s'y sont installées en mettant au point de nombreuses modifications anatomiques ou physiologiques qui leur permettent de résister aux agressions, au vent et au sable ainsi qu'à la présence de sel responsable d'un stress hydrique et d'un stress salin.

Le vent sur les falaises

Les quelques plantes qui s'accrochent aux falaises les plus exposées s'installent dans les fentes où elles trouvent un peu de terre. Elles résistent au vent en formant des coussinets plaqués à la surface de la roche. Naines, vivaces, ligneuses, les plantes en coussinet émettent un long pivot racinaire qui s'insinue dans la roche et développent des rameaux aériens étalés qui portent des feuilles de petite taille (moins de 1 cm). Le coussinet n'est pas propre à la zone littorale mais concerne tous les milieux extrêmes notamment la haute montagne. Les plantes en coussinets sont des espèces pionnières. Un bel arbuste, la barbe de Jupiter, résiste au vent des falaises. Nous ne l'avons pas trouvé sur la falaise de Giens mais il en existe plusieurs spécimens sur la dune de l'Almanarre.

L'ensablement sur la dune



Oyat. Ammophila arenaria.

L'oyat est une plante vivace aux tiges aériennes raides mesurant près de 1 mètre. Il émet de longues tiges souterraines, des rhizomes, traçants et horizontaux qui courent près de la surface et engendrent les nouvelles racines colonisant le sommet de la dune. Les rhizomes permettent à la plante d'émerger lorsqu'elle est enfouie après une tempête de sable. En réalisant un véritable lacis les oyats fixent la dune et freinent son érosion par le vent. Le joli liseron des sables dont les feuilles vernissées en forme de cœur s'étalent à la surface du sable utilise lui aussi cette technique mais de façon plus discrète.

Le stress hydrique

Les halophytes font face au stress hydrique en :

- allant chercher l'eau,
- en la mettant en réserve,
- en évitant le gaspillage de la transpiration et de la germination.

Elles vont chercher l'eau

La crête marine des falaises nues est appelée « perce-pierre » car elle trouve l'eau en envoyant dans la roche compacte des racines de plusieurs mètres de long. De la même façon, l'oyat, le réséda blanc ou l'euphorbe enfoncent dans le sable de longs pivots qui atteignent la réserve d'eau douce sous la dune.

Elles accumulent l'eau

La succulence qui transforme les organes aériens, feuilles ou tiges, en réserve d'eau caractérise les plantes grasses des déserts et concerne de nombreuses halophytes. La crête marine stocke dans ses feuilles l'eau qu'elle est allée chercher en profondeur. Les feuilles de la roquette des sables sont gorgées d'eau qui remplit les lacunes aériennes des autres espèces.

Elles réduisent les pertes d'eau

- La perte d'eau étant proportionnelle à la surface de la plante, plus le ratio surface/volume est faible, plus elles économisent ; elles réduisent donc la surface foliaire. C'est ainsi que sur les falaises nous avons assisté à une miniaturisation des plantes en coussinet. Les feuilles des salicornes sont des petites écailles et celles du panais de longues épines. La passerine hérissée et la camphrée de Montpellier cumulent succulence et faible surface foliaire.
- Les feuilles des chardons et du panicaut sont imperméabilisées et rigidifiées par l'épaisse cuticule cireuse et brillante qui les recouvre et par la lignine qui les imprègne. Ce double dispositif retient l'eau tout en protégeant ces plantes de la dune du mitraillage des grains de sable.
- En retenant l'eau de la transpiration par un feutrage de filaments microscopiques, la cinéraire crée une micro-atmosphère humide à la surface de ses feuilles. C'est ce même dispositif qui donne aux feuilles de la santoline ou du pavot cornu leur aspect velouté et leur couleur grise aux reflets argentés.
- En matière d'économie, l'oyat s'est révélé particulièrement « inventif ». Lorsque l'air est sec, sa feuille rubanée dont la face inférieure est recouverte d'une épaisse cuticule, s'enroule. La face supérieure ne communique avec l'extérieur que par une fente longue et étroite qui délimite une petite atmosphère intérieure dont l'hygrométrie est supérieure à celle de l'air. Précaution supplémentaire, les stomates par lesquels l'eau s'évapore sont situés au creux de cryptes couvertes de poils épidermiques qui limitent encore l'évaporation.
- L'économie d'eau peut se faire par le choix du cycle reproductif. Les plantes annuelles qui passent l'hiver sous forme de graines consomment beaucoup d'eau au printemps lors de la germination. Vivant plusieurs années, les plantes vivaces, sèches et ligneuses sont très économes ; elles sont abondantes sur les falaises sèches et dans la sansouire.

Le stress salin

Deux habitats semi-aquatiques au sol argilo-sableux riche en sel, la sansouire et la jonçaie, bordent les bassins des salins. Moins salé que la sansouire, le sol de la jonçaie s'adoucit après les pluies. Leurs flores sont souvent mélangées à Hyères et Giens. Aucune plante classique ne peut vivre sur un sol à forte teneur en sel, or la sansouire offre en toutes saisons ses camaïeux de bruns et de mauves à peine teintés de rouge à la fin de l'été. Dans la sansouire on ne rencontre que de vraies halophiles dont la liste est courte. Appartenant souvent à la même famille, elles sont génétiquement très proches.

Sur la falaise et la dune les adaptations étaient essentiellement morphologiques, dans la sansouire elles sont physiologiques.



Salicorne sp.

Les salicornes accompagnées de quelques soudes forment à Giens des peuplements compacts. Il existe plusieurs espèces de salicornes adaptées à différents niveaux d'immersion. Toutes sont facilement reconnaissables par leurs rameaux charnus, cylindriques et articulés. Les fleurs sont aussi discrètes que les feuilles en écailles. Elles sont appelées « bâtons d'eau de mer » à cause de leur goût salé car elles ont résolu le problème du sel en l'absorbant, augmentant ainsi leur potentiel osmotique interne qui devient supérieur à celui du sol. Le gradient de salinité étant inversé, l'eau entre par osmose dans la plante (l'absorption du sel est un phénomène biologique complexe qui met en cause des molécules spécialisées des membranes cellulaires).

À forte concentration, le sel devient toxique ; or sa concentration augmente avec l'âge de la plante. En se débarrassant de ses rameaux anciens, la plante élimine l'encombrant produit. Le pourpier de mer élimine aussi le sel en excès grâce à des vésicules microscopiques qui le concentrent et qui, en éclatant, le déposent sous forme de cristaux à la surface des feuilles qui prennent un aspect métallique et une couleur argentée.

Plantes protégées

Beaucoup d'halophytes bénéficient du statut de plante protégée (article L 411 du code de l'environnement). Il existe deux niveaux de protection : nationale et régionale.

Par sa taille et sa beauté, *Pancratium* ou lys de mer, est la fleur-reine de la dune protégée sur le littoral français. Comme toutes les amaryllidacées, *Pancratium* possède un gros bulbe profondément enfoui dans le sable. En hiver et au printemps des feuilles rubanées chlorophylliennes apparaissent et synthétisent les matières organiques qui sont mises en réserve dans le bulbe. Puis les feuilles se dessèchent et disparaissent.



Lys de mer.
Pancratium pseudominutum.

Fin juillet, jaillissent du sable de longues hampes florales sur lesquelles s'épanouissent de superbes fleurs blanches et odorantes. Sépales et pétales sont soudés en une sorte d'entonnoir à six lobes. La couronne interne provient de la coalescence des douze étamines. Pollinisées par les insectes, les fleurs donnent des fruits en capsules dans lesquelles mûrissent des graines noires qui se dispersent par gravité. Le lys est parfaitement adapté aux dunes ; en cas d'ensablement il allonge feuilles et hampes florales. La matthiole à trois cornes est une petite giroflée commune en Corse mais qui n'existe en France continentale que sur la dune de Giens. Ses feuilles duveteuses s'étalent à la surface du sol. De mai à juillet, elle se couvre de petites fleurs mauves. Cette espèce est originale par un détail minuscule : ses fruits se terminent par trois petites cornes que ne possède pas la giroflée des sables. Elle fait l'objet d'une protection nationale.

On comprend aisément que le lys de mer, cette plante sauvage qui a la beauté des plus belles espèces horticoles, soit protégé par la loi. Par contre, on peut se demander pourquoi la discrète giroflée

et quelques autres espèces apparemment sans intérêt sont aussi protégées. Il s'agit évidemment, suivant la formule consacrée, de « sauvegarder de la biodiversité » puisque dans chaque biotope chaque être vivant joue sa partition et que la disparition de l'un d'eux peut déséquilibrer tout l'édifice. Mais la plupart de nos plantes cultivées sont des monstres génétiques chez qui le nombre de chromosomes a été multiplié par 2, 3 ou même 4. De plus, ce sont des clones, tous identiques, incapables de faire face à des conditions nouvelles.

Par sélection au cours de longues années, les solides plantes sauvages ont donné naissance, aux fragiles plantes cultivées. Commune sur les hauts de plage et la sansouire, la bette maritime qui est consommée en France depuis l'époque celtique, est devenue bette maraîchère, betterave agricole et même betterave sucrière. Les plantes sauvages représentent un réservoir inépuisable de gènes qui leur permettent de s'adapter et dans lequel le génie génétique peut puiser. C'est ce patrimoine qu'il faut protéger.

Mais ceci est une autre histoire.

Bibliographie

COSTE H. *Flore descriptive et illustrée de la France*. Paris : Librairie scientifique et technique Albert Blanchard, 1998.
DAVID Jean. *Les plantes du bord de mer*. Paris : Éditions Jean-Paul Gisserot Nature. 2002.
MOLINA J. *Flore de la Camargue*, Parc naturel régional de Camargue, Agence Régionale pour l'environnement. Région PACA.
HARAND H. et JARRY D. *Guide du naturaliste dans le Midi de la France, Tome 1, La mer, le littoral*. Paris : Delachaux et Niestlé, 1967.
MOLINIER R. et VIGNES P. *Écologie et biocénotique*. Paris : Delachaux et Niestlé, 1971.



Panicaut (*Eryngium maritimum*)

LA CULTURE GÉNÉRALE DANS LES CONCOURS UNE ÉPREUVE À L'ÉPREUVE

André FOURÈS

Ni spécialiste de la culture générale, ni enseignant de métier et ne travaillant pas dans la culture, j'ai cependant eu l'idée de vous parler de ce sujet à l'aune d'une expérience particulière qui m'a vu présider, jusqu'à cette année encore, les jurys du concours des commissaires des Armées...

Depuis cinq ans, ce jury a jugé à l'écrit près d'un millier de candidats dont 300 environ vinrent passer les oraux. Âgés de 21 à 26 ans, ils étaient pour la plupart titulaires de 2^e années de maîtrise, venaient de toutes les facultés de droit et de sciences économiques, d'instituts d'études politiques, d'IAE, de quelques écoles de commerce et même, pour deux d'entre eux, de Normale sup. La diversité de leurs parcours (cent fois plus diversifiés qu'à mon époque), de leurs expériences (souvent marquées par des séjours à l'étranger) et celle de leurs motivations, me font croire qu'ils formaient un échantillon représentatif pour évaluer le champ d'intérêt intellectuel d'une génération.

Mon propos est donc de vous livrer deux réflexions tirées de cette expérience. L'une porte sur le curieux outil de sélection que représente celle qui est devenue l'épreuve reine de bien des concours, qu'il s'agisse d'accéder à de grandes écoles ou de devenir secrétaire administratif, et l'autre sur ce qui m'a paru caractériser la culture générale des candidats d'aujourd'hui.

La culture générale dans les concours

Voyons donc tout d'abord la place de la culture générale dans les concours et commençons par répondre à une question de culture générale : de quoi parle-t-on quand on parle de culture générale ? Les sens de l'expression « culture générale » sont si divers, muables et confus, que j'ai jugé utile de retenir celui qui a l'estampille de l'Académie française dans la définition qu'en donnait son *Dictionnaire*, en 1932 : « Ensemble de connaissances générales sur la littérature, l'histoire, la philosophie, les sciences et les arts, que doivent posséder, au sortir de l'adolescence, tous ceux qui forment l'élite de la nation. »

Telle que vous la découvrez, cette définition appelle deux commentaires. Le premier porte sur la nécessité de ne pas confondre la culture générale avec l'érudition, puisque, loin d'être une accumulation de savoirs, elle vise en effet à établir une synthèse entre eux, et à comprendre les liens entre les choses. Le second commentaire porte sur son objet. En indiquant que la culture générale pouvait être acquise au sortir de l'adolescence, l'Académie se référait à une certaine conception de l'instruction publique porteuse d'un socle commun de connaissances dont le contenu a changé. Cette référence est donc datée et celui qui doit aujourd'hui affronter cette épreuve ne peut que se demander : « Ça commence où, la culture générale ? Ça finit où ? »

Considérons, par exemple, le vertigineux programme de « culture générale » en première année de classe préparatoire aux concours d'écoles de commerce. On le voit, c'est une étrange discipline dont tous les axes correspondent à des rubriques de cours de philosophie, de littérature, d'histoire ou d'histoire de l'art, ou d'autre chose encore. Chaque concours comportant une telle épreuve, prend soin bien sûr de déterminer son propre programme. Cela tient généralement en quelques lignes, mais derrière la brièveté et l'apparente diversité des intitulés, on peut considérer que cette épreuve est caractérisée par deux éléments.

Le premier réside dans le primat donné à la dimension historique des connaissances. C'est ainsi qu'au commissariat de la Marine, dont le concours existe depuis 1871, on demandait à l'époque à des licenciés en droit de dissertar « sur un sujet d'histoire ou de littérature choisi dans la période des temps modernes comprise entre 1492 et 1830 ». Ce primat perdure et se manifeste concrètement par le fait que l'interrogateur principal au sein de ce jury est un historien du droit.

Il y a ensuite le découplage de cette épreuve entre écrit et oral. Ce dernier prend le plus souvent la forme d'un « entretien » qui permettra au jury de pousser l'inventaire de la culture du candidat jusqu'à l'interroger sur

ses goûts, la musique baroque ou le Tour de France, quitte à transformer l'épreuve en variante de « Questions pour un champion ».

Face à une telle perspective, tout candidat ne peut qu'être angoissé. Comment se préparer ? Quel crédit accorder aux manuels prétendant l'aider ? Qu'attendent le jury et le correcteur ? Leur arbitraire semble absolu et, au-delà de cet arbitraire, l'épreuve n'est-elle pas fondamentalement inique, comme un sociologue l'avait mis en évidence ! À ce stade, c'est bien entendu de Pierre Bourdieu qu'il me faut parler. Avec Jean-Claude Passeron, celui-ci avait, on le sait, avancé dans ce domaine deux idées dans *Les Héritiers, les étudiants et la culture*, publié en 1964, puis dans *La reproduction*, en 1970. La première idée était que l'école française et ses concours formaient en fait un système à cloner les élites issues de mêmes milieux sociaux ; la seconde, tout en reconnaissant que le concours pouvait être un vecteur de l'égalité des chances, pointait déjà du doigt l'épreuve de culture générale qui leur paraissait de nature à rompre cette égalité. Sans m'attarder sur le fondement de ce diagnostic, force est de constater qu'il avait ouvert un débat qui est loin d'être clos.

Dès lors que l'épreuve devenait suspecte, c'était quand même la moindre des choses que de s'interroger sur ce à quoi elle pouvait bien servir. Était-ce le souci de recruter des jeunes gens formés au débat d'idées ? Était-ce un ornement ? Était-ce un rituel ou tout simplement un paramètre de la sélection sans autre portée utile que de permettre de classer ?

En 2007, tout s'accéléra. Un candidat à la présidentielle s'étonna de voir *La Princesse de Clèves* figurer au programme du concours d'attaché d'administration. Devenu président de la République, il put lire le rapport de deux inspecteurs généraux de l'administration qui avaient été chargés de procéder à un réexamen général des concours d'accès à la Fonction publique de l'État. Tout en constatant que ce type de recrutement faisait consensus, Jean-Guy de Chalvron et Corinne Desforges firent plusieurs propositions visant à « mieux greffer le contenu des épreuves sur les compétences attendues ». Plus que la culture générale, la motivation devait être appréciée. Plus que le savoir proprement dit, le savoir-faire et le savoir-être devaient être au cœur de l'évaluation.

Chacun s'accorda bientôt à considérer l'ancienne épreuve de culture générale comme un « outil de sélection rouillé » et, en quelques années, plus de 420 concours se réformèrent. Pour certains, comme Sciences Po qui la supprima de son examen d'entrée, la mesure fut radicale. Dans d'autres, on s'employa à réorienter les épreuves. C'est ainsi que les écrits de la magistrature ou des IRA se focalisèrent sur les problématiques propres au milieu ou au métier vers lequel le candidat aspirait à se diriger, tandis que, de façon générale, et ce fut le cas pour le concours des commissaires, l'oral se transformait pour se centrer sur la motivation, la personnalité et les aptitudes.

Faut-il dès lors considérer que cette épreuve semble avoir vécu ? Dans sa définition classique, peut-être, mais dans le principe de son existence, je ne le crois pas. En effet, en ces temps où une véritable obsession utilitaire règne sur tout, elle garde sa pertinence, en particulier quand il s'agit de recruter ceux et celles auxquels on confiera des responsabilités, des projets, des études, ceux et celles qui devront agir et diriger. Elle est par essence l'épreuve qui approche le mieux les qualités intellectuelles qui trouveront plus tard à s'employer. Dans *Le Fil de l'épée*, dès 1932, le lieutenant-colonel de Gaulle faisait même de la culture générale « la véritable école du commandement ». Pour lui, la connaissance des événements et des grandes tendances pouvait aussi être un antidote intellectuel au conformisme, à la pensée unique et permettre de privilégier la remise en cause, le questionnement. On pourrait encore adjoindre à cet inventaire des bienfaits de toute culture générale le fait qu'elle prémunit des ravages de l'hyperspécialisation et met en situation de s'émanciper de l'autorité que revendique tout détenteur d'expertise.

J'ajouterai plus personnellement que les éléments de culture générale mis en évidence par un candidat ont souvent été ce qui pouvait m'en apprendre le plus sur lui. Ils pouvaient révéler en particulier sa curiosité et son ouverture d'esprit, deux atouts indispensables à l'apprentissage d'un métier et à la découverte du milieu qu'il voulait rejoindre. Ils pouvaient me donner une idée sur leur aptitude future à réapprendre régulièrement ce même métier et à comprendre les inévitables mutations de ce même milieu. Vous l'avez compris, je crois aux vertus de la culture générale. Je crois aussi que la nouvelle orientation des épreuves n'aboutit pas à son exclusion. Même quand elle n'est plus définie par un programme, elle demeure en effet très présente. Ainsi, pour la magistrature où l'épreuve écrite est intitulée aujourd'hui « connaissance et compréhension du monde contemporain ». Quant à l'oral, même s'il est tourné vers l'évaluation de l'aptitude et des motivations, le jury appréciera toujours la capacité du candidat à aborder les questions sous des angles différents et complémentaires, à enrichir sa réflexion avec tout le champ de ses connaissances.

Mais, pour que la légitimité de la culture générale comme critère de sélection soit incontestable, encore faut-il que dans son évaluation le fond l'emporte sur la forme. Il en est ainsi à l'écrit où, trop souvent, le correcteur attend la mise en application d'une méthode qui privilégie le style, les références culturelles, les citations, bref, un habillage qui donne un bonus à qui maîtrise les ficelles de l'exercice. Il en est également ainsi à l'oral où, trop souvent, le jury peut abusivement apprécier le brillant et brio. Dans les deux cas, l'artifice peut l'emporter face à un correcteur ou un jury qui commencent à fatiguer ! Dans les deux cas, c'est plus la tournure d'esprit que l'ouverture qui est alors goûtée.

La culture générale à l'épreuve des concours

Il est temps maintenant de vous faire part de quelques réflexions sur ce qui m'a semblé former la culture générale des candidats que j'ai vus passer. Ma génération a vu le latin devenir langue morte. Cela représentait déjà un immense fossé culturel avec mon examinateur de culture générale lorsque j'ai moi-même passé le concours en 1974. Aujourd'hui, au fil de mes cinq jurys, c'est un autre fossé que j'ai entrevu avec mes candidats. Imaginons la culture générale comme une maison.

L'entrée en a été refaite. De mon temps, on y accédait par une petite porte et, aujourd'hui, elle prend toute la façade. Cette entrée est celle de l'Internet. Elle s'ouvre sur une immense cafétéria culturelle dans laquelle, d'un clic, je lis des livres, je visite des musées, des villes, des pays, je m'informe de l'actualité. Et tout cela en vitesse ! Et même si dans cette cafétéria tout est à plat, au même niveau, l'évidence est cependant là : l'accès en est largement ouvert et cela constitue un grand progrès...

Considérons maintenant les trois autres pans qui complètent l'armature de notre maison de la culture. Ce sont trois murs maîtres qui devraient être inébranlables et qui, pourtant, semblent faser à un tel point que l'édifice pourrait bientôt n'être qu'un champ de décombres.

Le premier mur-maître est celui du rapport au savoir. La culture générale est en effet à l'épreuve des nouveaux modes d'acquisition du savoir et la génération de mes candidats est déjà celle pour laquelle il n'est plus nécessaire d'apprendre, puisque toute la connaissance lui est accessible, immédiatement... Notons en passant que c'est ce que le jeune Sacha Guitry répondait déjà à son directeur d'école qui lui reprochait de ne pas savoir ses leçons : « Pourquoi les retenir, puisque c'est écrit ! ». J'ai donc vu défiler bien des spécimens de cette génération qu'on a baptisée génération « Y ». Née après 1980, celle-ci a grandi sans les nouvelles technologies, mais est désormais hyper-connectée. Avant même que n'arrivent les candidats de type « Z », nés dans le milieu des années 90 et immergés d'emblée dans le monde de l'Internet, pour les « Y », s'intéresser à la culture s'envisage prioritairement à travers sa dimension de loisir et peut accessoirement servir à apprendre. Convié à consommer une multitude de contenus de l'industrie culturelle, ce type de candidat est confronté à une offre sans commune mesure avec celle à laquelle je pouvais accéder du temps de ma jeunesse. Pour la plupart, ils ne se sentent pas « sans culture » et peut-être ont-ils raison.

Mais c'est sur un autre plan que j'ai ressenti un recul. Celui de l'effort qui accompagnait jusque-là la construction culturelle d'un individu, cette culture de soi que les Allemands appellent *Bildung*. J'ai pu deviner que, pour mes Y, il n'est plus aussi nécessaire de s'escrimer à chercher, à analyser, à bâtir son point de vue. À quoi bon ? La machine est là qui leur propose les liens et à laquelle ils peuvent s'abandonner sans intermédiaire pédagogique. Si on ajoute à ce constat la dilution de l'esprit critique, tandis que le conformisme et le politiquement correct deviennent la règle dans le débat public, tout aboutit à façonner des candidats qui s'interdisent de questionner certaines questions... sans même parler du jury qui, lui, n'ose plus en poser qui dérangent...

Le deuxième mur-maître est celui du livre. Mes candidats appartiennent en effet à une génération qui se voit proposer de substituer tablettes et écrans aux livres. En soi, ce n'est pas dramatique puisqu'au bilan ils lisent leurs tablettes... Mais, force est de constater que leur lecture, quel qu'en soit le média, est souvent devenue sporadique, éclatée. Dans leur univers marqué par la vitesse, ils sont de moins en moins à même de consentir à l'effort patient que représente la lecture.

Le troisième mur est celui de l'histoire que secouent de multiples coups de boutoir. Confronté à d'évidentes lacunes dans la connaissance de la chronologie, « Moi, président », j'ai par exemple renoncé à demander qu'on me situe le Siècle de Périclès. Par ailleurs, j'ai pu constater chez ces mêmes candidats combien la mémoire se substituait à l'histoire. La dictature du présent, dont parle l'historien Stéphane Hartog, est un

autre ébranlement, un glissement plutôt, qui sous-tend par son souci de juger le passé à l'aune du présent l'absence de réflexion, de distance et l'ignorance de la complexité. Au final, dans l'évaluation des copies d'écrit du concours 2013, l'examineur de culture générale relevait que la majorité des candidats ne prêtait aux grandes questions traversant la société qu'une vision purement événementielle. Ils négligeaient ainsi leur évaluation dans la durée, leur mise en perspective avec d'autres événements.

Tels sont les grands traits d'un grand nombre des candidats que j'ai vus passer. On me dira que le paysage que je dessine est propre à ces seuls jeunes gens. Je vous invite à lire les rapports du concours de l'ENA pour constater qu'il n'en est rien. Il me semble clair (sans que je m'y résolve) qu'un certain type de culture est en train de disparaître au profit d'une culture nouvelle. Sans doute dois-je alors admettre que cette culture est d'une autre nature que la mienne, autant par la façon dont elle se construit que du fait de ce qu'on appelle « la crise des Humanités ».

Conclusion

Il me faut maintenant conclure. *Le Monde* a parlé de la culture générale comme d'un outil de sélection rouillé et d'autres ont pu dire qu'elle devenait un « champ de décombres ». Voilà de quoi interpellier des académiciens, n'est-ce pas ? Un champ de décombres ? Inutile d'en chercher l'auteur parmi les éducateurs, école ou famille. C'est, me semble-t-il, la faute à Cronos, au Temps qui accélère, ce dont le sociologue allemand Hartmut Rosa a montré toutes les conséquences. Un temps qui dévore cette génération Y comme Cronos dévorait ses enfants alors que la culture générale suppose de la lenteur, combien de candidats pris dans un tourbillon de sollicitations, tentés par un zapping permanent, me sont apparus bien loin de l'étudiant que j'étais en 1974, riche d'un temps qui lui donnait du temps.

Après cinq présidences comment aurais-je pu ne pas m'interroger sur la pertinence d'une telle épreuve et ne pas considérer les options possibles ?

La première serait de dresser le constat du dépérissement d'une certaine culture générale ! Concrètement, un jury est-il prêt à admettre de ne pas disqualifier un candidat parfait ignorant du *Cid* de Corneille, mais grand connaisseur de *Corto Maltese* (qui vient d'avoir les honneurs du *Figaro littéraire*) ou du *Seigneur des Anneaux*. Face à ce type de candidat, combien de fois ai-je lu désolation, commisération et exaspération dans les yeux de ceux qui m'assistaient pour lesquels, souvent, on ne pouvait penser qu'avec Kant et ressentir avec Racine.

La deuxième option serait de maintenir cette épreuve, mais en ayant conscience des trois risques de la conserver dans son actuelle économie :

- le premier est de favoriser les « cultivés généraux de naissance », ceux qui vivent dans des maisons où on lit encore des livres, où on va au théâtre, où on débat encore, ceux qui ont eu pour enseignants des passeurs de culture ;
- le deuxième risque est de favoriser ceux qui cherchent les ficelles de l'exercice dans les manuels spécialisés, ne lisent que des fiches et annoncent des citations, dont le philosophe Jean Guittou rappelait qu'elles étaient des « béquilles de la pensée » ;
- le troisième, enfin, est de mésestimer une génération de candidats dont la culture s'est construite autrement.

Ce dernier risque me conduit à la troisième option qui est de renverser la perspective. Au lieu de mesurer ce que le candidat ne sait pas, à l'aune d'un impossible programme, il me semble en effet, au bout du bout, qu'une des finalités de cette épreuve doit être d'évaluer ce qui lui a permis de se construire.

Je sais, on m'objectera qu'une telle approche est une capitulation, que mes candidats sont nuls et que je suis prêt à « faire avec ». On m'objectera aussi que je fais partie de ceux qui pensent que tout est culture. Peut-être. Mais, mes cinq années de présidence de jury m'ont aussi convaincu qu'il n'y avait pas plus d'intérêt à corriger des copies qui utilisent des ficelles que d'interroger un candidat ayant appris par cœur des fiches et ingurgité un kilogramme de culture générale !

À l'instant d'achever mon propos, je m'aperçois soudain qu'il fut fait d'idées générales, qu'il était organisé selon un plan et agrémenté de quelques citations... Au fond, j'ai fait de la culture générale. Merci de ne pas me noter !

PRÉSENCE DE BARTHES

Yves STALLONI

Dussé-je décevoir vos attentes, ceci ne sera pas une communication sur Roland Barthes. Je vous avoue avoir renoncé à ce projet, pourtant longtemps caressé, en raison de mon incapacité à proposer, en une vingtaine de minutes et quinze mille signes, une synthèse acceptable de l'homme et surtout de l'œuvre. Plutôt qu'un exposé en forme, je propose donc un rapide abécédaire qui me permettra un vagabondage libre parmi les territoires barthésiens et m'autorisera à utiliser la forme fragmentaire, celle que Barthes lui-même a toujours privilégiée. Toutefois, comme un répertoire de vingt-six lettres risquait d'être un peu long, je me suis arbitrairement arrêté à quatorze entrées. Ce qui ne fournira qu'un aperçu et se limitera à une ambition apéritive.

A comme ANNIVERSAIRE

Roland Barthes est né le 12 novembre 1915 à Cherbourg. Vous aurez noté par vous-même l'exactitude de la célébration : il y a juste cent ans jour pour jour. Seule entorse à la coïncidence des dates : il est venu au monde à 9 heures du matin – mais je n'allais pas demander un déplacement de l'horaire de notre séance mensuelle pour respecter la précision du centenaire. Son père est officier de marine marchande et, mobilisé comme enseigne de vaisseau, il meurt en 1916 dans une bataille navale en mer du Nord. Le garçon sera élevé par sa mère à qui il voue un attachement profond et dont il partagera la vie, sans jamais songer au mariage. Une citation : « Je commençais à marcher, Proust vivait encore et terminait *la Recherche*¹. »

B comme BAYONNE

Ou B comme Basque. La naissance en Normandie n'étant qu'un accident, c'est à Bayonne que se réfugie sa mère devenue veuve, c'est là que l'enfant puisera ses racines, c'est là qu'il aimera à revenir se ressourcer : « Bayonne, écrit-il, où habitaient mes grands-parents paternels, est une ville qui a eu dans mon passé un rôle proustien – balzacien aussi, car c'est là que j'ai entendu discourir à longueur de visites une certaine bourgeoisie provinciale, écoute qui m'a toujours un peu oppressé² ». Il quitte Bayonne en 1924 pour habiter Paris, où sa mère se remarie, et cet arrachement marque pour lui la fin de l'enfance.

C comme CORPS

Barthes fut un sensuel pour qui le corps fut un signifiant majeur. Un corps qui se décline à travers les sens ou les organes dont, en premier lieu, la voix, la sienne d'abord, belle, modulée, au timbre grave et doux. Un livre d'entretiens portera pour titre *Le Grain de la voix*. Mais compte aussi l'œil, celui du photographe – commenté dans un autre essai, *la Chambre claire* –, celui du peintre et du calligraphe qu'il s'est essayé à être, célébrant aussi pour la circonstance les vertus de la main. Enfin l'ouïe, pour la musique qu'il écoute obstinément (Schumann surtout), et le goût pour tout ce qui relève de la vie naturelle et du traitement des aliments dans ses réflexions sur la cuisine. Enfin, pris dans sa totalité, le corps qu'il faut vêtir, recouvrir, parer, décorer, ce que fait la mode, autre sujet d'étude étudié avec les outils du structuralisme dans *Système de la mode*.

¹ Roland Barthes par Roland Barthes, Paris : Seuil, 1975 (Écrivains de toujours), p. 27.

² « Réponses », O.C. III, p. 1024.

D comme DISCOURS AMOUREUX

Un livre tardif qui fut vendu à 70 000 exemplaires l'année de sa sortie (1977) vint confirmer sa notoriété et fut reconnu par le grand public, *Fragments d'un discours amoureux*. L'ouvrage, qui fait suite à un séminaire à l'EPHE (L'École pratique des hautes études) sur le même sujet, exhibe dans son titre la notion de fragment, si précieuse à ses yeux. Ce titre parle aussi de passion à une époque où Barthes vit une relation sentimentale compliquée voire tumultueuse, un livre dans lequel il dit « je » tout en se cachant derrière un rédacteur anonyme. Pour ne retenir qu'un extrait, cette réflexion à partir du mot ATTENTE : « Tumulte d'angoisse suscité par l'attente de l'être aimé, au gré de menus retards (rendez-vous, téléphone, lettres, retours)³ ». Et découlent de là diverses variations sur le thème : scénographie de l'attente (comment je l'organise) ; agrément de l'attente (« l'attente est un enchantement ») ; souffrance de l'attente (« l'attente est un délire ») ; tautologie de l'attente (l'amoureux véritable est celui qui attend) ; pouvoir de l'attente (en faisant attendre l'autre, je le domine), etc. Et, pour conclure le fragment, un rapide apologue oriental : « Un mandarin était amoureux d'une courtisane. « Je serai à vous, dit-elle, lorsque vous aurez passé cent nuits à m'attendre assis sur un tabouret, dans mon jardin, sous ma fenêtre. » Mais à la quatre-vingt-dix-neuvième nuit, le mandarin se leva, prit son tabouret et s'en alla. »

E comme ENGAGEMENT

Le mot date un peu et évoque dans notre esprit les combats de Malraux, de Sartre ou de Camus, les deux derniers écrivains ayant profondément marqué Barthes par leur écriture et leurs prises de position face aux problèmes du temps. Barthes ne fut pas un militant mais ne cacha jamais ses convictions en s'opposant au colonialisme et à la guerre d'Algérie. Il se fit remarquer en attaquant frontalement le général de Gaulle, en mobilisant les écrivains (Antelme, Blanchot, Duras, Butor, Leiris, Nadeau, etc.) sur les grandes causes. Il appartient à une génération où la parole des intellectuels comptait et pouvait influencer les opinions. Le clerc, à ses yeux, n'a pas vocation à trahir mais doit assumer son statut. Profitons de l'occasion pour rappeler le rayonnement intellectuel de notre pays dans les années 1970-80 avec les grands noms de la pensée que furent Lévi-Strauss, Foucault, Lacan, Althusser, Derrida, Deleuze, Bourdieu, Sollers et quelques autres. Le dernier cité est le seul survivant.

F comme FIN

Roland Barthes est mort il y a un peu plus de trente-cinq ans, de manière prématurée et absurde – mais toute mort n'est-elle pas absurde ? Le 25 février 1980, en sortant d'un déjeuner organisé par Jack Lang avec plusieurs intellectuels chez François Mitterrand, il rentre chez lui à pied, vers 16 heures. Dans la rue des Écoles, presque à l'angle de la rue Monge, à deux pas du Collège de France, il traverse la chaussée quand survient une camionnette de blanchisserie qui le heurte. Il est conduit à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière où il mourra un mois plus tard. Ses proches savent qu'il était hanté par l'idée de la mort, « les morts » dira Jacques Derrida dans un article⁴. Ce qui fait dire à sa biographe, Tiphaine Samoyault : « Quelque chose de la mort envahissait sa vie et le poussait à écrire⁵. » Un roman récent part de ce triste événement pour développer une histoire où est ressuscité le climat intellectuel des années 80, où apparaissent les stars de la pensée et où est recherché le motif possible de l'assassinat de Barthes, le secret de la septième fonction du langage, celle que Roman Jakobson aurait pressentie sans la théoriser, que d'autres chercheurs américains (Austin, Searle) ont approfondie et nommée (« fonction performative »), et qui aurait comme effet de fournir le moyen d'agir sur la volonté des foules. Hommage indirect rendu au maître à travers cette très plaisante fiction signée Laurent Binet⁶

3 *Fragments d'un discours amoureux*, Paris : Seuil, 1977, p. 47, sq.

4 Jacques Derrida, « Les morts de Roland Barthes », *Poétique*, n° 47, sept. 1981.

5 Tiphaine Samoyault, *Roland Barthes*, Paris : Seuil, 2015, p. 23.

6 *La Septième fonction du langage*, Paris : Grasset, 2015. Prix Interallié.

J comme JAPON

Au printemps de l'année 1966, Barthes accomplit son premier voyage au Japon. Le choc est brutal. Il se trouve face à un pays, une langue, une culture dont tous les codes lui sont étrangers. Il est reçu par Maurice Pinguet qui dirige l'Institut franco-japonais de Tokyo, vit dans le pays depuis près de dix ans et qui sera son initiateur. De retour en France, Barthes entame une correspondance avec Pinguet, puis deux nouveaux voyages suivent et, au bout du chemin, paraît un livre plein de finesse et de légèreté, *L'Empire des signes*⁷. Ce livre fragmentaire, à nouveau, brode sur quelques thèmes attendus (le *haïku*, le *pachinko*, le *bunraku*...) et sur quelques sujets plus subtils : les visages, la nourriture, les rites sociaux, la perception de l'espace, le rapport à la mort ou aux autres. Bien loin du guide touristique, l'ouvrage peut constituer une des meilleures introductions au Japon. Un phrase, prise au hasard : « Ce que l'arrivée au Japon vous dévoile, d'un seul et vaste coup, c'est la transformation de la qualité en quantité, du petit fonctionnaire en diversité exubérante⁸ ».

L comme LANGUE

Dans tous ses livres, Barthes revendique sa curiosité et, au-delà, son amour de la langue. Il parlait lui-même à mots choisis, écrivait avec soin, scrupule, créant un mot quand celui-ci lui était nécessaire. Il a aimé et défendu les classiques, Racine, Chateaubriand, Michelet et pouvait parfois, dans ses meilleurs textes, les égaler, par sa concision et son phrasé. On lui a reproché sa coquetterie linguistique, sa recherche, voire son affectation. Reproche parfois justifié qu'exagérait, pour faire rire, un livre à vocation parodique, *Le Roland-Barthes sans peine* de Burnier et Rambaud⁹, sorte de méthode Assimil pour apprendre à parler savant et ne pas être compris. Barthes fut meurtri par ce livre, plus que par les polémiques menées par des universitaires respectables, tels Raymond Picard ou René Pommier. S'il fut moqué et attaqué, c'est que Barthes, infatigable défenseur de la langue, ouvrait de nouvelles pistes, proclamant la priorité de la forme, de l'écriture, et exigeant de chacun de nous de lire avec intelligence.

M comme MYTHOLOGIES

S'il est un livre qui a apporté à Barthes un semblant de célébrité, c'est sans doute celui, paru en 1957, qui répond au titre de *Mythologies*. Il s'agit d'une série d'articles écrits au gré de l'actualité qui s'efforcent de décrire et d'analyser certaines représentations sociales du temps au moyen des outils de la sémiologie. Le choix se fait à partir des prétendues évidences de la pensée quotidienne que l'auteur nomme *doxa* et qu'il définit ainsi : « C'est l'Opinion publique, l'Esprit majoritaire, le Consensus petit-bourgeois, la Voix de la Nature, la Violence du Préjugé¹⁰. » Répétés à satiété, ces signes deviennent *mythes* et interdisent le jugement libre, ainsi pour une voiture (la DS Citroën), une personnalité (Garbo, Minou Drouet ou Gaston Dominici), une institution (le strip-tease, la croisière, le steak-frites), une croyance (l'astrologie, les Martiens), etc. Quelques incipits pour donner le ton : « La vertu du catch, c'est d'être un spectacle excessif. » ; « Le vin est senti par la nation française comme un bien qui lui est propre. » ; « Le mythe de l'abbé Pierre dispose d'un atout précieux : la tête de l'abbé. » ; « On se marie beaucoup dans notre presse illustrée. » ; « Le cerveau d'Einstein est un objet mythique. » ; « Le Guide bleu ne connaît guère le paysage que sous la forme du pittoresque. ». Livre daté – car de nouvelles mythologies ont parfois remplacé les anciennes – mais indémodable.

P comme PROFESSEUR

On peut attribuer à Barthes diverses qualités, celles de chercheur, de critique, de sémiologue, d'écrivain, de linguiste, mais la dimension qui le définit le mieux et englobe les précédentes est celle de professeur. La maladie l'ayant empêché d'obtenir les diplômes réglementaires pour enseigner, il retrouvera sa vocation par des voies détournées. D'abord en Roumanie, puis en Égypte, dans des instituts culturels français, puis, après divers postes de chercheur, à l'École pratique des hautes études, l'EPHE, dont la IV^e section deviendra EHESS (École des hautes études en sciences sociales), qui lui confère, à lui le « non agrégé » une sorte de légitimité. Les séminaires sont multiples, féconds, amicaux, ouverts, surpeuplés, débouchant toujours sur de nouveaux livres. Il devient ensuite professeur invité à Genève avant d'être coopté au Collège de France où il est élu en

7 Coll. « Les Sentiers de la création », Skira, 1970, rééd, Flammarion, « Champs », 1980.

8 *L'Empire des signes*, O.C., T. III, Seuil, p. 424.

9 Balland, 1978.

10 *Roland Barthes par Roland Barthes*, op. cit. p. 51.

mai 1975, en ce lieu de « consécration des hérétiques » selon le mot de Bourdieu. La « leçon inaugurale » est prononcée le 7 janvier 1977 devant ses pairs et une salle comble.

S comme SIGNE

... et « sémiologie », qui est la science des signes que prophétisait Saussure et qui n'est en fait qu'un département de la linguistique. Barthes, comme quelques autres chercheurs de son temps, voudra explorer les systèmes de signes, et pas seulement les signes linguistiques. Car tout est matière signifiante, la mode, les usages sociaux, les objets, les aliments, les images, le cinéma, etc. Ces multiples domaines mettent en œuvre des éléments rhétoriques, des codes, des jeux de connotations qu'il convient de déchiffrer, d'interpréter suivant une procédure ressortissant à une pratique qu'on a appelé, parce qu'elle voulait dégager des composantes structurelles, le *structuralisme*. Barthes s'est livré à des « analyses structurales », celle, vertigineuse, de la nouvelle de Balzac *Sarrasine*, et il a même donné quelques clés pour cette pratique qui a débouché sur ce qui fut nommé « la nouvelle critique ». Celle-ci, faisant abstraction de l'identité de l'auteur et du contexte de création, choisit de ne s'intéresser qu'au texte, à l'écriture. Dès lors, plus rien ne sera comme avant dans les études universitaires.

T comme TUBERCULOSE

Un peu comme Camus, de deux ans son aîné, la jeunesse de Barthes et sa carrière universitaire ont été bouleversées par une maladie aujourd'hui presque totalement disparue de nos contrées, la tuberculose. La lésion du poumon gauche est décelée le 10 mai 1934, suite à une hémoptysie. La première rechute survient en octobre 1941 et l'oblige à un séjour au sanatorium des étudiants à Saint-Hilaire du Touvet dans l'Isère, suivi de diverses périodes en ce lieu ou dans des établissements de postcure. La maladie sera un des événements majeurs de sa vie, décidant de ses orientations futures, de sa marginalité, lui procurant un tenace sentiment d'imposture. C'est à cette occasion qu'il commence à écrire, façon d'éloigner le spectre de l'échec, et qu'il accepte d'assumer son homosexualité. La sortie du sanatorium coïncide avec la fin du second conflit mondial. L'étudiant phthisique peut descendre de sa « montagne magique » pour entrer dans le monde.

V comme VITA NOVA

Toute sa vie Barthes s'est rêvé en romancier. La fameuse distinction qu'il établit en 1960 entre les « écrivants » (rédacteurs occasionnels exerçant une activité qui n'engage pas leur vie) et les « écrivains » qui accomplissent une fonction sacerdotale et s'investissent totalement dans le langage¹¹, vaut pour lui-même qui aspire à l'abolir. Après la mort de sa mère, dans la fin des années 70, se précise le projet d'un roman référencé sous le sigle VN. Les deux lettres renvoient à un titre emprunté à Dante, *Vita Nova* qui annonce un revirement personnel dans son existence. Philippe Sollers, le puissant directeur de la revue *Tel Quel* encourage son ami dans cette voie. Des notes, publiées plus tard sous le titre *La Préparation du roman*, révèlent l'ambition du projet, celle d'un grand roman à la Tolstoï ou à la Proust et la difficulté du passage à la fiction. Ainsi cet aveu en date du 18 juillet : « Constat d'impossibilité à faire – et en l'occurrence à mettre en marche – un roman. Cela veut dire : impossibilité à créer l'Autre » La mort prématurée l'empêchera de surmonter cette impuissance.

Z comme ZÉRO

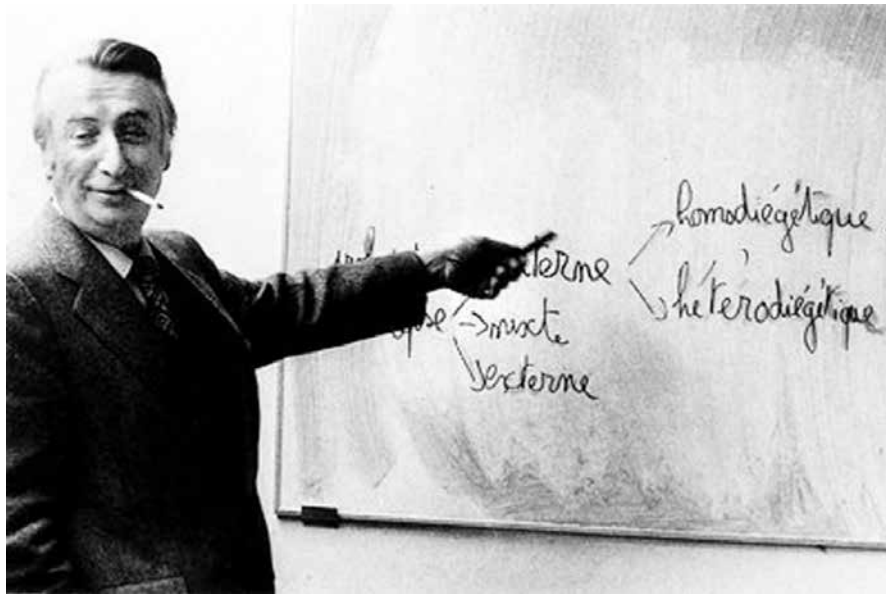
La dernière lettre de l'alphabet permet de conclure sur le... premier livre publié par Barthes dont le titre fait référence au zéro : *Le Degré zéro de l'écriture*. L'ouvrage, qui paraît en 1953, alors que Barthes approche la quarantaine, cherche à définir, dès l'avant-propos, la nature de l'écriture moderne : « « D'abord objet d'un regard, puis d'un faire, et enfin d'un meurtre, elle atteint aujourd'hui un dernier avatar, l'absence¹². » Orphelin de la littérature, l'écrivain pratiquerait « l'écriture blanche », celle de Camus, de Blanchot ou de Cayrol par exemple. La prédiction ne s'est pas totalement réalisée et la littérature, par le biais du roman, a pu revenir à une écriture plus charnelle, plus juteuse, plus colorée. Mais l'analyse, en rapport avec l'époque qui voyait se déployer le « nouveau roman », aura pour effet de détourner la critique des effets adventices de l'œuvre – l'auteur, le contexte – pour ne s'attacher qu'à son essence, les mots et les phrases qui la composent.

11 Voir « Écrivains et écrivants », in *Essais critiques*, Paris : Seuil, 1964, p. 147.

12 *Le Degré zéro de l'écriture* (1953), Seuil, « Points », 1972, p. 9.

Démarche intellectuelle qui n'exclut pas la jubilation du lecteur, celle que Barthes revendiquera dans un autre livre au titre moins cérébral : *Le Plaisir du texte*.

Tout n'est pas dit sur Barthes et les douze lettres abandonnées en route m'auraient été bien utiles pour compléter ce portrait. Restons-en donc à ce dernier couple, celui qui fait rejoindre le zéro de l'écriture et l'amour de la langue. Ainsi de Z à A comme de A à Z, nous avons pu rencontrer un penseur majeur du XX^e siècle qui a transformé notre manière de considérer les textes et de lire le monde. En cette année de centenaire, plus que jamais, affirmons la présence de Roland Barthes.



Roland Barthes. DR

LA PRESSE SOUS LES FEUX DE L'ACTUALITÉ LE TERRORISME ET LES LIMITES DU DIRECT

Gabriel JAUFFRET

L'arrivée de techniques nouvelles a eu raison des notions de temps et d'espace. La nouvelle de la mort de Napoléon I^{er} survenue le 5 mars 1821 sur l'île de Sainte-Hélène n'a été connue à Londres que le 4 juillet et à Paris le 11 juillet, mais il n'a fallu que quelques secondes pour que l'attentat du 11 septembre 2001 soit connu dans le monde entier. Nous vivons désormais sous le signe de l'immédiateté, du direct partagé aussi bien par les chaînes de radio et de télévision que par les canaux informatiques. C'est sans doute ce qui explique que les attentats perpétrés entre le 7 et le 9 janvier dernier contre la rédaction de *Charlie Hebdo* aient ramené la presse sous les feux de l'actualité et suscité un débat qui attend encore sa conclusion pour autant qu'il puisse y en avoir une. Pour la première fois dans l'histoire de la presse française, auditeurs et téléspectateurs ont pu suivre en continu la traque des terroristes, les opérations en cours conduites par les forces de l'ordre aussi bien à Dammartin-en-Goële que porte de Vincennes où s'étaient retranchés les terroristes. Au flot d'informations diffusées par les chaînes de télévision et de radio (500 heures) s'est ajoutée la mobilisation de la presse écrite qui n'est pas demeurée en reste par le biais de ses nouveaux supports numériques. Des sites d'information adaptés aux développements technologiques du moment lui permettant de donner des informations en temps réel et de mieux lutter contre les chaînes de radio et de télévision en continu. Quant aux réseaux sociaux, ils se sont déchaînés. Des moyens exceptionnels ont été engagés. Des rédactions entières ont été mobilisées sur le terrain, leurs sièges se transformant en véritables postes de commandement opérationnels. Une cacophonie telle que le Conseil supérieur de l'audiovisuel s'est saisi de la couverture des événements, qu'après analyse il a accompagné d'avertissements, de menaces d'amendes et de sanctions en cas de récidive. Une décision qui a vu la levée de bouclier des directeurs de chaînes et des journalistes qui y ont vu une attaque délibérée de la liberté de la presse.

Dès 1923 les techniques de radio-reportage permettent de réaliser des émissions hors studio en utilisant des lignes téléphoniques raccordées au centre d'émission par ondes courtes. Ces techniques balbutiantes permettront en 1923 à Dehortes la retransmission du match de boxe Carpentier-Miles depuis le stade Buffalo et ultérieurement à Georges Greville de réaliser un reportage en direct depuis le train à grande vitesse Paris-Rouen. On s'accorde toutefois pour reconnaître que les premiers directs dignes de ce nom du fait de la progression des moyens techniques sont à porter au crédit d'Alex Virot, journaliste sportif. On lui doit le premier reportage de guerre en 1935 couvrant le conflit éthiopien en réalisant une liaison sur ondes courtes Addis-Abeba-Paris. À Vienne où il se trouve pour couvrir les championnats de ski alpin, il est dans un café en ligne avec la rédaction de *Radio Cité* le 10 mars 1938 quand il voit les Allemands déferler sur la capitale autrichienne. Bravant tous les interdits il sera le premier au monde à l'annoncer. Le 24 février 1950 la télévision française qui ne disposait que d'une chaîne assurait son premier direct en retransmettant *Les Jeux de l'amour et du hasard* depuis la Comédie-Française.

Dès lors l'émergence de nouveaux moyens techniques va conforter le direct qui sera remis en cause sans doute pour la première fois par le gouvernement lors des grandes manifestations de mai 1968. Du 10 au 11 mai les radios périphériques, qui font vivre en direct les affrontements avec les forces de l'ordre, contribuent à renforcer les émeutiers dans leur détermination et à donner une image de la France à feu et à sang alors que les événements sont circonscrits à la capitale. Qualifiées de radios émeutes par le gouvernement, elles furent interdites de direct à l'exception des manifestations sportives.

Plus près de nous, en 2005, lorsqu'une flambée de violence affecta les quartiers dits sensibles, certains experts dénoncèrent les directs télévisuels qui à les en croire valorisèrent les émeutiers, alimentèrent le brasier allant jusqu'à qualifier les journalistes de pyromanes. Une situation nouvelle qui sans doute s'était accompagnée de graves manquements à l'indépendance des journalistes. Enquêtant sur le traitement médiatique des événements, Julien Daguerre journaliste à *Press and Co* constatait avec amertume : « On ne demande pas au reporter sur le terrain de voir ou faire remonter des informations, mais de rechercher les informations qu'on a décidé d'avoir ». Les terribles événements du mois de janvier dernier ont remis une nouvelle fois en

cause le direct, essentiellement sur les chaînes en continu. Si l'on en croit certaines informations le Conseil supérieur de l'audiovisuel aurait été saisi discrètement par les forces de l'ordre qui avaient quelques raisons, semble-t-il, de se plaindre de la couverture médiatique de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler l'affaire *Charlie*. Une démarche d'autant plus discrète que les forces de l'ordre avaient bénéficié de cette couverture au point de drainer un courant de sympathie jamais connu auparavant.

Réuni le 11 février, le Conseil supérieur de l'audiovisuel rendait ses conclusions. Il relevait 36 manquements dont 15 avaient donné lieu à des mises en garde, 21 plus graves justifiaient à ses yeux des mises en demeure. À l'exception de M6, tous les médias devaient être sanctionnés. LCI la chaîne d'information en continu la plus durement touchée écopait de trois mises en demeure et de deux mises en garde. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel motivait ses décisions par un certain nombre de critères, dont le respect de la personne humaine et la sauvegarde de l'ordre public. Il épinglait par ailleurs sévèrement les chaînes ayant diffusé des images ou des informations concernant les opérations en cours et, fait plus grave, d'avoir révélé la présence de personnes cachées sur les sites où s'étaient retranchés les terroristes, des terroristes en liaison téléphonique avec des journalistes. Les observations du CSA conduisent à mettre en lumière les dangers et les limites du direct. Avec lui, la hiérarchie de l'information n'existe plus. Priorité à l'événement du moment. Le direct sous prétexte d'information c'est alimenter d'abord un marché puis fournir le féroce appétit des chaînes en continu. C'est la course à l'audimat. C'est transformer un événement anodin en fait exceptionnel, c'est isoler une petite phrase de son contexte pour lui donner plus de piquant. C'est donner la primauté aux faits divers. Pour meubler les temps morts, c'est recueillir des témoignages qui seront d'autant plus suspects que les supposés témoins n'auront souvent rien vu. Et puis quand le rythme haletant de l'événement s'essouffle, c'est l'appel aux spécialistes qui le plus souvent dissertent sur des situations, sur des hommes qu'ils ne connaissent le plus souvent qu'à travers le prisme déformant des médias. L'information est en concurrence avec les messages publicitaires, il faut faire court, toujours plus court au risque de dénaturer une information. L'immédiateté impose sa loi constate avec amertume Serge July qui qualifie de « robinets » les journalistes de chaînes en continu. Le direct, un pourrissement de l'information dénoncé par Jean Lacouture. Le direct ne laisse pas aux journalistes le temps de vérifier l'information, ce qui conduit à la propagation de fausses nouvelles. Quant aux démentis ils sont considérés et traités la plupart du temps comme de nouvelles informations.

Dans les années soixante un slogan était repris à l'envi sur les réseaux sociaux : « Tous journalistes ! ». L'arrivée du numérique était considérée comme une démystification du métier de journaliste, une avancée de la démocratie. L'information cessait d'être l'apanage des seuls journalistes accusés de dépendre de groupes de médias plus préoccupés par des résultats financiers que par les projets éditoriaux des rédactions. En trente ans l'arrivée du numérique et de la téléphonie mobile s'est avérée à l'échelle mondiale comme un événement aussi considérable que l'arrivée de l'imprimerie au XV^e siècle. Et de ce média de l'immédiateté Serge July a pu dire : « Ce n'est plus un média de plus, c'est le média de tous les médias ». C'est le quotidien *Libération* qui dans son numéro du 20 au 21 août 1975 affichait à travers sa une la première prise de conscience de la perte du monopole de l'information détenue jusqu'alors par les seuls journalistes. Les réseaux sociaux prenaient de court les chaînes de radio qui perdaient le monopole de l'alerte. L'immédiateté, estime Serge July, assigne un ordre nouveau à l'information : réseaux sociaux, médias en ligne, chaînes audiovisuelles, et enfin presse écrite. Amer mais réaliste il constate : « Les réseaux seront toujours plus rapides, ils crachent de l'info de manière frénétique en temps réel. Les robinets sont ouverts et diffusent des torrents qui donnent de la communication, des rumeurs, des faits bruts, des émotions et parfois des informations. On ne sait plus qui est l'origine de l'information. Le flux est devenu un océan, un milieu dans lequel l'information ne ressemble plus qu'à une coque de noix ». En fait les réseaux, la toile ont pris les dimensions d'un véritable *Far-West* avec sa cohorte de messages porteurs de haine, de flots de rumeurs incontrôlables, de photos manipulées, d'informations impossibles à vérifier. Les géants du web n'offrent pas les garanties de transparence et de démocratie dont ils se réclament. Le site de *Facebook* est en passe d'héberger plus d'habitants que n'importe quel pays de la planète. Avec un milliard d'utilisateurs il dépasse la population de Chine. Le nouveau centre du pouvoir médiatique est en passe d'appartenir aux plates-formes informatiques. Un signe qui ne trompe pas. Le 31 juillet 2015 un maître de conférences traitait sur le net un journaliste de la presse écrite avec qui il avait eu maille à partir de « bon petit soldat de la presse subventionnée ». Bien entendu nous excluons de ce constat que d'aucuns trouveront bien sévère, la montée en puissance des réseaux sociaux seuls moyens pour les peuples bâillonnés de se faire entendre, et les journaux qui ont opté pour un site web associé à leur édition papier ou ceux qui ont choisi délibérément la toile comme support comme Médiapart.

En couvrant la traque des terroristes comme ils auraient couvert un match de football, les journalistes ont apporté la preuve des limites du direct sans avoir pensé un instant au péril qu'ils faisaient courir aux forces de

l'ordre et aux otages. On peut aussi s'interroger sur la façon dont les auditeurs et les téléspectateurs ont perçu la couverture de ces moments tragiques, sans doute comme un super *western* tant il est vrai qu'aujourd'hui sur les chaînes de télévision il est souvent difficile de faire la part de la fiction et de la réalité. Les réseaux sociaux ne sont pas demeurés en reste, ce qui amenait Philippe Pujol, jeune et brillant journaliste lauréat du prix Albert Londres en 2014, à constater : « Nous subissons en partie avec les réseaux sociaux une vague d'obscurantisme où l'opinion vaut mieux que les faits ».

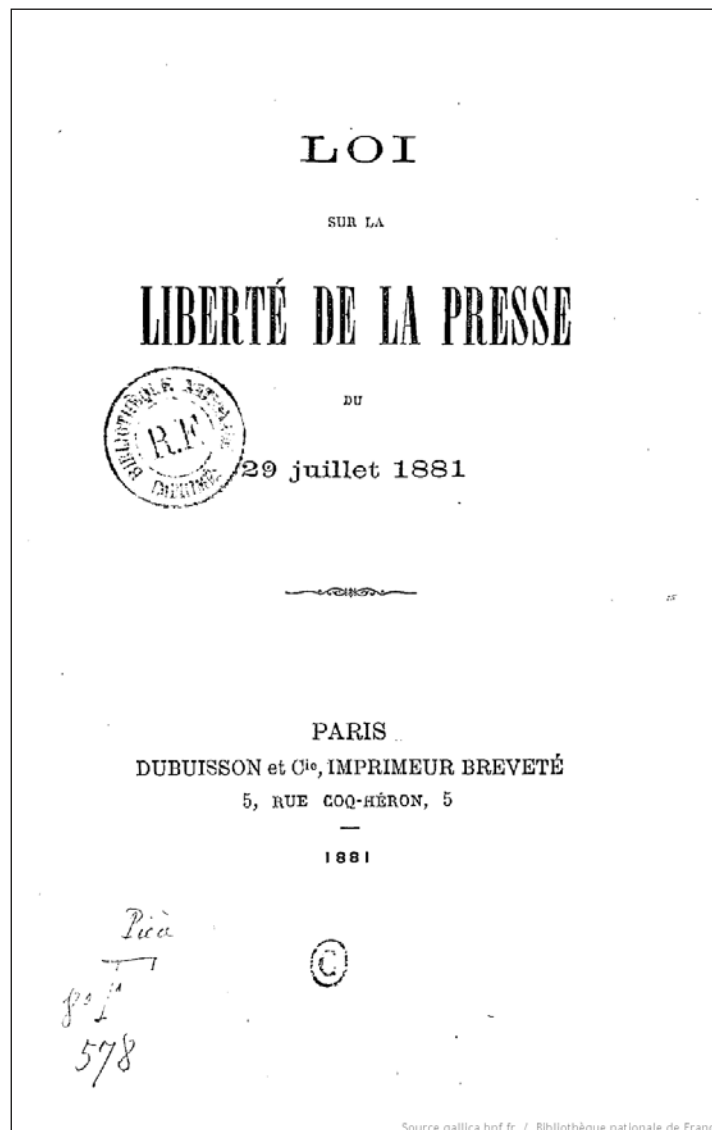
Les conclusions du CSA ont entraîné une très vive réaction des directeurs de chaînes de radio et de télévision, et des syndicats de journalistes qui ont affiché une belle unanimité en criant à la censure. Jean-Marc Four directeur de la rédaction de France Inter a dénié toute légitimité au CSA, lui reprochant de laisser le champ libre aux réseaux sociaux. Les sociétés de rédacteurs d'Europe N°1 et de TFI élevaient une très vive protestation contre le CSA. Le Syndicat national des journalistes reprochait au CSA de se transformer « en censeur des ondes » et d'être un nouveau bâillon pour les rédactions.

Le Sénat, le gouvernement, l'Assemblée nationale depuis se sont penchés sur les problèmes de la liberté de la presse, sur le possible aménagement de la loi de 1881, fondement de la liberté de la presse et de la liberté d'opinion. La discussion et l'adoption de la loi sur le renseignement ont une fois encore mobilisé les journalistes qui y ont vu de nouvelles atteintes portées aux droits fondamentaux de la presse. Le 13 avril 2015 lors de la discussion à l'Assemblée nationale sur la loi sur le renseignement, le Syndicat national des journalistes voyait dans cette loi une nouvelle atteinte aux libertés de la presse et qualifiait cette loi « d'exploitation politique d'une émotion et d'une peur du terrorisme », lui reprochant de s'attaquer à l'équilibre procédural de la loi de 1881 et de conduire à son dépeçage alors qu'elle était fondatrice des libertés républicaines. Il est vrai que la phrase de Mme Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre des Droits de la femme bien antérieure aux événements puisque datant du 7 février 2013, avait déjà mobilisé les journalistes : « Nous aurons peut-être la main tremblante au moment de modifier la loi de 1881 mais sachez que cette main sera néanmoins ferme. »

Mme Axelle Maire, secrétaire d'état au Numérique constatait qu'il était temps d'adapter la loi de 1881 à l'ère du numérique et se montrait favorable à l'application des recommandations formulées par la commission consultative des Droits de l'homme dans son avis du 12 février 2015 : « Préserver et actualiser les notions d'espaces public et privé, simplifier les procédures avec la création d'un référé numérique, prévoir un droit de réponse pour les associations ». Mme Axelle Maire en appelait à la conscience des citoyens, et le Syndicat national des journalistes à une véritable instance de déontologie qui associerait des représentants des journalistes, des éditeurs et du public. C'est aux médias qu'il appartient de mettre au point une charte déontologique, assurent bon nombre d'internautes. À quoi Mme Sabrina Lavric, docteur en droit à l'université de Strasbourg, réplique en redoutant que la déontologie ne soit purement déclarative et dépourvue de toute sanction organisée par la profession. À l'en croire, la déontologie des journalistes serait donc davantage une forme de morale n'engageant que la conscience individuelle et collective, sans sanction pour assurer son efficacité. Alors quelles mesures adopter pour concilier liberté de la presse et liberté d'expression et véracité de l'information ? Comment interdire le direct dès lors qu'il risque de mettre en cause l'ordre public ? Autant de questions que des journalistes et les citoyens sont amenés aujourd'hui à se poser. Laurent Joffrin, que l'on ne saurait considérer comme liberticide s'est en effet pris en ces termes à tous ceux qui entendaient défendre Internet jusque dans ses excès : « Les adversaires de toute régulation d'Internet devraient réfléchir aux implications de leur allergie à la toile des règles professionnelles ou des lois en vigueur dans les autres médias. Il faut rappeler que si le net est un magnifique outil de diffusion il ne produit rien ».

Nous appartenons à une génération qui a connu encore la censure, pour une période limitée il est vrai, qui a vu balayer par l'émergence du numérique toutes les innovations ou presque qui furent au cœur de la mythologie de la presse triomphante du XIX^e siècle. En dépit de ses dérives nous restons fidèles à la presse même si elle se dirige vers un monde sans papier, au quotidien dans lequel le philosophe autrichien Hegel voyait une « forme de prière du matin ». Nous sommes de ceux qui estiment qu'aucun média quel qu'il soit ne détient jamais en toute circonstance la vérité mais nous faisons nôtres les phrases d'Olivier Duhamel : « Ce grand métier de journaliste tient précisément à choisir ce qui doit être publié et ce qui ne le mérite pas et que le respect de chacun est le critère ultime, à l'aune duquel la qualité du journaliste comme celle des êtres humains doit être jugée ». À nos yeux la loi de 1881 reste fondamentale. Vouloir l'amender, la moderniser exercice délicat s'il en est, pourrait être envisagé dès lors que la presse et la liberté d'expression resteraient considérés comme un des socles de la démocratie. Et s'il est vrai que le pouvoir médiatique appartient désormais aux plates-formes informatiques peut-être conviendrait-il de donner à la loi de 1881 les moyens de la réguler. Avec ou sans papier la presse n'est pas morte. Mais plus que jamais il appartient aux journalistes

d'engager une réflexion sur le rôle civique de la presse, faire de l'information un bien public, de s'interroger sur le danger du direct, sur le secret de l'instruction devenu secret de polichinelle et la caméra cachée. Mais au-delà du procès souvent légitime intenté aux journalistes par l'opinion publique, par ceux-là même qui s'accommodent de leurs excès et qui s'en félicitent même, peut-être pourrait-on engager les téléspectateurs, les auditeurs, les lecteurs à comparer leurs sources d'information et être les auteurs citoyens de leurs propres réflexions.



ANTONIUS ARENA, DE SOLLIÈS

DOMINIQUE AMANN

Antoine Arène – plus connu sous son nom latinisé *Antonius Arena* – est né à Solliès à la fin du xv^e siècle. À cette époque, le toponyme « Solliès » désignait globalement toute la petite seigneurie possédée par Palamède de Forbin, au sein de laquelle les différents bourgs, hameaux et habitations dispersées qui la formaient étaient désignés « le Haut », « le Pont », « l'Hôtellerie », « les Toucas », etc. Ce n'est que le 8 avril 1799 que le territoire fut partagé en quatre communes : Solliès-Ville, Solliès-Pont, Solliès-Toucas et Solliès-Farède.

Antonius Arena est resté célèbre grâce à deux ouvrages macaroniques : *Ad suos compagnones*¹ et la *Meygra entrepriza*². La bibliographie consacrée à Antonius Arena est fort maigre : au début du XX^e siècle, cet écrivain provençal n'était guère connu que par les deux notices d'Augustin Fabre³ et de Frédéric Dolleule⁴. Depuis cette date, les quelques articles qui ont traité d'Arena ou de son œuvre ont puisé dans ces deux publications sans apporter d'éléments nouveaux.

Biographie d'Antonius Arena

La biographie d'Antonius Arena est quelque peu esquissée par son *Ad suos compagnones*, recueil composite voire hétéroclite, à la fois récit autobiographique et traité de chorégraphie.

Antoine Arène est né dans la seigneurie de Solliès vers 1500, non point dans la cité haute aujourd'hui nommée Solliès-Ville, mais, selon la tradition locale, au hameau de l'*Oustourarié* – de l'Hôtellerie – sur le territoire de l'actuel Solliès-Pont. Les registres de catholicité de cette époque ayant tous disparu, il est impossible de donner le moindre renseignement fiable sur sa famille ; les historiographes locaux y ont suppléé en lui attribuant – de manière très fantaisiste – tantôt une origine napolitaine, tantôt une appartenance à la noblesse et même un père célèbre jurisconsulte marseillais. D'aucuns ont même imaginé que son nom latinisé *Arena* devait traduire des patronymes français du genre Sablon ou La Sable !... Il convient donc de rétablir la vérité historique.

En 1519, Arena débuta des études juridiques à l'université d'Avignon réputée pour sa faculté de droit civil et canonique, mais elles furent interrompues en 1521 par la grande épidémie de peste qui ravagea la Provence, et durant laquelle les étudiants passèrent à l'université de Toulouse. De retour en Avignon l'année suivante, Arena enseigna la danse aux jeunes gens de la ville pour payer ses études.

En 1527, il rejoignit l'armée aux ordres du marquis de Saluces et s'en fut participer à la septième guerre d'Italie (1526-1529) : en mai, il combattit pour la défense de Rome contre le connétable Charles III de Bourbon passé dans le camp ennemi. Il s'enrôla ensuite sous les ordres du maréchal de Lautrec pour une désastreuse campagne qui le mena à Pavie en septembre 1527, puis à Naples durant l'hiver où sévissait une redoutable épidémie de syphilis, et enfin à Gênes jusqu'à la trahison d'Andrea Doria et la mort, le 15 août 1528, de Lautrec.

En 1528, Arena quitta définitivement la vie militaire et s'établit à Aix-en-Provence où il se mêla à la vie littéraire de la ville. L'édit de 1535 ayant réformé l'organisation de la Justice en Provence, il ne put obtenir un poste dans l'un des tribunaux des sénéchaussées et dut se contenter d'un emploi plus modeste de « juge ordinaire » à Saint-Rémy, dans le bailliage de Tarascon, où il fut nommé le 11 mai 1536.

Mais François I^{er} avait profité de la mort, le 1^{er} novembre 1535, du duc de Milan pour revendiquer son héritage ;

1 Arena (Antonius), *Antonius Arena Solerensis ad suos compagnones studentes...*, Lyon : Claude Nourrit, sd [1528], petit in-8°, 16 feuillets non paginés.

2 Arena (Antonius), *Meygra Entrepriza catoliqui imperatoris...*, Avignon, 1537, petit in-8°, 76 feuillets non paginés.

3 Fabre (Augustin), *Antonius Arena, notice historique et littéraire*, Marseille : librairie provençale de Victor Boy, 1860, in-16, 56 pages.

4 Dolleule (Frédéric), *Antoine Arène, poète macaronique et jurisconsulte : sa vie et ses œuvres*, Paris : Albert Detaille, 1886, in-8°, 79 pages.

au début de l'année 1536, les armées du roi de France se déployèrent en Savoie. En représailles, les armées impériales envahirent la Provence le 25 juillet ; le duc Anne de Montmorency dut battre en retraite mais pratiqua la politique de la terre brûlée, qui contraignit les Espagnols à se retirer le 25 septembre sans avoir livré de véritable bataille.

Arena conta cette expédition en Provence dans un long poème macaronique, la *Meygra Entrepriza*, où il ridiculise copieusement l'empereur et ses soudards : si l'envahisseur parvenait assez facilement à investir les villes ouvertes, il s'écarterait de celles qui résistaient et, dans les campagnes, les paysans, formés en milices d'auto-défense bien armées, infligeaient de graves revers aux soldats qui tentaient de ravager leurs terroirs. Arena est mort à Saint-Rémy en 1544.

Un écrivain macaronique

Antonius Arena a remarquablement exploité l'idée macaronique de mélanger diverses langues dans un même texte et a trouvé un style si personnel qu'il a créé une nouvelle expression littéraire. Le macaronique italien est principalement triglossique – hybridation linguistique mêlant latin, langue toscane et dialectes régionaux. Arena, quant à lui, combine sa langue maternelle provençale avec du latin aussi bien classique qu'estudiantin et du provençal : ce nouveau sabir fut rapidement nommé « arénaïque ». Les lettrés de la Renaissance qui pratiquaient au quotidien ces diverses langues étaient à même de goûter les facéties de tels mélanges. Aujourd'hui nous en avons perdu l'usage, ce qui nous condamne à de laborieux décryptages qui n'ont plus aucun sel !

Voici un premier exemple :

Ung iornus villam subito trompeta somauit

« Un jour, subitement, un trompette somma la ville »

Ung iorn, « un jour », appartient à l'occitan médiéval ; on aurait *una dies* en latin. *Villam* : accusatif de *villa*, qui désigne, en latin médiéval, un bourg ou une petite ville. *Subito* est l'adverbe latin. *Trompeta*, avec un seul *t*, est la latinisation de l'occitan *troumpeto* ; en latin, l'instrument se dit *tuba* et celui qui en joue *tubicen* ou *tubicinius*. Enfin, *somauit* est la latinisation du verbe français « sommer ». Dans cet hexamètre, Arena confère à tous les mots, quelle que soit leur origine, une apparence latine, les décline ou les conjugue selon les règles de la langue classique et les assemble conformément à la syntaxe et à la métrique poétique de l'Antiquité.

Second exemple :

O quam finus erat pro contornare la gentem

« Oh ! Qu'il était fin pour embobiner les gens ! »

Quam est l'adverbe exclamatif latin. *Finus* est la latinisation de l'adjectif français « fin ». *Contornarer* : verbe du bas latin au sens de *ambire*, *circumdare*, « placer autour » ; ici, par extension « embobiner, tromper par des paroles captieuses ». *Gentem* est l'accusatif du latin classique *gens*, « peuple ». Ici la phrase suit l'ordre des mots en français et *gentem* est précédé de l'article défini français féminin.

À défaut d'un inventaire très exhaustif des procédés d'élaboration de ce nouveau langage, je ne citerai que ses principales caractéristiques :

1° L'arénaïque se caractérise d'abord par l'usage du distique élégiaque formé d'un hexamètre dactylique suivi d'un pentamètre dactylique.

2° L'arénaïque est un sabir très néologique où les mots français latinisés se substituent facilement aux termes consacrés : par exemple, *leraudus* pour « le héraut ». De nombreux mots provençaux, fleurant bon le terroir, y trouvent également une finale latinisée : par exemple, l'occitan *braga*, « faire étalage », fournit le verbe latin *bragare*, et l'adjectif *bragard*, « galant, gaillard » le latin *bragardus*.

Cet assemblage singulier vise avant tout à l'expression, le poète jouant sur des registres stylistiques variés et opposés : le noble lyrisme voisine avec une goliardise éventuellement teintée de scatologie ; la paraphrase des principaux auteurs de l'Antiquité n'exclut pas les facéties basochiennes ; l'exubérance jacassière marque l'alliance du grotesque et du sérieux, un balancement incessant entre l'éloquence du prétoire et le boniment du camelot, un affrontement permanent entre l'expression populaire et la métrique savante, les sentences littéraires et les dictons paysans, l'esthétique culturelle et l'hypperréalisme anatomique.

Arena et Solliès

Dans les titres des trois premières éditions de son *Ad suos compagnones*, Arena se dit successivement *soleriensis*, puis *de villa de Soleris* et enfin *de villa de Soleriis*. Dans l'expression arénaïque *de villa de Soleris*, le premier *de* est la préposition latine gouvernant l'ablatif et marquant l'origine ou la provenance ; le second *de* est une préposition française dans laquelle la fonction grammaticale – apposition – prime le sens et Arena l'assortit du génitif : les génitifs en *-is* ne se rencontrant que dans la troisième déclinaison latine, on peut supposer ici l'imparisyllabique *Soler* génitif *Soleris*, ou le parisyllabique *Soleris* génitif *Soleris*, puisqu'il cite au nominatif, parmi les professeurs de l'université de Toulouse, un certain *Soleris* souvent francisé en « du Solier » (*Ad suos compagnones*, vers 1721) ; le parisyllabique *Soleriis* est admissible, quoique moins fréquent en latin classique. Quant au genre de ces toponymes, il est difficile de le préciser avec certitude, les noms de ville pouvant, en latin, être aussi bien masculins, féminins ou neutres, comme l'indiquent leurs déclinaisons ! Pour les nominatifs *Soler* ou *Soleris*, l'adjectif dérivé est *soleriensis*, qu'Arena utilise effectivement dans les deux premières macaronées préliminaires à son *Ad suos compagnones*. Dans la *Meygra Entrepriza*, les expressions sont équivalentes, avec la consonne redoublée : *Solleris villa*, *Solleriensis*.

Le radical *sol* correspondant au nom masculin *sol*, génitif *solis*, « soleil », adjectif *solaris*, c'est l'étymologie qui a été la plus généralement invoquée, justifiée par un temple solaire qui aurait existé à la place de l'actuelle église de Solliès-Ville – le lieu le plus élevé de l'endroit – et les soleils des armoiries les plus anciennes du village ; les historiographes se sont également référés à l'une des orthographes anciennes du village, *Solier*, qui dans l'ancien français désignait le « grenier » – du latin *solarium*, par extension « endroit exposé au soleil » ! On ne peut qu'être consterné par la faiblesse imaginative de ces laborieuses constructions dont la toponymie provençale ne connaît aucun autre exemple !

En raison de la proximité de l'hellénique Ὀλβία – *Olbia* ⁵, « Ville heureuse », nom dans l'Antiquité de plusieurs cités grecques, notamment d'une colonie de Milet en Scythie, – il n'est pas déraisonnable d'invoquer une étymologie grecque, d'autant plus que les références ne manquent pas ; on peut en effet établir des rapprochements avec 1° Σόλλειον ou Σόλλιον (*Solleion*, ou *Sollion*), une ancienne ville d'Acarnanie ; 2° Σολόεις ou Σολοῦς (*Soloeis* ou *Solous*), désignant un lieu-dit en Lybie ou une ville de Sicile, aujourd'hui Castello di Solanto ; 3° Σόλοι (*Soloi* latinisé en *Soles*), nom de deux villes autrefois sises l'une à Chypre et l'autre en Cilicie, aujourd'hui ruinées ; tous ces toponymes ne relevant d'aucune étymologie connue.

Dans sa *Meygra Entrepriza*, Arena narre les combats d'Antibes, Aix, Saint-Maximin, Brignoles, Fréjus, etc., de manière très inégale et d'après des sources qu'il ne cite pas. Il décrit plus longuement le siège de Solliès mais cette relation pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses, notamment sur deux points essentiels :

1° Antonius Arena a-t-il participé en personne à la défense de la cité ? — En dépit de ce qu'ont certifié Fabre et Dollieule, j'observe que, dans ce passage de son opuscule, le poète décrit un combat sans affirmer un instant y avoir été présent. Un seul vers – *Sed nos cum furia subito respondimus illi*, « mais nous, avec colère nous lui répondîmes aussitôt » – pourrait être invoqué pour attester son concours : toutefois, comme Arena était Solliésin d'origine, ce *nos* signifie tout aussi bien « les nôtres, ceux de Solliès ».

2° Où le combat a-t-il eu lieu ? — Arena ne parle que de *Solleris villa* car, à son époque, l'expression désignait toute la seigneurie dans son ensemble. Au Moyen Âge, la population se regroupait essentiellement dans la ville haute, quelque peu remparée et formant *castrum* autour d'un simple donjon pourvu de quelques annexes, que la tradition locale a vite nommé « le château des Forbins ». Dès la première moitié du xvi^e siècle, la vie se déplaça dans la plaine, sur les rives du Gapeau, où la famille de Forbin avait choisi de faire édifier sa nouvelle demeure, et c'est là que je situe l'escarmouche décrite par Arena : la nouvelle ville basse était en effet une proie plus tentante et plus facile pour des soudards et des pillards qu'un nid d'aigle sur un promontoire escarpé.

Antonius Arena était, à l'époque de l'invasion, Aixois : il avait, dans cette ville florissante et universitaire, ses occupations littéraires et ses amis. Il s'y trouvait au moment des hostilités et, chassé par les ennemis, il prit les armes dans des milices paysannes, mais en restant très probablement dans la campagne environnante.

5 Située dans l'actuel hameau de L'Almanarre (commune d'Hyères).

La « bataille de Solliès » nous apparaît comme une de ces nombreuses scènes de pillage auxquelles se livraient les envahisseurs : en dépit d'une résistance certainement héroïque, les Solliésins ne furent pas favorisés du succès des armes et durent s'enfuir vers les hauteurs, abandonnant leurs maisons à la rapine. Cette réalité est très éloignée de la version locale, reprise notamment par Jean Aicard qui affirma qu'Antonius Arena avait personnellement défendu le village et mis en déroute les troupes de Charles-Quint ⁶ ! Mais le célèbre écrivain varois était un poète et, par la magie du verbe méditerranéen, la faconde populaire a préféré colporter la légende d'une victoire épique !



Solliès-Ville. Bois gravé. André Filippi

⁶ Sur le monument à Arena, édifié en 1920 sur une placette jouxtant le parvis de l'église de Solliès-Ville, Jean Aicard a fait graver : « Antonius Arena soldat-citoyen défendit glorieusement Solliès assiégée en 1536 par les troupes de Charles-Quint ».

LE SOUVENIR DE JEAN-BAPTISTE MASSILLON DANS SA VILLE NATALE HYÈRES

Hubert FRANÇOIS

En 2013 a été commémoré le 350^e anniversaire de la naissance à Hyères de Jean-Baptiste Massillon. L'académie du Var fut d'ailleurs largement associée à l'événement.

Fils de notaire, prêtre oratorien, enseignant à ses débuts puis prédicateur renommé, il sera appelé, en cette qualité, à la cour du roi Louis XIV. Il va laisser pour l'histoire les mots prononcés, en septembre 1715 devant la dépouille de celui qui s'était considéré comme le Roi-Soleil : « Dieu seul est grand, mes frères. » Massillon prêchera encore en 1718, devant le jeune Louis XV, puis il résidera scrupuleusement pendant plus de vingt ans dans le diocèse de Clermont, dont il avait été nommé évêque. Il était membre de l'Académie française. Successeur à son siège, le philosophe d'Alembert dira de lui : « Le jour de son décès, l'Église, l'éloquence et l'humanité font une perte irréparable. » Plus tard, Voltaire tiendra à faire lire ses sermons pendant des repas et Napoléon 1^{er} l'admettra avec une médaille au rang des Grands Hommes.

Mais qu'en est-il à la même période dans sa ville natale, quittée à l'âge de quinze ans et qu'il ne reverra plus jusqu'à sa mort en 1742 ? Il apparaît que Jean-Baptiste y fut tout simplement oublié. Un élément aurait pu toutefois jouer en sa faveur, la présence dans la ville de la famille Massillon. L'office de notaire du père avait, en effet, été repris par un frère du prédicateur et restera ensuite dans la famille jusqu'en 1834. On ne retrouve aucune trace de manifestation de son souvenir avant les années 1823 et 1825 et encore seront-elles alors, l'œuvre d'un non-Hyérois. L'examen des délibérations municipales de cette période de la Restauration nous apprend que la grande affaire est celle de la mémoire de la venue du roi Louis IX en 1254, avec la perspective d'obtenir pour cela d'intéressants subsides financiers. Aussi est-ce en 1823, et en toute discrétion, qu'un visiteur anglais retrouve la maison natale de Massillon, rue Rabaton, et y fait apposer, à ses frais, la plaque que l'on peut encore découvrir à l'intérieur. Deux ans plus tard, en 1825, un hivernant, monsieur Saint-Bonnet fait placer une seconde plaque dans la même pièce, « En signe de vénération » fait-il graver.

L'année 1830 va non seulement connaître une modification de la situation politique nationale, mais également celle du souvenir de Massillon, dans sa ville natale. Arrive, en effet à la tête de la municipalité un partisan du nouveau roi des Français, Louis-Philippe 1^{er}, Alphonse Denis, bourgeois d'origine parisienne, aisé et cultivé, qui fut à deux reprises président de l'académie du Var. Le nouveau maire a relevé l'oubli frappant Massillon et dès le 14 novembre, il déclare devant son conseil municipal : « Je viens vous proposer de réparer une injustice qui dure depuis presque un siècle et que nous serions vraiment inexcusables de laisser exister plus longtemps. La ville d'Hyères a vu naître un grand homme... » Il propose ensuite de débaptiser la rue et la place Bourbon et de leur donner le nom de Massillon. Cette proposition est acceptée. Il se permet là, de plus, un geste politique, les Bourbons ayant été chassés par la récente révolution du mois de juillet. Il fait aussi approuver le principe de l'érection d'un monument « digne et solennel », opération qui ne tardera pas. En 1832, sur la place située devant l'église Saint-Louis, bientôt siège de la paroisse, sera dressée une colonne couronnée à son sommet d'un buste en marbre de l'illustre enfant de la ville. Ce monument sauvegardera les finances municipales. En effet le buste, œuvre du sculpteur Paul Le Moyne, dit Le Moyne Saint-Paul, prix de Rome en 1808 après intervention d'Alphonse Denis auprès du roi, sera pris en charge par l'État. La colonne extraite des carrières de Tourris fournira une nouvelle occasion au baron Stulz d'origine allemande et oncle par alliance du maire, de prouver sa générosité envers sa ville d'adoption, depuis 1814.

Plus tard Massillon sera chassé de cet endroit par une fontaine et son jet d'eau. On peut penser toutefois, qu'au milieu du XIX^e siècle, le souvenir de Massillon n'était pas un souci majeur pour les Hyérois. La famille disparaît du paysage, le dernier notaire étant mort en 1834 sans descendance, et parmi les collatéraux, l'ultime représentante connue, Claire Monge, née Massillon, décédant en 1882.

Mécène de la ville à l'époque, Alexis Godillot ne semble pas avoir été intéressé, mais nous ne sommes pas allés jusqu'à retomber dans l'injuste oubli, dénoncé en 1830, par Alphonse Denis. Un témoignage continue à s'imposer quotidiennement et inexorablement, les noms de la rue et de la place Massillon, d'autant plus que ces dernières sont alors au cœur de l'activité commerciale et administrative. On trouve là l'hôtel de ville dans l'ancienne commanderie des Templiers, le commissariat de police, le marché couvert et une animation telle qu'il sera nécessaire d'établir dans la rue un sens unique de circulation pour les voitures.

Paris a fait mieux qu'Hyères avec le remarquable monument de la place Saint-Sulpice où Massillon partage sa renommée avec celles de Bossuet, Fénelon et Fléchier. Aussi, dans les années 1890, la presse locale commence-t-elle à trouver anormal que l'on ne songe pas à mieux faire revivre la mémoire du célèbre orateur sacré du siècle précédent. Grande époque du tourisme d'hiver, Hyères, accueille d'illustres visiteurs, comme la reine Victoria en 1892, mais aussi de riches négociants et industriels.

L'un d'entre eux, Alexis Mignon, fut intéressé et dans un geste généreux, offrit une majestueuse statue en pied, réalisée en bronze par l'artiste William Pécou, destinée à prendre place sur un piédestal portant les armoiries d'Hyères et de Clermont-Ferrand, dessinées par Émile Eude. Il ne restait plus au conseil municipal que le soin, le 26 juin 1896, de désigner un emplacement pour son installation. L'entrée sud de la place de la République, dégagant une bonne perspective pour un ensemble de la hauteur respectable de six mètres trente, fut retenue. Il fallait cependant déloger des lieux Charles d'Anjou, frère de saint Louis, devenu en 1245, comte de Provence et donc seigneur de la ville d'Hyères. Cette fois-ci, ce fut la statue de Massillon qui l'emporta et celle de Charles d'Anjou dut céder sa place. L'inauguration eut lieu le 27 février sous la présidence du maire Jules Massel. Il faut remarquer que Massillon est ici représenté dans la pompe de ses fonctions épiscopales exercées à partir de 1717 mais bien peu connues, en dépit d'un récit légendaire des Hyérois de l'époque. La renommée du simple prêtre oratorien, prêchant plus de trente fois devant les cours royales, est donc assumée par l'évêque si discret qu'il ne fréquentera les réunions de l'Académie française qu'une seule fois en vingt-quatre ans. Pendant quarante-cinq ans, la grande statue en bronze s'insérera dans le paysage, trouvant bonne place sur les cartes postales de l'époque et nul ne songera à la déplacer.

La seconde guerre mondiale va venir perturber cette situation. Dès novembre 1941, une lettre circulaire adressée aux mairies avait laissé entendre que le bronze était recherché pour les besoins militaires, mais l'étonnement des Hyérois présents sera grand lorsqu'ils assisteront le 7 avril 1942, au démontage de son piédestal et à l'enlèvement de la statue. Le lendemain, une lettre au maire certifiera qu'elle avait été enlevée sur réquisition de l'autorité allemande. Elle sera fondue à Marseille et le socle, sans utilité immédiate, sera démoli. Les années suivant la Libération de 1944 posèrent d'autres problèmes plus urgents aux municipalités hyéroises que celui de la permanence visible du souvenir de son illustre enfant. Mais l'oubli déjà constaté à deux reprises, sera cette fois-ci de plus courte durée. On se souvient opportunément que 1963 sera l'année du tricentenaire de la naissance et que cette commémoration méritait de se dérouler au pied d'une statue. Celle-ci, œuvre en pierre du sculpteur Gabriel Cotel, se présentera sous la forme d'un personnage assis et à nouveau en tenue épiscopale. Elle sera installée à l'emplacement du monument victime de guerre en 1942. Son inauguration, sous la direction du maire Alfred Décugis et en présence de l'évêque de Fréjus-Toulon, donna lieu à de grandes festivités : visite de la maison natale, messe solennelle, et le soir... bal public.

Comme pour le monument de 1832, je ne m'attarderai pas sur les promenades de la statue de 1963 avant d'en venir au dernier point de mon propos. Qu'en est-il en 2015 ? Pour cela, mettons-nous dans les pas d'un visiteur de la ville. S'il consulte son plan, il va découvrir dans le centre historique, la rue et la place qui s'honorent aujourd'hui de 185 années de longévité nominative. En montant la rue, il sera peut-être interpellé par certaines enseignes, la pharmacie Massillon, la boucherie Massillon, la galerie Massillon et même le bar Massillon. Sur la place, c'est évidemment la tour des Templiers qui retiendra en priorité sa curiosité. Aussi lui faudra-t-il, en plein été, partir à la recherche, derrière une forêt de parasols, de la statue de l'illustre orateur, celle inaugurée en 1963, signalée sur son plan. Très près de la place, dans l'étroite et sinueuse rue Rabaton, une plaque lui signalera la maison natale dont l'entrée n'est pas publique. Les plaques de 1823 et 1825 certes subsistent à l'intérieur dans une habitation privée. Parmi les trente-huit monuments historiques de la ville, l'église Saint-Louis, ancienne chapelle du couvent des Cordeliers avant la Révolution, tient une place de choix et le parcours du visiteur s'y arrêtera. Depuis 2013, il va y retrouver le souvenir de Massillon. Son buste, en effet, l'accueillera dans la deuxième chapelle, à la gauche de l'entrée. Cette sculpture n'est pas une inconnue, il s'agit de l'œuvre de Paul Le Moyne qui fut érigée en 1832 sur une colonne devant cette même église. À l'initiative de la Société historique d'Hyères et à l'occasion du 350^e anniversaire de la naissance de

Massillon, ce premier témoignage de la mémoire hyéroise a pu ressortir d'un garde-meubles, dernière étape d'une longue pérégrination.

Laissons notre visiteur poursuivre son chemin qui le conduira peut-être devant l'immeuble Massillon, pour en venir à la conclusion. Aujourd'hui, le nom de Massillon s'impose sans contestation dans la ville ; une importante association d'action sociale est par exemple placée sous son égide. On a connu une rencontre littéraire Massillon, comme l'intéressant colloque organisé en 2013. Pour la grande majorité des Hyérois, Massillon fait partie du paysage, mais il serait peut-être imprudent de les interroger au hasard. La relation avec la vie et l'œuvre du prédicateur, de l'écrivain, de l'évêque risquerait d'avoir une grande difficulté à s'établir.

Une petite ville de l'Ohio porte le nom de Massillon. Les cordiaux contacts établis avec elle m'amènent à me demander si ses habitants n'ont pas meilleure mémoire que les Hyérois.



Statue de Massillon à Hyères. Gabriel Cotel

LE CONCEPT DE RISQUE MARITIME EN MÉDITERRANÉE GENÈSE ET ÉVOLUTION

Christiane VILLAIN-GANDOSI

Dans le cadre général de ses activités, la société européenne est passée de la notion de risque envisagé comme fatalité divine (« un décret de Dieu » dit Luther) à celle, vers 1750 à l'époque des Lumières, à la notion de risque naturel et technologique, sans doute maîtrisable et qui aurait pour corollaire le droit à la sécurité garantie par des institutions de nature étatique. Ce sentiment d'un droit à la sécurité engendre, depuis les années 60, un sentiment exacerbé d'insécurité qui s'alimente aux progrès mêmes des dispositifs de sécurité. Plus la technologie présente sa propre image de sécurité, plus le social se trouve renvoyé à des représentations violentes et confuses d'une insécurité provoquée par son dysfonctionnement¹.

Naturellement, il faut nuancer : on aura ainsi, chez les clercs et les lettrés du Moyen Âge, liée à la redécouverte de la philosophie antique qui ouvre le champ de l'observation empirique, la conscience que les enchaînements « mécaniques » des facteurs et causes naturels ne résultent pas de la toute-puissance divine : déjà, pour certains d'entre eux, les catastrophes ne sont plus la marque d'un châtement inévitable. On n'entre en fait dans le « domaine du risque » que lorsque la prise de conscience et la formalisation du risque sont pleinement opérées par une société.

Il nous apparaît que ce schéma qui s'est donc développé, tout au moins dans notre aire culturelle, à travers ces trois perspectives qui peuvent s'interpénétrer : magico-religieuse, mécaniste, socio-anthropique, se vérifie pour nombre d'événements calamiteux. Il diffère, si on l'applique au risque de mer. Celui-ci, en effet, est lié très tôt en Méditerranée, aux transformations sociales puisqu'on y trouve déjà les racines de la prévention et de la compensation d'un risque avec l'origine de l'assurance et des opérations de garantie, et cela dès le XIII^e siècle. Le fait que l'on commence de penser en termes de risque témoigne qu'existe bien une manière de régler les aléas de toutes sortes. Pour le domaine méditerranéen, c'est l'indication d'un grand changement dans les mentalités, donc une autre façon de gérer l'organisation de la navigation qui ne sera plus seulement celle de thalassocraties antiques puis médiévales.

Les périls de mer

Avant d'être pour les découvreurs de la Renaissance, un espace de provocation, la mer, espace de mortalité dans l'univers d'autrefois, a réellement été l'objet de peurs indicibles. Le thème de la tempête, celui des monstres que la mer secrète, celui des îles mystérieuses, terres de l'entre-deux, lieux du paradoxe et de l'ambiguïté, celui des errances sans fin, créent certes des *topoi* littéraires et iconographiques : mais il n'en demeure que l'eau violente est l'un des premiers schèmes de la colère universelle ².

Au XII^e siècle, les poètes écrivent :

Roman de Troie, 27480

La roche est plaine et dreite en haut

A treis costez bâtent les ondes

De mer hisdoses et parfondes...

Moult fu la meer neire e hisdose,

Oscure e laide et tenebrose

1 L. Febvre, « Pour l'histoire d'un sentiment : le besoin de sécurité », *Annales ESC*, 1956, n° 11. Notons que chaque génération a besoin d'inventer ses mots et ses préoccupations pour maintenir intact son désir d'avoir devant elle son propre avenir. La nôtre, cette société hyper sécuritaire, a inventé celui de « résilience » (cf. Boris Cyrulnik). Norman Garment a développé en 1993 ce concept, en tant que « processus, capacité ou résultat d'une bonne adaptation en dépit des circonstances, des défis ou des menaces » : la sécurité n'est autre que la réduction des risques en amont et la résilience consiste dans la réduction des conséquences des traumatismes lorsqu'ils sont survenus.

Chev. Au Cygne, 27688
L'eau de la mer flairant la punaisie
Amere, orde et mauvaise, noire comme cramelie

Ducs, 3873
La mer devint si enflée ;
Si obscure, si reversée
Si undeianz, si ténébreuse
Si braianz e si hainose

Les « périls de la mer » peuvent être de deux sortes : soit ressortir de phénomènes naturels, soit être imputables à la « malice humaine ». En 1671, Cleirac, dans ses *Us et coutumes de la mer*, classait les dangers en deux catégories : les civils et les naturels. Georges Duby, lui-même n'avait-il pas résisté à la facilité des incantations méditerranéennes, lorsqu'il écrivait : « Quant à la mer, si bleue, elle est vide ; elle est de surcroît sournoise : c'est la grande ennemie qui nourrit les monstres, les pillards et l'effroi. Lisez Homère ».

Certes textes et images traduisent les sentiments d'une société en très large majorité terrienne, pour laquelle l'eau épique ou romanesque apparaît pour le héros des tribulations, le plus souvent homme de la route et du cheval, comme un monde redoutable, sinon incompréhensible. Au Moyen Âge, répétons-le, l'événement calamiteux, la catastrophe naturelle est toujours l'expression d'un dessein de Dieu, d'un avertissement et généralement d'une punition. La cause véritable, au-dessus de toutes les autres, comme l'a dit saint Augustin : *superiorem ceteris omnibus causam, id est voluntatem Dei*, c'est la volonté de Dieu². Si bien que la catastrophe naturelle est beaucoup mieux supportée qu'aujourd'hui². Cela ressort bien à travers les textes de la littérature médiévale hagiographique, en particulier des *exemplæ* qui abondent en informations sur les phénomènes cataclysmiques. Certains saints furent d'ailleurs « spécialisés » dans la protection contre les naufrages, tel saint Nicolas de Bari²

Topos, peut-être, que ce péril de mer, mais la crainte est réelle. Malgré les instruments et les cartes, sans doute présents sur les navires avant la fin du XIII^e siècle, malgré les bonnes connaissances empiriques de la navigation, malgré le cabotage routinier dans des mers désormais sans mystères. Rares étaient les esprits aventureux comme celui d'un Renaud de Châtillon qui voyait la mer comme une porte ouverte sur d'autres rivages, la mer domaine du rêve, un horizon onirique.

L'évolution sémantique du mot risque

Arrêtons-nous d'abord sur l'évolution sémantique du mot « risque ». Celle-ci a été considérable : de la vaste perspective religieuse au sens précis des « risques » des assurances maritimes médiévales jusqu'à l'extension aux risques modernes. Sur 6000 étymologies du vocabulaire français, 1500 environ demeurent inexplicées ou mal explicées. Le mot « risque », qui n'est entré dans la langue française, sous sa forme de substantif masculin, qu'en 1588, chez Robert Estienne, faisait partie de ces 25% des mots aux origines incertaines, jusqu'aux travaux du philologue andalou Mikel de Epalza...

L'étymologie du mot est l'arabe *rizq*². (Et non l'italien *risco* du latin *resecum*, « ce qui coupe », d'où « écueil », ni le latin *rixicare*, d'après *rixare* (« se quereller », « se battre »). Dans le Coran, ce mot signifie tout ce que la Providence fournit - et cela peut être bon ou mauvais - au musulman orthodoxe, d'où la possibilité de dérivation d'un sens d'« éventualité » (*albur*) que l'on relèvera dans un vocabulaire arabo-castillan du début du XVI^e siècle. C'est Dieu qui dispense le *rizq* à qui il veut, sans compter, et il faut accepter ce fait. Dans ce contexte, résolument religieux, le Dieu lointain et absolu, se fait présent sous forme de Providence, dans toutes les circonstances de la vie. En surplus, le *rizq* de Dieu comporte une bénédiction spirituelle (*baraka*), précisément à cause du caractère matériel de ce don. Donc du point de vue anthropologique, pour l'homme islamique, le *rizq* représente l'élément vital le plus concret, dans l'immense univers des versets religieux du Coran : tout ce que la Providence fournit, qui peut être bon ou mauvais, au fidèle.

La vaste notion islamique de *rizq* ne passera d'abord aux langues européennes que dans son sens « d'assurance maritime contre le danger » : en matière maritime, en effet, « risque de mer » est synonyme de « fortune de mer », ces deux expressions désignant tout événement fortuit, perte, avarie dont l'armateur subit les conséquences : *risicum maris vel fortuna*, c'est-à-dire que la fortune peut être favorable ou adverse : on retrouve là l'ambiguïté du terme. *Fortuna*, qui signifie « sort, destin » ainsi que « hasard, chance » au XII^e

siècle et qui ne prendra le sens de « richesse » qu'au XV^e siècle. Le *rizq* apparaît donc ainsi paradoxalement comme un concept positif, quelque chose que l'on doit aller chercher, une part prédestinée, mais sur le mode de l'opportunité qu'il nous appartient de saisir et de transformer. Le marchand arabe du Moyen Âge doit faire du mieux qu'il peut pour quérir sa subsistance et ainsi plaire à son Dieu.*

Le marchand italien, fréquemment au contact des marchands arabes, au moins à partir du XI^e siècle, serait alors vraisemblablement l'importateur et l'adaptateur puis le disséminateur du vocable « risque » en Europe chrétienne.

La notion de *rizq* est, en effet, probablement plus facile à acclimater dans un quotidien marchand, lié au péril des transports de marchandises, lié à la fortune de mer ; elle devient alors intuitive et naturelle, la mer représentant à la fois un don, une opportunité et un péril permanent, à braver ou à conquérir. Finalement bien acclimatée par le marchand chrétien, cette notion va pouvoir définitivement « rentrer dans le siècle » et dans le temporel profane. Elle pourra ensuite être colportée et diffusée au gré des échanges, par-delà les pays et les différentes couches de la société.

Cet emprunt que notre langue a fait à l'arabe peut être ajouté à tous ceux relatifs à des pratiques commerciales, tels *avarie, carat, caravane, douane, gabelle, hasard, magasin, quintal razzia, souk, tare, tarif, truchement*, etc. On peut donc dire que la prise de conscience et la formalisation du risque sont déjà pleinement opérées par un type de société : en l'occurrence, on est déjà entré dans le « domaine du risque ». Quelles autres formes vont prendre ces gestions et préventions du risque maritime.

On pourrait évoquer aussi, par exemple, les différents aspects concrétisés par les efforts constants pour l'obtention de meilleures techniques de navigation pour pallier le « risque nautique » et qui sont autant de mesures de prévention du risque, pour la sécurité en pleine mer et la précision du point.

Pour pallier le risque de mer : les origines de l'assurance

Au-delà des solidarités concentriques, celle du bord, de la parentèle, de la confrérie, au-delà les affinités qui existaient entre gens de mer d'une même province, parlant la même langue, les antagonismes nationaux, les périls partagés ont très tôt créé une solidarité qui exprimait *prévention* et *compensation* d'un évènement qui pouvait se révéler « majeur ».

En Méditerranée, pour affronter les risques de la navigation, très tôt, on a créé toutes sortes d'associations, pour la durée d'une traversée, d'un voyage (conserve, *consortium*), entre propriétaires de navire, entre propriétaire et personnel navigant, entre armateur, chargeur, dans lesquelles on se bornait à faire passer les risques de l'une à l'autre des parties, la charge de l'ensemble des contractants ne se trouvant pas allégée. Les marchands italiens, de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle, ont donc trouvé une autre solution : l'intervention d'un tiers, l'assureur, qui prendra la place de celui à qui le risque eût normalement incombé. Il faut noter que ce contrat restait encore loin de l'assurance véritable et, s'il soulageait « l'assuré » en transférant le risque sur une autre personne, il laissait entiers les problèmes sur les épaules de cette dernière. À notre connaissance, la première police d'assurance « sur corps » (moins fréquente que celle de marchandises) que l'on ait conservée, remonte au 23 octobre 1347 : elle fut rédigée à Gênes, pour le voyage du navire *Santa-Clara*, de Gênes à Majorque. Après un siècle environ de tâtonnements, le contrat prend sa forme définitive : à Perpignan (1414), comme à Marseille (1416) ; il offre les mêmes caractéristiques : moyennant paiement d'une prime par l'assuré, un tiers - l'assureur - accepte de « passer les mêmes risques, périls et fortune » que l'assuré lui-même « se mettant à son même lieu, droit et place ». Cette histoire de l'assurance se caractérisera par son universalisme et par son extraordinaire puissance d'expansion.

L'homme, comme source principale des risques

L'évènement calamiteux, le risque de mer, *risicum maris vel fortuna* : on pourrait dire que, de nos jours, le risque a basculé ; c'est l'homme qui agresse la mer avec ses pollutions. Jadis, les marins, les marchands « prenaient des risques » en affrontant les dangers de la mer. Aujourd'hui, c'est la mer, ou ses habitants naturels qui courent les risques des défauts ou des nuisances des technologies modernes, dont, par voie de conséquence, deviennent victimes les riverains et les utilisateurs de l'espace maritime (2). On ne peut y faire 200 milles sans rencontrer une autre terre, et dans les rares parages assez étendus, sans empiéter sur une

2 P. Adam, « Le risque maritime aujourd'hui », in L. Faugères et al., *Le risque et la crise*, op. cit., p. 85-94. Que l'on songe, par exemple, au naufrage du *Herald of Free Enterprise*, à celui de l'*Erika*, à l'échouement de l'*Amoco Cadiz*, aux incendies des plateformes pétrolières en Mer du Nord...

autre limite de 200 milles. Cette situation méditerranéenne devrait être utilisée comme exemple repoussoir. La gestion de la mer ne peut être l'objet que d'une gestion commune. Ce sont les conditions à terre qui commandent l'évolution et non plus les impératifs maritimes.

Les sources de cette « hallucination » des risques de mer sont sans doute l'extension d'échelle, l'interaction croissante entre les différents utilisateurs de la mer, l'intensité en volume et en fréquence du trafic maritime. Mais c'est aussi la complexité des grands systèmes en soi qui est source de risque et la diffusion de l'information exacerbe encore cette « hallucination » du risque.

La fascination engendrée par l'accident et la catastrophe est entretenue par les *mass media* et le spectacle du crash dévoile les plaisirs troubles de la destruction. Répétons-le, le souci de sécurité tarabuste nos sociétés sur un mode inédit depuis une soixantaine d'années. L'idée du risque appelle la transgression. Ne serait-ce pas, en définitive, le retour de la peur ? Mais en fait, il ne s'agit plus là de risques proprement dits, avec leur caractère aléatoire, mais de prises de conscience de processus de développements. Ce glissement de sens du terme « risque », passant de la référence à une probabilité, à celle d'une menace ou d'un danger, est bien le symptôme d'une société hantée par la sécurité.

Quelle mer pour demain ?

À « l'ère damocléenne », selon la formule d'Edgar Morin, la mer a conservé sa capacité d'effrayer. Risques et menaces : ce sont les accidents maritimes, les pollutions, les trafics illicites, les immigrations irrégulières, le terrorisme... Menacée en permanence par des navires polluants et par le réchauffement de la planète, elle représente un nouveau risque : son appauvrissement, la dégradation de sa substance, et la possible submersion des terres engendrent l'inquiétude³. Les crises et leur spectre semblent de plus en plus marquer notre univers quotidien et celui du décideur politique. On pourrait multiplier les exemples de sauts qualitatifs et quantitatifs dans l'ordre des vulnérabilités de l'espace méditerranéen. Jamais, en effet, le bassin méditerranéen n'aura connu autant de risques : pour sa mer menacée comme toutes les mers semi-fermées, pour ses 46 000 km de littoral qu'on dénature depuis plus d'un siècle, pour ses villes qui connaîtront l'explosion dans le demi-siècle à venir ; risques, enfin, pour les milieux fragiles, l'eau, l'air, les ports, la ressource halieutique... La région craque. Les chiffres sont alarmants : les accidents majeurs de déversements accidentels représentent une goutte de fioul déversée dans la mer poubelle, en regard des milliers de tonnes d'hydrocarbures, déversées chaque année en Méditerranée à la faveur de l'impossibilité pour les autorités d'exercer une action répressive au-delà des eaux territoriales. Cette pollution représente, en 2015, la moyenne de l'équivalent du naufrage d'un *Erika* par semaine. Comme l'a mis en évidence l'une des conclusions du colloque qui s'est tenu récemment à Marseille, du 20 au 22 octobre (programme d'étude pluridisciplinaire Mistrals, coordonné par le CNRS) les écosystèmes marins les plus exposés dans le Bassin sont les côtes catalanes, le golfe du Lion, la mer Adriatique, la mer Égée, les côtes égyptiennes, le golfe de Gabès et la côte algéro-tunisienne.

La pression anthropique considérable à laquelle ces espaces sont confrontés génère d'autres problèmes. Comme en témoignait Henri-Luc Thibault, directeur du Plan bleu, lors du colloque organisé par la Fondation des études stratégiques, qui s'est tenu à Toulon, en janvier 2010 (et dont il est très utile de lire les actes) : on considère qu'à l'horizon 2025, il y aura environ 75 millions d'habitants supplémentaires dans les vingt-deux pays riverains. Un bon tiers de ces 75 millions ira directement sur les côtes, soit l'équivalent de trente villes d'un million d'habitants supplémentaires. Et ces 75 millions iront grossir les flux de population des pays du sud et de l'est de la Méditerranée.

Une des conséquences est l'accroissement de la consommation d'eau douce qui aggrave la pénurie autour du bassin et dans les îles et qui devient un enjeu stratégique. À la densité de la population, il convient d'ajouter le développement prévisible du tourisme qui serait de 250 millions en 2025. Cette urbanisation, liée à l'accroissement démographique, à l'exode rural et au tourisme tendra à transformer la côte en une mer de béton, véritable « muraille de mort ». Ajoutons que la Méditerranée est la mer la plus nucléarisée du monde : elle commence à se transformer en cimetière atomique.

3 Les données qui figurent dans l'article de Christian Buchet : « Quelles mers pour demain ? » In *La mer, terreur et fascination*, op. cit. 175 -181, sont des plus inquiétantes...

Le tableau est sombre, mais ces dangers peuvent être contenus si l'on fait preuve de détermination, au niveau de la pêche, notamment, et dans chacune des trois composantes à l'origine de la pollution maritime, à savoir : le transport maritime, les dégazages et les rejets émanant de la terre. Des solutions existent, il faut le savoir, dans chacun de ces domaines ; c'est avant tout une question de volonté politique, et celle-ci dépend dans une large mesure de la prise de conscience des citoyens riverains et de leur sens de responsabilité dans le sens où l'entendait Hans Jonas : être responsable par rapport au futur, celui des conséquences prévisibles dont on assume la charge.

Outre l'extension d'échelle, l'amplification des dangers, c'est leur accélération. À la fin du Moyen Âge, une accélération s'est fait sentir à l'échelle des siècles. Après la seconde guerre mondiale, à celle des décennies. Maintenant le phénomène se ressent d'une année à l'autre.

Agir ensemble pour sauver la Méditerranée

Du temps de sa puissance, la Méditerranée a contribué à la mondialisation. Affaiblie, elle en subit les conséquences. Le caractère volatil de l'espace méditerranéen s'est manifesté pendant longtemps par la quasi-absence de structure propre à assurer sa stabilité et sa régulation. Autant l'après-seconde guerre mondiale fut marqué dans les pays industrialisés par les tentatives d'organisations internationales ou régionales, autant la Méditerranée en fut dépourvue. Ainsi les perceptions différenciées des États européens de l'enjeu méditerranéen ont, pendant longtemps, confiné leurs intérêts au seul champ économique. Ce n'est qu'au cours des années 80 que la Méditerranée est appréhendée en tant qu'espace géostratégique nécessitant l'élaboration de politiques avec la mise en œuvre d'une sécurité commune et globale.

Sur le plan juridique international, l'arsenal des mesures, très varié, est souvent perçu comme inactif. Sur le plan juridique régional, l'Union européenne a organisé, avec ses voisins européens, une coopération qui a abouti au Partenariat euro-méditerranéen, né à Barcelone, les 27 et 28 novembre 1995, afin de créer dans le bassin « une zone de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité partagée ». Le sommet de 2005 s'est tenu dans un contexte difficile. Pour les uns ce fut un échec pour les autres un demi-succès. La déclaration de Barcelone demeure l'acte fondateur de la Méditerranée du XXI^e siècle à condition qu'existent les volontés politiques de la mettre en œuvre. La réalisation de l'ensemble euro-méditerranéen exige un renforcement de l'UE et beaucoup de temps. Il reste à espérer que les décisions prises, par la réunion de Paris, du 13 juillet 2008, des membres de l'Union pour la Méditerranée, visant à instaurer un partenariat unique face à l'Europe, ne relève pas de l'angélisme dans le contexte actuel.

Concilier environnement et développement durable dans un monde méditerranéen profondément inégalitaire est le défi des années à venir. Dans cette Méditerranée s'est développé, il fut un temps, un système d'échange des biens et des idées qui se répandaient de port en port, en ignorant les frontières et la barrière des langues. Plus encore que les actions de l'Union européenne et des États riverains, celles de la *societas civilis*, multiples, concrètes, vivantes, devraient contribuer à reformuler la conscience méditerranéenne.

Sur le plan de la pratique, l'objectif des promoteurs de cette (proto)science nouvelle, la « cyndinique », la « science du danger » (du grec *kindunos*, danger) - avec leurs quatre grands domaines du management des risques : Prévision/Précaution/Prévention/Protection⁴, vise à donner un soutien scientifique au *risk manager* qui représente une société nouvelle et qui propose sa compétence aussi bien pour prévenir le risque naturel que le risque technique. Mais, avec lucidité, Georges Yves Kerven, promoteur de la cyndinique, a défini le processus de fonctionnement des acteurs de la gestion des risques, comme une vaste schizophrénie due aux cloisonnements existant entre les différents spécialistes ignorant ce que font leurs partenaires.

Désormais, nous devons être conscients que les systèmes sociaux ne subissent pas seulement les effets de certains risques, mais que les systèmes sociaux sont eux-mêmes la source de certains risques « naturels ». Désormais, c'est la société, dans son sens large, qui est en amont de cette catégorie de risques auxquels les sociétés modernes, méditerranéennes en particulier, ne semblent pas avoir encore trouvé la manière efficace de s'adapter⁴. Tout risque est désormais anthropique, sinon par son déterminisme, du moins par la prévision humaine de prévision, et par la nature des solutions à y apporter.

4 J. Berting et Ch. Villain-Gandossi, « L'interaction entre géosystèmes et petits systèmes sociaux : source des risques et mise en place de leur gestion », in Ch. Villain-Gandossi, *Les petits systèmes isolés face aux risques naturels. L'exemple des Antilles*, Paris : CTHS, 2001 (pp. 21-28), p. 24.

Comme l'explique bien Ulrich Beck, dans son livre sur la *Société du risque*, lorsqu'il oppose « société de classes » à « société du risque » on voit s'esquisser une véritable mutation de la nature de la communauté, nouvelle phase de la modernité. Le contrepoint normatif de la société du risque est la notion de « sécurité ». Tandis que l'utopie de l'égalité est riche d'une quantité d'objectifs de transformations sociales à contenu positif, l'utopie de la sécurité reste singulièrement négative et défensive : il ne s'agit plus d'atteindre quelque chose de « bien », mais simplement d'empêcher « que ne se produise le pire ». La société du risque est caractéristique d'une époque sociale où se forge une solidarité dans la peur, laquelle devient une force politique⁵. Le sociologue, Anthony Giddens⁶, conseiller de Tony Blair, quant à lui, voyait la société du risque, avec la croissance des technologies et des structures rigides qui les encadrent, porteuse de menaces, car encline aux systèmes totalitaires et aux technologies d'ordre militaire. On ne peut lui donner tort, dans les circonstances présentes.



La Mer fatale. Louis Imbert, membre titulaire, fusain. 41 cm x 41 cm.

5 Ulrich Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris Flammarion, 2001, p. 89-90.

6 A. Giddens, *The Consequences of Modernity*, Cambridge, Polity Press, 1991.

SÉANCES MENSUELLES : ESPACE CRÉATIVITÉ

Reflets improbables sur Manhattan



Tout commence comme la promenade d'un touriste ordinaire, au sommet de l'Empire State Building de Manhattan. Le regard parcourt le panorama bien connu des sommets de la ville : tours de verre et d'acier, univers vertical avec, un peu plus loin, la tache verte du Central Park.



Mais, soudain, un détail accroche mon regard. Une tour présente des reflets pour le moins différents de ceux que l'on observe ailleurs. Des reflets tout à fait invraisemblables dans cet environnement ultra moderne : un kaléidoscope de toits, de lignes brisées, de figures géométriques, véritable puzzle apparemment inexplicable. Je sens là un sujet de photographie originale et, déjà, je zoome, devinant instinctivement le résultat que j'obtiendrai un fois les pixels introduits dans mon ordinateur. Mais ce que je ne sais pas encore c'est que ce sujet va me préoccuper pendant des mois : quelles étranges constructions en effet la tour peut-elle bien refléter ? Un guide quelques heures plus tôt nous avait bien dit qu'à New York il s'était construit autrefois n'importe quoi et n'importe où... mais tout de même.

Une fois rentré à Toulon, j'essayai, par *Google Earth* interposé de localiser la tour mystérieuse. Las, les images présentées ne me la montraient pas... et pour cause : les images étaient vieilles de trois ans et je ne dus qu'à la présence d'un immeuble plus petit situé à côté, et présentant une forme particulière, la possibilité d'obtenir

l'adresse de ma tour : la 47^e rue Est. Ma tour n'était qu'à l'état de fondations ! J'envoyai alors un message à l'un de mes amis de Manhattan lui demandant, photos et adresse à l'appui, d'aller voir ce qu'il y avait en face de ma tour. Les semaines et trois mois passèrent sans réponse.

C'est alors qu'une nouvelle version du logiciel *Plans* de mon Mac vint à mon secours. À tout hasard, et toujours obsédé par ma quête, je tapai l'adresse de la tour et retrouvai cette fois cette fameuse tour, mais arrivée à l'âge adulte. De plus, ce logiciel me permettant de naviguer en 3 D, je pus enfin « contourner » virtuellement la bâtisse de verre et découvrir l'inimaginable accumulation d'étages disparates qui se trouvaient en face d'elle. C'était en effet n'importe quoi. Des étages décalés, des morceaux de toits en tuile, des bouts de balcons fleuris... Il ne manquait plus que la structure même de ma tour toute en surfaces biseautées pour donner à l'ensemble cet aspect de puzzle qui m'avait tant séduit... et intrigué. Il me restait, enfin apaisé, à recadrer mon image, ajuster couleurs et contraste et la faire imprimer sur une plaque d'aluminium brossé qui donnerait ultérieurement les effets de reflets multiples qui m'avaient tant séduit et qui, peut-être, ont déjà séduit quelques-uns d'entre vous.

Michel HEGER



Uruguay

*Con libertad no ofendo ni temo*¹
(En liberté je n'offense ni ne crains)

À Cristina

Voici mon cœur soumis à ton charme, Argentine
Mais... j'ai la tête ailleurs et je pense au Brésil !
Pourtant, c'est à la mer que mon corps se destine,
Au fouet du ressac, délicieux péril...

Les mâts geignent si fort le long de l'Atlantique !
Montevideo vibre au soleil trop ardent
Qui flambe à l'horizon, promesse fantastique !
Comme sur le drapeau, l'espérance l'attend...

Le temps s'écoule, lent, sur ma pampa sauvage
Où l'âme *charrúa*, tout bas, murmure encore.
Le galop des chevaux me traverse et propage
Le souvenir lointain d'anciens conquistadores.

Les Fleuves de l'*Urú*² et de l'Argent m'enlacent,
Un lancinant tango palpite dans mon sang.
De fougueux cavaliers qui jamais ne se lassent
Rassemblent leurs troupeaux de leur appel pressant.

Et puisqu'en liberté je ne crains ni n'offense,
À l'encre du poète est écrit mon combat !
Ô mon vert pâturage, âme de ma défense,
Quand se lève le jour, le gaucho se bat !

Josette SANCHEZ PANSART

¹ Devise de l'Uruguay.

² *Urú* en langue *charrúa*, petit oiseau qui serait à l'origine du nom Uruguay donné au pays ainsi qu'au fleuve, selon l'ingénieur et naturaliste espagnol Félix de AZARA (1746-1821).

Âne rouge cherche âme sœur

Lassé de sa vie d'ermite ou peut-être, comme on disait autrefois, tenté de la sensualité, l'âne rouge décida de partir en quête de l'âme sœur. Sa couleur écarlate, ses longues oreilles pointues, son regard velouté lui laissaient croire qu'il trouverait facilement chaussure à son sabot.

L'exotisme l'inspira d'abord. Il vécut trois mois de rêve dans une île polynésienne auprès d'une pouliche portant des colliers de fleurs odorantes autour de l'encolure et sachant danser le tamouré. Un pur-sang en escale la lui ravit.

Il crut une autre fois tenir le bon numéro avec une alezane en robe noire qui se trémoussait dans un cabaret de Chicago. Un danseur à claquettes bien ferré mit fin à leur liaison tapageuse.



Je passe sous silence une mule andalouse, virtuose de la séguedille, qui lui préféra le cheval caparaçonné d'un picador. Changeant de cap, il s'intéressa à des compagnes moins frivoles. Il connut ainsi une ânesse avocate ayant plaidé la cause des ânes bâtés, une secrétaire d'État à la condition asine, une inspectrice des dos-d'âne sur la voie publique, une princesse d'Anatolie et une ânesse quakeresse. Un écologiste lui conseilla de tenter sa chance auprès d'espèces demeurées sauvages. Une femelle zèbre et une hémione de Mongolie lui firent courir les steppes à perdre haleine, sans autre résultat que de porter préjudice à sa vigueur naturelle.

Il eut recours à des agences matrimoniales, fréquenta des ânesses, des mules et des juments de bonne volonté, douées de qualités domestiques ou d'autres plus subtiles. Aucune ne lui apporta le bonheur qu'il souhaitait. Épuisé, la queue basse, les oreilles pendantes, le poil virant au rouge sombre, il reprit le chemin de sa bergerie jurant (mais un peu tard) qu'on ne l'y prendrait plus à courir le monde à la recherche de l'âme sœur.

Un jour qu'il prenait le frais devant sa porte, il vit passer une ânesse très quelconque pliant sous le poids d'un lourd fardeau, tirée par un gamin du voisinage. Elle lui adressa un sourire résigné qui le bouleversa. Et si le bonheur, ce coquin de bonheur qu'il partit chercher si loin sans le trouver, s'offrait à lui comme un fruit mûr ? L'âne rouge ragaillardisé se promit d'aller le soir même consoler cette passante au triste sourire, prometteur de tendresse et d'affection. Le bonheur passe quelquefois à notre portée sans qu'on s'y attende. Il suffit de le prendre au vol.



Tony MARMOTTANS

Dessins de Monique MALFRÉ-BERUTTI

Les voleurs de zébus

Le petit village de Mahatsinjo, au-delà de la rivière Sakay, est disposé tout en longueur, assoupi en bordure d'une rue de terre rouge sillonnée d'ornières. La maison d'Isidore se trouve vers l'extrémité du village, près de l'église dont la blancheur approximative contraste avec l'ocre généralisée des constructions locales, et peu éloignée de l'école tenue par les sœurs trinitaires. C'est une maison en briques rouges, composée d'une seule pièce, comme le veut l'usage, qu'Isidore a construite lui-même, avec l'aide de César, l'aîné des garçons qui va sur ses quinze ans. Par souci de finition et de confort, les briques sont recouvertes d'une couche uniforme d'enduit, d'un rouge cru, et le toit est constitué non de paille mais de tôles ondulées brillantes.

Nous sommes à cent cinquante kilomètres environ de Tananarive, la capitale, où Isidore n'a jamais mis les pieds. Le déplacement le plus éloigné qu'il ait eu à faire fut pour se rendre à Tsiromandidy, à une heure et demie de taxi-brousse, le jour où il est allé, il y a de cela une dizaine d'années, acheter un zébu au marché de la ville. Grâce au petit pécule constitué au fil du temps, il avait pu choisir un animal robuste, solide, avec une bosse bien dégagée et tombant un peu sur le côté, signe de bonne santé. Le retour s'était fait à pied, en deux jours, sans presque dormir, voyage rendu léger par la perspective de l'amélioration du rendement qu'apporterait le travail de la bête.

Tout cela était loin maintenant. Les voleurs de zébus, les redoutables *dalo* (on prononçait « *dall* »), avaient, en une nuit, armés de fusil de chasse et de machettes, dérobé une douzaine d'animaux. Dont le zébu d'Isidore, réduit désormais à la seule aide de ses bras pour travailler la terre et nourrir sa grande famille. La jolie carriole en bois, peinte de couleurs vives et décorée de scènes champêtres, qu'il avait commandée au charron et qui servait autant au transport qu'à la promenade, était remise au fond du jardin, faute de pouvoir être attelée. Quant à Isidore, il avait abandonné ses rêves de développement agricole pour aller louer ses services comme journalier chez monsieur Désiré Rakolomavalo, le plus riche propriétaire du village qui faisait en même temps office de maire. Pour se déplacer, Isidore, qui quotidiennement se rendait à l'exploitation de son patron distante de plusieurs kilomètres, utilisait un vieux vélo dont il prenait grand soin. C'était mieux que la marche à pied, mais d'aucune utilité pour promener la famille, surtout depuis que Anda, la jeune épouse d'Isidore, lui avait fait le bonheur de lui donner, il y a peu, un cinquième enfant, la minuscule fillette prénommée Lalaina.

Ce soir-là, Isidore rentra des champs plus tôt que de coutume, le vélo chargé, comme toujours, d'une *sobika* (un panier) contenant quelques précieuses rations de manioc ou de riz, peut-être quelques poissons pêchés dans la rivière Sakay. Les trois aînés, revenus de l'école (Isidore, titulaire lui-même du CEPE, tenait, quel qu'en soit le prix, à donner de l'instruction à ses enfants) sortirent à la rencontre de leur père, et remarquèrent immédiatement, attaché à l'arrière du vélo, un carton coloré aux inscriptions incompréhensibles. Isidore refusa en riant de répondre aux questions concernant le contenu du carton qu'il décrocha avec soin pour le transporter à l'intérieur de la maison.

La lumière entrait faiblement dans la pièce unique et sans fenêtre où vivait la famille. On était pourtant bien chez soi, à l'abri du soleil brûlant comme en cette saison, ou, à d'autres moments de l'année, protégé des cyclones dévastateurs. Anda et les enfants s'installèrent sur les nattes, sauf Lalaina, accrochée dans le dos de sa maman à l'aide du traditionnel *babena*, pendant qu'Isidore commençait à ouvrir délicatement le mystérieux carton. Il en sortit un emballage rigide blanc qui s'ouvrit lui-même en deux morceaux pour laisser apparaître une sorte de boîte rectangulaire, en matière plastique brillante et noire, pas très épaisse et manifestement fragile. Isidore installa la boîte plate sur l'un des deux tabourets de palissandre réalisés par ses soins et qui constituaient une bonne partie du rare ameublement de la pièce.

Toujours sans un mot face à la famille réunie, il effleura le devant de la boîte rectangulaire qui s'ouvrit en deux, comme un coquillage, laissant apparaître, en position verticale, une partie vitrée alors que l'autre morceau, resté horizontalement posé sur le tabouret, découvrait des alignements de chiffres et de lettres. Enfin, il se décida à donner une explication : « C'est un ordinateur. Monsieur Désiré en a reçu dix en cadeau de la part d'une association de France. Il va les distribuer dans le village. Celui-là est pour nous. Je sais comment ça marche. Il suffit de faire recharger la batterie ». Personne n'osait poser de questions. Même si tous ne savaient pas ce qu'était un ordinateur, ni pourquoi des gens de France avaient cru bon d'attribuer un tel cadeau aux habitants de Mahatsinjo. On préférait laisser Isidore continuer sa démonstration.

Il sortit de sa poche un petit objet noir pas plus grand qu'une boîte d'allumettes, l'introduisit sur le côté

de l'appareil. Après quoi, dépliant un papier d'écolier sur lequel étaient inscrites, de sa main, quelques indications, il appuya sur les lettres de la partie horizontale. Au bout de quelques courts instants d'attente une brève musique se fit entendre. La partie vitrée s'éclaira d'une lumière bleutée, puis, sans aucune intervention de la part d'Isidore, diverses inscriptions apparurent, chacune étant remplacée par une nouvelle avant même qu'on ait eu le temps de la lire. Enfin, une image abstraitement décorative se stabilisa. Les regards des quatre enfants la contemplaient en silence ; même Anda, pourtant préoccupée par Lalaina qui venait de s'éveiller, ne parvenait pas à s'en détacher. Alors Isidore s'assit sur ses talons face au tabouret, puis, consultant toujours son papier d'écolier, caressa une autre partie de l'appareil et guida une sorte de flèche qui se déplaçait sur l'écran. Rien ne se passa pendant un moment. Puis de nouvelles inscriptions apparurent, dont une, en lettres multicolores, que les plus grands purent lire distinctement, bien que le mot leur fût étranger : G O O G L E. Il y eut encore une manipulation opérée par Isidore qui permit à d'autres images, pas très harmonieuses, d'envahir l'écran, avant que celui-ci ne s'éclaire sur une large inscription scintillante qui se mit à bouger en même temps qu'une chanson se faisait entendre. La chanson répétait, en français, les mots « douce France », pendant que défilaient des paysages de montagne ou de plaine, puis des images d'un petit village coquet avec un clocher, pas si différent de celui de Mathatsinjo, puis des châteaux, enfin des villes, parcourues en tous sens de voitures, remplies de bâtiments somptueux, avant de s'arrêter sur une grande tour métallique pointue s'élançant vers le ciel et qu'identifia immédiatement Isidore : « La Tour Eiffel, à Paris, capitale de la France ».

Les habitants de la petite maison rouge n'avaient toujours pas ouvert la bouche. Ils ne comprenaient pas comment cette étrange boîte (qui n'était pas une télévision) pouvait leur délivrer, chez eux, dans une pièce où l'on s'éclairait à l'aide d'une lampe à pétrole et de bougies, un spectacle aussi fascinant et varié. Il fallait que le père explique. Ce qu'il fit, avec sobriété mais enthousiasme : « Maintenant, on va pouvoir utiliser Internet, on va pouvoir découvrir tout ce qui se passe à Tana ou à Paris. On pourra même envoyer des messages, parler à des gens à distance, comme avec un téléphone, l'image en plus. On pourra aussi introduire des disques sur le côté et regarder des films, comme au cinéma. On pourra, depuis la maison, tout voir, tout connaître, aller partout dans le monde. L'ordinateur est à nous. Nous ne sommes plus seuls. Plus oubliés. »

C'est alors qu'Isidore remarqua, au bas de l'écran, en lettres jaunes, un nom gravé, correspondant probablement à la marque de l'appareil : DELL. Il pensa qu'à une lettre près ce nom se confondait avec celui des voleurs de zébus, les redoutables *dalo* (prononcé « *dall* »). Mais il ne dit rien à personne.

Yves STALLONI

Projection

Le faisceau aveuglant du projecteur s'écrase sur l'écran blême et agité
Ombres diffuses et sifflements persistants
Les fauteuils d'un velours écarlate de vieux cinéma italien
Se distinguent dans la pénombre
Les spectateurs affalés dodelinent de la tête ils ont trouvé refuge
Dans ce dortoir de fortune offert par leur hôte.

La mer d'humeur inégale
Visionne un tout autre film imprévu au programme
Une route méditerranéenne au cœur des colères de Neptune
Une nature déchaînée à l'état pur
Le paquebot résiste vibre et grince de toutes ses membrures
Des paquets de mer s'écrasent sur les ponts
Et sous ses coups de boutoir l'équipage censure les scènes scabreuses

Du labyrinthe des coursives à la cathédrale des machines
Entre les astres et l'horizon
Le chef de l'expédition consignera avec humilité dans son journal de bord
La leçon de la mer et l'esprit d'équipe.

Brigitte SABATIER

Helgvor du Fleuve bleu¹

Helgvor était un original. Il appartenait à la tribu du Fleuve bleu et ceci se passait il y a terriblement longtemps, aussi loin que la mémoire des hommes puisse porter.

Fuyant la caverne enfumée et puante où s'entassait le reste de la tribu, il s'était construit une vaste hutte, en bordure du fleuve. Même si l'on s'étonnait un peu, on l'aimait bien car il était fort sociable et en outre un des meilleurs chasseurs de la tribu. De plus sa taille, bien supérieure à celle des autres hommes et sa musculature enviable en faisaient, le moment venu, un redoutable guerrier. Cela lui valait l'admiration des femmes de la tribu, notamment celle de Glava, assurément la plus belle et la plus déliée de celles qui étaient encore libres.

Aussi Glava, fort déterminée, regarda l'omoplate de mouton qu'elle tenait de sa grand-mère et traçant dessus l'os des signes que seules les femmes connaissent, elle fit une première magie pour qu'Helgvor soit subjugué. La magie fonctionna, d'ailleurs elle est encore fort efficace de nos jours, n'est-ce-pas ma bien-aimée ?

Ainsi Helgvor demanda un jour à la matriarche de la tribu l'autorisation de prendre Glava pour l'emmener dans sa hutte. Ceci fut accordé.

Alors Glava entra, avec une jubilation secrète, dans la hutte d'Helgvor. Premier ami d'Helgvor, le chien, fort mécontent, leva un sourcil interrogateur et gronda. Glava regarda de nouveau l'omoplate et fit une seconde magie. Et Premier ami, en gémissant, vint se coucher à ses pieds. Cette deuxième magie fonctionne toujours, elle aussi.

Le lendemain, Helgvor partit à la chasse avec Premier serviteur, le cheval, accompagné par Premier ami, le chien. Il revint fourbu et frigorifié après une longue journée passée à chasser et à parcourir la steppe froide et les bois sauvages. Passant le seuil de sa hutte, il resta interdit. Celle-ci était d'une propreté incroyable et rien ne traînait plus, nulle part. Cela lui plut bien. Il s'assit pour enlever ses lourdes bottes fourrées et chercha du regard ses chaussons. Il ne les vit point à leur place habituelle, au pied du banc.

Alors, interrogeant Glava, celle-ci fit sa troisième magie, en serrant fort l'omoplate entre ses mains fines et répondit : « Elles sont rangées à leur place, et tu devras le savoir, désormais ».

Et je vous jure, ma mieux aimée, que cette magie fonctionne elle aussi et encore de nos jours.

Le chat, qui passait par là, comprit que ce n'était pas le moment de se montrer, tant Helgvor paraissait estomaqué et un peu courroucé. Il s'en alla donc par les chemins glacés qui parcourent la steppe froide et les bois sauvages, car tous les lieux se valent pour lui.²

Patrick BUFFE

¹ Titre tiré du roman *Helgvor du Fleuve bleu*, Joseph-Henri Rosny aîné, 1856-1940.

² Conte inspiré de J.H. Rosny aîné et Rudyard Kipling, 1865-1936, *Histoires comme ça*.

Comment peut-on être Persan ?¹

Les trois envoyés du shah d'Iran étaient partis tôt le matin d'Hecatompylos, la ville aux cent portes. Ce jour, empruntant la vieille route de la soie, ils se dirigeaient vers l'est pour rencontrer l'empereur des Mandchous, qui régnait sur la Chine et sur la Mongolie, là-bas, si loin, vers le soleil levant. Ils devaient absolument arriver, avant le coucher du soleil, à Samarkand, car à ce moment-là, le gouverneur de la ville faisait inéluctablement fermer les portes de la citadelle, selon les ordres reçus.

Malheureusement un vent de sable importun avait dispersé la caravane et quelques bandes de Turco-Mongols avaient retardé leur avance. Aussi, arrivant en vue de Samarkand, alors que le chaud soleil se couchait dans leur dos, ils s'aperçurent avec ennui que les portes de la ville avaient déjà été fermées. Cette règle ne pouvait s'appliquer, pensaient-ils, à des personnages aussi importants qu'eux, représentants du shah, qui régnait sur cette contrée. Ils demandèrent donc le passage. On le leur refusa. Cela les irrita fort.

Alors le plus jeune d'entre eux se mit en colère. Il faut bien avouer qu'il avait, autrefois accompagné Uzbek en France et que le baron de la Brède l'avait initié aux délices des vins de Graves. Depuis, il s'adonnait à l'alcool et le khamsin, le chaud vent de sable, qui avait asséché sa gorge, l'avait amené à puiser largement dans sa cave qui chargeait dix mulets à elle seule. Fort énervé et, doit-on le dire, un peu éméché, il sortit son cimeterre et s'approchant de la porte, défia les gardiens en frappant à coups redoublés sur la serrure désespérément close. Rien n'y fit et il ne récolta dans cette tentative qu'une flèche qui, heureusement, rebondit sur son épais turban. La porte resta fermée.

Voyant cela, le second envoyé, prit la situation en main. Il faut dire qu'il avait durant longtemps espionné pour le compte du shah, ce qui restait de la secte du Vieux de la montagne, mieux connue sous le nom de Haschischins. Malheureusement, il avait rapporté de cette mission une fâcheuse dilection pour le chanvre indien. Aussi, se rendant à la porte et allumant sa pipe, il tenta de séduire les gardiens par des effluves parfumés en leur proposant aimablement de les partager s'ils voulaient bien ouvrir la porte. Il ne reçut, pour cela, qu'un seau d'eau qui éteignit sa pipe.

Alors, le dernier qui était le plus âgé des trois, s'avança. Son visage était lisse malgré son grand âge, et comme parcheminé. Son teint jaunâtre et ses yeux légèrement bridés détonaient chez un pur Persan. Il faut se souvenir, cependant qu'il avait déjà mené plusieurs missions diplomatiques vers l'empire du Milieu et c'est pour cette raison que, son ancienneté et son expérience aidant, il était le chef de la mission. Hélas, durant ses longs séjours en Orient, il avait succombé aux charmes vénéneux de l'opium. Il ne dit rien, il ne fit rien. Cependant, il sortit de ses bagages trois pipes, un petit pot contenant une résine odorante et une lampe à alcool. Piquant une aiguille dans le pot il commença à griller une perle d'opium, avant d'en garnir une pipe. Ayant offert à ses deux amis les pipes ainsi préparées, il leur dit : « Fumons. Et à la troisième pipe, nous entrerons dans la ville, avec la fumée, par le trou de la serrure ». Et c'est, bien sûr, ce qui arriva...

Patrick BUFFE

¹ Titre emprunté à l'œuvre de Montesquieu *Les Lettres Persanes* (lettre 30-).

DEUXIÈME PARTIE

Travaux des commissions spécialisées

COMMISSION DE LITTÉRATURE

Responsable : Yves STALLONI

SÉANCE DU 26 MAI 2015

MADAME DE CLÈVES OU LA GLOIRE DU RENONCEMENT

Yves STALLONI

« Croyez-moi, vous qui pensez savoir ce que c'est que *La Princesse de Clèves* pour en avoir entendu parler, vous qui pensez savoir à quoi vous en tenir, lisez donc ce roman, vous serez surpris¹. » Ce conseil, ce n'est pas moi qui le donne, c'est Michel Butor en 1960, et il ne s'adressait pas à un président de la République française du XXI^e siècle peu séduit par ce livre considéré comme un classique et réputé ennuyeux, mais aux lecteurs cultivés en général. Pourtant, reconnaissons-le, malgré cette invitation, *La Princesse de Clèves* est un livre qui n'a plus la cote. L'objet de mon propos n'est pas de tenter de lutter contre ce désaveu que l'institution scolaire, parfois maladroite, a pu contribuer à développer. Ni même de détailler en quoi réside la surprise promise par Butor. Il faudrait, pour ce faire, parler de la subtile composition, de la sobriété du style, de l'arrière-plan historique, de l'art de l'analyse psychologique et de quelques autres raisons qui font de ce roman un texte fondateur et le hissent, malgré certains avis, au rang de chef-d'œuvre de la littérature. Je délaisserai donc, à regret, ces pistes fécondes, pour me limiter au thème retenu : la figure féminine.

Impossible, toutefois, de ne pas dire auparavant un mot sur l'auteur et sur le contenu du roman. Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, née en 1634 (cinq ans avant Racine), devenue par son mariage comtesse de La Fayette, n'a rien d'une femme de lettres. Elle fut plutôt une mondaine, proche des précieuses, écrivant, pour se divertir, des aventures sentimentales sur fond historique, que son rang lui interdisait de signer. Tous ses romans et nouvelles, au nombre de quatre, ont pour héroïnes des personnages féminins dont l'identité apparaît dans le titre (*Zaïde*, *La Comtesse de Tende*, *La Princesse de Montpensier*, *La Princesse de Clèves*) et traitent d'un sujet quasi unique : les souffrances d'une épouse dans un mariage mal assorti.

Le plus célèbre de ces ouvrages, *La Princesse de Clèves*, paru en 1678, respecte cette donnée et, si l'on néglige les histoires annexes qui grossissent le récit, développe une intrigue d'une extrême simplicité : en 1558, à la cour du roi Henri II, une jeune fille noble d'une remarquable beauté, Mademoiselle de Chartres, est mariée, par raison, à un grand personnage, le prince de Clèves. Peu après le mariage, le brillant et séduisant duc de Nemours, pour l'avoir vue dans un bal, tombe éperdument amoureux de la jeune princesse qu'il rêve de conquérir. Madame de Clèves, pourtant attirée par Nemours, résiste à son penchant et révèle à son mari l'amour dont elle est l'objet. Tenaillé par la jalousie, le prince se laisse mourir. Madame de Clèves se retire dans un couvent où, après avoir reçu une dernière fois Nemours, elle mènera une vie pieuse avant de s'éteindre en pleine jeunesse.

L'ouvrage, assez court, connu, dès sa parution, un grand succès, entretenu par des critiques et par une gazette, *Le Mercure galant*, qui exploita le mystère autour de l'identité de l'auteur et lança une sorte de jeu à partir de « questions galantes », dont la plus disputée fut de savoir si Madame de Clèves avait eu raison de dévoiler l'amour de Nemours à son mari. Une autre question, moins essentielle, courut dans les salons et

1 Michel Butor, « La Princesse de Clèves », *Répertoire I*, Minuit, 1960. Cet article sert de préface à l'édition du Livre de poche (p. XIV).

nous conduit à notre sujet : pourquoi, devenue veuve, Madame de Clèves refuse-t-elle de recevoir l'hommage de Nemours et de l'épouser ? Ou encore, comment expliquer son renoncement ?

Les désordres de l'amour

La première réponse à cette question tient à la conception de l'amour qui prévaut dans cette deuxième moitié du XVII^e siècle et que partage Madame de La Fayette. Une conception profondément négative car l'amour est senti comme source de tourments. Les épisodes enchâssés dans le roman que l'on nomme « tiroirs » illustrent cette thèse : Marie Stuart, Anne Boleyn, la dauphine et même le roi Henri II ont ou ont eu à souffrir de leur attachement amoureux. Avant de mourir, la mère de l'héroïne a engagé sa fille à se tenir éloignée des soucis d'une liaison, appelée à l'époque « galanterie » : « Ne craignez point de prendre des partis trop rudes et trop difficiles, quelque affreux qu'ils vous paraissent d'abord : ils seront plus doux dans les suites que les malheurs d'une galanterie² ». L'amour est perçu alors comme un sentiment violent, vaguement pathologique qui entraîne des désordres et dont il faut se méfier. « Quel poison » dit la narratrice au moment où la chaste princesse perçoit l'inoculation du mal³, et elle précise : « Aussi ne peut-on représenter ce qu'elle sentit, et le trouble qui s'éleva dans son âme ».

Une des manifestations de ce mal est la jalousie, celle qui va emporter le prince de Clèves et qui fait souffrir également sa jeune épouse : « Elle avait ignoré jusqu'alors les inquiétudes mortelles de la défiance et de la jalousie ; elle n'avait pensé qu'à se défendre d'aimer M. de Nemours et elle n'avait point encore commencé à craindre qu'il en aimât une autre⁴ ». La passion amoureuse exige l'exclusivité et ne supporte pas le partage. Comme le suggère vers la même époque Racine, l'amour est mortifère, ou au moins porteur de danger, de perturbation, ainsi que l'avouait Madame de Lafayette dans une lettre écrite à l'âge de dix-neuf ans et qu'elle envoyait à son ami Ménage : « Je suis si persuadée que l'amour est une chose incommode, que j'ai de la joie que mes amis et moi en soyons exempts. »

L'ascèse sentimentale consiste à renoncer à l'amour de peur d'avoir à en souffrir les conséquences. Pour quelques instants de plaisir, l'abandon du cœur et du corps procure une vie de tracas. Nemours est trop bel homme, trop courtois des femmes pour devenir un compagnon fidèle. Afin de se préserver des désillusions de l'infidélité, il est sage de renoncer à s'engager dans une aventure avec un homme volage. Au moment où elle reconnaît l'aimer, la jeune femme rejette l'amour que lui porte Nemours car menacé de déclin probable : « Vous avez déjà eu plusieurs passions, vous en auriez encore ; je ne ferais plus votre bonheur ; je vous verrais pour une autre comme vous auriez été pour moi. J'en aurais une douleur mortelle et je ne serais même pas assurée de n'avoir point le malheur de la jalousie ». La souffrance de la solitude est plus supportable que la douleur de la trahison. Si bien que ce roman d'amour sera un roman contre l'amour. « Elle refusa de s'abandonner pour ne pas être abandonnée » résume joliment Louise de Vilmorin dans une préface⁵. L'apprentissage ici fonctionne à l'envers, puisque l'épreuve du sentiment aboutit non à une entrée dans le monde mais à un retrait du monde.

L'héroïsme tragique

La grandeur suprême sera donc, au moins pour l'élite aristocratique, de se détourner de l'amour, d'en refuser la tentation. Face à Nemours qui la presse, dans l'ultime entrevue, d'écouter son cœur, la jeune veuve exprime ses réserves : « [...] les passions peuvent me conduire ; mais elles ne sauraient m'aveugler⁶ ». L'aveu au mari était déjà une façon de mettre à distance la tentation de l'adultère. Devenue libre, Madame de Clèves doit continuer à préserver sa réputation de droiture, respecter la dignité que suppose sa classe ou encore, pour employer un terme d'époque, la bienséance : « [...] la seule bienséance interdit tout commerce entre nous⁷ ».

2 *La Princesse de Clèves*, p. 51. Toutes nos références renvoient à l'édition Seuil-Ecole des lettres.

3 *Ibid.* p. 94.

4 *Ibid.* p. 159.

5 *La Princesse de Clèves*, Livre de Poche, 1958, p. 14.

6 *Ibid.* p. 256.

7 *Ibid.* p. 258.

La règle d'élévation morale qui préside à sa caste et à son éducation s'exprime ainsi sous la forme d'un devoir qu'elle se doit d'observer : « [...] je suivrais les règles austères que mon devoir m'impose⁸ ». Et quand le duc proteste contre ce qu'il nomme « un fantôme de devoir », la princesse concède qu'elle « sacrifie beaucoup à un devoir qui ne subsiste que dans (s)on imagination⁹ », mais persévère dans son argumentation. Proche de Racine quand il s'agit de peindre les désordres de l'amour, Madame de La Fayette rejoint Corneille quand elle souhaite illustrer une éthique de l'honneur. Une jeune veuve peut-elle refaire sa vie avec celui qui a causé la mort de son mari ? Le dilemme dans lequel se débat Chimène était assez voisin. Celui de Pauline, confrontée à l'amour interdit dans *Polyeucte*, également. Et ce genre de grave question passionnait l'époque, friande de ce que l'on pourrait nommer la casuistique des salons.

La leçon morale

Sauver sa réputation, conserver son honneur, s'imposer un devoir élevé sont les diverses formes d'une exigence morale qui s'exprime essentiellement par la négative. Le message édifiant que porte l'héroïne est proche d'un idéal janséniste, le renoncement s'accordant au refus, au retrait, au repos.

La cour du roi Henri II, en laquelle il faut reconnaître celle de Louis XIV où évolua Madame de La Fayette, est surtout soucieuse de plaisirs, d'agréments mondains et galants, ainsi que le dit le célèbre incipit ou une phrase comme celle-ci : « Personne n'était tranquille, ni indifférent ; on songeait à s'élever, à plaire, à servir ou à nuire ; on ne connaissait ni l'ennui, ni l'oisiveté et on était toujours occupé des plaisirs ou des intrigues¹⁰ ». Les bals, les tournois, les parties de chasse, les conversations galantes apparaissent comme des refuges du « divertissement » au sens où l'entend Pascal. Les mondains s'étourdissent d'activité pour échapper au tête-à-tête avec eux-mêmes. Et c'est dans un passe-temps frivole, une joute inutile, que le roi, pour séduire sa maîtresse, Diane de Poitiers, perdra la vie.

Madame de Clèves consent, malgré qu'elle en ait, à goûter aux grandeurs et aux futilités de ce monde auquel elle appartient, mais son aspiration secrète la guide vers plus d'effacement et d'authenticité. La fuite à Coulommiers, à deux reprises, est un moyen d'échapper aux frivolités de la cour. Au cours de son deuxième séjour, elle se réjouit de mener une « vie fort solitaire¹¹ » en prélude au couvent où elle se réfugiera à la fin de l'histoire pour attendre la mort. Madame de La Fayette, qui a lu Pascal et déclare l'apprécier, retient de l'auteur des *Pensées* sa défiance à l'égard du monde, de ses mensonges et de son agitation.

L'autre philosophe contemporain auquel le livre voudrait renvoyer est Descartes, auteur d'un *Traité des passions* que la mère de l'héroïne, Mme de Chartres, semble avoir adopté. À partir de la théorie du dualisme de l'âme et du corps, le philosophe parvient à démontrer que, par une maîtrise de la passion, un « dressage » même, pour employer son vocabulaire, l'être peut se forger une morale du bien vivre. Ce que va expérimenter Madame de Clèves, réduite à elle-même après la disparition successive de ses deux tuteurs, sa mère et son mari. La passion n'est qu'un élan passager et égoïste. Mieux vaut la vivre virtuellement. Car la satisfaire, c'est l'éteindre.

Le bonheur du repos

Ce sera donc dans le choix du repos, de la vertu et, en définitive, de l'élan mystique qu'elle peut espérer atteindre une réconciliation avec elle-même. Dans le dernier entretien qu'elle a avec le duc de Nemours, la jeune princesse, après avoir décrit les troubles et les souffrances de la passion, le délire de la jalousie, révèle la vraie raison de sa retraite : « Ce que je crois devoir à la mémoire de M. de Clèves serait faible s'il n'était soutenu par l'intérêt de mon repos ; et les raisons de mon repos ont besoin d'être soutenues de celles de mon devoir¹² ». Le repos, c'est le contraire du « tumulte de la cour », de l'agitation et des intrigues, de l'inquiétude de la passion. À aucun moment elle ne mentionne son bonheur qui supposerait des engagements, des projets, de l'action. L'aboutissement du parcours est celui de l'éloignement, de l'apaisement.

8 *Ibid.* p. 252.

9 *Ibid.* p. 259.

10 *Ibid.* p. 29.

11 *Ibid.* p. 217.

12 *Ibid.* p. 258.

Ce choix du renoncement ne se fait pas sans douleur. À l'instant même où elle expose sa décision, elle mesure le sacrifice que celle-ci suppose, et c'est à la romancière omnisciente qu'il revient d'exprimer le déchirement intérieur de son héroïne : « Mais c'était une résolution bien violente à établir dans un cœur aussi touché que le sien et aussi nouvellement abandonné aux charmes de l'amour¹³ ». Le refus n'est pas celui d'une femme légère et inconstante ; c'est celui d'une amoureuse lucide qui croit nécessaire de résister à la facilité du sentiment. Et dans cette ultime épreuve, elle qui n'a montré jusqu'alors aucune pitié particulière, sauf de convenance, sans succomber à une brutale « conversion », se tourne vers des lieux de spiritualité, décidant de passer « une partie de l'année dans cette maison religieuse¹⁴ ».

On a beaucoup commenté ce choix final que rien dans le récit n'annonce. Dans un premier temps, Madame de Clèves s'éloigne de Paris pour ne pas être tentée de succomber aux charmes de Nemours. Mais cette privation délibérée du commerce social va avoir pour conséquence de l'entraîner dans une maladie de langueur qui provoquera sa fin. On peut dire que cette retraite à teneur mystique s'apparente à une mort volontaire. En se retirant du monde, au sens social du terme, elle se retire de la vie. Hors la mondanité, pas de salut pour une représentante de la noblesse. Le couvent est l'antichambre du tombeau. Le détachement des choses d'ici-bas conduit au néant, à moins que ce ne soit la pensée de la mort qui impose le dépouillement, ainsi que le suggère le texte : « La nécessité de mourir, dont elle se voyait si proche, l'accoutuma à se détacher de toutes choses¹⁵ ».

Les années au cloître vont rétablir une vraie hiérarchie des valeurs : « Les passions et les engagements du monde lui parurent tels qu'ils paraissent aux personnes qui ont des vues plus grandes et plus éloignées ». La discipline monastique, le désengagement la ramènent aux vraies valeurs et lui confèrent une sagesse vaguement stoïcienne. Comme sa mère, Madame de Chartres, qui a su montrer une certaine grandeur aux derniers jours de sa vie, elle-même va se diriger vers l'échéance avec simplicité et vertu ainsi que le dit la dernière phrase du roman : « Elle passait une partie de l'année dans cette maison religieuse et l'autre chez elle, mais dans une retraite et dans des occupations plus saintes que celles des couvents les plus austères ; et sa vie, qui fut assez courte, laissa des exemples de vertu inimitables¹⁶ ». Âgée de dix-huit ans à peine à la disparition de son mari, Madame de Clèves se résigne à avoir une vie « assez courte ». L'exemple d'inclination mystique vient d'en haut : en 1683, soit cinq ans après la parution de *La Princesse de Clèves*, le roi Louis XIV épouse en secret Madame de Maintenon et choisit de mener, pour la fin de son règne, une vie pieuse aussi excessive que le fut la période rayonnante où le soleil devint son emblème.

Ce renoncement de l'héroïne à l'amour et à la vie marque peut-être l'extrême sublimité de ce roman. Là serait la surprise promise par Michel Butor cité en début et qui, plus loin dans son texte, nous mettait sur la voie : « On nous trompe sur *La Princesse de Clèves* chaque fois qu'on veut défendre un de ces pâles récits d'amourette, écrit dans un style « limpide et glacé » avec juste assez de poivre au milieu de sa fadeur pour le rendre vendable ». Et il ajoutait : « C'est un livre brûlant¹⁷ ». Si ce livre est « brûlant », c'est par l'amour contenu, retenu qui s'y exprime. Un autre commentateur, plus récent, Philippe Sollers, l'affirme clairement : « La véritable jouissance est dans l'évitement ; le retrait, la suggestion vite dissimulée, l'abstention voluptueuse¹⁸ ». Nous serions en présence du comble de l'érotisme féminin ; se faire désirer sans rien donner. En éconduisant son amant, la très jeune princesse de Clèves, figure féminine remarquable qui marquera l'histoire de la littérature et de la pensée, invente une forme inédite d'amour : le refus.

13 Ibid. p. 262.

14 Ibid. p. 268.

15 Ibid. p. 265.

16 Ibid. p. 268.

17 Michel BUTOR, *op. cit.*, p. VII

18 Philippe SOLLERS, « Lafayette, me voilà ! » *Le Nouvel Observateur*, 5 juin 2014, p. 116.

MADAME BOVARY OU LES PLAISIRS DE L'ADULTÈRE

Albert GIRAUD

Voici une nouvelle inattendue : Madame Bovary est revenue au Cameroun... Elle avait été chassée des programmes scolaires de ce morceau de la « Françafrique » en 2009 au motif qu'« une femme qui ne respecte ni son corps ni son mari ni l'institution du mariage (...) offense les valeurs de la famille africaine et ne peut convenir aux mœurs de notre pays ». En 2014-2015, en France et au Cameroun, ce roman dont le thème central est l'adultère a été remis au programme des classes de Première. Lycéens et lycéennes vont donc étudier ce personnage toujours controversé aujourd'hui. Le roman dévoile-t-il les plaisirs de l'adultère ou ses dangers ? Flaubert répondrait qu'il a écrit un roman réaliste, donc ni moral ni immoral, il traduit la réalité. Comment peut-on contester la réalité ?

Mais qui est madame Bovary ? Et d'abord Madame Bovary ou Emma Bovary ? Le roman devrait s'appeler *Emma Bovary* comme *Eugénie Grandet*, *Germinie Lacerteux*, *Thérèse Desqueyroux*, etc. En lui donnant ce « titre » Flaubert use-t-il de respect ou d'ironie ?

Car au fond, cette femme adultère - bien loin de Germaine de Staël ou de Georges Sand - n'a connu que trois hommes dans sa vie : Charles, son mari, Rodolphe, le hobereau local et Léon le jeune clerc de notaire. J'ai lu comme vous peut-être le dernier livre du philosophe Marcel Conche *Épicure en Corrèze*. Parmi ses réflexions, il note que les désirs des hommes sont assez simples alors que le comportement des femmes reste mystérieux et il s'interroge : « Mais que veulent-elles au juste ? »

On peut reconnaître à l'adultère trois buts possibles : le plaisir des sens, la passion amoureuse, l'accroissement du statut social. Emma recherche-t-elle le plaisir des sens ? Ni Rodolphe, l'amant dominateur, ni Léon, l'amant dominé, ne semblent lui avoir procuré un plaisir physique. Emma partage avec la plupart de ses contemporaines une passivité qui réserve à l'amant la recherche de la sensualité. Emma recherche-t-elle la passion amoureuse ? Si celle-ci n'existe que lorsqu'elle est partagée, rien de cela dans le roman et Emma n'est pas Anna Karénine. Ni Rodolphe, le coureur de jupons, ni Léon, l'étudiant un peu profiteur, n'éprouvent de véritable sentiment pour Emma. Emma recherche-t-elle un statut social plus élevé ? Incapable de rompre avec son mari, chose impensable alors dans son milieu, elle est condamnée à mener une double vie, si on peut appeler ainsi les moments qu'elle passe cachée dans une chambre d'hôtel. Ses rêves de luxe se satisfont avec des substituts dérisoires : châles de soie, bibelots, menus objets qu'elle offre à ses amants. Aujourd'hui Emma achèterait des lunettes Dior, un sac Vuitton, offrirait des cravates Hermès...

Je ne sais si *Madame Bovary* est un ouvrage moral, mais c'est à coup sûr un roman érotique. On connaît bien les goûts des Flaubert sur ce point. Seulement, la ruse extrême de l'écrivain est de renvoyer au censeur l'accusation d'immoralité en lui disant « Vous êtes un puritain vicieux qui voit le mal où il n'est pas ». Alors que la connivence avec le lecteur s'établit facilement et fait de lui un voyeur (puisque le cinéma n'existe pas à l'époque). L'écrivain dispose de deux procédés d'écriture : la suspension - on interrompt le récit pour laisser au lecteur le soin d'imaginer la scène - et le motif symbolique - on remplace une réalité par une autre avec laquelle l'identification est facile. Flaubert les emploie avec un art consommé de la dissimulation.

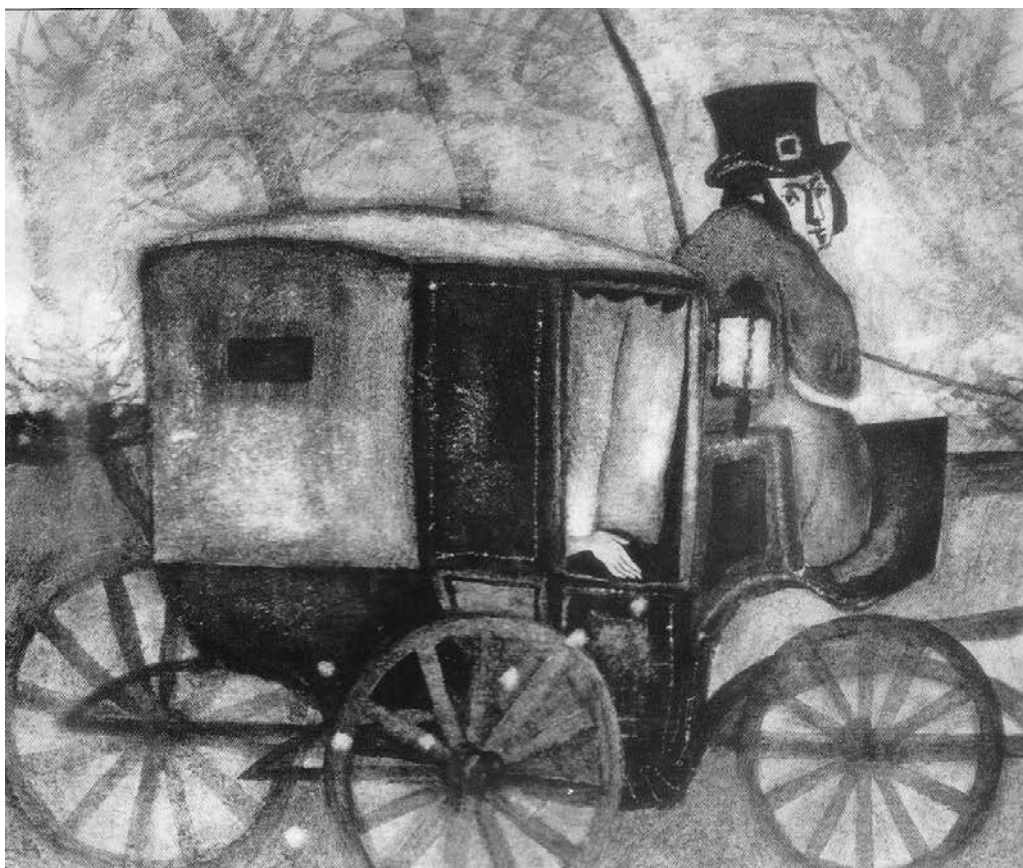
Pour en apporter la preuve, je me contenterai d'évoquer ces paragraphes soigneusement « gazés » (c'est le terme même de l'écrivain) pour détourner les accusations. Que cherche Charles lorsqu'il se penche sur Emma pour ramasser un objet tombé à terre ? Que fait Rodolphe immédiatement après qu'Emma, encore allongée se soit livrée à lui ? Qu'est-ce qui sort du fiacre dans lequel Léon et Emma ont consommé leur liaison ? Quels commentaires hypocrites accompagnent les onctions liturgiques faites sur le corps d'Emma mourante ? Je vous renvoie simplement à ces épisodes...

Flaubert sait parfaitement ce qu'il fait. Toutes ces pages ont évidemment pour but d'exciter l'imagination du lecteur, mieux peut-être que ne le fait l'image cinématographique qui, elle, impose une vision univoque

des faits. Voilà qui explique pourquoi ce roman a connu un succès extraordinaire auprès du public du temps, peu habitué à de pareilles licences. Mais on se trompe en présentant *Madame Bovary* comme un roman révolutionnaire, provocateur et anti-bourgeois. Condamné par les bien-pensants du Second Empire, il sera constamment revendiqué ensuite par le politiquement correct de la III^e République. Pourquoi ? Eh bien, non pas pour sa peinture des mœurs, mais à cause d'une seule phrase, dans l'épisode de la remise d'une médaille à la vieille servante de ferme : « Ainsi se tenait devant ces bourgeois épanouis ce demi-siècle de servitude ». C'est tout, mais cela vaut à cette page de figurer dans toutes les anthologies des manuels scolaires républicains.

Et pourtant, par bien des côtés, *Madame Bovary* est un roman réactionnaire : pour Flaubert, c'est certain, l'adultère n'est permis qu'aux femmes de sentiments élevés, indépendantes, et de statut social supérieur. Emma s'est trompée en croyant que la femme d'un officier de santé, dans une petite ville de Normandie pouvait se payer ce luxe social. En fait, la vraie faute d'Emma est d'avoir voulu changer son destin. Elle a cru s'élever au-dessus de la médiocrité des êtres de son entourage : son mari, le marchand Lheureux, le pharmacien Homais, le curé Bournisien... Comment fuir cette réalité ? ... Réponse : par la littérature. Comme *Don Quichotte*, *Madame Bovary* est un roman qui dénonce les romans. Flaubert ne cesse d'insister sur l'influence pernicieuse des romans sentimentaux sur l'esprit d'Emma, au couvent puis dans sa petite ville. Mais l'œuvre d'imagination offre un monde faux, un monde virtuel, par essence inaccessible.

Emma s'est trompée sur la nature de la littérature. Elle a cru que la littérature pouvait devenir réalité. Or la littérature a pour but, au contraire, de nous faire vivre en imagination ce que nous ne pouvons pas vivre dans la réalité. Cela, Emma ne l'avait pas compris.
Pauvre Emma !



Madame Bovary. Gilbert Louage, 1967. Gouache noire.

« Une fois, au milieu du jour, en pleine campagne [...], une main nue passa sous les petits rideaux de toile jaune et jeta des déchirures de papier... »

MAHAUT D'ORGEL OU L'ÉQUIVOQUE SENTIMENTALE

Jocelyne-Eléonore MAROT DE LASSAUZAIE

Quand, en 1678, le roman *La Princesse de Clèves* est publié, Madame de Lafayette a 44 ans (1634-1678). Deux siècles et demi plus tard, en 1923, un jeune homme - Raymond Radiguet - rédige depuis 1921 une documentation sur un roman qu'il écrit, *Le Bal du comte d'Orgel*, dont il ne pourra pas corriger les épreuves, car une fièvre va l'emporter cette même année, à 20 ans. Jean Cocteau, qui était son mentor, retrouva une fiche sur laquelle Radiguet avait noté : « Roman où c'est la psychologie qui est romanesque. Le seul effort d'imagination est appliqué là, non aux événements extérieurs, mais à l'analyse des sentiments ». Cet écrivain « prodige », qui avait abandonné l'école depuis l'âge de 15 ans et s'était mêlé à la vie bohème de jeunes compositeurs comme Milhaud, Georges Auric (qui dactylographia son manuscrit du *Bal du comte d'Orgel*), Poulenc et d'artistes tels Picasso, Modigliani (qui a réalisé de Radiguet un portrait en 1915) et surtout Max Jacob avant Jean Cocteau, ce « prodige » donc, connut son premier succès d'écrivain avec *Le Diable au corps*.

Le Diable au corps

Roman, sinon scabreux du moins dérangeant dont Claude Autant-Lara fit un film, en 1947, avec le couple Gérard Philipe, Micheline Presle. Terminé en 1921, édité en 1923 par Grasset, *Le Diable au corps* précéda *Le Bal du comte d'Orgel* que le même Grasset fit découvrir en juillet 1924 ; Radiguet n'eut pas le temps d'en relire les épreuves. Le 9 décembre 1923, alité par une fièvre typhoïde, il délirait confiant à ses proches : « Écoutez, écoutez, une chose terrible. Dans trois jours je vais être fusillé par les soldats de Dieu ». Le 12, en effet, il fermait définitivement les yeux. (Préface de Cocteau de 1924.) La complexité des événements liés à l'édition de juillet 1924 ne peut trouver ici d'autres éclaircissements que ceux proposés dans les préfaces des différentes parutions.

Le Bal du comte d'Orgel

Nous laisserons donc des zones obscures en ne traitant que les raisons littéraires d'une suite « d'échos » de *La Princesse de Clèves* au *Bal du comte d'Orgel*, tant sur le plan structurel que tonal. Puis, de l'évolution des sentiments, de Mahaut Grimoard de la Verberie, épouse du comte Anne d'Orgel, « figure féminine » trahissant une double équivoque sentimentale : d'une part, un amour conjugal ou conjugué, jusqu'à l'aveu « final » (qui ne « finit » rien pour le lecteur !) ; d'autre part, une attirance pour le récent et grand ami du comte, François de Sérèuse, amour « chaste, aussi scabreux que [...] le moins chaste », selon Radiguet lui-même.

Ce que *Le Bal du comte d'Orgel* doit à *La Princesse de Clèves*

La structure essentielle repose sur le triangle classique du couple formé par Anne d'Orgel « (qui) venait d'avoir trente ans » appartenant à la noblesse de cour et Mahaut mariée à dix-huit ans, appartenant à la noblesse féodale comme François de Sérèuse, « (qui) était l'insouciance même (et) avait vingt ans ». À cette structure s'ajoutent révélations et aveux de Mahaut, qui rappellent surtout « l'aveu », celui de la princesse à son mari, le prince de Clèves. Dans des conditions très différentes, notons-le dès à présent.

Le triangle — Anne, Mahaut, François — fait écho à celui de *La Princesse de Clèves* : Mademoiselle de Chartres est aperçue par le prince de Clèves alors qu'elle n'a que seize ans. Le prince la croise « chez un Italien (trafiquant) de pierreries » et n'aura de cesse de l'épouser. Le personnage perturbateur est le duc de Nemours qui arrive au mariage du duc de Lorraine et se dirige vers la princesse de Clèves avec une hâte soulignée du fait qu'il « passait par-dessus quelques sièges pour arriver où l'on dansait » et aborder la danse avec cette cavalière désignée par le roi lui-même.

La rencontre de Mahaut d'Orgel et François de Séryeuse se passe aussi dans un lieu ouvert : le cirque Médrano, monde de la parade, du masque. Le décor joue un rôle de situation en rapport avec les personnages, dans le *Bal* comme dans la *Princesse*, où l'auteur a choisi le cadre prestigieux de la cour d'Henri II. Précisons, en ce qui concerne le choix du cirque Médrano dans le *Bal*, que ce lieu « (attirait) le public des théâtres » à la folle époque des années d'après-guerre où la frivolité constituait la toile de fond du quotidien d'une classe privilégiée et désœuvrée.

Ce choix d'un modèle d'œuvre – le roman de *La Princesse de Clèves* – est voulu par Radiguet et confirmé clairement par ses références dans le *Bal* au personnage de Nemours créé par Madame de Lafayette. Il décrit la mère de François de Séryeuse, jeune veuve de trente-sept ans, en précisant : « Elle ressemblait aux femmes du XVI^e siècle, qui fut le siècle par excellence de la beauté française et dont les portraits aujourd'hui nous attristent ; nous nous formons un idéal si différent de la beauté des femmes, que nous ne nous retournerions peut-être pas, dans la boutique d'un joaillier, sur celle pour qui se consuma Nemours ».

Une esthétique classique vient assister ce souci chez Radiguet de rompre avec son époque. Dans *Le Diable au corps*, il avait utilisé le mode de narration à la première personne ; dans le *Bal* il adopte le recul bienséant et impersonnel de la troisième personne, très classique et favorisant le détachement de l'écrivain qui ne s'implique nullement. À la différence que Radiguet, avouons-le, se met en « page » par des énoncés sentencieux telle cette digression : « L'année qui suivit l'armistice, la mode fut de danser en banlieue. Toute mode est délicieuse qui répond à une nécessité, non à une bizarrerie ». Si Radiguet se réfère, en de nombreux points structurels, à l'esthétique classique, il se complaît aussi aux mélanges de registres, du comique au satyrique par ses interventions d'auteur. Cependant la volonté de Radiguet — traduite dans sa préparation et ses recherches notées sur des fiches — d'un « roman où c'est la psychologie qui est romanesque [...] et où prévaut l'analyse des sentiments » — apporte au *Bal du comte d'Orgel* la classification de roman d'analyse dont *La Princesse de Clèves* était le modèle par excellence.

Les tonalités font appel à des registres variés, mais imbriqués, tant par la description (psychologique ou caractérielle) des personnages que par le côté sentencieux de Radiguet. En cela, l'auteur s'éloigne de l'esthétique classique sans pour autant rompre le rythme essentiel de la narration : l'histoire d'un couple observé, envié, jaloux par le jeune François, nouveau protagoniste qui apparaît une fois la généalogie de Mahaut longuement explorée ; comme Mademoiselle de Chartres est présentée une fois la cour d'Henri II détaillée en précisions historiques nimbées d'une atmosphère Louis Quatorzième...

Ainsi le registre de l'ironie nuance perfidement la rencontre, à Médrano, du couple d'Orgel et de François de Séryeuse, par une farce faite à Paul Robin : « Jeune diplomate [...] dont l'idée fixe [...] était d'arriver ». « Tous les trois raillèrent les cachotteries de Robin. On décida de le mystifier. Il fut entendu entre Anne d'Orgel et François que l'on feindrait de se connaître de longue date. Cette innocente farce supprima les préliminaires de l'amitié ». De plus, les incartades amoureuses de Robin avec une : « petite bourgeoise qui par amour [...] avait rompu avec son mari » se compliqueront, au fil du récit, par sa liaison inattendue avec une dame « de la colonie américaine, Mrs Wayne, qui jouissait d'une grande réputation de beauté ». Mahaut d'Orgel éprouvera, dans des circonstances réunissant cette Américaine et François de Séryeuse, une jalousie qui la troublera...

Donc, la « farce » — terme renvoyant au comique, sinon facile du moins populaire — sert de cheville aux premiers émois éprouvés par François qui « de temps en temps, quand il sentait que (Mahaut) ne pouvait pas le surprendre [...] jetait un coup d'œil sur (elle). Il la trouvait belle, méprisante et distraite », ce que dans la présentation du couple — Anne et Mahaut — Radiguet avait tenu à souligner le fait que la jeune fille, mariée à 18 ans : « (s'était éprise) follement de son mari qui, en retour, lui (avait témoigné) une grande reconnaissance et l'amitié la plus vive, que lui-même prenait pour de l'amour ». Lors de cette première rencontre à Médrano, Radiguet complète la réaction admirative de François par une référence déterminante : « Presque rien n'arrivait à distraire (Mme d'Orgel) de son amour pour le comte ».

Nous comprenons que « c'est la psychologie qui est romanesque » dans le roman ; que le fil des événements — ou plutôt la succession de banales circonstances — ce que Radiguet appelle les « événements extérieurs », orientent le lecteur selon une « analyse des sentiments ». Le personnage de Mahaut d'Orgel subit une évolution fondée sur l'étude de soi-même ; elle est progressivement envahie par une attirance amoureuse envers François de Séryeuse devenu, en très peu de temps, l'ami quotidien du couple. Anne d'Orgel a d'abord cédé au plaisir de la farce faite à Paul Robin. Puis, sensible aux caprices mondains, « (n'étant) habile à exprimer que ce qu'il n'éprouvait pas », il fusionna immédiatement un duo équivoque avec François, l'imposant, sans

y attacher d'importance, à son épouse. La figure féminine de Mahaut se retranche alors progressivement derrière le couple que forment Anne et François.

La figure féminine de Mahaut d'Orgel

« Vivre un conte de fées n'étonne pas. Son souvenir seul nous en fait découvrir le merveilleux. François appréciait mal ce qu'avait de romanesque sa rencontre avec les Orgel. Ce tour qu'ils voulaient jouer à Paul les liait. Ils se sentaient complices (au pluriel !). Ils étaient leurs propres dupes, car ayant décidé de faire croire à Robin qu'ils se connaissaient de longue date, ils le croyaient eux-mêmes ». Radiguet analyse ainsi la rencontre d'Anne et du jeune spectateur qu'est François, imposant sa vision du « conte de fées » vécu sans que le lecteur en saisisse toutes les nuances. Dupés, tous les deux, le comte et le jeune homme, par la « farce », ils en oublient – surtout d'Orgel – la présence silencieuse de Mahaut. La première réaction qu'elle aura, son mari poursuivant sa mascarade d'une amitié ancienne en invitant François de Séryeuse à les accompagner « au dancing de Robinson » pour finir la soirée, sera l'étonnement : « Sa femme le regarda avec surprise ». Puis elle questionne le jeune nouvel ami de son mari : « Êtes-vous déjà allé à Robinson ? » Ceci dans l'auto du comte. Anne, François, Mahaut et Robin partent ensemble au rythme du véhicule. François est placé entre les deux époux. L'arrivée à Robinson est retardée par une halte forcée pour aider la princesse d'Austerlitz, que « tout le monde appelait Hortense » et, au dancing, Mahaut révèle encore son amour pour son époux, en dansant sous le regard de François, en parfaite entente, dans « un accord que donne seul l'amour ou l'habitude », précise Radiguet. La nuance entre « l'amour ou l'habitude » s'adresse à « notre » réflexion. Et au cas où un doute subsisterait, l'auteur détaille : « [...] la comtesse avait assez d'amour pour tous deux. Son amour était si fort qu'il déteignait sur Anne et faisait croire à la réciprocité » (p. 31).

L'intérêt porté par l'Américaine à François, tout le long de cette nuit frivole, semble intriguer quelque peu Mahaut, mais sans vraiment trahir une émotion. C'est le jeune François qui, ne dansant pas et accablé par le bavardage de Mrs Wayne, glisse insensiblement de l'admiration pour le couple à une rêverie trouble : « Il pensa qu'il avait bu seul avec Madame d'Orgel un breuvage qu'elle aurait dû boire avec Anne et dont celui qui l'avait fait n'avait pas bu ». Il s'agit d'un cocktail préparé par Anne d'Orgel « pour se reposer de la danse ». Bien sûr les termes de « breuvage », « sorcellerie » et « philtres » guident notre attention vers l'Amour magique qui éteint la raison. Mais c'est à peine si Mahaut marque une surprise, en venant s'asseoir près de François, observant un dessin de deux cœurs « s'enlaçant tête-bêche » sur la nappe. « Mrs Wayne me montrait un de ses tours, dit François, répondant à la muette interrogation de Mahaut. La sécheresse, l'insolence de François ne déplut point à Mme d'Orgel [...]. Elle pensa : cette danse m'a brouillé l'esprit. Où faut-il que j'aie la tête pour avoir cru que ce jeune homme dessinait des cœurs sur les nappes ! »

Les subtilités de l'analyse faite par Radiguet annoncent une possible suite sentimentale sans en définir les antagonistes. Même, lors de l'invitation à déjeuner formulée par le comte à son nouvel ami – ou « nouvelle connaissance » – il est noté : « Mme d'Orgel, dans son amour conjugal, paraissait n'entendre que lorsque c'était Anne qui parlait ». Mais survient un rapprochement inattendu très révélateur, à un repas des d'Orgel. Alors que le comte s'agite avec ses tics mondains, François, s'ennuyant, « cherchait un moyen correct de prendre congé le plus vite possible ». Le passage au salon bouleverse cette fausse quiétude, car « Un feu de bois brûlait [...]. La vue de cette cheminée éveilla chez Séryeuse des souvenirs de campagne. Les flammes fondaient la glace qu'il sentait le prendre. Il parla. Il parla simplement. [...] La figure de Madame d'Orgel [...] se mit à vivre. [...] Les paroles de François la rafraîchirent comme un envoi de fleurs sauvages [...] pour la première fois, Anne d'Orgel voyait sa femme hors de son soleil [...] ». Mahaut regrette tout haut qu'elle et son époux ne partagent pas les mêmes goûts, faisant référence à la campagne et à ses joies naturelles, simples, « car la campagne restait lettre morte pour le comte ».

Madame de Séryeuse, mère de François ne va pas tarder à apparaître dans la vie de Mahaut. Une invitation rapproche les deux familles chez Madame de Séryeuse, à Champigny. Un portrait de l'impératrice Joséphine crée une surprise accentuée par le comte qui, aux explications données par son hôtesse, conclut en se tournant vers François et Mahaut : « Vous êtes cousins ! » Et Mahaut se trouve rassurée par cette visite chez Madame de Séryeuse : « Elle se reposait maintenant sur ce cousinage [...] François ne lui faisait plus peur ». Par un détour subtil de sa conscience, Mahaut : « [...] en cette minute [...] aima son mari comme un amant ». L'équivoque sentimentale prend la voie détournée du caprice, évitant la gravité de l'adultère ; même en pensée !

L'insistance du comte à faire s'embrasser les « cousins » révèle que Mahaut « en voulait à son mari de cette contrainte et à Séryeuse du rire qu'il avait eu. Car si elle savait ce que signifiait son propre rire, elle ne soupçonnait pas le sens de celui de François ». L'insistance du comte instaure la cabale, de l'office où un valet de pied dit, sentencieusement : « M. le Comte a dû trouver cela plus commode », à Paul Robin qui « pensa comme le valet de pied ». Cette équivoque, dirions-nous : « du monde », s'amplifie, selon la formule de Radiguet lui-même : « par un stratagème du cœur ».

François, cherchant à se faire un peu de place, avait glissé son bras sous celui de Mahaut, lors d'un déplacement en voiture : « Ne voulant pas le souligner, elle n'osa non plus retirer son bras ». François, une seconde fois, réitère volontairement son geste lors d'une autre occasion. Mahaut s'interroge alors sur ce qu'elle pense être une « insulte à l'amitié ». Quant à Anne, il voit le manège ; ne dit rien. C'est Mahaut qui abordera le sujet, révélant : « [...] que Séryeuse avait dans la voiture passé son bras sous le sien, et qu'elle l'avait laissé, par crainte de complications [...] Anne d'Orgel respira. Ainsi Mahaut ne lui cachait rien ». L'incident est narré pratiquement à la moitié du roman ; c'est le premier « aveu » de Mahaut souligné par l'auteur traduisant la pensée du mari en ces termes mêmes : « [...] elle était innocente. Elle lui faisait l'aveu de ce qu'il avait vu, sans savoir qu'il l'avait vu ». Et cette certitude est peut-être une possibilité d'explication de la fin du roman quand l'inconscience abrupte du comte déstabilise les lecteurs ; et les critiques ! Ce 15^e chapitre (peut-on parler de chapitre tant le découpage du récit est inégal ?) anticipe sur le dénouement : « Mahaut attendait toujours un conseil. Mais la détente qu'Anne ressentait de la franchise de sa femme lui cacha le reste. Il ne pensait même plus à l'audace de François. – C'est un enfantillage, dit-il. Voyez comme j'y attache peu d'importance. Faites comme moi... ». Ainsi Mahaut s'enfonce, insensiblement, dans la retenue, sinon le mensonge, du fait de ne pas avoir expliqué à son époux que François avait déjà glissé son bras autour de sa taille, dans leur voiture : « Un simple enchaînement de paroles lui (ayant fait) escamoter le premier geste de François, la moitié de la vérité ».

Le trio multiplie les promenades : « Elle en revenait chaque fois doucement enfiévrée, et dans un vague qu'elle jugeait dangereux. Si son mari lui faisait quelque caresse, elle se sentait toute triste ». Radiguet utilise même le terme de « griserie ». L'analyse des sentiments s'approfondit en constats diversifiés par les réactions des personnages. La saison estivale réunit au jardin François, silencieux, et Mahaut qui « cousait », Anne ayant fui « le plein air ». « Mahaut ne s'alarmait pas après ces longues journées. Elle se disait : en face de lui je n'éprouve rien ». N'est-ce pas là une parfaite définition du bonheur ? Il en est du bonheur comme de la santé : on ne le constate pas ».

La séparation (le couple s'évadant chez des cousins en Autriche et Séryeuse partant au Pays basque) pique la jeune femme d'une pointe de jalousie : « Elle songeait encore : C'est drôle, voilà notre meilleur ami. Que savons-nous de son existence ? Elle sentait une morsure qu'elle prenait pour de la curiosité. On s'étonnera de voir Madame d'Orgel, si fine, incapable de démêler des fils si gros. » N'avait-elle pas demandé à François s'il partait seul ?

La seconde embrassade, sur le quai de la gare, est spontanée, devançant l'invitation d'Anne (qui tenait tant à les savoir cousins !). Puis un échange de correspondance relie François et Mahaut, ainsi que Madame de Séryeuse et son fils. Anne contresigne d'un mot amical ces missives... Et le retour à Paris remet François face à Mahaut, à l'hôtel particulier du comte parti à la chasse. L'intérêt de François pour une Viennoise photographiée dans l'album des vacances en Autriche, révèle à Mahaut qu'elle est jalouse et qu'elle a su, sans se l'avouer, que son mari avait été l'amant de cette femme. Mais elle est jalouse de l'admiration manifestée par François et se détache de ce qui aurait pu être un souci conjugal.

L'équivoque des sentiments est inscrite dans le 28^e chapitre, avec la prise de conscience de Mahaut : « qu'ayant jusqu'ici mené le devoir et l'amour, elle avait pu imaginer, dans sa pureté, que les sentiments interdits sont sans douceur ». On repense à la princesse de Clèves s'interrogeant sur son devoir, accédant à la gloire du renoncement, avec un vocabulaire qui se fait écho : « devoir », « pureté », « sentiments interdits »... Radiguet éclaire le personnage de Mahaut qui « dut s'avouer qu'elle aimait François ». Aveu à soi-même comme Madame de Clèves face au dilemme de son veuvage et du mirage d'une union que le duc aurait trompée au fil du temps. Pour Mahaut « tout sembla clair. L'équivoque des derniers mois se dissipa ». Le comte ayant décidé de donner « un bal costumé », Mahaut décide d'écrire à la mère de François.

Le personnage de Madame de Séryeuse, jeune veuve de 37 ans, est très différent de celui de Madame de Chartres, mère de la princesse. Madame de Chartres soutient, éduque, conseille sa fille. Madame de Séryeuse manque d'autorité avec son fils : « On comprenait mal qu'elle laissât dans l'oisiveté un garçon de vingt ans ».

Mais elle représente la « vertu ». Son honnêteté morale l'incitera à recevoir la révélation écrite de l'amour porté par Mahaut à son fils, comme une obligation de tancer celui-ci. Il ne peut être que fautif ! Intermédiaire maladroite, elle contribue à confirmer François dans ses sentiments. Ayant pris connaissance de la lettre de Mahaut, François, fort de cette révélation, se présentera aux préparatifs du bal malgré l'interdit de Mahaut.

Le jour des préparatifs, qui ne sera qu'une débauche d'oripeaux, se termine par un scandale de comportement festif, incongru, du comte. Anne, sans y prêter garde, avec une inconscience difficilement excusable, se moque du prince Naroumof, réfugié politique victime des bolcheviks, en coiffant son « feutre tyrolien », esquissant même un pas de danse russe [...]. Bien sûr, « toute l'assemblée s'en amuse ; seul le prince semblait mal goûter ce numéro ». Alors, pour sauver son mari du ridicule, Mahaut « calcula qu'il ne lui restait que [...] de s'associer au geste d'Anne, de devenir sa complice ». Cela pour faire croire aux invités et surtout à François présent (malgré le souhait qu'il ne vienne pas exprimé par Mahaut à Madame de Sérèuse) : « qu'elle n'avait pas trouvé odieux le rôle de son mari ».

L'équivoque prend le sens tragique d'un amour sacrifié aux convenances. Mahaut ajoute alors aux plaisanteries de son mari la volonté de surenchérir en cabossant du poing le chapeau, objet de ridicule, sous les yeux du prince qui lui avait confié ses malheurs. Ce geste poussa Naroumof à se dominer. « Bravo ! s'écria-t-il ». Cette volte-face stupéfia [...] tout le monde respira ». Mahaut reste donc fidèle à son devoir d'épouse en cherchant à excuser la maladresse du comte et nous comprenons le premier choix de titre fait par Radiguet pour son roman : *Le Fantôme du devoir*.

Alors Mahaut, épuisée par le rôle qu'elle a joué, tant pour sauver le comte que pour repousser François, tombe en malaise. Elle décide de tout avouer à son mari mais se heurte à l'inconscience d'Anne qui la traite « d'enfant ». Elle insiste et lui révèle qu'elle a même dit toute la vérité à la mère de François. Surpris dans sa conception mondaine d'une retenue de bon ton, Anne semble affectée et conclut : « C'est absurde... Il faut que nous cherchions un moyen de tout réparer ». Donc, il décide d'afficher leur bonne entente avec François : Mahaut est chargée de veiller à ce qu'il vienne au bal costumé, la conviant même de s'occuper de lui trouver un costume ! Et tout en sortant « à reculons » de la chambre, il reste le personnage imperturbable qui avait affiché son souci d'apaisement — lors de l'aveu du geste déplacé de François dans leur voiture — le qualifiant de simple « enfantillage » : « Avec un signe de tête royal (il employa) la phrase des hypnotiseurs : Et maintenant, Mahaut, dormez ! Je le veux. »

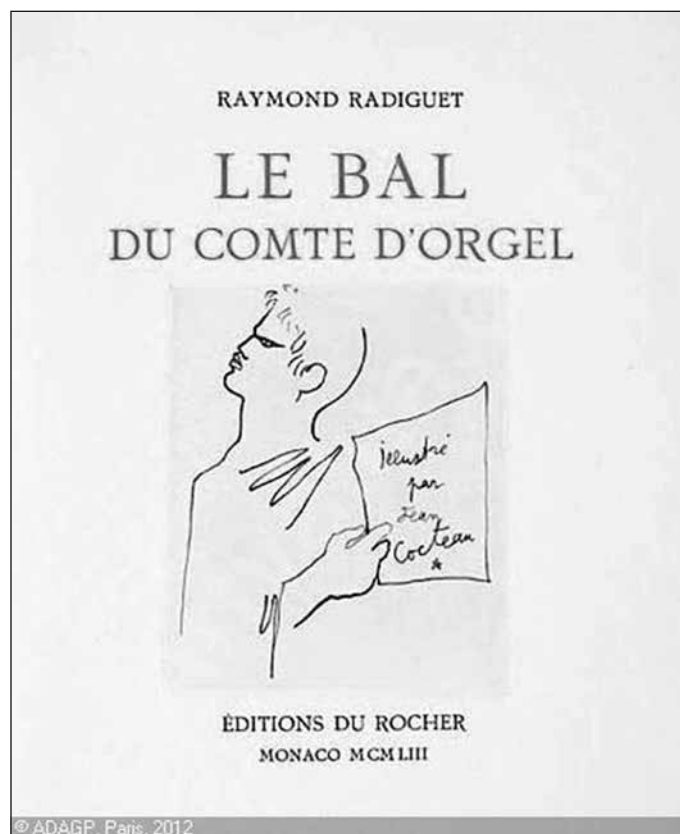
Le roman se termine sur cet ordre énigmatique : est-ce un retour vers le cirque Médrano où tout a commencé : monde de la prestidigitation, du faux clinquant, des clowns ? Est-ce une métaphore associant le cirque et le bal costumé que le comte d'Orgel prépare ? Le lecteur devra puiser dans son imagination ou sa sensibilité une réponse.

L'équivoque sentimentale aux multiples facettes

En conclusion, nous évoquerons différents aspects de l'analyse voulue par Radiguet, tant sur le plan du couple traditionnel, que sur celui du couple d'amis ou, encore, d'un triangle à facettes déformantes. Le couple « Anne – Mahaut » s'appuie sur l'amour inconditionnel de la jeune femme pour son époux, nettement plus âgé. Nous voyons qu'Anne d'Orgel est le pivot de l'évolution des sentiments entre sa femme et François. Son emballement pour François ouvre à celui-ci l'intimité du couple. Le cousinage devient une sorte d'excuse ; ou est ressenti comme telle par leurs relations mondaines et la domesticité. L'attirance de François, quand elle est perçue par Anne, séduit son orgueil : « Orgel préférerait François à tous parce que François aimait sa femme ». [...] Il commençait de l'aimer, comme s'il avait fallu une convoitise pour lui en apprendre le prix ».

Le couple « Mahaut – François » oscille entre l'interdit inconscient et une preuve de fidélité. Fidélité de la jeune femme qui ferme les yeux pour ne pas voir. Confusion de François qui regrette le moindre geste ou parole, ou même pensée comme dans la voiture : « Il aurait voulu se jeter aux genoux des Orgel, leur demander pardon. C'était la honte qui l'empêchait maintenant de retirer son bras ». Il reconnaît que leur situation « qui pour être chaste n'en est pas moins fausse ». L'équivoque est traduite sur une demi-page dans des réflexions de solitude, car il « croyait juger de tout avec noblesse et clairvoyance. [...] À Paris, sa béatitude venait d'une équivoque. Seul à seul avec la vérité [...] il se désespéra. Il se promenait sur la plage : si j'aime Mahaut tout court, je désire tromper Anne. [...]. Il se répéta qu'il aimait Anne en marge de son amour pour Mahaut, que même sans Mahaut il eût été attiré vers Anne ».

La troisième équivoque a été soulevée par Nadia Odouard (*Les Années folles de Raymond Radiguet*, Seghers, 1973). Son étude psychanalytique révèle une équivoque fondée sur les prénoms du couple : Anne et Mahaut ; ainsi que sur le patronyme de François, Séryeuse. Certes le prénom du comte présente, de nos jours, une sonorité féminine ; de plus, Anne était le prénom de la mère de Marie. Celui de Mahaut est Mathilde ; mais Mahaut, comme on le pratiquait au Moyen Âge, a une consonance dure, masculine. D'ailleurs quand François est présenté à Mahaut, au cirque Médrano, il remarque : « Son parler avait quelque chose de rude. Cette voix, d'une grâce sévère, apparaissait rauque, masculine ». Quant à Séryeuse, on pense à l'adjectif féminin. Bien sûr cette équivoque est repérable dans tout le roman, par l'amitié inconditionnelle, excessive, encensée entre Anne et François. Et on se réfère au couple que formaient Radiguet et Cocteau ; Cocteau qui reçut de Max Jacob (si l'on peut s'exprimer ainsi) le jeune Raymond âgé de 14/15 ans et resta son « mentor » jusqu'à sa mort, l'aidant dans sa rédaction de l'ouvrage, lui faisant réduire les 400 pages du premier manuscrit, aux 160, 165 pages éditées. Au point que l'on a attribué l'œuvre à Cocteau, du moins dans le remaniement ainsi que la relecture de l'édition de 1924, après la disparition du jeune écrivain. Cependant, Joseph Kessel participa aussi à cette relecture et sans qu'on le soupçonnât... S'il est vrai que *Le Grand-Écart* et *Thomas l'imposteur*, sont deux romans de Cocteau qui s'inscrivent dans la tradition classique du roman d'analyse, il est excessif d'ôter à Raymond Radiguet l'entière paternité du *Bal du comte d'Orgel* et le talent d'un grand écrivain. Nous avons aimé parler d'équivoque. Nous refuserons le terme et l'idée d'imposture.



COMMISSION D'HISTOIRE

Responsable : Gilbert BUTI

SÉANCE DU 31 MARS 2015

TOULON-TONKIN, DES DRAMES EN SÉRIE

Introduction générale



La commission d'histoire propose une réflexion autour d'une thématique qui peut surprendre : « Toulon-Tonkin » ! Ce rapprochement, « soufflé » par le professeur Bernard Brisou, peut intriguer. Il ne s'agit ni d'une portion de la « croisière jaune », ni d'un fragment d'une compétition sportive contemporaine. Bien que l'affiche retenue pour annoncer cette séance invite à sourire, le sous-titre de la présente séance, « des drames en série », montrerait qu'il n'y a rien de ludique derrière cette trajectoire « Toulon-Tonkin ». Au vrai, la une du *Grelot*, cette publication satirique comme la III^e République en a tant connu, fournit un certain nombre de clés de lecture. Elle présente un étrange traité de paix – traité de Tien Tsin pouvons-nous lire - qui débarque sur les quais du port de Toulon en juillet 1884, quais où se trouve ouvert un sinistre livre de compte au pied d'un personnage qui paraît démuni et que l'on devine être Jules Ferry.

Aussi, pour prendre la mesure de ces « drames en série » et pour revisiter une portion de la mémoire toulonnaise, il nous a paru nécessaire de « contextualiser » les faits en présentant dans un premier temps la situation de Toulon au moment des épreuves annoncées.

Évelyne Maushart, qui connaît bien Toulon sous la III^e République, ainsi que le montrerait sa récente thèse d'histoire, brossera dans un premier temps le tableau de Toulon au moment des épreuves en retenant la magistrature d'Henri Dutasta, maire de Toulon (1878-1888) au moment des faits.

Cette toile de fond mise en place, le professeur Bernard Brisou nous entretiendra d'un premier drame, à savoir celui du choléra qui a frappé Toulon en 1884, comme ce fut le cas à plusieurs reprises depuis 1835. Mais cette fois-ci les effets de la maladie ont dépassé les limites de la cité portuaire pour se hisser au niveau d'une affaire d'État, voire diplomatique.

Enfin, dans le sillage de ce drame, l'amiral Rémi Monaque évoquera, avec la mort de Courbet, en 1885, un épisode méconnu. En effet, lors des funérailles de ce marin, à la carrière riche et variée, notamment en Extrême-Orient, on a vu surgir la crainte de voir de nouveau Toulon frappée par la « peur bleue ».

Gilbert BUTI

HENRI DUTASTA, MAIRE DE TOULON, FACE AUX ÉPREUVES (1878-1888)

Évelyne MAUSHART

Henri Dutasta en politique

Aux élections municipales de janvier 1878, Toulon a le choix entre plusieurs listes républicaines. Les conservateurs ont cessé la lutte. Gorlier arrive en tête. Pourtant, le 6 février 1878, le gouvernement nomme Henri Dutasta maire de la ville de Toulon, bien qu'il soit classé septième sur la liste des conseillers municipaux. Gorlier sera désigné comme adjoint. En fait, le pouvoir exécutif ne fait que ratifier le choix exprimé par les membres du conseil municipal qui l'ont choisi à bulletin secret.

Henri Dutasta appartient, par sa naissance et sa formation, à la petite bourgeoisie. Né le 12 octobre 1843 à Bordeaux d'un père commis à la mairie, il entre très jeune dans l'enseignement. Il a 23 ans lorsqu'il reçoit sa première affectation de professeur de philosophie au lycée de Cahors en 1866. Deux ans plus tard, en septembre 1868, le ministère de l'Instruction publique le nomme au lycée de Toulon. Ce tout jeune professeur s'investit précocement dans les affaires politiques de Toulon. Le 23 mai 1871, il est nommé conseiller municipal pour le faubourg du Mourillon sous la municipalité Vincent Allègre. Il fonde un cercle politique, la *Mourillonnaise*, et le mois suivant, il préside le congrès électoral du Luc, permettant à la population de choisir ses candidats à la députation. Lui-même avait refusé la candidature qui lui avait été offerte par le comité du Mourillon.

Les fonctions de conseiller municipal paraissent incompatibles avec celle d'enseignant de l'Éducation nationale. Le recteur, conservateur, menace de le révoquer, mais Dutasta refuse de quitter Toulon. Il est alors mis en disponibilité. Pour continuer à vivre, il donne des cours particuliers tout en poursuivant ses activités municipales en tant que conseiller durant huit ans sous les diverses municipalités, d'abord radicale de Vincent Allègre, puis conservatrice de Martin de Roquebrune, et enfin républicaine modérée de Jules-Joseph Lafay. En 1874, il fait partie des élus mécontents de l'arrivée de Martin de Roquebrune et du retour à l'Ordre moral. S'il ne démissionne pas, il n'assiste pratiquement jamais aux réunions de l'assemblée durant ce mandat.

En 1878, la ville impose désormais ses choix républicains. Toulon précède d'un an le mouvement national qui hésitait encore entre monarchie et république. En effet, ce n'est qu'en 1879 que les républicains remportent la majorité des sièges au sénatoriales, puis peu après aux législatives, ce qui entraîne la démission de Mac-Mahon, au profit de Jules Grévy.

À Toulon, Dutasta met tout en œuvre pour faire appliquer le programme radical. Lors de son discours d'installation, il annonce son programme local dans lequel deux priorités émergent : « améliorer les conditions hygiéniques de la ville » et « en préparer la prospérité future ». Il établit un programme de grands travaux nécessaires pour « créer de nouveaux éléments de vitalité et de commerce » afin d'aider la ville à traverser la période de difficultés économiques qu'elle connaît depuis le début de la « Grande dépression ». Quant à son programme politique, il correspond à celui du parti radical : liberté de la presse, séparation de l'Église et de l'État, laïcisation des services publics, révision de la constitution et suppression du Sénat, diffusion et gratuité de l'enseignement. Ses idées sont dominées par l'anticléricalisme, la promotion sociale par une démocratisation de l'enseignement et la défense des petits propriétaires. Aux élections de 1881, de 1882 et de 1884, Dutasta est systématiquement renouvelé dans ses fonctions.

L'œuvre de Dutasta

L'œuvre de Dutasta fut considérable durant les dix années passées à l'hôtel de ville.

Le musée-bibliothèque

Depuis 1875, le projet de construction d'un musée et d'une bibliothèque figure dans tous les programmes municipaux. Mais le manque de crédits consécutif à la guerre a longtemps empêché la réalisation du projet. « L'immeuble de la place du Théâtre menace ruine et la maison de la rue de la République ne peut plus contenir les livres que le temps y a entassés : planchers et murs cèdent sous le poids » disait Dutasta dans son rapport de 1880. Il conçoit le projet de réunir le musée et la bibliothèque dans un même bâtiment, un « palais des beaux-arts ». La première pierre est posée en 1884, et les travaux se poursuivent jusqu'en 1887, interrompus seulement au cours des étés 1884 et 1885 par les épidémies de choléra.

La plupart des artistes ayant travaillé à la décoration extérieure sont soit des Toulonnais, notamment Lange Guglielmo qui a sculpté le groupe dominant l'acrotère du bâtiment central représentant les armes de la ville, soit des Provençaux (André Allar, Lange Guglielmo et Benoît Hercule). L'élite radicale toulonnaise se fixe un rôle propédeutique auprès de la population pour exposer les plus grands artistes ou auteurs à connaître. Ils estiment que ces auteurs sont la base de la culture à transmettre au peuple. Trois cent invitations avaient été lancées pour le jour de l'inauguration. Peu de personnalités politiques sont venues, mais la population était enthousiaste.

L'enseignement

La seconde œuvre de Dutasta est la réalisation d'un enseignement primaire obligatoire, gratuit et laïque, précédant d'un an les lois de Jules Ferry. Dutasta se démarque rapidement au sein du conseil municipal par ses idées sociales et affiche notamment sa volonté de favoriser l'instruction des classes populaires. Cet ancien professeur de philosophie, issu de ces « couches nouvelles », militait dans la Ligue de l'enseignement et soutenait que l'instruction des classes populaires « apporte l'ordre, l'économie, l'amour du bien, la diminution de la misère, le progrès de l'industrie, de l'agriculture [...] ».

Pour Henri Dutasta, voulant faciliter la mesure d'obligation scolaire qu'il a mise en place, la réforme la plus urgente porte sur la gratuité. Une gratuité partielle était déjà mise en place par l'Église pour les enfants dont les parents ne pouvaient assurer aucune rétribution (loi Falloux). Dès 1871, la municipalité toulonnaise propose la gratuité de l'enseignement primaire, dans les écoles publiques à tous les enfants, nécessiteux ou non. La question de la laïcité est celle qui a posé le plus de problèmes à Toulon. Dès le début de la République, les premières mesures étaient prises. La municipalité radicale affirme avec force sa volonté d'obtenir son autonomie par rapport à l'Église. Les résultats de la politique municipale aboutissent, et le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles primaires croît rapidement à Toulon dans les premières années de la République.

Dutasta est favorable à la prise en charge par l'État de l'instruction alors à la charge des municipalités, mais l'État-gendarme n'était pas encore prêt à se transformer en État-social. Henri Dutasta n'obtient aucune aide pécuniaire du gouvernement, ce qui freine la réalisation de ses projets, les finances municipales étant insuffisantes pour assumer la charge de toutes les constructions et réparations envisagées. Les lois de 1881 et 1882, en effet, permettent ce financement car contraignent les communes à augmenter le nombre d'écoles ; celle du 20 mars 1883 stipule que « les communes doivent créer une école dans toutes les agglomérations éloignées de plus de 3 km des écoles déjà existantes et pouvant fournir une population scolaire de 20 élèves au moins » (AD).

Dutasta s'intéresse également aux enfants de plus de 13 ans. En 1871, il propose la création d'une école supérieure à orientation professionnelle. Mais il faut attendre 1882 pour que la commune puisse en financer la construction, grâce à la générosité d'un mécène, Gustave Rouvière, qui lègue sa fortune à la municipalité à cet effet. Au-delà du caractère monumental de l'édifice, on peut y lire une iconographie correspondant aux idéologies républicaines. Le buste de Gustave Rouvière est installé sur le fronton triangulaire sculpté par Lange Guglielmo. La sculpture d'André Allar est un haut-relief représentant Voltaire lisant une page de l'encyclopédie que lui présente d'Alembert. Le livre ouvert symbolise la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Le pan coupé est frappé « du sceau municipal au Phénix de Port-la-Montagne » en souvenir de la période douloureuse qu'a vécu la ville en 1793.

Dutasta utilise donc les vecteurs classiques des idées républicaines pour accéder à la « républicanisation » de la ville : l’alphabétisation, l’école laïque, la propagande électorale, mais aussi les cercles et les cafés républicains, très nombreux à Toulon, ainsi que la presse. Pour favoriser l’alphabétisation, Dutasta soutient la prise en main par l’élite républicaine de la presse, grande ou petite, à commencer par *Le Petit Var*, créé par lui-même dans l’objectif de contrebalancer la presse conservatrice, représentée par *La Sentinelle du Midi*, mais aussi de permettre à la classe ouvrière de perfectionner l’apprentissage de la lecture par la production de feuillets au rez-de-chaussée de chaque journal. *Le Petit Var*, dont le premier numéro paraît le 22 septembre 1880, date anniversaire de la Première République, soutiendra son action durant tout son mandat. Ce sera l’organe du parti radical du département. Le journal a été créé un an avant la loi du 29 juillet 1881 de libéralisation de la presse. Dutasta était donc soumis à un droit de timbre important. Les différents textes autorisant la publication de journaux dès le 5 septembre 1870 ont supprimé le droit de timbre et le cautionnement pour les journaux paraissant une à deux fois par semaine, d’où leur multiplication à Toulon.

Dutasta l’anticléric

Dutasta pense que c’est aussi dans l’activité festive que peut se fonder la conscience d’un nouveau régime et l’acquisition de valeurs civiques. Les républicains prennent appui sur les sociétés musicales et sportives. Il était un homme intransigeant et imposait ses convictions. Toulon, comme la Provence, est profondément catholique, mais un anticléricisme apparaît à partir de 1860 en réaction aux excès cléricaux durant la Restauration. Ceci explique les attaques contre les congrégations durant toute la fin du XIX^e siècle. Les républicains veulent que prenne fin l’influence directe de l’Église catholique sur l’État. En 1869, Gambetta avait lancé sa célèbre formule : « Le cléricisme, voilà l’ennemi ! ». Les édiles républicains toulonnais s’approprient cette formule et prennent une série de mesures qui s’appliquent à de nombreux domaines de la vie publique. Dutasta, devenu maire, n’autorise plus les processions dans la ville. Il les fait remplacer par les « Fêtes toulonnaises ». Il fait également enlever les symboles religieux dans tous les établissements scolaires et les lieux publics.

Une autre affaire à Toulon fait grand bruit au niveau national en 1883, celle de la croix du cimetière. En juin 1883, pour prévenir tout accident, le maire décide de faire enlever l’imposante croix en bois qui était placée dans l’allée centrale du cimetière depuis près de cinquante ans, au motif qu’elle était vermoulue et menaçait la sécurité des visiteurs. Un jour, à 6 heures du matin, la croix est donc déposée. Cette décision impressionne vivement de nombreux Toulonnais au point que les catholiques organisent une souscription pour faire construire une croix en fer. Il a fallu trois ans pour récolter les fonds nécessaires à l’acquisition d’une croix et d’une parcelle de 103 mètres carrés d’un terrain à l’extérieur du cimetière pour la sceller. Le 9 avril 1887, une croix en fer de 11,45 mètres de hauteur est érigée dans l’axe du porche d’entrée. Après la mort de Dutasta, le nouveau maire Fouroux fait voter par le conseil municipal la décision de faire planter un cyprès devant la croix pour en masquer la vue de l’intérieur du cimetière. Cet arbre, peut-être trop âgé pour bien prendre ou peut-être un peu aidé, meurt rapidement et est remplacé par un eucalyptus, qui subit le même sort quelques mois après sa plantation. Il a fallu les difficultés municipales liées à l’affaire Fouroux et sa condamnation pour infanticide pour faire passer en arrière plan ce problème de la croix. L’affaire aura duré plus de six ans. Elle est toujours à la même place aujourd’hui. Les arbres à l’intérieur du cimetière ne la cachent qu’en partie.

L’anticléricisme de Dutasta ne se limite pas à des actions municipales, il l’engage aussi dans sa vie privée. L’année 1879 a vu le décès de sa première épouse et de deux de leurs filles, Louise et Jeanne. Les trois enterrements ont été marqués par l’exclusion de toute cérémonie religieuse. Pour lui-même, il avait également imposé de bénéficier d’un enterrement civil. Son vœu sera exaucé.

Le choléra de 1884

L’année 1884 a été difficile pour le maire en raison de l’épidémie de choléra qui a frappé la ville.

Cette maladie infectieuse contagieuse se propage sous forme d’épidémies essentiellement par l’intermédiaire de l’eau, et se caractérise par une diarrhée aiguë généralement sévère. La prévention relève essentiellement de l’hygiène, et le traitement consiste principalement en une réhydratation par administration orale ou intraveineuse de liquides et de sels minéraux pour compenser les pertes dues à la diarrhée et aux vomissements. Le taux de mortalité est supérieur à 50 % chez les personnes non traitées, mais descend à moins de 1 % si un traitement efficace est mis en œuvre.

Toulon est une ville qui se prête facilement au développement des épidémies. Le climat et la situation maritime sont des facteurs essentiels, aggravés par les conditions hygiéniques déplorables. La ville a déjà connu plusieurs épidémies de choléra, en 1835, 1846, 1854 et 1865. Il avait été reconnu que toutes les épidémies étaient venues d'Orient où des foyers de maladie existent en permanence. Cependant, l'origine de l'épidémie de 1884 reste obscure.

On a constaté, après enquête, que le 12 juin 1884, un matelot de la division des équipages de la flotte s'est présenté à l'hôpital maritime avec des signes d'une maladie qui est diagnostiquée comme étant le choléra nostras. Cet homme logeait depuis quelques mois dans le bateau-caserne le *Montebello*, amarré au port de Toulon. Le 21 juin, il décède. On incrimine alors aussitôt le *Montetello*. En effet, ce vaisseau, quand il était en Crimée, en 1855, a été atteint par une épidémie de choléra. Après avoir été désinfecté, il a servi longtemps de vaisseau-école des canonnières, et des milliers d'hommes y ont vécu sans que le fléau ne se soit jamais déchaîné.

On a dit aussi que le choléra a pris naissance spontanément dans la ville elle-même, que les travaux de canalisation qui se faisaient à ce moment-là ont causé la reviviscence des germes déposés par les précédentes épidémies. Mais la dernière date de 1865. Il est donc peu probable que les germes aient pu « couvrir » durant tant d'années. D'autre part, les nombreux ouvriers occupés à ces ouvrages auraient été les premiers atteints. Or aucun cas n'a été constaté parmi ce personnel.

Le 3 juin arrive à Toulon le transport *La Sarthe* revenant de Cochinchine. On incrimine maintenant ce navire car *La Sarthe* a eu à Saigon, le 6 avril, deux cas de choléra dans son équipage. Mais les hommes ont été envoyés à l'hôpital de cette ville et leurs effets brûlés. Avant le départ, le navire a été soigneusement désinfecté et des mesures très énergiques ont été prises. Cependant, il transportait un grand nombre de passagers venus de deux points voisins de Saigon où le choléra régnait alors. Ces passagers emportent toujours avec eux un certain nombre d'objets. Il est possible que le mal se soit introduit à Toulon avec ces menus objets.

Un autre transport de la Marine a été mis en cause, Le *Shamrock*, qui revenait de Saigon, via Singapour. Arrivé à Toulon le 22 avril 1884, il mouille en rade du Lazaret et arbore le pavillon de la quarantaine. Aucun cas de choléra n'a cependant été signalé dans le journal de bord du bâtiment. Dès le lendemain, il est amarré en rade de Toulon pour débarquer les passagers civils et les bagages.

Dès que les premiers cas de choléra sont signalés dans la ville, les docteurs Bouardel et Proust, de la Commission nationale d'hygiène, y sont immédiatement envoyés et, dans leur rapport, lu à la Chambre des députés, ils déclarent que « le développement rapide de l'épidémie accusait avec certitude son caractère asiatique », autrement dit qu'elle avait été ramenée par les transports de la Marine *Sarthe* et *Shamrock* revenant du Tonkin. Cependant, à l'Académie de médecine, le docteur Fauvel soutient qu'il s'agit d'un choléra local, le *choléra nostras*.

Quoi qu'il en soit, l'épidémie est entrée à Toulon. La presse prétend que la maladie se répand de caserne en caserne, division de la flotte, infanterie de marine, infanterie de ligne, que tout est envahi, tandis que le mal frappe presque en même temps cinq ou six points différents de la ville, sans distinction de quartier. L'épidémie de 1884 est déclarée.

Il est tout à l'honneur de la municipalité et de la presse d'avoir le plus longtemps possible passé sous silence l'événement. En effet, dès que *Le Petit Var* l'a annoncé, le 24 juin 1884, « ce fut un sauve-qui-peut général. On voyait dans toutes les rues des voitures, des charrettes chargées de lits, matelas, chaises, etc. ».

Aux premiers signes de l'épidémie, l'autorité maritime, sous les ordres du vice-amiral Krantz, de concert avec la municipalité, essaye de juguler le fléau, ou tout au moins d'en atténuer la violence. Pour éviter la circulation en ville des troupes de la marine, le ministre de la Marine interdit à tout homme de quitter son dépôt, et supprime toutes les disponibilités ou congés.

Il faut également éviter les grands rassemblements dans des espaces relativement restreints. On prend donc le parti de disséminer les troupes dans les forts, sur les vaisseaux et sous des tentes. L'accès de la ville est donc interdit aux troupes. L'évacuation de l'hôpital principal de la Marine, situé au centre de la ville, s'impose également afin de soustraire les malades à l'influence de ce foyer épidémique. Il est alors entièrement désinfecté. De son côté, la municipalité Dutasta, a également pris des mesures pour enrayer

le fléau. La municipalité décide du nettoyage systématique de toutes les rues. Des ouvriers sont chargés de désinfecter la ville. Les dépouilles des cholériques décédés sont interdites dans les églises. Les morts sont directement enterrés au cimetière, recouverts d'une épaisse couche de chlorure de chaux. Le maire propose aussi aux habitants des tentes et autres objets de campement, et ils vont s'établir sur le bord de la mer ou dans des endroits plus salubres. Puis on blanchit les maisons à la chaux. On ferme les écoles communales par mesure de prudence. Tous les entrepôts sont fermés. Dernière mesure à signaler, les fêtes du 14 juillet sont supprimées.

En présence de toutes ces mesures, on voit bientôt diminuer l'intensité de l'épidémie. Le maire de Toulon, Henri Dutasta, qui a été lui-même atteint d'une attaque de cholérine le 16 juillet, visite cependant chaque jour l'hôpital civil et les hospices. De son côté, l'amiral Krantz, préfet maritime, se rend régulièrement à l'hôpital de Saint-Mandrier visiter les malades en traitement.

Après l'épidémie, le maire remercie les personnels civils qui se sont distingués pendant l'épidémie. Il les rémunère ou tente de leur obtenir une place au sein de l'arsenal. Une indemnisation est également accordée aux 129 familles victimes du choléra. Une souscription publique lancée au profit des victimes du choléra a rapporté 16 968 F. Il faut rajouter les sommes reçues de l'État et du département : 320 670 F.

Au total, on compte 973 décès sur une population municipale de 57 696 habitants (plus les 12 407 militaires). Quant au choléra de 1885, qui fait 383 victimes, son origine n'est pas maritime. Il est venu d'Espagne. D'autres cas, découverts en 1911, n'ont pas provoqué d'épidémie.

Conclusion

À la fin de l'année 1887, Henri Dutasta demande un congé d'un mois pour raison de santé. En février 1888, il est très gravement malade, probablement victime d'un accident vasculaire cérébral. Marius Touzet assure l'intérim et en mai 1888 Alphonse Fouroux est proclamé maire. Henri Dutasta décède le 14 juillet 1889.

Après sa mort, la course pour l'hôtel de ville a entraîné une grande instabilité, phénomène qui n'a pas été favorable à la poursuite de la politique culturelle initiée par Henri Dutasta. Il faut attendre 1893 pour voir à nouveau ce domaine pris en main par le socialiste Prosper Ferrero.

Dutasta a été aussi journaliste et romancier. Il a publié ses premiers articles sous le pseudonyme de Henri Tasta, ou encore Henri Bardigal. Il a collaboré à *L'Égalité*, à la *Jeune République*, deux journaux d'avant-garde. Et en 1883 il publie *Le Capitaine Vallé*.

Moins d'un an après sa mort, son nom est donné à une petite rue de la vieille ville (22 octobre 1889). Son nom est également donné à une impasse du Mourillon en 1890.

Sources et bibliographie

Le Petit Var.

La Sentinelle du Midi.

AMT, 1 D 1 43, délibération du conseil municipal.

AMT, 3 T 13-11, Écoles primaires par commune, Toulon 1854-1908.

AMT, 1 RI 11, Enseignement 1890-1963.

AD, 3 T 13-11, Enseignement primaire 1854-1908.

AD, 1 RIV 4.

AD, 1 RIV 2, 1891.

AD, 3 T 1 5/1.

AD, 5 T 1 art 8-2, Enseignement primaire, An 13-1936.

AD, 8 M 16-23, cercles.

BELLENFANT, Michel. *L'enseignement primaire dans le Var jusqu'aux lois de Jules Ferry*. Nice, CRDP, 1983.

CORNU, Geneviève, « Un grand maire toulonnais : Henri Dutasta », in *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon*. 1975.

DUTASTA, Henri. *Les travaux d'intérêt public et ressources financières à créer pour leur exécution*. Toulon, Massone, 1880. Rapport présenté au conseil municipal le 8 mars 1880.

DUTASTA, Henri. *Rapport de la Commission de l'instruction primaire*. Toulon, typographie F. Robert, 1871.

GALFRE, Charles. *Les ardents de la presse*, ouvrage non publié.

VIDAU, J. *La question des grands travaux de Toulon*. Toulon, Imp. Bech et Bordato, 1901.

LALOUETTE, Jacqueline. *La République anticléricale XIX^e-XX^e siècle*. Paris, Seuil, *L'Univers historique*, 2002.
 LE BORGNE, Geneviève. *Dutasta, maire de Toulon, 1878-1888*. Mémoire de maîtrise.
 LE GALLO, Yolande. *Histoire de l'enseignement professionnel dans le Var de la première moitié du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale*. Paris XIII, 2005.
 ROSSI, Prosper. *Mes Souvenirs*, volume 4 (1871-1884). Toulon, Imp. régionale, 1897.



LE CHOLERA A TOULON. — ASPECT DU QUAI, LE SOIR, SUR LA VIEILLE DARSE

D'après un croquis de M. Guyot, envoyé spécial de l'Illustration.

LE CHOLÉRA À TOULON EN 1884, UNE AFFAIRE D'ÉTAT

Bernard BRISOU

En ce dimanche 4 mai 1884, Toulon est calme et rassurant : son maire, Henri Dutasta, est réélu au second tour. La rade et l'arsenal sont l'habituel théâtre d'une intense activité, et le préfet-maritime, le vice-amiral Jules Krantz, tient bon la barre. Le 11 mai, la Chine signe la convention de Tientsin, reconnaissant notre protectorat sur l'Annam. Nous occupons le delta du Tonkin et les bâtiments de l'escadre ne cessent de faire des allers et retours entre Hanoï, Saigon et Toulon : l'*Annamite* est arrivé le 10 avril, le *Mytho* le 11 mai, le *Bien-Hoa* est en rade le 23 mai et la *Sarthe* le 3 juin.

Le choléra est à Toulon

Sous ce ciel serein, un drame cependant se prépare. En effet, par les « chroniques méridionales » de *La Sentinelle du Midi* des mardi 24 et mercredi 25 juin, les Toulonnais apprennent une nouvelle qui les tétanise. Comme en 1835, comme en 1849, comme en 1854, comme en 1865, le spectre de la « peur bleue » se dresse une fois de plus¹. Le choléra est de retour, qui frappe sans préavis, provoquant brusquement vomissements incoercibles, diarrhée profuse et blanchâtre, chute de la tension et de la température : la déshydratation est intense, par perte de plus de dix litres d'eau par vingt-quatre heures. Le visage s'émacie, les yeux se creusent, des crampes très douloureuses ajoutent au martyre et la mort survient en quelques heures².

En fait, l'affaire couvait depuis quelques jours. Le 14 juin, un quartier-maître de manœuvre du *Montebello*, de la Division des équipages de la flotte, est entré à l'hôpital maritime de Toulon et y meurt le même jour. Admis le 15, un matelot du même bâtiment expire le 20 juin. Dans le même temps, deux autres marins des équipages auront, eux, la chance de guérir. Le 20 juin donc, partie du foyer de Missiessy, l'épidémie commence officiellement sa sinistre besogne. Le 21, le docteur Bourgarel, médecin des épidémies, informe la municipalité que le choléra indien a fait deux victimes en ville, dont un élève du lycée. La population civile est atteinte et l'inquiétude grandit.

Dans l'après-midi même, lors d'une grande réunion à l'hôtel de ville, Dutasta met en place un comité consultatif de salubrité publique qui arrête en urgence les premières mesures³. Les élèves du lycée sont licenciés. Les établissements d'instruction sont fermés. Les troupes de la garnison sont évacuées hors de la ville. Le dispersement de la population ouvrière est organisé. Pour diminuer la densité de la population intra-muros, conseil est donné aux habitants de fuir la ville. Des mesures de désinfection, notamment par des vapeurs d'acide phénique, méthode très « listérienne », sont mises en place, en particulier dans les gares. Le 23 juin, à l'invitation du maire, les journaux sont autorisés à avertir la population et des affiches sont placardées sur les murs, comme lors d'une mobilisation générale⁴.

Organisation sanitaire et sociale

Paris a été mis au courant dès le premier jour et ce même 23 juin, le maire reçoit du ministre du Commerce, qui a aussi en charge la Santé, un télégramme ainsi libellé⁵ : « M. Brouardel président du Comité consultatif d'hygiène et M. Proust inspecteur général adjoint des Services sanitaires partent ce soir pour Toulon avec les pleins pouvoirs du gouvernement ». Le 24, une réunion plénière permet de définir les modalités

1 DOMINIQUE A., *Le choléra à Toulon, étude historique, statistique et comparative des épidémies de 1835, 1849, 1854, 1865 et 1884*. A. Isnard et all, Toulon, 1885.

2 BOURDELAIS P., DODIN A., *Visages du choléra*, Paris, Belin : 1987.

3 Service historique de la Défense-Toulon : dossier 2 A° 587 4.

4 Archives municipales de Toulon (AMT) : dossier 4J18.

5 Archives municipales de Toulon : dossier 4J19.

d'hospitalisation des malades, les règles d'hygiène générale à respecter en ville, le traitement des victimes et la prise en compte des besoins des familles. Sont ainsi organisés des comités de quartier et des ambulances qui, comme celles de la place Louis-Blanc, de Saint-Roch ou du Mourillon, prennent le nom de postes de secours. Très rapidement, les médecins demandent que les cholériques ne soient plus entassés en ville. Les malades militaires seront expédiés dès la fin juin sur l'hôpital de Saint-Mandrier. Le 30 juin, le docteur Perreymond propose d'aménager l'ancien pensionnat Césaire, immeuble de la Compagnie du Gaz situé dans le quartier de Notre-Dame de Bon-Rencontre. Le 2 juillet, la proposition est adoptée et, le temps d'aménager les locaux, les malades civils sont accueillis dans le nouvel hôpital de Bon-Rencontre dès le 14 juillet.

La Société des sauveteurs de Toulon crée au sein de l'école Rouvière un établissement de secours aux personnes sans moyens d'existence et des souscriptions sont ouvertes qui reçoivent un franc succès⁶. De son côté, le duc de Chartres, accompagné de son secrétaire le comte d'Haussonville, arrive à Toulon le 19 juillet. Descendu au Grand Hôtel, le duc fait remettre à diverses autorités un total de 10700 francs au profit des familles victimes du choléra. Suivi d'une escorte impressionnante et prenant tous les risques de contagion, le duc se rend à Saint-Mandrier au chevet des cholériques, leur adresse des paroles d'encouragement et n'hésite pas à leur serrer la main. Il fera de même à l'hôpital de Bon-Rencontre ainsi qu'à l'autre hôpital civil. Après ce marathon, monsieur Robert de Chartres prend le train du soir pour Marseille, en disant aux journalistes « Je vous ai beaucoup fatigués pendant cette journée, messieurs, mais il faut m'en excuser, car je vous ai apporté avec moi le mistral et je vous le laisse ».

D'où vient ce choléra

Dès le début, les plus hautes autorités de la Marine contestent l'origine du fléau. Il faut, en effet, éviter à tout prix une interpellation du gouvernement de Jules Ferry, déjà fort critiqué pour sa politique de conquête du Tonkin. Il s'agit bien d'une affaire d'État. Aidé par les déclarations de l'inspecteur général du Service de santé, Jules Rochard et de son directeur local, Robert Gestin, le préfet maritime jure ses grands dieux que les bâtiments de retour de Cochinchine ne sont pour rien dans le drame. On avance même qu'il ne s'agit pas de choléra asiatique mais d'un simple choléra nostras ! Pourtant, la lecture des rapports médicaux des transports de troupes sont éloquents. Celui de la *Sarthe* en particulier⁷. Le médecin de 1^{re} classe Antoine François Morani révèle ainsi que plusieurs cas de choléra, dont certains mortels, s'étaient déclarés lors du séjour à Saigon, si bien que la mission du bâtiment au Tonkin avait dû être annulée pour cette raison. La *Sarthe* avait été mise en quarantaine au cap Saint-Jacques avant d'être autorisée à appareiller pour la France. Le médecin précise que, pendant ce voyage de retour, du 12 mai au 3 juin, il avait eu à soigner plusieurs cas suspects, avec selles riziformes, vomissements et algidité, malades heureusement entrés rapidement en convalescence. Il est raisonnable de penser que le choléra, sous des formes légères, et l'on parle de cholérine, ou même de formes inapparentes, était encore non seulement à bord de la *Sarthe* à son arrivée à Toulon, mais aussi au sein des équipages des autres transports-écuries de la flotte. Ainsi, le bacille en avait débarqué subrepticement pour se répandre dans la population. À cette époque, le concept de « porteurs sains » n'est pas encore établi et ne sera formellement admis qu'au début du XX^e siècle, comme en témoignera, en 1933, le célèbre ouvrage de Charles Nicolle : *Destin des maladies infectieuses*. Mais ces dénégations, de moins en moins péremptoires, ne trompent personne et les autorités médicales parisiennes comme les municipales, admettent rapidement la responsabilité du bacille virgule venu d'Extrême-Orient, n'en déplaise à l'amiral Krantz.

Un grand savant allemand

Le bacille virgule était donc à Toulon ? Cette situation ne pouvait laisser indifférent celui qui venait d'isoler l'agent pathogène du choléra à la barbe des pasteuriens. En effet, le 3 juillet, le maire reçoit, toujours du ministre du Commerce, le télégramme suivant⁸ : « M. le Docteur Koch arrivera demain à 1 heure à Toulon, à la demande de M. l'ambassadeur d'Allemagne. Je vous prie de vouloir bien lui donner toutes les facilités pour les études dont son gouvernement l'a chargé ». La chose devient donc une affaire d'État à État ! Une affaire d'autant plus délicate que Louis Pasteur, depuis la défaite de 1870 et l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, nourrit une haine farouche à l'encontre des Allemands en général et de Koch en particulier. Fait docteur *honoris causa* de la faculté de médecine de Bonn en 1868, notre grand savant national avait renvoyé

6 Archives municipales de Toulon : dossier 4J17

7 Service historique de la Défense-Toulon, *Rapports médicaux de fin de campagne*, tome XVIII, n°14 *La Sarthe*.

8 Archives municipales de Toulon, dossier 4J19.

son parchemin au doyen Maurice Neumann, accompagné d'une lettre frisant l'injure. En outre, entre Pasteur et Koch, s'était engagé ce que madame Annick Perrot, ancien conservateur du musée Pasteur, et le professeur Maxime Schwartz, directeur honoraire de l'Institut Pasteur, ont appelé « un duel de géants »⁹.

Née en France d'un trait de génie de Pasteur, créant le concept de bactérie, et concrétisée par ses multiples et rigoureuses expérimentations, la bactériologie, ou microbiologie, avait rapidement bénéficié du sens pratique et des méthodes innovantes des savants allemands dont Koch était le chef de file : nous leur devons les cultures sur milieux solides et une connaissance inégalée des colorants. Ainsi, le 24 mars 1882, Koch avait-il annoncé aux membres de la Société de physiologie de Berlin qu'il avait caractérisé et isolé le bacille responsable de la tuberculose. La nouvelle fit sensation et depuis, *Mycobacterium tuberculosis* est plus communément connu comme le « bacille de Koch ». Or, l'année suivante, en 1883, là où l'équipe pasteurienne venait d'échouer lors de sa mission en Égypte, Koch réussit à isoler l'agent pathogène du choléra, une première fois à Alexandrie puis, une seconde fois, à Calcutta. Cependant, il reste impuissant à prouver son pouvoir pathogène faute d'animal sensible : l'homme seul est susceptible d'être affecté. Il faut donc pallier cet inconvénient en prouvant, à de multiples reprises, que tout sujet atteint de choléra héberge le fameux bacille ultramobile dans ses déjections et qu'*a contrario*, ce bacille est absent dans les autres pathologies diarrhéiques. D'où l'empressement de Koch à vérifier une nouvelle fois et en Europe, que son bacille est le bon. Toulon en offre l'opportunité.

La Sentinelle du Midi du 13 juillet rend compte à sa manière de cette mémorable visite. « Le savant docteur allemand est venu à Toulon avec les recommandations spéciales du gouvernement français. Les autorités civiles l'ont accueilli comme un sauveur et sont restées trois jours durant suspendues à ses doctes lèvres ou prostrées à ses pieds. Les médecins de la Marine, en hommes calmes et sûrs d'eux-mêmes, lui ont fait une réception professionnelle suffisamment respectueuse, mais un peu froide. On discourait matin et soir sur les grands résultats qui allaient étonner le monde savant et consoler la pauvre humanité souffrante ; mais il fallait au docteur Koch un cas foudroyant, un cadavre tout chaud, presque vivant encore. Il repoussait avec dédain les cholériques ayant lutté plus d'un jour contre la mort. Enfin, hier, pendant la visite faite à Saint-Mandrier, le cas s'est présenté : un intelligent cholérique, littéralement foudroyé, est mort, avec un tact parfait, en présence du grand savant et, séance tenante, on a procédé à l'autopsie. » Et le journaliste, goguenard, de poursuivre : « Le savant docteur est parti à huit heures, pompeusement reconduit à la gare par nos sommités administratives, ravies, enthousiasmées, et communiquant au public avide qui les entourait les conseils que le prophète a daigné leur laisser avant son départ... ». Avant de regagner Paris le surlendemain, Koch fit un crochet par Marseille où le choléra avait élu domicile depuis quelques jours. Le comble pour monsieur Pasteur sera d'apprendre que le ministre des Affaires étrangères, Jules Ferry lui-même avait remis la Légion d'honneur au savant allemand !

La présence d'Émile Roux, le second de Louis Pasteur, et de Paul Strauss, avait été plus discrète. Descendus fin juin à l'hôtel Victoria, les pasteuriens avaient poursuivi leurs patientes recherches, sans le concours des administrations civiles, et les médecins de la marine n'avaient eu pour eux, paraît-il, que des paroles de respectueuse estime. Ils auraient fait une conférence le 10 juillet, apparemment sans marquer les esprits outre mesure. Cependant, le passage de son pire ennemi ne pouvait laisser Pasteur sans réaction et, dans une note au *Figaro* du 17 juillet, il critiquera fermement les mesures préconisées par Koch pour désinfecter les vêtements, ses remarques frisant parfois la mauvaise foi.

Les ministres et les députés

Ce même 16 juillet, une partie du gouvernement débarque du train de 9h22 : l'affaire d'État se confirme. En grande tenue, le sous-préfet, monsieur Eynac, le préfet maritime, l'amiral Krantz, le général Lonclas et le représentant du maire sont venus accueillir Pierre Waldeck-Rousseau, ministre de l'Intérieur, Anne-Charles Hérisson, le ministre du Commerce, et le ministre des Travaux publics, David Raynal. L'absence du maire est remarquée, Henri Dutasta étant contraint à garder la chambre, chez lui rue d'Entrechaus, depuis le 14 juillet. N'ayant pas ménagé ses forces et contrôlant lui-même la prise en charge des malades et des familles, il a contracté une « cholérine », joli mot pour désigner une forme bénigne de choléra. Dès leur arrivée, au pas de course, ces messieurs de Paris se rendent à l'hôpital de Saint-Mandrier, déjeunent à la sous-préfecture, visitent la ville puis l'hospice civil avant de se rendre à l'hôpital de Bon-Rencontre. Le ministre de l'Intérieur se rend ensuite au chevet de monsieur le maire et lui remet la Légion d'honneur. La Nation reconnaît ainsi

9 Perrot A., Schwartz M., *Pasteur et Koch, un duel de géants dans le monde des microbes*, Paris : Odile Jacob, 2014.

les mérites de notre élu local et *La Sentinelle du Midi* ironise « Une croix sur la redingote de M. Dutasta ! ». En effet, le maire n'avait-il pas fait abattre la croix du cimetière et interdit la circulation en ville de ce signe vénéré ? Mais la saison n'est pas aux moqueries car nous sommes au plus fort de l'épidémie : mi-juillet, plus de trente malades sont hospitalisés chaque jour. Mission accomplie et pressés de fuir les miasmes, les Parisiens prennent le train de 4h50, après s'être fait désinfecter de la tête aux pieds.

Ouf ! Toulon va-t-il retrouver la sérénité indispensable à son engagement contre le fléau ? Noël Blache, président, convoque le Conseil général du Var pour engager toutes les ressources du département dans cette lutte inégale. Le préfet Laugier-Mathieu fait un saut de vingt-quatre heures à Toulon mais, en cette fin juillet, son moral est au plus bas car il vient d'apprendre la venue de Georges Clemenceau¹⁰.

Or, le député du 18^e arrondissement de Paris ne se déplace pas seul. Le 31 juillet, par le train de 9h23, le célèbre tribun et cinq autres députés, tous radicaux et clementistes, débarquent : Roques de Filhol, Georges Laguerre, Auguste Maurel, Giard et Gaillard¹¹. Comme le rappelait notre regretté collègue Charles Galfré, Dutasta est une vieille connaissance de Clemenceau, une réelle amitié s'étant établie entre le propriétaire de *La Justice* et celui du *Petit Var*. Le Vendéen ne vient pas à Toulon comme simple député mais en tant que médecin. N'avait-il pas soutenu sa thèse à Paris le 13 mai 1865, y affirmant sa croyance en la génération spontanée ? Même les esprits les plus brillants peuvent se fourvoyer. C'est un authentique médecin exerçant son art à Montmartre, dont il était maire, et qui se souciera toute sa vie du petit peuple, de ses difficultés et de ses malheurs. À peine arrivé, il se rend à l'hôpital de Bon-Rencontre, s'approche des cholériques, leur prend le pouls, discute de leur état et leur prodigue quelques conseils. Un interne murmure : « Visiblement, ce diable d'homme s'estime invulnérable ». Clemenceau ne se contente pas de jouer au médecin, il se veut hygiéniste et visite la buanderie où les linges souillés sont lavés et désinfectés, buanderie qui sert aussi de dépôt pour les cercueils. Allant de quartier en quartier, il inspecte ensuite les ambulances. En cours de route, il engage la conversation avec les ouvriers de l'arsenal et avec les pêcheurs. Au cours de l'après-midi, pris soudain d'une petite faim, il s'arrête devant une boulangerie et partage avec le maire une baguette de pain. Dutasta ne peut qu'acquiescer, lui qui avait prévu un bon déjeuner au restaurant de « La Maison Dorée » ! Après cette dure et trépidante journée, les parlementaires reprennent le train du soir pour regagner la capitale. Les archives municipales conservent pieusement la lettre que le député enverra au maire le 1^{er} août 1885, pour le remercier de lui avoir décerné la médaille frappée à l'occasion de cette épidémie¹². Cette journée passée à Toulon par Clemenceau restera dans les mémoires comme une première campagne électorale. Les Varois, déjà convaincus, l'éliront en effet comme député en octobre 1885.

De l'assainissement de Toulon

Bientôt, l'épidémie s'essouffle et novembre comptabilise les derniers cas. Le choléra aura fait 974 victimes et la population toulonnaise, réduite de plus de la moitié de ses effectifs par une émigration massive, va peu à peu reprendre son volume initial. De cette tragédie, Toulon peut-il enfin espérer une amélioration de ses conditions d'hygiène ? Suivra-t-elle les conclusions des multiples rapports réclamant, chiffres à l'appui, une gestion raisonnable de l'eau potable et la construction d'un réseau d'égouts digne d'une grande ville portuaire ? Toulon tient en effet, et malheureusement tiendra encore pendant des décennies, un record national d'endémie typhoïdique. Comme le bacille virgule, le bacille typhique se transmet par l'eau et les aliments souillés. Or le béal, qui alimente la ville en eau, n'est pas protégé, les très nombreux puits de la ville sont largement contaminés par les infiltrations et les eaux brunes se déversent directement dans la rade, rendant les fruits de mer, les moules de Tamaris en particulier, particulièrement mortifères¹³.

Dutasta est le premier convaincu de l'urgence de ces travaux d'assainissement, d'autant que le choléra fait encore, mais plus discrètement, des incursions en 1885 et 1886. Une commission extra-municipale est mise sur pied sous la présidence du maire, avec le professeur et académicien Brouardel comme conseiller¹⁴. Les travaux vont se poursuivre pendant douze ans jusqu'à ce qu'un rapport, signé de l'ingénieur Dinguirard,

10 GALFRÉ Ch., *Le Tigre en Provence, Georges Clémenceau l'élu du Var*, Aix-en-Provence : Edisud, 1991.

11 GALFRÉ Ch., *Histoire sociale de l'arsenal de Toulon (de l'Ancien régime à la IV^e République)*. Ollioules : La Nerthe, 2003.

12 Archives municipales de Toulon : dossier 4J17.

13 CARTIER A. : *L'hygiène à Toulon - Statistique hygiénique*, Toulon : A. Isnard et al, 1894.

14 BROUARDEL P., « Dispositions à adopter pour l'assainissement de la ville de Toulon ». *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1885, tome 14, 209-226.

ex-directeur des travaux de la ville, sorte des presses du *Petit Var* en 1898¹⁵. Dans sa conclusion, un peu désabusée, l'auteur émet l'avis suivant : « Il appartient maintenant au Gouvernement de hâter l'exécution de cette œuvre qui est d'un intérêt capital, non seulement pour Toulon, mais aussi pour la France entière ». Ce n'était pas un effet de style car venaient en masse et de tout le territoire, les nombreux jeunes gens qui prenaient la relève de leurs aînés engagés sous le drapeau de l'infanterie coloniale ou le pavillon de la marine nationale. Ceux-là payaient et paieront encore un lourd tribut aux maladies entériques.

Un premier pas décisif est franchi grâce à la loi du 16 décembre 1902, dont l'article 1 stipule que : « Sont déclarés d'utilité publique, à Toulon, les travaux à entreprendre en vue de l'assainissement de la ville, conformément aux dispositions du projet adopté par le Conseil municipal, dans sa séance des 7 août et 14 décembre 1901, lesdits travaux consistant en l'établissement d'un réseau d'égouts et de la construction d'une usine pour l'épuration des eaux usées », loi signée par Émile Loubet, président de la République, et Émile Combes, président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes. L'État prend enfin ses responsabilités¹⁶ mais une étude de la morbidité et de la mortalité de la fièvre typhoïde, conduite à partir des registres de 1874 à 1972, montre à l'évidence que la situation n'est guère améliorée par la construction d'un réseau d'égouts dont les effluents se déversent toujours dans la rade¹⁷. Les édiles prennent conscience qu'il faut aller plus avant. Mais les Toulonnais vont attendre la fin de la bien triste année 1940, pour que se mette en place un « Syndicat intercommunal de la Région toulonnaise pour l'évacuation en mer des eaux usées ». Un tunnel de 1200 mètres de long est creusé dans la roche en prolongement du collecteur qui, sur 12 kilomètres, permet enfin de drainer puis de rejeter au cap Sicié les effluents de sept communes. Mis en service en 1951, il fait chuter brutalement la morbidité dothiéntérique. La rade est assainie mais la pollution n'a été que déplacée. Restait un dernier effort à consentir, celui de la construction d'une station d'épuration respectant la Loi Littoral. Ce fut *Amphitria*, usine en fonctionnement depuis 1998, que les membres de l'académie du Var ont eu le privilège de visiter. Il aura fallu plus d'un siècle pour que soit réalisé le souhait d'Henri Dutasta.



15 DINGUIRARD B., *L'assainissement de Toulon*, Toulon : Imprimerie du *Petit Var*, 1898.

16 GIRAUD A., *Assainissement de la ville de Toulon*. Documents officiels de la mairie de Toulon, 1911.

17 BRISOU B., « Évolution de l'endémie typho-paratyphoïdique à Toulon de 1874 à 1972 », *Médecine et maladies infectieuses*, 1973, tome 3, n° 11, 421-427.

LA MORT DE L'AMIRAL COURBET, L'APOTHÉOSE D'UN GRAND MARIN

Rémi MONAQUE

« J'ai la profonde douleur de vous annoncer la mort de l'Amiral Courbet décédé le onze à dix heures du soir. Depuis deux mois, l'amiral était très fatigué par une première attaque bilieuse, ce qui l'avait fort anémié ; il s'était néanmoins assez bien rétabli, mais n'a pu supporter une rechute que rien n'indiquait. Il s'est éteint en deux jours sans souffrances. »

C'est par cette dépêche télégraphique datée du 14 juin 1885 que le contre-amiral Lespès annonce au ministre le décès du vice-amiral Courbet survenu à bord du *Bayard* en rade de Makung dans les îles Pescadores. L'amiral âgé de 58 ans comptait 38 ans de service dont 32 passés à la mer. Il était parvenu au sommet de la hiérarchie militaire de son temps avec des étoiles de vice-amiral gagnées l'année précédente après ses combats victorieux contre la flotte chinoise. Il était grand-officier de la Légion d'honneur depuis 1883 et avait reçu, honneur suprême pour un officier général, la médaille militaire en 1884.

Une carrière riche et variée

Sa carrière présente plusieurs caractéristiques intéressantes qui firent de lui un officier particulièrement complet¹. Entré à l'École polytechnique en 1847 avec le numéro 5, le jeune homme se jette éperdument dans la Révolution de 1848 ce qui lui vaut de lourdes punitions pour son indiscipline et un rang de sortie de 92^e qui reflète sans doute un manque d'assiduité aux cours ... Son bulletin de sortie qui note un vif intérêt pour la mer laisse supposer que ce fut une des raisons de son choix de servir dans la marine nationale. Ses premiers commandants relèvent une grande rapidité d'adaptation à un métier dont il n'a pas appris les bases, du sens marin et une grande adresse de manœuvrier. Peu à peu se dessine dans les notes de Courbet le portrait d'une personnalité particulièrement attachante.

Un auteur anonyme en fait une belle description dans la préface d'un petit recueil réunissant une soixantaine de lettres publiées peu après sa mort². Il possède « une âme ardente et un cœur vif sous son visage calme et son air impassible ». « Son intelligence est puissante et souple ». « Il est laborieux presque à l'excès, amoureux de l'ordre, studieux de la méthode. » « Il inspirait une telle confiance qu'on lui obéissait presque aveuglément. » « Aussi prudent que brave, il possède coup d'œil et hardiesse. » Pendant la guerre de 1870, son commandement d'un aviso aux Antilles ne lui fournit aucune occasion de s'illustrer. Mais l'après-guerre lui offre des affectations très diverses où peuvent s'épanouir ses nombreux talents. Il profite d'une affectation à Cherbourg pour rédiger en 1873 un cours de tactique navale largement diffusé dans toute la marine.

Il commande en 1877 l'École des défenses sous-marines implantée à Boyardville dans l'île d'Oléron, affectation qui lui permet d'acquérir une grande expertise sur les mines et les torpilles. Nommé gouverneur de la Nouvelle-Calédonie en 1880, il acquiert dans ces fonctions une première expérience de la collaboration interarmées qui lui sera très utile par la suite. Promu contre-amiral en 1880, Courbet ne connaîtra plus que des commandements à la mer. Il dirigera successivement, la division de Nouvelle-Calédonie, la division navale d'essais en 1883 puis, la même année, la division navale du Tonkin et pendant les deux dernières années de sa vie l'escadre d'Extrême-Orient. Resté célibataire, l'amiral Courbet, tel un saint laïc, semble avoir voué une passion sans partage à son métier et à sa patrie.

1 Le dossier de l'amiral Courbet est conservé au Service historique de la Défense (désormais SHD) sous la cote CC7-Alpha 562.

2 Anonyme, *Lettres de l'amiral Courbet*, Orléans, Imprimerie Georges Michau, 1885.

La campagne d'Extrême-Orient

Comme Suffren un siècle plus tôt, Courbet conquiert ses titres de gloire dans une longue et unique campagne en Extrême-Orient. En voici les principales étapes. Au mois d'août 1883, l'amiral contraint l'Annam à reconnaître formellement le protectorat de la France après une courte action militaire où il réduit au silence et occupe les forts commandant l'accès de Hué, la capitale. Puis c'est une vigoureuse opération combinée au Tonkin, culminant avec la brillante prise de Sontay (décembre 1883), qui permet à Courbet de repousser vers le Nord les diverses forces qui s'opposent à l'implantation française : dissidents annamites, « Pavillons noirs », ces bandes chinoises incontrôlées, et même réguliers chinois. L'échec subit à Lang-Son le 23 juin 1884 par un détachement français devant des forces chinoises qui lui refusent le passage entraîne une guerre ouverte contre la Chine.

Après de longues tergiversations, le gouvernement de Jules Ferry finit par autoriser Courbet à attaquer la flotte chinoise. Les hostilités sont ouvertes le 23 août 1884 à Fou-Tcheou, un port de rivière situé à 20 km de la mer. L'amiral y détruit une petite escadre chinoise et bombarde l'arsenal. Au prix de pertes légères (5 tués et 27 blessés), il inflige à l'adversaire des dommages considérables : 22 navires coulés, 2 000 tués. Il regagne ensuite la haute mer en détruisant méthodiquement tous les ouvrages qui bordaient les passes de la rivière Min. Contrairement à l'avis de Courbet qui préconisait de s'en prendre à la base navale de Port-Arthur, le gouvernement opte pour une politique moins agressive et décide de prendre des gages dans l'île de Formose. Le 2 octobre 1884, Courbet s'empare de Keloung mais échoue, quelques jours plus tard, dans la conquête d'une seconde position. Jules Ferry décrète alors le blocus de Formose, opération épuisante pour les équipages et qui va se révéler d'une inefficacité absolue.

Au cours de ce blocus, Courbet apprend qu'une escadre chinoise comprenant trois croiseurs tout neufs de construction allemande, a appareillé de Shanghai avec l'intention d'attaquer les forces françaises de blocus. Il se met aussitôt à sa recherche sur la côte chinoise et finit par repérer l'ennemi qui prend chasse. Les trois croiseurs peuvent s'échapper aisément, mais une frégate et une corvette trouvent refuge dans la rade de Shei-Pou. Dans la nuit du 14 au 15 février, Courbet les fait attaquer par les deux canots porte-torpilles du *Bayard*. Le succès est total : la frégate est coulée et la corvette, qui portait le pavillon de l'amiral chinois, a été détruite par les feux désordonnés de la frégate. Courbet obtient alors du gouvernement l'autorisation depuis longtemps sollicitée de déclarer le riz contrebande de guerre et d'établir le blocus de Shanghai principal port exportateur de cette denrée. Cette mesure, mise en place au mois de mars 1885, allait avoir un effet déterminant sur le règlement du conflit. Menacé d'une immense famine dans le nord de la Chine, le gouvernement de Pékin consent enfin à négocier. Le revers essuyé par les troupes françaises au Tonkin à Langson, sur la frontière chinoise, fit craindre un moment une remise en cause des négociations. Il entraîna, le 30 mars, la chute du gouvernement de Jules Ferry mais n'empêcha pas la signature d'un traité de paix le 9 juin 1885. La Chine renonçait à toutes ses prétentions sur l'Annam et retirait ses troupes du Tonkin. Entre-temps, Courbet avait obtenu un dernier succès en s'emparant le 31 mars des îles Pescadores où il espérait voir la France y installer une base navale militaire et commerciale capable de rivaliser avec Hong-Kong et Singapour.

Une situation politique complexe

La politique coloniale conduite par Jules Ferry et les républicains opportunistes est loin de faire l'unanimité dans le monde politique complexe qui anime les premières années de la 3^e République. À l'extrême gauche, les radicaux sont hostiles à toute aventure coloniale et rejoignent sur ce point la droite monarchique qui garde les yeux fixés sur la « ligne bleue des Vosges ». Le soutien que fournit le Parlement aux entreprises lointaines reste donc toujours précaire et incite les républicains modérés à la prudence. Les raisons avancées pour justifier une expansion coloniale sont fondées davantage sur des considérations morales que sur la recherche d'intérêts industriels et commerciaux.

Jules Ferry entend restaurer la grandeur de la France et souhaite lui voir jouer un rôle civilisateur en apportant ses Lumières aux peuples africains et asiatiques. Il reçoit outre-mer le soutien des militaires en place et aussi des missionnaires qui voudraient voir améliorer les conditions souvent très précaires de leur apostolat. Mais la position de l'Église de France est particulièrement ambiguë puisqu'elle se trouve en métropole durement attaquée par la promotion d'une laïcité qui vise à ruiner son rôle encore prépondérant dans l'enseignement et qui s'oppose aux congrégations religieuses.

À l'occasion de la mort de l'amiral Courbet et des hommages rendus à sa dépouille, les plus vives passions vont s'agiter, chaque parti, chaque lobby, cherchant à tirer parti de l'événement en se réclamant des actions et des idées du héros disparu. Courbet, nous l'avons vu, avait dans sa vie estudiantine flirté avec l'extrême gauche, mais ses opinions politiques avaient suffisamment évolué pour en faire un conservateur, sans doute fidèle à la République, mais partisan de l'ordre et d'une autorité gouvernementale forte. Il avait adopté pendant toute sa carrière et notamment pendant sa dernière campagne, une posture politique prudente et digne que décrit fort bien un journal de droite, la *Sentinelle du Midi*³ : « Il a montré ce qu'était pour lui l'amour de la France, en dehors de toute considération politique et de toute forme gouvernementale. [...] Jamais les amertumes et les déboires qui ont hâté sa fin, jamais une parole de blâme, de critique, pas même une insinuation n'est sortie de ses lèvres relativement aux ordres de son ministre et du gouvernement, dont il a toujours été le plus fidèle et le plus dévoué serviteur. Jamais un mot de politique n'a été prononcé à la table de l'amiral Courbet ou en sa présence. Il ne l'aurait pas souffert et tout le monde le savait. »

Mais Courbet était loin d'adopter la même réserve dans son courrier privé. Très peu après sa mort paraît à Orléans l'opuscule déjà évoqué. Il contient 58 lettres récentes où l'amiral se livre auprès de ses amis à une critique acerbe du gouvernement et déplore ses propres erreurs de jeunesse. « Quand je pense, écrit-il le 1^{er} décembre 1883, qu'il y a aujourd'hui 36 ans, je risquais ma peau dans les rues de Paris pour préparer l'avenir de ces polichinelles-là ! » Citons encore cette lettre du 22 novembre 1884 où l'amiral fustige sans ménagement le président du Conseil : « Le maître de nos maîtres ne paraît avoir qu'un souci : ménager les neutres, ménager la Chine, dussent nos marins et nos soldats s'escrimer en pure perte. Il est évidemment atteint de cette démente qui précipite la chute des gouvernements par l'abaissement de la dignité nationale. »

La presse d'opposition s'empare immédiatement de ces invectives et en publie de larges extraits. C'est donc un climat politique particulièrement tendu que le *Bayard* portant la dépouille de l'amiral va trouver en regagnant la France.

Les aléas d'une cérémonie funèbre

Les plans initiaux du gouvernement prévoyaient une escale du *Bayard* à Toulon, premier port de guerre métropolitain qui se présentait pour un bâtiment rentrant d'Extrême-Orient. La correspondance du préfet maritime⁴ pour les mois de juillet et d'août 1885 permet de reconstituer les dispositions prises ou envisagées pour les cérémonies toulonnaises. Le corps de l'amiral débarqué dans l'arsenal sera placé sur un catafalque construit à cet effet et placé au pied de la tour de l'horloge. Une première cérémonie aura lieu sur ce site. Puis le cortège funèbre, après avoir emprunté la rue de l'Arsenal, la place Gambetta, la rue des Marchands et le cours Lafayette⁵ se rendra à la cathédrale où sera célébrée une cérémonie religieuse. Par la rue de Lorgues, le boulevard de Strasbourg et l'avenue Vauban, gagnera ensuite la gare où le cercueil sera embarqué dans un train pour Paris.

L'archevêque d'Aix a fait savoir par l'archiprêtre Tortel, curé de la cathédrale, son intention d'assister aux funérailles en tant que métropolitain. L'amiral Krantz, préfet maritime, a transmis cette requête au ministre. Manifestement la cérémonie religieuse et l'implication d'un haut prélat posent des problèmes aux autorités. Krantz se demande⁶ s'il ne serait pas préférable de faire le service funèbre dans l'arsenal, sous le catafalque. Mais les préoccupations du préfet maritime prennent brutalement un tout autre tour. À partir du 18 août des cas de choléra sont chaque jour signalés à Toulon, notamment parmi les marins et les soldats qui semblent beaucoup plus touchés que le reste de la population. Krantz, après consultation de M. Dutasta le maire de Toulon et du chef du service de santé, Robert Gestin, estime qu'il faut renoncer à faire transiter par Toulon le corps de l'amiral Courbet.

Il faut éviter en effet d'attirer à Toulon une affluence de Marseillais « qui eussent certainement apporté avec eux des germes infectieux que l'état sanitaire et les fortes chaleurs que nous subissons ne permettent pas d'y jeter⁷ ». Les journaux toulonnais, *Petit Var* et *Sentinelle du Midi*, font état depuis plusieurs jours des

3 Livraison du 25 juillet 1885.

4 Les cotes 2A6 603 et 2A3 473 des archives du SHD Toulon ont été consultées.

5 Le marché ne commencera qu'à dix heures du matin.

6 Lettre du 13 juillet au ministre, SHD Toulon, 2A3 473.

7 Journal *Le Petit Var* du 21 août 1885.

différents projets qui sont élaborés à Toulon mais aussi à Paris car le retour du corps de l'amiral a pris une dimension nationale. On apprend ainsi⁸ que les débats ont été vifs au conseil des ministres. L'amiral Galiber, ministre de la Marine, avait préconisé un débarquement à Brest « un grand port de l'océan, avec une rade magnifique [qui] permettrait de donner aux funérailles un caractère grandiose, et où l'esprit maritime de la population serait un gage de l'accueil enthousiaste qui serait fait aux restes du vainqueur de Fou-Tchéou ». Voilà qui n'a pas dû faire plaisir aux Toulonnais ! Mais la proposition avait été repoussée par la majorité des membres du conseil estimant « qu'une apothéose décernée à la victime de la politique coloniale dans un département où les Républicains sont si peu sûrs de la victoire⁹, serait une faute politique ».

La modeste cérémonie des Salins d'Hyères

C'est dans la soirée du 25 août que le *Bayard* se présente aux Salins d'Hyères. Il y a été précédé par l'escadre d'évolution commandée par le vice-amiral Victor-Auguste Duperré, fils du commandant de l'expédition d'Alger. Les six cuirassés de l'escadre sont mouillés sur deux lignes à 1, 5 mille de la terre. Le *Bayard* vient se placer entre ces bâtiments et la terre. Toute la journée du 26 est consacrée aux préparatifs du débarquement. On imagine un immense poste de lavage et une débauche de peinture - le navire est peint en blanc - pour redonner toute sa dignité au cuirassé de croisière usé par une longue campagne.

Le corps de l'amiral se trouve à l'extrême arrière du navire, dans un local contenant un gros canon de retraite où Courbet avait établi son fumoir et son cabinet de travail. La petite pièce, transformée en chapelle ardente, croule sous les fleurs et les couronnes. De nombreux visiteurs viennent s'y recueillir. L'amiral était très aimé de ses équipages. Pierre Loti, alors lieutenant de vaisseau à bord de la *Triomphante*, avait relaté dans un article publié dans *la Revue des Deux Mondes* et *le Figaro* la cérémonie organisée en rade Ma-Kung juste après la mort de l'amiral : « Je n'avais jamais vu, écrit-il, des matelots pleurer sous les armes et ils pleuraient silencieusement tous ceux du piquet d'honneur. »

La journée du 27 août commence à 8 heures par une messe « militaire » dite à bord du *Bayard* par l'aumônier du bord. L'amiral Duperré prononce quelques mots. Puis le cercueil de l'amiral est descendu dans son canot qui est pris en remorque par une chaloupe à vapeur. Le convoi, bientôt escorté par toutes les embarcations de l'escadre, est salué d'une salve d'honneur par le *Bayard* lorsqu'il est parvenu à 200 mètres du bord. Le débarquement a lieu dans un petit chenal perpendiculaire à la plage. Quatre bigues permettent de hisser le cercueil hors du canot et de le placer sur un char funèbre qui, aussitôt attelé, se dirige vers la gare des Salins. Trois mille marins de l'escadre sont disposés le long du trajet. À la gare, un millier de personnes entourent les autorités militaires et civiles venues de Toulon. Prennent la parole successivement l'amiral Krantz, le général Lonclas, commandant la subdivision de Toulon, et enfin M. Gastueil, maire de la ville d'Hyères.

L'itinéraire choisi pour relier la gare des Salins à Paris passe par Cuers et Carnoules, évitant soigneusement Toulon et Marseille. Le train spécial, à bord duquel a pris place un détachement de 80 marins, arrive à Aix à 17h35 et à Avignon 20h30. Dans ces deux villes, il est salué par les autorités. M. Gauthier, maire d'Aix prononce quelques paroles, tandis qu'en Avignon le préfet et le général saluent le convoi avec un piquet d'honneur. Après des arrêts techniques à Lyon et à Laroche, le train entre en gare à Paris le 28 août à 10h45.

Les majestueuses solennités des Invalides

À Paris, il pleut depuis le matin, mais le mauvais temps n'empêche pas une foule compacte de se presser autour des Invalides. Dix mille hommes de troupes sont sous les armes. Pourtant ni le gouvernement ni la chambre des députés n'ont cru bon d'accorder à l'amiral Courbet des funérailles nationales. La publication de ses lettres privées n'est sans doute pas étrangère à cette décision. La presse de droite s'en indigne¹⁰ et fait référence au traitement réservé quelques mois plus tôt à la dépouille de Victor Hugo qui a eu droit à des funérailles nationales et au vote d'un crédit de 102 000 francs alors que la somme allouée pour l'amiral Courbet n'est que de 10 000 francs.

8 Journal *Le Petit Var* du 22 août 1885.

9 Il s'agit des élections législatives d'octobre 1885.

10 Notamment *Le Monde Illustré* dont des extraits sont rapportés dans *La Sentinelle du Midi* du 24 août.

L'ampleur des préparatifs, les soins apportés à la décoration des édifices, la participation des chœurs de l'Opéra à la liturgie, l'imposant défilé militaire qui met une heure et demie à s'écouler devant le catafalque, tout semble prouver pourtant que le grand marin a été honoré comme il le méritait. Certes, quelques fausses notes sont relevées par la presse¹¹. Le président de la République et plusieurs ministres n'ont pas daigné interrompre leurs villégiatures pour assister aux cérémonies parisiennes.

Le ministre de la Marine, l'amiral Galiber, s'est présenté à l'arrivée du train en civil, « comme s'il se fut agit de surveiller l'arrivage d'un colis quelconque ». Les marins du *Bayard* n'ont pas été accueillis à Paris avec tous les égards qui leurs étaient dus. D'autres critiques portent sur le choix des invités : la Marine se serait trop bien servie aux dépens des autres corps de l'État. Mais dans l'ensemble, les commentaires s'accordent pour noter la splendeur des cérémonies et la ferveur de l'assistance.

Les dernières cérémonies à Abbeville

Dès la soirée du 29 août, le cercueil de l'amiral Courbet reprend le train gare du Nord pour gagner sa dernière destination, Abbeville, la ville natale du défunt. Un premier incident se produit dès l'arrivée du convoi. Avec l'accord de la famille, l'évêque d'Amiens, Mgr Frepel, « s'est transporté processionnellement à la gare avec les enfants des écoles catholiques et les membres les plus militants des cercles réactionnaires »¹². Devant cette manifestation, le maire et son conseil municipal se retirent. Pendant trois jours, des manifestations vont se dérouler à la collégiale Saint-Wulfran, sur la place du marché où a été installée une chapelle ardente recouverte d'une vaste tente, et au cimetière.

Sur tout le parcours emprunté par le cortège, ont été installés des arcs de triomphe et plantés des mâts surmontés d'écussons portant le nom des combats de Courbet. Les principaux discours sont prononcés par l'évêque d'Amiens, par M. François, maire de la ville et par l'amiral Galiber. Une plaque commémorative est apposée sur la façade de la modeste maison où est né Courbet, 21 rue de l'Hôtel de ville. Au moment du passage du cortège sur cette place, un individu posté à une fenêtre a crié « À bas Ferry ! » Le cri a trouvé de nombreux échos parmi les assistants¹³.

C'est donc dans un climat politique particulièrement troublé que se sont déroulées les funérailles de l'amiral Courbet. L'approche des élections législatives ne manque pas d'ailleurs d'aviver les passions. Si la population française paraît unanime dans son patriotisme pour célébrer les vertus d'un grand marin, chacune de ses fractions entend bien tirer parti de l'événement pour fustiger ses adversaires. La droite en profite pour dénoncer les erreurs et les faiblesses de la politique coloniale. La gauche radicale stigmatise « l'alliance [toujours renouvelée] de la Marine, de l'Armée et de la Religion, de la Croix et du drapeau »¹⁴. Les Républicains opportunistes du centre gauche en appellent à la mission civilisatrice de la France.

Si Courbet n'eut pas droit à des funérailles nationales, il bénéficia de deux mesures gouvernementales exceptionnelles : une souscription nationale pour lui construire un monument et l'attribution de son nom, dès le 25 juin 1885, à un cuirassé en armement, débaptisé pour la circonstance. Je terminerai mon intervention par un clin d'œil à mes deux héros préférés : Courbet, comme Suffren, connu la gloire dans une campagne lointaine, comme Latouche-Tréville, il mourut en service sur son vaisseau amiral.

¹¹ Voir notamment *le Petit Var* daté du 29 août.

¹² *Petit Var* daté du 31 août.

¹³ *Petit Var* daté du 3 septembre.

¹⁴ Monde Illustré cité par *la Sentinelle du Midi* du 25 août.

Principales sources utilisées

Archives municipales de Toulon :

- 1 D 164 : délibérations du conseil municipal du 24 juillet 1885, décision 521.
- 1 D 164 : délibérations du conseil municipal du 10 août 1885, décision 551.
- 5 R 11 : contient quelques lettres échangées entre le maire et le préfet maritime dans une chemise intitulée « Obsèques de l'amiral Courbet ».

Archives du SHD Vincennes : Fonds marine : CC7-Alpha 562 : dossier de l'amiral Courbet.

Archives du SHD Toulon : 2A6 603 et 2A3 473 (correspondance du préfet maritime)



Abbeville, la place et le monument de l'amiral Courbet

Brève conclusion

Au terme de ce parcours, nous saisissons mieux désormais le raccourci programmatique « Toulon-Tonkin », nous mesurons l'ampleur de cette série de drames, et les enjeux sous-jacents si bien mis en perspective par une réflexion conduite sur la longue durée, comme le rappellerait la référence faite par Bernard Brisou à l'usine Amphitria. Nous ne pouvons que souligner la richesse des propos et la rigueur des travaux menés en puisant largement dans les dossiers d'archives, en effectuant des changements d'échelles, en passant du niveau local au plan international et en croisant différents domaines de l'histoire. L'interdisciplinarité seule permet cet éclairage où se mêlent de manière parfois inattendue l'action politique, l'histoire sociale et les pratiques médicales.

Gilbert BUTI

REGARDS CROISÉS SUR LE MOYEN ÂGE

QU'EST-CE QUE LE MOYEN ÂGE ?

Gilbert BUTI

Pour les historiens et pour certaines institutions académiques le terme de Moyen Âge désigne les mille ans d'histoire européenne qui vont du V^e siècle au XV^e siècle, c'est-à-dire de la chute de l'Empire romain d'Occident (476) à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492). Cette expression apparaît pour la première fois en 1469 sous la plume de Giovanni Andrea dei Bussi, dans l'avant-propos qu'il rédige pour l'édition des *Métamorphoses* d'Apulée. Elle est étroitement liée à la prise de conscience, par certains intellectuels européens, de l'entrée dans des temps nouveaux, d'une Renaissance après une période trouble, sombre.

Seuls les catholiques romantiques de la première moitié du XIX^e siècle ont encensé cette période. De Joseph de Maistre à Ernest Renan, en passant par Chateaubriand et Montalembert, il s'agissait de retrouver un Moyen Âge « enfoui ». Par les pages qu'il consacre aux églises gothiques Chateaubriand a contribué à l'engouement pour un Moyen Âge assimilé à un âge d'or de l'Église. Au même moment, et même plus tôt encore pour des auteurs et artistes de langue allemande, l'art médiéval ou style gothique présente une dimension identitaire et politique. « C'est de l'architecture allemande, c'est notre architecture », aurait affirmé Goethe à propos de la cathédrale de Strasbourg (1772).

Au-delà de ces références romantiques, ou préromantiques, le terme porte une connotation négative qu'il conserve jusqu'à de nos jours dans le langage courant. Ainsi, « féodal » est synonyme d'obscurantisme, de misérabilisme, d'inégalité, tandis que « moyenâgeux » signifie vieillerie, retard, blocage... Nous connaissons tous l'exclamation : « nous ne sommes quand même plus au Moyen Âge ! » sous-entendu dans des temps obscurs, violents, peuplés d'hommes et de femmes « bêtes, sales et méchants », où tous les paysans étaient des serfs et où on brûlait des sorcières tous les jours, dans des temps où seuls les moines possédaient le savoir et où l'Inquisition avait plus de pouvoir que les rois et où l'amour courtois aurait permis la promotion de la femme !

Des historiens ont réagi contre cette mauvaise réputation et proposé des mises au point pour dépoussiérer un Moyen Âge imaginé, imaginaire, fantasmé... Ainsi en est-il de Régine Pernoud qui a voulu « en finir avec le Moyen Âge » (tel qu'imaginé)¹, de Jacques Heers qui a souhaité, avec vigueur, traquer les « impostures »² et, plus proches de nous, Laure Verdon qui s'est efforcée d'évacuer « dix siècles d'idées reçues »³. À ces historiens, qui ont proposé une autre lecture du Moyen Âge, il faut en ajouter un, natif de Toulon, à savoir Jacques Le Goff, récemment disparu⁴.

C'est à cet historien médiéviste et à son œuvre que Nicole Mazô-Darné a dédié sa communication. Bernard Brisou décrira ensuite *Le sort des enfants indésirables du XI^e au XIV^e siècle* et, après ces méconnus de l'histoire, c'est une grande figure du Moyen Âge, le roi Louis IX ou Saint Louis qui sera au cœur de la communication de Jocelyne-Éléonore Marot de Lassauzaie.

1 PERNOUD, Régine. *Pour en finir avec le Moyen Âge*. Paris : Le Seuil, 1977.

2 HEERS, Jacques. *Le Moyen Âge, une imposture*. Paris : Tempus, 2008.

3 VERDON, Laure. *Le Moyen Âge, 10 siècles d'idées reçues*. Paris : Le Cavalier Bleu, 2014.

4 LE GOFF Jacques. *Pour un autre Moyen Âge*. Paris : Gallimard, 1991.

LE SORT DES ENFANTS INDÉSIRABLES DU XI^e AU XIV^e SIÈCLE

Bernard BRISOU

« Il était une fois un bûcheron et une bûcheronne qui avaient sept enfants tous garçons. L'aîné avait dix ans, et le plus jeune n'en avait que sept. On s'étonnera que le bûcheron ait eu autant d'enfants en si peu de temps ; mais c'est que sa femme allait vite en besogne, et n'en faisait pas moins que deux à la fois. Ils étaient fort pauvres, et leurs sept enfants les incommodaient beaucoup, parce qu'aucun d'eux ne pouvait encore gagner sa vie. Ce qui les chagrinait encore, c'est que le plus jeune était fort délicat et ne disait mot : prenant pour bêtise ce qui était une marque de la bonté de son esprit. Il était fort petit et quand il vint au monde, il n'était guère plus gros que le pouce, ce qui fit que l'on l'appela le Petit Poucet. »

Chacun aura reconnu, à n'en pas douter, le début de ce conte de Charles Perrault qui a meublé, à l'instar de tant d'autres contes d'Andersen ou des frères Grimm, nos souvenirs d'enfance. Comme le dit si joliment Jacqueline Kelen des contes en général¹ : « Ils ont avant tout une portée initiatique : ils appellent à une autre conscience, une seconde naissance, à une vie supérieure ». Or, ce récit du Petit Poucet, outre sa fonction maïeutique, nous plonge dans une réalité qui fut monnaie courante dans l'Antiquité autant qu'au Moyen Âge. Ce qui nous importe aujourd'hui n'est pas tant le sort du Petit Poucet, si enviable soit-il, quoique légendaire, mais cet enracinement dans le temps : réalité d'hier, certes, triste réalité encore aujourd'hui, à bien des égards..

Le temps de l'Église

Les historiens modernes sont unanimes à reconnaître que cette longue période, allant de la chute de l'Empire romain à la Renaissance, fut particulièrement riche et innovante², justifiant ainsi le choix du Moyen Âge, faisant amèrement regretter la tendance actuelle qui en relègue son étude scolaire aux limbes des matières à option. Ce choix se limitera, en outre, au Moyen Âge que certains auteurs désignent comme « central » et que d'autres préfèrent qualifier de « classique ».

Depuis le IV^e siècle et Théodose, l'empire est devenu chrétien. Par la conversion de Clovis en 499, le royaume des Francs est catholique : *exit* l'arianisme. Lors de son séjour en France, le pape Étienne II réitère le sacre de Pépin le Bref. Reconnaisant, Pépin crée, *manu militari*, les États pontificaux en mai 756. Un lien si fort vient de se nouer que, beaucoup plus tard, la France sera dite « fille aînée de l'Église », ce que le pape François vient de reconnaître tout en soulignant son manque de fidélité. Après une période de déclin, une nouvelle lignée de monarques prend les rênes du pays, inaugurant ainsi un incontestable renouveau. En 987, Hugues Capet monte sur le trône ; ses descendants s'y maintiendront pendant des siècles. De l'an mille à la Grande Peste, les rois capétiens dirigent donc le royaume de France. Dans de multiples domaines, l'essor est évident. L'Europe se couvre de monastères qui donnent à l'agriculture un élan nouveau, éloignant peu à peu la hantise des famines récurrentes. La nouvelle et relative aisance contribue à relancer la courbe démographique : l'Insee estime à 6 millions d'individus la population de la France en 850, en 1345, elle s'élève à 20 200 000, elle a triplé en trois siècles.

Les villes se transforment et acquièrent le droit de dresser un beffroi carillonnant, concurrent direct du clocher de l'église³. Les corporations, celle des bouchers ou des apothicaires, s'imposent, le commerce devient florissant : Jacques Cœur n'est pas loin. En outre, la culture fait un pas de géant en inventant l'Université, née au XII^e siècle de l'école épiscopale de Paris. La Sorbonne est inaugurée en 1253. Avec le début du chantier de la cathédrale de Saint-Denis est lancée l'ère des splendeurs gothiques dont le fleuron sera la Sainte-Chapelle.

1 KELEN Jacqueline. *Une robe de la couleur du temps, le sens spirituel des contes de fées*, Paris : Albin Michel, 2014.

2 PERNOUD Régine. *Lumière du Moyen Âge*, Paris : Grasset, 1944.

3 LE GOFF Jacques. *Pour un autre Moyen Âge*, Paris : Gallimard, 1977.

Pour comprendre le mode de vie des sujets du roi et saisir les nombreux problèmes que rencontrent les familles, force est de rappeler que nous sommes sous un régime catholique romain, avec à sa tête un souverain pontife à la puissance redoutable⁴. L'Église règle, par ses dimanches et ses fêtes carillonnées, les rythmes hebdomadaires, mensuels et saisonniers. Les quatre conciles du Latran, 1123, 1139, 1179 et surtout le quatrième, celui de 1215, vont définitivement organiser et réglementer la vie quotidienne du chrétien en particulier et celle de sa famille dans son ensemble⁵. Les fidèles sont « dans le monde » mais ne sont pas « de ce monde », tout entier voués à la « vraie vie », la vie éternelle, celle d'ici-bas n'étant qu'un passage initiatique.

La réflexion scolastique a arrêté à sept le nombre des sacrements et en a fixé la théologie. Le baptême est un passage obligé pour faire partie de la communauté paroissiale, ici-bas, puis, *in fine*, pour entrer en Paradis. Ce sacrement est, normalement, administré le jour même de la naissance ou le lendemain. En effet, la mortalité étant élevée dès l'arrivée en ce monde, cette précocité évitait ainsi au nouveau-né de partir sans ce viatique. Les autres obligations du chrétien, définies à cette époque, sont toujours en vigueur aujourd'hui : assister à l'office du dimanche ainsi qu'aux quelques quarante messes d'obligation ; au moins une fois l'an, à Pâques, avouer ses péchés à un prêtre par confession auriculaire, faire pénitence et communier. Seul le mariage permet les relations sexuelles, celles-ci étant étroitement réglementées : ainsi sont-elles interdites durant les quarante jours du carême et à la vigile des grandes fêtes ou durant l'allaitement. L'acte sexuel n'est admis qu'en vue de la reproduction.

La multiplication de ces interdits ne pouvait qu'accroître les occasions d'avoir un enfant illégitime, l'un ou l'autre des conjoints allant batifoler dans un autre jardin. Cette stricte réglementation de la vie des couples venait donc compléter les habituelles et multiples façons de fauter. L'inceste, les relations coupables avec des personnes consacrées engendrant des bâtards et autres enfants du péché, grossissaient les rangs pléthoriques des bouches à nourrir ou ceux des concurrents à l'héritage. En somme, cette rigueur alimentait la longue cohorte des petits indésirables.

De l'infanticide à la vente

La principale cause de mortalité chez les nouveau-nés et les petits enfants est essentiellement naturelle, obstétricale et infectieuse. Le paludisme et les affections entériques, les viroses comme la variole ou la rougeole, ont raison d'un quart des enfants avant cinq ans, un autre quart n'atteignant jamais l'âge adulte. Quoiqu'en disent certains auteurs, la perte d'un enfant est une peine inconsolable pour la mère, un chagrin renouvelé à chaque décès, les grossesses se succédant à un rythme soutenu.

La seconde cause de décès est criminelle. Contrairement à la pratique gréco-romaine, où le *pater familias* avait droit de vie ou de mort sur sa progéniture, la tradition judéo-chrétienne a, depuis l'origine, interdit formellement l'infanticide, quel qu'en soit le prétexte : fruit d'un inceste ou malformation majeure. Cependant, il n'était pas rare, au Moyen Âge, d'étouffer le nouveau-né ou de le noyer en le jetant d'un pont dans la rivière, nuitamment et en toute discrétion. Interdit chez nous, bien que pratiqué à l'occasion de dénis de grossesse par exemple, avec congélation des petits corps, l'infanticide sélectif est largement en usage dans certaines parties du monde. Ainsi, le journal *Le Monde*, dans son numéro du 7 mars 1998, titrait en page 17 « La mort des petites filles chinoises », pratique de sélection en usage dans bien d'autres pays que la Chine. Un autre procédé, enfin, consiste à exposer le nourrisson en espérant sa disparition, en somme un infanticide déguisé. Abandonné au milieu d'une forêt, comme le furent Romulus et Remus, le petit être est normalement voué à l'appétit des bêtes carnassières, sauf à être adopté par une louve.

Mais revenons au Moyen Âge et au Petit Poucet. Abandonné avec ses frères dans une forêt profonde, sans espoir d'en sortir, malnutri et épuisé par une marche sans issue, il devrait, sauf miracle, mourir sous la dent des loups ou transi par le froid des nuits. En réalité, ceux que les codes de justice désignent sous le nom d'*exposii*, sont le plus souvent déposés en des lieux où l'enfant a des chances d'être trouvé et recueilli par de bonnes âmes. Suspendu à un arbre, hors de portée des carnassiers, il est le plus souvent discrètement déposé sur le parvis des églises, emmailloté et à l'abri. Cet abandon est considéré avec beaucoup d'indulgence par la société médiévale et les canons de l'Église, curieusement mais pragmatiquement, ne le condamnent

4 CHÉLINI Jean. *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*. Hachette. Paris, 1991.

5 BECHEAU François. *Histoire des conciles*, Imprimeries Fournié. Toulouse, 1993.

pas⁶. Une consigne est même donnée en ces termes par les évêques : « Nous conseillons à tous les prêtres d'annoncer publiquement à leurs paroissiens que si une femme devait concevoir et enfanter à la suite d'une liaison clandestine, elle ne doit point tuer son fils ou sa fille... mais plutôt apporter le bébé aux portes de l'église et l'y déposer, en sorte qu'on le puisse amener au prêtre dans la matinée et que l'un des fidèles le puisse recueillir et élever ». Bien que l'Ordre des hospitaliers du Saint-Esprit fût reconnu par Innocent III dès le 23 avril 1198⁷, il faudra attendre le XIII^e siècle pour que fleurissent en nombre les hospices accueillant les enfants abandonnés et que soient de pratique courante les tours d'abandon.

Si l'aisance nouvelle du Moyen Âge classique entraîne la diminution de l'exposition, celle-ci reprendra de plus belle à partir du XIII^e siècle et la législation devient riche concernant l'abandon des enfants. Parmi les questions que se pose le législateur, il en est une récurrente : « Faut-il ou non baptiser les enfants abandonnés trouvés sans la moindre indication de leur situation baptismale ? ». Le baptême, toujours lui, est la première clé du salut. En France, la présence de sel sur l'enfant, accompagnant des objets et parchemins permettant éventuellement de l'identifier, indiquait qu'il était en règle avec le Ciel. En cas de doute, le synode de Nîmes de 1252 demande au prêtre de baptiser l'enfant en prononçant ces mots : « Si tu es déjà baptisé... ». La répétition du baptême constituait, en effet, un crime majeur qu'il fallait alors exorciser.

L'inceste involontaire était une autre obsession de l'Église. En la matière, le quatrième concile du Latran avait minutieusement codifié les règles concernant la consanguinité, instituant « la publication des bans » pour aider à les respecter. Malheureusement, leur application fut faite d'une manière si rigoureuse que les familles se trouvèrent dans des situations inextricables, la soi-disant consanguinité allant parfois à des extrêmes comme une affinité spirituelle, de l'enfant à ses parrains ou marraines lorsqu'ils ne faisaient pas partie de la famille. Cependant, le risque existait bien, pour un père ou pour un frère, d'avoir des relations sexuelles avec une enfant abandonnée et élevée loin de chez elle, puis retrouvée par hasard et non reconnue après des années de séparation.

Ces situations scabreuses pouvaient se rencontrer bien plus fréquemment en cas de vente de l'enfant et dans les cas d'esclavage, trafic florissant dans l'Europe méridionale. Beaucoup de ces esclaves étaient en fait des enfants vendus par des parents dans la misère, pratique permise par la loi de nombreux États. Les filles, ayant pris de l'âge, pouvaient se retrouver dans des maisons de prostitution, à la merci d'une rencontre avec un membre de leur famille, ce qui était inadmissible pour le droit canon.

Une farce littéraire de l'époque⁸ raconte qu'un marchand suisse revenant de voyage trouva sa femme avec un bébé dans les bras. Celle-ci explique au mari qu'elle avait conçu l'enfant après avoir avalé de la neige dans les Alpes. Feignant d'accepter cette explication, le bonhomme en rumina la réplique et, quelques années plus tard, il partit à nouveau en voyage en emmenant avec lui son fils de six ans. Il le vendit pour une forte somme et revint au pays riche et sans enfant :

Pardon, chérie, Mille pardons, chère,
j'ai perdu ton enfant
que toi-même
n'aurait pu aimer
plus que moi.
Une tempête s'est levée
et les vents déchaînés nous ont conduits,
complètement épuisés,
sur les rivages de l'Afrique du Nord.
Le soleil donnait à plomb sur nos têtes,
et l'enfant de neige
a fondu.

6 BOSWELL John. *Au bon cœur des inconnus, les enfants abandonnés de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1993.

7 BRUNE Paul. *Histoire de l'Ordre hospitalier du Saint-Esprit*. C. Martin, 1892.

8 In *The Oxford Book of Medieval Latin Verse*, éd. F.J.E. Raby, Oxford, 1959, cité par Boswell.

L'oblation

Au chapitre I, verset 11 du Premier livre de Samuel, Anne, l'épouse stérile mais préférée d'Elqana, fit le vœu que voici « Seigneur tout-puissant, si tu daignes regarder la misère de ta servante, te souvenir de moi, ne pas oublier ta servante et donner à ta servante un garçon, je le donnerai au Seigneur pour tous les jours de sa vie et le rasoir ne passera pas sur sa tête »⁹. Samuel, ce fils tant désiré, fut un oblat.

Or, aux XI^e et XII^e siècles, l'oblation atteignit un sommet¹⁰, en particulier dans la haute société qui y vit une façon commode de se débarrasser de ses enfants non désirés. C'est ainsi qu'au XII^e siècle, l'abbé d'Andres « fut horrifié et choqué de la foule des difformités » de son monastère, « parmi lesquels se trouvaient des boiteux, des difformes, des borgnes, des loucheurs, des aveugles et des estropiés ». Dans le même registre, l'évêque de Paris, au début du XIII^e siècle, observa que des enfants étaient « livrés au cloître par des parents et des proches comme des chatons ou des cochonnets que leur mère ne pourrait nourrir ; en sorte qu'ils peuvent bien mourir au monde, non pas spirituellement mais... civilement, c'est-à-dire qu'ils peuvent être dépouillés de leur part d'héritage, laquelle peut alors revenir à ceux qui demeurent dans le monde ». Outre les enfants issus de familles fortunées, nombreux furent les rejetons des hommes et des femmes consacrés qui devinrent oblats. Les familles pauvres avaient aussi recours à cette pratique, en soulignant que le sort de ces enfants n'était pas si enviable que celui des enfants de noble naissance, sauf si leurs dons exceptionnels et l'éducation reçue par les moines leur permettent de faire une brillante carrière.

L'oblation posait deux questions épineuses qui connurent des réponses variables au cours des siècles : l'âge d'entrée au couvent et l'aspect définitif de la consécration, comme ce fut le cas pour Samuel au XI^e siècle avant Jésus-Christ. L'âge de l'oblation se situait autour de cinq à dix ans, bien que certaines mères aient pu confier aux moines ou aux moniales leurs nourrissons. Si des papes du XII^e siècle affirmaient encore l'irrévocabilité de l'oblation parentale, le pape Célestin III prit, à la fin du XII^e siècle, une décision qui fit date pour résoudre un conflit opposant un monastère à un garçon que son père avait entraîné avec lui dans la vie religieuse : Célestin décréta que, l'enfant n'ayant pas atteint l'âge de raison au moment de la profession, rien ne l'attachait à la vie religieuse et qu'il pouvait retrouver son statut de laïc et son héritage.

Saint Thomas d'Aquin, lui-même oblat, était d'avis que nul ne pouvait être tenu par un vœu prononcé avant l'âge de raison, lequel, expliquait-il, « se situe habituellement autour de quatorze ans pour les garçons et de douze ans pour les filles ». Après la puberté, en revanche, les vœux des oblats étaient irrévocables. Dans de telles conditions, l'enthousiasme des moines pour l'oblation déclina, leurs pensionnaires reprenant leur liberté au moment même où ils devenaient productifs. C'est alors que l'Europe connut la soudaine expansion d'institutions scolaires diocésaines, depuis l'enseignement élémentaire jusqu'au niveau de l'université, permettant aux parents prospères du XIII^e siècle d'éduquer leurs enfants, sans les cloîtrer dans des monastères. Mais, tandis que l'oblation des fils décrua sensiblement à partir de cette époque, celle des filles demeura un facteur démographique important tout au long du Moyen Âge, ces filles étant vouées au célibat. Pour les enfants des pauvres, refusés par les monastères, le problème demeurait et les abandons reprirent le dessus.

De tout temps et dès la conception, les premiers âges de la vie ont été voués aux aléas des caprices de la nature, des nécessités économiques et des désirs humains. Aujourd'hui encore, même dans nos pays prospères et de haute technologie, le fœtus et l'enfant courent des dangers mortels¹¹.

Depuis la chute de Rome : « seul le christianisme [...] avait assez de pouvoir et d'influence en Europe pour compenser le caractère de plus en plus hasardeux et incontrôlé de l'abandon. C'est lui qui composa et propagea de nouvelles règles concernant l'exposition, la vente et l'éducation des enfants, lui qui entreprit de faciliter la découverte de nouveaux foyers pour les *exposii* par l'intermédiaire des églises et des paroisses, et lui encore qui créa – pour la première et la dernière fois dans l'histoire de l'Europe – un système de prise en charge (oblation [...]) dans lequel les enfants concernés ne souffraient d'aucun désavantage social, légal ni moral du fait de leur abandon »¹².

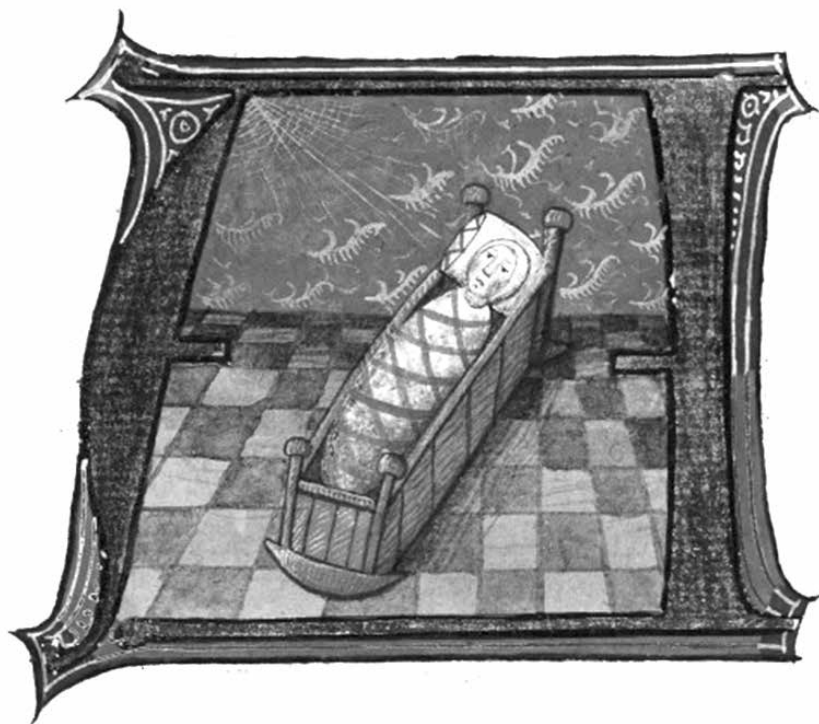
9 Traduction oecuménique de la Bible, *Ancien Testament*, Paris : Cerf, 1977.

10 BOSWELL. *Opus* cité.

11 ALEXANDRE-BIDON Danièle et LETT Didier. *Les Enfants au Moyen Âge, V^e-XV^e siècles*. Paris : Arthème Fayard/Pluriel, 2013.

12 BOSWELL John. *Opus* cité.

Plus tard, en France, Vincent de Paul établira un règlement pour l'accueil et le placement des enfants « abandonnés ». Son œuvre sera reconnue et officialisée en 1670 par la création de l'Hôpital des enfants trouvés¹³. Si cet hôpital parisien n'existe plus aujourd'hui, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul continue, parmi bien d'autres associations caritatives, à suivre le précepte de Paul de Tarse qui écrivait, au printemps 56, dans sa première épître aux Corinthiens (chapitre 13, verset 13) : « Maintenant donc ces trois-là demeurent, la foi, l'espérance et l'amour, mais l'amour est le plus grand », le mot « amour » étant, dans ce texte, la traduction du *charitas* latin et de l'ἀγάπη grec.



¹³ GUILLAUME Marie-Joëlle. *Vincent de Paul, un saint du Grand siècle*, Perrin, Paris, 2015.

LE ROI SAINT LOUIS

Jocelyne Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE



Loin de moi l'intention de vous présenter une étude historique exhaustive sur Louis IX de France, couramment appelé, avec sa canonisation, Saint Louis. Depuis l'année dernière mon désir d'un temps de réflexion sur ce prince de notre histoire, tenait au fait que 2014 correspondait au huit centième anniversaire de sa naissance (25 avril 1214). Cet anniversaire, remarquable et remarqué dans toute la France, a d'ailleurs été l'occasion de nombreuses manifestations, dont une émission sur la 2^e chaîne de télévision, intitulée : *Saint Louis sur la Terre comme au ciel*. De même notre voisine, la ville d'Hyères, avec ses *Journées médiévales*, qui furent très appréciées, n'ignora pas le passage du saint roi en son château, en 1254, au retour de la septième croisade. Je suis donc heureuse, même avec le retard d'une année, d'intervenir en commission d'histoire ici, à l'académie du Var, pour retrouver ce roi au prestige de lumière ; lumière que j'ai souhaité exprimer par la magnificence des vitraux de la Sainte-Chapelle qu'il édifia.

Saint Louis, IX^e roi capétien

Souvenons-nous que Saint Louis fut le quarante quatrième roi de France, issu de la dynastie des Capétiens en ligne directe. Son bisaïeul, Louis VII-le-Jeune, malheureux époux d'Aliénor d'Aquitaine, épousa en secondes noces Constance de Castille qui lui donna deux filles. Après son veuvage, il eut enfin un fils avec Adèle de Champagne, sa troisième épouse : Philippe II Auguste, grand-père de Saint Louis. Philippe-Auguste, dès ses premières noces avec Isabelle de Hainaut, fille du comte de Flandre, salua la naissance d'un fils qui prit sa succession sous le nom de Louis VIII-le-Lion. À treize ans, Louis VIII fut marié à Blanche de Castille, qui avait douze ans. Neuf années après leur union, naquit Saint Louis, quatrième enfant du couple, mais cinquième dans la lignée, compte tenu de jumeaux. La mortalité infantile déterminait les successions... Ce qui marqua les esprits fut la date de 1214 pour cette naissance, année de la victoire de Philippe-Auguste à Bouvines, coïncidence jugée de bon augure¹.

¹ Bouvines : Jean sans Terre avait mis sur pied une coalition avec le comte de Flandre, le comte de Boulogne et l'empereur Otton de Brunswick après la confiscation des fiefs français, l'invasion de la Normandie, de la Touraine, de l'Anjou et du Poitou, de 1202 à 1208, par Philippe-Auguste.

Notons que les destins des rois capétiens, Louis VII-le-Jeune, Philippe-Auguste et même Saint Louis, s'inscrivent dans une durée de quarante-trois à quarante-quatre années de règne. Ceci souligne d'autant plus l'infortune de Louis VIII, décédé quand son fils, Louis, devenu héritier de la couronne, n'avait que douze ans, et la destinée, non moins inattendue, de cet adolescent qui, n'ayant pas été sacré du vivant de son père, suivit les directives de sa mère, la reine Blanche, qui mit les barons devant le fait accompli en faisant procéder hâtivement à la cérémonie »². Louis VIII mourut le 8 novembre 1226 ; Louis IX reçut la couronne le 21 novembre 1226³.

Voici un fait particulier : c'est à partir de ce sacre, la cérémonie ayant été prévue sous une forme différente aux sacres habituels, que « la monarchie française et la dynastie capétienne [furent] indissolublement associées. Pour la première fois, l'acclamation suivit l'onction au lieu de la précéder. Ainsi disparut le dernier souvenir de l'élection des rois »⁴.

Les débuts du règne de Saint Louis

Deux ans plus tard, en 1228, les barons indisciplinés, factieux, voulurent enlever le roi de quatorze ans à Montlhéry. Ces circonstances douloureuses marquèrent l'adolescent. Joinville, le confident et le compagnon de Saint Louis, décrit l'angoisse du jeune roi : « Il me conta que depuis Montlhéry, le chemin était tout plein de gens en armes et sans armes jusqu'à Paris et que tous criaient à notre Seigneur qu'il lui donnât bonne et longue vie et le défendît et gardât contre ses ennemis »⁵.

Saint Louis, sous le bail de sa mère Blanche de Castille a fait un dur apprentissage de la vie politique. Son comportement soumis, face à Blanche, relevait autant d'un souci d'apprentissage que d'une prudence intelligente. D'ailleurs, comme le précise Régine Pernoud dans son ouvrage *La Reine Blanche* « C'est tout à fait inexactement [...] que les historiens ont plus tard parlé de *Régence* à son propos. Les actes sont signés indifféremment par Blanche ou par son jeune fils le roi [...] »⁶. D'ailleurs, l'archevêque de Sens et les évêques de Chartres et de Beauvais avaient été témoins de la volonté de Louis VIII, sur son lit de mort, de confier la tutelle et l'administration des affaires du royaume à la reine Blanche. Et Louis IX, même déclaré majeur à 21 ans, laissa le pouvoir à sa mère qui géra le royaume pendant vingt ans, avec des coupures et des reprises, comme lors de la septième croisade.

Comment se représenter Saint Louis dans sa jeunesse

Le jour du sacre « sans son ni lai » – sans chanson ni poème – le jeune Louis fut amené sur un char, dans toute sa blondeur héritée des comtes de Hainaut, très svelte comme il le resta toute sa vie, la chevelure sur les épaules. « La veille ou l'avant-veille, à Soissons, il [avait] été armé chevalier » [...] « [il était] encore loin d'avoir atteint l'âge d'homme, mais un roi se [devait] d'être chevalier »⁷. Une réelle émotion se percevait dans l'assistance. Cependant, les places qui restaient vides - « pour le deuil du père », avaient précisé les absents - laissaient planer une très grande incertitude... qui se réalisa dans la fronde des barons.

La suite de la jeunesse de Saint Louis révéla son souci d'être en accord avec les exigences de la Chevalerie. Certes, il avait les qualités physiques d'un preux-combattant par sa taille, élancée au point de dépasser ses chevaliers de toute la tête en 1242, lors de la bataille de Taillebourg, à l'âge de vingt-huit ans. Il était habile aux armes, fougueux. À ces distinctions physiques et caractérielles s'ajoutait sa réelle « prud'homie », c'est-à-dire son humeur de bonne compagnie. Maintes fois, en toute simplicité, il fit table commune avec Robert de Sorbon, son chapelain et confesseur, et Joinville. Son langage était direct, souvent émaillé de taquineries comme le transcrit ce passage des souvenirs de Joinville : « Quand le roi était en joie, il me disait « Sénéchal ! Or dites-moi les raisons pourquoi prud'homme vaut mieux que béguin ? Alors commençait la discussion entre moi et Maître Robert (de Sorbon). Quand nous avions disputé un grand moment, il rendait sa sentence et disait ainsi : « Maître Robert, je voudrais bien avoir le nom de prud'homme, pourvu que je le fusse et tout

2 LABAL, Paul, *Le Siècle de Saint Louis*, Paris : A. Colin, 1972.

3 On donne parfois la date du 29 novembre

4 LABAL, Paul, *Le Siècle de Saint Louis*, Paris: A. Colin, 1972.

5 JOINVILLE, Ch. LXXXIX § XC.

6 PERNOUD Régine. *La Reine blanche*, Paris: Albin Michel, 1972.

7 *Ibid.*

le reste je vous le laisse ; car ce nom de prud'homme est si grande chose et si bonne que rien qu'au nommer, le nom emplît la bouche ».

Son éducation avait été suivie de près par sa mère et il avait appris à lire dans le psautier conservé à la Bibliothèque nationale. Enluminé, ce psautier a été son livre de lecture car on disait indifféremment « savoir lire ou savoir ses psaumes ». Toute son existence, il en conserva le goût des livres et « constituera le premier embryon de ce qu'est aujourd'hui la Bibliothèque nationale après avoir été pendant plusieurs siècles la Bibliothèque royale »

À vingt ans il épousa Marguerite de Provence, âgée de treize ans, fille de Raymond-Bérenger et Béatrice de Savoie. Marguerite était l'aînée des quatre filles du couple, très recherchées pour leur beauté. Le 26 mai 1234, le roi et Marguerite sont unis, en la cathédrale de Sens, avec un déploiement de festivités dignes de l'attrait que les jeunes gens ont éprouvé dès leur première rencontre. Après leur mariage, les plus émouvantes et cocasses situations dans lesquelles le couple se trouva se situent au château de Pontoise. C'est Joinville qui en fait le récit expliquant la surveillance excessive exercée par Blanche, belle-mère toujours envahissante : « Les duretés que la reine Blanche fit à la reine Marguerite furent telles que la reine Blanche ne voulait pas souffrir [...] que son fils fût en la compagnie de sa femme [...]. L'hôtel là où il plaisait le plus de demeurer, pour le roi et la reine, c'était Pontoise [...]. Ils avaient accordé leurs affaires ainsi, qu'ils tenaient leur parlement en un escalier à vis qui descendait d'une chambre en l'autre. Et ils avaient leurs affaires arrangées ainsi, que quand les huissiers voyaient venir la reine en la chambre du roi son fils, ils frappaient la porte de leurs verges et le roi s'en venait courant en sa chambre, pour que sa mère l'y trouvât ; et ainsi faisaient à leur tour les huissiers de la chambre de la reine Marguerite quand la reine Blanche y venait, pour qu'elle y trouvât la reine Marguerite... ». On ne peut que regretter la disparition du château de Pontoise et de son escalier dérobé tant l'anecdote contribue à l'image d'un couple de légende. Ils eurent ainsi une vie commune de trente-six années, sinon sans nuage du moins en concorde affective.

Mais si cultivé et avenant qu'il fût, Saint Louis cédait parfois à de vives colères. Son humeur s'emportait facilement, surtout dans sa jeunesse. Et Marguerite était reconnue parfois insouciante, souvent frivole, aimant le luxe et les cours brillantes à la mode provençale, ou cherchant à s'imposer comme lors du grave différend que suscita le serment de dépendance qu'elle exigea de Philippe, devenu héritier après le décès de son frère aîné : de rester en son bail jusqu'à l'âge de trente ans et de lui obéir en tout. Saint Louis, mis au courant, par Philippe lui-même, le délia de son serment irréflecti. Dans sa souveraineté, Saint Louis n'abdiquait jamais et Joinville, en parlant du couple, n'hésite pas à le rappeler, regrettant même, parfois, l'intransigeance de ce dernier : ses sentiments pour Marguerite n'empiétèrent jamais sur ses obligations de roi. Ainsi « être prud'homme », comme le définissait Saint Louis lors de sa concertation avec Robert de Sorbon et Joinville, correspondait bien à son idéal d'homme, mais aussi de roi et surtout de chrétien.

Le christianisme vécu de Saint Louis

Si l'on excepte les détails de la foi vécue au quotidien par Saint Louis, on aborde l'aspect monarchique de son autorité dans une chrétienté soumise au pouvoir absolu de la papauté. Du vivant de son aïeul, Philippe-Auguste, le pape, Innocent III, avait stipulé dans sa décrétale *Per venerabilem* de 1202, que le roi de France n'avait pas de supérieur au temporel. Mais il avait imposé la distinction entre le sacre épiscopal et le sacre royal. L'onction épiscopale était faite sur la tête – devenant spirituelle – et sur les mains – outil de transmission. Pour le sacre royal, l'onction était faite sur le bras et l'épaule, outils d'utilisation corporelle. Cette différence dévaluait la portée du sacre et valorisait la fonction de l'évêque et, bien sûr, du premier de tous les évêques, l'évêque de Rome, c'est-à-dire le pape. Cette situation de dépendance, sur ses terres de France, pour un roi très chrétien comme Saint Louis, sera atténuée : d'abord par sa prise de la Croix, en 1244, après une guérison qu'il jugea miraculeuse ; ensuite par sa réputation de sainteté, qui se fortifia entre 1248 et 1254, autant par son engagement personnel de combattant croisé que par les déboires endurés à la bataille de Mansourah ou El Mansour. Sa grandeur d'âme força l'admiration des musulmans ; son prestige lui épargna les lames aiguisées des émissaires du chef des Hachichins, le Vieux de la Montagne, à Saint-Jean d'Acre. Et si l'ambassade qu'il envoya au chef mongol ne put aboutir, son ouverture d'esprit semble bien avoir aidé à une meilleure concertation avec les Mongols, représentés par les fils de Gengis Khan. Libéré contre rançon, il ne rentra en France qu'en 1254, deux ans après le décès de sa mère, restant pour résoudre le plus possible les problèmes diplomatiques et politiques de la Syrie franque. Son engagement de combattant sous la Croix se mua en comportement de conciliateur. Sans oublier qu'il releva les fortifications de défense des cités chrétiennes.

À son retour, Saint Louis pensa entrer en religion, selon Guillaume de Saint-Pathus, confesseur de la reine⁸. Heureusement Marguerite réussit à convaincre son époux de rester dans ses fonctions royales. Elle sut adoucir le douloureux échec de la croisade qui avait provoqué chez Saint Louis une crise de conscience. Il en découla, dans sa conception du devoir monarchique, un bouleversement structuré. Succinctement on peut résumer les décisions prises alors par sa volonté de clore les vieux conflits : en premier la réconciliation avec Henri III d'Angleterre, qui d'ailleurs avait épousé Éléonore, une des sœurs de Marguerite. De même, les successions de Flandre et de Navarre et la réconciliation avec l'Aragon scellée par le mariage de Philippe avec Isabelle d'Aragon ; Philippe III qui sera son successeur, l'aîné de ses fils, Louis, disparaissant deux ans plus tard.

Sur le plan de la politique intérieure, Saint Louis prouva son souci de faire régner l'ordre et la justice avec « l'interdiction des guerres privées et du duel judiciaire ». Ainsi il décida de remplacer l'ordalie ou jugement de Dieu, qui utilisait le feu, l'eau ou le fer ou toute autre torture, par des témoignages prononcés ou écrits. Ce qui fut une révolution de procédure de même que « l'envoi d'enquêteurs royaux pour surveiller les baillis », réforme déjà entreprise par son grand-père, Philippe-Auguste. Par ailleurs, « les nombreuses ordonnances de réformation du royaume - la naissance d'un parlement - la réforme monétaire »⁹, ainsi deux monnaies royales furent définies : une monnaie d'or et une monnaie d'argent, le *tournois*.

De plus, l'administration de son royaume conciliant une exigence de centralisation et une attention aux particularismes, « les obligations de conscience du roi (le déterminèrent) à une évolution de la législation »¹⁰. Depuis 1215, le quatrième Concile œcuménique du Latran, sous la tutelle du pape Innocent III, avait décidé l'exclusion des Sarrasins et des Juifs – ceux-ci devant porter la rouelle ; le procès du Talmud avait eu lieu sous la haute autorité de la reine Blanche. Saint Louis, depuis sa naissance, vivait dans cette atmosphère d'une chrétienté exclusive¹¹.

Il faut comprendre les décisions du roi au retour de la croisade et tout particulièrement la nouvelle législation sur les Juifs pratiquant l'usure. Seul un souci de justice réparatrice, pour les débiteurs, l'anima. Il estima que les débiteurs étaient exploités par les Juifs faisant office de banquiers à des taux écrasant leurs obligés ; il envoya donc des agents chargés de confisquer les sommes de l'usure pour indemniser les victimes. « Mais – selon le professeur Paul Labal – une partie de ces sommes était restituée aux communautés hébraïques pour l'entretien des synagogues »¹². Ce respect des sanctuaires, étrangers au christianisme, n'apporte-t-il pas confirmation de son souci d'équité ?

Rappelons qu'il sut toujours faire une distinction entre la pratique du judaïsme et l'usure. L'ordonnance de 1268, avant la huitième croisade, montre que Saint Louis réagissait davantage vis-à-vis de l'usure que des usuriers juifs car il expulsa tous les prêteurs de fonds ; les banquiers lombards, par exemple. Et si l'historien Le Goff conclut : « Je ne vois que le terme d'antijuif pour caractériser la conduite de Saint Louis [...] c'est un jalon sur la route de l'antisémitisme chrétien, occidental et français », il développe alors une réflexion, mûrement étayée, mais qui demeure laïque¹³.

De même Saint Louis appartient au temps des hérésies. Dès 1213 le pape Innocent III, de par son autorité suprême, avait instauré l'Inquisition. Régine Pernoud, dans son livre *Lumière du Moyen Âge*, détaille que « L'une des fonctions de l'Église et de ses tribunaux est la lutte contre l'hérésie [...]. Pour bien comprendre, il faut se souvenir que l'Église est alors garante de l'ordre social, et que tout ce qui la menace attaque en même temps la société civile »¹⁴. Il semble raisonnable de reconnaître que les décisions de Saint Louis sont celles de son temps : temps d'une chrétienté, sinon centralisée du moins très présente en France, mais, d'une chrétienté dont le courant d'influence a aussi apporté des avantages et une reconnaissance culturelle. Par exemple, à côté du latin, la langue française s'est imposée : ainsi, Marco Polo a raconté ses aventures

8 SAINT-PATHUS, Guillaume de. *Vie de Saint Louis*, Paris : Picard, 1899.

9 VOLKMANN, Jean-Charles, *Les Généalogies des Rois de France*, Paris : Gisserot, 2014

10 LABAL, Paul, *Le Siècle de Saint Louis*, Paris : A. Colin, 1972.

11 *Le Procès du Talmud* eut lieu sous l'autorité de Blanche, en 1240.

12 Cette précision avancée par le Professeur Labal, dans son étude sur *Le Siècle de Saint Louis*, Paris, A. Colin, (Que Sais-je ?) 1972 mériterait d'être confortée par une recherche approfondie, car elle ajoute aux qualités de Saint Louis une tolérance qu'on lui a souvent refusée.

13 LE GOFF, Jacques. *Saint Louis*, Paris : Gallimard, 1996

14 PERNOUD, Régine. *Lumière du Moyen Âge*, Paris : Grasset, 2006.

en utilisant notre langue et depuis Guillaume le Conquérant le français était utilisé à la cour d'Angleterre. L'esprit de justice et de clémence de Saint Louis favorisèrent la paix pendant quinze années permettant le développement du savoir et des arts. Le rayonnement de l'université de Paris - dont le plus ancien collège est la Sorbonne fondée en 1253 par Robert de Sorbon, l'ami de Saint Louis et Joinville - attire les meilleurs maîtres. Retenons l'Allemand Albert le Grand, docteur dominicain, qui chercha à concilier foi et raison durant les huit années de son séjour (1240-1248) ; l'Italien Thomas d'Aquin, qui aimait discuter avec le roi, résida à Paris dix-neuf ans (de 1252 à 1259 puis de 1260 à 1272, laissant inachevée sa *Somme théologique*). Bonaventure, Robert Bacon et beaucoup d'autres ont enseigné à Paris¹⁵.

Rayonnement aussi de l'*Opus Francigenum*, art gothique dont la cathédrale est un « miroir du monde ». Sans oublier la part personnelle de Saint Louis dans une floraison de lieux saints, dont le fleuron demeure la Sainte-Chapelle, reliquaire des Saintes Reliques. On ne peut oublier son souci d'aider les malades, les infirmes, avec la restauration de l'Hôtel-Dieu, la fondation des Quinze-Vingts pour les aveugles. Peut-être, tout simplement, ressent-on le plus directement le rayonnement de la France à travers le rayonnement personnel de Saint Louis, assis à l'ombre du chêne, à Vincennes, selon la tradition que nous en a légué l'iconographie.

Mais comment apparaissait-il aux regards de ses sujets, là sous ce chêne, avec le poids des années et la croisade d'Égypte ? Quel homme, quel souverain présidait encore au destin de la France ?

L'affaiblissement physique progressif de Saint Louis

Sa constitution, d'apparence fragile par la sveltesse de sa haute taille et son teint très clair, pouvait révéler des ressources d'énergie lors des combats qu'il menait avec vigueur. Mais si la campagne contre Henri III venu, en 1242, envahir à nouveau la France s'était terminée par la victoire de Taillebourg, en Saintonge, les suites personnelles pour Louis IX furent des atteintes d'infection paludéenne répétitives. Les troupes du roi furent décimées par les exhalaisons miasmatiques des marais. Étant rentré à Paris le 28 septembre 1242, une amélioration de son état fut suivie d'une prostration telle que l'on eut recours aux prières des moines de Cîteaux. Il s'en suivit, de plus en plus de rechutes jusqu'à celle de Maubuisson, en 1244, où, selon Joinville, on le crut mort au point de couvrir son visage d'un drap. C'est alors qu'il voulut remercier Dieu en faisant le vœu de se croiser.

Saint Louis fut certainement atteint de fièvre malarienne à coma, manifestation des plus dangereuses du paludisme. À peine débarqué à Damiette, il eut des accès de fièvre double tierce et la dysenterie. Aussi bien Joinville que Guillaume de Saint-Pathus, confesseur de la reine Marguerite, puis de sa fille Blanche, ont noté des crises répétitives indiquant une maladie infectieuse, assez analogue à l'érysipèle à répétition, avec enflure de la jambe droite qui devenait « rouge comme sang ». À Damiette, il était si maigre « que les os de l'échine de son dos estoient merveilleusement aguz », comme nous le trouvons précisé chez Guillaume de Saint-Pathus. Et le scorbut provoqua la chute de presque toutes ses dents. De retour en France, il rechuta en 1256, à Senlis ; de même en 1259, 1260 et 1264. Le 16 mars 1270, lors de son départ pour la huitième croisade, c'est Joinville qui dut le transporter dans ses bras, de l'hôtel du comte d'Auxerre aux Cordeliers. Arrivé le 17 juillet devant Tunis, le 3 août il fut repris de dysenterie et de fièvre. Les symptômes de la cachexie palustre réapparurent et on parla même de typhus ravageant l'armée. L'épidémie de peste, à laquelle on faisait référence jusqu'au siècle dernier, n'est plus crédible de nos jours.

Sur un lit de cendre Saint Louis se fit porter et remit son âme à Dieu, le 25 août 1270. Il avait cinquante-six ans et quarante-quatre ans de règne. Avec sa mort s'illumina sa vie à la lumière de sa bravoure, de son abnégation, de sa force d'âme et il apparut désormais comme l'exemple du prince populaire, redresseur de torts par le courage physique et l'engagement chrétien. Les ombres de son gouvernement s'estompent dans la lumière du reliquaire qu'il fit construire et nous laissa en testament.

15 Bonaventure, Frère Mineur italien, enseigne à l'Université de 1248 à 1255, puis de 1257 à 1274. Il sonde « l'Itinéraire de l'Homme à Dieu » : méditation, oraison, contemplation. De même, Siger de Brahmant, néerlandais ; Roger Bacon, anglais...

Orientation bibliographique

BORDONOVE, Georges. *Les Rois qui ont fait la France : Saint Louis*. Paris : J'ai lu, 2003.
CABANÈS, Augustin. *Les Morts mystérieuses de l'Histoire*. Paris : L'Opportun, 2012.
DUBY, Georges. *L'Europe des cathédrales*. Paris : Gallimard, 1976.
FARAL, Edmond. *La Vie quotidienne au temps de Saint Louis*. Paris : Hachette, 1938
GROUSSET, René. *L'Épopée des Croisades*. Paris : Tempus, 2002.
LABAL, Paul. *Le Siècle de Saint Louis*. Paris : A. Colin, 1972.
LE GOFF, Jacques. *Saint Louis*. Paris : Gallimard, 1996.
MORISSON, Cécile. *Les Croisades*. Paris : A. Colin, 1969.
PERNOUD, Régine. *La Reine blanche*. Paris : Albin Michel, 1972.
PERNOUD, Régine. *Lumière du Moyen Âge*. Paris : Grasset, 2006.



L'Aygade - Hyères. Cliché AB.

HOMMAGE À JACQUES LE GOFF

Nicole MAZÔ

Jacques Le Goff nous a quittés l'an dernier à l'âge de 90 ans. Nous ne pouvions passer sous silence cet événement car il a été pour nous, historiens, la référence en histoire médiévale, avec Georges Duby, Marc Bloch, Fernand Braudel, Henry Pirenne et quelques autres moins connus du grand public. Ses considérables et percutants travaux d'anthropologue et de philologue qu'il a menés pendant des décades ont permis de découvrir un autre Moyen Âge, beaucoup plus nuancé que celui qui nous avait été enseigné.

Jacques Le Goff a voulu tout savoir sur les mille ans de cette période qui a vu naître l'Europe, et pour cela, il a fouillé, creusé jusqu'aux racines de toutes les disciplines qui pouvaient instruire cette période cahoteuse, si dense et à laquelle nous sommes attachés par l'héritage de son patrimoine. Ainsi, l'histoire des mentalités, des sensibilités, de l'imaginaire, de la culture populaire, des croyances collectives, du corps, de la sexualité, du rire par exemple s'est ajoutée à l'histoire politique et matérielle de ces dix siècles. La civilisation médiévale est apparue soudain sous un autre éclairage.

Né en 1924 à Toulon d'un père Breton, professeur d'anglais, et d'une mère provençale, Jacques Le Goff a passé son enfance et son adolescence dans cette ville et précisément sur le cours Lafayette. C'est à Henry Michel, son professeur d'histoire en 4^{ème}, qu'il doit son intérêt pour l'époque médiévale, intérêt, puis passion qui ne le quittera plus. Survient la guerre. Il restera marqué par le régime de Vichy dont il dira : « Pétain est la plus grande tache sur l'histoire de France ». Bien que réquisitionné pour le service obligatoire en 1943, il réussit à rejoindre la résistance dans les Alpes où il aura pour mission de réceptionner les armes parachutées par les Anglais.

La guerre finie, il découvre, en même temps que son entrée à l'École normale supérieure, rue d'Ulm ; en 1945 : « L'École des Annales », c'est une révélation. L'originalité des Annales, c'est son interdisciplinarité, « l'idée que l'histoire doit entrer en dialogue avec les autres sciences sociales ». Cet objectif ne le quittera plus et sera le fil conducteur de toutes les investigations qu'il mènera sur le Moyen Âge. Il y associera l'anthropologie. Alors qu'il est jeune chercheur en 1948 à Prague, le voilà témoin de la prise du pouvoir par les communistes, événement qui le marquera durablement dans sa sensibilité politique et le tiendra éloigné de toute tentation communiste, bien qu'il soit toujours resté un homme de gauche. En 1950, il obtient l'agrégation d'histoire, devient membre de l'École française de Rome, et plus tard, le voici nommé professeur à Amiens ; rapidement il se rend compte que la recherche lui manque. Il part donc pour une année à Oxford. De retour à Paris, il travaille au CNRS, mais cela ne correspond pas à ses attentes. Il est nommé assistant à la faculté de Lille.

En 1957, il se fait remarquer pour son premier ouvrage : *Les Intellectuels au Moyen Âge*. La qualité de ses recherches et sa fine analyse l'imposent tout de suite comme un historien particulièrement prometteur. En 1962, il se voit offrir le poste de directeur d'études à l'École pratique des hautes études, où il est entré deux années auparavant comme assistant. Il retrouve Fernand Braudel qui était membre de son jury d'agrégation. Ensemble, ils travaillent sur l'histoire économique. Cela va lui permettre d'échanger avec d'autres chercheurs au cours de ses voyages en Italie, en Allemagne et en Pologne (il en parle les langues), de rencontrer la compagne de sa vie, Hanka, avec laquelle il se marie à Varsovie. En 1972, il devient président de la VI^e section de l'École pratique des hautes études qu'il transforme en établissement autonome. Ce sera désormais : l'École des hautes études en sciences sociales.

Ses travaux de recherche lui permettent de conclure ainsi, notamment sur le legs des croisades sur le plan matériel : « La Terre Sainte n'a pas été ce foyer d'emprunts (bons ou mauvais) que les historiens abusés et souvent abusifs ont complaisamment décrit. Les croisades n'ont apporté à la chrétienté ni l'essor commercial, né de rapports antérieurs avec le monde musulman, ni les techniques et les produits venus par d'autres voies, ni l'outillage intellectuel fourni par les centres de traduction et les bibliothèques de Grèce et d'Italie (de Sicile surtout), et d'Espagne, ni même ce goût du luxe. Sans doute, les bénéfices tirés surtout non du commerce, mais de la location des bateaux et des prêts consentis aux croisés, ont-ils permis à certaines villes italiennes

(Gênes et Venise surtout) de s'enrichir rapidement ; mais que les croisades aient suscité l'éveil et l'essor du commerce de la chrétienté médiévale, aucun historien sérieux ne le croit plus ».

L'anthropologie historique de l'Occident médiéval va être le thème central du séminaire qu'il crée attirant nombre d'étudiants étrangers. Pour comprendre en profondeur les mécanismes de la société médiévale, Le Goff s'attèle à l'étude des corporations marchandes, des mouvements hérétiques, des rapports entre culture savante et culture populaire, à l'installation des ordres mendiants comme phénomène urbain par exemple. Mais cela ne lui suffit pas pour faire une synthèse pertinente, il lui manque l'empreinte du monde émotionnel de l'époque. Ainsi s'intéresse-t-il au corps, aux chimères, aux songes et au rire qu'il inscrit comme sujet d'étude dans son séminaire. Comment, pourquoi et aux dépens de qui riait-on au Moyen Âge ? Comment pensait-on le rire ? Quelles en étaient les principales formes ? Car : « Le rire est un phénomène social qui renvoie à des structures de pensée et d'émotion. C'est ce qui en fait un objet historique et il n'est pas d'histoire pleinement humaine, qui ne donne toute sa place au vaste champ de la vie émotionnelle et affective. »

Il reste un des pionniers de l'histoire des émotions. Sa démarche intellectuelle constitue alors une véritable révolution historiographique, et comme il la mène en douceur mais néanmoins avec obstination, on n'en perçoit pas immédiatement toute la hardiesse et la portée. Pour lui, comprendre le passé, c'est étudier tous les éléments de la vie d'une société avant de les interpréter.

Jacques Le Goff collabore à plusieurs encyclopédies, préside le conseil scientifique de l'École nationale du patrimoine, la Commission nationale de rénovation de l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Soucieux d'intéresser le plus grand nombre, et doté d'un réel talent de conteur, il participe à l'émission de *France- Culture* « Les lundis de l'Histoire » dont il est coproducteur, activité qu'il poursuivra jusqu'à son décès. Une quarantaine d'ouvrages ponctue sa vie d'historien avec, pour certains, de grands succès. Son préféré reste *La Naissance du Purgatoire*, paru en 1981. Il subodore que l'au-delà de l'homme du Moyen Âge a alors besoin d'un espace intermédiaire entre l'enfer et le paradis pour y placer quelques espoirs.

En 1996, il fait le bilan de sa carrière dans une série d'entretiens et la déclare achevée ; cette même année, paraît son *Saint Louis*, travail de longue haleine, empreint de son immense culture médiévale et qui le consacre. En 2004, sa femme Hanka décède. Depuis, disait-il, il survivait.

Docteur honoris causa de nombreuses universités à travers le monde, Jacques Le Goff a eu la satisfaction de recevoir d'innombrables reconnaissances, distinctions et décorations pour ses mérites de chercheur. En 1991, la médaille du CNRS (rarement attribuée à un littéraire) lui est revenue. Il n'a cessé d'écrire des livres, reprenant un à un tous les thèmes qui furent ceux de sa vie d'historien : le temps, l'argent, les villes, le corps, l'Europe, le long Moyen Âge. Je le cite : « Si je voyais bien dans le travail des historiens qui m'avaient précédé, le Moyen Âge émerger de l'Antiquité aux IV^e et V^e siècles, je ne le sentais pas sortir du Moyen Âge à la fin du XV^e et en progressant dans le XVI^e. La même dépendance d'une économie rurale à la merci des famines, la même faiblesse des machines, la même vie urbaine où la bourgeoisie ne parvenait pas à saisir le pouvoir, la même forte présence de l'Église, les mêmes mentalités féodales et l'impact toujours fort de la croyance au miracle, les méthodes toujours scolastiques de l'enseignement universitaire, les mêmes rites monarchiques prolongent le Moyen Âge. Je crois donc en un long Moyen Âge, car je ne vois pas la rupture de la Renaissance. Le Moyen Âge a connu plusieurs renaissances, la carolingienne du IX^e, celle surtout du XII^e, et celle des XV et XVI^e siècles s'inscrit dans ce modèle. Sans doute, la naissance de la science moderne au XVII^e (mais l'affaire Galilée en 1633, c'est le Moyen Âge), les efforts des philosophes des Lumières au XVIII^e siècle annoncent une ère nouvelle, mais il faut attendre la fin du XVIII^e pour que la rupture se produise : la révolution industrielle en Angleterre, puis la révolution française qui met fin aux droits féodaux et scelle la fin de la période médiévale. »

Nos racines sont dans ce passé que Jacques Le Goff a su avec audace et nouveauté nous restituer. Ses ouvrages nous conduisent tout simplement jusqu'à elles, magistralement.
Merci, Monsieur.

Bibliographie sommaire :

Les Intellectuels au Moyen Âge. Paris : Le Seuil, 1957
Marchands et Banquiers au Moyen Âge. Paris : Le Seuil, 1957
La Civilisation de l'Occident médiéval. Paris : Arthaud, 1964
Le Moyen Âge : 1060-1330. Paris : Bordas, 1971
Naissance du purgatoire. Paris : Gallimard, 1981
L'Apogée de la chrétienté. Paris : Bordas, 1982
L'Imaginaire médiéval. Paris : Gallimard, 1985
Le XIII^e siècle : l'apogée de la chrétienté. Paris : Bordas, 1992
L'homme médiéval. Paris : Seuil, 1994
Saint-Louis. Paris : Gallimard, 1996
Un autre Moyen Âge. Paris : Gallimard, 1999
L'Europe est-elle née au Moyen Âge ? Paris : Seuil, 2003
Une Histoire du corps au Moyen Âge (avec Nicolas Truong). Paris : L. LEVI, 2003
Un long Moyen Âge. Paris : Taillandier, 2004
Héros du Moyen Âge, le saint et le roi. Paris : Gallimard, 2004
Hommes et femmes du Moyen Âge. Paris : Flammarion, 2012
Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ? Paris : Le Seuil, 2014



Jacques Le Goff. DR

COMMISSION DES SCIENCES

Responsable : Geneviève NIHOUL

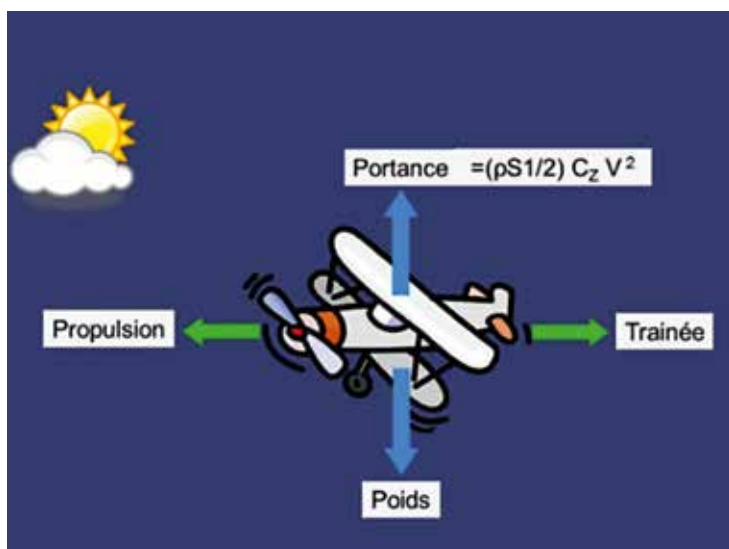
SÉANCE DU 14 AVRIL 2015

QUEL TYPE D'AVION POUR L'AÉRONAUTIQUE NAVALE ? UN POINT DE VUE D'AÉRODYNAMICIEN

Jean RENAUD

Le 14 novembre 1910, un pilote civil américain, Eugène Ely, signe l'acte de naissance de l'aéronautique navale. Il s'élance à bord d'un biplan Curtiss, depuis une petite plateforme aménagée sur le croiseur USS *Birmingham*. Une trentaine d'années plus tard, lorsque l'amiral Fletcher pénètre en mer de Corail, on va assister à un événement extraordinaire : pour la première fois dans l'histoire de la guerre navale, deux escadres vont se combattre sans se voir et sans échanger un coup de canon ! Aujourd'hui, une demi-douzaine de pays peut mettre en œuvre un groupe aéronaval et possède ainsi un remarquable outil diplomatique et militaire.

Mais cet outil présente une redoutable complexité technique et opérationnelle. Son efficacité est basée sur trois pôles interdépendants : le navire, l'aéronef et l'équipage. Pour le binôme le plus courant avion/porte-avions, l'exiguïté du « terrain » apparaît, à l'évidence, comme le paramètre spécifique le plus important. Or le décollage et l'atterrissage, qui sont les phases de pilotage les plus délicates sont aussi celles qui nécessitent une attention particulière lors de la conception d'un avion.



Lorsqu'un avion est en vol, la portance développée par l'aile équilibre le poids. Elle est proportionnelle au carré de la vitesse de l'avion, avec un coefficient de proportionnalité C_z qui est le coefficient de portance de l'aile. La propulsion, créée par une hélice ou un réacteur, compense la traînée de l'appareil.

Les fonctions de base de l'avion

Source : académie du Var – Jean Renaud

Très schématiquement, un avion quittera le sol lorsque sa vitesse sera suffisante pour que la portance de l'aile soit supérieure au poids de l'appareil. Lors de la conception d'un avion, on dispose de trois moyens principaux pour minimiser la distance de décollage :

- Le premier est l'accroissement de la portance de l'aile obtenu en augmentant son Cz. L'arrivée il y a 30 ou 40 ans de méthodes numériques de calculs aérodynamiques a constitué une révolution conceptuelle dans la définition des ailes.
- Le deuxième moyen consiste à disposer d'un moteur puissant, comme les moteurs à réaction, à l'intérieur desquels on arrive maintenant à effectuer des calculs d'écoulements en tenant compte des hautes températures.
- Le troisième moyen est la diminution de la masse de l'avion, ce qui permet une meilleure accélération, avec un moteur donné. Les améliorations significatives résultent de l'affinement des méthodes de calcul des structures et de l'apparition de matériaux nouveaux, comme les composites, qui présentent les mêmes résistances avec une masse moindre.

Les outils scientifiques et les progrès technologiques concourent donc à la minimisation des distances de décollage, point capital pour l'aéronavale. Il devrait en résulter une diminution de la masse des avions et de la taille des porte-avions. Or, historiquement, c'est le mouvement inverse qui s'est produit. Le fameux chasseur *Zéro* s'est avéré être le meilleur de sa génération. À partir de Pearl Harbor, il va, pendant deux ans, procurer à l'aéronautique navale japonaise une suprématie aérienne totale dans tout le Pacifique. Un demi-siècle plus tard, le meilleur chasseur de sa génération s'appelle... le *Rafale*.

	Mitsubishi A6M Zéro	Avion	AMD Rafale M	
	Avril 1935	1 ^{er} vol	Juillet 1986	
	2,5 T	Masse _{max}	24,5 T	
	Moteur étoile/Hélice	Propulsion	Turboréacteur	
	560 km / h	V _{max}	1900 km / h	
	10.000 m	Plafond	16.800 m	
	1.400 m / min.	Vitesse ascensionnelle	18.300 m / min	
	2 canons 2 mitrailleuses	Armement	1 canon, missiles, bombes	

Les meilleurs chasseurs de leur temps
Source : académie du Var – Jean Renaud

Bien évidemment, après cinq décennies de progrès scientifiques et techniques, les performances des deux avions ne sont pas comparables ! Mais il est certain que c'est l'apparition de la propulsion par réaction qui va permettre une véritable explosion des performances. Un point très important doit cependant être noté : un *Rafale* pèse autant... qu'une escadrille de *Zéro* !

Cette évolution, apparemment à contre-courant, a une explication simple, si l'on considère l'utilisation opérationnelle de l'aéronavale et plus généralement de l'arme aérienne. Au début de la seconde guerre mondiale, les avions, de taille modeste, ont des équipements de pilotage et de navigation réduits. L'armement est très limité. Les attaques au sol ou sur navires les combats aériens s'effectuent à vue. Aujourd'hui, si l'avion a bénéficié d'un accroissement phénoménal de ses performances, il est aussi devenu une plate-forme pour un système d'armes très sophistiqué. Avion polyvalent, le *Rafale* peut emporter sous ses ailes, suivant les missions, jusqu'à 9,5 t d'armes.

De façon concomitante, le tonnage des porte-avions aura tendance à augmenter régulièrement, pour accueillir des avions plus lourds nécessitant une piste plus longue. La Marine nationale n'a pas échappé à cette évolution.



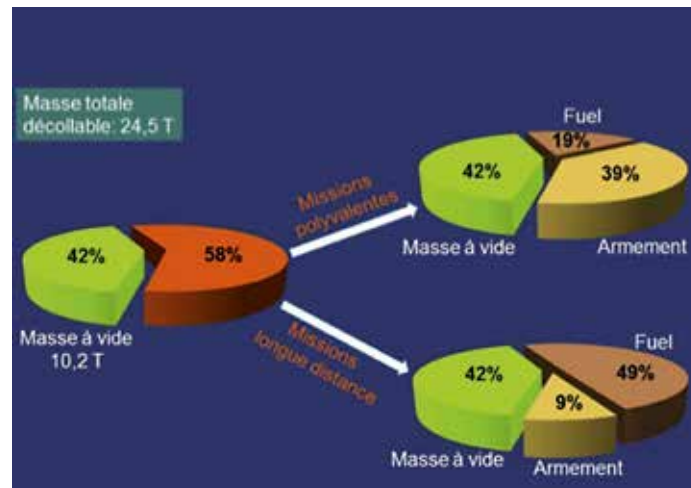
Évolution du tonnage des porte-avions
Source : académie du Var – Jean Renaud

Malgré cette augmentation de tonnage, l'emploi des chasseurs actuels nécessite impérativement l'utilisation de catapultes. Les atterrisseurs du *Rafale* sont considérés comme le système le plus avancé disponible sur un avion embarqué. Le catapultage se fait par la jambe de train avant, ce qui permet une grande rapidité et une forte sécurité de mise en œuvre. Le train avant intègre la barre de catapultage et la technologie du *jump strut*, unique au monde, qui permet à l'amortisseur de se comprimer et d'emmagasiner mécaniquement de l'énergie lors du roulage. Lorsque l'avion est libéré en bout de catapulte, l'amortisseur se détend et fait prendre automatiquement à l'avion l'incidence optimale de décollage. L'ensemble de la séquence de décollage est géré pendant une vingtaine de secondes par l'ordinateur de bord. Lors de cette séquence, la postcombustion des moteurs a été enclenchée. Il s'agit d'un régime transitoire de surpuissance, qui augmente la poussée de 50 % mais multiplie la consommation par quatre !

Le *Rafale* est muni d'une aile delta avec deux petites surfaces orientables, les canards, situées à l'avant de l'appareil et couplées de manière aérodynamique à l'aile. Cette architecture permet d'optimiser les performances et la manœuvrabilité sur l'ensemble du domaine de vol. Le pilotage se fait par l'intermédiaire de commandes de vols électriques/optiques, système redondant avec assistance numérique du pilote pour le pilotage de l'avion. Enfin, les bords de fuite de l'aile et des canards sont munis de petits éléments, dits « dents de requins », qui réduisent la détectabilité radar de l'avion.

L'adaptation opérationnelle de l'appareil tient au fait qu'il peut embarquer une très large palette d'armes, principalement un canon interne et une grande panoplie de missiles accrochés sous les ailes, ainsi que des réservoirs supplémentaires extérieurs. Toutes ces armes sont gérées par le système numérique de mission de l'appareil. Le paramètre principal qui limite la configuration choisie, c'est la masse maximale décollable, qu'on ne peut dépasser, même si l'appareil dispose d'une très grande piste.

Examinons la segmentation de la masse du *Rafale*, décollant à la masse maximale. La masse à vide représentant 42 % du total, la masse disponible restante peut être utilisée différemment aux deux extrémités du spectre opérationnel. Pour une mission polyvalente à courte ou moyenne distance, on n'utilisera pas de réservoirs supplémentaires extérieurs. Une masse de 39 % est alors disponible pour les armements. *A contrario*, pour une mission à longue distance, l'installation de tous les réservoirs supplémentaires extérieurs réduit la masse disponible pour les armements à 9 %. L'appareil est naturellement ravitaillable en vol et peut aussi ravitailler un autre *Rafale*.

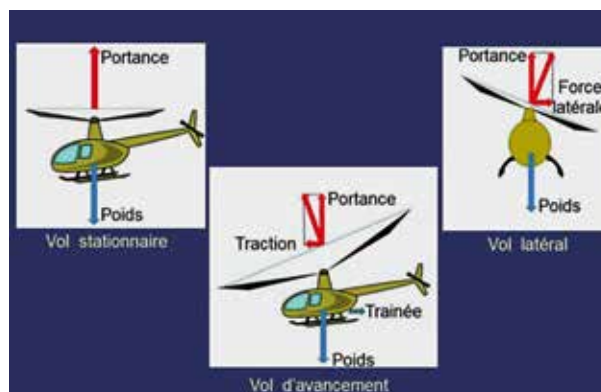


Segmentation de la masse d'une Rafale M
Source : académie du Var – Jean Renaud

L'appontage est sans conteste la manœuvre la plus délicate, compte tenu de l'importance de la vitesse d'approche au regard de l'exiguïté du pont et de la nécessité de toucher en un point précis. Le pilote surveille sa pente d'approche, avec l'aide des instruments de pont (le miroir d'appontage) et des indications du *batman*. Les commandes de vol électriques permettent des corrections quasi instantanées en réponse aux sollicitations du pilote sur le manche. Lorsque l'avion est stabilisé sur sa trajectoire, le pilote enclenche un système appelé « l'automanette » qui règle automatiquement la puissance du moteur en fonction des corrections de trajectoire au manche. La mire virtuelle d'impact qui est visée sur le pont tient compte de la vitesse du porte-avions et du vent météo. La configuration aile delta/plan canard permet au *Rafale* d'avoir une vitesse d'approche largement inférieure, par exemple, à celle du *Super-Étendard*.

En définitive, les avions « classiques » comme le *Rafale* sont des instruments militaires exceptionnels, mais qui nécessitent de posséder des porte-avions de fort tonnage, extrêmement coûteux. On peut donc légitimement se poser la question : « existe-t-il des aéronefs qui puissent effectuer le même genre de mission à partir de bâtiments plus modestes ? ». La première idée est d'utiliser l'hélicoptère qui a une capacité unique de décollage/atterrissage vertical et d'évolution à très faible vitesse au-dessus de petites plate-formes.

En effet, sur un hélicoptère, contrairement à l'avion, la double fonction de sustentation et de propulsion est assurée par un seul organe, le rotor principal. Il délivre une force qui est perpendiculaire au disque rotor, le plan dans lequel tournent les pales. Le pilote peut modifier la grandeur et l'orientation de la force rotorique. En vol stationnaire, l'hélicoptère reste immobile au-dessus d'un point du sol. Le disque est horizontal et la force rotorique constitue la portance compensant le poids. En vol d'avancement, le disque bascule vers l'avant. La force rotorique comporte une composante verticale, qui est la portance, équilibrant le poids, et une composante horizontale qui compense la traînée. De même, si le disque est basculé vers la droite ou la gauche, il se crée une composante latérale qui permet à l'appareil de voler latéralement.



Principe de fonctionnement d'un hélicoptère
Source : académie du Var – Jean Renaud

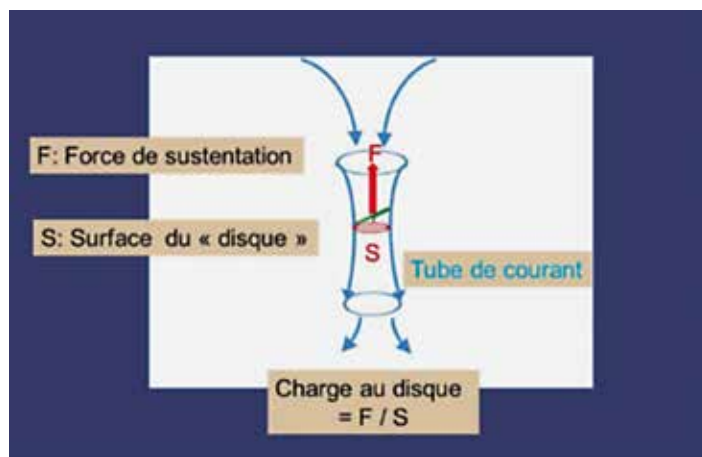
Par son mode de fonctionnement, l'hélicoptère est donc particulièrement bien adapté à une utilisation sur les navires, ce qui est une réalité depuis l'après-guerre. Cependant, la technologie de l'époque limitait cette utilisation. Même sur de gros bâtiments comme le croiseur *Colbert*, un hélicoptère comme le *S 58*, bien que version marine, se présentant sur la plage arrière, ne pouvait y être arrimé.

Cinquante ans plus tard, le navire et l'hélicoptère ont été, *ab initio*, conçus pour cohabiter de façon permanente, au moins sur les bâtiments de premier rang. Bien plus, l'hélicoptère est totalement intégré au système de combat du navire, dont il devient l'œil, l'oreille et le bras armé. Mais c'est un chien de garde qui n'est pas destiné aux missions lointaines.

Examinons l'enveloppe de vol (c'est-à-dire le domaine altitude/vitesse) couvert par différents aéronefs. L'hélicoptère peut faire du stationnaire, évoluer à faible vitesse, mais il ne va ni vite, ni haut, ni loin. Les avions ne peuvent pas voler à faible vitesse. L'aile ne porte plus. C'est le décrochage. Les avions à hélice ont une vitesse maximale de l'ordre de 600 à 800 km/h, et ceux à réaction de 1000 à 2000.

Évidemment l'hélicoptère ne peut donc pas remplacer l'avion. Peut-on alors imaginer des aéronefs hybrides, ayant la capacité de décollage/atterrissage vertical d'un hélicoptère et la vitesse d'un avion à réaction ? Si les principes physiques de base sont relativement clairs, la mise en œuvre technologique est redoutable. Dans les années 50/60, plus de cinquante types différents d'appareils ont été étudiés jusqu'aux essais en vol dans différents pays. Peu ont survécu.

Si nous imaginons un système sustentateur quelconque (rotor, hélice, réacteur), l'énergie qui lui est fournie lui permet d'aspirer l'air au repos à l'amont pour le rejeter à l'aval avec une vitesse plus ou moins grande. C'est cette mise en mouvement de l'air à l'intérieur d'un tube de courant qui permet la création d'une portance. Il convient maintenant de déterminer l'efficacité énergétique globale du système, c'est-à-dire quelle est la portance créée pour une puissance donnée fournie au système. On peut montrer, en mécanique des fluides, que le paramètre principal régissant ces phénomènes » est « la charge au disque », c'est-à-dire le rapport de la force créée à la surface de la section du tube de courant.



Système sustentateur

Source : académie du Var – Jean Renaud

Le rendement énergétique est meilleur lorsque la charge au disque est faible (une grande surface S pour une force créée donnée). C'est la raison pour laquelle les rotors d'hélicoptères sont de grande dimension. A *contrario*, les systèmes comme les réacteurs possèdent une faible surface S , donc une grande charge au disque. Ils nécessitent beaucoup d'énergie pour créer la même force de sustentation. Retenons cette contradiction fondamentale : une propulsion par réaction nécessaire pour la croisière supersonique est très mauvaise pour l'atterrissage/décollage vertical.

L'Harrier britannique est le premier avion VTOL mis en service dans le monde à partir de 1969. Avion d'attaque au sol, il a été décliné en plusieurs versions, dont des versions navales capables de combat aérien. Les gaz sous pression produits par le moteur sont éjectés également à travers quatre tuyères, une paire à l'avant, une paire à l'arrière de l'avion. Ces quatre tuyères pivotent de manière synchrone. Le pilote contrôle directement la poussée, en amplitude par la manette des gaz, et en direction par inclinaison des tuyères. En vol de croisière, l'*Harrier* se

comporte comme un avion classique : la situation est plus complexe lors du décollage ou atterrissage vertical. L'appareil est alors assez instable, avec des écoulements complexes sous l'avion et de fortes interactions avec le pont. Le pilotage est très délicat, les pilotes étant en général d'anciens pilotes d'hélicoptères. Si nous observons la sortie d'une tuyère de sustentation, nous constatons qu'elle est de faible surface, et donc que la poussée qu'elle fournit correspond à une grande charge au disque, et par conséquent à un mauvais rendement énergétique. De ce fait, le *Sea Harrier*, malgré son moteur puissant, ne peut décoller verticalement à la masse maximale.

Ces contraintes aérodynamiques vont conditionner la définition du système aéronaval britannique, en particulier l'architecture des porte-aéronefs de la série *Invincible*, lancés dans les années 80. Pour décoller à une forte masse, il est donc nécessaire d'effectuer un décollage roulé. Si l'on veut opérer à partir d'un navire sans catapulte, une légère inclinaison des tuyères d'éjection donnera une petite composante de sustentation qui complètera la portance de l'aile. De plus, l'installation d'un tremplin en bout de pont augmentera la masse décollable d'environ 20 %. Par contre, au retour de mission, l'*Harrier* se présentera avec une masse réduite, après avoir délivré ses armes et utilisé la plus grande partie de son carburant. Il pourra donc atterrir verticalement. On se retrouve finalement dans l'obligation d'utiliser le *Harrier Marine* comme un appareil à décollage court et atterrissage vertical.

Une comparaison globale d'avions utilisés par la Marine nationale et la Royal Navy dans la période 1960 – 2000 permet de mettre en exergue quelques caractéristiques de base des deux systèmes aéronavals :

- Le système français, basé sur des avions classiques, présente une grande cohérence technique, avec une possibilité d'optimisation des performances des avions sur l'ensemble du spectre opérationnel. Mais il nécessite des porte-avions de fort tonnage donc coûteux. Par contre, ceux-ci pourront emporter un parc aéronautique important.
- Le système britannique, basé sur un appareil VSTOL, permet de posséder un groupe aéronaval à un coût moindre, par l'utilisation de porte-aéronefs légers, avec l'inconvénient d'un parc aéronautique réduit. Cependant, les avions supersoniques hybrides possèdent l'inconvénient d'une capacité d'emport et d'une distance franchissable restreintes. Ce sont donc des armes de théâtre, peu ou difficilement utilisables dans la profondeur.

		
Invincible 1980	Navire	Clemenceau 1961
22 000	Déplacement T	32 800
170 + tremplin	Pont m	265 + 2 catapultes
12 avions 10 hélicoptères	Parc aérien	27 avions 4 hélicoptères
Harrier	Chasseur	Super Etendard
12	Masse T	12
1180	Vitesse km/h	1380
750	Distance max km	1500

Les systèmes aéronavals
Source : académie du Var – Jean Renaud

Avec leurs énormes moyens, les Américains ont adapté leur dispositif naval en conséquence. Les grands porte-avions sont équipés d'avions classiques. Les avions hybrides sont réservés aux *Marines Corps* sur les navires d'assaut pour des missions de projection de puissance sur le littoral... Enfin les *Marines* américains utilisent un autre aéronef hybride sur leur navire d'assaut : le *tilt-rotor V22 Osprey*, convertible à rotor basculant. Cet appareil, de la famille des hélicoptères, a une vitesse et une distance franchissable double de celles d'un hélicoptère classique.

En conclusion, il faut rappeler que la France joue en Europe un rôle de premier plan dans le secteur de l'aéronautique navale, avec le PA *Charles de Gaulle*, le *Rafale* et le *NH90*. Dans le domaine du convertible, seul un programme européen d'études techniques, de prospective opérationnelle et de faisabilité industrielle, Eurofar (*European Future Advanced Rotorcraft*), a été mené dans les années 1980-1990.

UN VAROIS MÉCONNU MAIS REMARQUABLE (RÉSUMÉ)

Michel DÉMARES

Cet intitulé, choisi pour installer un peu de suspens avant la communication, concerne donc un animal : le jason, appelé aussi le pacha à deux queues, mais portant le nom très officiel pour la science de *Charaxes jasius* L. C'est un animal, un invertébré et plus précisément un papillon Rhopalocère vivant dans le Var et les départements méditerranéens. On peut le rencontrer çà et là, lors d'une balade dans les Maures ou dans les monts toulonnais, mais s'il est assez repérable en vol, une fois posé l'observer relève de l'exploit. Comme nombre de papillons ce grand voilier est très peu connu du grand public.

Ses chenilles ne se nourrissant que d'arbousier, il est inféodé à l'aire de répartition de cet arbre méditerranéen. Ici, il se reproduit annuellement en deux générations, une au printemps l'autre à l'automne. Il hiberne alors à l'état de chenille. L'adulte (on dit aussi l'imago) fait partie, avec le machaon et le flambé, des papillons les plus grands de l'entomofaune continentale. Quand on sera entré dans son intimité, quand on aura suivi de près les quatre étapes de sa métamorphose, et vécu les instants magiques de la nymphose et de l'émergence, on comprendra aisément combien il est remarquable.

La métamorphose se déroule en quatre temps : œuf, larve (dite chenille pour un papillon), nymphe (dite chrysalide) et adulte (la phase ailée dite imago).

L'œuf est une petite boule de 1 mm de diamètre pondue à la surface supérieure d'une feuille. Blanc à la ponte il devient rapidement jaunâtre puis commence à se pigmenter en brun ce qui confirme l'évolution et annonce la future chenille.

Quand vient son heure la chenille s'aménage une sortie en grignotant le haut de son abri sphérique. Complètement sortie la petite néonate fait demi-tour et termine son premier repas en absorbant le reste du chorion. Dans sa phase larvaire la chenille est gloutonne. Elle mange et grossit rapidement au point de renouveler sa peau plusieurs fois. C'est la mue. Les livrées successives restent vertes tout au long de ce parcours et la tête reste ornée de quatre appendices dressés, ce qui contribue fortement à se fondre dans son environnement immédiat.

Elle procède toujours de la même façon en trois phases distinctes. D'abord faire émerger sa nouvelle tête derrière l'ancienne capsule céphalique devenue trop petite, puis faire glisser la vieille peau vers l'arrière et, enfin, se séparer de cette vieille capsule. L'étape suivante, dite mue nymphale, consiste à transformer un être mobile muni de mandibules, de pattes et de fausses pattes en un corps suspendu, immobile et qui ne se nourrit plus, la chrysalide. Bien verte, d'abord cylindrique et flasque, elle se rigidifie rapidement en une forme plus ou moins de poire. Pour se suspendre à une feuille ou un rameau la chenille aura fabriqué de sa bouche un plot visqueux, se sera retournée pour y fixer solidement l'extrémité de son abdomen. Solidement car elle aura peut-être à affronter intempéries et fort mistral. Après quelques jours elle se pigmente en un brun de plus en plus foncé laissant apparaître, par transparence, le futur papillon. L'émergence est alors imminente.

Si chacune de ces phases suscite une grande admiration, la dernière, celle où l'imago s'extrayant de sa prison pour découvrir le vaste monde, fait partie de ces instants magiques que la nature sait nous offrir. Doucement, la coque s'ouvre à la manière d'une porte de garage qui bascule, le papillon déploie une antenne puis la deuxième, sort une patte puis une autre, se laisse glisser lentement vers le bas. Il va tomber ? Mais non, malgré la finesse de ses pattes il se rattrape, se redresse. Quel sens de l'équilibre ! Après avoir fait des effets de trompe, c'est-à-dire réunir les deux parties séparées pour en faire un tube fonctionnel, et éjecter les déchets issus de la chenille que la nymphe complètement close ne pouvait pas évacuer, il déploie lentement ses ailes pour son premier envol. Il est prêt pour la quête de nourriture puis de partenaire.

Suivront l'accouplement, la fécondation puis la ponte. La boucle est bouclée. L'œuf est une petite boule ...



QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Bernard CROS

Ainsi qu'il a été annoncé lors de la précédente commission des sciences, la présente séance est placée sous le signe de « 2015 Année de la lumière », à l'initiative de l'UNESCO.

La période que nous traversons revêt malheureusement un caractère sombre, dans lequel certains tentent d'éteindre la lumière ou d'abattre les Lumières.

Avant d'introduire les communications, je ferai un rapide tour des questions d'actualité, en commençant par une présentation des prix Nobel 2015 en relation avec les sciences.

Les prix Nobel 2015 de médecine, de physique et de chimie récompensent tous des travaux associant des équipes de chercheurs disséminées dans l'espace et dans le temps.

Le prix Nobel de médecine récompense trois lauréats : William Campbell, Satoshi Omura et Tu Youyou.

Les deux premiers ont été récompensés en raison de recherches dans les traitements d'infections dues à des vers nématodes et ayant conduit à la découverte de l'Avermectine et à la mise au point de médicaments employés contre des maladies telles que la cécité des rivières ou la filariose lymphatique.

William Campbell, citoyen américain natif d'Irlande, est diplômé du Trinity college de Dublin (1952) et de l'université du Winsconsin (Madison, 1957). Il conduisit, de 1957 à 1990, des recherches au sein de l'Institut Merck de recherches thérapeutiques. Il en était directeur de recherches de 1984 à 1990. En 2002 il était nommé membre de l'Académie de sciences des États-Unis.

Satoshi Ōmura est un microbiologiste d'origine japonaise qui a fait des études universitaires de pharmacie et de sciences. Il enseigne à l'université de Tokyo et à l'université Wesleyan du Connecticut

Satoshi Omura s'est intéressé aux *streptomyces*, sortes de bactéries vivant dans le sol et qui ont des propriétés antibactériennes. Dans les années 70, alors qu'il dirigeait l'institut Kitasato, il a cultivé et isolé de nombreuses souches. Plus tard il transmettait certaines de ces souches au laboratoire Merck, avec lequel un partenariat avait été établi en 1973.

William Campbell a ainsi découvert dans ce « matériau » le *streptomyces avermitilis*, ou Avermectine, qui s'avère efficace contre les parasites d'animaux domestiques et de ferme. Un de ses dérivés, l'Ivermectine, est employé avec succès contre la cécité des rivières (l'onchocercose pour les spécialistes), maladie tropicale transmise par une petite mouche. On dénombre 500 000 cas en Afrique. Principe actif du médicament nommé Mectizan, l'Ivermectine est également employée contre la filariose lymphatique qui est endémique dans plus de 70 pays.

L'octroi du prix Nobel à ces travaux peut être considéré comme un geste fort dans la lutte contre les maladies infectieuses sévissant dans les pays du Sud, parfois regardée comme « négligée » par rapport à d'autres combats thérapeutiques. C'est la 17^e fois que le Nobel de médecine récompense des travaux portant sur des maladies infectieuses.

La Chinoise Tu Youyou a été récompensée pour ses travaux dans la lutte contre le paludisme. Agée aujourd'hui de 84 ans, elle a effectué ses études à la faculté de pharmacie de Pékin, puis les a poursuivies en étudiant la médecine traditionnelle chinoise. Elle a bénéficié en Chine et aux États-Unis de nombreuses reconnaissances officielles, dont le prix national des inventions, le prix national des meilleurs découvertes et les distinctions de « Éminent scientifique » en 1994, l'une des « dix femmes les plus éminentes » en 1994 et le titre d'« Inventeur du nouveau siècle en 2002. »

En 1972 elle a joué un rôle éminent dans l'identification de l'Artémisinine (Qing hao), substance présente dans l'armoise annuelle (*Artémisia annua*). L'armoise est connue et employée depuis 2000 ans en médecine traditionnelle, qui la prescrit sous forme de tisane. Pour autant, ce n'est pas la médecine traditionnelle qui est ici récompensée.

Connus depuis longtemps, le quinquina et la quinine, ainsi que la chloroquine, sont employés avec un certain succès contre le paludisme, mais des résistances à ces substances se développent au fil du temps. L'Artémisinine offre donc de réels espoirs dans le développement de l'arsenal anti-malaria, car elle réduit significativement la mortalité par cause de paludisme.

Le prix Nobel de physique couronne les travaux conduits par Takaaki Kajita et Artur Mc Donald sur la connaissance des neutrinos.

Directeur de l'Institut japonais de recherches sur les rayonnements cosmiques, Takaaki Kajita a fait ses études à l'université de Saitama (1981) avant d'obtenir son doctorat de physique à l'université de Tokyo en 1986. Sa carrière de chercheur est, depuis lors, consacrée à l'étude des rayonnements cosmiques.

Arthur Mc Donald, né en Nouvelle Écosse (Canada), a fait ses études universitaires à l'université Dalhousie de Halifax, puis au *California Institute of technology* où il obtient son doctorat de physique.

Ce prix Nobel nous entraîne au cœur de la matière, dans le domaine de la physique quantique. Rappelons que le neutrino est une particule élémentaire, dont l'existence a été postulée en 1930 par Pauli. Il peut être présent sous la forme de trois « saveurs », c'est-à-dire selon trois sortes de « classes » : électronique, muonique ou tauique. Chaque saveur se différencie par sa charge et sa masse, pour faire simple. On a longtemps considéré que le neutrino avait une masse quasi-nulle ou, en tout cas, trop faible pour être mesurée.

La capacité des neutrinos à changer de saveur a été imaginée par Pontecorvo en 1957, puis formalisée ultérieurement. Le Soleil nous envoie un flux de plus de 60 milliards de neutrinos électroniques/seconde/m², mais le flux reçu est nettement moindre. Il était donc supposé que les neutrinos solaires changent de saveur durant leur transit. Mais ce n'est qu'en 1998 et 2002 que le phénomène a pu être vérifié.

L'observation des neutrinos est effectuée au Japon au moyen de l'observatoire Super Kamiokande, qui prend place dans un cylindre de 40 m de diamètre et 40 de hauteur, contenant plus de 50 000 m³ d'eau.

C'est dans ce système expérimental qu'a pu être mise en évidence l'oscillation des neutrinos, c'est-à-dire leur capacité à changer de saveur. D'où l'on peut déduire que ces particules élémentaires ont bien une masse.

Le prix Nobel de chimie porte sur des travaux de biologie. Il couronne les recherches conduites par Tomas Lindahl, Paul Modrich et Aziz Sancar dans le domaine des réparations de l'ADN afin de conserver les informations génétiques.

Tomas Lindahl est britannique d'origine suédoise. Après des études à l'institut Karolinska de Stockholm (1967 et 1970), il a poursuivi sa formation à Princeton et à l'université Rockefeller. Professeur de chimie médicale à l'université de Göteborg (1978 - 82), il rejoint le Cancer research fund UK (1981), dont il devient ultérieurement directeur.

Paul Modrich est américain et a suivi sa formation universitaire à Stanford (1973). Professeur de biochimie, il exerce à l'université Duke en Caroline du nord.

Aziz Sancar est d'origine turque, devenu citoyen américain. Formé successivement à l'université d'Istanbul (médecine) et à l'université de Dallas (1977), il est professeur de biochimie à l'université de Caroline du nord (Chapel Hill).

Les travaux de ces trois chercheurs apportent des résultats complémentaires dans la compréhension de la « réplication » de l'ADN et dans ses modes de réparation. Au cours de la vie, l'ADN est en effet « recopié » en permanence dans le cadre du renouvellement cellulaire. Des erreurs se produisent régulièrement. Les plus graves peuvent conduire à des processus tumoraux. Mais les cellules développent naturellement des

mécanismes qui tendent à rectifier certaines erreurs. Si vous me permettez une image informatique, le logiciel de l'ADN comporte quelques outils « anti-bugs ».

Tomas Lindahl a ainsi caractérisé une voie de réparation qui agit par « excision de base ». Dans ce mode d'action, lorsqu'une base individuelle de l'ADN est endommagée, celle-ci se *trouve éliminée par une ADN glycosylase* et le tronçon endommagé est enlevé par une endonucléase. Une ADN polymérase reconstitue le tronçon libéré en utilisant la base opposée comme matrice. Le brin réparé est enfin suturé au brin adjacent par une ADN ligase.

Paul Modrich, de son côté, a observé que des protéines peuvent repérer une erreur lors de la réplication. Un brin d'ADN mal recopié peut ainsi être coupé et remplacé par un brin correct, ce que l'on nomme en anglais un « *mismatch repair* » (réparation d'une discordance).

Aziz Sancar, pour sa part, s'est intéressé aux anomalies résultant de facteurs exogènes, les rayonnements UV en l'occurrence. Il a ainsi observé que lors d'une agression par des UV, des ponts peuvent se créer entre deux thymines voisines, conduisant à la formation de dimères de thymines. La réparation intervient dans ce cas par « excision de nucléotides », c'est-à-dire que le brin portant le dimère en cause est coupé et remplacé par un brin correct.

Pour en terminer avec les questions d'actualité, je dirai deux mots de l'aventure, tant humaine que scientifique, que représente le projet Solar Impulse 2, qui a déjà été évoqué lors de la précédente commission des sciences au mois d'avril. Après avoir entamé de façon prometteuse son périple, l'aéronef à propulsion solaire a rallié Pékin à Hawaï en 120 heures. Cette étape a été marquée par une escale forcée à Nagoya en raison de conditions météo défavorables. Depuis son atterrissage le 3 juillet il est resté immobilisé à Hawaï, car ses batteries ont été endommagées par une surchauffe excessive. La cause technique est connue. Lors des changements d'altitude en ambiance tropicale, les batteries subissent une surchauffe accompagnée de variations de pression interne. Les modalités de gestion de la température ont été sous-estimées, vraisemblablement –selon les déclarations de Bertrand Piccard lui-même– afin de ne pas alourdir l'avion par l'adjonction de systèmes de refroidissement complémentaires. La reprise du périple aérien est envisagée pour avril 2016.

Ce point fait une excellente transition pour introduire maintenant les communications du jour. Notre séance est en effet placée sous le signe de la lumière, qui est au centre de l'année de la lumière, décidée par l'UNESCO.

UNE HISTOIRE DE LA LUMIÈRE

Notre collègue Geneviève Nihoul commencera par nous brosser un historique de la découverte scientifique de la lumière. Le talent bien connu de Geneviève pour expliquer simplement les notions les plus ardues nous plongera progressivement au cœur de la lumière. Remontant aux temps antiques, elle nous rappellera comment les premiers savants grecs s'efforcèrent de comprendre la lumière en étudiant sa propagation, naturelle ou « instrumentée » si j'ose dire. Poursuivant le parcours si souvent suivi en matière scientifique, elle nous emmènera à la suite des savants arabes qui observèrent également les modalités de propagation du phénomène. La quête de connaissance se continuera dans l'Europe du XVI^e siècle, marqué par les noms familiers de Huyghens et de Newton qui se demandèrent de quoi est faite cette lumière à première vue immatérielle. Est-elle ondulatoire ou corpusculaire ? Le XIX^e siècle nous confirmera que « ça vibre » effectivement. Oui mais qu'est-ce qui vibre ? Au début du XX^e siècle, l'on pensa enfin toucher au but. Avec des savants comme Maxwell et Einstein, tout parut enfin décrit. Oui mais ...

Ensuite, notre collègue Jacques Le Vot, dont chacun connaît la passion et la compétence pour les choses de la radiologie nous détaillera les progrès de cette technique, née comme bien souvent de la découverte fortuite de Roentgen il y a plus d'un siècle. Il nous expliquera comment les rayons X permettent de voir à travers les corps, à condition d'observer dans le noir ! Nous verrons ensuite comment les trésors d'ingéniosité déployés pour amplifier les faibles signaux lumineux permirent au fil du temps aux radiologues d'observer les images sur des supports photosensibles, puis sur des écrans de télévision. Il nous décrira enfin de quelle façon la radiologie vint définitivement à la lumière grâce aux technologies numériques.

Enfin, notre collègue Patrick Buffe nous initiera aux mystères de la marche nocturne du scarabée. S'il est le conteur que chacun sait, Patrick Buffe nous entraînera aujourd'hui sur une piste résolument scientifique, mais conservant toujours un parfum de mille et une nuits... L'objet de sa communication sera un scarabée,

pas n'importe lequel puisqu'il s'agit d'un scarabée d'Égypte, celui-là même que les Égyptiens vénéraient dans l'Antiquité. Nous verrons comment cet insecte met ses capacités sensorielles à contribution pour naviguer en observant non pas la lumière céleste directe, celle des étoiles auxquelles nos yeux sont accoutumés, mais la lumière polarisée.

Avant de passer la parole à Geneviève Nihoul, permettez-moi de vous livrer une des origines traditionnelles de la lumière, et ceci sans empiéter sur la communication qui va suivre. Selon les Haïda, peuple amérindien vivant dans des îles situées au nord-ouest de l'Amérique du nord, au commencement tout était noir. Un vieil homme qui vivait près de la rivière, conservait jalousement dans sa maison un coffre, qui contenait un autre coffre. Puis un autre coffre et encore un autre. Le plus petit des coffres contenait une multitude de coffrets, chacun de ces coffrets contenait un coffret de plus en plus petit. Le dernier était si petit qu'il ne pouvait rien contenir d'autre que toute la lumière de l'univers.

C'est ici qu'entre en scène le légendaire Corbeau, maître en tromperie, menteur et dévoyé. Après s'être transformé en petit garçon, né d'une femme, il supplia le vieil homme d'ouvrir le coffre. À ce moment, la lumière envahit le monde...



ET LA LUMIÈRE FUT...

Geneviève NIHOUL

Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. La terre était informe et en désordre, les ténèbres étaient sur la surface de l'abîme et l'esprit divin planait sur les eaux. Dieu dit : « Que la lumière soit, et la lumière fut ».

Ce texte de la Genèse nous montre Dieu créant la lumière et la séparant des ténèbres alors que le monde n'était que chaos. J'aime beaucoup cet acte de naissance qui rejoint finalement assez bien ce que nous savons maintenant de l'apparition de la lumière dans notre univers. Juste après ce qu'on appelle le Big Bang, l'univers est un magma informe, une soupe de gluons et de quarks diraient les physiciens, mais quoi qu'il en soit, le terme de désordre est assez approprié. Ce n'est qu'au bout de 380 000 ans que les premiers atomes apparaissent et que les photons, ces corpuscules apparentés à la lumière comme nous le verrons, peuvent s'échapper du magma chaotique, faisant donc apparaître ce qui sera appelée la lumière. Nous avons donc une date de naissance de cette lumière qui se sépare des ténèbres il y a environ 13 milliards d'années.

Mais qu'est-ce que la lumière ? Les dictionnaires sont souvent redondants : « Ce par quoi les choses sont éclairées » nous dit Robert. Mais la définition du verbe « éclairer » étant « pourvoir de la lumière », nous ne sommes guère avancés. Plus précis, cette définition sur Internet : « Rayonnement perçu par l'œil, émis par un corps incandescent ou luminescent ». En fait, il y a moins d'un siècle que nous avons une idée claire de ce qu'est la lumière.

Je voudrais vous expliquer comment nous en sommes arrivés là et vous décrire nos connaissances actuelles. Je ne parlerai pas de l'Antiquité où la lumière n'est pas vraiment considérée comme ayant une existence propre : le phénomène de la vision n'est pas admis comme sujet d'études à cause des illusions qu'il induit (pensons par exemple à la perspective qui fait se rejoindre deux droites parallèles ou à la réfraction qui montre un crayon, plongé dans un liquide, brisé). Signalons simplement les travaux d'Euclide, d'Archimède et de Ptolémée qui observent la réflexion de la lumière sur des miroirs et sa réfraction quand elle change de milieu. Des tables de mesure de cette réfraction nous sont parvenues.

Les sciences arabes

On peut dire que l'optique commence vraiment à exister avec les savants arabes : après les conquêtes arabes au VII^e siècle, des générations de savants d'origines diverses mais soudés par l'usage d'une langue commune vont traduire puis enrichir l'héritage grec en le complétant par les connaissances indiennes voire chinoises. Ces savants vont bâtir une science originale en mathématiques, en astronomie, en médecine et en optique qui sera transmise à l'Europe occidentale : les œuvres écrites en arabe seront traduites en grec et en latin à partir du XII^e siècle et seront à la source du renouveau scientifique du XVI^e siècle en Europe.

En optique, le grand savant arabe est incontestablement Ibn al Haytham, plus connu sous son nom latinisé Alhazen. Il a eu quelques prédécesseurs, Al Kindi au IX^e siècle, puis Ibn Sahl mathématicien persan qui vécut à Bagdad au X^e siècle et écrivit un traité sur les miroirs et les lentilles, dans lequel il établit pour la première fois une relation entre le rayon incident sur une surface, de l'eau par exemple, et le rayon qui se propage dans l'eau, le rayon réfracté. Tous les deux commencent à considérer que la lumière a une existence propre. Mais il reviendra à Al Haytham de récuser par des raisonnements les idées antiques de la vision et de conclure que la lumière est un phénomène indépendant qu'il convient d'étudier. Il écrit : « Traiter de l'essence de la lumière appartient aux sciences physiques ». Il ajoute : « Traiter du mode de sa propagation nécessite le recours aux sciences mathématiques en raison des lignes suivant lesquelles les lumières se propagent ». Ce savant révolutionnaire travaille au Caire durant le XI^e siècle et, le premier, il insiste sur le rôle de l'expérience dans l'élaboration des théories. Il montre que l'œil n'est qu'un récepteur et il étudie le rôle du cristallin. Sur la réfraction, il améliore les travaux d'Ibn Sahl en montrant l'influence de la vitesse de la lumière et de la densité du milieu dans la recherche d'une loi liant les angles d'incidence et de réfraction. Il termine son œuvre en proposant une description de la lumière comme étant composée de très petites particules se propageant à une très grande vitesse : c'est la première mention d'une théorie qu'on pourrait appeler corpusculaire.

Signalons enfin qu'Al Haytham observe avec précision les arcs-en-ciel et que ses résultats permettront au Persan Al Farisi, au XIII^e siècle, d'expliquer scientifiquement ce phénomène. Le *Traité d'Optique* d'Al Haytham, écrit autour des années 1020, sera traduit en latin à Tolède au XII^e et constituera la base de l'optique durant la fin du Moyen Âge et la Renaissance.

Les temps modernes et les premières théories sur la nature de la lumière

Peu de découvertes seront faites durant le Moyen Âge. Seule l'école d'Oxford, avec les franciscains Grosseteste et Roger Bacon, refait toutes les expériences d'Al Haytham, adoptant sa démarche scientifique privilégiant l'expérience pour en déduire des théories mathématiques.

Au XVI^e siècle, les sciences connaissent enfin un renouveau. Mais en optique, à part la lunette de Galilée qui marque un progrès technique entraînant des conséquences importantes en astronomie, peu de progrès sont faits. Il faut attendre le XVII^e siècle pour que l'optique soit étudiée sérieusement. En 1620, pour la première fois une loi mathématique concernant la réfraction est énoncée par un Hollandais Willebrord Snell : lorsque la lumière passe d'un milieu 1 à un milieu 2, les angles d'incidence i et de réfraction r sont liés par la relation : $\sin i / \sin r$ est une constante qui dépend de la nature des milieux 1 et 2. Snell mourut avant de publier cette loi et celle-ci sera reprise par Descartes qui prétend en donner une démonstration qui s'avère fausse ! D'où une controverse avec Fermat, illustre savant toulousain, qui a relevé les erreurs commises par Descartes. Il n'empêche : en France, on parle de la loi de Descartes alors que dans le reste du monde, on nomme cette relation la loi de Snell !

Signalons qu'en 1675 un astronome danois travaillant à Paris, Ole Römer, montre que la vitesse de la lumière n'est pas infinie, alors que beaucoup de savants pensaient que la lumière était un phénomène instantané. Mais le grand succès du XVII^e siècle est la formulation des premières théories sur la nature de la lumière. Elles seront l'œuvre de deux génies scientifiques, Christiaan Huyghens et Isaac Newton.

Huyghens

Parlons d'abord de Huyghens. Né dans une famille de La Haye, il a été influencé par les idées de Descartes. Huyghens est connu pour des œuvres variées mais ce qui va nous intéresser est son traité de la lumière publié en 1675. Il travaille alors à Paris où, sur l'invitation de Colbert, il organise l'Académie des Sciences nouvellement créée. Son *Traité de la Lumière* réfute l'idée d'une lumière composée de particules : son principal argument repose sur le croisement de deux rayons lumineux perpendiculaires. S'ils sont composés de particules, il devrait y avoir des collisions et donc un brouillage des rayons. Ce qui, expérimentalement, n'est pas le cas. Huyghens explique toutes les propriétés observées par la nature ondulatoire de la lumière. Il faut ici expliquer ce qu'est une onde. Nous prendrons l'exemple classique d'ondes sur l'eau. Rappelons qu'en anglais le même mot, *wave*, désigne une onde et une vague. Si on jette un caillou dans l'eau, on provoque une perturbation à la surface de l'eau, perturbation qui se propage loin de l'endroit où elle a été provoquée. Remarquons que le mouvement des molécules de l'eau est un mouvement vertical : les molécules de l'eau se déplacent quand la perturbation passe puis reprennent leur place après le passage de celle-ci. Il n'y a pas de transport de matière mais il y a propagation d'énergie : les molécules atteintes par l'onde acquièrent une énergie cinétique avant de la repasser aux voisines. Une onde est donc caractérisée par une propagation et par un transfert d'énergie, mais sans transfert de matière. Les ondes peuvent avoir des formes différentes : nous connaissons tous le phénomène de houle où les vagues sont, grossièrement, parallèles.

L'idée de Huyghens est donc que la lumière est une perturbation apportée à un milieu : la nature de cette perturbation n'est pas spécifiée et importe peu. Le Soleil, par exemple, émet en continu des ondes qui se propagent jusqu'à la Terre : qu'elles transportent de l'énergie est observable sous forme de chaleur. Le traitement de la propagation de cette perturbation par Huyghens est toujours utilisé de nos jours sous le nom de construction de Huyghens. Par ce procédé, il explique les lois de la réflexion et de la réfraction, démontrant au passage que la constante dans la formule de Descartes-Snell est le rapport des vitesses de propagation de la lumière dans les deux milieux considérés. Il explique le phénomène de réflexion totale et un certain nombre d'autres phénomènes connus expérimentalement. Mais à l'époque on pense toujours, depuis Aristote, qu'une force ne peut agir que par contact. On répugne à l'idée d'une force agissant à grande distance. Aussi pour transmettre une force, il faut admettre l'existence d'un milieu intermédiaire qui remplirait l'espace et qu'il appelle l'éther : sa propriété principale est d'être le support de l'onde lumineuse mais aucun de nos

sens n'y est sensible. Ce milieu mystérieux, aux propriétés contradictoires, va empoisonner l'existence des physiciens pendant plus de deux siècles.

Newton

À peu près à la même époque, Newton se passionne pour l'optique. Isaac Newton est plus connu pour sa découverte de la gravitation où, le premier, il a introduit des forces agissant à grande distance. Mais il a beaucoup travaillé sur l'optique : il a commencé par montrer que la lumière blanche est une superposition de lumière de différentes couleurs. Son travail expérimental extrêmement soigné et précis lui permet de tirer des conclusions claires sur ce point et de récuser d'autres idées, comme par exemple, que c'était le prisme qui provoquait l'altération de la lumière blanche. Il montre que le prisme ne fait que séparer les différentes composantes et peut aussi les recomposer. Ce qui lui permet de faire une théorie de la couleur apparente des objets, théorie qui est à la base de toutes les théories modernes sur ce sujet.

Mais ses découvertes se heurtent à beaucoup de critiques lorsqu'il les expose à la Royal Society et les discussions vont durer presque dix ans. Newton fait d'autres expériences sur les couleurs, élaborant une théorie de la lumière : il la pense composée de très petites particules se propageant à une très grande vitesse, c'est-à-dire qu'il retrouve l'idée d'Al Haytham. À l'aide de cette théorie il explique les lois de la réfraction et de la réflexion à l'aide de principes mécaniques. À différentes couleurs correspondent des particules différentes. Il explique ainsi un certain nombre de phénomènes comme les couleurs des bulles de savon. Mais plus les observations s'accumulent et se compliquent, plus Newton sera obligé d'amender sa théorie corpusculaire : lorsqu'il publie enfin, en 1704, ses résultats dans *Opticks*, il reconnaît qu'une théorie corpusculaire ne peut tout expliquer et il y a dans son ouvrage l'amorce d'une propagation ondulatoire mais appliquée à des particules. Newton rejetait la théorie ondulatoire pure de Huyghens qui n'expliquait pas la propagation rectiligne de la lumière. Ses disciples en ont rajouté par la suite et ont exclu toute composante ondulatoire : mais apparemment Newton envisageait une théorie mixte.

On peut trouver que ces deux théories sont discrètes sur la cause de la lumière mais rappelons que, même au sujet de la gravitation, Newton écrivait dans les *Principia Mathematica* : « J'ai expliqué les phénomènes célestes et ceux de la mer par la force de la gravitation, mais je n'ai assigné nulle part la cause de cette gravitation ». Au début du XVIII^e siècle, Newton avait une renommée internationale éblouissante, aussi sa théorie l'emporta, par argument d'autorité. Celle de Huyghens fut quasiment enterrée pour un siècle.

Le XIX^e siècle : la théorie ondulatoire

En 1801 un membre de la Royal Society, Thomas Young, propose une relecture de Newton en incluant tous les phénomènes qui ne sont pas expliqués par celui-ci mais qui le sont par la théorie des ondes lumineuses. En fait, il propose une réhabilitation de Huyghens mais sans le dire. La lecture de sa conférence, publiée dans les actes de la Royal Society, est instructive sur l'aura qui entourait encore Newton : Young passe son temps à citer celui-ci en ne prenant que les passages où le grand homme parle d'ondes associées avec ses particules. Mais les conclusions de Young sont sans appel : « La lumière est constituée d'ondulations de l'éther lumineux. Cette proposition est la conclusion générale de tous les raisonnements précédents... Il a été clairement reconnu par Newton qu'il existait des ondulations, cependant il rejette l'idée qu'elles constituent la lumière ».

À la suite de cet exposé qui soulève de grandes réticences, Young conçoit et réalise la fameuse expérience qui porte son nom : il envoie la lumière d'une source sur un écran percé de deux trous et observe la lumière obtenue derrière. Si les deux trous sont assez éloignés, il voit deux images de trous. Mais si les deux trous sont proches, c'est-à-dire si les deux images des trous sont en partie superposées, il obtient un résultat très surprenant de franges éclairées et noires. Ce résultat est impossible à expliquer dans une théorie corpusculaire. Il s'explique par contre facilement dans une théorie ondulatoire : les deux ondes issues des deux trous sont superposées sur une partie de leur parcours. Si en un point les deux ondes ont toutes deux des maxima, on observe de la lumière intense ; par contre dans les régions de l'espace où une onde a un maximum et l'autre un minimum, la somme des deux ondes est nulle et on voit une frange noire. On dit que les deux ondes interfèrent et dans l'étude d'un phénomène inconnu, l'obtention d'interférences est encore considérée comme une preuve de la nature ondulatoire de ce phénomène. Néanmoins, on ne s'attaquait pas impunément aux travaux de Newton, même avec beaucoup de précautions oratoires, et Young n'arriva pas à convaincre tous ses compatriotes.

Il fut soutenu par Augustin Jean Fresnel, un Polytechnicien X 1804, que vous connaissez peut-être plus pour ses étonnantes lentilles qui équipent toujours les phares. Cet excellent mathématicien va réaliser, en ce début de XIX^e siècle, une synthèse de tous les résultats connus en optique, en particulier ceux de Young, et donner une remarquable description mathématique de la lumière : je n'ai pu vous parler de tout ce qui avait été observé, les phénomènes de double réfraction, la découverte de la polarisation de la lumière etc., mais tout rentre dans la formulation de Fresnel. En particulier, reprenant une suggestion de Young, il montre que les ondes lumineuses doivent être transverses : ceci veut dire que les vibrations lumineuses sont perpendiculaires à la direction de propagation, comme les vagues. Néanmoins comme seul bémol à cette théorie toujours utilisée aujourd'hui, l'éther qui est censé vibrer reste un milieu mystérieux : l'existence d'ondes transversales implique que l'éther soit un milieu très rigide ; mais pour d'autres propriétés, il doit aussi être très fluide, ce qui en fait un corps très étrange. Aussi les tenants de la théorie de Newton, adversaires des ondes lumineuses, restèrent-ils fermes : cet éther ne pouvait pas exister, donc Newton avait raison.

C'est seulement dans les années 1860 que les mesures de Foucault et de Fizeau sonneront définitivement le glas des théories de Newton : ils mesurent la vitesse de la lumière dans des milieux transparents et montrent que celle-ci est nettement inférieure à la vitesse qu'elle a dans l'air ou dans le vide. La théorie de Newton prévoyait le contraire, comme celle de Descartes d'ailleurs. C'est la fin de la théorie corpusculaire. Résumons : on peut expliquer qualitativement et quantitativement tous les phénomènes lumineux connus si l'on admet que la lumière se propage comme une onde. Mais on ne sait toujours pas ce qui vibre et le milieu mis en vibration, l'éther, reste toujours aussi mystérieux.

Le XIX^e siècle : la théorie électromagnétique

Mais nous arrivons au dénouement : parallèlement aux nombreuses études sur la lumière qui se poursuivent durant le XIX^e siècle, un nouveau sujet d'études totalement différent passionne les scientifiques et fait des progrès immenses : l'électricité et le magnétisme. Le magnétisme est connu depuis l'Antiquité en Chine et depuis le Moyen Âge en Europe. L'électrostatique est mentionnée depuis l'Antiquité tant en Chine qu'en Europe. Mais ce n'est qu'au XIX^e siècle que des études systématiques sont faites. Un physicien danois, Hans Oersted, observe qu'une boussole placée au voisinage d'un courant électrique est déviée : il y a donc une liaison entre électricité et magnétisme qui, jusque-là, sont considérés comme des disciplines indépendantes. Ampère explique le phénomène et en donne les lois dans les années 1820. Michael Faraday, un physicien anglais, montre définitivement que les phénomènes magnétiques et électriques sont liés et qu'il faut donc désormais parler d'électromagnétisme. Faraday surtout définit les notions de champs. Vous savez, en fait, ce qu'est un champ : vous parlez du champ magnétique terrestre. Son effet est de faire pivoter un aimant pour prendre une direction donnée. Donc l'espace autour de nous, qui semblait n'avoir aucune propriété spéciale, a le pouvoir de fournir l'énergie suffisante à l'aimant pour l'obliger à s'aligner dans une direction donnée. Dire qu'il y a un champ magnétique, c'est dire qu'en tout point de l'espace il y a cette potentialité d'énergie magnétique et cette direction privilégiée. On peut définir de la même manière un champ électrique : une charge électrique en un point quelconque d'un champ électrique se met en mouvement dans une direction donnée. Là aussi, l'espace peut fournir de l'énergie et a une direction privilégiée.

La synthèse des nombreux résultats électriques et magnétiques fut faite, autour des années 1860 – cela lui prit 9 ans ! – par James Clerk Maxwell, professeur à Londres puis à Cambridge. Il commença par faire un traitement mathématique de tous les résultats de Faraday en un article paru en 1855 – il avait 24 ans. Puis en 1864, il proposa une théorie mathématique très élaborée qui liait les champs électriques et magnétiques et montrait que l'ensemble des deux champs se propageait dans l'espace : c'est une onde électromagnétique.

En 1873, il publie un *Traité sur l'électricité et le magnétisme*, œuvre qui résume toute sa théorie de façon magistrale. Il écrit : « En plusieurs passages de ce *Traité*, on a tenté d'expliquer les phénomènes électromagnétiques par une action mécanique transmise d'un corps à un autre par l'intermédiaire d'un milieu qui remplirait l'espace compris entre les corps. La théorie ondulatoire de la lumière suppose aussi l'existence d'un milieu. Nous avons maintenant à montrer que le milieu électromagnétique a des propriétés identiques à celles du milieu où se propage la lumière ».

Il a l'idée d'étudier la propriété de l'éther la mieux connue, la vitesse de propagation des ondes, lumineuses ou électromagnétiques : la vitesse de la lumière est bien mesurée, dans l'air et dans des milieux transparents. Quant à celle des ondes électromagnétiques, il peut la calculer d'après ses équations et les mesures électriques et magnétiques.

« Si, dit-il, l'on trouve que la vitesse de propagation des perturbations électromagnétiques est la même que la vitesse de la lumière, et cela, non seulement dans l'air, mais dans tous les autres milieux transparents, nous aurons de fortes raisons de croire que la lumière est un phénomène électromagnétique. »

Et la comparaison est sans appel : « L'accord des résultats semble montrer que la lumière et le magnétisme sont deux phénomènes de même nature et que la lumière est une perturbation électromagnétique se propageant dans l'espace suivant les lois de l'électromagnétisme. »

La lumière est donc une onde électromagnétique dont les longueurs d'onde, mesurées déjà par Young, vont de $0,75\mu$ pour le rouge à $0,4\mu$ pour le bleu. Mais les équations de Maxwell montrent qu'il peut exister un spectre de longueur d'ondes beaucoup plus vaste et que la lumière, finalement, n'est qu'une toute petite partie des ondes électromagnétiques. En 1888, Hertz le premier montrera l'existence d'ondes « radio » à de grandes longueurs d'ondes. Puis en 1895, Roentgen montrera l'existence d'ondes à très petites longueurs d'ondes, les rayons X.

Le côté un peu merveilleux de cette histoire est que toutes les lois de l'optique peuvent se démontrer à partir des équations de Maxwell : même l'optique géométrique si simple, que vous avez tous étudiée autrefois, est un cas particulier de ces équations. La formation de l'arc-en-ciel, les fentes de Young, tout est dans les équations de Maxwell.

Le dernier (?) épisode

Restait tout de même le problème de l'éther, ce mystérieux milieu qui avait des propriétés assez contradictoires. En 1887, une expérience célèbre, celle de Michelson et Morley, essaya de mettre en évidence ce corps dans lequel devait baigner l'univers. Elle fut complètement négative et commença à faire réfléchir les scientifiques ; certains proposèrent d'abandonner l'éther.

Néanmoins, à part ce point préoccupant, une certaine euphorie régnait dans les rangs des physiciens : on pouvait penser que tout était compris. Restait à étudier des détails comme, par exemple, l'émission de lumière par la matière. Nous savons tous que lorsqu'un solide est chauffé, il se met à émettre de la lumière. Ceci est d'ailleurs utilisé dans les lampes dites à incandescence : on fait passer un courant électrique dans un filament ce qui provoque son échauffement et l'amène à produire de la lumière. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ce phénomène est étudié et l'intensité de la lumière émise en fonction de sa longueur d'onde et de la température du corps émetteur est mesurée. On obtient de belles courbes de formes similaires, quels que soient le solide étudié ou la température, et qui montrent toutes un maximum très accentué. Utilisant les lois de Maxwell, des théoriciens calculent les courbes et les comparent aux courbes expérimentales : et là, c'est la déroute. Si, pour les grandes longueurs d'onde, l'accord est bon, il n'en est pas de même vers les basses longueurs d'onde, vers l'ultraviolet. Les physiciens parlent de « catastrophe ultraviolette » ! En particulier, le maximum n'existe plus. Le problème est résolu par un physicien allemand, Planck, qui en 1900 refait les mêmes calculs, mais avec une méthode mathématique originale en faisant varier l'énergie lumineuse de façon discontinue par petits sauts d'énergie proportionnels à la fréquence. Disons tout de suite que, dans l'esprit de Planck, ce petit saut devait ensuite devenir infiniment petit pour terminer le calcul, car, dans son esprit, l'énergie ne pouvait varier que de façon continue. Il n'en reste pas moins qu'il a l'idée de comparer les courbes obtenues avant de finir son calcul et ... les courbes coïncident admirablement avec les courbes expérimentales. Si on admet que l'énergie lumineuse varie de façon discontinue, par quanta d'énergie proportionnels à la fréquence, la théorie rejoint l'expérience. Planck considéra longtemps qu'il s'agissait d'un « artifice mathématique heureux », mais qu'il ne pouvait s'agir d'une réalité physique. L'énergie d'une onde, en effet, ne peut varier que d'une façon continue, sauf en certaines circonstances exceptionnelles.

Quelques années plus tard, en 1905, un physicien allemand peu connu alors, Albert Einstein, publie la théorie de la relativité où il montre qu'il n'est nul besoin de supposer l'existence d'un éther dans les équations de Maxwell. La même année, il explique l'effet photoélectrique qui avait été découvert en 1887, mais demeurait non expliqué. Rappelons rapidement ce qu'est cet effet : un faisceau de lumière qui frappe certains métaux produit des électrons. L'étude des variations du nombre d'électrons produits en fonction de la fréquence de l'onde lumineuse incidente donne des résultats incompréhensibles. Reprenant l'« artifice mathématique » de Planck, Einstein propose une explication : l'énergie lumineuse que l'onde transmet au métal et qui produit des électrons est composée de quanta de lumière qui correspondent à des particules. Il s'agit donc tout simplement d'une collision entre un électron contenu dans le métal et une particule de lumière,

qu'Einstein appelle un photon. Si l'énergie du photon est suffisante pour délier l'électron du métal, il y a effet photoélectrique ; sinon, rien ne se passe. C'est exactement ce qui était observé et rendait extrêmement perplexes les physiciens !

Mais on semble aboutir à une absurdité : la lumière, qui avait été définitivement admise comme étant une onde électromagnétique, est en fait composée de particules. On parle de dualité onde-corpuscule, ce qui n'explique rien, mais tous les résultats du XX^e siècle ont confirmé cette idée qui, bien sûr, mit du temps à être acceptée. On peut voir cela comme une réconciliation tardive de Huyghens et de Newton ! Dans la pratique, quand les photons ont peu d'énergie l'aspect corpusculaire ne se manifeste pas : l'énergie lumineuse est certes discontinue, mais les quanta sont si faibles que tout se passe comme s'il s'agissait d'une onde simple. Il ne viendrait à l'esprit d'aucun physicien travaillant sur des ondes radio de tenir compte de la dualité onde-corpuscule ! Quand l'énergie du photon augmente, les problèmes changent : les ondes visibles sont à la charnière des deux domaines. L'énergie des photons visibles correspond aux énergies des atomes de la matière. Quand on fait de l'optique, on parlera d'ondes mais, dès qu'on considère des interactions entre la lumière et la matière, on sera obligé d'envisager les deux aspects. Si l'énergie augmente encore, on arrive aux rayons X et encore plus loin aux rayons γ , produits par radioactivité, et l'aspect corpusculaire prédomine.

Lorsqu'il y a treize milliards d'années, les photons s'évadèrent du magma initial, commença un processus d'évolution de l'univers, qui continue toujours : nous observons le résultat de cette évolution et essayons de comprendre l'univers. D'avoir réussi à appréhender ce qu'est la lumière représente, à mes yeux, un des plus grands exploits de l'intelligence humaine : le résultat peut sembler compliqué mais la nature n'est pas simple lorsqu'on veut vraiment la comprendre. Et je ne saurais jurer que nous soyons au bout de l'histoire et qu'il n'y aura pas encore des rebondissements au fur et à mesure que nous découvrons de nouveaux phénomènes. Les travaux continuent.



Christian Huyghens (1629-1695)

ET LA RADIOLOGIE VINT À LA LUMIÈRE

Jacques LE VOT

Ce propos n'a pour objet que de rappeler un moment technique fort de l'histoire de la radiologie et son émergence dans le monde de la lumière. Il n'y a pas de différence de nature fondamentale entre les rayons X et la lumière. Ce sont tous deux des radiations électromagnétiques. Seules leurs longueurs d'onde diffèrent. Elles sont de 10^{-11} m pour les rayons X et de 4000 à $7500 \cdot 10^{-10}$ m pour la lumière visible. Cependant, la lumière baigne tous les actes de l'activité humaine et l'alternance nyctémérale rythme les phénomènes biologiques tandis que les rayons X ne sont pas visibles à l'œil humain.

Il a fallu le génie d'un professeur de physique, un travail préalable très long et l'intervention du hasard pour qu'en novembre et décembre 1895 intervienne la découverte fondamentale de Roentgen. En effet, le 8 novembre 1895, son laboratoire étant dans l'obscurité, l'émission d'un tube de Crookes a fait briller un écran enduit de cristaux de platinocyanure de baryum. En décembre, c'est sur papier photographique que Roentgen enregistre l'image d'objets divers. Ces deux expériences n'étaient rien d'autre qu'une radioscopie dans le premier cas et une radiographie sur film dans le second cas.

Intéressons-nous à la première expérience que nous allons refaire ensemble. Il nous faut disposer d'un tube alimenté par un générateur pour produire des rayons X, d'un sujet à radiographier et d'une plaque recouverte de ces cristaux de platinocyanure de baryum. C'est le dispositif classique de ce que nous appelons le « trinôme radiologique ». Agissons dans une salle normalement éclairée. Le fonctionnement du tube à rayons X n'entraîne rien de visible sur l'écran. Reprenons cette expérience simple dans le noir après un certain temps d'accommodation supérieur à dix minutes. L'écran s'illumine alors en émettant une lumière visible, de très faible intensité lumineuse, dans le jaune vert.

Comment interpréter ce résultat ? Dans les deux cas, les rayons X ont frappé l'écran et entraîné un rayonnement de fluorescence. Comme il s'agit d'un appareillage de faible puissance, l'absorption des rayons X par la matière privilégie l'effet photo-électrique. Un électron chassé de son orbite est remplacé par un autre et le différentiel d'énergie résultant se traduit par l'émission d'un photon lumineux. Mais le faisceau lumineux ainsi produit est de si faible intensité qu'il ne peut se voir à la lumière du jour. Ainsi un objet normalement éclairé reçoit une lumière de 10^2 cd/m²¹, par contre un écran de radioscopie ne diffuse qu'une intensité lumineuse de 10^{-1} à 10^{-3} cd/m². L'opérateur ne le perçoit que dans l'obscurité et encore après avoir habitué son œil longuement. Sur le plan physiologique, cela veut dire qu'il est passé en vision crépusculaire, ouvrant largement sa pupille et faisant appel à sa rétine périphérique et non plus à sa rétine centrale. Les bâtonnets ont remplacé les cônes en tant que récepteurs du signal ou plus exactement de l'image. Or, tout le monde le sait, la vision crépusculaire et la vision nocturne sont nettement moins bonnes que la vision diurne, bien que les bâtonnets soient extrêmement sensibles à de très faibles intensités lumineuses. De plus, cette vision nocturne, acquise au cours d'une longue accommodation, est fragile car une lumière vive la détruit en un instant.

Depuis lors les « opérations radiologiques », comme on le disait, se passaient dans l'obscurité. Les opérateurs observaient les écrans de scopie dans le noir d'une chambre occultée après une longue accommodation visuelle. Par nécessité, l'opérateur se tenait près du patient. Au cours du premier conflit mondial, il guidait le geste du chirurgien pour l'extraction des corps étrangers en salle opératoire. Le radiologiste observait l'écran par l'intermédiaire d'une bonnette de vue qui le protégeait de la lumière de la salle d'opération. Thomas Mann nous a donné une description superbe d'une séance de radioscopie dans un sanatorium suisse vers 1912 : « Et lentement, avec un reflet laiteux, comme une fenêtre qui s'éclaire, surgit de l'obscurité le pâle rectangle de l'écran, devant lequel le docteur Behrens était à cheval sur son tabouret de cordonnier, les cuisses écartées, les poings appuyés, son nez camus collé contre la vitre qui permettait de voir à l'intérieur d'un organisme humain » (Thomas Mann, *La Montagne magique*).

1 Candela : unité d'intensité lumineuse (définie en 1948).

Cette manière de procéder avait de nombreux inconvénients :

- La faible intensité de l'image lumineuse, aboutissement d'un processus continu de pertes considérables d'énergie au cours de la manipulation, ne permettait pas une vision en plein jour. On a pu calculer qu'au cours d'une radioscopie pulmonaire par un petit appareil sous une tension de 70 KV et un ampérage de 3 mA, le tube reçoit une énergie de 150 W. Une lampe à incandescence de 150 W éclairerait parfaitement une salle entière mais, avec cette énergie produite, la lumière émise par l'écran de radioscopie suffit à peine pour distinguer la pédale de scpie !
- Il est donc nécessaire de travailler dans le noir après une longue accommodation et malgré cela les détails observables sont grossiers du fait de la médiocrité relative des écrans récepteurs et des conditions de fonctionnement de l'œil.
- Il est nécessaire aussi de travailler au plus près du patient. La conséquence en est l'irradiation considérable de l'opérateur en dépit des vêtements de protection, parfois véritables armures empêchant tout geste fin. Les pionniers de la radiologie, ces hommes de l'ombre, ont payé le prix fort de ces longues observations : radiodermites, essentiellement, mais aussi maladies malignes telles que leucoses radio-induites. Le docteur Barrois, premier radiologiste privé de Toulon est décédé à 50 ans de lésions cutanées atrocement douloureuses et d'une hémopathie radio-induite ; mais il ne fut pas le seul dans ce cas et le monument aux morts de Hambourg porte les noms de tous les radiologistes décédés du fait des radiations.
- Il en résultait que la radiologie était la spécialité de l'obscurité et que les radiologistes sortaient des salles caparaçonnées de plomb et porteurs de lunettes à verres rouges leur permettant de conserver l'accommodation visuelle pour le retour en salle.

La partie « chimique » de la radiologie, c'est-à-dire le développement des films se faisait aussi dans les chambres noires puisqu'il s'agissait d'une séquence photographique. Dans des locaux exigus, mal aérés, aux murs peints en bleu ou en noir, aux fenêtres occultées, ne bénéficiant que d'une lumière inactinique émettant dans le rouge et ne permettant tout au plus que de reconnaître les gros objets, œuvraient les manipulateurs débutants ou des aides techniques. Ces soutiers de la radiologie, enfermés toute la journée, soumis aux vapeurs des bains de développement et de fixation, y trouvaient parfois des bénéfices secondaires : boire un café, fumer en cachette, tous gestes formellement réprouvés. L'un d'entre eux, ténor à l'opéra de Bordeaux, appréciait particulièrement sa réclusion car il vocalisait à toutes forces, tout en ouvrant les cassettes de films et en les épinglant sur les cadres métalliques. Les radiologistes ne retrouvaient la lumière, celle de leurs négatoscopes et de leurs lampes fortes, qu'une fois les films développés, séchés, annotés et rangés dans leurs pochettes marron dont nous avons tous le souvenir.

La radiologie vivra ainsi plus de soixante ans. Après avoir prouvé son indéniable utilité au cours du premier conflit mondial et en dépit de progrès techniques réels dans l'entre-deux-guerres, elle n'avait pas encore une place pleine et entière au sein des disciplines médicales. La condition « d'homme de l'ombre », de « photographe » assignait à nos confrères une position « d'auxiliariat humiliant » comme le disait jadis un de nos anciens.

Il se trouvait cependant qu'une réflexion scientifique était en cours sur les moyens d'augmenter la luminance des écrans de radioscopie. Aucune voie n'était réaliste à l'exception d'un dispositif de conversion d'énergie transformant l'énergie lumineuse faible de l'écran de radioscopie en photoélectrons puis à nouveau en énergie lumineuse. Ces recherches provenaient de laboratoires américains et plus particulièrement de la firme Westinghouse. Mais c'est en 1953, au congrès de Copenhague, que les industriels, et notamment Philips, présentèrent ce nouvel appareillage : l'amplificateur de luminance qui permet de transformer l'image primaire en une image cathodique visible sur un écran de télévision.

Intéressons-nous à ce nouvel appareillage. L'écran de radioscopie produit, nous l'avons dit, une image de très faible intensité lumineuse. Nous allons la recevoir sur une photocathode constituée d'une matière qui, lorsqu'elle est excitée par de la lumière, émet des électrons. Écran luminescent et photocathode sont étroitement accolés pour que la fidélité de l'image primaire soit restituée. Cet ensemble est placé dans un tube où règne un vide parfait.

Nous avons donc réalisé une première conversion lumière-électron ou encore image lumineuse-image électronique. Cette conversion n'a pas un rendement exceptionnel puisqu'il est de l'ordre de 10% mais il est nettement meilleur que ceux rencontrés jusqu'alors en imagerie. Les électrons produits sont alors accélérés, collectés et guidés vers une cible placée elle aussi à l'autre extrémité du tube. On y parvient en disposant une électrode cylindrique autour de la photocathode. On la porte à un potentiel négatif. Elle repousse alors avec force les électrons qui sont accélérés et se dirigent aussitôt vers la cible ou photorécepteur, de plus petite taille, entouré d'une couronne à potentiel positif qui ne laisse échapper aucun électron. La différence de potentiel entre la photocathode et l'anode étant considérable, de l'ordre de 10 000 volts, chaque électron prend une énergie de 10^3 eV et une vitesse correspondante. Le système réalisé est un amplificateur d'énergie.

Les électrons concentrés vers l'anode et accélérés frappent un écran secondaire qui émet une lumière visible de fluorescence dans le jaune-vert avec une intensité suffisante pour pouvoir être accolé à un tube analyseur de télévision qui balayera l'image ligne par ligne. Tous les électrons issus des divers points de la photocathode sont focalisés sur des points conjugués de l'écran secondaire, restituant fidèlement l'image. Dès lors l'image peut être diffusée par le réseau de télévision. Certains hôpitaux neufs des années 1970 comportaient des régies de télévision médicale reliant les services entre eux, installations que l'on montrait avec fierté.

De multiples critères techniques étaient utilisés pour caractériser les qualités d'un amplificateur de luminance : gain ou rapport entre l'amplitude du signal d'entrée et celui de sortie, facteur de conversion, rapport signal à bruit, la rémanence. J'insisterai sur le diamètre du champ d'entrée compte tenu de son importance en utilisation médicale. Il s'agissait du diamètre du champ maximal d'étude d'un amplificateur de luminance. Ces dimensions étaient de 16 à 23 cm à l'origine puis atteignirent jusqu'à 30 cm. Un de nos confrères, le docteur Pierre Rochas, de Brignoles, avait travaillé dans les années 50 avec la maison Dutertre, pour réaliser un amplificateur à grand champ d'entrée (40 cm) qui fut couramment utilisé dans son cabinet à l'époque. Il était très novateur techniquement et ceci méritait d'être signalé.

L'amplificateur de luminance est un outil précieux et très apprécié des chirurgiens orthopédistes et viscéralistes auquel il a rendu des services quotidiens au bloc opératoire. Il a transformé ainsi leur existence professionnelle et facilité les gestes opératoires. Il va sans dire que tous les gestes de radiologie interventionnelle de plus en plus audacieux n'auraient pas vu le jour sans cet outil remarquable. Les amplis de bloc constituaient des versions simplifiées particulièrement efficaces.

Dès la diffusion de l'amplificateur de luminance, les radiologistes allaient pratiquer leur discipline en lumière ambiante et, amélioration surajoutée, à distance de la source grâce à la télécommande des appareillages. L'amélioration indiscutable de l'image observée, la réduction considérable du risque radique et le travail en éclairage normal sont les trois conséquences bénéfiques de cette innovation remarquable issue des technologies du second conflit mondial. C'est, comme ont pu l'écrire les professeurs Guy et Marie-José Pallardy, « un tournant » dans l'histoire de la radiologie. Il fut salué « comme un extraordinaire progrès » après 60 années de radiologie roentgenienne stricte.

Ce n'était cependant pas encore la « mutation » qu'apporterait l'imagerie en coupes numérique mais néanmoins un moment significatif de l'histoire de cette jeune discipline appelée depuis lors à une accélération technique radicale. En effet, depuis une dizaine d'années, l'avènement de l'image numérique directe avec détecteurs à capteurs plans améliore encore la qualité de l'image radiologique, la fait circuler sur les réseaux, l'affiche sur les écrans plats et supprime le travail de développement des films radiographiques, abandonnés pour toujours.

La radiologie est définitivement à la lumière.

LA MARCHÉ DU SCARABÉE

Patrick BUFFE

La capacité à se situer et à s'orienter, ou celle de déterminer ses déplacements est dans le règne animal une nécessité fondamentale pour la survie de l'espèce, sauf pour quelques variétés fixes, exclusivement marines. Afin de mener à bien ces tâches de localisation et de navigation, les animaux recourent à des informations recueillies à l'aide de leurs capteurs sensoriels. Certains de ces systèmes sensoriels nous sont familiers car nous les utilisons aussi couramment, et d'autres, en revanche, nous sont parfaitement étrangers, car nous sommes totalement incapables de les exploiter.

Parmi les systèmes qui nous sont totalement inconnus, car non perçus, citons les traces olfactives, l'écholocalisation, l'étude des variations de la pression barométrique, celles du champ magnétique terrestre ou enfin celles de la direction du vent. Les repères visuels, qu'ils soient géographiques ou célestes, nous sont les plus familiers et sans nul doute les plus utilisés par les hommes, mais aussi par nombre d'animaux. Chez ceux-ci l'utilisation des repères célestes est assez commune et connue dans de nombreuses espèces animales, mammifères marins et oiseaux notamment, sans compter l'espèce humaine qui a porté cette étude à un haut degré de perfection. Par repère céleste il faut entendre, ici, l'utilisation de la lumière, thème de cette séance, émise par les corps qui meublent le ciel à savoir le Soleil, la Lune, les étoiles et la Voie lactée.

Cependant, si l'homme se dirige le plus souvent à l'aide de repères visuels géographiques et s'il capte parfaitement la lumière directe des astres qui servent à l'orientation des plus savants, il est totalement incapable de distinguer, parmi les repères célestes, la polarisation de ces sources lumineuses. Et ceci est le but de notre propos.

Le scarabée sacré

Un modèle expérimental intéressant est cependant donné par le scarabée qui se situe et se dirige, exclusivement, au moyen des repères lumineux célestes dont il analyse parfaitement la polarisation planaire, ce qui lui permet de se conduire, même en situation de ciel couvert, de jour, comme de nuit. Le scarabée est un coléoptère appartenant à la famille des scarabéidés qui compte plusieurs milliers d'espèces. Parmi celles-ci certaines sont connues pour confectionner des boules d'excréments qu'elles roulent ensuite vers leur nid. C'est pour cela qu'ils sont connus sous le nom de bousiers. La plus célèbre espèce est, sûrement, le *Scarabeus sacer*, le scarabée sacré, le multimillénaire *Kheper* des anciens Égyptiens.

La confection d'une balle de bouse et sa translation vers le terrier constitue une partie essentielle du cycle reproducteur du scarabée. Ayant repéré grâce à des traces olfactives une source d'excréments enviable, le scarabée mâle constitue sa boule puis la pousse à reculons, selon un trajet quasi rectiligne vers son terrier où il va s'enfouir avec sa femelle. Cette manière de faire a une raison précise : d'autres mâles l'attendent, en effet, sur son trajet, pour lui dérober sa balle après un court combat. La rapidité du trajet est donc essentielle et comme le plus court chemin reste, même chez les insectes, la ligne droite, il s'ensuit que ceci nécessite une navigation d'autant plus précise que le scarabée avance à reculons, sans repères visuels géographiques.

L'orientation solaire

La capacité du scarabée à s'orienter selon le soleil, et les modalités de cette orientation, furent remarquées il y a bien des millénaires, par les Égyptiens. On devina, sans doute aussi à cette époque, ses talents d'orientation nocturne car, dans la mythologie égyptienne, le scarabée sacré est intimement lié au cycle des heures du jour et de la nuit. Cette singularité et l'absence de redondance avec d'autres systèmes sensoriels ont amené à étudier cette aptitude selon des protocoles expérimentaux modernes, fort rustiques mais rigoureux. Le dispositif expérimental est relativement simple : une arène circulaire revêtue de sable, d'un mètre de diamètre, possède en son centre une zone de 5 cm dans laquelle le scarabée, extrait de son terrarium proche, et muni de sa boule est posé. Un mur périphérique l'empêche de recourir, éventuellement à des repères visuels.

Après une courte danse solaire d'orientation où le scarabée juché sur sa boule tourne plusieurs fois sur lui-même pour se caler sur ses repères célestes, il va commencer à rouler sa boule à la recherche d'un lieu favorable à sa nidification, recherche qui sera bien sûr déçue par le mur d'enceinte de l'arène. On peut faire varier ainsi les conditions d'exposition aux lumières célestes, en champ libre comme en planétarium, en utilisant aussi des techniques de déception modifiant artificiellement la position des repères célestes. Les paramètres relevés sont la forme du trajet, la vitesse d'échappement et les erreurs angulaires de déplacement.

Aussi, comment le scarabée se comporte-t-il le jour ? On le pose au centre du plateau et on note la direction qu'il prend. Sa première course terminée contre le mur d'enceinte, on le replace une seconde fois au centre du plateau et on note la dérive angulaire de son second parcours par rapport au premier. Pire, on introduit, aussi, un obstacle en le faisant chuter du plateau central, sur un autre plus, large, simulant ainsi un accident fréquent dans la nature et on note, là aussi, la déviation angulaire de son trajet par rapport à sa première route. Les scarabées sont testés dans trois conditions : vue complète du soleil pendant les deux parcours, Soleil caché par un masque lors des deux trajets et Soleil caché durant le seul deuxième parcours.

Les résultats s'expriment ainsi : on constate que le taux d'erreur, c'est-à-dire la déviation angulaire entre les deux trajets, croît d'autant plus que l'élévation du Soleil augmente dans le ciel pour devenir maximal lorsque le Soleil est au zénith. Ceci confirme que le scarabée utilise davantage que la lumière directe du soleil, le flux de lumière solaire polarisée, maximal aux basses élévations solaires et qui tend à devenir quasi-nul vers midi, époque où d'ailleurs, on note dans la nature une cessation quasi-totale de leur activité ambulatoire. Cette constatation est confirmée par le fait que le taux d'erreur minimal est obtenu aux basses élévations solaires, le matin et au crépuscule.

La comparaison des différentes conditions d'exposition, ombre ou Soleil, montre également qu'aux basses élévations solaires le taux minimal d'erreur est obtenu en situation de Soleil caché où l'insecte n'utilise plus qu'exclusivement le flux de lumière polarisée, à cet instant intense. La polarotaxie du scarabée semble ainsi bien confirmée. Enfin, et pour l'anecdote, en situation de ciel entièrement couvert, situation où le flux de lumière polarisée est pratiquement nul, le scarabée ne parvient plus à se diriger et tourne souvent en rond.

L'orientation nocturne

Cependant le scarabée a aussi une activité nocturne durant laquelle il utilise les repères lumineux célestes disponibles à savoir la Lune, les étoiles et la Voie lactée. La mise en évidence de ces moyens d'orientation utilise un dispositif très proche de celui précédemment décrit à savoir une arène de trois mètres de diamètre avec une zone centrale de 10 cm de diamètre où l'animal est posé en début de test. On mesure ici le temps que le scarabée met à atteindre le bord de l'arène et l'aspect du trajet qu'il emprunte. Plusieurs conditions sont testées en champ libre : pleine Lune, ciel avec étoiles et Voie lactée seule, sans Lune dit : ciel étoilé, ciel couvert et enfin privation des repères célestes par apposition d'un cache sur le thorax de l'animal, masquant les yeux. L'étude de l'influence respective des repères célestes nocturnes est ensuite étudiée en planétarium en différentes conditions, nous y reviendrons.

Une première constatation s'impose lorsque l'on compare les trajets réalisés en champ libre, alors que le ciel étoilé est visible et lorsque le scarabée est aveuglé. On voit que la privation des repères célestes engendre des trajets erratiques, certains animaux n'arrivant même pas à atteindre le bord de l'arène.

Ensuite l'étude des différentes configurations en champ libre montre que les meilleures performances sont obtenues par ciel de pleine Lune. Ceci n'étonnera point puisque la lumière lunaire, qui est une lumière solaire réfléchie, produit un champ de lumière polarisée assez intense, champ dont on a vu l'importance lors des études sur l'orientation solaire. Les scores restent appréciables sous un ciel étoilé (étoiles et Voie lactée) sans Lune, mais décroissent dramatiquement sous un ciel couvert et bien sûr en condition d'aveuglement.

L'étude en planétarium permet d'affiner l'influence des différents repères lumineux célestes. Un ciel étoilé sans Lune donne un taux d'erreur comparable à ce qui est observé en champ libre. La Voie lactée seule donne un résultat voisin alors qu'un ciel étoilé à 4000 étoiles faibles ou 18 étoiles brillantes, sans Voie lactée donne des scores bien plus faibles, marquant la prééminence de l'utilisation de la Voie lactée sur celle des autres étoiles. Il est à supposer, ici aussi, que le champ de lumière polarisée donné par la Voie lactée a une intensité supérieure à celle d'un ciel étoilé seul.

L'ensemble de ces résultats peut paraître complexe et il est évident que la définition exacte du rôle respectif des différents repères célestes, seuls ou en association, mérite encore quelque étude. Cependant ces études sont les toute premières à mettre en évidence l'utilisation des indicateurs célestes lumineux par les insectes et fournit la première preuve documentée de l'utilisation, pour son orientation, de la lumière émise par la Voie lactée dans le monde animal.



COMMISSION DES BEAUX-ARTS

Responsable : Jean PERREAU

SÉANCE DU 21 AVRIL 2015

PICASSO À MONTMARTRE (1900-1912)

Jean PERREAU

Picasso à Montmartre, c'est pour la plupart d'entre nous *Les Demoiselles d'Avignon* et la naissance du cubisme, cette révolution picturale qui a tant marqué la première moitié du XX^e siècle. Mais, ce n'est pas que cela. Au début du siècle, Picasso se partage entre Barcelone et Paris avant de s'installer définitivement en France en avril 1904. Enfant prodige, il n'a rien appris dans les écoles qu'il a fréquentées, très temporairement, à Barcelone et à Madrid dès l'âge de 14 ans. C'est à Barcelone, alors sous les charmes morbides et languissants de l'Art nouveau et de l'expressionnisme nordique, qu'il fait son éducation de peintre. Dans cette ville ouverte à la modernité, il assimile à la fois les styles des grands maîtres du passé et les innovations contemporaines qu'il découvre dans les revues d'art.

L'adolescent, très attiré par l'anarchisme humanitaire solidement implanté dans la capitale catalane, fréquente régulièrement dans les bas quartiers les prostituées, les alcooliques, les gitans et les nombreux soldats mendiants de retour de la désastreuse et humiliante guerre de Cuba. Cette population misérable va lui fournir durant de nombreuses années l'essentiel des personnages et des thèmes d'une peinture expressionniste originale bien éloignée du réalisme de ses débuts.

À Paris, où il vient pour la première fois en 1900, il s'empare alors de tous les thèmes de Toulouse-Lautrec depuis l'évocation du monde du music-hall et du café-concert jusqu'à celui des personnages féminins déçus en passant par les maisons closes et les champs de courses. C'est le cas de la *Buveuse d'absinthe*, avec son dessin caricatural et son coloris particulier, et du premier tableau qu'il peint à Paris, *Le Moulin de la Galette*, un hommage au maître dont le *Bal du Moulin-Rouge* a inspiré cette curieuse composition à la lumière glauque.

Après le suicide à Paris en février 1901, par désespoir amoureux, de son meilleur ami, le peintre Casagema, Picasso commence à introduire dans certaines toiles une dominante bleue, symbole de sa tristesse et de sa mélancolie. Avec *L'Arlequin accoudé*, il met en scène un personnage qui va tenir une place importante dans son œuvre. On remarque dans ce tableau dont la profondeur est supprimée, l'énergie expressive des mains, le contraste entre les droites et les courbes, entre le damier du costume et l'exubérance de la collerette, entre le personnage et le motif floral de l'arrière-plan. Il se dégage de cette peinture, proposant une esthétique sentimentale et symboliste, une atmosphère de mélancolie sophistiquée liée aux interrogations de l'artiste sur le sens de l'existence, la misère, le malheur, l'amour.

Revenu à Paris pour sa première exposition importante chez Ambroise Vollard, Picasso séjourne à Montmartre de juin 1901 à janvier 1902. Il fait preuve d'une grande habileté et de dons pour la mise en scène tout en exploitant habilement de multiples influences. Dans une boutade, il dira plus tard à propos de cette période : « Mon secret, c'est que j'ai copié tout le monde avant tout le monde ». Dans le portrait de Pedro Manach, son marchand entre 1900 et 1902, il montre qu'il a parfaitement saisi la leçon du synthétisme de Gauguin par un emploi arbitraire de la couleur, le rejet du modelé et la schématisation des contours aussi nets que ceux d'un vitrail. Gauguin a surtout apporté au jeune peintre une idée presque mystique de la peinture conçue, selon l'expression de Françoise Cachin,

comme un « symbolisme sentimental de la destinée humaine ». Ainsi dans *La Mère* peint à l'automne 1901, il essaie de réaliser une synthèse entre la forme monumentale, la recherche de l'expression par le volume brut et le contour simplifié, et un chromatisme éclatant. L'influence de Daumier est également évidente tout comme dans son interprétation des *Fugitifs*. On peut aussi relever des souvenirs du Greco dans *l'Ascète*, de Puvis de Chavannes dans *Maternité au bord de la mer*, d'Eugène Carrière dans *Mère et enfant au fichu*. C'est à la fin de 1901 que le bleu commence à envahir la plupart de ses compositions comme on le constate dans le portrait de son ami Sabartès et *La Chambre bleue*, représentant une jeune femme nue faisant une toilette à la Degas.

Revenu à Barcelone au début de 1902, durant plusieurs mois il va peindre de nombreuses toiles en bleu. Lors de son retour à Paris à l'automne 1902, personne n'achète cette peinture représentant des mendiants étirés et faméliques, des maternités désespérées, des saltimbanques. Le peintre se trouve rapidement démuni et pour la première fois, il est plongé dans cette misère dont il n'a été jusqu'à présent que le spectateur compatissant. Le poète Max Jacob l'aide tant qu'il le peut en tentant de lui trouver des acheteurs et l'héberge dans sa petite chambre pendant quelques mois. La nuit, Max Jacob occupe l'unique lit tandis que Picasso peint à la lumière d'une lampe à pétrole et le jour, le peintre dort à son tour tandis que Max gagne sa vie en poussant des chariots de marchandises. Démoralisé et redoutant les rigueurs de l'hiver, le peintre repart en janvier 1903 dans sa famille à Barcelone, grâce à la vente d'un pastel qui lui paie son billet de train.

À Barcelone, il peint les meilleures toiles de sa période bleue, en particulier *La Vie* qui montre à gauche, Casagemas quasiment nu, une jeune femme au visage de masque appuyée à son épaule, tendant la main à une pauvre. Le caractère intemporel et symbolique de la scène est accentué par l'isolement des personnages les uns par rapport aux autres et la présence de tableaux dans le tableau, inspirés de Gauguin. On peut supposer que le thème de cette peinture est l'art et la vie, l'un n'étant pas plus gai que l'autre. Ces amours de pauvres exclus de la société se retrouvent dans *L'Étreinte* montrant une jeune femme enceinte enlaçant son compagnon. Picasso a l'art de désincarner les scènes, de les placer hors de la vie, hors du temps.

Les toiles bleues exécutées à Paris situent en général les personnages dans un café. Celles qui sont faites en Espagne en 1902 et 1903 relèvent parfois d'un pittoresque un peu conventionnel. Elles mettent souvent en scène des personnages groupés devant des rivages anonymes. Si on ne peut mettre en doute la sincérité du peintre, la plupart de ces toiles sont quand même contaminées par l'artifice et de multiples influences. On remarque des références à des vierges gothiques ou à des héroïnes symbolistes dans les manteaux aux longs plis et les visages fermés. Après plus d'une année de travail acharné, Picasso quitte définitivement Barcelone en avril 1904 pour Paris, devenu depuis plus d'un siècle le centre de la création artistique du monde occidental.

Il s'installe rue Ravignan dans un étrange bâtiment en bois, accroché à une des pentes de Montmartre, habité par de pauvres artistes venus de partout et baptisé par Max Jacob le « Bateau-Lavoir » au vu du linge séchant aux fenêtres. Le poète a perdu son emploi et Picasso ne vend rien malgré les efforts de son ami qui part tous les jours voir des marchands et des collectionneurs avec des dessins et des tableaux sous le bras. L'extrême pauvreté le pousse vers un nihilisme qui d'après son ami Sabartès s'appuie sur une conviction artistique sincère : « l'Art est fils de la Tristesse et de la Douleur ». Il accentue encore l'aspect misérabiliste de ses sujets par l'allongement des silhouettes qui deviennent filiformes et se cassent en angles aigus. Les têtes sont penchées, les personnages presque squelettiques. L'abandon des courbes entraîne la disparition des draperies flottantes et onduleuses comme on peut le voir dans *Le Couple*.

À la fin de l'année, le coloris bleu devient moins important comme le montre *L'Acteur* dont la silhouette contournée et précieuse est accentuée par un éclairage à la Lautrec. C'est le début de la brève et brillante période du cirque dont il est un spectateur assidu comme la plupart des artistes de Montmartre. Pour décrire ce petit monde d'illusion, sa palette devient plus chaude et lumineuse, presque scintillante avec une dominante rose ou bleutée. D'après Fernande Olivier, un joli modèle avec laquelle il vit en ménage depuis le début de l'année 1905, l'artiste « semblait aimer ce pour quoi il n'était pas fait, ce qui était différent de lui : les gitanes, les courses de taureaux, les cabarets louches, les clowns. Il aimait tout ce qui était d'une couleur locale violente ».

C'est à cette époque qu'il fait la connaissance du poète et journaliste André Salmon, qui vit d'articles sur l'art contemporain et de romans à bon marché, et de Guillaume Apollinaire, alors employé de banque et critique littéraire. D'après Max Jacob : « Picasso et Apollinaire se comprirent admirablement. Picasso peignait des arlequins et des saltimbanques. Apollinaire en mettait dans ses poèmes... ». Apollinaire rend compte lui aussi de cette production : « Sous les oripeaux éclatants de ses saltimbanques, on sent vraiment des pieuses gens du peuple, versatiles, rusés, adroits, pauvres et menteurs ».

Plutôt que d'exprimer ce qu'il ressent, Picasso cherche à plaire en décrivant des scènes devant lesquelles il s'attendrit un instant. Mais, contrairement à une tradition artistique bien établie avec Seurat et Toulouse-Lautrec, le cirque de Picasso est triste et ses personnages sont des êtres pitoyables de la comédie humaine, parfois charmants, souvent tragiques. Picasso ne montre pas le spectacle, mais les coulisses, lorsque les personnages, encore vêtus de leurs habits de scène, retrouvent leur vie quotidienne avec des animaux, leurs compagnons de voyage. Les références espagnoles nostalgiques sont nombreuses comme on peut le voir dans sa plus grande composition, avant la période cubiste, *Les Bateleurs*. Il ne s'agit plus d'un cirque parisien, mais d'une troupe de forains dans des paysages désolés dont le pittoresque appartient au folklore de l'Espagne romantique. Le corpulent bouffon, baptisé « Tio Pépé », occupe le centre du groupe et à droite se trouve une jeune femme catalane avec un grand chapeau à fleurs. C'est le thème de la rencontre, sans accent dramatique, pour lequel le peintre tente de grouper plusieurs personnages en évitant de recourir à l'anecdote. Pour la première fois, Picasso s'intéresse à un problème plastique compliqué.

Durant l'été 1905, il passe quelque temps en Hollande. Séduit par la beauté des jeunes femmes plantureuses qu'il peint durant ce séjour, il se convertit provisoirement à une conception plus réaliste et familière de la beauté féminine et aborde l'étude du nu. Le *Nu aux mains jointes* est d'une plénitude sculpturale qui annonce la rupture avec le style maniériste et sentimental adopté jusqu'à présent. Il devient sensible à la beauté classique. Sa toile *Deux jeunes garçons* montre dans la structure des volumes et la simplification des contours l'influence de la sculpture antique vue au Louvre. Picasso adopte un néo-hellénisme un peu précieux dans une série de dessins et peintures de jeunes gens nus, gracieux, traités avec une grande fermeté plastique. Il observe aussi la sculpture nègre collectionnée par ses amis comme en témoignent les nombreux visages transformés en masques d'une grande énergie expressive.

Max Jacob pousse Picasso qui commence à maîtriser la langue française, à sortir de son isolement afin de rencontrer des acteurs du monde de l'art. Ceux-ci s'intéressent à ces peintures plus accessibles au public et la galeriste Gertrude Weil accepte de les exposer. Au printemps 1906, Vollard en personne vient au Bateau-Lavoir pour acheter une trentaine de toiles. Peu après, Picasso fait la connaissance de la collectionneuse américaine Gertrude Stein qui acquiert elle aussi plusieurs peintures pour des amateurs américains. Grâce à ces ventes, Picasso et Fernande Olivier partent passer l'été 1906 à Gosol, un petit village d'Andorre près de la Catalogne, connue pour ses nombreuses sculptures ibériques.

Si l'on fait le bilan de sa production jusque-là, on se rend compte qu'elle est le fruit d'une éblouissante virtuosité, riche et émouvante sur le plan sentimental. En revanche, malgré leur qualité, ces œuvres ne reflètent pas un esprit créateur. Aucunement préoccupé par les problèmes purement plastiques ni les recherches contemporaines, comme celles des peintres fauves, le jeune peintre est dans sa période bleue et sa période rose un remarquable illustrateur, un interprète inspiré du tragique espagnol et du folklore parisien.

Or à Gosol, Picasso change. D'après le témoignage de Fernande Olivier, il est « gai, moins sauvage, plus brillant, animé, s'intéressant aux choses avec aplomb et calme, à l'aise enfin... il ne semble pas comme à Paris en dehors de la société... » Ses nus et ses nombreux dessins de paysannes montrent l'influence de cette société rurale aux mœurs archaïques dans le rendu de volumes puissants et statiques. Le dessin devient plus ferme et les formes sont vigoureusement simplifiées. L'artiste peint ce qu'il voit sans artifice de mise en scène et se passionne pour des problèmes purement formels qui vont devenir désormais sa principale préoccupation.

Sa grande composition *Les Paysans* commencée à Gosol et terminée à Paris est un tableau déconcertant par le contraste entre la taille des deux personnages et le motif floral. Le sujet est un marchand de fleurs aveugle guidé par une petite fille. Deux vaches obligent les personnages à courir, ce qui provoque une grande agitation. Un mélange des formes, une superposition des plans et une grande liberté prise avec les apparences que Picasso ne s'était jamais permis jusqu'à présent, tentent de traduire le mouvement. La profondeur est réduite avec des formes qui ne s'étagent plus dans l'espace, mais se répartissent sur la toile. Le peintre ne décrit pas l'ensemble de la scène et il réduit à presque rien le corps de la petite fille alors qu'il amplifie les bras du marchand. Il rassemble au bas du tableau la patte d'une des vaches et les jambes des personnages de façon totalement arbitraire. Le corps du paysan est disproportionné par rapport à sa tête. Ces audaces dans le rendu de l'espace et des personnages annoncent les œuvres futures.

À la fin de l'été 1906, Picasso revient au Bateau-Lavoir. L'intensité et l'archaïsme presque sauvage de l'*Autoportrait* qu'il peint à son retour montre le chemin parcouru en quelques mois. Le dessin des yeux et des oreilles témoignent de l'influence de la sculpture ibérique. Cette influence se retrouve dans le personnage de

gauche des *Deux femmes nues* peintes à la fin de 1906, une première idée pour les *Demoiselles d'Avignon* avec le nu de gauche qui entrouvre un rideau. On est loin des gracieuses créatures peintes jusqu'à présent. Picasso a désormais en tête d'autres projets que de plaire, d'illustrer et d'attendrir. Comprendant que ce n'est pas en accumulant les emprunts qu'il sera un vrai peintre, il entreprend des expérimentations austères et laborieuses alors qu'il pourrait s'adonner à la facilité puisqu'il commence à être connu. Reverdy a écrit à ce propos : « Picasso décida de tenir pour rien la masse énorme de connaissances et l'expérience qu'il avait acquises et se mit en demeure de tout apprendre, c'est-à-dire de tout recommencer... ». Effectivement, pour être un vrai peintre, il faut réinventer la peinture, c'est-à-dire partir de zéro tout comme Van Gogh et Gauguin l'avaient tenté, en vain. Ce retour utopique à l'innocence, pour trouver un style personnel afin de rendre au mieux la réalité, ne va pas se faire *ex nihilo*.

Les œuvres de Cézanne exposées chez Vollard, la sculpture ibérique observée lors de son séjour à Gosol et l'art nègre dont la plupart de ses amis s'entichent à cette époque, inspirent de nombreuses études durant l'hiver 1906-1907. L'art nègre qui est moins de l'ordre de la perception que du concept et du savoir, puisqu'il exprime avec des formes simples des idées, l'épisode d'un mythe, la figure d'un ancêtre ou d'un dieu, ne pouvait que le séduire. Dans le portrait de sa compagne se coiffant, il teste un visage sculptural, primitif et inexpressif. D'autres toiles montrent la recherche de formes géométriques audacieuses. Un travail acharné, dont témoigne une foule de dessins et de peintures, aboutit à une grande composition achevée au printemps : *Les Demoiselles d'Avignon*. Il s'agit d'une peinture rustique, pleine d'audace et de bizarrerie dont la complexité pose de nombreux problèmes plastiques. Il y a un côté jeu de massacre dans ce tableau, qui montre des jambes disloquées, des genoux cagneux, des bras erratiques. Le coloris rappelle la période rose et la composition, avec ses personnages monstrueux, s'inspire des *Grandes Baigneuses* de Cézanne. Par leur pose, les deux personnages au centre sont hispaniques, les autres ont pour visages de véritables copies de masques africains. Picasso cherche à représenter ce qu'il pense et non ce qu'il voit. Le contraire de la description, de la décoration, de l'impression. André Salmon qui voulait baptiser cette toile *Le Bordel philosophique* avait bien vu le côté intellectuel de l'œuvre.

À l'automne 1907, un jeune Allemand, Daniel Henry Kahnweiler, qui vient d'ouvrir une petite galerie à Paris se présente au Bateau-Lavoir. Non seulement il est un des seuls visiteurs à ne pas s'offusquer devant *Les Demoiselles d'Avignon*, mais il s'engage à acheter tout ce que le peintre commence à peindre dans son nouveau style. Picasso poursuit l'élaboration des formes qu'il a mises au point dans sa grande toile avec *Nu à la draperie*, puis l'année suivante, il peint des compositions structurées par des formes simples montrant une articulation spécifique de l'espace par la figure. Soumis à une réduction géométrique rigoureuse et systématique, le *Buste de la fermière* et le corps de la *Femme à l'éventail* déploient leur robuste architecture dans le plan de la toile. Au contraire, dans une représentation dynamique, *La Dryade* fait corps avec la forêt qu'elle anime de son rythme saccadé. Dans *Pain et compotier aux fruits sur une table*, il reprend l'expérience de Cézanne qui ne se plaçait pas toujours au même endroit pour peindre une nature morte. La composition de la *Nature à la tête de mort* montre aussi que les recherches de Picasso ne sont pas exemptes de toute émotivité.

Peu après la visite de Kahnweiler, Georges Braque, de retour de l'Estaque, vient au Bateau-Lavoir. Il est d'autant plus stupéfié et intéressé par *Les Demoiselles d'Avignon* qu'il est lui aussi dans la recherche d'un style personnel. Braque va subir pendant quelque temps l'influence de cette peinture déconcertante puis, à la suite de la rétrospective de Cézanne, il entreprend une représentation de la nature par la géométrisation des formes. Les maisons réduites à des cubes dans ses paysages de l'Estaque sont à l'origine du terme cubisme inventé par dérision en 1908 par le critique d'art Louis Vauxcelles pour qualifier cette nouvelle manière de peindre.

Durant l'été qu'il passe à Horta de Ebro en 1909, Picasso transpose lui aussi la réalité en cubes. Dans sa toile *L'Usine*, une sorte de fanatisme géométrique se manifeste dans cette toile raide à l'atmosphère pétrifiée. Les palmiers sont dessinés avec application et le ciel est découpé en rectangles lumineux. Dans *Le Réservoir*, il utilise un point de vue spécial pour voir le réservoir de haut et certaines maisons de bas. À la fin de 1909, les formes commencent à se déliter dans l'espace puis tout change. Picasso et Braque s'éloignent de Cézanne et vont vers une désintégration du motif. Les cubes disparaissent au profit d'angles aigus, de triangles ou rectangles interrompus et imbriqués les uns dans les autres. C'est la fin du cubisme appelé cézanien et le début d'une nouvelle manière de peindre, le cubisme dit analytique, qui va durer jusqu'en 1912. Les deux peintres échangent leurs idées et vont faire des peintures très semblables. Braque compare cette collaboration à une « cordée en montagne ».

Cézanne avait progressivement renoncé à l'exigence réaliste, qui était encore présente dans l'impressionnisme, pour saisir l'essence de son motif et non son apparence. Picasso et Braque poursuivent cette évolution par la déconstruction du motif pour le montrer dans sa totalité en présentant simultanément plusieurs aspects. Les objets et les visages explosent, s'enfoncent dans une sorte d'atmosphère d'où n'émergent que des signes à peine identifiables, des débris de réalité. Les toiles donnent l'impression d'une densité suffocante, d'une horreur du vide. La tête de Vollard, ramassée au milieu du tableau, est d'une violence expressive d'une telle puissance qu'elle est plus ressemblante qu'un portrait descriptif. Une poutre semble pénétrer la tempe droite et dans le portrait de Wilhem Uhde, la tête paraît traverser le dossier du fauteuil.

Picasso, tout comme Braque, semble désormais voir le monde à travers un miroir brisé ce qui provoque l'ahurissement de ses contemporains. Renoncer à l'apparence, c'est aussi renoncer à l'éclairage, c'est-à-dire à la direction de la lumière qui altère profondément les formes et empêche les choses d'apparaître telles qu'elles sont. Dans une répartition subtile, il distribue la lumière et l'ombre sur toutes les faces du sujet ce qui évite les successions de parties claires et sombres. La perspective étant une illusion, Picasso évite aussi la profondeur et rapproche le motif du spectateur en le redressant vers la verticale du tableau. Enfin, la palette est presque monochrome.

Ces œuvres sont si hermétiques que de nombreux critiques d'art, dont Alfred Barr, le premier directeur du Museum of Modern Art à New York, ont cru voir dans le cubisme la naissance de l'art abstrait. Or, derrière l'effet de brouillage de la représentation, il y a chez les cubistes la volonté de créer à partir d'un objet, une image plus puissante que l'objet lui-même, ce qui est complètement à l'opposé de la démarche des peintres abstraits pour lesquels l'objet est inutile. Pour expliquer ce contresens, rappelons que *L'Accordéoniste* peint à Céret en 1911 fut acheté par un collectionneur pensant acquérir un paysage.

Sous l'influence de Braque, Picasso introduit en 1912 des lettres soigneusement peintes en caractère d'imprimerie reproduisant le titre d'un journal... Et la couleur revient en tant qu'élément descriptif naturaliste. Dans un univers où ce qui est représenté n'est plus qu'un enchevêtrement de lignes et de formes le retour au réel s'opère par la lettre, le chiffre et le trompe-l'œil. La technique cubiste amarre solidement les objets à la surface de la toile en ne conservant que les éléments retenus pour leur valeur plastique, poétique, parfois humoristique : la crosse d'un violon, une moustache comme dans *L'Afficionado*. Dans ce tableau, le mot NÎMES renvoie aux arènes, tandis que le mot OR évoque la couleur de l'habit de lumière et peut être mis en relation avec le mot TORERO dans le bas de la composition.

Le cubisme devient pour Picasso une sorte de jeu brillant qui lui permet de peindre ce qu'il veut comme il le veut au gré de son humeur et de sa fantaisie. Tombé amoureux d'une jeune femme prénommée Eva, il écrit sur certaines toiles « J'aime Éva », comme un gamin écrit le nom de sa petite amie sur un mur. Les formes retrouvent toute leur densité et leur intégrité plastique dans une image qui se veut synthèse du réel et non plus fragmentation de la réalité.

L'évolution se poursuit par l'utilisation de matériaux. Dans *Nature morte à la chaise cannée* peinte en septembre 1912, Picasso introduit pour la première fois un élément réel, un morceau de toile cirée collé sur la toile. La réalité n'est plus seulement évoquée par l'intermédiaire du chiffre ou de la lettre, elle est désormais physiquement présente dans la composition. Il ne s'agit pas de mettre deux matériaux différents côte à côte, mais bien d'opérer une confrontation entre les différentes textures ; c'est pourquoi Picasso a fait en sorte que la partie supérieure de la composition se « mélange » à la partie inférieure. Cette nature morte constitue le premier collage de Picasso. Il va très vite se rendre compte de l'importance de cette nouvelle pratique qui lui permet de proposer un nouveau rapport entre représentation et réalité. Elle lui ouvre aussi un nouveau champ d'investigation plastique, dans la sculpture par exemple. Il ne lui est pas possible d'aller plus loin dans le défi à la tradition. Avec cette nouvelle forme de cubisme, baptisé synthétique, Picasso semble dire avec insolence : « regardez, je suis capable de faire une œuvre d'art avec des rebuts. »

Il estime alors avoir atteint les buts qu'il s'était fixés en 1907. À l'aise financièrement grâce à Kahnweiler, il quitte Montmartre pour s'installer bourgeoisement sur la rive gauche. La période héroïque et misérable du Bateau-Lavoir est bien terminée. Depuis quelques années, Montparnasse détrône Montmartre. Cet autre foyer de la création artistique avec ses brasseries-café attire désormais tous les artistes. Mais, comme l'a écrit Apollinaire : « Alpinisme pour alpinisme, c'est toujours la montagne, l'art sur les sommets »

PICASSO À CORPS PERDUS

Henri YÉRU

« Nos désirs sont désordres... » Vous verrez, c'est inscrit à la peinture, encore fraîche, comme des graffitis de 1968, sur un mur, près de son musée parisien. À qui, mieux qu'à Picasso, s'applique cette phrase anonyme, dont on imagine le sens contre l'ordre établi et son retournement, nos désirs sont des ordres ? « La peinture, dit Picasso, est plus forte que moi, elle me fait faire ce qu'elle veut. » Lui qui a osé toucher aux canons du visage, du corps de la femme et de l'homme, bouleverse sinon l'ordre de la vie, du moins l'ordre de la représentation inscrite, depuis des siècles, à l'image de Dieu... Pourquoi tant de torsions, de pliures, de regards hallucinés, d'attaques de la forme humaine pour dire Guernica, Auschwitz, Hiroshima ? C'est vrai, il en est le témoin ému, mais, avant tout, il a besoin de faire passer dans la peinture son journal intime...

Travailleur sans relâche, comme mû par des forces obscures qu'il fallait nommer sans jamais s'y soumettre, sous peine de succomber. « Quelle que soit l'origine de l'émotion qui me porte à créer, je veux lui donner une forme qui soit liée au monde visible, ne serait-ce que pour lui faire la guerre, sinon une toile n'est qu'un fourre-tout où n'importe qui peut trouver ce qui lui plaît. Je veux que mes peintures puissent se défendre, résister à l'envahisseur, comme si chaque surface était hérissée de lames de rasoir afin que personne ne puisse y toucher sans se couper les mains ». Au-delà de la défense agressive d'une telle phrase, nous pressentons ce qu'il a fallu de luttes farouches pour déjouer les pièges internes des données originaires de sa vie, les contourner avec une vigueur sans égale. C'est le rôle alchimique de l'art d'inverser le mal de vivre, le confus, l'ingérable en créations élaborées.

L'ordre des pères mimétiques

Picasso, avant Picasso, a eu comme père de sang, José Ruiz Blasco, peintre lui-même et professeur de dessin à Malaga. Sa jeune expérience de dessinateur le fait participer très tôt aux peintures-collages de son père. Picasso va acquérir ainsi, grâce à ses dons brillants, un métier qui lui permet d'être consacré, à l'âge de seize ans, peintre officiel de sa ville. Commence ici le pivot dramatique de son œuvre. D'une part, nous avons une magnifique transmission de père à fils inscrite dans la peinture d'ordre classique espagnole (« L'ordre est une sorte de contrainte à la répétition ») ; d'autre part, comme pour Mozart, le sentiment d'un rapt de sa personnalité. « Les enfants précoces n'ont pas de passé », dira Moravia. Plus de pulsions d'enfant dans les dessins, plus de cette naïveté qui signifie le passage d'un état à l'autre ; ses dessins de plâtre expriment un statisme qui ne lui appartient pas. Quelqu'un a voulu tuer l'enfant en lui ; ou bien, est-ce l'enfant qui a trop mimé, répété le modèle ? « En peinture on naît vieux, on passe toute sa vie à retrouver l'enfant qu'on était », dira-t-il. À Barcelone déjà, s'inscrit le drame d'un modèle paternel aussi porteur qu'astreignant. On peut dire que ce dialogue père-peintre sera constamment réanimé à travers les interprétations célèbres qu'il fera sur les œuvres de Rembrandt, Raphaël, Velasquez, Le Greco, Poussin, Delacroix, Ingres, Goya, Manet – dont il gardera toujours la structure plastique. À 19 ans, lors de son départ pour la France, il opte pour le nom maternel Picasso. Picasso n'est Picasso qu'au prix de ces ruptures, celle de sa patrie et celle de sa lignée du père, rival à double titre...

Le désir à l'œuvre

À présent, il est presque commun d'appeler les périodes de l'œuvre de Picasso par les prénoms des femmes avec qui il a vécu : année Fernande Olivier, Éva Gouel, Olga Khoklova, Marie-Thérèse Walter, Dora Maar, Françoise Gilot, Jacqueline Roque ; femmes figurées et « dé-figurées », qui marquent chaque œuvre de leur personnalité. Plus que chez tout autre peintre, son interprétation du monde passe par le corps de la femme médiatrice et ses toiles sont autant de fragments du discours amoureux. Toiles « dialogales », où l'art joue ici pleinement son rôle de l'entre-deux, du face-à-face entre sa mère et les femmes de sa vie. La confrontation est fréquente : *L'Aubade* (1942). Si ses toiles parlent indirectement de lui (peu d'autoportraits dans son œuvre), c'est avant tout de son étroite « corps relation » avec le monde féminin qu'il est question ; elle va être la substance et la révélation qui passe par le trait qui lie et délie la mémoire. La rencontre homme-femme-peinture est une suite d'amour, d'emprises vécues, un rapport de lignes continues et interrompues, selon le trait.

Le sens de sa représentation prend son origine dans la civilisation méditerranéenne, où le sujet central est la terre mère archétypale. Image source de la fécondité qui témoigne de la société matriarcale. Par glissement, suivra la cohorte des déesses mythiques des sociétés anciennes, qui perdent leur sacralité et deviennent des femmes modèles, séductrices adulées de la peinture et de la sculpture. Thème du peintre et de son modèle qu'il ne cesse de reprendre au cœur de son œuvre. Si la femme est souvent dénudée, dans un lieu clos, l'atelier, les peintres entrent aussi dans la représentation : Rembrandt, Raphaël, Le Titien et le peintre « emblématique ».

Ces séries de toiles et de gravures, souvent enjouées, parfois très lestes, disent l'obsession qu'exerçait sur lui la mise en scène de la peinture par ceux qui la font. « Cet obscur objet du désir », s'exprime aussi en interrogation sur la séduction, la fascination de l'échange muet qui se noue et se dénoue par le regard. Bien plus tard, dans la suite 347 de 1968 réalisée à Mougins, Picasso franchit l'écart entre le désir contemplatif et l'acte amoureux, et unit ainsi Rembrandt à Saskia, son modèle.

Les Demoiselles d'Avignon (1907)

Cette toile, émergence du lieu magique, de la féminité, marque, par son contenu et sa forme plastique intimement liés, l'entrée brutale de Picasso dans le XX^e siècle. Elle demeure aussi la rencontre possible d'un métissage fécond entre la pensée occidentale et les mythes africains. Avec elle s'ouvre le véritable apport de Picasso à la modernité de son temps. Celle-ci passe par une image et un rapport totalement autre à la femme qui s'affirme au grand jour. Toile de l'exorcisme contre l'art d'agrément, au bord de l'étrangeté pour l'époque. L'œuvre est considérée par Picasso comme non terminée, en deux morceaux. « La pensée sauvage » introduite ici est comme une arme, contre l'ordre, de la tradition, de la peinture classique, à bout de souffle. Plus de clair-obscur, de perspective : cette toile doit à Gauguin l'introduction des premiers fétiches, ainsi que l'espace signifié par l'aplat des couleurs. Elle est aussi redevable aux *Baigneuses* de Cézanne, exposées en 1906 ; Cézanne qu'il appelait la « mère de tous les peintres ».

Le premier déclenchement de cette toile est le souvenir d'une maison close de Barcelone, où des marins étaient en bordée ; ils figurent sur les esquisses de départ. Picasso est représenté par l'un d'eux. Le second souvenir est une visite du Musée de l'Homme au Trocadéro. La fascination de Picasso devant les masques marque son rapport à la peinture, comme possession magique. Toile des fragments du fond, où l'interruption du bleu ciel sur des bruns terriens accuse l'aspect premier de l'œuvre. Espace ouvert de l'emboîtement, sur lequel viennent se poser les deux femmes espagnoles, entourées de trois femmes aux masques africains. La présence cachée, au niveau du regard, révèle par des traits incisifs une figure masculine « ambiguë » recouverte. Picasso est coutumier du fait : il inscrit symboliquement les attributs sexuels des êtres dans le visage. Dans certaines gravures, il ira jusqu'à construire des figures hybrides : têtes masculines et corps de femmes. Les masques, figures de pouvoirs, prennent en compte aussi le double rôle de la mère sur l'enfant séduit.

Cette œuvre, comparée à une peinture de Bonnard, est peu sensuelle dans sa peau même. Ce n'est pas une toile de la perception, du toucher, mais de la mise à distance. Pourtant, les plis, les interstices, les roses, les formes très éloquentes témoignent, en tant que signes, de la sensualité voilée, dévoilée. L'œuvre fait souche dans l'histoire de l'art, par le curieux traitement du fond de la toile, des personnages et de la jambe d'une femme située à gauche : configuration abstraite. Détails inconnus et novateurs qui annoncent le cubisme, où l'espace se fractionne par fragments géométriques. Plus tard, ce sera dans les natures mortes de Picasso et de Braque que s'épanouira ce mouvement. La nature morte est le lieu formel par excellence, elle est l'écho de l'espace privé entre le peintre et la peinture, un tête-à-tête acharné.

Natures mortes cubistes, papiers collés - Sculptures hétérogènes (1909-1915)

Pour Picasso et Braque, il s'agit, en écho à Cézanne, d'analyser et de recomposer les formes d'objets simples. La plupart sont des contenants, en plans volumes structurés par la géométrie. Dans cette nouvelle mise en espace des objets pris sous plusieurs angles, le regard est lui-même en mouvement, en révolution. Guitares, pots, pipes, verres, bouteilles, journaux sont à la fois désarticulés et tenus par une composition englobante et structurale où s'origine l'art plastique. Par la droite et la courbe, « le cylindre, la sphère et le cône », ces natures mortes dépourvues de couleurs mettent à jour le concept espace-structure, qui va jouer un grand rôle dans l'art moderne après lui.

Les corps représentés de cette période, quant à eux, sont signifiés par la même organisation plastique que les natures mortes : *Portrait d'Ambroise Vollard*, *Femme dans un fauteuil* (1909). Picasso oppose sur la même surface le plein, le plat et le vide, grâce à la vision de sculpteur qu'il est aussi. Il y a va-et-vient chez lui entre ces deux techniques : sculpture et peinture. De ces deux visions à la division du tableau qui s'exprime ici d'une manière architectonique, il permet à son espace de se partager comme dans une cellule biologique. Sur le plan symbolique, ce partage en territoires différents dans le territoire parle d'ensemble, de figure et du corps qui se veulent défini et nommé. Ce lieu divisé de la figure et du corps qui caractérise fortement son œuvre permet de préciser les fragments étrangers de l'autre qui est en soi – l'échange aussi. De la division naît aussi la différence sexuelle, c'est là qu'elle fait son choix.

Le cubisme aurait pu entraîner Picasso et Braque jusqu'à l'abstraction, mais ils s'y refusèrent. Au contraire, ayant peur de l'inconnu, ils firent entrer dans une suite passionnante de collages les matières du quotidien, images de la réalité, lettres, papiers, faux-marbre, clin d'œil réaliste qui contrecarrent la structure et pourtant dialoguent avec elle. Les superpositions de matières amènent subrepticement les deux hommes aux sculptures de papier, de tôle découpée qui entraîneront par leurs reliefs à la sculpture hétérogène de Picasso. Sculpture du reste, faite de rebuts au rébus, au hasard du ramassage, assemblage de figures dont le résultat et l'engagement sont chargés d'une destinée qui n'appartient vraiment qu'à lui : *Verre d'absinthe* (1914), *Femme à la poussette*, *Tête de taureau*, *La Chèvre*, pour ne citer que quelques œuvres plus tardives. Fini et infini, un grand tournant de l'histoire de l'art va s'amorcer à la suite du cubisme synthétique vers 1913-1924.

Les novateurs de l'art abstrait, Kandinsky, Mondrian, Malevitch, Klee, les constructivistes russes, les futuristes italiens s'emparent du cubisme et du concept structure-espace et marquent ensuite une rupture radicale avec la représentation figurée. Leur œuvre secrète d'autres centres, d'autres représentations sur la peinture, ses symbolismes, sa prise en compte de la loi. Il s'agit d'une nouvelle démarche où ces peintres deviendront leur propre sujet et les acteurs de leur projection. Ils veulent s'évader des cloisons du corps (le fini), de la relation à la nature pour créer des « objets autonomes ». Cette sur-dimension du corps, qui engendre un espace, tente de s'ouvrir sur une émancipation et une sublimation « plus pure », où lignes et couleurs sont toujours porteuses d'une présence.

Picasso et le surréalisme

« L'œil existe à l'état sauvage », a dit Breton à propos des toiles de Picasso. Sa rencontre avec les surréalistes (il pratique le cadavre exquis avec ses amis poètes) provoque une plus grande liberté sur son inspiration. « La beauté sera convulsive ou ne sera pas », cette formule témoigne de la connivence qu'il y eut entre les deux hommes. S'il s'affirme avant tout comme peintre réaliste, Picasso laisse agir le rêve en lui et l'introduit comme un des éléments participant à l'élaboration de son art : *Le Rêve* (1932), époque Marie-Thérèse. Picasso raconte : « Quand j'étais petit, je faisais souvent un rêve qui m'effrayait beaucoup : mes bras et mes jambes étaient souvent énormes, puis se mettaient à rétrécir et devenaient minuscules. Tout autour de moi, d'autres personnages subissaient les mêmes transformations, devenaient gigantesques ou petits. Ce rêve me causait toujours de terribles angoisses ». Ce rêve s'est inscrit dans quelques œuvres : membres gonflés, mains et pieds gigantesques, petites têtes, etc. Parallèlement, ces audaces s'accompagnent de volte-face, de retour au classicisme (1921-1925). Il ne faut pas clore les périodes sur elles-mêmes, les nouvelles formes s'interpénètrent aux autres, dites sages, et s'y nourrissent : elles s'associent entre elles sans s'opposer, dans une œuvre plus unie qu'il n'y paraît.

Guernica

« Ce que je saisis malgré ma volonté m'intéresse plus que mes idées ». *Guernica* s'apparente aux années Dora Maar. Photographe, elle a pu fixer toutes les étapes. Femme inquiète, dont la relation à Picasso était complexe, elle cristallise par son angoisse les femmes de cette toile et les célèbres pleureuses qui viendront ensuite. Cette œuvre, la plus marquante de Picasso, vise plus aux mythes et aux symboles qu'à la réalité historique. Elle fut commandée par les républicains en 1936, pour le pavillon espagnol de l'Exposition universelle. Devant le résultat, les républicains ne s'y reconnurent pas, et pour cause ! Il y a néanmoins rencontre entre l'inconscient du peintre, ses schèmes profonds figurant sa « guerre intime » et l'envahisseur de l'Espagne à Guernica. La motivation première, sa fureur, est une réaction au massacre des Innocents.

Dès 1935, il exécute sur les thèmes de la « minotauromachie », du Minotaure aveugle, du Minotaure en bateau, des toiles ou dessins qui abordent la légende et annoncent la toile en question. Il grave ensuite une

bande dessinée, *Songes et mensonges de Franco*, dont tous les mots annoncent le sujet de la toile à venir. Le tableau était déjà inscrit en prémonition avant le bombardement de Guernica.

Guernica est une toile de formes et de lumières qui agit sur nous par des rythmes statiques et dynamiques, et n'est pas sans rappeler *Très de Mayo* de Goya. Réalisée en noir-blanc-gris, cette condensation lumineuse rappelle des constituants premiers de son enfance. Picasso a une conscience politique en guerre contre le fascisme de Franco, il est aussi en guerre parfois contre la femme mais surtout contre la mort... Dans cette toile, ses différentes strates d'expériences existentielles s'additionnent, et s'interpénètrent. Le choc traumatique profond initial pourrait être lié à des événements dans sa biographie de jeune peintre. Sa famille prise dans un tremblement de terre se réfugia dans une grotte où sa petite sœur naquit, à ce moment-là. Ensuite à douze ans, il s'est confronté à Dieu. Déjà très engagé dans la peinture, il assiste aux derniers instants de sa sœur très malade. À ce moment, il supplie Dieu « j'arrêterai de peindre si tu lui conserves la vie ». Sa sœur décède. Dieu absent a trahi. Il continuera de peindre... en rebelle. On pourrait s'appuyer sur les figures de gauche de la toile pour étayer l'épisode tragique où une mère hurle avec dans ses bras une enfant inerte, renversée. Morte.

Autre strate, ce qui entoure la tragédie contient tous les archétypes fondamentaux de l'âme espagnole, l'ombre et la lumière, le rituel de la corrida, taureau, cheval en lutte, drame sacrificiel sous-jacent avec la peur de la castration du héros masculin, l'épée cassée... Picasso s'appuie souvent sur le triangle en opposition aux courbes pour décomposer et recomposer les figures. Ici, d'ailleurs, trois triangles imbriqués font l'espace de la toile, dont un est l'élément porteur de toute la composition, comme une fenêtre dans le tableau. Celui-ci est sans doute une des mises en scène les plus tragiques de la peinture.

Que voyons-nous ? La chute d'un héros, dans un lieu éclairé par une femme. L'homme pourrait être l'envahi et désigné comme l'« envahisseur », tout à la fois, tant le symbole est ambivalent. Sa mort constitue ici l'articulation clé de toute l'œuvre. Cet homme, à la base du triangle, incarne un pouvoir armé (épée rompue, citée plus haut) et symbolise une loi qui échoue à maintenir l'humanité face à l'animalité ambiante signifiée par le taureau, les oies et le cheval sacrifié placé au-dessus de lui. Scène de la révolte, du meurtre, du deuil aussi, où les armes de la rivalité semblent à terre. « Au commencement de chaque tableau, quelqu'un travaille avec moi. Vers la fin, j'ai le sentiment d'avoir travaillé tout seul et sans collaborateur. » On voit ici comment « travaille » l'œuvre d'art en métaphore et « métaformes » du psychique, du réel et du symbolique et comment Picasso devient sujet, en peignant.

Cette mise en lumière du héros à terre en fait presque une descente de croix baroque, cernée par quatre femmes implorantes. Un glissement s'opère, du destin individuel de Dora Maar à un destin collectif, allégorique, d'innocentes victimes. C'est l'homme armé qui est tué, mais par qui ? Les franquistes ne figurent pas dans le tableau.

Ne généralisons pas l'aspect tragique de son œuvre. Picasso disait : « Je ne peux être sorcier tous les jours ». Il existe un grand nombre de toiles de Picasso tendre et heureux de vivre ; celles de la période rose, *Femme au pigeon* (Beaubourg), nombreuses toiles d'enfants et de maternités, portraits sculptures, années Jacqueline... Peu de peintres osent ainsi affronter les zones enfouies de l'être, l'enchaînement vie-mort, comme il l'a fait. Ayant donc libéré, déposé les pôles les plus sombres de son œuvre : *Guernica*, *Pêche nocturne à Antibes*, *Massacre en Corée*, il ira ensuite vers des thèmes opposés comme *Guerre et Paix* ou *La Joie de vivre* (1950).

Corps divisés, corps mêlés

Destruction et création sont chez Picasso deux mouvements spécifiques de son art. Dès 1909, il met en place cette façon de dissocier et d'intégrer à la fois ces montages du corps. On peut voir, dans ces compositions arrêtées du mouvement, la cristallisation des images du passé qu'il veut réanimer. Il pense les corps plus qu'il ne les voit, car il fait rarement poser le modèle. Il se sert aussi de photos. Corps-souvenir, déjà préconçu dans sa mémoire. Aussi, c'est au spectateur de capter les signes pour mieux retrouver le sens du corps perdu, dont il donne tous les éléments pour en refaire l'unité. Nous avons beaucoup d'exemples de sa façon de procéder dans le livre d'Hélène Parmelin, *Les Dames de Mougins*, 1952-1962. Sur ces toiles, les lignes de clivage fixent souvent la frontière entre la vie et la mort. Un des plans du visage est souvent dans l'ombre, juxtaposé à d'autres en lumière ou en couleur. Un autre détail de sa biographie n'est pas sans importance : mort-né, ou presque, Picasso ne dut la vie qu'à un de ses oncles, qui refit fonctionner ses poumons à l'aide de la fumée d'un cigare. Ce traumatisme biologique fait trace dans son art et plonge loin dans ses racines

corporelles. La multiplication des visages, joue en effigie, les portraits des gens proches qui le « hantaient ». Leur déformation, leur destruction, les torsions n'ont rien de gratuit. La toile serait-elle la catharsis d'une perte, d'une coupure de lien avec les êtres aimés et un rappel de la scène primitive très « cérébralisée » ? Picasso voulait tout nommer et n'esquivaient pas les difficultés. Sa peinture, qui se libère de plus en plus, n'a jamais posé l'interdit ni la culpabilité de la représentation, comme chez certains peintres abstraits. On remarque à ce propos que la couleur est bien endiguée et ne dépasse jamais le trait du dessin primordial que le peintre s'est donné. À quoi bon cet énorme combat où la transgression se fait contre le « bon sens », si ce n'est pour faire passer son ordre à lui, sa volonté de puissance, l'immiscer en l'autre, et susciter hostilité ou amour, selon les moments. « Qu'est-ce que la beauté en fait ? Elle n'existe pas. Je n'apprécie rien, je ne trouve rien agréable. Quand j'aime une femme, cela déchire tout, en particulier ma peinture. »

L'homme d'Avignon

Dans son livre, *Admirable tremblement du temps*, Gaëtan Picon entraînait avec émotion vers les dernières toiles des grands peintres. Moments pathétiques et privilégiés à la fois, où le peintre n'a plus rien à perdre et laisse tomber ses défenses. Il fallait voir la grande exposition de Picasso à Avignon (1973), au Palais des Papes, qui sonnait comme un chant païen. Pas d'adéquation avec le lieu, les toiles se touchent presque, sans respiration, accrochées linéairement en fonction de leur production, au jour le jour. C'est un événement brut, où Picasso n'a jamais été aussi libre. La quantité et le format des toiles sont immenses pour un homme de son âge, mais il est comme transporté. Il s'agit pour lui de remplir son temps, de lutter jusqu'au bout contre la mort qui le presse, inéluctable, en un combat que les Espagnols aiment affronter. Que va-t-il inscrire si près de ce face-à-face ? Un arbre en fleurs comme Bonnard ? L'idée d'un paradis ? Sûrement pas. À nouveau des couples enlacés ou pas, des hommes, beaucoup d'hommes, accompagnés d'enfants et des mousquetaires à l'épée. Le thème de l'homme à l'enfant paraît le plus marquant, même si c'est le moins spectaculaire. Thème plutôt rare dans l'histoire de l'art où l'on a privilégié la mère et l'enfant. S'échappent alors de cette période une série d'hommes à l'épée plantée en l'air, axe vertical sur lequel il s'appuie, vigilant comme un vieux guerrier. Fusil, épée, drapeau, l'homme est ainsi représenté détenant le pouvoir ; il était temps !

« La peinture n'est pas une question de sensibilité ; il faut usurper le pouvoir ; on doit prendre la place de la nature et ne pas dépendre des informations qu'elle vous offre. » De cette mise à nu interne, Picasso tire un humour inouï, parfois noir, mais si preste encore dans le trait et le mouvement. Il nous parle du plaisir et de la mort, avec le privilège d'avoir fixé, et avec quelle maîtrise, les passages de toute une vie. Toutes les découvertes des périodes antérieures sont ici rassemblées en des signes hâtifs mais intenses. Dans cette dernière exposition, malgré l'emprunt fait à Rembrandt des figures appelées mousquetaires, Picasso se révèle à lui-même. L'exposition est à vif, peu de gens l'aiment pour sa liberté formelle sans précédent et son humour grinçant. Le sexuel n'est pas transfiguré et affole le public de l'époque. Peinture proche des graffiti par moments, avec l'acquis du grand dessinateur, de l'homme-trait qu'il a été.

Après quelques années de purgatoire, vers 1970, auprès des artistes de l'époque, Picasso retrouve une audience accrue chez les jeunes peintres figuratifs de ces dernières années, Basquiat en premier. Les mouvements tels que *Graffiti*, *Street art*, la *Transavantgarde* italienne, *Figuration libre*, *Bad Painting* lui doivent beaucoup. Ils prônent un retour à l'expressionnisme où se conjuguent la figuration, le dessin animé et la caricature. Ils mélangent, comme Picasso parfois, le contour humain à l'abstraction — dans un art qui se veut brut — du désordre attiré par le laid, sans complaisance pour l'humain. Cela rappelle certaines œuvres de Picasso, lorsqu'il touche la vérité intime de portraits, d'objets ou de chats, sujet évoluant dans un climat de guerre (1936-1944).

Sa pensée plastique, humaniste avant tout, s'oppose à la pensée religieuse. Il l'a dit lui-même à propos de Matisse. La science intervient peu dans sa pensée de peintre. Qui était-il alors ? « Les peintres se réincarnent forcément comme peintres, c'est une race comme les chats ». On voit dans cette citation combien la nostalgie de l'éternel retour est vitale pour lui. Nous touchons là l'acte moteur, le fil invisible de son désir d'être à tout prix dans la filiation de la peinture par les formes et ses sujets. Je le qualifierais volontiers d'animiste occidental, car l'élément magique, la lignée, la fonction occulte des peintres-ancêtres prend chez lui tout son sens. Les masques dialoguent aussi avec l'envers nocturne des choses. « Les masques, ils n'étaient pas des sculptures comme les autres. Pas du tout ; ils étaient des choses magiques [...] Les Nègres, ils étaient des intercesseurs, je sais le mot en français depuis ce temps-là. Contre tout, contre des esprits inconnus, menaçants [...] moi aussi je suis contre tout. Moi aussi je pense que tout, c'est inconnu, c'est ennemi ! [...] Sûrement des types avaient inventé les modèles, et des types les avaient imités, la tradition, non ? Mais tous

les fétiches, ils servaient à la même chose. Ils étaient des armes. Pour aider les gens à ne plus être les sujets des esprits, à devenir indépendants ».

Sa déclaration explique peut-être pourquoi nous sommes plus fascinés que réjouis devant certaines toiles, qui retrouvent une actualité dans une civilisation inquiète. Celle-ci cherche en un ailleurs les pesanteurs qu'elle secrète. Son œuvre nous tend un miroir signifiant, face à la mise en cause des valeurs qui ont fondé nos sociétés : négation du sacré, du sacré de la vie, redéfinition des rapports féminins-masculins. Ce monde qui invente fabuleusement son avancée se trouve acculé à des comportements autodestructeurs, régressifs.

Il est intéressant de rapprocher animisme et mythologie à propos de Picasso, car il se situe entre ces deux pôles de la pensée humaine, d'avant le Dieu. Peu d'œuvres sont aussi puissantes que la sienne. Ainsi ayant intégré toutes les lois classiques de la peinture, rigueur du dessin, précision des compositions, il fait le saut de passer de la modernité, dont il est le précurseur, à la postmodernité, la liberté enfin conquise. Avec ses objets industriels abandonnés, intégrés dans ses œuvres, il introduit aussi aux futurs *Ready made* de Marcel Duchamp. Mais on regrette qu'il soit resté à un seuil, sans oser aller jusqu'à l'inconnu qu'appelait le cubisme. Trop de peintres hantèrent sa demeure, peut-être...

À cela il réplique : « Qu'est-ce que cela veut dire pour un peintre, faire du un tel ou imiter un autre ? Qu'est-ce qu'il y a de mal ? C'est cela qu'il y a de bien au contraire, il faut tout le temps essayer de faire du quelqu'un d'autre. Mais c'est qu'on ne peut pas, on essaye, on rate tout, et c'est au moment où l'on rate tout qu'on est soi-même ». Malgré ces quelques restrictions, il reste le grand peintre, le génie de son temps, admiré pour avoir fixé les figures de son désir. Il a maintenu en ses structures, quoique revisitées, sans aller jusqu'à la rupture, la place de l'homme, même brisé parfois, contre le malaise d'une société occidentale déséquilibrée par les guerres de 1914-1918 et de 1939-1945. C'était, à son époque, lutter contre la mort de l'art, croire encore à l'humain, le combat de tous ses instants.

Bibliographie

- BRIL Jacques. *Le Masque ou le père ambigu*, Paris : Payot, 1983.
CHIARI Joseph. *Picasso*, Paris : Buchet/Chastel, 1981.
FERRIER Jean-Louis. *Picasso : Guernica. Anatomie d'un chef-d'œuvre*, Paris : Denoël-Gonthier, 1977.
JAFFÉ Hans L.C. *Pablo Picasso*, Paris : Cercle d'art, 1967.
MALRAUX André. *La Tête d'Obsidienne*, Paris : Gallimard, 1974.
PARMELIN Hélène. *Les Dames de Mougins*, Paris : Cercle d'art, 1964.
PICON Gaëtan. *Admirable tremblement du temps*, Genève : Skira Les Sentiers de la création, 1970.
ZERVOS. *Pablo Picasso, 1969-1970*, catalogue du XXIV^e festival d'Avignon, Paris : Cahier d'art, 1970.
Picasso. London : Olbourn Press, 1961.

PICASSO ET LE PORTRAIT

Christian BAUD

Picasso est né le 25 octobre 1881 à Malaga en Espagne. Parler de ce peintre, c'est comme grimper l'Everest pour un alpiniste, tellement son génie et son œuvre sont considérables. Même si l'on circonscrit l'analyse de son travail à quelques portraits, comme je vais tenter de le faire maintenant, comprendre son génie reste une entreprise difficile, tant ce qu'il a créé est prodigieux. Il semble même impossible de rendre compte, dans sa globalité, de la diversité imaginative de cet artiste majeur du XX^e siècle. Parmi les peintures que j'ai sélectionnées, certaines sont emblématiques de sa longue carrière, d'autres sont un choix personnel. Je me dois de préciser que le regard que j'ai posé sur ces peintures n'est pas celui d'un historien de l'art, que je ne suis pas, mais celui d'un modeste peintre admiratif de l'œuvre d'un génie.

Œuvres de jeunesse

Le premier portrait de Picasso mis en valeur est une huile sur toile de 1895, le portrait de son père José Luis Blasco, peintre lui-même. Lorsqu'il peint ce portrait, il n'a que quatorze ans et il nous semble prodigieux qu'à cet âge-là, il maîtrise déjà les techniques et les codes de la peinture académique. Il se dégage de ce portrait du caractère et de la force, traduits avec beaucoup d'autorité. L'assurance de la touche ainsi que la justesse des valeurs d'ombre et de lumière démontrent une maîtrise et une maturité peu communes pour un adolescent si jeune. Dans ce tableau, la pâte colorée, mais aussi l'expression picturale, traduisent déjà le rapport qu'il entretient avec son sujet et peut-être avec la vie. Personnellement, je décèle dans ce rapport quelque chose d'incisif. Il dessine et s'exprime dans l'épaisseur de la peinture, et son modelé est réalisé avec des coups de pinceaux qu'il ne cherche pas à dissimuler. Chez lui, l'outil trace déjà des émotions de type graphologique. Il travaille sa peinture, comme le jardinier prend en compte la réalité de la nature pour travailler sa terre afin d'imaginer son jardin.

À cette époque, Picasso était sûrement un enfant très doué, mais il a surtout bénéficié d'un environnement favorable. Il a reçu, à la fois par son père et la fréquentation d'écoles d'art dès le plus jeune âge, une formation classique, telle qu'on la donne à des étudiants plus âgés. Même si pour beaucoup, l'enseignement académique peut être contraignant pour l'émergence d'une personnalité, le jeune homme a su prendre ses distances avec celui-ci tout en s'en servant pour construire son œuvre.

Après ses années de formation à l'École des beaux-arts de Barcelone, il débarque à Paris, en 1900, pour l'Exposition universelle, où une de ses toiles a été retenue pour le pavillon espagnol. Il est alors âgé de 19 ans. Sitôt arrivé à Paris, il construit son art en se confrontant au bouillonnement artistique foisonnant dans la capitale qui est à la pointe de la modernité à l'époque. Dès 1901, Ambroise Vollard l'expose dans sa galerie. Picasso produit à ce moment-là, une série de peintures qui s'inspire des artistes les plus modernes, et auprès desquels il mesure son art. Très rapidement, dépassant cette étape, il entame une manière personnelle de travailler : les périodes bleue et rose.

« C'est en pensant à Casagemas que je me suis mis à peindre en bleu », déclara Picasso pour justifier ce laps de temps qui va, en gros de 1901 à 1903. Carlos Casagemas est un ami espagnol avec qui il est venu à Paris l'année précédente. La perte de ce proche, qui s'est suicidé à la suite d'une déception amoureuse, l'a profondément touché, au point d'influencer son travail pendant deux années. Le portrait de cette période bleue que j'ai choisi est une huile sur toile, un autoportrait de 1901. Ce qu'il y a de paradoxal dans cet autoportrait, c'est qu'il n'est pas ressemblant. En effet, ce n'est pas la ressemblance physique que Picasso cherche à nous montrer mais ce qu'il ressent. À ce moment-là, il a 20 ans et il introduit durant cette période bleue une chose fondamentale dans sa réflexion, entamant ainsi une vision de l'art qui va dominer son œuvre : il ne cherche pas à être fidèle à la représentation de son sujet, mais aux sentiments que le sujet lui procure. Pour atteindre ce but, il dépouille sa physionomie de tout ce qu'elle peut avoir de superflu, lorsqu'il peint cet autoportrait, pour ne laisser apparaître que l'essentiel, c'est-à-dire la tristesse et la mélancolie qui l'habitent. Pour cela, le fond est uniformément bleu et vide de toute référence, son manteau et ses cheveux sont de la même couleur. On ne peut pas faire plus simple. Son visage est blême et les joues creusées. Seule

la couleur de ses lèvres apporte un peu de chaleur. Pendant cette période bleue, ses sujets de prédilection sont les pauvres, les mendiants, les musiciens des rues, les prostituées et les ouvriers. En s'intéressant aux exclus de la société, il nous montre un humanisme qui caractérise cette étape.

Puis avec la période rose qui succède, son art se réchauffe quelque peu et devient moins triste. C'est peut-être la conséquence de sa rencontre avec Fernande Olivier avec laquelle il habite au célèbre Bateau-Lavoir. On voit apparaître maintenant dans son œuvre des gens du cirque, des familles de saltimbanques et autres modèles, qui ont la particularité de vivre en marge de la société. Picasso semble poser un regard bienveillant et admiratif sur ces gens, pour qui seul l'art qu'ils pratiquent est une raison d'être et leur permet de survivre. Dans tous les tableaux de ces années-là, il se représente, symboliquement, à travers le personnage d'Arlequin. Parmi les peintures de cette période, j'ai choisi un portrait qui me touche par l'harmonie colorée et la poésie qui s'en dégage : *Femme à la corneille*, une huile sur toile de 1904. Ce tableau est fait d'oppositions plastiques. Il est dessiné avec des lignes élancées et sinueuses, inspirées de l'Art nouveau, mais aussi des tensions, très marquées entre des couleurs, comme le bleu froid du fond opposé aux teintes chaudes du personnage. On peut remarquer les belles variations de nuances jaunes dans le premier plan, qui vont jusqu'à l'orangé et qui colorent également la coiffure et la main. Et aussi, l'extraordinaire blanc de craie, modelant le visage de la femme.

Quelques traits, graphiquement adaptés à ce qu'ils dessinent, soulignent, et surtout, expriment le caractère particulier de chaque élément du tableau. En effet, les traits qui dessinent le visage de la femme, de sa main ou les pattes de la corneille, ont des caractéristiques très différentes. Ces graphismes contrastent, avec les formes découpées et architecturées du sujet, qui en deviennent abstraites, mais non dépourvues de significations plastiques. Nous pouvons les apprécier dans l'espace lumineusement bleu du fond, dans la tendre matière colorée du vêtement rouge évoquant une douce sensation de matière laineuse, enfin le noir profond de l'oiseau en contraste le plus extrême avec la blancheur de craie du visage.

La femme et la corneille semblent faire un bloc, magnifiquement détaché dans l'espace. Une grande ligne verticale, servant de tuteur à la composition, passe par le centre du tableau, la main en indique la direction vers le visage, qu'elle semble soutenir, en même temps qu'elle montre le point essentiel de cette œuvre : le baiser avec l'oiseau. Par rapport à cette ligne verticale, le corps du personnage, avec son bras démesuré et son épaule trop haute, est décalé vers le bord droit du tableau. Ces déformations accentuent le dynamisme de la composition, et la rendent, de ce fait, plus vivante. Il se dégage de ce tableau une atmosphère de tendresse et d'élégance linéaire, une intimité silencieuse et attendrissante qui se concentre, tout particulièrement, dans la blancheur du visage. La tête, dans le prolongement de sa main, évoque une fleur dont on devinerait le parfum dans les sinuosités de sa chevelure.

La période cubiste

Après la période rose, Picasso aborde maintenant, une nouvelle étape de son parcours artistique, avec le portrait de Gertrude Stein qui porte en germe le début de l'aventure cubiste. Cette œuvre fut peinte en deux étapes. Pour la première, Gertrude a posé patiemment 90 séances. Mécontent du résultat, le peintre efface son visage et stocke le tableau plusieurs mois, avant de le reprendre. Entre les deux étapes, qui se situent entre 1905 et 1906, il visite une exposition au Louvre sur les sculptures ibériques d'avant la conquête romaine. Puis, lors d'un voyage en Espagne au cours de l'été, il est frappé par la *Vierge de Gosol*, statue en bois polychrome, du XII^e siècle. Ces deux expériences l'une avec le primitivisme, l'autre avec cette vierge romane, l'inspirent et lui permettent enfin, de terminer le tableau.

Le portrait de Gertrude Stein terminé en 1906 est un des premiers dans lequel Picasso abandonne l'aspect naturaliste des choses. La lourdeur des masses de l'ensemble et la facture du visage nous montrent l'influence de ses découvertes. Il pose une sorte de masque sur le visage de son modèle, qu'il peint comme une sculpture. Ceci est particulièrement marqué dans le dessin des yeux. Le peintre ne représente plus l'identité de son sujet, mais en impose une. C'est par l'intermédiaire de ce masque qu'il exprime les perceptions pures ressenties vis-à-vis de son modèle.

De ce fait, le portrait ne ressemble plus physiquement mais conceptuellement à Gertrude Stein. Son but, n'est pas de reproduire ce qu'il peint, mais de le construire. Les mains sont encore traitées de manière académique et l'espace, dans le fond, tente déjà de s'aplatir pour épouser la surface de la toile. Dans ce tableau tout est intériorité, aucune psychologie, aucun sentiment n'émanant du modèle dont le regard est figé. Néanmoins, Gertrude Stein est représentée à travers un style de peinture, qui est à la pointe de la modernité au début

du XX^e siècle. Ainsi, à travers cette équivalence picturale et stylistique, il en fait une femme amateur d'art moderne et représentative de son temps.

Tout le travail de Picasso n'est qu'expérimentation et, au cours de sa vie, il interrogera en permanence son art. Ce cheminement aboutit, l'année suivante, à un autoportrait précubiste, une huile sur toile de 1907. Cette année-là, il ajoute une inspiration supplémentaire, dans sa réflexion, grâce au regard qu'il porte sur la sculpture et les masques d'Afrique. On ressent dans cette peinture l'influence stylistique des statues africaines. Le graphisme de son visage est marqué violemment, comme taillé à coups de hache, hache que l'on peut apercevoir, dessinée avec l'arête du nez et du front. Ce qu'il retient de l'art africain, ce sont les forces magiques et les énergies internes qui donnent une grande puissance plastique. La composition de cet autoportrait est faite de nombreuses lignes parallèles qui se répondent sur les diagonales de la toile. Elles forment de nombreux triangles vivifiant l'espace. On ressent très fortement la volonté de ramener les volumes sur la surface : cela s'observe dans les vêtements qui sont traités sans modulations. Il utilise aussi des artifices pour aplatir les volumes, comme le trait qui part de l'oreille et barre sa joue droite, ou bien ses cheveux dessinés à coup de traits parallèles et vigoureux, qui tendent à ramener l'arrière du crâne vers l'avant.

Un autoportrait, avec ce regard exacerbé, évoque probablement chez Picasso une interrogation inquiète face à l'aventure artistique et inédite qui s'ouvre devant lui. En effet, dans ce tableau, il remplit une première condition du cubisme, c'est-à-dire qu'il substitue à l'espace illusionniste de la profondeur, un espace où les éléments du sujet choisi sont physiquement peints sur la surface de la toile.

Braque et Picasso poursuivent, concomitamment, leurs recherches dans cette voie. Outre le fait d'étaler les objets sur l'espace de la toile, ils se donnent aussi pour but de les montrer en mouvement, ce qui constitue une deuxième préoccupation du cubisme. L'idée générale, c'est de représenter chaque objet du tableau, sous des angles différents, en tournant autour, pour montrer les différents points de vue, à l'exemple du portrait de Daniel-Henry Kahnweiler, son marchand de tableaux, une huile sur toile de 1910. Nous sommes là en pleine période cubiste dite analytique.

Au-delà du travail sur l'espace et le mouvement, ce qui me touche dans ce tableau c'est la lumière qui semble l'habiter. Cette lumière n'éclaire plus les objets, mais devient une sorte d'énergie vibratoire intérieure qui émanerait du tableau. Nous pouvons observer la même chose dans une huile sur toile de Cézanne de 1894, *Le Rocher dans la forêt*, évoquant une atmosphère faite de silence et de mystère. En juxtaposant des touches picturales colorées, dans une alternance de tons chauds et froids, Cézanne fait jaillir la lumière, alors que chez Picasso ce sont les facettes géométrisées qui la font vibrer. Cézanne a beaucoup inspiré Picasso, et pas seulement pour la lumière, mais aussi pour la structuration de l'espace et de son sujet, qu'il pousse presque jusqu'à l'abstraction, sans jamais y tomber.

Dans un autre tableau, le modèle et une nature morte, en bas à gauche, sont intimement imbriqués dans une unité stylistique avec le fond de la toile. Le personnage est symbolisé par quelques éléments caractéristiques, visibles sur le visage, ou avec les mains. Il en est de même pour la nature morte. Malgré cette modernité cubiste, Picasso représente Kahnweiler dans une pose très classique presque académique. Il est campé sur une ligne de composition, selon la règle d'or, qui passe par la tête et les mains. C'est dans cette attitude rigide mais tranquille qu'il nous apparaît. Malgré l'absence de représentation naturaliste de son visage, il semble nous regarder avec beaucoup d'intensité. Avec ce tableau, Picasso atteint une sorte de plénitude esthétique, résultat de toutes les expériences du cubisme analytique.

Puis, avec une volonté permanente de se renouveler, Picasso introduit dans son œuvre des éléments extérieurs à la peinture, tels que des collages ou des imitations, qui vont bouleverser sa réflexion. Cela va le conduire au cubisme synthétique. Une toile de cette période, une peinture à l'huile de 1914, intitulée *Portrait de jeune fille*, représente vraisemblablement Eva Gouel qui partage sa vie et dont il est très amoureux. Ce tableau est à la fois joyeux, raffiné et plein de trouvailles esthétiques qui expriment, non pas la nature physique de la jeune fille, mais la jubilation dans laquelle se trouve Picasso, vis-à-vis d'elle. C'est avec ses émotions qu'il peint son modèle. Par exemple, les plumes du boa expriment la douceur, dessinent les épaules d'Eva ainsi que le dossier du fauteuil, finissant par ne plus devenir qu'une ombre sur la droite du tableau. L'impression de légèreté de ce boa s'adresse à l'imagination et à la sensibilité du spectateur. C'est cette même imagination qui est sollicitée pour tous les autres éléments, tels que les faux marbres de la cheminée, les papiers peints et la corbeille de fruits, le tout évoquant un intérieur bourgeois baigné dans une atmosphère détendue. Il y a aussi ce pointillisme ravissant, qui ne montre pas la réalité du modèle mais les sensations qu'elle procure, car

il y a dans ces points colorés des expressions joyeuses et vivantes. C'est une exubérante fantaisie de couleur mais aussi de formes qui construisent l'espace du tableau. Le visage est réduit à des formes géométriques et symboliques, une sorte de masque surmonté d'un chapeau très décoratif dont on devine les rubans. Tout fait penser à l'idée du bonheur.

À partir de 1914, Picasso entamerait, dit-on, un retour au classicisme. Il fut pour cela l'objet de nombreuses critiques et beaucoup l'ont accusé d'avoir renoncé à la modernité du cubisme. Il me semble que cette position est pour lui, avant tout, une réaction contre le cubisme, devenu une sorte de référence absolue de l'art moderne. Il faut aussi reconnaître que ce cubisme était arrivé au bout de ce qu'il avait à dire plastiquement et ne pouvait que se reproduire stylistiquement.

Examinons une huile sur toile de 1917, intitulée *Olga dans un fauteuil*, qui marque le début de la période dite néoclassique. Cette évolution stylistique coïncide avec la rencontre d'Olga Khokhlova qui entre alors dans sa vie. Notons au passage que les différents styles de Picasso se calquent sur sa vie amoureuse mouvementée. Il est intéressant de comparer cette peinture avec la photo de son épouse, qui en est à l'origine. Le peintre utilise dans ce tableau les leçons qu'il a tirées du cubisme, mais aussi des références à Cézanne et Ingres, principalement. Comme chez Ingres, il y a de merveilleuses lignes à la sinuosité musicale faites de pleins et de déliés, sautant d'une forme à l'autre, dans les différentes parties du dessin. C'est ce qu'on observe en suivant les lignes élégantes parcourant les bras, le corsage mais aussi le décor végétal du fauteuil qui semble en lévitation. Tout cela, avec le regard dans le vague d'Olga, donne à cette œuvre une impression d'étrangeté et de distance.

Le luxe féminin qui se dégage de ce portrait est équivalent à l'univers raffiné que l'on trouve chez Ingres. À partir de Cézanne et de l'expérience cubiste, Picasso met au point une manière spécifique de structurer l'espace avec les éléments de son sujet, dans une frontalité qu'il inscrit sur la surface de sa toile. On peut le remarquer avec la tête qui est vue de face et la coiffure qui est vue de dessus, ou encore dans l'aplatissement géométrisé de la robe. Seul le triangle de l'éventail donne de la profondeur, et nous invite à pénétrer dans ce tableau. Ce chef-d'œuvre, bien que peint avec une extraordinaire variété de noirs, est d'une grande douceur et nous fait entrevoir une des nombreuses facettes du talent de Picasso.

Abordons maintenant un portrait inspiré par Marie-Thérèse Walter, intitulé *Le Rêve*, une huile sur toile de 1932. Nous la découvrons endormie dans un fauteuil rouge. Le graphisme, tout en arrondis, correspond bien aux traits du modèle. Malgré son style, cette toile est également classée dans la période néoclassique. La figure du personnage est coupée en deux parties, une de face et l'autre de profil ce qui constitue la seule référence au cubisme. À ce sujet, nous pouvons remarquer que, lorsqu'on se penche de façon horizontale, on découvre sa tête dans un sommeil léger et souriant. *A contrario*, lorsque l'on considère le profil de ce visage dans sa vision verticale, c'est à un profond assoupissement que nous avons à faire. Ce tableau s'appelle *Le Rêve*, et dans ce jeu formel, l'artiste semble nous dire que chaque niveau de sommeil peut être porteur de rêveries. Le jeu se poursuit également, dans un érotisme à peine dissimulé. Dans la partie haute du visage, on devine un sexe masculin que la langue de cette rêveuse, avec sa forme acérée, vient peut-être castrer symboliquement. Il faut noter, dans ce même registre, le triangle pubien de l'endormie, dessiné entre ses mains comportant chacune six doigts entrelacés. Enfin un sein, à moitié découvert, sort de son chemisier tombant négligemment de ses épaules. Toutes les lignes sinusoïdales de cette composition sont en opposition avec celles du décor, plutôt rectilignes. À gauche du tableau, les lignes droites jouent un rôle très graphique et forment un contrepoint avec celles du visage. L'une d'elles le coupe en deux. La manière de traiter la tapisserie, sur la droite, n'est pas sans rappeler l'émulation stylistique que Picasso entretient avec Matisse. Son motif évoque également l'habit des Arlequins, dont Picasso se servait symboliquement pour se représenter pendant la période rose. Les couleurs traitées de manières complémentaires sont difficiles à analyser en raison du manque de fiabilité des reproductions.

Voyons maintenant un chef-d'œuvre qui recouvre une période bien tourmentée. Il s'agit de *Femme qui pleure*, une huile sur toile peinte en 1937. Cette composition est de facture cubiste, car elle en utilise les codes en capturant les différents points de vue des objets, comme ce visage dessiné de face et de profil. Sa compagne de l'époque est Dora Maar, et c'est sa réaction, en apprenant la mort de son père, qui a inspiré Picasso. Cette souffrance, il l'investit également dans les œuvres de cette époque pour évoquer la guerre civile d'Espagne avec son lot de douleurs. Un critique a dit à propos de ce tableau que l'on peut imaginer la réaction d'une femme apprenant la mort de son enfant. L'espace est constitué de deux plans différents mais pourtant imbriqués. D'abord le portrait d'une femme habillée en noir avec un chapeau, puis l'espace derrière qui participe du premier plan, par la géométrie et la couleur. Tout le graphisme anguleux de ce

tableau exprime la détresse et la douleur, les sourcils qui tombent tristement, les yeux remplis de larmes qui interrogent l'incompréhensible, enfin le mouchoir qu'elle mord de désespoir et qui sûrement étouffe ses cris. Je ne vais pas évoquer les couleurs de ce tableau de manière symbolique, car cela ouvre la porte à toutes les interprétations. On dit par exemple que le rouge du chapeau représenterait le sang des victimes de la guerre d'Espagne, que le blanc et le noir seraient une référence à Guernica ! C'est possible, seul Picasso pourrait le dire. En tant qu'artiste, je pense qu'il a utilisé des couleurs extrêmement saturées parce qu'à ce niveau d'intensité, elles ne peuvent que se confronter entre elles. C'est à ce niveau que les coloris crient le plus. Il y a là une vraie démarche plastique qui va dans le sens des cris que l'artiste cherche sûrement à exprimer. Dans cette toile, Picasso fait tout pour nous faire ressentir la souffrance de cette femme, presque physiquement.

Pour terminer la liste de ces portraits, voici une toile dite *L'Autoportrait face à la mort*, un crayon de couleurs à la cire sur papier de 1972, réalisé neuf mois avant sa mort. Pour ce portrait, Picasso, face au néant et au cortège de questions que cela soulève pour chacun, pressentant peut-être son dernier combat, réalise une série d'esquisses, pour aboutir à cette terrible peinture, poignante d'interrogations. C'est peut-être par un retour sur les premières œuvres cubistes de sa jeunesse, qui puisaient dans l'énergie vitale dégagée par les masques africains, que ces mêmes énergies lui permettent d'interroger, peut-être à la fin de son existence, les forces parallèles de l'esprit. Il semble même avoir, comme à travers un raccourci du temps, ce même regard interrogatif sur le sens des choses, comme avec l'autoportrait de 1907, peint 65 ans plus tôt.

Pour cette dernière peinture, on peut analyser la tête démesurée occupant tout l'espace de la toile et ne laissant que peu de place à de frêles épaules devenues fragiles. On peut y observer les couleurs froides qui ont été utilisées, le dessin asymétrique des yeux, la bouche tellement fermée qu'elle en est réduite à des traits horizontaux sans modulations. Tout cela est de l'ordre du langage plastique, totalement maîtrisé. Cependant, ce qui me semble le plus extraordinaire dans ce tableau, c'est la formidable vitalité qui se dégage dans la manière d'interroger les traits de son visage, avec comme seuls outils, des crayons de couleurs. Devant le niveau de maîtrise de cet artiste de 91 ans, je pense qu'il n'y a plus guère de commentaires à ajouter.

Les quelques portraits que je viens de présenter ne sont qu'un tout petit aperçu d'une formidable profusion d'œuvres. Ils auront, je l'espère, permis une meilleure compréhension du talent de Picasso. Pour conclure je me pose une question, qui est parallèle à l'analyse des toiles que je viens de faire : comment cet artiste a-t-il pu être si représentatif de la culture de son temps ?

Souvent, lorsque l'on parle de l'œuvre de Picasso, j'entends cette réflexion : « Je n'aime Picasso que jusqu'à sa période bleue ». Cette remarque est plus profonde qu'il n'y paraît car elle met en opposition deux conceptions culturelles. Une première nous montre que, très souvent, les gens rattachent son œuvre jusqu'à sa période bleue et rose à une forme d'art semblant correspondre davantage aux références traditionnelles de la peinture. Cette vision est à la fois vraie et fausse : vraie pour les raisons formelles car les toiles jusqu'à cette période, sont dans la continuité de la peinture de la fin du XIX^e siècle. Mais fausse parce qu'il interroge déjà profondément les moyens plastiques qui vont lui permettre de réaliser son œuvre future ainsi que la manière d'aborder son sujet.

La deuxième conception culturelle apparaît en 1907, avec la rupture cubiste dans l'histoire de la peinture. En effet, depuis la Renaissance, une des finalités pour les peintres, était la reproduction illusionniste du monde visible. Or, avec le cubisme, Picasso invente une nouvelle conception radicale de l'esthétique, fondée sur de nouveaux modes d'expressions du langage plastique, comme j'ai tenté de le montrer tout au long de cette présentation.

Néanmoins, il ne suffit pas d'employer de nouvelles techniques d'expression pour expliquer le succès d'un artiste. Il faut que son propos fasse écho à son époque. Entre l'Exposition universelle de 1900 et la déclaration de la guerre de 1914, il se passe à Paris et dans le monde, des bouleversements gigantesques dont on ne mesure plus l'importance aujourd'hui, comme le cinéma, l'électricité, le métro, l'aviation, les transatlantiques et bien d'autres avancées technologiques, sans oublier la séparation du spirituel et du temporel dans la société publique, ni les avancées de la psychanalyse. Tous ces bouleversements ont eu des répercussions considérables sur la façon de vivre, engendrant une nouvelle vision du monde, faite de vitesse et de mutations. C'est cette vision qui se retrouve dans les portraits que j'ai présentés. Parce que les fondements de l'art de Picasso s'intéressent d'abord à l'espace et au mouvement ainsi qu'aux passions humaines, son œuvre, à partir de 1907 avec la rupture cubiste, entre en résonance culturelle avec presque tout le XX^e siècle.

ACTUALITÉ DES EXPOSITIONS
« PARIS 1900, LA VILLE SPECTACLE »,
PETIT PALAIS, 2 AVRIL-17 AOÛT 2014

Monique BOURGUET



Vue panoramique de l'exposition

Au début du XX^e siècle, la ville de Paris sort radicalement changée et embellie depuis les travaux initiés à partir du Second Empire. Elle exerce sa domination économique et financière sur un pays qui a retrouvé sa prospérité, après avoir surmonté la crise mondiale de 1872. Depuis 1879, la République est entièrement aux mains des républicains et le restera, malgré la crise boulangiste. En 1899, avec la réhabilitation de Dreyfus et l'arrivée des « radicaux-socialistes » au pouvoir, la République consolidée peut se refonder, aidée par les Arts : *Le Triomphe de la République* de Dalou, inauguré la même année place de la Nation, en est la manifestation.

Si Paris a perdu la direction politique de la France depuis l'échec de la Commune, par contre son prestige ne cesse de grandir. L'Exposition universelle qui se déroule d'avril à novembre 1900 en fait une vitrine prestigieuse drainant 51 millions de visiteurs dans cette capitale d'une France constituée de 41 millions d'habitants. Elle est inaugurée par le président Émile Loubet, en présence des représentants de nombreux

pays, notamment la Russie, l'Allemagne et le Royaume-Uni, tous les trois restés à l'écart des expositions précédentes, et reconnaissant ainsi par leur présence la légitimité de la France républicaine.

L'ambiance naturaliste de l'époque est donnée dès l'entrée située sur la place de la Concorde. La porte monumentale prend l'aspect d'un immense radiolaire, certainement inspiré des dessins d'Ernest Haeckel, homme de sciences et peintre, grand amateur de ces microorganismes marins passionnant les naturalistes de l'époque. Elle est surmontée de l'effigie d'une Parisienne de 6, 50 m de hauteur, œuvre de Moreau-Vautier : ce n'est pas la République en bonnet phrygien, ni la ville de Paris, mais une simple Parisienne à l'image de celle de Jean Béraud, magnifique illustrateur de toute la vie de la capitale de la Belle époque. À l'entrée de l'exposition, les visiteurs sont accueillis par une frise sculptée qui offre un bon exemple d'« art moderne et démocratique » par le réalisme de son traitement en grès émaillé et par l'éventail de tous les métiers d'un pays resté encore très rural.

Parmi les pavillons de tous les styles et de toutes les nationalités édifiés pour l'exposition, seuls ont été conservées les constructions en pierres dues à l'architecte Charles Girault, le Grand Palais faisant face au Petit Palais dont l'entrée monumentale est dotée d'une colonnade et d'une magnifique grille en fer forgé. Depuis 1901, il est devenu le Musée des beaux-arts de la ville de Paris. L'exposition glorifie tous les aspects de la vie nouvelle initiés par les révolutions économiques du siècle précédent, en premier lieu les transports.

Pour faciliter le transport de tous les visiteurs, les gares existantes sont réaménagées, gares de Lyon, de Montparnasse et de l'Est, et de nouvelles sont construites, celle des Invalides, et celle d'Orsay œuvre de Victor Laloux. L'automobile est mise à l'honneur dans ce « monument réclame » de l'époque, *Monument à Émile Levassor*, commémorant le souvenir d'une des premières courses, celle du Paris-Bordeaux remportée en 1895. Représenter la vitesse dans le marbre était pour Jules Dalou un véritable défi qu'il relève en jouant sur des plans différents.

En retard par rapport aux autres pays comme l'Angleterre, le métropolitain est enfin construit. Hector Guimard est chargé par la ville de Paris de concevoir le décor pour les extérieurs du métropolitain : ces entourages d'inspiration végétale, en fonte moulée, sont rapidement décriés par les Parisiens, les constructions arrêtées et même remplacées pour certaines par de simples balustrades. André Malraux, ministre de la Culture, fera classer en 1965 le reste de ces entrées de métro non détruites.

Les 83 047 exposants, étrangers pour plus de la moitié, célèbrent les progrès de la modernité en mettant à l'honneur, sur le champ de Mars, les industries et leurs produits. Le pavillon Schneider, en forme de dôme métallique, présente aux visiteurs les nouvelles productions métallurgiques de l'usine du Creusot. Par son décor dépouillé, l'architecte Louis Bonnier applique le principe du rationalisme constructif, une ornementation réduite, se contentant de souligner la structure de l'édifice.

La grande attraction reste le palais de l'Électricité, constitué de fer et de verre, « palais lumineux » éclairé par ses 12 000 lampes électriques, et caché en partie par la fumée rose d'un bateau sur un tableau évoquant de façon impressionniste les nuits de l'exposition. Cette fée électricité est mise en valeur aussi par les trottoirs roulants de l'exposition, spectaculaire nouveauté transportant les visiteurs sur un parcours de plus de 3 km. La plaquette distribuée aux personnalités officielles caractérise l'esprit universaliste de la France républicaine et répand dans le monde l'image d'un Paris, capitale des arts. Les courants artistiques sont extrêmement divers, la France se dilue dans l'éclectisme. À côté d'un État en retrait pour la commande, on assiste à l'essor des commanditaires privés et des galeristes qui trouvent à Paris une élite argentée favorable au marché de l'art. C'est le cas d'Antoine Vollard. C'est aussi le cas de Durand-Ruel, organisateur international d'expositions impressionnistes, et qui vient d'être honoré d'une exposition au musée du Luxembourg.

Musées, foisonnement des lieux de rencontre, en particulier les différents Salons libérés de la tutelle de l'Académie depuis 1863, tous attestent de ce même intérêt pour les arts. Académisme et modernité s'affrontent. Parmi les nombreux exemples de l'exposition, deux caractérisent les courants picturaux opposés : pour l'académisme, Jean-Léon Jérôme, un des peintres « pompiers » au rendu minutieux, pour la modernité, Renoir *Les Sœurs Lerolle au piano*, filles d'un bronzier prospère et collectionneur. Les artistes de tout bord sont accueillis dans le salon de madame Lerolle : Ernest Chausson, son beau-frère, mais aussi Debussy, Mallarmé, Valéry, Degas et Maurice Denis.

En sculpture, Rodin les écrase tous par la force de ses représentations, en dépit d'autres courants, notamment impressionnistes représentés par Camille Claudel. Paris offre de l'Art nouveau une vitrine d'exception, réunissant tous les arts, y compris les arts mineurs remis en l'honneur en 1900 et exposés ensemble dans une seule grande salle pour en montrer la variété et l'unité de leur inspiration :

L'exposition présente Paris comme un lieu de sociabilité aux multiples loisirs. Loisirs des élites et loisirs populaires se côtoient. Pour les élites, la vie moderne est un théâtre avec ses codes, comme le montrent des œuvres comme *Musique savante* traitée par Albert Guillaume avec un humour corrosif, *Le Balcon* de Prinnet où se déroule au premier plan une scène de baisemain au cours d'un bal organisé dans une riche demeure, *Fin de soirée chez Maxim*, une lithographie savoureuse du Périgourdin Sem sur le thème d'une fin de soirée... très arrosée de champagne.

C'est Proust qui évoque le mieux les personnages de cette société élégante et nantie : *Robert de Montesquiou*, peint par Boldini, dandy élégant et mondain, *Boni de Castellane*, illustrant le personnage de Saint Loup, *La comtesse Greffulhe* qui a inspiré le personnage aristocratique de Madame de Guermantes, *Madeleine Lemaire*, dont le salon plus bourgeois servit de modèle à celui de Madame Verdurin.

Les deux *Danses* de Renoir expriment les distinctions sociales mises en valeur par l'habillement et le style : *Danse à la ville*, *Danse à la campagne*.

Dans un style coloré et incisif, Steinlen saisit l'ambiance des bals populaires, implantés aux limites de l'ancienne ceinture de l'octroi, lieux de boisson et de plaisir. Si les lieux de réunions sont différents, tous se retrouvent aux mêmes spectacles sur le cours de la Reine dans la rue dite « de Paris ».

Ce sont les spectacles traditionnels, comme le théâtre de Feydeau, Labiche, Victor Sardou. Le Théâtre des bonshommes d'Albert Guillaume, propose des spectacles en trois dimensions, grâce à des marionnettes artistiques, évoquant avec humour des saynètes de la vie parisiennes. La grande nouveauté, c'est le cinéma ; celui des frères Lumière attire 1,5 millions de visiteurs, mais aussi le ballon Cinéorama, qui entoure le spectateur d'une immense image cinématographique circulaire, constituant une tentative de spectacle total.

Les cafés-concerts offrent un programme varié qui va du pétomane aux premiers « effeuillages », prémices des futurs strip-teases : Eldorado, Bataclan, Alcazar, La Scala. Une affiche de Bac représente la silhouette d'Yvette Guilbert dominant un Paris nocturne symbolisé par la Seine et le Sacré-Cœur en construction sur la colline de Montmartre. Les cabarets sont bien connus, en particulier Le Moulin-Rouge immortalisé par Toulouse-Lautrec. Le lieu de rencontre de l'avant-garde reste le Chat-Noir situé au pied de la Butte Montmartre, et fréquenté depuis 1881 par toutes les classes sociales, y compris le futur Edouard VII.

Terminons par l'évocation du mythe de l'Âge d'or, premier âge heureux et révolu de l'humanité, décrit par les poètes latins, thème cher à de nombreux peintres comme Signac et Matisse mais aussi aux sculpteurs dont l'Italien impressionniste Medardo Rosso. La première guerre mondiale met fin à ce mythe et à la Belle Époque. Après les horreurs de cette guerre et la disparition de la prospérité s'ouvre alors un autre monde, celui de l'Art déco dans une France victorieuse mais meurtrie.



L'entrée place de la Concorde. DR

L'ART NOUVEAU

Michèle-ANN PILLET

Telles de mystérieuses sentinelles, postées au seuil de l'imaginaire, les cheminées de la villa Mila, œuvre d'Antoni Gaudi, [fig 1] semblent contempler les réminiscences d'une époque révolue : rêves de pierre, de métal, de cristal, de lignes et de couleurs, évocations soyeuses à la beauté parfois étrange où femmes et fleurs se mêlent. Au crépuscule d'or fané d'un siècle flamboyant, répond l'écho ouaté de noms tels Horta, Guimard, Gallé, Klimt, Majorelle, Lalique, Mucha, Van de Velde et tant d'autres... éternisés désormais au cœur de l'Art nouveau.



Fig 1 Antoni Gaudi (1852-1926), *Cheminées de la casa Mila*, Barcelone

Ce vocable, né sous une plume belge, tel un éventail, se déploie au gré des contrées : *Modern Style* en Angleterre et en France, *Jugendstil* en Allemagne, *Sezessionsstil* en Autriche et en Europe centrale, *Modern* en Russie, *Stile Florale* en Italie ou *Liberty*, homonyme du négoce londonien, *Modernisme* en Catalogne, *Stile Jovén* ou *Modernismo* dans le reste de l'Espagne et les pays sud-américains de langue castillane, *Tiffany* enfin aux États-Unis.

Face à l'incandescence qui embrase d'originalité l'Europe entière aux alentours de 1900, la tentation d'y voir l'œuvre d'un souffle magique ne serait guère incongrue tant la féerie élégante et raffinée s'invite dans la vie quotidienne. Les façades respirent en douces ondulations, en harmonie avec le décor intérieur. Une végétation d'une luxuriance rêvée assaille tendrement les murs et les parois. Le goût du détail est à l'honneur et d'exquises marqueteries métamorphosent le mobilier en tableaux délicats. Les verrières colorées font chanter la lumière et sous la transparence ailée étendue sur leurs corps vert d'eau, les bouches de métro évoquent des libellules immenses qui deviennent de minuscules bijoux dans une main de génie [fig 2]. La nature est souveraine.



Fig 2. René Lalique (1860-1945), *Broche à la femme libellule*.

Souveraine mais pas figée pour être platement copiée ou grimée d'allégories. Non, une nature qui sous un regard humblement songeur va au-delà des yeux pour s'emparer du cœur et offrir ses profondeurs à l'imagination. Les gracieuses volutes témoignent de ce périple de la sensibilité en quête d'enracinement dans une veine créatrice authentique. Périple aux accents baudelairiens, certes, car l'Art nouveau est en phase avec la pensée symboliste dont Baudelaire et Wagner furent les figures tutélaires. En effet, dans les dernières décennies du XIX^e siècle, une nouvelle esthétique apparaît dans la mouvance de la conception de l'art du poète. L'art n'est plus une imitation servile de la nature mais une création de l'imagination ancrée dans la nature. Ce désir de libérer ses forces vives face au caractère artificiel de l'académisme et de l'éclectisme s'accompagne d'une réaction spirituelle au positivisme et à la civilisation industrielle considérée trop matérialiste. Aussi, dans ce contexte de rébellion, le mot nature retrouve toute sa saveur en se rapprochant du sens profondément créateur que les philosophes présocratiques attribuaient à la *Phûsis*. « Nos racines sont au fond des bois parmi les mousses, autour des sources » écrivait Émile Gallé. La notion de *Correspondances* de Baudelaire alliée à celle de *Gesamkunstwerk* de Wagner, art total en allemand, avait un pendant outre-Manche, *Arts and Crafts*.



Fondé en 1862 par le peintre William Morris, dans la mouvance du vif mécontentement des artistes face à l'industrialisation à outrance, le but de ce mouvement était de changer la société par le biais de l'art en le mettant à la portée de toutes les classes sociales. En l'introduisant dans le quotidien, son espoir était d'améliorer la qualité de vie. *Arts and Crafts* prônait le fait-main pour contrecarrer la médiocre laideur de la production de masse qui ne pouvait guère satisfaire ni épanouir l'ouvrier. Il prônait également la fin de la hiérarchie des arts où architecture, sculpture et peinture étaient jugées majeures au détriment des arts décoratifs considérés mineurs. *Arts and Crafts* souhaitait ardemment renouer avec la tradition des guildes médiévales, estimant le Moyen Âge comme une ère d'or pour les artisans car ils créaient alors pour Dieu. Un souffle mystique a traversé ce mouvement mais également la confrérie des *Préraphaélites*, le versant pictural de cet idéal.

Fondé en 1848, ce mouvement est à la source directe du symbolisme en peinture. Rejetant l'académisme, les préraphaélites se rapprochent de l'art gothique et du *Quattrocento* italien. Les couleurs se font plus éclatantes, les détails minutieux et les thèmes littéraires inspirés de l'histoire, de la Bible, des légendes ou de la nature, ont une enchanteresse résonance. Par la préciosité de leur travail, les préraphaélites ont contribué à l'essor des arts décoratifs et les artistes de la seconde génération, tels Burne-Jones [fig 3] et Beardsley furent des figures marquantes de l'Art nouveau.

Fig 3. Edward Burne-Jones (1833-1998), *L'Escalier d'or*, 1880.

William Morris avait étudié la théologie à Oxford tout comme Ruskin dont il diffusait la pensée en l'appliquant esthétiquement et socialement. Ruskin destiné à être pasteur par ses parents est un des pionniers de l'histoire de l'art. En effet, il fonde une analyse artistique sur la corrélation de l'art et des autres domaines de l'activité humaine. L'histoire de l'art ne peut se comprendre que par l'histoire des sociétés, et cette conception fut rapidement adoptée par les Allemands puis plus tardivement par les Français. Compte tenu de l'objectif fixé, le fait-main fut un échec, car dans ce contexte industriel, il devint un synonyme de luxe accessible aux seules classes aisées. Mais, le ton est donné, l'artisanat d'art relève désormais de la création artistique et certaines manufactures produisent des objets de qualité.

Le feu innovateur devenu, tentaculaire sous l'impulsion de l'esthétique nouvelle, couvait cependant en braises somnolentes sous les cendres des années passées. À l'aube du XIX^e siècle, dans l'œuvre de divers artistes, une prise de distance avec le réel visuel s'était déjà fait jour. L'imaginaire y affirmait sa suprématie. Goya projette dans ses gravures et ses dessins des visions hallucinées et tente « d'apprivoiser les formes qui n'existe que dans l'imagination des hommes. » Fuyant les horreurs de la guerre, Goya se terre dans la geôle de ses propres obsessions.

William Blake, pénétré d'art antique et gothique, transpose son univers en formes sublimes ou redoutables. Passages de la Bible, de Milton ou de Dante, deviennent de fascinantes images relevant du fantastique.

Visionnaire également, Heinrich Füssli évolue lui aussi dans un monde intérieur où foisonnent les chimères. Les jeunes femmes endormies et souvent lascives qui naissent de son esprit font de bien étranges cauchemars. Elles diffusent un érotisme latent qui ne déplut guère aux artistes surréalistes du siècle suivant. Goya, Blake et Füssli semblent anticiper les propos d'Odilon Redon : « en art, tout se fait par la soumission docile à la venue de l'inconscient ».

Ami de Kleist et de Novalis, Caspar David Friedrich, haute stature du romantisme allemand, révolutionne la peinture de paysage en la transformant en questionnement métaphysique. Ses œuvres, véritables états d'âme, révèlent sa profonde spiritualité.

En ne se limitant pas, comme les futurs impressionnistes, à une représentation du paysage réel transfiguré par la lumière, William Turner accueille l'imaginaire et l'inouï dans le tourbillon de couleurs qui libère son œuvre de la servitude du tangible.

Évoquant l'imagination, cette reine des facultés que Baudelaire nommait également « province du vrai », Delacroix écrit : « Silencieuse puissance qui ne parle d'abord qu'aux yeux et qui gagne et s'empare de toutes les facultés de l'âme ». Se situant sur la même longueur d'onde de sensibilité, Gustave Moreau dit : « Je ne crois ni à ce que je touche, ni à ce que je vois, je ne crois qu'à ce que je ne vois pas et uniquement à ce que je sens. » Il transmet l'admiration qu'il avait pour le fougueux romantique à ses élèves, Matisse, Rouault, Camoin, Marquet et Khnopff.

Moreau savait orienter ses élèves vers les maîtres du passé et ne cherchait aucunement à les influencer par ses propres travaux ou recherches. Matisse se remémore la manière dont il respectait leur personnalité : « La grande qualité de Gustave Moreau a été de considérer l'esprit d'un jeune élève comme devant subir un développement continu pendant toute sa vie et non à le pousser à satisfaire les différentes épreuves scolaires qui même quand l'artiste a réussi au plus grand des concours le laisse vers la trentaine avec un esprit faussé ». Matisse, Rouault, Camoin, Marquet furent des Fauves célèbres et Khnopff plus attiré par les préraphaélites devint le maître du symbolisme belge. Gustave Moreau, ciseleur de rêves d'or et de pierreries, sut aussi se montrer inventif dans ses techniques. Ses ébauches, par exemple, ouvrent l'horizon à l'abstraction, abstraction déjà présente dans l'arrière-plan des *Licornes*.

Fernand Khnopff fut membre du groupe des XX fondé à Bruxelles en 1883 par Octave Maus et Edmond Picard. James Ensor, Théo van Rysselberghe, Henry Van de Velde y figurent également en tant qu'adhérents réguliers. Cette association qui compte vingt artistes et sculpteurs organise des expositions tous les ans de 1884 à 1893 auxquelles furent invités par exemple, Rodin, Monet, Cézanne, Gauguin, Van Gogh.

En étudiant l'histoire des XX, il est émouvant de voir combien les tendances symbolistes et celles qui porteront le nom d'Art nouveau à partir de 1894 se confondent. Ce fait est encore plus manifeste lorsque la *Société de la Libre Esthétique* prend la suite des XX en 1893. Se situant dans la mouvance de *Arts and Crafts*, Octave

Maus, toujours directeur, y encourage les industries d'art, tel les verreries, tapisseries, ameublement. Par exemple, Henry Van de Velde qui en 1889 expose en tant que peintre au groupe des XX, présente en 1896 des meubles de style Art nouveau au *Salon de la Libre Esthétique*. Le vocable « Art nouveau » est apparu pour la première fois dans la revue *L'Art moderne*, créée par Octave Maus en 1881. Par le rayonnement de cette revue et de la Société de la Libre Esthétique, à la fin du siècle Bruxelles était devenue la capitale de l'Art nouveau. Face au tableau *Pauvre pêcheur* de Puvis de Chavannes, exposé en 1881 au Salon, le critique d'art Camille Mauclair écrit : « C'est le poème fataliste, simple et touchant comme un lied populaire, c'est le poème de l'homme des peines, celui des premiers âges ou celui d'aujourd'hui. Jamais la puissance d'effet, d'un art résolument synthétique, n'est mieux apparue qu'en ce singulier tableau d'un charme pictural certain, mais devant lequel on oublie toute la peinture ». Puvis de Chavannes a pourtant fréquenté les ateliers d'Ary Scheffer, de Delacroix, de Thomas Couture, subi l'influence de Chassériau, voyagé en Italie, exécuté de grandes compositions qui l'ont hissé au niveau des fresquistes italiens de la pré-renaissance. Décorateur dans l'âme, il est novateur car il a distillé un riche patrimoine artistique et poursuit tout simplement son rêve poétique. Et dans les rêves, la réalité est épurée. Les lois de la perspective sont transgressées, le clair-obscur oublié, les personnages intemporels placés en pleine lumière dans des teintes raffinées. Les *Nabis*, prophètes en hébreu, ont retenu Puvis de Chavannes comme exemple à méditer. En effet, la phrase de Plotin résume leur pensée : « nous nous attachons à l'extérieur des choses, ignorant que c'est au-dedans d'elles que se cache ce qui nous émeut ». Aussi, si l'artiste veut se faire l'interprète de ce qui est le plus caché, il doit tendre vers la simplification des signes. La peinture devient alors synthétique.

James Whistler, artiste américain, se situe également dans la nouvelle esthétique. Il écrit : « La nature contient les éléments en couleur et la forme de tous les tableaux comme un clavier contient les notes de toute la musique. Mais l'artiste est né pour prendre et grouper avec science ces éléments comme le musicien recueille les notes et forme des accords de glorieuse harmonie ». On croirait entendre Debussy : « Qui connaîtra les secrets de la composition musicale ? Le bruit de la mer, la courbe d'un horizon, le vent dans les feuilles, le cri d'un oiseau, déposent en nous de multiples impressions. Et tout à coup, sans que l'on y consente le moins du monde, l'un de ces souvenirs se répand hors de nous et s'exprime en langage musical ».

Whistler crée un monde d'équivalence qui suggère plus qu'il ne décrit. Ses tableaux ont des titres musicaux : *Symphonie en blanc*, *Harmonies en bleu et or*, *Nocturne en noir et or*. Dans ce monde recréé par l'imaginaire, la réalité est en suspens. Absorbé par l'esthétique, tout en étant proche de William Morris, Whistler ne se préoccupait guère des problèmes sociaux. En revanche, l'ouverture de relations commerciales avec le Japon en 1854, grâce à la remarquable action du commodore américain Matthew Perry, lui permit de collectionner des kimonos et des xylographies. Bientôt, de belles arabesques, des teintes plates, des harmonies de couleurs nouvelles, s'introduisent dans ses tableaux. Décorateur également, il compose un intérieur japonais pour accueillir et mettre en valeur *La Princesse du pays de la porcelaine*, un de ses chefs-d'œuvre. Dans une harmonie d'or et de bleu, il peint deux magnifiques paons qui s'affrontent avec vivacité, témoignant de ses démêlés avec son commanditaire.



Fig 4. Georges Lacombe (1868-1916), *Marine bleue*, 1895, (musée des beaux-arts de Rennes).

L'Exposition universelle de Paris en 1867 avait fait connaître l'art japonais au grand public. L'usage des pochoirs *katagami* se répand, contribuant ainsi à enrichir la créativité des motifs décoratifs. Collectionneur d'art asiatique et marchand, également fondateur de la revue *Le Japon artistique*, Siegfried Bing, Allemand d'origine naturalisé français, est au cœur de la diffusion du japonisme. Au-delà de l'engouement qu'il exerça par ses lignes sinueuses, ses tiges flexibles et ses fleurs délicates aux couleurs nouvelles, le japonisme eut le mérite de révolutionner l'optique occidentale. Ses cadrages audacieux battaient en brèche les artifices ennuyeux du regard appris de la Renaissance. Élément déterminant dans la nouvelle esthétique, le japonisme fut libérateur. Parmi les nabis, citons par exemple Pierre Bonnard, surnommé nabi japonard et Georges Lacombe admirateur d'Hokusai [fig 4].

La nouvelle esthétique s'épanouit en formes inattendues. L'artiste traduit l'exploration de territoires tels le rêve, le sommeil, la magie, l'occultisme et la mort, jusqu'alors effleurés. Idéalisée ou perverse, nue ou vêtue de fantasmés, la femme, très présente incarne la force vive mais aussi mortifère de la nature. La nature, en

effet, abrite l'imperfection, la maladie, la mort. Alors, les papillons, les fleurs, les tiges entrelacées, les feuilles sur les étangs et l'écume marine, exhalent parfois en tons assourdis une fragrance insolite de jouissance désabusée.

La ligne ingresque, voluptueuse et raffinée, a traversé le temps pour confier au dessin une place de choix et favorise l'essor des arts graphiques. Dans le domaine de l'affiche, Toulouse-Lautrec est des plus talentueux. Il présente de larges aplats, des tracés longs et sinueux, des cadrages asymétriques, des couleurs pures. Alphonse Mucha, artiste tchèque, atteint la célébrité avec ses affiches de Sarah Bernhardt. Dans une préciosité végétale, de jeunes et sveltes femmes dont les chevelures ondoient définissent son style.

Eugène Grasset, d'origine suisse, virtuose dans divers domaines, vitrail, tissus, meubles et papiers peints et bijoux, invente des caractères d'imprimerie typiquement Art nouveau. Dans la mouvance des estampes japonaises *ukiyo-e* qu'il admire dès 1880, il illustre la légende des *Quatre fils Aymon*. Dans ce domaine de l'illustration, Aubrey Beardsley est un prodige. Dès l'âge de vingt ans, il décore la nouvelle édition de *La Mort d'Arthur* de Thomas Malory et plus tard, *Salomé* d'Oscar Wilde. Bernard Champigneulle, critique d'art, a vu en lui « un graphiste né, qui s'exprime en deux dimensions. Il ignore l'espace et ses affiches ont les mêmes préciosités que les ornements de ses livres. Lorsqu'il emploie la couleur, il la limite à deux ou trois tons subtils. Il a bien sûr beaucoup regardé les Japonais mais ses figures s'apparentent aux vases grecs. Il est absolument personnel. »

Le renouvellement de l'architecture est étroitement lié à celui des techniques et à l'émergence de la théorie du fonctionnalisme, synthèse de deux courants de pensée : le structuralisme gothique où Viollet le Duc s'applique à étudier l'architecture du Moyen Âge pour en tirer des leçons et le rationalisme en droite ligne de la pensée de Ledoux et Boullée. Durand élève de Boullée en fut le théoricien. Les deux courants parvenaient à la même conclusion, le fonctionnalisme, le premier par l'intuition artistique, le second par déduction scientifique. Viollet le Duc était suivi par Ruskin, Morris, et Gaudi dont les créations relèvent de formes organiques fut disciple du médiévaliste catalan Elias Rogent.

Dans la mouvance des idées de Ruskin, l'École des beaux-arts de Glasgow est le chef-d'œuvre de Mackintosh. Cet architecte écossais joue avec la pierre, le métal et le verre pour répartir les volumes. Les Viennois vont adopter le purisme écossais et la synthèse bruxelloise. L'architecte viennois Hoffman construit à Bruxelles le Palais Stoclet, chef-d'œuvre incomparable de lignes épurées. Horta et Van de Velde, dans la veine fonctionnaliste, ajoutent la touche ornementale de l'Art nouveau. Van de Velde, théoricien de l'union des arts et de l'industrie, créateur de l'École des arts décoratifs de Weimar prépare le terreau pour ce qui deviendra le Bauhaus.

« Être nouveau, disait Gustave Moreau, ne consiste pas à chercher quelque chose en dehors de ce qui a été fait. Il s'agit au contraire de coordonner tout ce que les âges précédents nous ont apporté pour faire voir comment notre siècle a accepté cet héritage et comment il en use. »

La décoration de la façade du studio de photographie Elvira à Munich fut controversée en 1896. Elle est l'œuvre d'August Endel, célèbre figure du Jugendstil. Ces formes organiques bizarres, violettes, vertes, témoignent de la foi de cet artiste en la puissance des formes et des couleurs pour évoquer des sensations. Face au pessimisme engendré par la rupture avec les traditions, il écrit en prophète : « Pour les gens un tant soit peu lucides, cet abattement est carrément risible. On peut voir clairement en effet que nous ne sommes pas seulement au seuil d'une nouvelle phase stylistique mais que nous assistons à l'élaboration d'un art entièrement nouveau. Un art dont les formes ne signifient rien, ne représentent rien et ne nous rappellent rien. Un art qui rejoint nos âmes aussi profondément et aussi fortement que la musique a toujours été capable de faire ».

Cosmopolite, l'Art nouveau est la transmutation de la matière en langage merveilleux. Le génie humain, avec élégance, dévoile non seulement son esprit, mais également son cœur et sa chair. En tons assourdis ou couleurs voluptueuses, en tracé épuré ou lignes sinueuses, il conte la vie dans toute sa plénitude où joie et peine se mêlent avant la montée mystérieuse vers l'inconnu suprême.

ENTRE ART NOUVEAU ET JAPONISME

MATHURIN MÉHEUT

Anne SOHIER-MEYRUEIS

Mathurin Méheut, qui eut son heure de gloire entre les deux guerres, est un artiste peu connu, sauf des Bretons. On a voulu en faire un peintre régionaliste ; il est vrai qu'il a été fortement marqué par sa Bretagne natale mais c'est à Paris qu'il a vécu, enseigné et exposé. Plus tard il choisit Cassis pour en faire sa résidence secondaire et il avouait volontiers ne plus savoir s'il préférerait la Bretagne ou la Provence.

Pour un homme de sa génération, il a beaucoup voyagé. Il est allé aux États-Unis, à Hawaï, à San Francisco où il exposa avec succès, à Pittsburg où on lui confia la décoration d'un immeuble, au Japon, en Grèce. Soucieux de travailler sur le motif afin de s'imprégner des lieux, il parcourut la France dans tous les sens, au gré des illustrations qu'on lui demandait.

Lamballe : une enfance libre

C'est le 21 mai 1882 que Mathurin Méheut naquit dans les Côtes-d'Armor, à Lamballe, l'ancienne capitale du duché de Penthièvre. Grosse bourgade qui au XIX^e siècle comptait environ 4500 âmes, Lamballe dont les toits d'ardoises bleues se pressent sous la lourde silhouette de la collégiale Notre-Dame, rassemblait les jours de marché artisans et paysans. Les pavés de granit des rues de la petite cité résonnaient des pas des étalons du haras national ; les chevaux de Méheut n'auront jamais l'élégance des vedettes de concours hippiques, mais la lourde silhouette des bêtes de labour.

Autour de Lamballe, la campagne est verte, du vert agressif du bocage breton. Enfant, Mathurin y vivait en liberté parcourant à bicyclette avec son cousin les chemins creux qui serpentent entre les prés aux talus plantés de chênes. Il visitait les austères fermes-manoirs dont les cours étaient envahies par toutes sortes de volailles.

La mer est là, toute proche, avec ses petits ports où les quillards se couchent à marée basse. La mer, c'est la baie de Saint-Brieuc, cette encoche triangulaire dans le rivage nord de la Bretagne. D'immenses grèves grises où deux fois par jour l'eau qui s'en va jusqu'à l'horizon devient un piège mortel lorsqu'elle remonte et que les filières coupent le chemin aux imprudents surpris par la brume. « J'ai passé de longues journées sur les grèves... la mer m'offrant la profusion de ses lumières, de ses couleurs insaisissables... je devais y consacrer ma vie ». La mer sera pour lui une source d'inspiration et c'est une exposition sur le thème de la mer qui marquera le début de sa carrière.

En Bretagne, à la fin du XIX^e siècle, l'année était rythmée par deux types d'événements : les foires et les pardons. Le petit Mathurin accompagnait ses parents aux foires agricoles où les animaux d'élevage et de basse-cour devaient impressionner l'enfant. Les pardons participent d'une tradition à la fois religieuse et profane. Après la messe solennelle, le pique-nique et les vêpres, tandis que les cloches sonnent à toute volée, la procession se met en marche. C'est l'occasion de sortir les lourdes bannières multicolores et aussi pour les hommes, les costumes brodés d'or et de rouge, d'une richesse inouïe pour un peuple de pauvres. Les femmes arboraient la coiffe de dentelle blanche de leur paroisse ; certaines, à défaut d'être vraiment esthétiques, détiennent la palme de l'inconfort et de l'extravagance. Le peintre manifestera toute sa vie un vif intérêt pour ces jours de fête hauts en couleurs.

À Lamballe où son père, artisan menuisier, dirigeait une petite entreprise florissante, la vie était agréable pour un gamin d'une dizaine d'années. Libre de courir la campagne, il s'imprégnait d'un environnement rural intact qu'il dessinait sur le moindre bout de papier car, « tourmenté par le désir de peindre », il avait déjà une passion pour le dessin. Sa scolarité fut brève puisqu'à 11 ans il rejoignait l'atelier paternel. Il y apprendra le travail du bois et le goût qu'ont les artisans pour l'ouvrage bien fait.

Mais la menuiserie n'est pas la peinture... Alors son père le fit engager comme apprenti par Mathurin Guernion, un peintre en bâtiment local. Il y fit merveille, ciselant des enseignes, créant faux bois et faux marbre pour les boutiquiers du bourg. Ce n'était pas exactement ce dont rêvait Mathurin qui, au grand désespoir de ses parents, déclara à l'âge de quatorze ans qu'il voulait être artiste peintre. Un métier de va-nu-pieds !

Rennes : une formation académique. Paris : l'Art nouveau

1898. Mathurin a seize ans. De guerre lasse, papa Méheut cède et accorde à son fils la somme dérisoire de 90 francs mensuels pour qu'il s'inscrive à l'École des beaux-arts de Rennes. Soucieuse d'offrir un métier à ses élèves, l'école formait alors des artisans et des artistes qui trouvaient ensuite des débouchés dans l'industrie. Étudiant doué, doté d'une puissance de travail extraordinaire et d'une non moins extraordinaire envie de réussir, Mathurin y apprit le dessin académique. En 1902 il termine son cursus rennais avec la mention très bien et monte à Paris, Paris la ville de tous les espoirs. Inscrit à l'École des arts décoratifs, il fréquentait les musées le soir pour s'imprégner des plus grands. « Je suis allé au Louvre voir Delacroix... après cela on ne trouve plus le courage ni de dessiner ni de peindre ... quelle leçon pour les jeunes qui nient l'effort ».

Il eut comme professeur Eugène Grasset (1845-1917), l'un des promoteurs de l'Art nouveau, mouvement né en 1890 et qui disparut avec la guerre en 1914. Face au déferlement industriel et à ses rigidités, l'Art nouveau s'appuyait en la stylisant sur l'esthétique de la ligne courbe propre au monde végétal. L'Art nouveau prônait une approche globale de l'art. Refusant toute hiérarchie dans les arts visuels, il rejetait la dichotomie classique entre les arts nobles (peinture et sculpture) et les arts mineurs (arts décoratifs). De l'affiche publicitaire, au mobilier aux bijoux en passant par la fresque, la vaisselle et même les boîtes à gâteaux, tous les objets qui nous entourent seront des œuvres d'art avec un dénominateur commun, le culte de la nature.

Une nouvelle vision de la nature ne bannissant aucune forme de vie était née à la suite des travaux de Darwin. Les artistes firent appel aux naturalistes et on vit apparaître sur les objets d'art toutes sortes d'animaux insignifiants, parfois rebutants : insectes, pieuvres ou chauves-souris... Le thème du serpent est très largement repris en joaillerie. Lorsqu'en 1925 on confia à Méheut la décoration de la villa Le Caruel à Étables-sur-Mer dans les Côtes-d'Armor, il dessina pour les portes d'entrée des ferronneries qui se tordent avec l'élégance de l'algue marine *Chorda filum* et la pieuvre du carrelage de la terrasse est la sœur jumelle de celle d'*Étude de la mer* parue en 1911. Grasset qui dirigeait la prestigieuse revue *Arts et décoration* remarqua l'élève Méheut pour la finesse et la qualité de ses dessins. Il lui demanda de collaborer à la revue ; ainsi naquirent les dessins d'une *Étude d'animaux* publiée en 1911.

Chez Méheut, l'amour de la nature qui lui venait tout naturellement de son enfance rurale dura toute la vie. Devenu parisien, il s'installait discrètement aux concours agricoles annuels ou au zoo pour dessiner les animaux.

Roscoff : le monde de la mer

C'est comme peintre animalier que la revue *Art et décoration* l'envoya à l'Institut de biologie marine de Roscoff dirigé par le professeur Delage. Il devait seulement illustrer trois articles destinés à la revue mais il passa avec femme et enfant, deux années entières, de 1910 à 1912, dans l'austère petite cité bretonne dont les maisons de granit ont la couleur des ciels d'hiver. Méheut vécut la vie des scientifiques, entre le continent et l'île de Batz, au milieu des récifs, là où seuls s'aventurent les goémoniers, les pêcheurs à pied et les chercheurs du laboratoire. « Courant les grèves, dépouillant avec nous les produits de dragages et de pêche ... il a dû faire au dehors la presque totalité de son travail » (Delage). Avec les scientifiques, il apprit à « voir » et il comprit l'importance du détail. Habitué à travailler sur le motif, il est ici confronté au temps, à la rapidité des poissons et à leurs couleurs changeantes qui s'éteignent dès qu'on les sort de l'eau. L'hiver, lorsque les biologistes avaient regagné Paris, il croquait quelques scènes de la vie bretonne et les vieux métiers en voie de disparition. Il se libère alors de l'académisme descriptif appris aux Beaux-arts et trouve un nouveau langage pictural : le dessin au crayon avec la couleur utilisée éventuellement comme rehaut.

Rentré à Paris en 1913, il exposa au pavillon de Marsan du Louvre 427 œuvres réalisées à Roscoff, essentiellement des représentations de la flore et de la faune marine. L'exposition fut une véritable révélation pour le grand public qui découvrait pour la première fois un monde à la fois si proche et si lointain : le peuple de la mer. L'exposition se prolongea l'année suivante par la publication à la Librairie centrale des beaux-arts

de *l'Étude de la mer*, un ensemble de deux volumes de 200 pages comportant 50 planches-couleur et plus de 350 dessins. Ce livre fondateur de toute sa carrière connut le même succès que l'exposition.

L'immense grève de Roscoff parsemée d'îlots rocheux est caractérisée par un très fort coefficient de marée. Elle présente toutes sortes de biotopes accessibles lors des grandes marées : grottes, flaques, sables ou rochers de granit recouverts d'une longue chevelure d'algues brunes. On y a dénombré 3000 espèces animales et 700 espèces végétales.

Au début du XX^e siècle, le premier travail des naturalistes consistait à recenser et décrire. Méheut participe avec eux à l'inventaire de la faune et de la flore de la Manche. Il représente avec une exactitude scientifique les délicates algues rouges ou la danse des aplysies qui sont des escargots nageurs ayant perdu leur coquille.

Il fallait ensuite classer. Les petits crabes enragés, agressifs et bagarreurs, dont les couleurs varient avec l'âge, le sexe et la mue, ne doivent pas être confondus avec une espèce voisine : l'étrille nageuse. Il est évident que les galathées et les cigales de mer sont proches et ont en commun avec les crabes cette cuirasse calcaire articulée, squelette externe des crustacés qui est une protection mais une faiblesse à chaque mue. Par contre la parenté entre l'oursin massif et l'élégante ophiure est moins évidente.

Méheut étudie le comportement, faisant de l'éthologie avant l'heure. Delage écrit qu'il « a su traduire les palpitations de la vie avec un peu d'eau et quelques couleurs ». Le diable de mer, la redoutable baudroie, chasse à l'affût. Mimétique, plate, tapie sur le sable où les taches brunes de son dos la dissimulent, elle a développé des filaments pêcheurs qui sont autant d'appâts pour les étourdis qui n'échapperont pas à son immense gueule garnie de crocs recourbés vers l'arrière. Dans une attitude de défense, la petite blennie se dresse sur ses nageoires pelviennes réduite à quelques rayons, L'hippocampe ou cheval de mer, cet étrange petit poisson qui pousse le *fair-play* jusqu'à incuber dans une poche abdominale les œufs pondus par sa femelle, résiste aux courants en enroulant sa queue préhensile autour des feuilles de zostères.

Car Méheut replace souvent les animaux dans leur milieu naturel ce qui revient à faire de l'écologie là aussi avant l'heure. La seiche qui nage à réaction, se déplace dans une prairie de zostères. Privées de soutien, les algues brunes qui gisent lamentablement sur le sable à marée basse deviennent avec le flot une somptueuse forêt où dominent les laminaires géantes aux frondes plates et bords gaufrés.

Illustrant la biodiversité, Méheut associe les espèces qui occupent un même biotope où chacune joue sa partition (ce qui en termes d'écologie signifie qu'elles se mangent les unes les autres). Dans une petite cuvette, oasis sous-marine aux couleurs éclatantes, la lente patelle adhère fortement au rocher grâce à son pied ventouse ; seuls les crabes enragés peuvent la décoller. Broutant les algues microscopiques, elle parcourt quelques centimètres par jour avant de revenir à sa position de repli. L'innocente moule qui se nourrit du plancton qu'elle filtre à longueur de journée est dévorée par le pourpre qui perfore sa coquille grâce à la sécrétion acide de sa langue râpeuse. Mais les plus dangereux prédateurs sont les superbes dahlias de mer, véritables fleurs animées aux couleurs éclatantes. Leurs élégants pétales sont des tentacules couverts de dards microscopiques qui injectent du venin, paralysant tout ce qui passe à proximité.

Contrairement aux schémas rigides des classiques « planches » de sciences naturelles et aux animaux empailés des muséums, les dessins de Méheut traduisent le mouvement et la spontanéité. Dans une étude du congre, on voit l'animal s'enrouler et se dérouler, visqueux, fluide comme une algue marine. Les associations croquées sur le vif sont si exactes qu'elles permettent de situer le niveau où l'aquarelle a été réalisée. « La présence de la grande balane indique que cette cuvette est située au plus bas niveau de l'estran » (M. Glémarec).

Alors art ou science ? C'est le professeur Delage qui nous donne la réponse : les dessins de Méheut peuvent « satisfaire aussi bien l'artiste que le savant ». La retraite à Roscoff fut pour Méheut une étape fondatrice. Il y accumula des documents qu'il utilisera durant toute sa carrière de peintre-décorateur. En deux ans il avait réalisé 400 aquarelles, 2000 croquis, 100 toiles et 200 dessins... un travail fou ! Elle lui assura la notoriété par l'exposition parisienne et la publication de *l'Étude de la mer*.

Le voyage au Japon

En 1913, le Conseil supérieur de l'Université attribua à Méheut la bourse de voyage Autour du Monde, instituée par Albert Kahn, un banquier philanthrope qui investissait sa fortune dans un projet assez utopique : la réconciliation universelle. (Il mourra ruiné.) La bourse consistait en un voyage d'étude censé permettre une meilleure compréhension entre les peuples ; en 1913, elle offrait au lauréat un voyage au Japon. Elle était généralement réservée aux universitaires, mais Méheut dut ce privilège au professeur Delage qui connaissait l'artiste dont les documents précis étaient une matière d'étude pour les ethnologues.

Le 10 janvier 1914, le peintre embarque avec sa femme sur le paquebot la *Provence*. Il visite au passage les États-Unis et Hawaï et arrive au Japon en avril 1914, réalisant ainsi le rêve de nombreux artistes contemporains épris de japonisme.

En 1867, à la suite de l'Exposition universelle où le Japon avait un pavillon, une vague japonisante déferla sur la France ; elle commença avec les impressionnistes et atteindra son apogée à la Belle Époque avec l'art nouveau. Le Japon fut une révélation pour l'art occidental qui cherchait à se renouveler. Tandis que Degas collectionnait les estampes, Toulouse-Lautrec s'habillait en Japonais et, dans son jardin de Giverny, Monet jeta sur son bassin aux nymphéas un petit pont japonais qu'il peignit 45 fois. Les peintres s'inspiraient des sujets et copiaient l'écriture. Les troncs tourmentés des oliviers de Van Gogh ressemblent comme des frères à leurs homologues asiatiques. S'inspirant des estampes japonaises, les peintres adoptèrent le cerne et l'aplat qui ignore les lois de la perspective linéaire classique ; le point de fuite disparaît et la profondeur est restituée par un étagement des plans. Le cadrage est audacieux, la mise en page asymétrique ; l'artiste japonais ouvre l'espace de son tableau donnant par le vide de l'importance à l'imaginaire. Les silhouettes épurées évoquent le mouvement. Un texte calligraphié accompagne souvent la peinture.

Formé à l'art nouveau lors de ses études, Méheut était déjà « japonisant » avant d'aller au Japon. Il est impossible de ne pas reconnaître l'influence de l'estampe dans les sables de l'*Étude de la mer* : décentrage du sujet, lignes courbes de l'algue brune qui porte les tubes caoutchoutés au sommet desquels s'épanouissent les délicats panaches de l'annélide. Par sa monochromie (un seul bleu plus ou moins saturé), par ses aplats, par les stries verticales schématisant les schistes gris-noir où se fixent les coquillages, *La moulière des Duon* obéit elle aussi aux règles du japonisme.

À Roscoff, Méheut avait également adopté la thématique des petits métiers ainsi que la représentation des espèces animales les plus humbles, chères aux Japonais. Au Japon, il rencontra un peuple chez qui la nature particulièrement violente inspire à la fois respect et amour. Le naturaliste français les comprend. À Kyôto, il visite deux grandes écoles d'art, des fabriques de porcelaine, des émailleurs, des laqueurs, des graveurs sur bois qui le confortent dans sa conviction que « art et artisanat sont liés », et aussi que « le savoir-faire est aussi important que l'acte créateur ».

Guidé par le peintre japonais Takeshiro Kanokogi, Méheut travaille sans relâche et réalise sur place croquis et aquarelles. Shinto ou bouddhistes, des temples l'inspirent. Il observe les calligraphes dont le pinceau souple permet une écriture rapide définissant d'un seul jet une silhouette simplifiée. Les « Japonais travaillent vite, très vite comme l'éclair » dira Van Gogh. Méheut aura en commun avec les Orientaux, en particulier avec Hokusai qu'il admirait, de travailler vite tout en traduisant un état d'âme par quelques traits de crayon. Ses silhouettes épurées, souvent représentées de dos évoquent les attitudes de la vie quotidienne, l'effort, la pose ou le mouvement. Aplat, cerne des contours, ses compositions sont décentrées à la manière japonaise.

Au Japon, il trouve des sources d'inspiration dans les gestes de tous les jours et dans la beauté des costumes. Rentré en France, les couleurs vives et brutes des costumes traditionnels des fillettes de Plougastel le séduiront. Le dessin à l'encre est enrichi de touches de gouache bleue, émeraude et vermillon, brossées d'un geste sûr au pinceau plat. Les souvenirs japonais hanteront longtemps le peintre. Entre 1920 et 1930, il réalisa le somptueux panneau doré *Tortues sacrées à la surface d'un étang couvert de lotus* riche de toute la symbolique bouddhiste avec les tortues symboles de longévité et les lotus de pureté. À plusieurs reprises pendant cette même période, il reprendra le thème des danseuses et biches sacrées de Nara. Il est impossible de ne pas faire le rapprochement entre le sous-bois de bambous croqués à Kyôto en 1914 et la hêtraie de Barbizon peinte 13 ans plus tard. Il poussera parfois la coquetterie jusqu'à apposer sur ses œuvres à l'aide d'un cachet rouge, son monogramme japonisant.

La guerre éclate en Europe en août 1914. Méheut est rappelé sous les drapeaux ; il faut rentrer. Son séjour japonais fut écourté mais il influencera durablement son œuvre.

La guerre

Il prit le premier bateau pour la France et débarqua à Marseille le 29 septembre. L'artiste passe alors sans transition de la sérénité des temples shintos à l'enfer des tranchées. Voici les froides nuits d'hiver, la tranchée boueuse, les arbres squelettiques de la forêt tragique. Visions d'enfer.

Il a combattu sur tout le front, d'Arras à Verdun, avant d'être affecté au service cartographique de l'armée. Il fut nommé sous-lieutenant et décoré de la Croix de guerre en 1915. De 1914 à 1918, il écrivit un millier de lettres à Marguerite ; 200 d'entre elles sont accompagnées de petits croquis car « Prendre la plume est un réel supplice et j'écris tellement nerveusement que mon écriture devient illisible ». Dessiner l'aidera à tenir le coup dans l'enfer de la boue. À la plume, au crayon, à la gouache, il préfère peindre la guerre plutôt que la décrire, et remplira ses carnets d'écolier de croquis, espérant que les « images de (ses) braves poilus ne seront pas perdues ». Il souffrit beaucoup de cette tuerie où chaque jour il voyait mourir ses amis. Il exposa quelques dessins en 1919 puis, comme tous ceux qui ont vécu de tels traumatismes, il lui faudra attendre 28 ans pour accepter d'y revenir en illustrant *Les Croix de bois*, le roman de Dorgelès.

Immédiatement après sa démobilisation, il passa en famille tout un hiver dans une petite maison au bord de la mer à Penmarch, cette pointe extrême de notre continent balayée par tous les vents, battue par toutes les tempêtes. Il est séduit par ce lieu sévère mais idéal pour faire le point. De sa brève retraite en pays bigouden, où par la suite il reviendra régulièrement, il rapporta une foule de croquis et des tableaux où il s'affirmait comme un peintre breton, peintre du peuple, de ses coutumes et de ses petits métiers. C'est à l'occasion de ce séjour qu'il fit la connaissance de la famille Henriot, les faïenciers de Quimper avec lesquels il entamera une jolie carrière de céramiste. Méheut est prêt. Il sait ce qu'il aime : le quotidien, la nature et, par-dessus tout, la mer.

À la suite de l'exposition de 1921 dédiée à la mer, il est nommé peintre de la Marine. Il peut désormais ajouter l'ancre à son monogramme. Dans son discours de réception à l'Académie de marine en 1956, il évoque sa passion pour la mer : « Dès mon enfance, j'ai subi l'attraction de l'Océan (...) Je devais y consacrer ma vie (...) Je m'attachais aux travailleurs de la mer, aux combattants de la mer, à ceux qui la ressentent de si près dans leur corps qu'elle leur donne cette allure et ce caractère inimitable ». Il possède un trésor, des milliers de dessins accumulés lors de ses divers séjours et qu'il utilisera toute sa vie. Il a une excellente technique affinée par son séjour au Japon.

Paris : le succès

Rentré à Paris, il enseignera pendant neuf ans à l'École Boule qui souhaitait enrichir sa palette décorative des possibilités qu'offre l'océanographie. Sa carrière d'enseignant se prolongera plus tard à l'École des Beaux-arts de Rennes où il avait été étudiant.

En 1920, il est lancé. Il multiplie les expositions personnelles et les expositions de groupe en France et aux États-Unis. Méheut fut un parisien atypique, « sauvage mais accueillant ». Dans sa maison du 1^{er} arrondissement, il recevait avec simplicité, coiffé d'un béret et vêtu d'un vieux veston, tous ceux qui étaient susceptibles de lui apporter des commandes : écrivains, éditeurs, artistes, scientifiques ou architectes. Car il ne fit jamais appel à une galerie ou à un marchand de tableaux. Il géra lui-même les nombreuses commandes qui lui assurèrent une vie confortable.

Sans adhérer à une école, il fut membre de la Société nationale des beaux-arts et de la Société des arts décoratifs grâce auxquelles il gardait le contact avec le milieu. Il suivait de loin le travail de ses grands contemporains, Ernst, Klee, Miro ou encore Chagall et Derain mais il vivait dans un autre monde. Il s'essaya à l'abstrait et déclara que « c'était trop facile ». Il ne fut jamais un artiste d'avant-garde mais il était à la mode ; c'était « une valeur sûre de l'art français ».

Il aurait aimé acheter une maison à Douarnenez afin de partager la vie des marins mais c'est sur Cassis que se portera son choix ou plutôt le choix de Marguerite, qui, séduite par la Côte d'Azur lors d'un séjour chez Albert Kahn à Roquebrune-Cap-Martin, préférait le Midi. Chaque été, il parcourait la Bretagne du nord au sud

séjournant surtout en Cornouaille comme tant de peintres qui, de Gauguin à Sérusier ou Monet ont puisé leur inspiration dans les paysages sauvages et la lumière blanche si particulière de ces rivages du bout du monde.

Ébloui par le soleil méridional, il a surtout saisi la violence des étés méditerranéens alors qu'il rendait parfaitement la mélancolie des paysages bretons. Le peintre célébra à sa manière les couleurs flamboyantes des jardins exotiques.

Méheut fut un boulimique de travail ; il ne vivait pas, il dessinait tout le temps et partout dans les positions les plus inconfortables. Le seul petit musée de Lamballe possède un fonds de 5000 œuvres. On a à ce jour recensé 180 expositions à thème tant son œuvre est vaste et variée. Il est impossible de faire le tour du travail de cet incroyable touche-à-tout, qui étonne par la variété de ses techniques mais reste bien dans l'état d'esprit art nouveau en étant illustrateur, sculpteur, peintre, décorateur et céramiste. Il s'intéressa aux textiles. On lui doit des cartons de vitraux, de mosaïques, de tapisseries pour les Gobelins.

Céramiste

Avec le *Service de la mer* en faïence polychrome réalisé pour la faïencerie Henriot, il obtint le premier prix à l'exposition des Arts décoratifs de 1925. Le service surprit par sa modernité. Dans le bassin central sont entremêlés coquillages, poissons, étoiles de mer, pieuvres ou oursins observés à Roscoff ou Hawaï et qu'il a stylisés en les réduisant à des formes géométriques élémentaires. Sur le même thème de la mer, il dessinera le *Service* du restaurant Prunier à Paris traité en camaïeu de bleus dans une élégante facture décentrée nettement japonisante.

Illustrateur



Le homard bleu de Regarde.
D'après M. Méheut

Mais il fut avant tout un excellent dessinateur sollicité jusqu'à sa mort par les éditeurs afin d'illustrer de « beaux livres ». Il collabora avec de nombreux auteurs : Jean de la Varenne, Alphonse de Chateaubriant, Pierre Loti, Roland Dorgelès, Roger Vercel ou Marie Maureon (*En parcourant la Provence*), et Colette. Méheut et Colette qui partageaient le même amour de la nature échangèrent une abondante correspondance. Pour le ravissant *Regarde*, l'éditeur Deschamps demanda à l'écrivain de mettre un texte sur les dessins du peintre ce qu'elle fit dans sa retraite tropézienne de la Treille Muscate.

Le résultat est un livre pour enfants qui fut rapidement confisqué par les adultes car il allie les dessins colorés de Méheut et la belle langue de Colette : « Un vol de crevettes s'élance, fuit l'ombre palmée des zostères. Je compte cinq à six grosses crevettes d'agate transparente ».

Le titre évoque à lui seul l'enseignement de Grasset à l'École des arts décoratifs de Paris : « Observer, analyser, interpréter ». Pour ce petit bijou tiré à 750 exemplaires le peintre puise dans la réalité observée à Roscoff et l'interprète d'un trait synthétique dans des couleurs primaires dignes des fauves. Le homard bleu stylisé de *Regarde*, qui est né dans les brumes de Roscoff, a fait l'objet de l'affiche de l'exposition Méheut au musée de la Marine en 2013.

Ethnologue



La fileuse. D'après M. Méheut

Fils d'artisan, Méheut est resté un homme du peuple qui a gardé une prédilection pour les métiers de la mer et des campagnes. Comprenant qu'avec l'industrialisation tout allait disparaître, il ressentit l'urgence de les transcrire. Il sera donc le témoin de la vie des hommes de son temps. Maître de l'instantané, il croqua sur le vif la vie quotidienne de la Bretagne laborieuse. Dans son œuvre défile tout un petit peuple disparu.

En 1944, il illustre de 350 dessins originaux le texte très poétique de Florian Le Roy *Les vieux métiers bretons*. Les deux auteurs y témoignent d'une profonde connaissance des traditions artisanales toujours très vivantes au début du XX^e siècle : vanniers, meuniers ou tisserands...

Les charbonniers et les sabotiers de la forêt habitent les huttes rondes et enfumées héritées de leurs ancêtres gaulois. Sur les quais des ports charpentiers de marine et voiliers s'activent.

Méheut séjourna à plusieurs reprises dans la presqu'île de Guérande. Il peint les paludières, la tête enveloppée d'une cagoule de toile et la bouche bâillonnée par un mouchoir blanc destinés à les protéger des ardeurs du soleil et surtout de la corrosivité du sel. Elles porteront sur la tête la jarre en bois qui contient le sel. Les maisons des paludiers sont modestes mais pimpantes. Méheut représente la Bretagne laborieuse avec un réalisme familial mais sans misérabilisme.

On a beaucoup disserté sur le fait qu'il représentait ses personnages vus de dos. Était-ce le fait d'un homme pressé ? Certains y voient une volonté délibérée de traduire un état d'âme par une simple attitude. Pour d'autres, il aurait été incapable de représenter un visage ce que démentent un certain nombre de portraits comme celui de la *Mère Lezcoff* dont le sourire énigmatique éclaire le visage tanné par les embruns.

Peintre

Du crayon à la gouache en passant par l'encre, la caséine et l'aquarelle, sur tous les supports, Méheut utilisa toutes les techniques de peinture à condition qu'elles soient rapides et ne nécessitent pas le temps de séchage indispensable avec la classique huile sur toile.

Ses œuvres ont les formats les plus variés et les plus imprévus. De la vignette croquée sur le motif, à la fresque réalisée en atelier, il a tout fait sauf ces toiles qu'on encadre pour les accrocher dans les salons. Il fut avant tout un peintre-décorateur répondant à des commandes, ce qui explique sans doute le fait que son style soit difficile à définir. En fonction de la demande de son client, il peut passer d'une touche quasi-impressionniste au cloisonnisme le plus net, de l'éclat des trois couleurs fondamentales « sorties du tube », à la monochromie ocre.

Vingt-cinq grandes toiles destinées à des navires, (dont le célèbre *Normandie*) ont disparu avec les bateaux. Les biches de Nara apparaissent dans le projet de panneau décoratif destiné au paquebot *Paul-Doumer*. À côté des harmonies de gris, il y utilise largement la terre de Sienne brûlée et le bleu de cobalt, deux couleurs complémentaires qui se valorisent et qu'il affectionne même lorsqu'il traite un paysage breton dont la végétation est d'un vert éclatant et la mer turquoise ou violette selon la nature du fond.

Par contre trente fresques classées au titre des monuments historiques sont conservées au musée des géosciences de Rennes. L'idée en revint au Pr. Yves Milon qui, ayant fréquenté Roscoff, connaissait les talents d'illustrateur naturaliste de Méheut. L'impressionnante fresque des diplodocus de cinq mètres de long sur deux mètres de large remplissait le hall de l'Institut de géologie de la présence des monstres préhistoriques. Quelques détails sont scientifiquement discutables mais il convient de se replacer dans le contexte de l'époque. Les dinosaures qui sont actuellement familiers aux enfants de maternelle n'étaient alors connus que par leurs squelettes. Il fallait donc les habiller puis les replacer dans leur milieu naturel.

Méheut avait l'habitude de travailler avec les scientifiques mais cette collaboration lui demanda un gros travail préparatoire. Il fit de longues recherches au Muséum et interrogea les paléontologues. Beaucoup plus

près de nous, la mégafaune du quaternaire est bien représentée. Il lui suffisait d'observer les rhinocéros du zoo et de les habiller d'une épaisse toison pour obtenir des rhinocéros laineux tout à fait présentables. Quant aux mammoths, ce sont de gros éléphants poilus aux défenses recourbées.

L'ensemble des fresques a été peint en 1943, pendant la guerre, à la caséine sur toile dans les tons sépia et Sienna brûlée que Méheut aimait et que Milon souhaitait. Avec Yvonne Jan-Halfen qui l'assistait depuis 1925, il réalisa les 10 m² de la fresque des diplodocus en seulement dix jours. Il attaquait directement au crayon et à la peinture après avoir préparé le travail par une série de maquettes. J'ai souhaité terminer par cette œuvre gigantesque illustrant la facilité d'adaptation et la rapidité d'exécution qui caractérise le travail de Méheut.

Conclusion



Fillette de Plougastel. D'après M. Méheut

Commençant sa carrière comme illustrateur scientifique dans la lignée de l'Anglais Philip Henry Gosse ou de l'Allemand Ernest Haeckel, Méheut fut un artiste atypique. Formé à l'Art nouveau et fortement imprégné de japonisme il n'appartint à aucune chapelle. Était-ce de l'indépendance d'esprit ou bien le souci d'indépendance financière ?

Pressé, surmené, fou de travail, Mathurin Méheut fut sans doute un des peintres les plus prolifiques de sa génération. Ses dons pour le dessin, lui permettaient d'aborder tous les sujets ; le petit menuisier de Lamballe qui avait hérité de son père un esprit d'artisan, répondit à toutes les commandes pendant toute sa vie ; ce fut sans doute une entrave à sa liberté de peintre.

La partie monumentale de son œuvre a disparu avec les bateaux auxquels elle était destinée... Mais cet être discret et solitaire, tourmenté et habité par le doute qui disait avec une modestie réelle « je ne suis pas un maître, je fais du document » nous a laissé ce qu'il souhaitait : un magnifique témoignage d'une époque révolue. C'est peut-être dans ces centaines de petits dessins croqués sur le vif, en quelques traits que se cache le véritable Méheut.

Il mourut le 12 février 1958. Il souhaitait être inhumé à Lamballe près de sa mère, mais il repose au cimetière de Montparnasse ce qui, somme toute, pour un Breton qui vécut à Paris, est un moindre mal.

Bibliographie

- COLETTE et MÉHEUT M. *Regarde*. Paris : Deschamps, 1929.
DELOUCHE D., DE STOOP A. et LE TIEC P., *Mathurin Méheut*. Douarnenez : Chasse-marée, 2001.
GLEMAREC M., *La Biodiversité littorale*. Brest : Le Télégramme, 2010.
GREENHALGH P., *L'Art nouveau en Europe, 1890-1914*, Tournai : La Renaissance du livre, 2002.
JUDE E. H. et P., *Voyage d'un peintre breton au Japon*. Rennes : Ouest-France, 2004.
LEROY F., *Les vieux métiers bretons*. Paris : Horizons de France, 1944.
MÉHEUT M. et VERNEUIL M.P., *Étude de la mer*. Paris : Librairie centrale des beaux-arts, 1913.

TROISIÈME PARTIE

Annuaire 2015-2016
(mise à jour juin 2016)

ANNUAIRE 2015-2016

MEMBRES D'HONNEUR

Monsieur le préfet du Var

Préfecture du Var
Bd du 112^e rég.¹ d'Infanterie
83000 Toulon

Monsieur le vice-amiral d'escadre

Préfet maritime

Préfecture maritime de la région Méditerranée
83000 Toulon-Naval

Monsieur le président du Conseil départemental

390 av des Lices, 83000 Toulon

FALCO Hubert

Sénateur-maire de Toulon
Hôtel de Ville
Av de la République
83000 Toulon

LUMLEY (de) Henry professeur de paléontologie

Institut de Paléontologie humaine
1 rue René-Panhard
75013 Paris

MEMBRES ÉMÉRITES

ANDRÉANI Isabelle, de l'Opéra, professeur d'art lyrique

Le Médecis, rue Édouard-Latil, 83000 Toulon
Tél. 04 94 41 44 38
Membre associé en 1974, émérite en 2016

BORRÉLY André, prêtre orthodoxe, professeur certifié (philosophie)

Le Mas de Pépiole, 83140 Six-Fours-les-Plages
Tél. 04 94 63 01 24
p.andre.borrely@wanadoo.fr
Membre titulaire en 1989, émérite en 2008

BRUN Pierre, contre-amiral (2S)

Le Gounod, av de Lattre de Tassigny
83000 Toulon
Tél. 04 94 03 04 20 – 06 78 31 51 63
brun.p@wanadoo.fr
Membre titulaire en 2001, émérite en 2016

GUIOL Jean-Pierre, ingénieur des Arts et Métiers

La Tourelle, 95 bd des Hirondelles, 83150 Bandol
Tél. 04 94 32 31 02
jean-pierre.guiol@wanadoo.fr
Membre titulaire en 1998, émérite en 2005

JOUBERT Jean, docteur en droit, ancien conservateur régional des Bâtiments de France

La Tour d'Ivoire, place Horace-Cristol
83000 Toulon
Tél. 04 94 03 32 69
Membre titulaire en 1966, émérite en 2013

LANGLOIS Claude, commissaire général de la Marine (2S)

Les Ibis, 57 av Edouard-le-Bellegou, 83000 Toulon
04 94 36 05 69

Membre titulaire en 1991, émérite en 2005

LEFROID Louis, docteur en économie, administration des entreprises

87 rue Coulmier, 83200 Toulon
Tél. 04 94 92 72 20

Membre titulaire en 1998, émérite en 2005

MARBLÉ Georges, pharmacien-chimiste, chef des services h. c. (2S), radio-biologiste

Les Jardins de l'Olympe, ch. de la Majourane
83200 Toulon
Tél. 04 94 91 02 15
marbleg@hotmail.fr

Membre titulaire en 2001, émérite en 2016

MAZÔ Nicole, docteur en histoire

1397 B, Vieux chemin de Sainte-Musse
83100 Toulon
Tél. 04 94 20 63 21 – 06 63 05 30 47
ndarne@yahoo.fr

Membre titulaire en 1995, émérite en 2016

NAVARRANNE Pierre, neuropsychiatre ancien professeur de médecine (Marine)

président honoraire
La Coustourelle, 29 chemin de Saint-Marc
83000 Toulon
Tél. 04 94 41 47 67

Membre titulaire en 1998, émérite en 2013

MEMBRES TITULAIRES

AMANN Dominique, capitaine de frégate,
docteur en psychologie, acoustique musicale
Le Paradou E, 166 allée Georges-Leygues
83100 Toulon

Tél. 09 64 20 42 37 - 06 41 09 12 69

amann-dominique@orange.fr

Membre associé en 2000, titulaire en 2003

ARATA Claude, vice-amiral (2S)

Le Kallisté D, 267 rue Edouard-Latil
83000 Toulon

Tél. 04 94 22 48 62 – 06 15 55 72 89

claud.arata@wanadoo.fr

Membre associé en 1996, titulaire en 2001

ARTRU Yves, contrôleur général des
Armées (2S)

Le Côte-d'Azur, 1 quai Belle-Rive, 83000 Toulon

Tél. 04 94 16 07 74 – 06 86 54 91 06

yves-henri.artru@orange.fr

Membre associé en 2000, titulaire en 2003

AUBRY Jean-Pierre, anc. capitaine au long
cours, anc. pilote

59 rue de la Vigie, 83000 Toulon

Tél. 04 94 03 13 25 – 06 11 35 71 32

aubry.j.p@wanadoo.fr

Membre associé en 1993, titulaire en 2016

BARJON Philippe, conseil en informatique

Allée Bale-Nuée, 83160 La Valette-du-Var (2S),

Tél. 06 11 80 65 39

phb83@free.fr

Membre associé en 1997, titulaire en 2004

BARON Cristina, conservateur du musée
national de la Marine de Toulon

83000 Armées-Toulon

Tél. 04 22 43 54 01

c.baron@musee-marine.fr

Membre associé en 1997, titulaire en 2012

BÉRUTTI André, anc. professeur agrégé

du Service de santé des armées, anc. urologue

17 bd Eugène-Pelletan, 83000 Toulon

Tél. 04 94 03 26 21

berutti.andre@neuf.fr

Membre associé en 2005, titulaire en 2006

BILLAULT Roland, professeur agrégé (lettres
classiques), anc. professeur de chaire supérieure
18 rue Chaulieu, 83000 Toulon

Tél. 04 94 41 73 52 – 06 18 99 42 20

rbillault@sfr.fr

Membre associé en 2005, titulaire en 2007

BOURGUET Monique, professeur agrégé
(histoire-géographie), diplômée d'histoire de l'art
440 Chemin du Fuméou, 83160 La Valette-du-Var

Tél. 04 94 75 12 17 – 06 09 47 20 06

moniquebourguet@wanadoo.fr

Membre associé en 2006, titulaire en 2013

BRISOU Bernard, médecin général inspecteur
membre honoraire de l'Académie de marine
président de l'Académie du Var

Le Bételgeuse 1, 413 av Jacques-Cartier,
83000 Toulon

Tél. 04 94 16 07 74 – 06 19 05 03 93

brisou.bernard@wanadoo.fr

Membre associé en 1983, titulaire en 1994

BROUSSAIS Monique, anc. professeur des écoles
Villa *Provalsa*, 135 routes des Combes
83210 Solliès-Ville

Tél. 04 94 42 18 68 – 06 61 17 82 03

monique.broussais@free.fr

Membre associé en 1998, titulaire en 2003

BROUSSOLLE Bernard, médecin général
inspecteur, président honoraire

Villa *La Chanterelle*, 847 littoral Frédéric-Mistral
83000 Toulon

Tél. 04 94 42 62 84

bernard.broussolle@wanadoo.fr

Membre associé en 1985, titulaire en 1989

BRJ Jean-Yves, avocat honoraire
175 rue Muiron, 83000 Toulon

Tél. 04 94 42 04 63

jybry83@orange.fr

Membre associé en 2005, titulaire en 2006

BUFFE Patrick, médecin général inspecteur (2S)
Anc. professeur au Val de Grâce

1 quai Bellerive, 83000 Toulon

Tél. 06 20 71 86 62

patrick.buffe@sfr.fr

Membre associé en 2006, titulaire en 2013

BUTI Gilbert, docteur en histoire, professeur
des Universités

Le Mas des Sources, 1 allée du Vieux-Moulin
83160 La Valette-du-Var

Tél. 04 94 20 24 80 – 06 86 95 75 27

gilbert.but@infonie.fr

Membre associé en 1996, titulaire en 2012

COLAS Michel, ingénieur de l'École nationale
des ponts et chaussées, ingénieur général des
travaux maritimes (Cr.)

214 B ch. Pierre-Vezzoso, quartier *La Cancelade*
83190 Ollioules

Tél. 04 94 63 28 42 – 06 98 81 17 15

michelcolas@bbox.fr

Membre associé en 1998, titulaire en 2004

CROS Bernard, ingénieur en chef de 1^{ère} classe
(Cr) Marine

Résidence *Bonaparte*, 183 rue d'Arcole
83110 Sanary-sur-Mer

Tél. 04 94 74 27 97 – 06 22 27 51 94

e.cros.sanary@wanadoo.fr

Membre associé en 1987, titulaire en 2008

DEVERRE Philippe, contre-amiral (2S)

L'Armorial, 110 Impasse Dutasta, 83000 Toulon

Tél. 04 94 31 94 69 – 06 30 75 05 73

philippedeverre@free.fr

Membre associé en 2000, titulaire en 2002

FOURES André, commissaire général de 1^e cl.
de la Marine (2S)

7, rue Saint-Léon, 83000 Toulon
Tél. 04 94 31 32 74 – 06 74 15 09 30
andre.foures@gmail.com

Membre associé en 2013, titulaire en 2016

GACHOT Gérard, contre-amiral (2S)

Les Cyclamens, chemin des Moineaux
83000 Toulon
Tél. 04 94 42 25 95-06 62 09 25 95
gagachot@aol.com

Membre associé en 2010, titulaire en 2015

GARCIA Gérard, professeur agrégé de l'Université
(anglais), secrétaire général de l'Académie du Var

Les Hameaux du Soleil 4, rue Jean-Luc Alvar
83160 La Valette-du-Var
Tél. 04 94 61 04 58 – 06 61 43 69 88
gerard.garcia7@numericable.fr

Membre associé en 2012, titulaire en 2014

GERVAIS Henri-Pierre, docteur ès sciences

167 impasse des Myrtes
83230 Bormes-les-Mimosas
Tél. 04 94 71 80 96
henri-pierre.gervais@wanadoo.fr

Membre associé en 2003, titulaire en 2004

GIANNONI Robert, docteur ès lettres,
ancien inspecteur d'académie

305 bd Cunéo, 83000 Toulon
Tél. 04 94 03 32 70 – 06 63 41 23 92
robert.giannoni@orange.fr

Membre associé en 2005, titulaire en 2010

GIRARD Georges, contre-amiral (2S)

239 chemin Rigoumel, 83200 Toulon
Tél. 04 94 92 86 45 - 06 09 84 35 58
yogirard@wanadoo.fr

Membre associé en 2012, titulaire en 2015

GISSEROT Daniel, médecin général (2S)

Anc. professeur du service de santé des Armées
349 bd amiral François-de-Grasse, 83000 Toulon
Tél. 04 94 62 31 95
daniel.gisserot@sfr.fr

Membre associé en 2002, titulaire en 2004

GOUDARD François, préfet honoraire

43 rue Jean-Cocteau, 83130 La Garde
Tél. 04 94 75 29 77 – 06 61 79 09 24
francois.goudard@wanadoo.fr

Membre associé en 2005, titulaire en 2009

GRANAROLO Philippe, docteur ès lettres,
professeur agrégé de l'Université (philosophie)

Les Restanques-du-Thouar, 79 rue des Mûriers
83130 La Garde
Tél. 04 94 21 76 73 – 06 10 34 66 33
philippe.granarolo@neuf.fr

Membre associé en 1994, titulaire en 2002

HEGER Michel, contre-amiral (2S)

L'Aiglon, 23 av Louis-Sorel, 83000 Toulon
Tél. 04 94 03 49 95 – 06 80 58 05 48
michel.heger@numericable.fr

Membre associé en 2004, titulaire en 2016

HERROUIN Guy, anc. directeur de l'Ifremer
Méditerranée

Les Bougainvillées, 19 rue de l'Officier-Challier
83140 Saint-Mandrier
Tél. 04 94 63 58 33 – 06 74 44 43 87
gherrouin@orange.fr

Membre associé en 2003, titulaire en 2010

HUILLE Jean-Marie, commissaire général de la
Marine (2S)

Le Bételgeuse 3, 413 av Jacques-Cartier
83000 Toulon
Tél. 04 94 41 25 92 – 09 50 40 41 29
jmlhuile@gmail.com

Membre associé en 1992, titulaire en 1999

IMBERT Louis, artiste peintre

28 A ch des Gravettes, 83220 Le Pradet
Tél. 04 94 75 40 66
louis.imbert83@wanadoo.fr

Membre associé en 2000, titulaire en 2010

ISSALÈNE Any, poète

128 av de la République, 83000 Toulon
Tél. 04 94 92 76 03
annieissalene@gmail.com

Membre associé en 1972, titulaire en 1983

JAUFFRET Gabriel, ancien journaliste, écrivain

190 bd des Lauriers-Roses, 83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 94 94 46 92 – 06 50 33 89 04
colette.jauffret@wanadoo.fr

Membre associé en 1996, titulaire en 2004

KERIGUY Jacques, ancien conservateur général
des bibliothèques, président honoraire

2 impasse des Grillons, 83400 Hyères
Tél. 04 89 29 00 07 – 06 18 73 46 44
keriguy@aol.com

Membre associé en 2001, titulaire en 2003

LACROIX Armand, ancien des FFL

Villa Clair-Logis, 422 av Colombier
83760 Le Revest-les-Eaux
Tél. 04 94 98 91 22
armand.lacroix0846@orange.fr

Membre associé en 1991, titulaire en 2000

LE VOT Jacques, médecin général inspecteur (2S)

Professeur du service de santé des armées
Impasse des Lauriers, 83160 La Valette-du-Var
Tél. 04 94 23 16 67 -06 20 64 52 96
jacques.levot@orange.fr

Membre associé en 2003, titulaire en 2011

MARMOTTANS Antoine, anc. anesthésiste
réanimateur des hôpitaux, président honoraire

Le Nautique, 35 rue de Suffren, 83000 Toulon
Tél. 04 94 41 22 06

Membre associé en 1992, titulaire en 1993

MAROT DE LASSAUZAIE Jocelyne, docteur
ès lettres, écrivain

9 rue Dumont d'Urville, 83000 Toulon
Tél. 04 94 62 53 11 – 06 64 70 10 22
j.eleonore.m@orange.fr

Membre associé en 2003, titulaire en 2009

MEYRUEIS Jean-Paul, anc. professeur de chirurgie orthopédique et de chirurgie appliquée à la Marine, président honoraire
64 rue de Metz, 83200 Toulon
Tél. 04 94 20 33 70 – 06 12 10 70 23
jean-paul.meyrueis@wanadoo.fr
Membre associé en 2002, titulaire en 2003

MONAQUE Rémi, contre-amiral (2S)
La Caroube, 5 av Van Loo, 83100 Toulon
Tél. 04 94 61 04 34
remi.monaque@wanadoo.fr
Membre associé en 2002, titulaire en 2014

NIHOUL Geneviève, docteur ès sciences, professeure émérite des Universités
L'Oasis, 49 rue des Amandiers, 83130 La Garde
Tél. 04 94 75 07 89
genevieve.nihoul@wanadoo.fr
Membre associé en 2005, titulaire en 2007

PERREAU Jean, expert en peinture, historien de l'art
34 av des Fleurs, 83100 Toulon
Tél. 04 27 16 09 – 06 20 83 41 78
jeanperreau@gmail.com
Membre associé en 2004, titulaire en 2005

PICANO Jean-Pierre, docteur ès lettres
18 Hameau de Faveyrolles, 83190 Ollioules
jean.picano@wanadoo.fr
Membre associé en 1982, titulaire en 1989

PROSPÉRINI Christian, anc. principal de collège professeur certifié d'histoire
34 rue Amiral-Charner, 83200 Toulon
Tél. 04 94 61 32 00
prosperini.christian@gmail.com
Membre associé en 2002, titulaire en 2005

PROVENÇAL Lucien, capitaine de vaisseau (H)
51 rue Félix-Cléry, 83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 94 94 94 28
lucien.provençal@orange.fr
Membre associé en 2001, titulaire en 2005

SOHIER-MEYRUEIS Anne, agrégé de l'Université, anc. professeur de SVT
64 rue de Metz, 83200 Toulon
Tél. 04 94 20 33 70
jean-paul.meyrueis@wanadoo.fr
Membre associé en 2004, titulaire en 2007

STALLONI Yves, docteur ès lettres, professeur agrégé de l'Université (lettres modernes)
673 corniche Marius-Escartefigue, 83200 Toulon
Tél. 04 94 92 87 97 – 06 63 13 02 38
yves.stal@wanadoo.fr
Membre associé en 2000, titulaire en 2003

TRUCY François, docteur en médecine, anc. maire de Toulon, sénateur honoraire
Manoir de la Calade, chemin de la Calade
83000 Toulon
Tél. 04 94 03 27 02
francois.trucy@wanadoo.fr
Membre associé en 2008, titulaire en 2014

VERSAILLES Robert, contre-amiral (2S)
716 av de Siblas, 83000 Toulon
Tél. 04 94 92 98 70
versailles.robert@wanadoo.fr
Membre associé en 2008, titulaire en 2010

MEMBRES ASSOCIÉS

AGUSSAN Robert, dessinateur, graveur
586 ch. des Hoirs, 84140 Six-Fours-les-Plages
robert.agussan@sfr.fr
Membre associé en 2011

ALLEN-PERIN Monica, artiste-peintre
9 rue de l'Horloge, 83130 La Garde
Tél. 04 94 08 25 95
monica@monicawatercolors.com
Membre associé en 2010

ARGIOLAS Bernard, professeur certifié (histoire-géographie)
Les Laurières, 543 route des Gendarmes-d'Ouvéa
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 06 10 89 75 23
argiolas.bernard@neuf.fr
Membre associé en 2016

AYOUN Ellen-F, anc. directrice d'école
15 rue Paul-Louis Courier, 83000 Toulon
Tél. 04 94 41 19 28
ellen.ayoun@orange.fr
Membre associé en 2015

AZEMA-AUDOUIN Micheline, artiste-peintre
L'Éclipse, 276 av Auguste-Renoir, 83130 La Garde
Tél. 04 94 21 95 45
Membre associé en 1992

BAUD Christian, anc. chef décorateur de l'opéra de Toulon
46 chemin de la Martille, 83200 Toulon
Tél. 04 94 92 66 60 – 06 31 03 18 35
christian.baud83@gmail.com
Membre associé en 2011

BÉNÉVENTI Robert, maire d'Ollioules
1249 route de Faveyrolles, 83190 Ollioules
Tél. 04 94 63 22 81
Membre associé en 2007

BÉRENGER Magali, conservateur du patrimoine
Archives municipales de Toulon
1040 av de la Résistance, 83000 Toulon
Tél. 09 53 52 91 79 – 06 09 56 32 90
magaliberenger@yahoo.fr
Membre associé en 2012

BERTRAND Nathalie

538 anc. chemin de Toulon, 83110 Sanary-sur-Mer

Tél. 06 20 89 92 74

bertrandnathalie91@neuf.fr

Membre associé en 2016

BÉVÉRINI Jean-Noël, commissaire de la Marine (H)

33 rue du docteur Jean Fiolle, 13006 Marseille

Tél. 04 91 81 62 58

jnbeverini@gmail.com

Membre associé en 2005

BITOSSI Alain, enseignant

Chemin Duchatel, 83160 La Valette-du-Var

Tél. 04 94 27 60 27

Membre associé en 1997

BOFFA Annie, attachée de direction

Domaine des Hauts-de-Hyères

5 rue Émile-Paul Verdino, 83400 Hyères

Tél. 04 94 35 87 42 – 06 84 49 20 67

georges.boffa@wanadoo.fr

Membre associé en 2013

BORRINI Yves, comédien, metteur en scène, auteur dramatique

33 av de Provence, 83136 Néoules

Tél. 04 94 72 79 67 – 06 11 08 67 82

yborrini@gmail.com

Membre associé en 2010

BOULENGER Jean, architecte DPLG

32 av du général Brossolet, 69140 Rielles-Lapage

Tél. 09 80 91 57 38

Membre associé en 1999

BOYER Jean-Pierre, grand-maître de l'ordre de Méduse

Résidence Super-Lecques, 1 bis allée du Pèbre-d'Ail

83270 Saint-Cyr-les-Lecques

Tél. 04 94 26 33 15 – 06 11 54 33 56

j.p.boyer@hotmail.fr

Membre associé en 2010

BRICHON Gérard, docteur ès sciences

Les Chênes, 133 A chemin de l'Éguillette

83500 La Seyne-sur-Mer

Tél. 04 94 87 47 11

Membre associé en 1999

BRÛE René, cadre supérieur administratif (e.r)

58 bd de la Corse-Résistante,

83500 La Seyne-sur-Mer

Tél. 04 94 94 19 95

Membre associé en 2000

CARDON Christian, inspecteur de l'Éducation nationale

6 *Lou Rigaou*, ch. de la Cibonne, 83220 Le Pradet

Tél. 04 94 57 02 67 – 06 86 68 82 47

christian.cardon12@sfr.fr

Membre associé en 2013

CARVALHO Antoine,

48 avenue des Îles-d'Or, 83400 Hyères

Tél. 06 08 78 61 18

acarvalho@orange.fr

Membre associé en 2016

CAVAILLER Claude,

Villa Hurlevent, 2 av Corniche d'Or

83430 Saint-Mandrier

Tél. 04 94 62 10 25

claud.cavaller@wanadoo.fr

Membre associé en 2016

CESARI Claude, docteur ès sciences,

professeur des universités

L'Oasis, 49 rue des Amandiers, 83130 La Garde

Tél. 04 94 75 07 89

claud.cesari@wanadoo.fr

Membre associé en 2007

CHAILLEUX Louis-Claude, contre-amiral (2S)

6 *Jardin de l'Olympe*, ch. de la Majourane

83200 Toulon

Tél. 04 94 63 20 27

louisclaud.chailleux@gmail.com

Membre associé en 2001

CHARRIEZ Jean-Marie, anc. inspecteur

d'académie, anc. conseiller culturel d'ambassade

Parc *Isthmia*, 2680 av de la Résistance

83000 Toulon

Tél. 04 94 92 11 44

yvitali@mairie-toulon.fr

Membre associé en 2006

CHAUVEAU Fabienne, cinéaste

221 chemin du Soleil, 83190 Ollioules

Tél. 04 94 63 46 87 – 06 12 11 46 28

Membre associé en 2012

CLÉMENT Patrice, photographe

Les Mimosas, 79 traverse Daniel Berthelot

83100 Toulon

Tél. 06 10 25 78 41

patrice.clement83@yahoo.fr

Membre associé en 2016

CREISSEL Lucien, sous-préfet honoraire

La Goélette, 11B av du Port-de-Plaisance

83000 Toulon

Tél. 04 94 46 04 19

Membre associé en 2001

CUNIN Jacques, anc. directeur de banque

267 av Émile-Fabre, 83200 Toulon

Tél. 04 94 31 05 41 – 06 47 66 21 44

jac.cunin@wanadoo.fr

Membre associé en 2011

CYRULNIK Boris, médecin neuropsychiatre

Villa Beaurivage, 317 corniche Michel-Pacha

83500 La Seyne-sur-Mer

Tél. 04 94 06 39 85

cyrulnik.boris@orange.fr

Membre associé en 2006

DAUTEMER Monique, professeur agrégé

de l'Université (musicologie)

802 route du Faron, 83200 Toulon

Tél. 04 94 62 96 75

monique.dautemer@gmail.com

Membre associé en 2006

DELAForge Gérard, docteur en médecine
Le Saint-Eutrope 1, 83330 Le Beausset
ger.delf@wanadoo.fr
Membre associé en 1996

DELPLANQUE Pascale, photographe
10 passage Escalon, 83000 Toulon
Tél. 04 94 16 07 81
delplanque-pascale@wanadoo.fr
Membre associé en 2009

DEMARES Michel, professeur de technologie
65 av de la Victoire, 83000 Toulon
Tél. 04 94 92 72 31 – 06 28 05 88 44
truong.demares@orange.fr
Membre associé en 2014

DESSANE Solange, anc. professeur au
conservatoire national de musique de Toulon
17 rue Mirabeau, 83000 Toulon
Tél. 04 94 92 88 97
Membre associé en 1972

DEVAINON Robert, ingénieur d'affaires,
responsable logistique CGA-CGM
Les Demeures de la Rouccassière, 394 rue Kléber
83100 Toulon
Tél. 04 94 31 68 89 – 06 63 00 22 61
robert.devainon@bbox.fr
Membre associé en 2013

DUBOIS Jean-Pierre, artiste peintre, sculpteur
8 rue Louis-Jouvet, 83160 La Valette-du-Var
Tél. 04 94 16 04 91
duri@free.fr
Membre associé en 2012

DUFER Jean, professeur en sciences de gestion
90 chemin de la calabro, 83160 La Valette-du-Var
Tél. 04 94 75 05 01 – 06 61 25 33 27
jean@dufer.fr
Membre associé en 2013

DUFRESNE Michel, artiste peintre
Villa La Sauvageonne, 104 chemin de la Carraire
83200 Toulon
Tél. 04 94 98 94 03 – 06 09 65 88 12
michel.dufresne83@orange.fr
Membre associé en 2013

DUMORTIER Alain, ingénieur de l'École centrale
Résidence de Cavalas, route du Cap-Cépet
83430 Saint-Mandrier
Tél. 06 89 25 09 07
alain.dumortier@free.fr
Membre associé en 2013

DUSSERT-VIDALET Raymond, ingénieur civil
du génie maritime
13 rue Duquesne, 83000 Toulon
Tél. 06 87 71 26 91
rdv3@wanadoo.fr
Membre associé en 2004

DUVAL Jean-Yves, médecin général (2S)
202 rue Ernest Renan, 83000 Toulon
Tél. 04 94 03 53 38 – 06 87 51 06 80
jyd_fr@yahoo.fr
Membre associé en 2015

ESCOFFIER Roger, artiste peintre
1465 littoral Frédéric-Mistral, 83000 Toulon
Tél. 04 94 35 69 61 – 06 18 82 41 47
roger.escoffier@sfr.fr
Membre associé en 1970

FERLAY Jacques, écrivain
106 bd Périer, 13008 Marseille
Tél. 04 91 94 13 30
m.ferlay@wanadoo.fr
Membre associé en 1975

FORET Jean-Paul, docteur ès sciences
111 rue de la République, 83210 Solliès-Pont
Tél. 04 94 28 83 77 – 06 62 09 25 95
Membre associé en 1996

FOURNIOL Jacques, ingénieur en génie
océanique, capitaine de vaisseau (CR)
44 ch. du Seigneur, 83190 Ollioules
Tél. 09 52 16 83 94 – 06 60 17 87 61
jacquesfourniol@free.fr
Membre associé en 2013

FRANÇOIS Hubert, principal de collège
honoraire
Parc Victoria, 38 allée Albert-de-Saxe
83400 Hyères
Tél. 04 94 38 45 40
christiane.francois008@orange.fr
Membre associé en 2002

GARCIA Anne-Laëtitia, docteur ès sciences
du théâtre
Les Hameaux -du-Soleil, rue Jean-Luc Alvar
83160 La Valette-du-Var
Tél. 06 59 49 79 68
annelaetitia.garcia@gmail.com
Membre associé en 2016

GARDES Joëlle, professeur des universités
4 route Pierre-Imbert, 13260 Cassis
Tél. 04 42 01 71 18 – 06 87 20 71 31
joellegardes@yahoo.fr
Membre associé en 2013

GENSSE Pierre, professeur des universités
(Sciences économiques)
Les Jardins de l'Olympe, chemin de la Majourane
83200 Toulon
Tél. 06 26 57 68 81
cogifin@yahoo.fr
Membre associé en 2013

GLUCK Colette
83 place de la Liberté, 83000 Toulon
Tél. 04 94 62 04 84 – 06 30 13 76 41
c.gluck@wanadoo.fr
Membre associé en 2012

GOBRECHT France, professeur certifié
d'allemand
25 av des Colibris, *Le Mont des Oiseaux*
83400 Hyères
Tél. 06 75 59 19 62
france@gobrecht.net
Membre associé en 2015

GORENC Michèle, docteur ès lettres, maître de conférences (e. r.)
Le Bruciane, ch. Duchâtel, 83160 La Valette-du-Var
Tél. 04 94 27 60 27
michele.gorenc@dbmail.com
Membre associé en 1999

GRAGEZ Carole, conservatrice du patrimoine
Palais de Compiègne, pl. du général de Gaulle
60200 Compiègne
Tél. 06 87 05 16 23
carole.gragez@orange.fr
Membre associé en 2013

GUERQUIN Patrick, commissaire général de la Marine (2S)
Savannah, 50 rue Mège, 83220 Le Pradet
Tél. 04 94 21 02 41 – 06 52 16 89 34
patguerq@wanadoo.fr
Membre associé en 2012

GUITTARD Georges-Henri, professeur certifié (Lettres modernes)
Les Terrasses d'Azur, 369 av Marcel-Castié
83000 Toulon
Tél. 04 94 46 24 80
Membre associé en 2002

GUYOMAR Jacques, architecte, artiste-plasticien
2830 route des Selves, 83210 Solliès-Ville
Tél. 06 74 44 41 69
jacquesguyomar@orange.fr
Membre associé en 2010

HADIDA Albert, anc. chirurgien orthopédiste
Résidence Athénée, 796 bd Dr Félix-Escudier,
83000 Toulon
Tél. 04 94 41 26 37
albert.hadida@wanadoo.fr
Membre associé en 2007

HAMEAU Philippe, anthropologue, archéologue
14 av Frédéric-Mistral, 83136 Forcalqueiret
Tél. 04 94 86 70 21 – 06 22 61 88 67
hameau@unice.fr
Membre associé en 2009

HARDY Charles-Noël, préfet honoraire
22 ter bd Frédéric-Mistral, 83400 Hyères
Tél. 04 94 35 67 22
cnf.hardy@orange.fr
Membre associé en 2003

HAUSER Daniel, docteur en mathématiques
13 rue Lavoisier, 83100 Toulon
Tél. 06 82 07 59 91
dahauser@orange.fr
Membre associé en 2014

HEINEMANN Claude, artiste peintre
148 av. Saint-Jean, 83630 Régusse
Tél. 04 94 70 52 29 – 06 72 04 77 18
claud.heinemann@orange.fr
Membre associé en 2003

JAN Pierre-Alphonse, anc. professeur de radiologie du Service de santé des armées
124 rue de Metz, 83200 Toulon
Tél. 04 94 27 60 92
pierre.jan@cegetel.net
Membre associé en 2003

JONCHERAY Claire, docteur en Histoire et Archéologie des mondes anciens
222 av Joseph-Élie Ceccaldi, 83200 Toulon
Tél. 06 51 50 76 48
claire.joncheray@free.fr
Membre associé en 2016

KERMEL Yves de, anc. directeur de banque
98 avenue Victorine, 83000 Toulon
Tél. 04 94 42 24 35
yvesdekernel@noos.fr
Membre associé en 2005

KERTES Andréa, artiste lissière
273 bd Bazeilles, 83000 Toulon
Tél. 04 83 16 39 20
kertes.andrea@yahoo.fr
Membre associé en 2011

LACHARD Jean, anc. professeur de stomatologie
La Basse-Malgue, 413 av Jacques-Cartier
83000 Toulon
Tél. 04 94 21 69 08
jean.lachard@club-internet.fr
Membre associé en 2005

LAGARDE Georges, anc. inspecteur d'académie
Le Beauvoir, 12 rue Thoulon, 83000 Toulon
Tél. 04 94 92 14 07
Membre associé en 1990

LAPRAS Simone, historienne de l'art
141 place de la Liberté, 83000 Toulon
Tél. 04 94 91 56 69 - 06 10 46 37 67
pierre.lapras@wanadoo.fr
Membre associé en 2008

LASSERRE Pierre, commissaire général de la Marine (2S)
2 rue des Anciennes-Écoles
83740 La Cadière-d'Azur
Tél. 04 94 90 19 57 – 06 13 80 15 91
pierre.lasserre6@wanadoo.fr
Membre associé en 2006

LE DANTEC Jean, contre-amiral (2S)
12 rue Vales, 83200 Toulon
Tél. 04 94 62 11 23 – 06 73 32 79 74
jrledantec@orange.fr
Membre associé en 2010

LE FOULER Fanchon, professeur des écoles, plasticienne
Les Bougainvillées, 76 ch. du Vieux-Roubaud
83220 Carqueiranne
Tél. 04 94 58 71 86 – 06 81 82 59 51
fanchonlefouler@gmail.com
Membre associé en 2013

LE GOFF Pierre, avocat honoraire
73 rue de la République, 83210 Solliès-Pont
Tél. 04 94 33 71 58
legoff.83@orange.fr
Membre associé en 2011

LE POITTEVIN Alain, ingénieur mécanicien (Marine marchande)
Villa Arcadia, 373 ch. de l'Arcadia, 83190 Ollioules
Tél. 06 64 89 07 32
Membre associé en 2010

LÉONIDE Jacqueline

Les Selves, chemin de la Reboule, 83330 Evenos

Tél. 04 94 90 30 22

Membre associé en 2010

MAGNAN de BORNIER Jacques, capitaine de vaisseau (H)

342 bd Grignan, 83000 Toulon

Tél. 04 94 31 03 69

mjmagnandebornier@wanadoo.fr

Membre associé en 1996

MALASPINA Jean-Pierre, docteur d'État ès sciences

318 av. de la Résistance, 83000 Toulon

Tél. 09 86 22 50 04 – 06 13 80 15 90

jeanpierre.malaspina@neuf.fr

Membre associé en 2011

MALFRÉ-BÉRUTTI Monique, artiste peintre

17 bd Eugène-Pelletan, 83000 Toulon

Tél. 04 94 03 26 21 – 06 50 46 43 05

berutti.andre@neuf.fr

Membre associé en 2009

MASSON Jean-Louis, maire de la Garde, Colonel de gendarmerie (c. r.)

110 Ballée de la Patinoire, 83130 La Garde

Tél. 06 70 16 38 14

jlmasson@msn.com

Membre associé en 2011

MATHEY Jean-Marie, contre-amiral (2S)

19 rue Peiresc, 83210 Belgentier

Tél. 04 94 28 12 01 – 06 02 51 09 26

jmmathey@infonie.fr

Membre associé en 2004

MAUSHART Évelyne, docteur en histoire

Les Balcons du Baou, 205 ch. de la Croix-du-Sud

83200 Toulon

Tél. 04 94 24 93 90 – 06 30 46 89 56

evelyne.maushart@wanadoo.fr

Membre associé en 2005

MICHÉO Jean-Louis, économiste

Quartier *Les Angles*, 508 ch. de Flanquegiaire

83890 Besse-sur-Issole

Tél. 06 69 95 91 30

Membre associé en 2009

NAHMIAS Mario, directeur d'établissement d'hébergement pour personnes âgées

Parc des Armaris. Bât C

1301 bd des Armaris, 83210 Toulon

Tél. 04 94 23 49 40 – 06 68 97 69 90

marionahmias579@hotmail.com

Membre associé en 2014

OTTAVI Dominique, sculpteur

946 chemin du Milieu, 83210 La Farlède

cd.o@club-internet.fr

Tél. 06 29 55 34 48

Membre associé en 2002

PADOVANI Jacqueline, professeur certifié (Sciences physiques)

Le Charles-Gounod entrée II, rue Georges-Bizet

83500 La Seyne-sur-mer

Tél. 06 76 58 58 85

jacqueline.padovani@orange.fr

Membre associé en 2016

PAECHT Arthur, docteur en médecine, ancien vice-président de l'Assemblée nationale

270 ch. de la Tourelle, 83190 Ollioules

Tél. 04 94 30 75 20 – 06 20 41 93 72

apaecht@wanadoo.fr

Membre associé en 2005

PALMADE Norbert, artiste peintre

Les Mas de la Solitude, 19 av Général Brosset

83220 Le Pradet

mireille.palmade@free.fr

Membre associé en 2013

PENEL Patrick, docteur ès sciences

Clos Mandarine, 700 chemin des Ginestès

83330 Le Beausset

Tél. 04 94 90 57 09

patrick.penel@gmail.com

Membre associé en 2015

PERTHUISOT Benoît, ingénieur en chef de l'armement

95 allée des Collines, 83130 La Garde

Tél. 06 19 77 51 74

benoit.perthuisot@gmail.com

Membre associé en 2015

PILLET Michèle-Ann, diplômée de l'école du Louvre

34 av des Fleurs, 83100 Toulon

Tél. 04 94 27 16 09 – 06 28 62 12 89

micheleanni@ymail.com

Membre associé en 2008

QUIVIGER Marc, journaliste

Le Vert Clos, 15 rue Beaussier

83500 La Seyne-sur-Mer

Tél. 06 68 47 32 45

marcquiviger@aol.com

Membre associé en 2015

REBECQ Michel, ingénieur en chef des travaux publics (e.r.)

Les Algues, 90 rue de la Vigie, 83000 Toulon

Tél. 04 94 41 06 86

Membre associé en 1991

RENAUD Jean, docteur en mécanique des fluides, ingénieur aéronautique

Le Côte d'Azur, 1 quai Belle-Rive, 83000 Toulon

Tél. 04 91 75 32 71 – 06 62 84 37 45

jrenaud13@free.fr

Membre associé en 2009

RIBOT Henri, anc. directeur d'école

Le Schumann E, rue Schumann

83110 Sanary-sur-Mer

Tél. 04 94 88 19 49 – 06 51 86 67 74

Membre associé en 1990

RINALDI Jean-Pierre, docteur en médecine

23 impasse Santa-Jose, 83130 La Garde

Tél. 04 94 23 28 44

Membre associé en 2013

SABATIER Brigitte, poète

Clos Sainte-Marthe, 42 Bd. du Dr. Bourgarel

Tél. 09 89 95 26 75 – 06 09 60 50 15

birgitt.daudon55@yahoo.fr

Membre associé en 2012

SALINI Simone, poète
Le Duquesne, 10 rue Henri-Vienne, 83000 Toulon
Tél. 04 94 62 72 23 – 06 15 31 61 05
simone.salini@club-internet.fr
Membre associé en 1991

SANCHEZ-PANSART Josette, poète
115 ch. de la Grande-Bastide, 83190 Ollioules
Tél. 06 31 61 18 08
josette-sanchezpansart@club-internet.fr
Membre associé en 2003

SANSON Pierre, professeur agrégé (allemand)
161 av. Camille-Pissarro, 83130 La Garde
Tél. 04 94 75 78 43 – 06 82 45 58 50
pierre_sanson@hotmail.fr
Membre associé en 2014

SASSO Bernard, professeur certifié
(Histoire et géographie)
61 cours Blanc, 83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 94 30 69 77 – 06 82 11 89 26
bernard.sasso@orange.fr
Membre associé en 2014

SEBAH Bernard, professeur agrégé
(Mathématiques)
26 bis bd Hugues, 13012 Marseille
Tél. 04 91 85 53 87
sebah.paul@orange.fr
Membre associé en 2008

STEIL Maurice, commandant (H), commandeur
de la Légion d'honneur
Le Clos Louis, 91 bd Sainte-Anne, 83000 Toulon
Tél. 04 94 92 11 44
Membre associé en 2002

TEDESCHI Ingrid, professeur certifié (musique)
19 rue Joséphine, 83000 Toulon
Tél. 09 51 68 53 22
ingrid.tedeschi@free.fr
Membre associé en 2012

THÉLOT Hugnette, professeur agrégé des Universités
(lettres classiques), docteur d'État ès lettres
94 allée des Mésanges, 83136 Forcalqueiret
Tél. 04 94 86 73 60 – 06 72 89 72 76
thelot.jph@orange.fr
Membre associé en 2012

TRUCHIS de VARNENNES Hervé de, architecte
urbaniste
390 chemin du Ribas, 83190 Ollioules
Tél. 04 94 63 34 20
hervedetruichis@yahoo.fr
Membre associé en 2015

UGHETTO André, professeur agrégé (Lettres
modernes)
9 rue Sylvabelle, 13006 Marseille
Tél. 04 91 81 27 71 – 06 82 89 30 47
ughetto.andre@wanadoo.fr
Membre associé en 2007

VERNET Jean-Louis, docteur ès sciences
professeur des universités
126 rue André-Vuillet, 83100 Toulon
Tél. 06 11 69 57 46 – 06 89 25 09 07
jlvernet@laposte.fr
Membre associé en 2005

VERNIER Olivier, docteur en droit, professeur
à l'université de Nice Sophia-Antipolis
38 bd Victor-Hugo, 06000 Nice
Tél. 04 93 88 30 79 – 06 60 17 87 61
olivier.vernier@unice.fr
Membre associé en 2002

VIGNAL Alain, docteur en histoire
Le Socrate A2, 222 av Émile-Vincent, 83000 Toulon
Tél. 09 54 36 24 83 – 06 21 14 55 28
vignal_alain@yahoo.fr
Membre associé en 2002

VIOLLET Jacqueline, professeur agrégé
(Histoire)
66 bd Frédéric-Mistral, 83140 Six-Fours-les-Plages
Tél. 06 87 08 19 18
line.viollet@wanadoo.fr
Membre associé en 2012

YÉRU Henri, artiste peintre
68 bd de Strasbourg, 83000 Toulon
Tél. 04 94 41 24 67 – 06 87 05 16 23
henri.yeru@yahoo.fr
Membre associé en 2011

MEMBRES CORRESPONDANTS

BECK-SAÏELLO Émilie, docteur en histoire
de l'art, conservatrice des Antiquités
156 rue Oberkampf, 75011 Paris
Tél. 01 48 04 87 71 – 06 74 8156 55
emilie.beck@libero.fr

CODOU Yann, docteur ès lettres,
maître de conférences à l'université de Nice
Le Galion C, 33 bd Stalingrad, 06300 Nice
Tél. 06 13 07 26 50
Membre correspondant en 2012

FERRIER Henri-Charles, ingénieur
conseiller en informatique
Le Barachois, 7 rue des Tamaris, 34820 Teyran
Tél. 04 67 87 50 30
henri-charles.ferrier@wanadoo.fr
Membre correspondant en 2002

GIRAUD Albert, anc. président de l'académie des
sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix,
historien
Espace *Forbin*, 6 rue Condorcet
13100 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 63 26 43
giraudalbert@wanadoo.fr
Membre correspondant en 2008

HAUTCŒUR Jean-Louis, anc. directeur de banque
6 bis rue de l'Abbaye, 75006 Paris
Tél. 04 94 46 27 10 – 06 95 29 66 77
jlhautcoeur@wanadoo.fr
Membre correspondant en 2003

KIENTZ Guillaume, conservateur du patrimoine
13 rue Chapon, 75003 Paris
Tél. 06 85 69 56 80
guillaumeekdd@gmail.com

LANXADE Jacques, ambassadeur de France, amiral (2S)
28 rue Guynemer, 75006 Paris
Tél. 01 46 33 39 05
Membre correspondant en 1990

MIÈGE Jean-Louis, professeur honoraire des universités
161 rue des Landes de Terrefort, 49400 Saumur
Tél. 02 41 40 49 90
Membre correspondant en 1995

SÉNÉQUIER Dominique, administrateur de sociétés
41 rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris
Tél. 06 07 79 62 46
dseneq@gmail.com
Membre correspondant en 1995

VILLAIN-GANDOSSO Christiane, docteur ès lettres, directeur de recherches au CNRS
3 B1 quai d'Honneur, Port-Frioul, 13001 Marseille
Tél. 04 91 59 09 28
cvgandossi@wanadoo.fr
Membre correspondant en 1998

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

AMELINCKS Frans, professeur de français
Université de Louisiane
LA 70504-3331 Lafayette – Louisiana – USA
Tél. 06 87 20 71 31

BOIVIN Aurélien, professeur de littérature
Université de Laval - Québec Canada
1430 avenue Tardivel - Sainte-Foy - Québec –
Tél. 00/ 1418 872 63 12 – 06 74 81 56 55

CASTEL Jean-Gabriel, professeur de droit international public et privé
75 Wynford Height Crescent, Toronto – Canada
jgcastel@sympatico.ca

DAMGAARD Frédéric, critique d'art, art islamique
Villa *Tamazight*, BP1, 80022 Taghazout – Maroc
Tél. 0 212 05 28 20 00 52
frederic_damgaard@yahoo.fr

DOSPINESCU Livin, docteur ès sciences du langage
Université Laval Dép. des Littératures
Pavillon Ch. De Koninck 103, Québec- Canada
LiviuDopinescu@lit.ulaval.ca

HABI Tayeb, éditeur, directeur de la revue *Maroc Europe*
Éditions de la Porte, 281 av Mohamed V- Rabat Maroc
editionslaporte@yahoo.fr

HATTENDORF John B, professeur d'histoire maritime
Naval War College, 686 Cushing road, Newport – USA
johnhattendorf@usnwc.edu

HAUTOT Antoine, professeur honoraire de l'université de Liège
Université de Liège, 27 bd Frère Orban
04000 Liège - Belgique

HERDING Klaus, professeur d'histoire de l'art
Altkönigstr. 13, 60323 Frankfurt – Allemagne
Tél. 0049 69 97204983
herding@kunst.uni-frankfurt.de

JAFFE David, curator of paintings, Paul Getty
PO Box 2112 Santa Monica, California - USA

MATANGA Dominique, professeur
Ouagadougou - Burkina-Faso

NEIRYNCK Jacques, professeur à l'École polytechnique de Lausanne
Ormet 17B, Ecublens - Suisse

RAINERO Romain H, professeur de sciences politiques à l'université de Milan
13 via Podgora, 20122 Milan – Italie

RIZZA Cecilia, professeur de langue et littérature françaises à l'université de Gênes
Via Silvio Langustena, 16/10, 16131 Genova - Italie

RODGER N.A.M., public record office
72 Heavitree Road, Exeter,
EX12LP Devon - Grande-Bretagne

SAMB Djibril, docteur ès lettres, professeur de philosophie
Université de Dakar, BP 28364- code 12022
Dakar Medina - Sénégal

Maquette, composition typographique
et mise en page
ont été réalisées par l’Imprimerie SIRA



Achevé d’imprimer sur les presses de :

Imprimerie SIRA
960, route de Bandol
83110 SANARY-SUR-MER

pour le compte de :

ACADÉMIE DU VAR
Passage de la Corderie
83000 Toulon – France

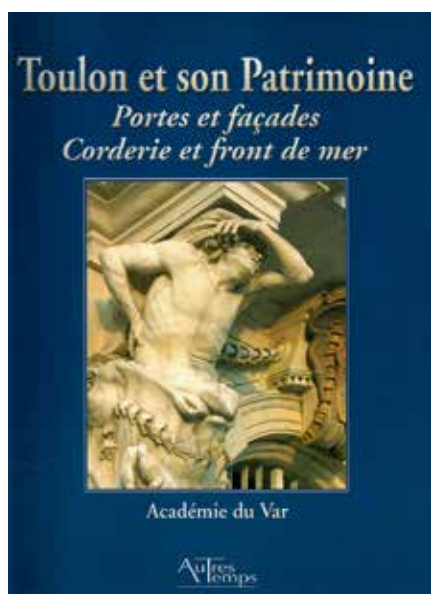
en mai 2016



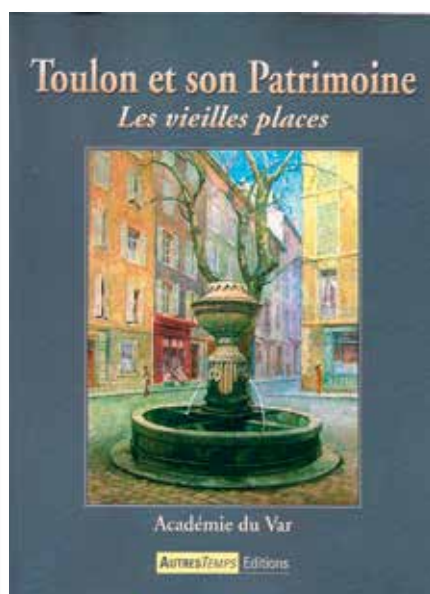
Directeur de la publication : Jacques Keriguy
ISSN : 1148-7852

Dépôt légal mai 2016

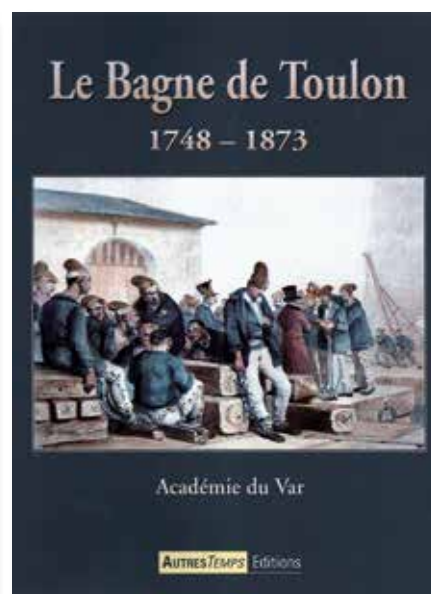
Publications de l'académie du Var



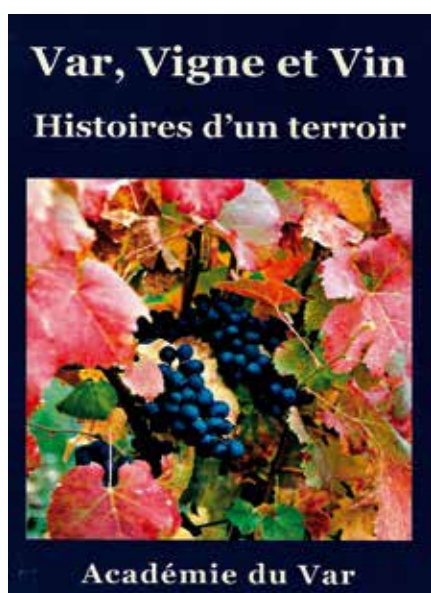
2008



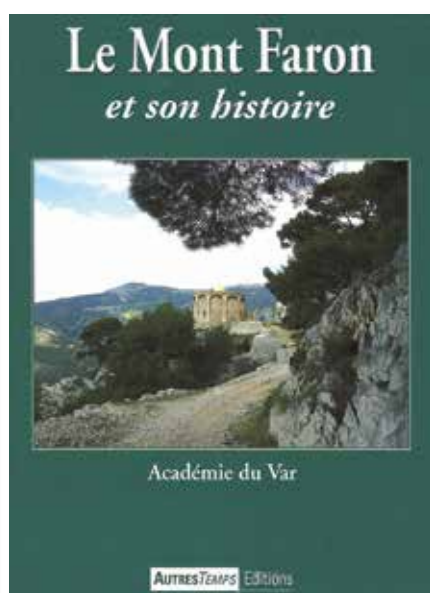
2009



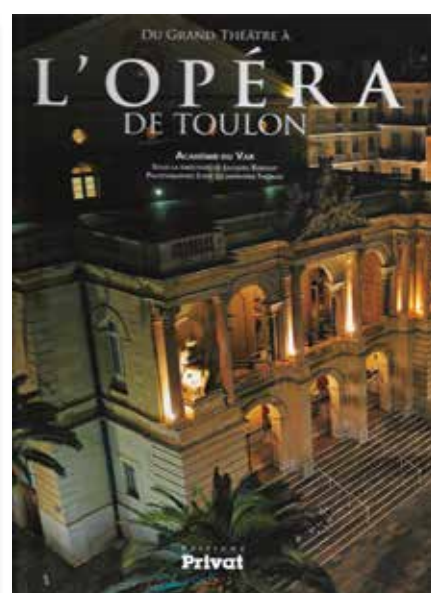
2010



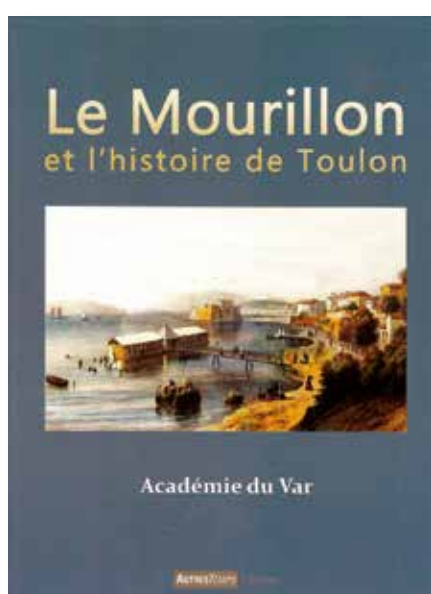
2011



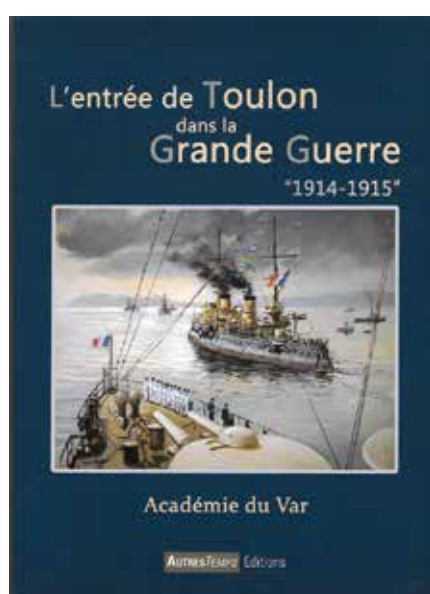
2011



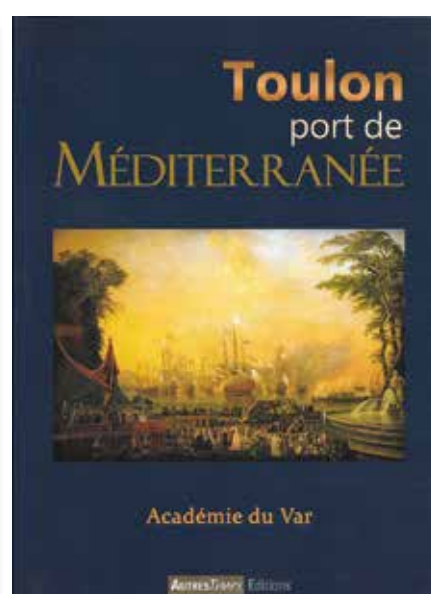
2012



2013



2014



2015

15€

ISSN 1148-7852